VOYAGE
DE E
COYENN
ANNO
1652

13744/B.

982

83166

VOYAGE
DE LA FRANCE EQVINOXIALE EN L'ISLE DE CAYENNE,
ENTREPRIS PAR LES FRANCOIS EN L'ANNE'E M. DC. LII.

Diuisé en trois Livres.

LE PREMIER, contient l'établiſſement de la Colonie, ſon embarquement, & ſa route iuſques à ſon arriuée en l'Iſle de Cayenne.

LE SECOND, ce qui s'eſt paſſé pendant quinze mois que l'on a demeuré dans le païs.

LE TROISIESME, traitte du temperament du païs, de la fertilité de ſa terre, & des mœurs & façons de faire des Sauuages de cette contrée.

Avec vn Dictionnaire de la Langue du meſme Païs.

Par Me ANTOINE BIET, *Preſtre, Curé de Ste Geneviéve de Senlis, Superieur des Preſtres qui ont paſſé dans le Païs.*

A PARIS,
Chez FRANÇOIS CLOVZIER, dans la Cour du Palais, proche l'Hoſtel du Premier Preſident.

M. DC. LXIV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

A TRES-HAVT ET TRES-PVISSANT SEIGNEVR

MONSEIGNEVR

HENRI-ALBERT DE COSSE'

DVC DE BRISSAC,

Pair de France, Marquis de Thoüarée, Baron des Baronnies de Montjean, Poüancé, la Guerche, Chasteaugiron, Couëtmen, Mallestroit, &c.

MONSEIGNEVR,

C'est vn Voyageur qui ayant eschapé le naufrage, que toute vne infortunée Colonie a fait dans vn des plus beaux

& plus riches païs qui ſoit ſous le Ciel, vient à vous pour y trouuer vn azile & vn port aſſeuré, ſous la protection de voſtre Grandeur. Il veut faire voir au iour les auantures toutes étranges de cette déplorable Colonie, dans laquelle il a eu quelque pouuoir; mais il ne le veut pas faire ſans eſtre appuyé de voſtre protection. Il a, MONSEIGNEVR, vne ſi grande connoiſſance de voſtre bonté, qu'il croit que vous ne luy refuſerez pas cette faueur. Il ſe ſent pouſſé de ſe retirer vers vous par vne double obligation qu'il en a, s'il ne veut paſſer pour vn ingrat: Premierement parce qu'il eſt naturel, que toutes choſes retournent dans le principe d'où elles ſont ſorties. C'a eſté dans l'illuſtre Famille de voſtre Biſayeul, où il a receu les premieres teintures de la vertu, qui luy a donné le courage d'entreprendre des choſes

qui estoient au delà de son pouuoir: de sorte qu'aprés Dieu qui a conduit ses pas, il vous en est redeuable comme à celuy qui est le Chef de cette illustre Famille, qui ne ferez pas moins fleurir par vostre vertu & par vostre courage la reputation de ces Heros des siecles passez, qui ont remply le monde de leurs grandes actions. Et en aprés, parce que par vn bon-heur tout particulier vous vous estes allié à l'illustre Maison des Saint-Simon autant glorieuse par son extraction de la Maison Royale de Vermandois, comme elle s'est renduë illustre par les seruices signalez qu'ils ont rendus à l'Estat, depuis qu'ils portent ce Nom. A cette Maison, dis-je, des Saint-Simon qui ont esté les Peres de nostre patrie, qui ont protegé nos ancestres & les ont puissamment deffendus contre les ennemis de l'Estat. De sorte que si je respire

la vie, c'est par eux. Voila donc, MONSEIGNEVR, vne double obligation qu'il a de se retirer vers vous comme en vn port asseuré où tous les orages & les tempestes, qui se pourront éleuer contre luy, ne luy pourront point nuire. Il vous est donc redeuable de la vie & de la vertu qui l'a animé, sans laquelle il n'auroit iamais rien fait qui meritast qu'il portasse le nom d'homme. Il seroit donc vn ingrat, MONSEIGNEVR, si il ne se rendoit reconnoissant de ces grandes faueurs. Mais que pourroit-il faire, qui pût égaler ces bien-faits ? il n'a rien, il ne peut rien ; il a pourtant confiance que Dieu ne desagréera pas les vœux & les prieres qu'il luy presentera tous les iours au tres-auguste Sacrifice des Autels pour l'heureuse prosperité de vostre illustre Famille, le priant de tout son cœur de la remplir de benedictions

& de vous donner vne heureuse lignée qui ne cede pas moins en vertu & en grandeur de courage à ces Charles & Thimoleons de Cossé, que je puis dire auoir esté les soustiens de l'Estat dans leur temps, qui ont maintenu les Prouinces de leurs Gouuernemens parmy les orages de la guerre dans vne parfaite soubmission à leur Roy, qui ont emporté autant de places, qu'ils en ont assiegées, & autant gagné de batailles rangées que les ennemis de l'Estat leur en ont donné l'occasion; qui ont restably leur Monarque dans les principaux sieges de leur Monarchie, & qui enfin se sont rendus redoutables aux Empereurs & à toute l'Europe. Outre ces vœux & ces prieres qu'il presentera tous les iours à Dieu, il vous offre encore, MONSEIGNEVR, ce petit Ouurage, dans lequel vous reconnoistrez qu'il a eu besoin de met-

tre en pratique la vertu, de laquelle il a puisé les principes chez vostre illustre Bisayeul. Il espere que sa lecture ne vous sera pas des-agreable, & qu'elle vous fera passer quelques heures de vos diuertissemens. Il n'y a point affecté la politesse du langage, mais d'y dire simplement la verité, de laquelle il ne s'est point écarté, en ayant esté le témoin oculaire. Receuez le donc, MONSEIGNEVR, il vous le dedie & vous le consacre, vous suppliant de le receuoir pour vn témoignage de ses reconnoissances & du desir qu'il a de viure & de mourir,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant seruiteur, BIET, Curé de sainte Genevieve de Senlis.

PREFACE

PREFACE
DE L'AVTHEVR,

Dans laquelle il fait voir le motif qu'il a eu d'écrire les choſes arriuées dans le preſent Voyage.

TOVTE la France a eſté dans l'attente du ſuccez de la genereuſe entrepriſe de l'établiſſement d'vne Colonie Françoiſe, dans cette partie de l'Amerique, que l'on appelle *Cap-de-Nord*, en l'Iſle de Cayenne, ſituée au quatriéme degré deux tiers de l'Equateur, qui n'a pas eſté tel que pluſieurs ſe l'eſtoient promis; non pas à cauſe des motifs pour leſquels elle a eſté entrepriſe, non plus que pour les moyens que l'on ſe propoſoit pour la faire reüſſir; mais à cauſe de ceux qui y ont eſté employez pour les mettre en execution: & l'on a fait les meſmes fautes dans leſquelles ceux-là ſont tombez, qui auoient entrepris vn ſemblable deſſein pour le meſme païs; parce qu'encore qu'il ſemble que l'on ne ſe fût propoſé que la pure gloire de Dieu & ſon ſeruice, on ne s'eſt attaché qu'à l'vtile; on a preferé le bien temporel à

l'auantage des ames : chacun de ceux qui y ont passé en qualité de Seigneurs, n'ayant point eu d'autre but que de s'y établir comme autant de petits Rois, sans presque penser qu'il y eût vn Dieu, & sans se mettre en peine de le faire connoiſtre.

Le premier motif de ce grand deſſein a eſté la gloire de Dieu, que l'on vouloit faire connoiſtre parmy ces Nations Infidelles, où il n'eſtoit pas encore connu, & par la predication de l'Euangile, les amener à la connoiſſance de la verité. Ie ne doute pas que les deux premiers qui en ont eſté les promoteurs n'euſſent ce motif puiſſamment graué dans leur ame, puiſque l'vn d'eux, qui eſtoit feu Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuaut, homme de naiſſance, de doctrine & de pieté inſigne, comme tout Paris l'a connu, paſſoit meſme dans le païs pour y faire paroiſtre ſon zele, & pour en eſtre le premier Apoſtre. Mais Dieu s'eſt contenté de ſa bonne volonté, puis qu'il en a diſposé dés le premier pas qu'il a voulu faire pour ce ſujet. L'autre eſtoit Monſieur l'Abbé de la Boulaye, homme autant remarquable par ſa ſcience, que par ſa pieté, & qui ne reſpiroit que la gloire de Dieu, qui demeuroit en France pour s'employer aux moyens de fournir aux choſes neceſſaires pour mettre en execution ce grand deſſein ; Et c'eſt pour cela que l'on vouloit ietter les premiers fondemens d'vn Seminaire ou d'vne Miſſion Eccleſiaſtique, où l'on deuoit exercer ceux qui deuoient eſtre enuoyez dans le païs, & dont la conduite auoit eſté commiſe à vn Prelat que ſa vertu, ſa capacité & ſon zele n'ont pas

rendu moins confiderable que fa dignité.

Ie ne doute pas auffi, que plufieurs des Seculiers qui fe font employez pour procurer l'auancement de ce deffein, n'ayent eu le mefme zele ; veu que les loix que l'on y deuoit garder ne tendoient qu'à cela, puifque felon ces loix, perfonne ne deuoit eftre admis dans cette Colonie, foit qu'il fût Affocié ou Habitant, qui ne fift profeffion de la Religion Catholique, Apoftolique & Romaine, & que chacun de ceux qui y deuoient entrer, feroit obligé par fon deuoir, de procurer de tout fon pouuoir l'auancement & le progez de l'Euangile : la Compagnie ayant mefme pris pour Patrone & Protectrice de fon entreprife la fainte Vierge. Et ce que i'ay eftimé grandement loüable, c'eft que les Ecclefiaftiques, qui deuoient eftre employez au miniftere de l'Euangile, ne fe deuoient mefler d'aucun commerce, afin de n'auoir point d'autre pensée que le feruice de Dieu & le falut des ames.

Pour faire reüffir tout cela, on deuoit établir vn commerce; & pour le faire comme il faut fans bleffer la confcience, on auoit fait des loix toutes conformes, que l'on peut voir dans les projects qui en ont efté imprimez.

Il eft donc vray que les motifs que l'on a eu dans cette entreprife, & les moyens que l'on a voulu garder pour la mettre en execution, ont efté tres-juftes & tres-loüables. Mais pour ce qui eft de l'execution, on s'y eft tres-mal comporté; ce que l'on connoiftra par le recit fidele, que je veux faire voir à la pofterité, de tout ce qui s'eft paffé dans cette infor-

tunée Colonie, depuis ſon depart de cette Ville de Paris, iuſques à ſon entiere déroute, où on ne verra qu e choſes tout à fait tragiques depuis le commencement iuſqu'à la fin. I'en ay eſté le témoin oculaire; & comme ie n'enuiſage en cette rencontre que la gloire de Dieu, ie me ſuis obligé de le produire au iour, pour ſeruir de leçon à ceux qui voudront entreprendre quelque choſe de ſemblable, s'ils veulent conduire leur entrepriſe iuſques à vne heureuſe fin.

I'ay fait ce Recit dans la plus grande ſimplicité qu'il m'a eſté poſſible, écriuant chaque iour ce qui ſe paſſoit, & ie ne crains point que l'on m'y puiſſe accuſer de fauſſeté, puiſque Monſieur Bigot filleul de feu Monſieur de Roiville noſtre Géneral, homme de bien & ſans reproche, peut aſſeurer qu'il m'a aidé à écrire toutes les choſes que le Lecteur verra dans toute la ſuitte de ce Voyage.

TABLE
DES CHAPITRES
DES TROIS LIVRES
DE CE VOYAGE.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. *De ceux qui ont esté les premiers promoteurs de cette grande entreprise.* page 1.

II. *Choix des Officiers qui deuoient passer dans le Pays.* 3

III. *Des preparatifs pour l'embarquement.* 6

IV. *Fautes bien remarquables dans cet embarquement, qui ont esté en partie cause de son malheureux succez.* 7

V. *Départ de Paris, & la mort de Mr l'Abbé de l'Isle de Mariuault.* 9

VI. *Continuation du Voyage iusqu'au Havre de Grace.* 15

VII. *Ce qui s'est passé pendant le sejour au Havre.* 19

VIII. *Ce qui s'est passé, pendant qu'on a demeuré à la rade du Havre.* 23

IX. *Départ du Havre, & commencement de la route.* 26

X. *Arriuée à Madere, & la reception qui y a esté faite à Monsieur le General.* 36

XI. *De la situation de l'Isle de Madere, de sa fertilité, & des mœurs de ses habitans.* 41

XII. *Suite du Voyage iusqu'à la mort de Monsieur le General.* 43

XIII. *Mort de Monsieur le General.* 49

XIV. *Raisons que ces Messieurs apporterent pour faire voir la iustice de leur procedé.* 56

XV. *Continuation du Voyage iusqu'à l'arriuée en l'Isle de Cayenne.* 69

XVI. *Nostre arriuée à Cayenne.* 74

XVII. *Description de l'Isle de Cayenne, où l'on verra les fautes qu'on a faites aux choix des habitations.* 90

LIVRE SECOND.

CHAP. I. *De quelques conseils qui ont esté tenus par les Seigneurs associez, incontinent apres nostre arriuée en ce lieu, qui ont causé la ruine de la Colonie dés son commencement.* page 97

II. *Conjuration du Sieur Isambert, & ses complices.* 101

III. *Apparition d'vne Comette sur nostre Camp de Remire, & les raisons pourquoy Dieu nous chastie.* 111

IV. *Prise du Sieur Isambert auec ses complices, & son procez.* 115

V. *Mort constante du Sieur Isambert.* 119

VI. *Le Sieur de Vertaumont Gouuerneur du Fort, commence à faire paroître par ses intrigues, qu'il vouloit se rendre absolu & independant des Seigneurs de la Compagnie, qui estoient dans le Pays.* 126

VII. *Le Sieur Gouuerneur vient à Remire, où il manque d'estre pris par la faute ou par la conniuence des Capi-*

taines; ce qui a esté cause de la guerre entre luy & les Seigneurs. 131
VIII. *Pourparler de paix entre les Seigneurs de la Compagnie, & le Sieur de Vertaumont Gouuerneur du Fort.* 136
IX. *Articles de paix entre les Seigneurs de la Compagnie de terre ferme de l'Amerique, & le Sieur de Vertaumont Gouuerneur du Fort de S. Michel de Ceperou.* 140
X. *Meßieurs de Bar, de Villenauue & les Nuisemans, sont rappelés de leur exil.* 144
XI. *Guerre des Sauuages contre nous.* 147
XII. *Motifs que les Sauuages ont eu de nous faire la guerre.* 153
XIII. *Les Sauuages sont preuenus au massacre qu'ils vouloient faire de nous, & sont eux-mesmes massacreZ.* 160
XIV. *Suite de l'entreprise contre les Sauuages, & l'attaque faite contre eux dans leurs habitations en la terre ferme.* 165
XV. *Estat déplorable dans lequel nous estions dans nostre Camp de Remire.* 170
XVI. *Voyage chez les Palicours, & les Maronnis,*

Maronnis, entrepris par Monsieur du Pleßis. 176
XVII. *Menées du Sieur de Vertaumont Gouuerneur du Fort, qui ne tendent qu'à vne fuite honteuse, & autres choses arriuées depuis la guerre des Sauuages, iusqu'à la Semaine Sainte.* 181
XVIII. *Fuite honteuse du Sieur de Vertaumont & de tous ses adherans dans la Barque; apres auoir pillé le Fort.* 187
XIX. *Les Soldats retournez dans le Fort se mutinent, & pillent tout ce que le Gouuerneur n'a pû emporter; & ce qui se passa jusqu'à l'arriuée du Sieur de Bragelonne.* 192
XX. *Arriuée de Monsieur de Bragelonne au Fort, sa reception par les Rebelles, & ce qu'il y fait pour y establir vn bon ordre.* 197
XXI. *Les Sauuages ont leur reuanche, s'étant saisi de la Barque dans laquelle le Sieur de Beson vn des Seigneurs, & le Sieur de Casaut Intereßé de la Compagnie, auec quinze autres hommes, ont pery malheureusement.* 203

i

XXII. *Autre maſſacre que les Sauuages ont fait du Sieur de Beaumont, vn des Capitaines, & de pluſieurs autres, enſuite de celuy du Sieur de Beſon.* 207

XXIII. *Differends entre les Seigneurs de la Colonie & le Sieur le Vendangeur, appuyez ſur de faux ſoupçons qui ont penſé apporter beaucoup de troubles.* 210

XXIV. *Entrepriſe des Sauuages ſur la caſe du Sieur du Pleßis qu'ils ont brûlée, & ſur celle du Sieur le Vendangeur, qui fut tres-bien defenduë, & de laquelle ils ont eſté repouſſez le meſme iour. L'irruption qu'ils ont faite ſur nos trauailleurs proche le Fort, deſquels pluſieurs ont eſté bleſſez, & quelques-vns morts.* 217

XXV. *Arriuée de Mr le Vendangeur dans noſtre Fort, auec ſes gens au nombre de trente, ſans ceux qui eſtoient chez Mr du Pleßis, qui arriuerent incontinent apres luy; ce qui nous donna vne grande conſolation.* 225

XXVI. *Vœu ſolemnel fait à Dieu pour implorer ſes miſericordes, & la protection*

particuliere de la tres-ſainte Vierge, le quinZieſme Aouſt, Feſte de ſa glorieuſe Aſſomption. 229

XXVII. *Ce qui nous eſt arriué pour nous faire connoiſtre la bonté de Dieu, & que noſtre vœu luy eſtoit agreable.* 233

XXVIII. *Deux femmes Sauuageſſes Eſclaues du feu Sauuage Bimon noſtre capital ennemy, nous viennent trouuer dans le Fort, & nous auons ſubſiſté bien long-temps par leur moyen.* 243

XXIX. *L'on eſt contraint d'abandonner l'Iſle de Cayenne, & de s'expoſer ſur la Mer dans quatre Canots de Sauuages & vne méchante Barque, auec vn peu de pain & d'eau pour trois iours, quaſi ſans Pilote, & ſans ſçauoir où on deuoit aborder en aſſeurance.* 249

XXX. *Départ de Cayenne, & la route iuſqu'à l'Iſle de la Barboude, qui appartient aux Anglois.* 255

XXXI. *Noſtre arriuée en l'Iſle de la Barboude, où nous auons eſté tres-bien receus par les Anglois.* 268

XXXII. *Deſcription de l'Iſle de la Barboude, de ſa ſituation & de ſon tempe-*

ramment, de ses richesses, des mœurs & de la Religion de ses habitans. 285

XXXIII. Départ de l'Autheur de l'Isle de la Barboude; & son arriuée en celle de la Martinique, où il a esté tres-mal receu, & où il a eu occasion d'exercer sa patience. 295

XXXIV. Départ de l'Autheur de la rade de la Martinique, & son arriuée à la Gardeloupe, où il a esté tres-bien receu. 309

XXXV. Départ de l'Autheur pour retourner en France en la compagnie de Monsieur Hoüel, Gouuerneur de l'Isle de la Gardeloupe. 324

LIVRE TROISIESME.

CHAP. I. De la situation & temperamment du Pays. 329

II. De la qualité de la terre, de sa fertilité, & des fruicts qu'elle produit. 333

III. De la Chasse. 339

IV. De la Pesche. 346

V. *De la façon de viure des Sauuages de ces Contrées, & de leur naturel.* 352

VI. *De leur Police pour le gouuernement general.* 359

VII. *De l'ordre qu'ils obseruent dans leurs assemblées ordinaires, qu'ils appellent faire vn vin.* 363

VIII. *De l'ordre qu'ils gardent quand ils voyagent, allant en guerre, ou bien visiter leurs alliez.* 368

IX. *Voyage de nos Sauuages Galibis, pour aller visiter les Racalets leurs alliez, menans auec eux cinq de nos François.* 371

X. *Des ceremonies qu'ils obseruent pour faire vn Capitaine.* 376

XI. *Comment ils se comportent en guerre contre leurs ennemis, & de la mort cruelle qu'ils font souffrir à ceux qu'ils ont fait prisonniers.* 380

XII. *De la façon de faire vn Piaye, qui est leur Medecin, & de son office.* 385

XIII. *De leurs Mariages.* 388

XIV. *De leurs morts & de leurs funerailles.* 390

XV. *De leur façon de traitter auec les Estrangers.* 392

XVI. *Remarques generales sur la Langue des Galibis , & presque de toute la Coste, depuis les Amasones iusqu'au dixiéme ou douziéme degré, auec vn Dictionnaire des mots principaux.* 394

XVI. *Petit Dictionnaire de la Langue des Sauuages Galibis du Cap de Nord, reduit en pratique.* 399

FIN DE LA TABLE.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Officiers & Iusticiers qu'il appartiendra : Salut, Nostre bien amé FRANÇOIS CLOVZIER, Marchand Libraire en nostre bonne Ville de Paris, nous auroit humblement fait remonstrer qu'il luy auroit esté mis és mains vn Liure intitulé, *Le Voyage fait aux Isles de Cayenne, composé par Me Antoine Biet, Prestre, Curé de sainte Geneviéve de Senlis,* lequel Liure il desireroit faire imprimer vendre & distribuer au Public, s'il auoit sur ce nos Lettres à ce necessaires, lesquelles il nous a humblement supplié luy accorder. A CES CAVSES Nous auons permis & permettons audit Exposant, d'imprimer, vendre & distribuer en tous les lieux de nostre obeïssance ledit Liure, *du Voyage fait aux Isles de Cayenne, composé par Me Antoine Biet, Prestre, Curé de sainte Geneviéve de Senlis*, en vn ou plusieurs volumes, en telle marge & caractere que bon luy semblera, durant le temps & espace de *sept années* finies & accomplies, à compter du iour que ledit Liure sera acheué d'imprimer pour la premiere fois. Et faisons tres-expresses deffences à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure en tous les pays & terres de nostre obeyssance, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droict de luy, à peine contre les contreuenans de quinze cens liures d'amende, payables sans deport, applicables vn tiers à Nous, vn tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous despens, dommages & interests ; à conditon qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Liure en nostre Bibliotheque publique, vn pour ladite permission d'imprimer en nostre Bibliotheque de nostre Chasteau du Louure, & vn en celle de nostre tres cher & feal Cheualier le sieur Seguyer, Chancelier de France, & de mettre és mains de nostre amé & feal Conseiller, & grand Audiencier en quartier, les recepissez de nos Bibliothequaires, & du sieur Cramoisy, commis par nostredit Chancelier à la deliurance actuelle desdits exemplaires, auant que de les exposer en vente ; & que les presentes seront registrées dans les Liures de la Communauté des Marchands Libraires de nostre bonne Ville de Paris, au Syndic desdits Libraires de faire saisir tous ceux qui pourroient auoir esté faits, faute d'auoir satisfait aux clauses portées par ces presentes, à peine de nullité ; du contenu desquelles Nous vous mandons que vous fassiez ioüir pleinement & paisiblement l'Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun trouble & empeschement : Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Liure vn Extraict des presentes, elles soient tenuës pour deuëment signifiées, & que foy y soit adjoustée comme à l'original. Mandons au premier nostre Huistier ou Sergent sur ce requis, qu'il fasse pour l'execution d'icelles, tous exploicts & actes necessaires, sans demander autre permission : Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingt-quatre iour de Mars, l'an de grace, mil six cens soixante quatre : Et de nostre regne le

vingt & vniéme. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, LE GROS. Et ſeelé du grand Sceau de cire jaune.

Acheué d'imprimer le cinquiéme Avril 1664.

Les Exemplaires ont eſté fournis.

Fautes ſuruenuës en l'Impreßion.

PAge 1. ligne 9. luy meſme, *liſez* de luy meſme. Pag. 4. lig. 7. Drelot, *liſez* Dolu. Pag. 26. l. 25. l'Annanas, *liſez* Lanna. Pag. 35. l. 8. remoguer, *liſez* remoquer. Pag. 41. fouſaie, *liſez* fonſaie. Pag. 82. lig. 25. liſez *ieiunus venter*. Pag. 92. ligne 9. Romata, *liſez* Aromata. Pag. 59. lign. 30. dés demain, *liſez* de ſa main. Pag. 178. lig. 8. connient, *liſez* louient. Pag. 185. éuenté, *liſez* eſcorté, l. 13. Cochonin, *liſez* Cochonier. Pag. 189. lig. 16. pipes, *liſez* pintes. Pag. 211. lig. 30. vœu, *liſez* nœud. Pag. 278. lig. 35. noillice, *liſez* melice. Pag. 345. lig. 30. pites, *liſez* pieces. Pag. 346. lig. 12. Inſulaires, *liſez* emphibies.

RECIT

RECIT VERITABLE

DE CE QVI S'EST PASSE' AV VOYAGE entrepris par les François en la partie de l'Amerique Meridionale, appellée *Cap de Nort*, en l'Isle de Cayenne, l'an 1652.

CHAPITRE PREMIER.

De ceux qui ont esté les premiers promoteurs de cette grande entreprise.

L'Honnevr en est deub à feu Monsieur de Royuille, Gentil-homme de Normandie, qui ayant appris, apres la déroute de Monsieur Poncet de Bretigny, qui auoit entrepris en ce mesme lieu l'établissement d'vne Colonie, la beauté, la bonté & fertilité du pays, se sentit porté d'vn desir de remettre sur pied vne nouuelle Colonie pour retourner dans le mesme lieu. Mais comme il ne se sentoit pas assez fort pour entreprendre ce dessein luy-mesme, il le communiqua à quelques-vns de ses plus intimes, & sur tout à Monsieur l'Abbé de la Boulaye, Conseiller du Roy en ses Conseils & Intendant general de la Marine, sous Monseigneur le Duc de Vendosme. Il l'exhorta non seulement de le mettre en

execution, mais auſſi il voulut eſtre de la partie & contribuer de ſa part pour le faire reüſſir.

Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon de Nauarre, eſtoit pouſſé d'vn ſemblable deſir, mais beaucoup plus releué que celuy de Monſieur de Royuille : car celuy-cy regardoit l'vtilité & le bien temporel, mais l'autre n'auoit pour viſée que la gloire de Dieu, & le ſalut des ames des pauures Sauuages Indiens, pour laquelle procurer il expoſoit ſa vie & ſes biens, aſſociant auec ſoy quelque nombre d'Eccleſiaſtiques zelez : Mais comme il n'auoit pas la connoiſſance de tout ce grand païs, il s'eſtoit reſtraint à demander au Roy la conceſſion de l'Iſle de la Tortuë qui eſtoit habitée par vn nommé le Vaſſeur, ſans aucune authorité. Mais ayant appris ce grand deſſein, il s'aſſocia auec Meſſieurs de Royuille, de la Boulaye & deux autres qui s'eſtoient ioints à eux.

Ils commencerent tous cinq à former leur Compagnie, & afin d'y donner plus de poids, ils conſignerent entr'eux la ſomme de huict mille eſcus entre les mains d'vn notable Bourgeois, qui furent mis dans vn coffre fort. Ils formerent vn projet de leur deſſein, qui a eſté veu de toute la France ; ils dreſſerent des Statuts pour leur Compagnie, & afin que tout ſe fiſt auec ſolidité, Meſſieurs de Royuille & de Mariuault obtinrent du Roy en leurs noms, & de leurs Aſſociez, la conceſſion de ce grand païs, par Lettres patentes qui reuoquoient la donation faite au feu ſieur de Bretigny & à ſes Aſſociez, pour n'auoir pas executé les choſes portées par leur conceſſion, dans le temps qui leur eſtoit preſcript.

Cette Compagnie eſtant ainſi formée auec toutes les aſſeurances poſſibles, pluſieurs perſonnes de qualité ſe ſont aſſociées auec eux, & ont conſigné leurs deniers. Comme ils ſe ſont veus vn nombre aſſez conſiderable, & de l'argent ſuffiſamment pour le premier embarquement, ils ont outre les premiers Statuts, dreſſé des Articles entr'eux pour vn plus puiſſant affermiſſement de la Colonie, & pour obuier à tous les differends qui leur pourroient arriuer ; ſur tout

pour regler & borner la puissance du General & de tous les Officiers qui deuoient passer dans le païs, comme l'on peut voir dans lesdits Articles imprimez.

CHAPITRE II.

Choix des Officiers qui deuoient passer dans le Pays.

TOutes ces choses estant ainsi heureusement establies, & plusieurs des Associez estant resolus de passer dans le païs, la Compagnie fit choix de ceux d'entr'eux qu'elle iugea plus capables d'en remplir les charges,

Monsieur de Royuille fut choisi pour en estre le premier General, la Compagnie iugeant que cela luy estoit deub, parce qu'il auoit eu le premier la pensée de ce dessein. Mais comme selon leurs Statuts la charge de General ne doit durer que deux ans, lesquels estans finis l'on doit proceder à l'élection d'vn autre, ils luy voulurent faire paroistre l'estime qu'ils faisoient de sa personne, en dérogeant à ce Statut, qui dit en l'article 42. Et dautant que la Compagnie a déja ietté les yeux sur la personne du sieur de Royuille l'vn des Associez, pour le premier établissement de la Colonie de l'Amerique en qualité de General, & qu'ils esperent tous de sa valeur, prudence & conduite, qu'il a témoigné dans les differents employs & commandemens, qu'il a eus, tant sur Mer que sur Terre dans les Armées du Roy, qu'il surmontera toutes les difficultez qui se rencontrent d'ordinaire dans les commencements des entreprises de cette nature, & qu'il seruira la Compagnie auec tous les soins, vigilance & fidelité qu'on doit attendre d'vn homme de sa naissance & de sa vertu; dans cette confiance la Compagnie, d'vn commun consentement, a resolu que ledit Sieur de Royuille, pour cette premiere fois seulement, exercera ladite Charge de General trois années consecutiues; à commencer du iour que

partiront les vaiſſeaux, apres lequel l'article precedent ſera inuiolablement obſerué.

Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault, quoy qu'Eccleſiaſtique, & de qui le principal deſſein eſtoit le ſalut des ames des pauures Indiens, ne laiſſa pas d'eſtre choiſi pour eſtre premier Directeur dans le païs. L'on fit Garde des Sceaux de la Compagnie Monſieur Drelot, mais qui n'y paſſa pas à cauſe de ſes infirmitez, & Monſieur de Ferrary Secretaire : Le ſecond Directeur, eſtoit Monſieur de Vertaumon, le troiſiéme Monſieur Iſambert; tous leſquels ſelon leurs Articles compoſoient le Conſeil, & ſans leſquels rien ne pouuoit eſtre decidé. Ce n'eſt pas que les autres Seigneurs n'y aſſiſtaſſent, en ayant tous le pouuoir. Semblables Officiers ont eſté eſtablis pour le Conſeil de France.

Le ſieur Abbé de l'Iſle de Mariuault fut prié par la Compagnie de prendre entierement le ſoin du ſpirituel de la Colonie, & pour ce ſujet qu'il choiſiſt tel nombre d'Eccleſiaſtiques qui luy ſeroit neceſſaire pour ce premier embarquement, dans l'eſperance que le Seminaire eſtant eſtably, on en tireroit de temps en temps des ouuriers Euangeliques, qui paſſeroient pour le ſoulagement des premiers. Il en aſſocia ſix auec luy, deux deſquels manquerent de courage apres la mort de feu Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault, les autres quatre ont paſſé dans le païs, à ſçauoir les ſieurs Chaſteau, Colſonet, Aleaume, & moy, à qui Monſieur l'Abbé auoit donné ordre d'acheter tous les ornemens neceſſaires pour faire le ſeruice Diuin auec toute la decence requiſe.

Et afin que rien ne manquaſt pour le ferme eſtabliſſement de cette Colonie, l'on enroola quatre ou cinq cens hommes, comme autant d'ouuriers pour cultiuer la terre, qui deuoient eſtre les premiers ſubjets de cette Colonie, paſſans tous dans le païs aux frais de la Compagnie. Outre ces perſonnes, cent ou cent cinquante s'enroolerent auſſi, mais en qualité d'habitans, paſſans à leurs propres frais & deſpens, la Compagnie ne leur donnant que le paſſage.

L'on mit toutes ces perſonnes ſous la charge de diuers

Capitaines & on les diuisa en huict Compagnies, qui auoient tous leurs Officiers, comme si on alloit en guerre. Monsieur du Mesnil, Gentil-homme âgé de cinquante ans, fut choisi pour estre le Capitaine Colonel. La seconde Compagnie estoit celle du sieur Barro; la troisiéme du sieur de Casaut; la quatriéme du sieur de Maucour, qui auoit déja eu commandement dans le pays, du temps du feu sieur de Bretigny; les Sieurs Enanuille & Doudémar furent mis au choix de Monsieur de Royuille, la Compagnie luy ayant accordé cette grace pour la cinquiéme & sixiéme Compagnie; la septiéme estoit celle du sieur d'Aigremont; & la huictiéme & derniere estoit celle du sieur Desrochers; mais qui n'arriua pas dans le pays, Dieu ayant disposé de luy auant que l'on y fust arriué.

C'estoit-là vn Regiment parfait, il ne manquoit plus qu'vn Major; la Compagnie jetta les yeux sur le sieur de Vaux, homme assez experimenté au faict de la Guerre, la Compagnie y estant poussée par l'inclination qu'elle voyoit que le sieur de Royuille auoit pour luy. Ie nomme tous ces Capitaines, parce que nous les ferons paroistre dans la suitte de ce discours. On leur douna à tous des Lieutenans & des Enseignes, sans oublier des Sergens, Anspesades & Caporaux.

Il ne restoit plus que de donner à Monsieur le General vne Compagnie de Gardes pour la seureté de sa personne, & pour donner plus de poids à son authorité; la Compagnie luy permit de faire le choix de vingt hommes, qui furent diuisez en deux brigades. Et pour les commander, la Compagnie par vn surcroist de bien-veillance enuers Monsieur le General, le pria de choisir tel Capitaine qu'il luy plairoit; c'est pourquoy il jetta les yeux sur le sieur d'Ecambouis, Gentil-homme du Vexin le François, qui auoit passé vne partie de sa vie dans l'exercice de la Guerre, qui estoit de sa connoissance, auquel il donna aussi vn Lieutenant & vn Enseigne.

CHAPITRE III.

Des Preparatifs pour l'Embarquement.

LEs Compagnies estant ainsi disposées, il estoit à propos de pouruoir aux choses necessaires pour l'embarquement, tant pour acheter des Vaisseaux, que pour preparer des viures ; non seulement pour vser pendant le passage, mais aussi pour seruir dans le païs, iusqu'à ce que la culture de la terre en peust donner, & qu'on se peust passer de ceux de France. Monsieur de Nogent l'vn des Associez, fut prié par la Compagnie d'en vouloir prendre le soin. Il fut accompagné du sieur de Maucour, vn des Capitaines. Ils partent de Paris pour aller à Nantes, où d'abord on auoit resolu de faire l'embarquement : mais comme la ville d'Angers estoit assiegée par l'armée du Roy, & que la Riuiere de Loire estoit bordée de tous costez de gens de guerre, l'on changea de dessein, l'on prit resolution de faire l'embarquement au Havre de Grace : c'est pourquoy l'on contre-manda ces Messieurs qui estoient partis pour Nantes.

Monsieur le General fit luy-mesme vn voyage au Havre, où il vid deux Vaisseaux, l'vn desquels il fit choix, nommé *la Charité*, du port de quatre cent tonneaux ; en ayant donné aduis à la Compagnie, elle pria Monsieur de Ferari de se transporter au Havre pour le faire équiper, & pour ce sujet on luy enuoya vne lettre de change de vingt-deux mille liures pour le payement dudit Vaisseau.

Mais comme ce Nauire n'estoit pas suffisant pour contenir tout ce grand monde, l'on en acheta vn autre, du port de cinq cent tonneaux, nommé *le grand saint Pierre*. Le sieur du Plessis l'vn des Associez partit aussi-tost de Paris, accompagné des deux Escriuains destinez pour chaque Nauire, afin de les faire promptement equiper & les charger de toutes sortes de viures. L'on n'oublia pas en mesme temps de se fournir de seize milliers de poudre dans Paris,

que l'on fit paſſer au milieu de tous les dangers des gens de guerre, qui couuroient la campagne. Ils arriuerent heureuſement au Havre, par la ſage conduite de Monſieur d'Eſmanuille l'vn des Aſſociez.

Il ne falloit plus que diſpoſer tout ce grand monde pour partir; l'on fit premierement la reueuë de tous ceux qui s'eſtoient enroolez, dans les Iardins de l'Arcenal; on leur aſſigna le iour du depart; on l'afficha par toute la ville, afin d'y faire diſpoſer vn chacun: ce deuoit eſtre le dix-huictiéme de May, veille de la Pentecoſte. Tout le monde a ordre de porter ſon equipage à l'Hoſtel d'Argenſon où demeuroit Monſieur le General, afin de le porter delà dans les grands bateaux au port de l'Eſcole, où l'on ſe deuoit embarquer, pour euiter les mauuaiſes rencontres ſur les chemins à cauſe de la guerre.

CHAPITRE IV.

Fautes bien remarquables dans cét embarquement, qui ont eſté en partie cauſe de ſon malheureux ſuccez.

LA premiere faute que l'on a faite dans cét embarquement, a eſté que l'on a trop multiplié le nombre des Officiers de guerre, qui font autant de perſonnes inutiles dans vn commencement d'eſtabliſſement; qui ne ſeruent qu'à conſommer les viures, qui ſeroient beaucoup mieux employez pour la nourriture de ceux qui doiuent eſtre deſtinez au trauail & pour labourer la terre. Car outre la perſonne des Capitaines, chacun d'eux auoient deux valets, chaque Lieutenant & Enſeigne chacun vn, pas vn deſquels ne rendoit aucun ſeruice à la Colonie, ſinon pour apporter du deſordre & en conſommer les viures. *Premiere faute.*

D'ailleurs, il n'eſtoit pas beſoin de tant de Capitaines & d'Officiers pour conduire des gens au trauail; il ne s'agiſſoit pas là de combattre contre des Ennemis en bataille

rangée, mais de foüir la terre & de la défricher. Il falloit bien plûtoſt mettre tout ce monde par brigades, ſous la charge de perſonnes experimentées au trauail, & qui en fuſſent les conducteurs ou Commandans, comme on les appelle dans les Iſles. Ce n'eſt pas qu'il ne fuſt neceſſaire d'auoir quelque ſoldateſque, peut-eſtre vne cinquantaine ſous la charge d'vn Capitaine & autres Officiers, diuiſez en deux brigades; l'vne deſtinée à la garde du Fort & des magaſins, pendant que l'autre ſeruiroit d'eſcorte aux gens de trauail, crainte des inſultes des Sauuages, deſquels il ſe faut touſiours défier, quelque teſmoignage d'amitié qu'ils vous montrent. Voila donc vn grand defaut, car il faut conſiderer que tous les Officiers, tant du Regiment que des Gardes de Monſieur le General & leurs valets, faiſoient entre tous cent trente ſix bouches inutiles, qui n'euſſent pas voulu ſeulement remuer vne peſlée de terre.

ſeconde faute. La ſeconde faute tres conſiderable, c'eſt le manquement du choix des perſonnes que l'on a fait paſſer pour le trauail, car en verité il n'y en auoit pas parmy tout ce grand monde de quatre ou cinq cent, qui ont eſté enroolez, cinquante capables de ſupporter la moindre fatigue. Les Meſſieurs de la Compagnie s'eſtoient trop facilement confiez à certains perſonnages pour les enrooler, qui ſans conſideration auoient receu toutes ſortes de perſonnes. Les peres qui auoient des enfans incorrigibles, eſtoient bien aiſes de s'en décharger par cette rencontre. Il y auoit quantité de ieunes enfans, qui n'eſtoient propres qu'à cauſer du deſordre; grand nombre de gens qui auoient fait faillite, qui n'ayant plus dequoy viure en France, croyoient qu'ils trouueroient là toutes ſortes de biens en abondance, ſans mettre la main à l'ouurage, & ces perſonnes n'ayant iamais fait aucun trauail, n'eſtoient pas capables de rendre du ſeruice. Pluſieurs ieunes débauchez, plus propres à filouter qu'à ſe donner tant ſoit peu de peine pour le trauail. Il y auoit des Moines Apoſtats, qui ne pouuans ſupporter la diſcipline du Cloiſtre, auoient quitté le froc & paſſoient en habit ſeculier. Et le pire de tout, quantité de femmes. Il eſt vray, qu'il y auoit des familles entieres, gens de bien,

&

& consequemment il y auoit des femmes d'honneur qui passoient auec leurs marys ; mais il y en auoit bien d'autres qui par leur mauuaise vie, suffisoient pour attirer sur la Colonie la colere de Dieu. Il est bien vray que quelques vertueuses filles, sous la conduite d'vne sage Matrone, voulurent estre de la partie ; toutefois ie diray que la conduite de semblables gens est grandement inutile dans le commencement d'vn establissement, où on ne doit auoir que des personnes de fatigue, & de grand trauail. Il y auoit à la verité quelque peu d'Artisans, comme Massons, Charpentiers, Scieurs d'aix & semblables, mais en fort petit nombre ; de sorte que tout le reste estoit comme autant de personnes inutiles, qu'il falloit pourtant faire subsister.

Que pouuoit-on attendre de tout ce monde, sinon qu'au lieu d'vn establissement solide, vne destruction entiere de tout ce grand dessein ? On alloit en ce pays pour y establir le Christianisme & pour prescher l'Euangile aux pauures Indiens, pour les attirer à la connoissance de la verité : & on ne menoit que des personnes, qui par leur mauuaise vie & par leur mauuais exemple estoient capables de les en détourner. Il ne faut donc pas s'étonner si tout a reüssi au contraire de ce qu'on esperoit ; Dieu n'a pas voulu donner sa benediction, où il y auoit tant de personnes propres pour attirer sa vengeance.

CHAPITRE V.

Depart de Paris, & la mort de Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault.

LE iour du depart estant arriué qui fut, comme i'ay déja dit, le dix-huictiesme de May 1652. veille de la Pentecoste, ainsi qu'il auoit esté arresté par la Compagnie; Monsieur le General qui auoit assez d'experience dans les choses de la guerre, craignant que les troubles qui estoient alors tres-grands dans Paris, n'apportassent de l'obstacle

à l'Embarquement, & que quelques factieux qui ne demandoient en ce temps là que de pescher en eau trouble,& que sous ombre qu'on embarquoit du bagage, ils ne prissent occasion de dire que l'on fuyoit de Paris, & que l'on portoit des rafraichissemens à ceux qu'ils appelloient ennemis, donna ordre à tous les Officiers de la Colonie, de se trouuer sur le bord, pour y faire garder l'ordre & empescher la confusion: outre cela il fit venir quelques Suisses de son Altesse Royale, qui s'y estant trouuez le tout alla le mieux du monde. Chacun portoit son bagage dans les bateaux destinez pour aller iusqu'à Roüen, auec vne ioye qui ne se peut exprimer; ce qui donnoit de l'estonnement à tout le monde qui accouroit de toutes parts pour voir cét embarquement. Il arriua pourtant vn incident qui y pensa donner quelque retardement; c'est que l'on fit sortir de l'Arsenal vn chariot chargé de munitions de guerre, qui estoient necessaires à la Colonie. Quelques Bateliers & semblables gens s'en estant apperceus, croyans rendre vn grand seruice, s'en saisirent, disans qu'on les portoit aux Mazarins. Ils le conduisirent au Palais d'Orleans, faisans grand triomphe de leur prise imaginaire. Monsieur le General en estant auerty, s'y transporta aussi-tost auec quelques vns des Seigneurs associez; où ils saluërent son Altesse Royale. Ils prirent sujet de l'entretenir touchant cette entreprise; son Altesse en fut grandement satisfaite, Elle les encouragea de continuer dans leur genereuse resolution, leur promettant sa protection, & leur fit en mesme temps rendre le chariot qui fut conduit aux bateaux.

Qui pourroit maintenant exprimer la ioye de tous ceux qui s'embarquoient, & en mesme temps les regrets & les larmes des amis, qui les venoient accompagner? Quels embrassemens des vns & des autres en se disant le dernier Adieu, pour ne se reuoir iamais? I'ayme mieux le laisser à penser que d'en dire trop peu, deux millions de personnes en ont esté témoins.

Tout le monde estant embarqué l'on passa le Pont Rouge sur les huict heures du soir du costé du Pré aux Clercs;

l'on moüilla l'anchre au milieu de la Riuiere, entre la Porte de la Conference & le mesme Pont, où Monsieur le General & ses Associez s'embarquerent les derniers. Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault fit paroistre en ce iour, aussi bien que pendant tout le temps qui a esté employé pour former cette Compagnie, son zele & son ardeur. On demeura à l'anchre iusqu'à vne heure apres minuit : mais comme ce bon Seigneur entre les autres auoit vn ardent desir de partir, s'imaginant qu'il ne seroit iamais assez tost dans le païs, il donna ordre à quelques Officiers d'aller querir les Mariniers pour leuer l'anchre.

Ce fut vne heure fatale pour luy & pour toute la Colonie, qui mettoit vne partie de son heureux succez sous sa sage conduite. Ma plume l'oserois tu bien écrire? Ie tremble & ie fremis quand i'y pense ; non ie ne le puis faire sans fondre en larmes, & que mon cœur ne soit entierement saisi : ce braue Seigneur auoit gagné mon affection, sous la conduite duquel i'auois consacré ma vie à Dieu pour l'aller exposer auec luy dans ces païs si éloignez, & dans le dessein qu'il auoit de la conuersion de ces pauures Infideles.

L'anchre estant leué selon son desir, les bateaux commencoient déja à prendre leur route, auec vn témoignage de ioye extraordinaire de tout le monde ; mais nous fusmes arrestez tout court par vn malheur qui ne se peut exprimer pour luy & pour toute la Compagnie. La Garde qui estoit à la Porte de la Conference se vint ranger sur le bord de l'eau, qui, quoy qu'elle sceût bien quel estoit cét embarquement, & le dessein pour lequel il estoit entrepris, ne laissa pas de faire arrester pour satisfaire à leur charge. Quelques Officiers de la Colonie se presenterent par ordre de Monsieur le General pour leur en rendre compte ; mais Monsieur l'Abbé ne se contentant pas de cela, voulant faire paroistre son soin & sa vigilance pour faire executer les mesmes ordres du General, ayant oüy le bruit qu'on faisoit, demande ce que c'estoit ; on luy en dit la raison, il veut luy mesme aller parler à eux, & comme sa veuë n'estoit pas des meilleures, voulant passer d'vn batteau à l'autre sans s'aider de l'appuy de quelqu'vn, & comme il

y auoit vn grand espace entre les deux bateaux, le pied luy manqua, & tomba dans cét espace. Il ne fut pas plûtost tombé que les bateaux se reioignirent ensemble, ostant tous les moyens de le pouuoir secourir: quelqu'vn des Mariniers plus experts & bon nageur, exposa sa vie en se iettant en l'eau dans ce mesme espace, pour tascher de sauuer celle d'vn si grand personnage, mais ce fut en vain.

Ce fut vn furieux coup de massuë, tout le monde en demeura presque assommé, la ioye du départ fut bientost changée en larmes, l'on n'entend que soûpirs & que sanglots parmy toute la Colonie, qui font fendre les cœurs les plus constans; & pour moy il faut que i'auoüe que ie demeuray tellement interdit & hors de moy-mesme, que ie pensay mourir; mais ayant repris mes esprits, i'adoray les iugemens de Dieu, & l'ordre de sa prouidence adorable, sans laquelle rien n'arriue en ce monde.

Ces premiers mouuemens estant passez, Monsieur le General, qui d'abord fut surpris de ce coup, apres auoir repris ses esprits, fit paroistre, que quoy qu'il eut passé vne grande partie de sa vie dans les commandemens de la guerre, il n'auoit pas moins la qualité de tres-bon Orateur. Car éleuant sa voix au milieu de cette troupe affligée, il luy parla auec tant d'ardeur & de zele sur cét accident inopiné, leur remontrant que rien ne se fait icy bas sans l'ordre de la prouidence de Dieu; que sa bonté s'estant contentée des peines qu'il auoit prises pour l'establissement de la Colonie, l'en vouloit recompenser; cette mort ne luy pouuant estre fatale, puis qu'il estoit mort dans vne entreprise, où il n'auoit pour but que la gloire de Dieu.

Ce discours prononcé auec ardeur, rassura entierement les esprits, chacun fit de nouuelles resolutions de le suiure par tout: & voyant que l'on ne pouuoit auoir le corps, il commanda de continuer la route pour s'écarter de Paris & empescher que quelques-vns ne voulussent quitter leur entreprise. Il n'y eut que quelques domestiques du Défunt, au nombre de trois ou quatre, qui voulurent se retirer, ce qui ne leur fut pas refusé.

Voila le premier preiugé de tous les malheurs & de tous

les desastres arriuez à cette infortunée Colonie. Les intentions de tous ceux qui ont passé dans le païs, n'ont pas eu sans doute toute la pureté requise; aussi Dieu n'a pas permis que ce grand homme, que l'on ne meritoit pas, vist & fust témoin oculaire de tant de malheurs qui l'ont trauersée; les pechez sans nombre ayant irrité la Iustice vengeresse de Dieu, que toute la Colonie a iustement ressenty.

On alla moüiller l'anchre au dessous des bons Hommes, où à cause de la solemnité du iour de la Pentecoste, on dressa vn Autel dans le bateau pour celebrer les diuins mysteres, tant pour satisfaire à l'obligation de l'Eglise, que pour prier Dieu pour l'ame du Défunt. Vn des Ecclesiastiques, appellé Monsieur Bouchet, fit à la fin de la Messe vne docte exhortation sur cette mort, où il fit paroistre sa doctrine & son zele, qui ne seruit pas peu pour affermir derechef les esprits dans leurs résolutions. Apres cela nous passasmes le Pont de saint Cloud, où Monsieur le General fut visité par quelques-vns de Messieurs les Associez de Paris qui auoient appris cette triste nouuelle, & craignoient que cela n'eust apporté quelque refroidissement, ou causé quelque desordre parmy cette grande multitude; c'estoit Messieurs de Bragelonne & Potel, le dernier desquels estoit inconsolable pour l'amitié toute particuliere qui estoit entre luy & le Défunt. Ils apporterent vne grande ioye à toute la Colonie. Ils eurent grande conference auec Monsieur le General & les autres Associez; & apres s'estre encouragez les vns les autres, ils se quitterent vers saint Denis, & on continua la route.

Eloge de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault.

AInsi mourut ce grand personnage en la quarante-deuxiéme ou quarante-troisiéme année de son âge, plein de merite & de gloire, regretté vniuersellement de tout le monde, dans le commencement d'vne si haute entreprise, qu'il auoit dés long-temps projettée; & qui a donné sujet

à plusieurs d'adorer les iugemens de Dieu qui sont inconceuables. Ie n'ay que faire de publier son illustre naissance, estant des plus anciennes Noblesses du Vexin le François ; mais qui estant le cadet de sa maison fut mis dans les estudes, où dés aussi-tost il fit paroistre la viuacité de son esprit, n'ayant perdu aucun temps sans faire quelque progrez. Il s'auança de telle sorte, qu'il prit tous les degrez dans l'Vniuersité de Paris, paroissant tousiours des premiers. Et comme il auoit pris resolution de prendre Iesus-Christ pour partage, il prit les Ordres sacrez purement pour seruir à Dieu ; & afin de le faire auec plus d'auantage, il se mit sur les bancs, pris le degré de Docteur, s'associant à la tres-noble Maison de Nauarre. Il remplit hautement ce degré, se faisant paroistre dans toutes les rencontres & dans toutes les occasions. Il ne se contenta pas de la seule Theologie, il s'estoit rendu tres-sçauant dans toutes les belles lettres, & parloit vniuersellement de tout. Il n'estoit pas ignorant de l'Astrologie, d'où il auoit tiré quelque conjecture de quelle façon il deuoit mourir. Plusieurs luy ont ouy dire qu'il entreprenoit ce voyage auec vn grand courage, quoy qu'il fût menacé d'y mourir d'vne mort violente, & par eau, en trauaillant pour la Foy, mais que quand il deuroit mourir de mille morts encore plus estranges, il ne laisseroit pas de s'embarquer & de trauailler pour ce dessein. Il y a veritablement trauaillé : car depuis qu'il s'est associé à Monsieur de Royuille, tout le monde est témoin de ses trauaux qu'il a continué iour & nuit, sans se donner aucun repos pour faire reüssir ce dessein. C'estoit vn concours perpetuel de monde dans la maison des bons Enfans des Peres de la Mission, où il s'estoit retiré. Personne ne sortoit d'auprés de luy qui ne fût satisfait ; aussi il auoit gagné le cœur de toute la Colonie, qui se seroit sacrifiée pour luy. Enfin, ayant heureusement conduit cette entreprise au poinct où elle estoit, comme il se promettoit de faire des merueilles dans ce païs pour le salut de ces pauures Indiens, auec les Prestres qu'il auoit associés auec luy, y voulant employer tout son bien, il est prest de voir l'accomplissement de ses desirs, il le touche déja

du doigt ; mais Dieu qui diſpoſe de toutes choſes ſelon ſon bon plaiſir ſe contente de ce qu'il a déja fait & de ſa bonne volonté, l'appellant à ſoy par ce genre de mort ſi funeſte, qui ne luy peut eſtre que tres-fauorable, puis que la mort des Iuſtes eſt precieuſe deuant Dieu, de quelque façon qu'elle puiſſe arriuer.

CHAPITRE VI.

Continuation du voyage iuſqu'au Havre de Grace.

ON arriua ſur les ſix heures du ſoir à ſaint Germain en Laye, où l'on moüilla l'anchre le long d'vne petite Iſle, où tout le monde eut la liberté de deſcendre pour s'y recreer ; pluſieurs des Officiers furent à ſaint Germain pour y viſiter leurs amis. Le lendemain Monſieur le General s'y tranſporta pour aller rendre ſes deuoirs à leurs Majeſtez, qui y eſtoient alors, deſquelles il fut tres fauorablement receu, & prirent grand plaiſir d'entendre parler de cette grande entrepriſe ; en ſuite il retourna au bord en la compagnie de Meſſieurs l'Abbé de la Boulaye & du Fay qui eſtoient depuis peu arriuez de Paris.

Tous furent conſolez de la viſite de ces Meſſieurs, & ſur tout les Eccleſiaſtiques, qui eſtoient demeurez ſans Chef, leur reſtant vn doute dans l'eſprit touchant leur pouuoir apres la mort de Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault, qui l'auoit obtenu tres-ample pour luy & pour ſes Preſtres aſſociez. Monſieur l'Abbé de la Boulaye leur donna toute aſſeurance ſur ce ſuiet, & parce qu'il s'agiſſoit d'eſlire vn Chef, il tira à part Monſieur Bouchet, il me fit auſſi l'honneur de m'appeller dans cette conference, pour ſçauoir nos ſentimens ſur ce ſuiet. Il ietta donc les yeux ſur Monſieur Bouchet, qui à la verité auoit toutes les qualitez pour en faire vn digne ſucceſſeur du Défunt, & ſur moy qu'il regardoit peut-eſtre à cauſe que i'eſtois plus auancé en

âge, ſans aucune autre qualité qui me pût rendre conſiderable pour ſucceder dignement à cette charge, que ie n'ay iamais ſouhaittée, ayant proteſté audit ſieur Abbé de la Boulaye qu'il ne pouuoit faire vn choix plus digne que celuy du ſieur Bouchet, à qui ie donnois volontiers mon ſuffrage, parce que ie connoiſſois en conſcience qu'il le meritoit, & que ie ferois touſiours gloire de luy obeïr tres-ponctuellement, non ſeulement à luy, mais à qui que ce fût qu'ils eſtabliroient pour remplir cette grande & tres penible charge.

On leua l'anchre de ſaint Germain le Lundy 20. May ſur les dix heures du matin, apres que l'on eut entendu la Meſſe à cauſe de la Feſte. Monſieur le General mit pied à terre à Meulan, pour rendre viſite au Gouuerneur de la ville, où apres luy auoir rendu ſes ciuilitez, il ſe rembarqua. Monſieur le Gouuerneur ne l'ayant pû arreſter, le fit conduire l'eſpace de deux lieuës par ſon frere, en beuuant pluſieurs ſantez.

On alla moüiller proche vn village appellé *Trie*; de là on fut diſner à Mante, & moüiller ſur le ſoir à vne petite Iſle vers les Andelys. Le vingt-deuxiéme on moüilla proche vne petite Iſle entre Elbeuf & ſaint Gilles, à trois ou quatre lieuës de Roüen, où Monſieur le General fit la reueuë de tout ſon monde, & en renuoya enuiron cinquante, que l'on auoit reconnus ne pouuoir eſtre qu'à charge à la Colonie. Le 23. on arriua à Roüen ſur les trois ou quatre heures apres midy, où l'on ſeiourna iuſques au Mardy ſuiuant. Pendant ce temps Monſieur le General fut rendre ſes deuoirs à Monſeigneur le Duc de Longueuille, Gouuerneur de la Prouince, qui luy témoigna toutes les bonnes volontez qu'il pouuoit eſperer d'vn Gouuerneur de Prouince & d'vn Prince, l'ayant aſſeuré que tout ce qui auoit concerné cette Colonie luy auoit eſté en tres grande recommandation, & qu'il auoit fait paſſer les munitions, que l'on auoit enuoyées au Havre, ſans que l'on deût auoir aucun ſuiet de craindre, le loüant de ſa genereuſe entrepriſe & de ſes Aſſociez. Il fut regalé par les principaux de la Ville, qui eſtoient ſes parens ou ſes alliez. Cependant on

on ne perdoit point de temps, car on faisoit charger le bagage dans les trois petits vaisseaux que l'on appelle des *Gribannes*, qui seruent d'ordinaire pour transporter des marchandises de Rouën au Havre. On s'y embarqua le Mardy au soir 28. May, pour estre prest à partir le lendemain au matin, à la reserue de cent hommes, qui furent enuoyez par terre sous la conduite du sieur Cotté, Lieutenant de Barro, parce que les Gribannes n'estoient pas suffisantes pour tenir tant de monde. On leua l'anchre du Port de Rouën le Mercredy 29. à dix heures du matin. La premiere Gribanne estoit commandée par Monsieur le General; la seconde par le Capitaine Colonel du Mesnil; & la troisiéme par le sieur de Maucour. Comme l'on passoit proche le *Tailly*, lieu de plaisance, Monsieur le Comte de Montiuillier fit arrester les Gribannes, & fit prendre terre à Monsieur le General, à ses Associez & aux Officiers de la Colonie, qu'il mena dans son Chasteau, où il les regala d'vne splendide colation. Il le vouloit retenir cette nuit auec toute sa compagnie, mais Monsieur le General qui vouloit auancer chemin, prit congé de luy apres plusieurs embrassemens, en témoignage de leur ancienne amitié.

Chacun s'estant rembarqué, on alla moüiller proche la celebre Abbaye de Iumieges, où le Ieudy, iour de la Feste du tres-saint Sacrement de l'Autel, Monsieur le General fit mettre pied à terre à toute la Colonie, pour aller entendre Messe dans cette Abbaye; ce qui fut cause qu'on leua l'anchre fort tard, cela n'empescha pas d'aller coucher à Quillebeuf. En passant par Caudebec, on est obligé d'y changer de Pilotes, qui s'obligent de conduire les vaisseaux iusques à Honfleur, dautant qu'ils ont vne connoissance plus particuliere des routes de la Riuiere, laquelle estant fort prés de son embouchure dans la mer, est remplie de plusieurs rochers & bancs de sable tres-dangereux; & de fait, on experimenta le danger qu'il y a de passer en cét endroit, car la Gribanne, dans laquelle estoit Monsieur le General, pensa faire naufrage; il sembloit qu'il n'y eust plus de ressource, si luy seul

sçauant dans les mauuaises rencontres de la mer, n'y eust apporté remede. Le Pilote n'ayant pas pris son temps de reuirer comme il faut, n'estant pas à plus de deux portées de mousquet de Quillebeuf, alla donner contre vne roche par trois fois, & s'écria que tout estoit perdu. Chacun se mit en prieres, & plusieurs se saisirent de ce qu'ils purent pour leur aider à se sauuer. Monsieur le General ne s'épouuenta point, il fit prendre promptement vne anchre, auparauant que le vaisseau donnast vn quatriéme coup, qui l'eust mis tout en pieces; quoy que cette anchre ne fut pas iettée assez adroitement, elle ne laissa pas d'arrester tant soit peu le vaisseau, & l'empescha de choquer. On en ietta vne seconde si à propos, qu'elle arresta tout, & donna le moyen de se retirer du danger; dequoy l'on rendit graces à Dieu sur le champ. De là on vint moüiller prés de Quillebeuf, où l'on s'arresta iusqu'au lendemain Samedy. L'on changea derechef de nouueaux Pilotes pour conduire iusqu'à la rade du Havre, où l'on arriua heureusement le mesme iour. On y demeura à l'anchre iusqu'au Lundy, que Monsieur le General eut obtenu de Monsieur le Gouuerneur du Havre, de faire entrer les Gribanes dans le port, parce qu'elles ne pouuoient demeurer en asseurance à la rade, pour estre de trop petits vaisseaux, qui n'auoient pas leur charge à cause des vents d'aual, qui donnent trop sur cette rade, les grands vaisseaux y demeurans auec assez de peine.

Les trois Gribannes entrerent le Lundy troisiéme de Iuin dans le Port du Havre. Monsieur le General y estoit allé dés le Dimanche, apres auoir enuoyé son Maior rendre les ciuilitez à Monsieur le Gouuerneur. Il luy témoigna qu'il y seroit le tres-bien venu, auec vne ioye toute extraordinaire. Il auoit receu ordre de Madame la Duchesse d'Eguillon, de luy rendre tous les honneurs possibles, & de luy permettre tout ce que l'on peut en semblables occasions, & à toute la Colonie. De fait, il s'y est comporté de telle sorte pendant le seiour que l'on y a fait, qu'il luy a presque deferé en tout. Il luy auoit mesme donné la liberté d'entrer dans la Citadelle, auec tel nom-

bre de perſonnes qu'il vouloit, ſans qu'on s'enquiſt qui ils eſtoient. Monſieur le Gouuerneur de la Tour, qui eſt à l'entrée du Port, luy en fit tout de meſme, comme auſſi tous les Officiers à l'exemple de leurs Chefs.

CHAPITRE VII.

Ce qui s'eſt paſſé pendant le ſeiour au Havre.

L'On croyoit qu'eſtant arriué au Havre, on trouueroit les vaiſſeaux à la rade, & qu'il n'y auroit qu'à ſortir des Gribannes pour s'embarquer dans les grands Nauires. C'à eſté icy vne faute notable, & qui a eſté en partie cauſe de la ruïne de la Colonie. Il n'y auoit que celuy de la Charité qui fuſt parfaitement équippé, le grand ſaint Pierre ne l'eſtoit pas encore, & ne fut preſt d'eſtre mis en rade de trois ſemaines : ce qui cauſa de grands frais à la Compagnie. Il fallut faire, auparauant que de ſortir du Port, conſommer les viures qui auroient bien ſeruy dans le païs, & auroient empeſché de perir de neceſſité cinq cent perſonnes qui y ont pery. Pendant ce temps, il fut permis aux Officiers de prendre chambre dans la ville, auſquels on donnoit de deux iours en deux iours leur ſubſiſtance en argent, le reſte de la Colonie, prenoit ſa ration dans les Gribannes. *Faute notable.*

Ce retardement apporta beaucoup de maux ; car ceux qui paſſoient à leurs frais en qualité d'habitans, faiſoient de grandes dépenſes dans les cabarets, où ils mangerent ce qui leur eut donné moyen de ſubſiſter dans le païs, car viuans dans l'oiſiueté ils ne s'occupoient qu'à iouër & à faire la débauche. La pluſpart auſſi du ſimple peuple, vendoit tout ce qu'il auoit de hardes, pour auoir dequoy aller dans les tauernes, & ainſi ils ſe dénuerent entierement de ce qu'ils auoient.

Ce fut pendant ce temps d'oiſiueté qu'il arriua beaucoup de deſordres à cauſe des filles & des femmes, qui

Faute notable,

estoient dans la Colonie ; c'est encore vne des grandes fautes, que font ceux qui commencent de semblables establissemens. On ne se doit charger de ce sexe, que quand on est parfaitement estably.

La Compagnie auoit en quelque façon preueu à cela, car on auoit pris resolution de mener quelques vertueuses filles, de celles qui estoient esleuées par Madamoiselle Poulaillon ; mais comme l'on eut consideré de plus prés cette affaire, on iugea à propos qu'il les falloit differer pour le second embarquement ; ce qui auoit esté fait tres iudicieusement, comme l'experience l'a fait connoistre. Neantmoins quelques Damoiselles particulieres eurent ce priuilege de passer dans la Colonie, parce que leur Directeur deuoit passer dans le païs. Il y auoit entr'elles vne mere, femme d'vn âge déja auancé, & considerable pour sa vertu ; elle auoit sa fille âgée seulement de 16. ou 17. ans, assez belle, vne de ses compagnes de mesme âge & vne autre. Comme ces Messieurs, entr'autres Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, les eurent veuës, ils iugerent à propos de les prier de vouloir differer, comme aux filles de Madamoiselle Poulaillon. Mais ne pouuans souffrir ce refus, elles interposerent l'authorité de leur Directeur, qui se voyant raisonnablement refusé, prit occasion de retirer sa parole qu'il auoit donnée à Monsieur l'Abbé de Mariuault, depuis plus de huict mois ; ce qui obligea ledit sieur Abbé & la Compagnie de luy accorder sa demande. Il est vray qu'elles promirent de ne pas passer aux frais de la Compagnie, mais comme habitantes à leur propres frais. (ce qu'elles n'ont pas fait pourtant) On fut contraint de les renuoyer du Havre, où peut-estre si elles n'estoient pas venuës si-tost, elles auroient passé auec quelques autres, qui n'arriuerent que la veille que l'on deuoit faire voile. On fut obligé de le faire, parce qu'elles causerent beaucoup de desordre ; tous les ieunes Associez qui passoient en qualité de Seigneurs, estoient tousiours auprés d'elles, quoy que la Mere fist tout son possible pour les veiller, elles ne laissoient pas de s'échapper & de se trouuer à des rendez-vous ; de sorte qu'elles estoient l'entre-

tien de toute la Colonie. De là arriuerent les ialousies entre ceux qui les frequentoient, ensuite les querelles, iusqu'à en venir aux mains. On leur faisoit mille affronts, iusqu'à leur ietter des pierres dans les feneſtres de leur chambre pendant la nuit. Enfin, Meſſieurs de la Compagnie voyans tout ce desordre, furent contraints de les renuoyer. En meſme temps, ce bon Eccleſiaſtique prit la meſme route, quittant ſon pieux deſſein. Pleuſt à Dieu qu'on euſt à la meſme heure renuoyé toutes celles, qui paſſerent, que l'on croyoit eſtre de legitimes épouses, mais que l'on a reconnu trop tard pour le bien de la Colonie.

Monſieur le General & les Seigneurs aſſociez, qui deuoient paſſer dans le païs, eſtoient logez tous enſemble dans vne meſme Hoſtellerie, & conferoient tous les iours de leurs affaires, en attendant ceux qui deuoient venir de Paris leur apporter de l'argent, qui leur eſtoit neceſſaire pour acheuer de ſatisfaire aux frais de l'embarquement. Dans cét interualle Monſieur de Bragelonne arriua au Havre; ce fut enuiron quinze iours auant l'embarquement: on ſçauoit bien qu'il auoit quelque bonne volonté pour cette entrepriſe, mais on ne pouuoit pas s'imaginer qu'vn homme de ſa qualité, euſt voulu s'expoſer aux euenemens fort douteux de l'établiſſement d'vne nouuelle Colonie, luy qui auoit exercé les plus belles Charges du Royaume; car dés l'âge de vingt-deux ans il auoit eſté Conſeiller au Parlement de Bretagne, enſuite Conſeiller au grand Conſeil, puis Maiſtre des Requeſtes, & enfin Conſeiller d'Eſtat & Intendant de Iuſtice dans la Generalité d'Orrleans. Il vint accompagné de Monſieur Potel, qui eſtoit ſon amy, comme il l'auoit eſté de feu Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault. Il fut prié de la Compagnie de prendre la place de Monſieur l'Abbé, & d'eſtre le premier Directeur dans le païs. Tous témoignerent de la ioye, de voir qu'vn homme de cette qualité, conſommé dans les affaires, vouluſt s'expoſer ainſi. On attendoit beaucoup de ſon experience auſſi bien que de ſa grande douceur, & qu'il auroit beaucoup de force pour gagner les eſprits, & pour apporter du temperamment & de la mo-

deration aux conſeils violens de beaucoup de ieuneſſe qui paſſoit auec luy.

Enfin Meſſieurs de Beſon pere du ieune Beſon, qui a paſſé dans le païs, de Gamar & Dugué, tous Aſſociez, arriuerent heureuſement au Havre, s'eſtant expoſés aux dangers de la guerre qui regnoit autour de Paris. Ils cauſerent de la ioye à toute la Colonie qui commençoit de languir parmy tant de retardemens. Ils apporterent de l'argent & enſuite tous les ordres neceſſaires qui deuoient eſtre gardez pour le bien de la Colonie.

Iuſques icy on n'a rien reconnu en Monſieur le General qui ne fuſt tres-loüable, & qui ne donnaſt eſperance que tout ne deuſt reüſſir heureuſement ſous ſa conduite; car il ne s'eſt point hauſſé dauantage pour tous les honneurs qui luy ont eſté rendus pendant la route depuis Paris. Il pouuoit tenir rang de General en preſence meſme de leurs Majeſtez à ſaint Germain, à Rouën à la viſite de reſpect qu'il rendit à Monſeigneur de Longueuille, ſur tout en ce lieu où il auoit toutes les habitudes, & où il eſtoit parfaitement bien allié. Il ſe pouuoit faire ſuiure en cette qualité, de tous les Officiers de la Colonie, & meſme de ſes Gardes, ce qui auroit fait vne grande ſuite, il ne l'a pourtant pas fait, ſe contentant d'vn ſeul homme & de quelques laquais.

Mais il s'échappa à la venuë de ces Meſſieurs, apres qu'on luy eut preſenté pour ſigner vne copie des articles accordés entr'eux à Paris, où il auoit eſté preſent, & les auoit ſignez, afin que cette copie fuſt portée dans le païs. Il proteſta qu'il n'en feroit rien, & qu'il auoit eſté violenté à Paris, que l'on auoit trop borné ſa puiſſance, & qu'il n'eſtoit General que de nom ſeulement. Iamais on ne luy put perſuader de la ſigner.

Il s'emporta auſſi quand on propoſa dans vne aſſemblée, de reformer le nombre des Officiers, & de reduire les Compagnies à quatre; il ne le put ſouffrir, mettant toute ſon eſperance au grand nombre de ſes Officiers, s'imaginant que delà dépendoit ſon affermiſſement dans le Generalat.

Tout estant pacifié entr'eux, les vaisseaux équipez tellement quellement; car pour dire la verité, c'est encore vne des grandes fautes qui ait contribué à la ruïne de la Colonie. On n'auoit pas mis dans les vaisseaux des farines pour subsister plus de trois mois dans le païs; il n'y auoit des viandes salées & des legumes que pour la trauerse; point de vin que deux ou trois pieces; point de sel ou bien peu; point de filets pour la pesche; point d'huile ny de chandelle pour éclairer pendant la nuit; point d'eau de vie ou bien peu. Enfin, il semble que l'on s'estoit proposé de faire perir sept ou huit cent personnes de gayeté de cœur; & tout cela, faute d'auoir commis des hommes d'experience, & pour s'en estre rapporté à des personnes qui paroissans zelez pour le bien de la Compagnie, ne songeoient qu'à leur propre interest. *Faute notable.*

Ces vaisseaux estant donc ainsi équipez, on les fit sortir du Port pour aller à la rade, où on demeura iusqu'au second iour de Iuillet, Feste de la Visitation de la sainte Vierge.

CHAPITRE VIII.

Ce qui s'est passé pendant que l'on a demeuré à la rade du Havre.

CE fut le Dimanche trentiéme de Iuin, deux iours auant nostre depart, que Monsieur le General & tous les Seigneurs de la Compagnie, tant ceux qui estoient venus de Paris, que ceux qui deuoient passer en l'Amerique, vinrent dans le bord de l'Admiral qui estoit le vaisseau de la Charité, quoy que plus petit que le grand saint Pierre. Dans cette rencontre ces Messieurs me témoignerent, que i'auois esté choisi de la Compagnie, tant de celle de Paris, que de celle qui estoit dans le vaisseau, pour prendre le soin du spirituel de la Colonie, à la place de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault. On m'en auoit bien donné auis de Paris, mais ie n'en faisois point d'estat, par-

ce que ie ne reconnoiſſois pas en moy les qualitez neceſſaires pour remplir dignement cette charge, ayant toûiours eu en horreur le deſir de ſuperiorité & de commandement. Ie ne pouuois gouſter cela, n'ayant ny la pieté ny le courage pour m'en acquitter dignement. Dieu qui void le plus profond des cœurs, m'eſt témoin que ie ne l'ay iamais ſouhaitté, & que i'ay eſté touſiours preſt de me ſoûmettre à quiconque m'euſt eſté donné pour Superieur.

Cependant ie fus contraint de ſubir le ioug, & en cette qualité ie fus prié de chanter ſur le bord vne Meſſe ſolemnelle du ſaint Eſprit; ce qui fut fait auec autant de ſolemnité, que l'on put pour le temps & pour le lieu, à la fin de laquelle ces Meſſieurs preſterent entre mes mains le ſerment de fidelité, iurans ſur les ſaints Euangiles, de demeurer fideles chacun dans l'exercice de la charge, dans laquelle il auoit eſté eſleu, & de procurer de tout leur pouuoir l'auancement de la gloire de Dieu & la predication de l'Euangile parmy les pauures Sauuages Indiens. Monſieur le General commença le premier, Monſieur de Bragelonne, comme le premier Directeur, le fit enſuite, ſuiuy de Monſieur du Pleſſis & des autres en leur rang.

Pendant que l'on demeura à la rade, on eut le temps de mettre toute la Colonie ſous la charge des Capitaines, tant ceux qui paſſoient aux frais de la Compagnie, que les habitans qui paſſoient à leur compte. Les premiers deſquels ſont obligez à toutes les fonctions de la guerre, pour la conſeruation de la Colonie; les autres ne deuans prendre les armes, que quand chacun eſt obligé de deffendre ſa vie dans les rencontres qui arriuent iournellement ſur la mer, & à la garde au rang de leur Compagnie, lors que l'on ſera dans le païs, pour ſe deffendre contre les efforts des Sauuages & de ceux qui voudroient attaquer la Colonie, & deffendre l'entrée du païs à ceux qui y voudroient entrer.

Ce meſme iour 30. Iuin, Monſieur le General & les Seigneurs de la Compagnie reglerent les Compagnies qui deuoient eſtre dans chaque bord. Il fut ordonné qu'il n'y en auroit que trois dans l'Admiral, non ſeulement, parce

qu'il

qu'il estoit plus petit, mais aussi à cause de la Compagnie des Gardes, qui est tousiours prés de la personne du General, & parce que plusieurs Volontaires & Habitans ont souhaité estre dans ce bord; c'est pourquoy il ne laissa pas d'auoir autant & plus de monde dans ce vaisseau, que dans le saint Pierre.

Le respect que Messieurs de la Compagnie portoient à Monsieur le General, fit, qu'ils le prierent de choisir les Compagnies à sa volonté. Il retint dans son bord, outre sa Compagnie des Gardes, le Maior, la Compagnie Colonelle de Dumesnil auec celles de Barro & de Casaut.

Monsieur du Plessis fut choisi d'vn commun accord pour commander le saint Pierre. Il auoit sous luy les Compagnies de Desrochers, de Maucour, Doudemare, d'Enanuille & d'Aigremont. Entre tous ces Capitaines, il y en auoit vn en chaque vaisseau pour commander l'équipage, & pour auoir la conduite de la nauigation, tant en allant qu'au retour des vaisseaux. Le Capitaine d'Alençon commandoit l'Admiral, & le Capitaine Tirel le saint Pierre, tous deux bons & experimentez pour la mer.

Les Associez qui portoient titre de Seigneurs de la Colonie, & qui passoient dans le païs, furent semblablement diuisez. Ceux qui demeurerent dans l'Admiral auec Monsieur le General, estoient Messieurs de Bragelonne, de Vertaumon, d'Esmanuille & le ieune de Beson. Dans le saint Pierre, outre le sieur du Plessis qui commandoit, estoient les sieurs de Ferrari, Isambert, de Villenauue, de Bar, & les deux ieunes de Nuissemans, auec la Damoiselle Hebert & ses sœurs.

Tout estant ainsi reglé, ces Messieurs de Paris se retirerent dans la ville, où Monsieur le General les accompagna pour la derniere fois, & pour y prendre congé de Monsieur le Gouuerneur; le reste des Seigneurs & des Capitaines se retira chacun dans son bord. Le lendemain Monsieur le General retourna dans le bord accompagné de ces Messieurs les Associez de Paris, qui n'y estoient retournez, que pour prendre congé de tous. Les embrassades ne furent point oubliées, accompagnées des larmes de

quelques-vns. C'estoit le premier iour de Iuillet, nous n'attendions plus que le vent propre pour appareiller & se mettre à la voile. Ce fut le lendemain, second iour de Iuillet Feste de la Visitation de la Vierge, de tres-bon augure, la Compagnie l'ayant prise pour sa Protectrice, si nous n'eussions attiré sur nous la colere de Dieu par nos crimes.

I'oubliois à dire que l'on mit dans chaque vaisseau deux Ecclesiastiques, pour auoir soin du spirituel; i'estois dans l'Admiral auec Monsieur Chasteau, & dans le saint Pierre estoient Messieurs Colsonet & Aleaume.

Auparauant que de faire voile, ie fis les prieres accoustumées au commencement de quelque voyage, pour implorer l'assistance Diuine; nous chantasmes l'Itineraire ordonné de l'Eglise pour semblable rencontre. Les prieres estant finies, ie fis vne exhortation pour encourager nostre monde. Ie pris mon suiet sur le commandement que Iesus-Christ fit à saint Pierre, *Duc in altum*, mettez les voiles au vent, conduisez vos vaisseaux en haute mer, faisant allusion à cette prodigieuse pesche, que firent les Apostres, à cause de celle des ames que nous deuions faire dans ces païs. On leua aussi-tost les anchres, & on fit voile sur les six ou sept heures du soir, apres auoir rendu les salues de nos canonades, tant à la ville, qu'au grand vaisseau du Roy appellé, *l'Annanas*, commandé par Monsieur de Dinan qui estoit à la rade.

CHAPITRE IX.

Depart du Havre, & commencement de la route.

AVant que de parler de nostre route, il m'a semblé à propos de ne pas oublier vne circonstance qui peut-estre donnera suiet d'en dire quelque chose en d'autres rencontres. Il restoit encore à Rouën quelque débris de la

Compagnie de feu Monſieur de Bretigny, c'eſt à dire quelques Marchands ſes Aſſociez, qui ayant ouy parler que Monſieur de Royuille, & les autres auoient obtenu du Roy vne nouuelle conceſſion du Cap de Nord par Lettres patentes qui caſſoient celles qui auoient eſté faites au feu ſieur de Bretigny, pour n'auoir pas executé dans le temps les choſes portées par ladite conceſſion qui luy en auoit eſté faite. Nous auons appris de pluſieurs que ſes Aſſociez luy auoient manqué de parole, ne luy ayant enuoyé aucun ſecours dans le temps qu'il falloit; ce qui a eſté en partie cauſe de ſa déroute, de ſorte que ces Meſſieurs auoient abandonné cette affaire, & delaiſſé comme vne choſe perduë. Neantmoins comme ils eurent appris qu'il ſe formoit à Paris vne nouuelle Compagnie pour le meſme païs, ils firent vn effort pour rentrer en poſſeſſion de ce lieu; ils équiperent vn vaiſſeau, quelques-vns de ceux qui auoient eſté auec le ſieur de Bretigny, & qui connoiſſoient la bonté & la fertilité du païs, s'offroient d'y retourner. L'embarquement ſe fit au Havre vers le mois de Ianuier, comme on l'a appris par vne des Gazettes de ce mois; mais comme ils ſçeurent que cette Compagnie s'auançoit fort, & qu'on eſtoit ſur le point de partir, ils firent vn nouuel effort, ayant fait équiper le Nauire du Capitaine Courpon de Dieppe, dans lequel ils firent embarquer enuiron cinquante hommes, & des rafraichiſſemens pour les porter au plutoſt, & donner ſecours à ceux qui eſtoient déja dans le païs.

Ils firent voile vers la ſaint Iean; mais il ne fut pas plutoſt démaré de la rade de Dieppe, qu'il fut pourſuiuy par vne fregate d'Oſtende, qui luy donna la chaſſe plûs de vingt-quatre heures. Il ne pouuoit euiter ſa perte, s'il n'euſt relaſché à la rade du Havre, en ſe venant mettre à l'abry de nos vaiſſeaux. Cette fregate le pourſuiuy juſqu'à la portée du canon; voyant ſa priſe échappée, il ſe contenta de luy enuoyer cinq ou ſix volées de canon, auſquelles le ſieur Courpon reſpondit ſur le champ, en gagnant toûiours païs; & qui arriua le Samedy 29. Iuin que l'on commençoit d'appareiller pour le depart.

L'on ſceut alors quel eſtoit ce vaiſſeau ; ce qui obligea pluſieurs, entr'autres Monſieur de Dinan, Capitaine de l'Annanas, de s'entremettre vers le ſieur Courpon, pour le perſuader de s'accommoder auec la Compagnie, ou au moins s'il ne vouloit pas, qu'il promiſt de porter les affaires à la douceur ; autrement qu'il auroit Monſieur le General & toute la Colonie pour ennemy. Ce qu'il luy promit ; mais il ne voulut auoir aucune entreueuë auec Monſieur le General, ny auec aucun de ſes Aſſociez, ſe tenant touſiours ſur ſes gardes. Les vaiſſeaux eſtans preſts à faire voile, Monſieur le General luy enuoya ſon Maior, pour le ſommer de ſe ioindre à luy, ou de s'acquitter de la promeſſe qu'il auoit faite à Monſieur de Dinan, ou qu'il le traiteroit comme ennemy. Apres que le ſieur Courpon eut beu à ſa ſanté, il fit reſponſe au Maior, qu'il auoit receu lettres de ceux qui l'auoient freté pour le faire partir au plutoſt, & qu'il menaſt ſon monde dans Cayenne, que c'eſtoit vn ordre qu'il garderoit inuiolablement, & que pourtant il ne laiſſeroit pas d'eſtre ſon tres humble ſeruiteur ; qu'il le pouuoit aſſeurer qu'il porteroit toutes choſes à la paix, & exciteroit ces Meſſieurs à vn paiſible accommodement : il honora Monſieur le Maior d'vn coup de canon à la ſortie de ſon vaiſſeau. Il fit voile auec nous pendant le paſſage de la Manche pour ſa ſeureté, eſtant toûiours en défiance, & ne s'approchant pas plus prés de nos vaiſſeaux que de la portée du canon. Il nous quitta à la ſortie de la Manche pourſuiuant ſa route, s'écartant tant ſoit peu de la noſtre, comme ie feray voir.

Tout eſtant appareillé on fit voile, comme i'ay dit, le iour de la Viſitation. Ce qu'on put faire ce iour là fut de doubler le Cap de Cau, qui fait la pointe de la rade du Havre, & aller moüiller à deux ou trois lieuës ou enuiron. Le Mercredy ſuiuant 3. de Iuillet le temps eſtoit nebuleux, & il faiſoit vn grand broüillas. On leua l'anchre vers les trois heures apres minuit, le vent eſtant Nord, quart de Noroüeſt, à trois lieuës du Cap de Cau, comme i'ay dit. Ce iour on reuira & on courut Oüeſt & Noroüeſt, ſans rien auancer.

Ce mesme iour ie reglay les prieres qu'on deuoit faire soir & matin sur les deux bords ; où chacun estoit obligé d'assister, tant les Seigneurs & Officiers que le peuple, si on n'en estoit empesché par quelque infirmité, ou par quelque affaire d'importance, qu'on ne pouuoit pas quitter ; ce qui a esté assez exactement gardé pendant tout le voyage.

Les iours de Dimanches & les Festes, on faisoit le seruice Diuin comme dans nos Eglises, excepté que ie n'offrois pas le saint sacrifice pour les dangers où ie me serois exposé de respandre le precieux Sang, la mer estant trop inconstante. Ie faisois l'Eau-beniste, le Prosne & des exhortations. Nous chantions Vespres assez solemnellement; ce qui contentoit merueilleusement nostre monde, & l'équipage qui n'auoit iamais veu cela. Quand quelqu'vn mouroit, nous chantions l'Office des Morts, & on prioit Dieu pour son ame de mesme que si l'on eut esté sur terre.

Ce iour là mesme ie priay Monsieur le General & Messieurs ses Associez, d'interposer leur authorité pour empescher les blasphemes qui ne sont que trop ordinaires parmy vne troupe ramassée de toutes conditions de personnes, la pluspart desquels auoient passé vne partie de leur vie dans les armées. Ces Messieurs firent pour ce suiet des Ordonnances, qui deuoient estre affichées au grand Mats selon la coustume; ce qui ne se fit pas pourtant. Ie creus d'abord que Monsieur le General vouloit gagner son monde par amour, & qu'il se confioit que nous les gagnerions par nos exhortations. Et de fait, i'ay parlé, & Dieu a répandu ses graces, nous auons veu en peu de temps vn changement notable.

I'ay trouué deux raisons pour lesquelles ces Ordonnances n'ont point esté publiées. La premiere, c'est que ceux qui deuoient montrer l'exemple les premiers & les plus considerables de la Colonie, estoient les plus grands blasphemateurs ; la seconde & principale raison, c'est que ces Ordonnances ne pouuoient estre publiées qu'au nom du Roy & des Seigneurs de la Compagnie, & Monsieur le Ge-

neral vouloit au contraire, qu'elles ne fuſſent publiées qu'en ſon nom, ſans parler des Seigneurs de la Compagnie, & ainſi elles ne furent point publiées.

Le Ieudy quatriéme de Iuillet nous continuaſmes noſtre route auec aſſez de peine, à cauſe du mauuais temps qui nous fit tournoyer dans le détroit de la Manche, tantoſt d'vn bord, tantoſt de l'autre vers les coſtes d'Angleterre, puis vers celles de France. Il ſeroit ennuyeux de marquer les démarches de chaque iour, il ſuffit que cela ſoit dans le Iournal du Pilote. Ie remarqueray ſeulement les choſes qu'il faut obſeruer pendant la nauigation.

Le Dimanche ſeptiéme iour de noſtre depart, nous découuriſmes deux flutes Flamandes, le vent eſtoit Sud Suroüeſt aſſez grand ; ces vaiſſeaux obligerent Monſieur le General de faire mettre ſon monde ſous les armes, comme c'eſt la couſtume de la mer d'eſtre touſiours ſur la défiance. Ce que i'admiray en cette rencontre, c'eſt qu'encore que la pluſpart du monde fuſt attaqué du mal de mer, ſans courage & ſans force, quand on leur fit commandement de prendre les armes il n'y eut plus de malade, chacun eſtant preſt de deffendre ſa vie : on ne fut pas en cette peine, car ces Nauires paſſerent ſans dire mot.

Le Ieudy onziéme on eſtoit à l'Oüeſt de l'Iſle de Grenezé, on découurit neuf vaiſſeaux du Havre de Grace, qui venoient du grand banc de la peſche des moluës. On ſe mit ſous les armes, mais on les poſa tout auſſi-toſt : ces petits vaiſſeaux s'eſtoient diſpoſez au combat, & témoignoient qu'ils ſe vouloient deffendre ; mais ayant reconnu noſtre Pauillon, ils prirent le deſſous du vent pour ſaluër noſtre Admiral. Les Capitaines d'Alençon qui commandoit l'équipage de l'Admiral, & Tirel celuy de ſaint Pierre, les ayant reconnus, ils témoignerent vne grande ioye, ils beurent à la ſanté des vns & des autres. On mit la Chaloupe en mer, dans laquelle ils firent preſent de pluſieurs poignées de moluës nouuelles, & ayant ſalüé noſtre Admiral de quelques coups de canons, ils ſuiuirent leur route, comme on en fit de meſme.

Ce meſme iour continuant noſtre route auec vn vent

fascheux, vne fregate d'Angleterre chargée pour le moins de 40. pieces de canon, ayant le vent en poupe, vint se mettre au milieu de nos trois vaisseaux, croyant que c'estoit des Marchands sans aucune resistance, elle n'estoit qu'à la portée du mousquet; mais quand elle nous vit en disposition de la combattre, & tant de monde sous les armes, elle iugea qu'il n'y faisoit pas bon; elle reprit le vent apres auoir abaissé son Hunier en signe de respect, & comme on n'auoit autre dessein que de poursuiure l'entreprise commencée, on la laissa aller.

Enfin, le 12. de Iuillet à six heures du matin, le vent estant Nord, on se trouua au trauers de Oissant, derniere terre des costes de Bretagne. Là on découurit six voiles que l'on creut estre de Suede ou d'Hambourg, qui ayant reconnu le Pauillon François arizerent tous leurs Huniers, comme elles ne demandoient qu'à suiure leur route, elles ne donnerent aucune crainte. Ce fut en ce iour que le Pilote commença de se seruir de son baston de Iacob & de son Astrolabe; il prit hauteur iustement à midy, & trouua que l'on estoit à la latitude de 48. degrez trois minutes, & à la longitude de dix degrez 12. minutes. L'on eut grande ioye de se voir hors de cette Manche, où l'on auoit experimenté tant de mauuais temps pour le commencement d'vne nauigation, à laquelle tant de monde n'estoit pas accoustumé. Tous presque estoient malades du mal de mer; mais au sortir de cette Manche chacun reprit ses forces, & depuis ce temps bien peu ont ressenty le mesme mal, bien qu'on n'ait pas manqué d'incommoditez pendant cette trauerse.

L'on s'apperceut ce iour là que la petite Fregate du sieur Courpon, qui s'estoit mise sous la protection de nostre General au passage de la Manche, vouloit se retirer; ce qu'elle fit connoistre, lors qu'au partir du Havre faisant voile elle se mit au dessous, & vint saluër nostre Admiral de trois coups de canon, qui selon la coustume luy en rendit vn. Ce qui obligea Monsieur le General qui auoit enuie de s'en saisir dés la Manche, de luy garder la foy s'estant mise sous son pauillon, pour ne pas violer le droit des gens. Mais com-

me on s'apperceut qu'elle ſongeoit à la retraite, il fit ſemblant de la vouloir ſurprendre. Il prit le haut du vent pour la renfermer entre le Vice-Admiral & luy. Le ſieur Courpon ayant reconnu cela, vint droit à l'Admiral le vent en poupe; ce qui obligea Monſieur le General à faire arborer le Pauillon blanc en ſigne de paix, mais elle ne venoit que pour prendre congé de luy en le ſalüant de trois coups de canon, & prit ſa route à part. Monſieur le General ſe voyant mocqué, fit mettre le Pauillon rouge pour luy témoigner qu'il le traiteroit en ennemy, où il le pourroit rencontrer.

Le Samedy 20. Iuillet, eſtant à la hauteur de 35. degrez 12. minutes de latitude, & à la longitude de deux degrez dix minutes, l'on découurit deux Nauires de guerre Turcs qui croiſoient en cét endroit. On ſe prepara pour les combatre, & déja noſtre grande voile eſtoit broüillée, mais comme ils virent noſtre contenance, ils paſſerent outre. On ne ſe mit point en peine de les pourſuiure, noſtre ſeul deſſein eſtant d'aller établir vne Colonie.

Le 22. iour de Iuillet eſtant à peu prés la hauteur de l'Iſle de Madere, le Pilote ayant pris hauteur, on ſe trouua à la latitude de 32. degrez 25. minutes, & à la longitude de 55. minutes, à peu prés à 15. lieuës de Madere. Le 23. ſuiuant on ſe trouua à cette eſtime, & cependant on ne découurit point cette Iſle, dautant qu'elle eſt tres difficile à découurir, eſtant touſiours couuerte de gros & eſpais nuages. De fait, on n'en eſtoit pas eſloigné de plus de cinq lieuës, & déja le Pilote auoit perdu l'eſperance de la trouuer; ce qui le mettoit en grande impatience, croyant auoir perdu ſon honneur.

Le 24. au matin comme l'on eſtoit ſur le point de ne plus s'arreſter à chercher cette Iſle, & que l'on auoit reuiré pour prendre la route, & aller aux Iſles de ſaint Yoque ou de ſaint Vincent au Cap verd; ce qui eut eſté vn bon-heur pour la Colonie. Iamais ie ne conſeilleray d'aller en cette Iſle pour s'y rafraichir; parce que les denrées s'y achetent au poids de l'or. On auoit tiré vn coup de canon pour ſignal au Vice-Admiral de ſuiure. On s'apperceut qu'e-

ſtant

ſtant au deſſus du vent de noſtre Admiral, il continuoit ſa meſme route, ſans faire eſtat de nous ſuiure. Le Pilote fit monter ſur la Hune, & on découurit la terre de Madere, vers laquelle il tiroit; ce qui fit reprendre les premieres briſées, & le ſoir de ce iour on paſſa les Deſertes, qui ſont trois petites Iſlettes, qui ne ſont que des rochers infertiles à trois ou quatre lieuës de Madere; cependant on ne put aborder cette Iſle de ce iour, & meſme de trois iours, dautant qu'elle eſt tres difficile à aborder.

Le Dimanche 28. Iuillet on ne penſoit eſtre qu'à deux lieuës de cette Iſle. Monſieur le General fit mettre la Chaloupe en mer, & enuoya ſon Maior vers le Gouuerneur de cette Iſle pour le ſalüer de ſa part, & le prier qu'il permiſt que ſes vaiſſeaux abordaſſent ſon Iſle, pour prendre autres eauës & des rafraichiſſemens neceſſaires; que ces vaiſſeaux eſtoient François, & alloient de la part du Roy eſtablir vne Colonie dans l'Amerique, comme il pouuoit voir par ſes Commiſſions. Le Capitaine d'Alençon eut ordre de l'accompagner pour porter la Commiſſion; les ſieurs d'Eſmanuille, de Vertaumon & de Beſon, & quelques Volontaires, qui eſtoient tous bien mis, voulurent les accompagner pour faire honneur à la Nation Françoiſe, à cette premiere entreueuë du Gouuerneur. Ils partirent du bord de l'Admiral enuiron deux heures deuant la fin du iour, & n'arriuerent à la ville que ſur le minuit, ayant troué vn vent ſi fort & des marées ſi contraires, qu'à peine y purent-ils arriuer. Ils mirent pied à terre ſans trouuer perſonne qui les empeſchaſt. Ils entrerent dans la ville faiſans aſſez de bruit en cherchant quelque Hoſtellerie; ils crient qu'on leur en enſeigne, & perſonne ne paroiſt. Si cinquante hommes ennemis euſſent eſté en leur place, ils auroient ſaccagé la ville, auparauant que les ſoldats des Fortereſſes s'en fuſſent apperceus. Enfin, ils firent rencontre d'vn ſoldat qui les mena dans vn méchant cabaret, où ils ne trouuerent que du pain, mais ils ſe recompenſerent à boire, paſſant ainſi le reſte de la nuit.

Pendant que cette Chaloupe alloit à la ville, & à peine l'auoit-on perduë de veuë, qu'vn vent de terre violent re-

pouſſa noſtre Nauire auec tant de viteſſe, du lieu où nous eſtions, qu'il le fit reculer plus de dix lieuës loin, iuſques ſur le minuit que noſtre Pilote fit retourner le Nauire, le vent ayant ceſſé, pour reprendre le poſte d'où on eſtoit ſorty.

Cependant les Gardes de la Forteresse s'eſtant apperceus, qu'il eſtoit entré des François dans la ville durant la nuit; cinq ou ſix ſoldats de la Garniſon bien armez, d'épées, de poignards, de piſtolets, & autres armes, furent commandez de venir en ce Cabaret, pour reconnoiſtre ceux qui y eſtoient. Ils en donnerent auis au Gouuerneur de l'Iſle, qui les renuoya ſur leurs pas, pour les luy amener. Ils y vont tous, il les reçoit d'abord auec vne grauité tout à fait Eſpagnole, ſans quaſi les ſalüer. Monſieur le Maior porte la parole, luy preſentant la Commiſſion qu'il prend des mains du Capitaine d'Alençon ; mais comme il vid qu'il n'entendoit pas le François, il luy parla en Italien, croyant qu'il entendroit peut-eſtre mieux cette Langue,& ne s'expliquant pas à ſa fantaiſie, il enuoya querir le Conſul des François, qui eſt en cette Iſle, qui luy interpreta la Commiſſion & luy fit connoiſtre le deſſein des François. Il parla à Monſieur de Vertaumon, luy témoignant la crainte qu'il auoit qu'on ne fuſt ennemis, & qu'on euſt quelque deſſein ſur cette Iſle, parce, diſoit-il, que l'on auoit veu de l'autre coſté de l'Iſle quatre ou cinq vaiſſeaux. Monſieur de Vertaumon l'aſſura entierement du contraire. Alors il relaſcha vn peu de ſa grauité, dautant qu'il voyoit bien qu'elle n'agréoit pas aux François. Il leur témoigna la ioye qu'il auoit de l'arriuée de nos vaiſſeaux en cette rade, à cauſe de l'alliance & de l'amitié qu'il y auoit entre les deux Couronnes de France & de Portugal, à qui appartenoit cette Iſle; puis adreſſant ſa parole au Maior, il le pria d'aſſurer Monſieur le General, qu'il auoit tout pouuoir en cette Iſle, qu'il y pouuoit demeurer tant qu'il voudroit, & qu'il y prendroit tout ce qui luy ſeroit neceſſaire pour ſa Flotte, pouuant y aborder auec aſſurance.

Il voyoit du lieu où il eſtoit les vaiſſeaux fort éloignez, & diſoit que quand ils ſeroient dix ans en cét endroit, ils

ne pourroient iamais entrer au Port ; mais qu'il falloit qu'ils gagnaſſent vne pointe de terre qui eſt à l'Eſt de la ville, & que de là vn vent qui regne touſiours le long de cette coſte, les poufferoit dans le Port. Et pour témoigner le deſir qu'il auoit que l'on fuſt arriuez, il commanda au Maior de la Citadelle, de faire promptement équiper douze Chaloupes pour en enuoyer ſix vers l'Admiral, & ſix autres au Vice-Admiral pour les remoguer. Ce qui fut auſſi-toſt executé ; elles ne furent pas plutoſt en mer qu'elles furent contraintes de relaſcher. Mais Monſieur le Maior accompagné d'vn Sergent de la Citadelle & de quelques Soldats, mépriſa les dangers, pour venir promptement rendre compte de ſa Commiſſion à Monſieur le General, qui en receut vne grande ioye, & donna charge à ce Sergent qui s'en retournoit, d'aſſurer Monſieur le Gouuerneur de ſon tres humble ſeruice. Quelque peu de temps apres, la mer eſtant abaiſſée, le Maior de la Citadelle receut nouuel ordre de ſon Gouuerneur de venir au bord de noſtre Admiral, pour témoigner à Monſieur le General le grand deſir qu'il auoit de le voir dans ſon port, c'eſtoit vn vieil Gentil homme de bonne mine, qui témoignoit vne ioye toute particuliere, pour l'amour qu'il portoit naturellement aux François. Il voulut eſtre luy meſme noſtre Pilote ; il fit tourner le Nauire vers cette pointe de terre qu'il fit approcher le plus prés que l'on put. Là vn petit vent de terre enfla les voiles & fit entrer le vaiſſeau heureuſement au port, où l'on moüilla à 25. braſſes, apres le ſalut rendu à l'ordinaire de trois coups de canon. Le Vice-Admiral ne put aborder que ſix iours apres, pour n'auoir pas pû prendre le vent.

CHAPITRE X.

Arriuée à Madere, & la reception qui y a esté faite à Monsieur le General.

ON n'eut pas plutost moüillé, que Monsieur le Gouuerneur enuoya le Maior de la ville, pour témoigner à nostre General la ioye qu'il auoit de son arriuée dans le Port, & luy protester derechef qu'il auoit tout pouuoir dans cette terre. Deslors plusieurs Habitans & Volontaires eurent permission d'aller dans la ville. Le lendemain au matin dés la pointe du iour ie mis pied à terre, pour aller à vne petite Eglise dediée à Dieu sous l'inuocation de la sainte Vierge (que les Portugais appellent *la seignora del monti*, parce qu'elle est sur la montagne) pour y celebrer la sainte Messe, & rendre vn vœu que i'auois fait pour la Compagnie, si-tost que ie serois descendu à terre. I'y fus accompagné de trois de nos Capitaines, ayant esté premierement demander permission au Vicaire General de l'Euesque de Madere.

Ie ne sçaurois assez exprimer, & faire connoistre comme il faut, les ciuilitez & les honneurs que Monsieur nostre General & le Gouuerneur de l'Isle se rendirent l'vn à l'autre, pendant le temps que l'on demeura en ce Port, en attendant le Vice-Admiral qui estoit demeuré, ce semble, comme immobile au mesme lieu où on l'auoit laissé. L'on eut cependant tout le loisir de faire des eauës & de prendre les rafraichissemens necessaires ; ce qu'on auroit pû faire en deux iours: mais on y en demeura onze, ce qui a esté vne faute notable pour la Colonie, à cause des viures qu'on a consommé dans ce Port, qui eussent bien seruy dans le païs. D'ailleurs, la pluspart des passagers y vendirent quasi pour rien, ce qu'ils auoient de plus precieux & de meilleur, afin qu'ils pussent entretenir les frequentes débauches qu'ils faisoient dans cette ville. Ils acheuerent

Faute notable,

là de vendre ou de donner ce qui leur eſtoit reſté du Havre.

Pour retourner à noſtre General & au Gouuerneur de l'Iſle, c'eſtoit tous les iours de nouuelles ambaſſades, tant de part que d'autre, pour ſe faire de nouuelles proteſtations d'amitié & de ſeruices. Vn iour comme on n'y penſoit pas, on entendit vn concert de voix iointes à vne Harpe au deſſous du vent de la chambre de Poupe, où eſtoit Monſieur le General. C'eſtoient les meilleures voix de la ville enuoyées par Monſieur le Gouuerneur. Monſieur le General les fit monter; ils y demeurerent quelque temps, & chanterent des airs en langue Portugaiſe, ce qui donna vne grande ſatisfaction à toute la compagnie. Ces Muſiciens eſtoient conduits par le Maior de la Citadelle, qui témoignoit vne ioye nompareille de faire connoiſtre la bonne volonté qu'il auoit pour la Nation Françoiſe. Ils ſe retirerent apres qu'on leur eut preſenté la collation.

Le lendemain de cette Muſique Monſieur le Gouuerneur, pour faire voir de plus en plus ſes bonnes volontez, enuoya vn preſent à noſtre General, de moutons fort gros, & qui auoient vne queuë peſant plus de 20. liures, de volailles, de confitures ſeiches du païs, entr'autres d'écorces de citron parfaitement belles & groſſes, & d'vn fruit inconnu en Europe, qui eſt fort commun dans l'Amerique, que l'on appelle des *Bananes*, & ſur tout vne caue de flacons de tres-bon vin. Ce preſent fut offert par vn des Officiers de ſa Maiſon, accompagné de quelques Negres aſſez bien mis, auſquels Monſieur le General fit paroiſtre ſes liberalitez. Et comme il ne vouloit rien ceder à ce Gouuerneur, il luy fit vn autre preſent qui luy rendoit bien ſon change; c'eſtoit vn ſeruice de linge de Damas parfaitement beau, qui fut tiré des coffres de Monſieur de Bragelonne, qui en fit offre à la Compagnie en cette rencontre.

Ce Gouuerneur témoignoit tous les iours le deſir qu'il auoit de venir à noſtre bord pour rendre ſes ciuilitez, mais comme il eſtoit touſiours ſur ſes gardes; voyant noſtre Vice-Admiral au large il eſtoit dans la defiance, & n'y vint

que quand il fut à l'anchre dans le Port. Le Vice-Admiral estant abordé six iours apres l'Admiral, Monsieur le General voulut preuenir le Gouuerneur; ce qu'il fit auec tout la pompe possible pour faire paroistre son authorité. Il estoit precedé de la Compagnie de ses Gardes, suiuis de son Maior, des Capitaines & Officiers de la Colonie, sans compter vn grand nombre de Volontaires, entre lesquels estoit le sieur Bigot son filleul & son confident particulier, tous bien mis. Les Seigneurs ses Associez le voulurent accompagner, pour luy rendre tout l'honneur possible en cette rencontre. Ils estoient tous la plus-part dans la ville, mais ils le vinrent trouuer sur le Port, & ne le quitterent point.

Il estoit attendu sur le Port, des Officiers tant de la ville que de la Citadelle, qui estoient venus au deuant de luy par le commandement du Gouuerneur. Deux Negres, hommes tres-forts, se mirent dans l'eau pour le prendre de sa Chaloupe & le porter sur la greue. Tous les habitans de cette ville estoient venus en foule pour le voir; il falloit faire faire place dans les ruës pour le passer. Il fut conduit dans la Forteresse qui regarde sur le Port d'vn costé, & de l'autre sur la grande place deuant l'Eglise Cathedrale. Le Maior de la Citadelle le receut à la porte, tous les Soldats estant en haye des deux costez qui firent vne salue de leur mousqueterie, puis ensuite tout le canon tira. Il fut mené au département de Monsieur le Gouuerneur, qui le receut au milieu de l'escalier, où ils se rẽdirent l'vn à l'autre des témoignages de veritables respects. Le Maior de la Citadelle auertit Monsieur le Gouuerneur, que Monsieur le General auoit fait arrester à la porte de la Citadelle vne partie de ses Gardes, n'en ayant pris que six auec luy; il donna ordre aussi-tost qu'on les fist entrer. Il mena Monsieur le General dans vne grande sale, où apres vn entretien assez notable, il luy fit voir des Cartes enluminées; en l'vne desquelles estoit la situation de la ville, & dans l'autre la representation de l'Isle auec tous ses Ports. Il luy fit voir ensuite l'aspect du Port, puis il le conduit sur les Bastions, & enfin sur vne plate forme, sur laquelle il y a trente ou quarante gros canons braquez. Ils

retournerent par la court, Monſieur le General prenant congé de luy, il le preſſa fort de remonter en la chambre, mais comme il eſtoit déja tard; il le pria de l'en excuſer. Pour couronner la fin de cette entreueuë, il y auoit vne Eſcoüade entiere de Soldats aux fers; c'eſtoit celle qui eſtoit de garde la nuit que nos Meſſieurs eſtoient entréz dans la ville; mais qui pour n'auoir pas eſté ſur ſes gardes, la ville auroit pû eſtre ſurpriſe, ce qui les rendoit coupables de mort. Monſieur le Gouuerneur luy dit, pour témoignage de l'honneur qu'il luy faiſoit, qu'il y auoit des priſonniers aux fers qui eſtoient dignes de mort; mais que ſon arriuée en ce lieu leur eſtoit fauorable, qu'il n'auoit qu'à commander qu'ils fuſſent deliurez, & qu'il les luy accorderoit. Il le pria de le commander au Maior; ce que Monſieur le General ne voulut pas entreprendre, c'eſt pourquoy le Gouuerneur commanda au Maior de le faire en ſon nom; ce qu'il fit, amenant les priſonniers qui ſe ietterent à ſes pieds, le remercierent les larmes aux yeux, le conſiderans comme leur Liberateur, & témoignerent que c'eſtoit de luy qu'ils tenoient la vie.

Monſieur le General remercia le Gouuerneur de cette grace, qu'il leur auoit accordée; il prit congé de luy, eſtant ſalüé derechef de la mouſqueterie & de tout le canon: non ſeulement de cette Fortereſſe, mais auſſi de toutes les autres.

Deux iours apres, lors que nous eſtions ſur noſtre depart, & que le Vice-Admiral auoit fait toutes ſes eauës, & pris les rafraichiſſemens qui luy eſtoient neceſſaires; il vint dans noſtre bord, pour rendre le reciproque à Monſieur le General, lequel en eſtant auerty fit mettre ſon monde en armes, tant ceux de l'Admiral que du grand ſaint Pierre. On arbora tous les Eſtendars & Banderolles; on mit les Pauois: les vaiſſeaux reſſembloient à vne épouſée le iour de ſes nopces, tant ils eſtoient bien ornez. Il faiſoit beau voir la milice bien miſe ſous les armes: la Compagnie des Gardes tenoit ſon rang dans le Corps de Garde à l'entrée de la chambre de Poupe. Il arriua ſur les cinq heures du ſoir, & fut receu de Monſieur le General auec

des demonſtrations de ioye qui ne ſe peuuent exprimer. Il fut conduit dans la chambre de Poupe, où chacun ayant pris place, leur entretien fut de la puiſſance & de la gloire de noſtre Roy, de l'amour qu'il a pour ſes alliez, de la façon de combattre de nos François, comme ils attaquent & deffendent fort bien les Places, & choſes ſemblables. On n'oublia pas de parler des miracles arriuez au reſtabliſſement du Roy de Portugal dans ſon Royaume, & comme en vn meſme iour toutes les Places, qui luy appartenoient dans toutes les parties du monde, s'eſtoient remiſes ſous ſon obeïſſance. Bref, ce Gouuerneur témoignoit que ſon Roy auoit vne tres-grande obligation au noſtre; ſous la protection duquel il maintenoit ſes Eſtats. Pendant cét entretien, la bande de violons, qui ſont des inſtrumens tres rares en ce païs, faiſoit merueilles. Enfin, le iour eſtant ſur ſon declin, il prit congé de Monſieur le General, luy faiſant des proteſtations d'vne amitié toute particuliere, & comme il eſtoit preſt de ſortir du bord trois ou quatre de nos gens qui eſtoient aux fers, deux deſquels auoient merité la mort, luy demanderent leur grace; ce que Monſieur le General leur accorda en ſa faueur. Comme il fut vn peu eſloigné de noſtre bord, l'on fit vne décharge de tous les canons des deux vaiſſeaux au nombre de ſoixante, mais auparauant, la milice auoit fait merueilles de ſa mouſqueterie.

Le lendemain, iour de noſtre depart, Monſieur le General enuoya ſon Maior au Gouuerneur de Madere, pour prendre congé de luy, & le remercier au nom de la Colonie, de tant de faueurs qu'elle auoit receuës de luy. Ce iour, qui eſtoit le Lundy cinquiéme d'Aouſt, il fit appareiller ſur les ſept heures du ſoir, on leua l'anchre & on ſe mit à la voile. Mais auant que de nous écarter de ce lieu, il eſt à propos que ie diſe quelque choſe de la ſituation de cette Iſle, de la fertilité de ſon terroir, & des mœurs de ſes habitans.

CHAP.

CHAPITRE XI.

De la ſituation de l'Iſle de Madere, de ſa fertilité, & des mœurs de ſes habitans.

CEtte Iſle eſt vne des principales des Canaries, ſituée dans l'Afrique, ſous la hauteur de 32. degrez & 20. minutes de latitude, au Nord de l'Equinoxe. Cette hauteur en laquelle elle ſe rencontre, fait qu'elle eſt dans vn tres-bon temperamment, parce qu'elle n'a ny de trop exceſſiues chaleurs, ny de trop violentes froidures, ou plûtoſt on n'y en reſſent preſque point du tout; ce qui fait qu'elle eſt tres fertile, & la terre tres propre pour produire beaucoup de choſes, que ne peuuent pas faire nos climats Elle a enuiron dix huit lieuës de circuit; il y a trois villes, dont la principale s'appelle *Fouſaie*, demeure ordinaire du Gouuerneur; elle eſt auſſi le ſiege Epiſcopal, mais qui eſt à preſent ſans Eueſque, à cauſe des differends d'entre le Portugal & l'Eſpagne. Cette ville eſt longue & eſtroite, ſituée au pied d'vne haute montagne, qui a bien cinq quarts de lieuës de hauteur, tres difficile à monter. Elle eſt baſtie le long du Port qui eſt vne place en forme de Croiſſant, de tres-difficile accez. Les vaiſſeaux viennent moüiller en aſſeurance à vne portée de piſtolet de la ville. Les ruës ſont longues & eſtroites, fort mal pauées, il n'y a aucune belle maiſon. Le Gouuerneur fait ſa demeure dans la Fortereſſe qui regarde le Port, où Monſieur le General le fut viſiter. Il y a encore deux autres Forteresſes, l'vne à l'autre extremité de la ville du coſté du Nord, & vne troiſiéme au deſſus de la ville qui commande par tout. Ce qui rend ce lieu quaſi imprenable, c'eſt qu'à l'entrée du Port du coſté de main droite, il y a dans la mer vn rocher, où actuellement Monſieur le Gouuerneur faiſoit baſtir vn Fort qui empeſchera les vaiſſeaux d'approcher. Les Egliſes ſont aſſez belles, ſur tout la Cathedrale ſous le

titre de Nostre-Dame, tres-bien bastie à la moderne. Outre le grand Autel qui est dans le Chœur des Chanoines, il y a quatre autres Autels de face, tres bien dorez & ornez, dans l'vn desquels repose le saint Sacrement, à la façon de Rome. Il y a encore deux autres Autels dans les croisées. Il n'y a aucune Chappelle dans la Nef. Ce qui rend ces Eglises belles, c'est que les parois ont pour leur enduit des carreaux assez larges, vernissez comme de la fayance, peints & embellis de fleurs & d'oiseaux; ce qui semble vne tres-belle tapisserie. Il y a vne Paroisse sous le titre de saint Pierre, vn Conuent de Cordeliers, dans l'Eglise desquels il y a vne Chappelle sous le titre de saint Loüis Roy de France; vn Monastere de Religieuses de sainte Claire, & vne Maison de Iesuites, qu'on appelle en ce lieu *des Peres Apostres*. Ie n'y ay rien veu de remarquable, que deux Ponts bastis sur vn torrent, qui tombe de la montagne. Il y a fort peu de Portugais dans cette ville; ce sont les Esclaues Negres qui y sont le plus grand nombre.

Pour les mœurs, celles du peuple qui est dans la campagne sont bien differentes de celles des habitans qui sont dans la ville. Le peuple de la campagne est fort courtois, & reçoit les Estrangers auec affection. Ils leur presentent volontiers de leurs fruits, & les choses qu'ils peuuent auoir, se contentans du peu qu'on leur donne; ce que plusieurs des nostres ont experimenté, qui pendant nostre seiour s'alloient promener sur les montagnes.

Ceux de la ville n'en vsent pas de la sorte, car estans tous faineans, ils ne songent qu'à mal faire. Le Clergé tant regulier que seculier est peu adonné à la pieté; ce qui prouient de ce qu'estans sans Euesque, ils n'ont personne qui les retienne dans leur deuoir; outre qu'il n'y a aucune pieté, ils sont encore dans vne profonde ignorance; si tel est le Clergé, quel doit estre le peuple? Il est, comme i'ay dit, extrémement faineant, s'appuyant sur les bras de leurs Esclaues, qui trauaillent pour eux. Les Nobles tiennent vne grauité veritablement Espagnole, marchans tous auec de longs manteaux, vne longue espée & vne dague sur le costé; tenans vn grand Chapelet en leurs mains, qu'ils

marmottent continuellement allans par les ruës. Les Marchands & les Bourgeois en font quasi de mesme, tout leur trafic consiste en confitures, & sur tout en escorce de citron, viuans la pluspart du petit reuenu de leur terre, qu'ils font labourer par leurs Esclaues Negres. Ils recüeillent quantité de vins, que les vaisseaux qui vont dans les Indes chargent d'ordinaire. Au reste, ils sont grands larrons, ils en font gloire, ils ressemblent aux Bohemes: car quoy qu'on fasse pour s'en garantir, ils ne laissent pas de vous attraper. Quand on leur presente quelque chose pour troquer, comme cousteaux, miroüers & choses semblables, on n'y retrouue iamais son compte. Ils foüillent dans les pochettes, ils coupent les bources, ils prennent la nuit les chapeaux, & dépoüillent vn homme, si ils le trouuent à leur auantage. Mais ils sont fort lasches & fort poltrons; ils sont beaucoup adonnez au vice de la chair, aussi les lieux infames y sont fort communs: d'où ie conclus qu'il vaut beaucoup mieux s'éloigner de cette Isle, que d'y aborder, pour le peu de profit qu'on en peut tirer, & pour le grand suiet des débauches qu'on y rencontre, les femmes y estant si effrontées, qu'elles attaquent hardiment vn homme.

CHAPITRE XII.

Suite du voyage iusqu'à la mort de Monsieur le General.

POur reprendre la route, estans partis le Lundy au soir de la rade de Madere, le Mardy suiuant septiéme Aoust le Pilote prit hauteur, on se trouua à 31. degré de latitude, & à la longitude de 359. degrez 51. minutes, le vent estoit Est & Nord, nostre Nauire auoit couru huit lieuës au Sud, vn quart de Sur-Oüest. Comme il ne nous est rien arriué d'extraordinaire depuis ce iour iusqu'au Lundy 12. ie diray qu'en ce iour le Pilote ayant pris hauteur, on

ſe trouua à la latitude de 23. degrez & 57. minutes, & à la longitude de 350. degrez & 8. minutes, l'on auoit couru l'eſpace de 24. lieuës.

Ce iour, comme on eſtoit preſt de paſſer la ligne du Tropique de Cancer, qui eſt à la hauteur de 23. degrez de latitude, les Pilotes, les Matelots, & tous ceux qui l'ont déja paſſé, firent pratiquer vne certaine ceremonie qu'ils gardent inuiolablement entr'eux, faiſans ſerment de la faire pratiquer à ceux qui n'auront point paſſé ce Tropique, quand ils y retourneront. Ils appellent cette ceremonie par corruption, du nom de bapteſme; c'eſt vn baignement qu'ils font en cette ſorte. Ils éliſent vn d'entr'eux pour preſider à cette ceremonie, il a ſes Conſeillers & autres Officiers. Ce Preſident eſt reueſtu groteſquement, comme auſſi ſes Conſeillers, ſe tenans aſſis auec vne grauité boufonne ſur le ſaint Aubinet. Il prend vn liure en main quand il ne ſeroit que de papier blanc, ſur lequel il fait poſer la main de celuy qui doit eſtre arrouſé, il luy fait faire vn ſerment de riſée, car il ne porte point d'obligation, qu'il gardera inuiolablement cette ceremonie, ſi iamais il retourne paſſer ce Tropique. Enſuite de ce ſerment, ils font paſſer chacun de ceux que l'on moüille deuant eux; tout cela n'eſt que pour tirer de l'eau de vie ou du vin, de la reſerue que chacun doit auoir dans le Nauire. Si la perſonne qui doit eſtre moüillée, eſt liberale, & ſi elle promet honneſtement de l'eau de vie, du vin ou autre choſe, on l'épargne; ſi elle ne l'eſt pas, & que ce ſoit vn vilain, on luy iette les ſeaux d'eau tout entiers ſur la teſte, auec des cris de riſée & de raillerie tout extraordinaires. Perſonne ne peut eſtre exempt d'y paſſer, quand ce ſeroit vn Roy. Les Eccleſiaſtiques & les Religieux, de quelque Ordre que ce ſoit, ne s'en peuuent exempter, preſtans ce ſerment comme les autres, mais qui ne les oblige pourtant en rien. Tout cela ſe paſſe ainſi en raillerie.

Comme on ne ſe pouuoit exempter de cette ceremonie, toutes choſes ſe firent gayement. Chacun marchoit par ordre ſelon ſa qualité, Monſieur le General voulut deferer à l'Egliſe. Ie paſſay le premier, & mon compagnon apres,

nous en fusmes quittes à bon marché. Monsieur le General suiuit, puis les Seigneurs associez, chacun selon le rang qu'il tenoit dans le Conseil; ensuite les Capitaines & autres Officiers, & enfin tout le reste, Matelots & autres. Et comme il y auoit des malades dans le Nauire, on les ala moüiller sur leurs couches, tant l'exactitude est grande à pratiquer cette ceremonie. Ils s'enyurerent pendant trois iours de l'eau de vie & du vin qu'on leur auoit donné.

Il faut remarquer que depuis le 25. degré iusqu'enuiron le 20. que l'on approche des costes de Guinée, il regne en ce climat vn air si grossier & si épais, que vers la fin du iour on ressent vne humidité si crasse, pendant mesme toute la nuit, que cela vous penetre tout. C'est pourquoy il faut auoir soin de se bien couurir, & se tenir à l'abry. Il y tombe aussi des pluyes fort incommodes, & qui sont si mauuaises, que du soir au lendemain elles engendrent des vermisseaux blancs, dont le Tillac est remply, & les lieux où a donné la pluye. Ce mauuais air nous fit auoir beaucoup de malades de fievres, mais qui par la grace de Dieu ne furent pas dangereuses. I'en fus attaqué des premiers; mais aussi-tost que i'eus pris six grains d'Algerot, ie vomis quantité de bile, & en mesme temps ie fus guery. I'ose dire que ce remede rendit la vie à plus de cent personnes dans cette rencontre. Tous ceux du Nauire qui estoient plus de 300. personnes, & quasi les vns sur les autres furent presque tous malades. On s'est estonné comme les maladies n'ont pas esté plus violentes, pour la grande corruption qu'il y auoit parmy tant de monde ainsi entassez, dont quelques-vns estoient si paresseux, qu'ils faisoient leurs necessitez sous eux, & se laissoient manger de vermine. Neantmoins il n'en est mort que sept pendant la trauerse dans nostre Nauire. Il en deuoit mourir plus de cinquante au sentiment des anciens Matelots, à cause de la grande corruption qui estoit parmy tout ce monde.

Depuis ce iour de passe-temps qui estoit le 12. Aoust iusqu'au 25. du mesme mois, iour de Dimanche & de la Feste de saint Loüis tout ensemble, nostre route fut as-

ſez languiſſante pour le peu que l'on auançoit. Le Pilote ayant pris hauteur on ſe trouua à la latitude de dix degrez 15. minutes, & à 344. degrez de longitude, ayant couru 12. lieuës. Monſieur le General voulut, pour réueiller noſtre monde vn peu languiſſant, leur donner quelque recreation; c'eſt pourquoy il fit ſolemniſer la Feſte de ce grand Saint auec plus de ſolemnité & auec autant de magnificence qu'il ſe put pour le temps & pour le lieu.

Apres que ſelon noſtre couſtume, i'eus fait les prieres & l'Eau-beniſte, comme tous les Dimanches, ie fis vne exhortation, quoy que i'euſſe bien de la peine à parler, ne faiſant que de releuer d'vne maladie qui m'auoit tenu au lit ſept ou huit iours. Ie pris le texte de l'Euangile du Dimanche qui s'accordoit fort bien auec la Feſte de ſaint Loüis: *Non poſſumus duobus dominis ſeruire*, nous ne pouuons ſeruir à deux maiſtres. Ie monſtray que noſtre grand Saint auoit eſté vn de ceux là, & qu'il n'auoit regardé que Ieſus-Chriſt. Ce que ie fis voir dans tout le cours de ſa vie, remplie d'exemples admirables qui font connoiſtre cette verité. I'exageray cela autant qu'il me fut poſſible, parce que ie commençois de penetrer l'eſprit de la pluſpart de mes auditeurs, en qui ie ne reconnoiſſois pas vne pureté d'intention pour ſeruir à Dieu ſeul: mais plutoſt à leur ambition, contre la promeſſe qu'ils en auoient faite par ſerment ſur les ſaints Euangiles en partant du Havre. Apres les Veſpres que l'on chanta auec autant de ſolemnité qu'on put, & les prieres du ſoir eſtant faites, il fit mettre tout le monde en armes. L'on fit vne ſalue de mouſqueterie, on prepara des feux de ioye, qui furent ſuiuis de pluſieurs canonades, & pour concluſion il regala les principaux Officiers de ſon bord, i'eſtois de la partie. On ne manqua pas de boire pluſieurs ſantez, & ſur tout celle du Roy, à laquelle on tira le canon. Ie diray en paſſant que ce fut en cette rencontre que Monſieur le General me fit l'honneur de me conuier la premiere fois à ſa table. Ie puis dire que pas vn des Seigneurs aſſociez iuſqu'à lors, depuis noſtre depart de Paris, ne m'auoit offert vn ſeul verre de vin. Ie dis cecy pour faire voir le peu de communication

que i'auois auec eux; en quoy ils ont tous fait connoiſtre que la Religion n'eſtoit pas leur principal but, puis qu'ils faiſoient ſi peu d'eſtat de ceux qui en ſont les miniſtres.

Depuis ce iour, noſtre nauigation fut fort languiſſante, parce que nous eſtions dans des calmes continuels, ſans auancer que bien peu de chemin, toutes les 24. heures cinq ou ſix lieuës ſeulement; ce qui mettoit Monſieur le General en de tres-grandes impatiences, eſperant eſtre à Cayenne auant la Noſtre-Dame de Septembre. Il eſtoit tout melancholique de voir que ſes principaux affidez eſtoient tous malades ou en conualeſcence, ſans pouuoir preſque ſe remettre. Dans le ſaint Pierre, les ſieurs d'Oudemare & d'Enanuille eſtoient malades, dans ſon bord, ſon Capitaine des Gardes, qui fut à l'extremité, le Maior, la maladie duquel commença dés Madere, luy-meſme en fut frappé; ce qui le mettoit dans d'extremes inquietudes.

Le Dimanche huitiéme de Septembre, Feſte de Noſtre-Dame, à peine peuſmes nous faire le ſeruice ordinaire, à cauſe du mauuais temps qui continuoit touſiours. L'on prit hauteur, l'on trouua que l'on eſtoit à quatre degrez 45. minutes de latitude, & de longitude 340. degrez, le vent fort contraire. Il ſuruint ce meſme iour vn grand differend entre les Pilotes de l'vn & de l'autre bord. Le Pilote Admiral, comme tres experimenté, ſouſtenoit que ſes hauteurs eſtoient parfaitement bonnes au peril de ſa vie, & que l'on eſtoit dans la vraye route. L'autre au contraire diſoit, qu'il ne faiſoit rien qui vaille, & qu'il expoſoit Monſieur le General & toute la Colonie à vn danger eminent, de ne pas voir la terre de Cayenne. Il eſtimoit que lors que nous n'eſtions qu'à la hauteur de 6. degrez, que nous en eſtions à quatre, & que lors que nous n'en eſtions qu'à quatre, que nous en eſtions à deux. En quoy celuy là s'eſt grandement trompé, l'experience ayant fait connoiſtre que ſi on eut voulu ſuiure ſon ſentiment, à peine eut-on eſté à la Floride, & iamais on n'eut veu l'Iſle de Cayenne. L'on voit par là comme il eſt bon d'auoir des Pilotes les plus experimentez, quand on les deuroit payer au poids de l'or.

Le Mercredy onziesme iour de Septembre, le temps estoit si fascheux que l'on ne put prendre hauteur; le vent estoit fort contraire & variable, le Mats de Hune de nostre Nauire se rompit sur le minuit. Ce mesme iour il arriua vn accident assez extraordinaire à vn des passagers. Comme il estoit en proüe pour ses necessitez, il tomba en défaillance qui le fit cheoir dans la mer, il estoit dans l'eau encore éuanoüy; mais estant reuenu de son éuanoüissement, & reprenant ses esprits, il se mit à nager. Il parut sur l'eau, on luy ietta vne corde qu'il prit fort à propos, & fut ainsi sauué.

Ce temps si fascheux & si contraire, ces accidens arriuez les vns sur les autres, la disette de biscuit dans le Vice-Admiral, & les eaux qui manquoient dans les deux vaisseaux, faisoient croire qu'au lieu d'auancer on reculoit. Cela me fit prendre l'occasion de persuader à nostre peuple qu'il sembloit que Dieu estoit irrité contre nous; qu'il y auoit quelque crime qui attiroit sa vengeance sur nos testes, & qu'il le falloit appaiser par la penitence & par la priere. Ie les disposay pour faire vn vœu solemnel le Dimanche suiuant, pour attirer sur nous ses misericordes, ie les exhortois à cela le reste de la semaine, aux prieres du soir.

Maladie de Monsieur le General.

Le Ieudy 12. Monsieur le General estant tousiours dans ses inquietudes, tomba malade d'vn si furieux mal de teste, qu'il ne pouuoit durer: il fut traité fort soigneusement, mais ce que l'on luy faisoit augmentoit son mal, au lieu de le soulager. Il ressentoit au milieu de son front & sur le sommet de la teste, comme si quelque chose luy eut rongé le cerueau. On luy tira du sang plusieurs fois; on luy appliqua des ventouses; on luy tira du sang du pied, tout cela en vain, son mal luy continua iusqu'au iour de sa mort.

Le Dimanche 15. du mois, ie pris occasion de recommander la Feste de saint Mathieu, prenant l'exemple de ce saint Penitent pour exciter nostre peuple à en faire de mesme, pour faire descendre sur nous les misericordes de Dieu. Ie leur fis ressouuenir de la resolution que nous auions faite de faire vn vœu, que nous tascherions d'ac-

complir quand nous aurions mis pied à terre. Ce vœu estoit que pour honorer Iesus-Christ, nous le porterions solemnellement en triomphe autour du Camp, & que nous nous disposerions à cela par le Sacrement de Penitence, & par la reception du tres-saint Sacrement ; & ensuite que nous nous obligerions de dire vn an durant, les Litanies de la sainte Vierge tous les Samedis au soir dans l'Eglise, qui seroit la premiere bastie en ce lieu. Tout le peuple en fit tout haut la protestation auec tant d'affection, que cela tira les larmes d'vn chacun. Depuis ce vœu le temps nous fut plus fauorable, & nous aurions heureusement arriué sans vn estrange accident.

CHAPITRE XIII.

Mort de Monsieur le General.

LE Lundy 16. de Septembre la hauteur estant prise, on se trouua à la latitude de trois degrez & deux tiers, ayant couru 16. lieuës Oüest. Ce iour la maladie de Monsieur le General continuant tousiours, Monsieur de Bragelonne & les autres Associez s'estoient retirez de la chambre de Poupe, à la reserue du sieur d'Emanuille qui estoit aussi malade, pour laisser mondit sieur le General auec plus de liberté, & s'estoient mis sur la Dunette, qui est au dessus de la chambre de Poupe. Quoy que Monsieur le General fust alors plus en liberté, il voulut quitter aussi la chambre de Poupe, & se mettre auec eux sur la Dunette, disant qu'il estoit fort incommodé dans cette chambre, pour le bruit que faisoit le timon du Nauire. Il s'y fit dresser vne tente pour mettre son lit dessous, dont ie m'étonnay, parce qu'il estoit là exposé à tous les vents, & au bruit non seulement du commandement que l'on fait aux Matelots, quand ils sont obligez de faire quelque manœuure, mais aussi de toute la populace qui ne peut guere demeurer dans le silence. Auant que de s'y faire transporter, il

Monsieur de Bragelonne & ses Associez se retirent de la chambre de Poupe pour y laisser Monsieur le General en liberté.

Monsieur le General quitte aussi la chambre de Poupe, & se fait dresser vne tente sur la Dunette.

me fit appeller, pour me dire qu'il auoit deſſein de communier le iour ſuiuant, & qu'il me prioit de me diſpoſer pour dire la Meſſe. Ie luy dis pour le conſoler que ſon mal n'eſtoit pas tel qu'il euſt beſoin de receuoir le Viatique, & qu'encore qu'il euſt vn grand mal de teſte, ie ne reconnoiſſois aucune fievre en luy, & ainſi que ſon mal paſſeroit bien-toſt; que d'ailleurs, le temps eſtoit plus gros qu'à l'ordinaire, & qu'ainſi ie m'expoſerois en de grands dangers en celebrant les ſaints Myſteres. Il me reſpondit que c'eſtoit ſon intention, & qu'il feroit broüiller les voiles. A quoy ie ne fis point de reſponſe, pour ne le point affliger, luy diſant ſeulement que la nuit nous donneroit conſeil. Il eſtoit dans de grandes inquietudes, ſon eſprit n'eſtoit point en repos, & comme à demy troublé, quoy que ie luy peuſſe repreſenter pour taſcher de le calmer; il me dit alors qu'il y auoit de grands myſteres que ie ne connoiſſois pas, que c'eſtoit la cauſe de ſon trouble & de ſon inquietude. Pour concluſion, il perſiſta qu'il vouloit communier le lendemain. Ie luy promis que ie ferois ce que le temps me permettroit, & que ie ne manquerois pas de le ſatisfaire, ſi il en eſtoit beſoin. Cette communion qu'il vouloit faire me donnoit de la peine, parce qu'il ne me ſembloit pas que ſon eſprit fuſt dans l'aſſiette telle qu'il falloit pour communier. Ie recommanday le tout à Dieu. Cette penſée luy paſſa bien-toſt, m'ayant mandé dés le matin qu'il ne ſe pouuoit confeſſer ny communier, ayant pris quelque choſe pendant la nuit. Quand il l'auroit voulu, ie ne l'aurois pû ſatisfaire, le vent eſtant trop fort, il eſtoit impoſſible de dire la Meſſe.

Le Mardy 17. on ſe trouua à la latitude de trois degrez, & à la longitude de 334 ayant couru vingt lieuës Oüeſt; on s'apperceut de trois grandes marées qui pouſſoient nos vaiſſeaux auec violence vers le Noroüeſt. Le Pilote creut eſtre alors à la pointe du Cap de Nord, & que ces marées venoient de la grande Riuiere des Amazones. La maladie de Monſieur le General ſembloit s'augmenter, comme auſſi ſes inquietudes, & telles, qu'à peine il ſe poſſedoit. Ce iour il enuoya viſiter ſon Capitaine des Gardes qui eſtoit alors

conualeſcent, pour ſçauoir l'eſtat de ſa ſanté. Il fit reſponſe en raillant, comme c'eſtoit ſa couſtume, qu'il ſeroit toûiours preſt de faire danſer vn balet quand il luy plairoit, & qu'il ſe tinſt en repos.

Le Mercredy dix-huit la hauteur eſtant priſe, on ſe troua à la latitude de deux degrez 51. minutes, ayant couru 20. lieuës de Suroüeſt vn quart de Sud de beau temps. Le ſoir de ce iour Monſieur le General me fit appeller, apres auoir fait les prieres publiques, pour me dire qu'il ſe vouloit confeſſer, puis tout d'vn coup il me dit qu'il n'eſtoit pas encore bien diſpoſé, que ce ſeroit pour le lendemain. Ie faiſois tout ce qui m'eſtoit poſſible pour remettre ſon eſprit extraordinairement agité. Il me pria de me retirer; puis vne demie heure apres il me fit derechef appeller, pour me dire qu'il auoit de grands troubles en l'eſprit qui luy eſtoient plus ſenſibles que ſa maladie, & qu'il me prioit de luy apporter de l'Eau beniſte: qu'en la prenant il ſçauoit vne Oraiſon propre pour chaſſer tous les fantoſmes qui luy broüilloient ſon eſprit. Ie luy apportay de l'Eau-beniſte, ie l'exhortay de ſe confeſſer, & que c'eſtoit le moyen de ſe mettre en repos, & en paix auec Dieu. Il me dit qu'il ne le pouuoit, & qu'il n'eſtoit pas en eſtat de le faire. Ie demeuray auec luy iuſques ſur les neuf heures du ſoir, qu'il me pria de me retirer, & de prier Dieu pour luy.

Ie me retiray ſur ma couche que i'auois mis ſur le coffre des armes ſur le Tillac: car comme i'eſtois en conualeſcence, ie ne pouuois plus ſupporter les puanteurs, que l'on ſentoit dans la ſainte Barbe, à cauſe du nombre de malades qui y eſtoient, & du grand monde qui y couchoit. Enuiron ſur le minuit que ie dormois d'vn profond ſommeil, ie fus réueillé en ſurſaut par vn bruit comme d'vn tremouſſement de perſonnes, qui faiſoient quelque violence, & cette voix qui fut entenduë aſſez haut, *Iettez cét infame dans la mer*, pour ne me pas ſeruir d'vn mot plus eſtrange qui fut proferé, ce qui fut fait en meſme temps. Ie me leuay de deſſus mon matelas, & voulus monter ſur la Dunette pour voir ce que c'eſtoit; mais i'en fus repouſſé par vn de ceux de cette faction, qui me dit que ce n'eſtoit rien, & que ie

me retiraſſe. Ie me remis ſur mon lit, où ie n'eus pas eſté vn quart d'heure, que celuy qui m'auoit repouſſé, me vint appeller de la part de Monſieur de Bragelonne. Ie montay ſur la Dunette, où ie fus ſurpris d'abord, & ſaiſi d'vne étrange frayeur. Les cheueux me dreſſerent à la teſte, le ſang ſe glaça dans mes veines, eſtant deuenu tout froid, à la veuë de la tente de Monſieur le General toute renuerſée, ſes linceuls & ſon matelas tous baignez de ſang, deux bayonettes enſanglantées deſſus le matelas, la Dunette pleine de ſang, comme ſi on auoit égorgé vn mouton, & Monſieur le General qui ne paroiſſoit plus. Monſieur de Bragelonne me dit d'abord que ie ne deuois pas craindre, pour voir ce ſpectacle ſanglant; mais qu'il m'auoit fait appeller pour me dire que luy & ſes Aſſociez, auoient iugé à propos de ſe défaire d'vn homme qui vouloit les égorger tous, & faire perir la Colonie; qu'il valoit mieux qu'il mouruſt luy ſeul, que de faire perdre tant de monde. Comme i'eſtois tout ſaiſi, car ie ne pouuois pas m'imaginer que la penſée d'vn crime ſi horrible, peuſt s'eſtre emparé de leurs eſprits. Ie luy répondis que iuſqu'à maintenant ie n'auois pris part, ny voulu penetrer dans leurs affaires temporelles; que ie ne ſçauois point leurs differends, & que s'ils auoient bien fait, ils le trouueroient. Ie me retiray ſur mon matelas plus mort que vif; ie laiſſe à penſer de quelle façon ie paſſay le reſte de la nuit, i'eſtois eſtouffé de ſanglots, & mes yeux ne tariſſoient point de larmes, me repreſentant dans l'horreur de la nuit vne ſi étrange tragedie, dans laquelle peut-eſtre on me feroit ioüer vn perſonnage. Ie me iettois entierement entre les bras de la bonté Diuine, de laquelle ſans ceſſe i'implorois le ſecours & les graces, la priant de me donner des forces & ſon eſprit, pour me conduire dans vne ſi étrange rencontre. Peu de perſonnes eurent le vent de cette mort, ainſi la nuit ſe paſſa auec aſſez de tranquillité.

Le matin eſtant venu, Monſieur de Bragelonne me fit derechef appeller. Ie fus ſurpris d'vne nouuelle frayeur, ne ſçachant ce qu'il me vouloit. Il me dit que ie ne me troublaſſe point; que ie n'auois pas ſuiet de craindre, mais

qu'il me prioit & Meſſieurs ſes Aſſociez, de vouloir faire ſçauoir au peuple cette mort, & de leur repreſenter les mauuais deſſeins de feu Monſieur de Royuille; qu'il auoit enuie de faire mourir tous ſes Aſſociez, & de faire perir tous ceux qui ne voudroient pas ſuiure ſes mouuemens; Qu'ils en eſtoient tres-bien perſuadez, comme ils le feroient voir, que ce qu'ils auoient fait precipitamment, eſtoit pour ne pouuoir pas garder en cette rencontre toutes les formalitez de Iuſtice, & qu'il valoit mieux qu'il periſt ſeul que toute la Colonie.

Ie me vis alors dans vne étrange perplexité, me repreſentant que ſi ie m'accordois à leur ſentiment, ie me rendois coupable de cét aſſaſſinat; ſi ie ne le faiſois pas, la mort ſe preſentoit deuant mes yeux: ils le pouuoient faire ſans bruit en me iettant hors le bord. Il me venoit en penſée que ie n'auois qu'à ouurir la bouche, & qu'il m'eſtoit facile de perſuader à trois cents perſonnes, de mettre la main à la ſerpe, pour vanger la mort du General. En meſme temps ie me repreſentois vn horrible carnage, mais qui ne luy rendroit pas la vie; que ſon ame eſtoit deuant Dieu & ſon corps dans la mer. Enfin, dans ces perplexitez, ie n'auois perſonne de qui ie pus prendre conſeil; il y auoit vn Eccleſiaſtique auec moy, mais ie n'auois pas le temps de le conſulter. Il ne me reſtoit qu'vne ſeule choſe qui ne manque à perſonne, c'eſtoit d'auoir recours à Dieu, le priant de me donner ſon eſprit dans l'eſtat deplorable, où ie me voyois. Ie m'adreſſay à luy de tout mon cœur, le ſuppliant de ne me pas dénier les lumieres neceſſaires, pour ne point bleſſer ma conſcience en cette rencontre. L'heure de la priere eſtant venuë, qui eſt au leuer du Soleil, chacun s'aſſemble ſur le Tillac au ſon d'vne clochette. Les prieres eſtant finies, ie leur parlay ſelon ma couſtume, ie tombay ſur cette mort, leur diſant: Mes enfans (c'eſtoit la façon auec laquelle ie leur parlois) ie ne doute pas que vous ne ſoyez déja informez que nous n'auons plus de General, & Dieu en a diſpoſé cette nuit, de vous en dire la façon, i'en ſerois bien empeſché; mais c'eſt peut-eſtre vn ordre de la Prouidence Diuine, qu'il faut adorer en toutes cho-

ſes, c'eſt peut-eſtre pour le bien de cette Colonie, qu'elle eſt arriuée ainſi. Ie ne vous en dis pas dauantage, mais ie vous auertis que puiſque nous n'auons plus de Chef, Monſieur le General eſtant mort, vne Colonie de ſept ou huit cents perſonnes n'en peut pas eſtre priuée; Et partant, nous deuons maintenant reconnoiſtre pour Chefs les Seigneurs de la Compagnie, à qui cét embarquement appartient, nous deuons auſſi tant eſperer de leur ſage conduite, que tout reüſſira heureuſement pour noſtre bien.

L'on peut voir par ces paroles, que ie n'ay point bleſſé ma conſcience; ie n'ay point approuué cét aſſaſſinat, ne les en ayant en aucune façon excuſé. Ie n'en ay rien dit du tout, afin de ne les choquer en rien, empeſchant par ce moyen qu'on me fiſt le meſme traitement qu'il auoit receu. I'ay épargné le ſang & le carnage, laiſſant à Dieu de tirer vengeance d'vne action ſi noire & ſi tragique.

Que l'on diſe maintenant, que ie ſuis coupable de ſa mort; C'a eſté vn des motifs pour lequel i'ay eſté perſecuté à la rade d'vne des Iſles Françoiſes, comme ie feray voir en ſon lieu. Mais ce qui m'a eſtonné, c'eſt que i'ay appris que le ſieur de Bragelonne, vn de ceux qui ont comploté cette mort, s'eſtoit vanté en bonne compagnie, dans la maiſon du ſieur Croquille, tres fameux Marchand Anglois, demeurant dans la Barboude, que ie luy auois dit qu'il n'auoit non plus commis de crime en poignardant cét homme, qu'à faire le moindre mal. D'où on a tiré cette conſequence, que i'eſtois du complot, & que i'auois conſeillé de le faire. Ie croy que ie ſuis obligé en conſcience de repouſſer cette calomnie, & de me deffendre contre cette noire impoſture, qui ne peut auoir la moindre vray-ſemblance; & iamais le ſieur de Bragelonne n'euſt oſé l'auoir dit deuant moy qu'à ſa confuſion. S'il en a eſté luy meſme l'aſſaſſin, ou s'il a porté ſes confreres à le faire, auroit-il eu ſi peu de prudence de demander conſeil d'vne action ſi noire à vn Preſtre qu'il ne connoiſſoit point, & auec lequel il n'auoit iamais eu aucune conference? Car ie puis aſſeurer en conſcience que iamais ie ne l'auois veu. Qui ſe ſeroit meſme imaginé qu'vn homme de ſon merite, qui a exercé

les plus belles Charges dans la France, qu'vn Maiſtre des Requeſtes, vn Conſeiller d'Eſtat, vn Intendant de Iuſtice euſt voulu quitter vne vie pleine de delices pour s'expoſer à tant de maux & à tant d'incommoditez, qu'on ſouffre d'ordinaire dans l'eſtabliſſement d'vne nouuelle Colonie, en vn païs inconnu, & parmy des Sauuages? Comment, dis-je, auroit-il voulu luy communiquer vne affaire de telle importance, ne connoiſſant pas ſon eſprit? ſi ce n'eſt peut-eſtre qu'il auoit pû coniecturer par mes actions iournalieres, que ie n'eſtois pas homme à faire vne telle laſcheté, puiſque ie ne pardonnois à perſonne, quand il s'agiſſoit de reprendre les vices; c'eſt ce qu'ils ne gouſtoient pas tous, & ce qui a fait que quelques-vns d'entr'eux ont dit qu'on m'empeſcheroit bien d'agir de la ſorte, quand il en ſeroit temps. C'eſt pourtant ce qu'ils n'ont iamais pû faire; i'ay inuiolablement gardé la liberté d'vn homme, qui n'auoit autre intereſt que la gloire de Dieu. Ie n'ay donc iamais eu communication auec luy, ny auec aucun de ſes confreres. Y a-t'il perſonne qui m'ait veu parler auec pas vn de ces Meſſieurs les Seigneurs aſſociez en particulier? en ay-je iamais receu aucune gratification, non pas meſme de Monſieur le General? m'a-t'on veu boire & manger auec eux? Ie l'ay fait vne ſeule fois, qui fut le iour de ſaint Loüis, que Monſieur le General regala les principaux Officiers. Comment eſt-ce donc que ne me connoiſſant point, & ayant meſme en horreur la liberté auec laquelle ie reprenois les vices ſans épargner perſonne, m'auroit-il demandé conſeil pour commettre vn ſemblable attentat? Il n'auroit pas eu ſans doute ſi peu de prudence. Mais s'il a dit ce que l'on m'obiecte, ç'a eſté purement pour ſe décharger ſur moy, ſe voyant regardé de tout le monde auec horreur. Ie croy que ſi i'auois eſté de ce ſentiment, que Dieu, à qui il appartient de prendre vengeance, ne m'auroit pas pardonné, & qu'il m'auroit fait ſentir ſa main vengereſſe, qui les a fait tous perir miſerablement; l'vn ayant eſté poignardé & aſſommé par les Sauuages, l'autre ayant fait banqueroute à la Foy, s'eſtant fait Renegat parmy les Turcs, & celuy qui s'eſt voulu décharger ſur moy, a mal-

heureusement finit sa vie dans les flots de la mer.

Pour retourner au suiet duquel ie me suis vn peu écarté, l'exhortation estant finie, ie demeuray tout estonné de voir le calme & la tranquillité des esprits, peu d'entr'eux firent paroistre quelque ressentiment de cette mort; au contraire, il sembloit que le Nauire eust pris vne nouuelle face, monstrans tous vn visage plus gay & sans aucun mécontentement. Ce qui ne donna pas peu de satisfaction à ces Messieurs, qui se voyoient hors de crainte d'vne reuolte, contre laquelle ils s'estoient precautionnez; s'estant mis sur la deffensiue, au cas qu'on les voulust attaquer. Mais voyans tout en paix, ils poserent les armes, & ne parlerent plus que de regaler tout le monde, pour s'insinuer adroitement dans les esprits. Et de fait, ces Messieurs qui n'auoient quasi point paru, depuis que l'on estoit embarqué, & qui n'auoient tesmoigné aucune bien-veillance à personne, se rendoient libres alors, & familiarisoient auec tout le monde. Il m'est impossible que ie ne tesmoigne en cette rencontre, que le sieur Bigot, filleul de Monsieur le General, fit paroistre sa constance, ne témoignant aucun déplaisir apparemment; ce qui a esté cause qu'il s'est maintenu, & qu'on ne l'a point mal-traité.

CHAPITRE XIV.

Raisons que ces Messieurs apporterent pour faire voir la iustice de leur procedé.

MEssieurs les Associez voulans montrer la Iusticede leur procedé, en representãt les mauuais traitemens qu'ils auoient receus de luy; & faisant voir que son dessein estoit de regner tout seul sans compagnons, en les faisant tous perir, nous disoient qu'il auoit fait paroistre, dés qu'il estoit à Paris, cette passion qu'il auoit de regner, par les oppositions qu'il apportoit à tout ce qui estoit estably par la Compagnie, pour borner la puissance du General. Ce qui a fait, disoient-

diſoient-ils, que pluſieurs perſonnes de qualité qui auoient deſſein de ſe mettre de la Compagnie, s'en deſiſterent, ne pouuant ſe fier à luy. Ils le voyoient dans des emportemens eſtranges, puis en diſſimulant, il leur demandoit pardon de s'eſtre ainſi emporté; ce qui les faiſoit coniecturer qu'il auoit bien d'autres deſſeins dans l'eſprit que ce qu'il eſtoit contraint d'accorder, & qu'il minutoit dés lors la ruïne de la Compagnie, en ſe ſeruant de leurs deniers pour faire ſon embarquement & ſe mocquer d'eux.

Pour faire voir que ce qu'ils auoient auancé eſtoit veritable, ils nous montrerent vne Requeſte, écrite & ſignée de ſa main, qu'vn d'eux auoit trouuée, comme ledit ſieur General l'auoit laiſſé tomber en feüilletant ſes papiers. Cette Requeſte s'adreſſoit au Roy, & luy repreſentoit, que luy ſieur de Royuille ayant proietté depuis long-temps vn voyage dans la Terre ferme de l'Amerique, pour y faire paſſer vne Colonie Françoiſe, & l'y eſtablir ſous le bon plaiſir du Roy noſtre Prince & ſouuerain Seigneur, qu'il auroit pour ce ſuiet reſolu de faire ledit eſtabliſſement ſous les ordres de ſa Maieſté, afin qu'il fuſt dépendant de l'Eſtat Monarchique de France; & que ſa Maieſté y prepoſaſt de ſa part à l'auenir, tels Gouuerneurs qu'il auiſeroit bon eſtre; pour commander audit Gouuernement, faire édifier & conſtruire des Forts, Villes & Chaſteaux, ainſi qu'il luy ſeroit agreable: afin de maintenir ceux qui habitoient ces lieux ſous l'obeïſſance & la dépendance de cette Monarchie; & que pour ce ſuiet, il auoit formé vn commencement de ſocieté, & mis pour cette execution vne ſomme de deniers conſiderable, dont il auroit fait de grandes auances qui l'auoient engagé en cette affaire; en ſorte qu'il ſe ſeroit preſenté pluſieurs perſonnes du Palais, libertins & gens perdus, qui auroient eſté receus, ſous l'apparence de ce premier proiet. Mais au contraire, lorſque cette Compagnie a eſté formée, les fonds conſignez & employez en frais neceſſaires, ils ſe ſeroient declarez, & auroient minuté & fait des Articles ſecrets, par leſquels ils ont composé vn Corps de Republique, voulant y eſtablir des Preſidens, Conſeillers & autres perſonnes, formant vn

Parlement qui gouuerneroit ladite Colonie. A quoy luy sieur de Royuille se seroit opposé, & n'y auroit voulu consentir ; ce qui les auroit obligé de mettre ledit Gouuernement en titre de Republique. De sorte que les voyant resolus & obstinez à composer cette Republique, il auroit esté contraint, pour éuiter sa ruïne, de signer lesdits Articles, & d'accepter la Generalité, quoy qu'elle luy eut esté promise sous les ordres de sa Maiesté. Tellement que luy, qui a le cœur Royal, voyant ces choses entierement contraires à ses intentions, il a creu deuoir auertir vostre Maiesté de tout le contenu cy-dessus, & la supplier humblement, tant en consideration de ses seruices passez, que des soins & des peines qu'il prendra pour l'establissement de ladite Colonie ; de luy accorder la Lieutenance generale sur icelle : afin d'y faire obeyr sadite Maiesté, & que toutes expeditions luy en soient deliurées.

Ces Messieurs nous representerent, que cette Requeste leur auoit causé beaucoup d'inquietudes, n'estant iamais en repos, & tousiours en défiance, & que mesme ils auoient pris occasion de sa maladie pour luy quitter la chambre de Poupe, de peur qu'il ne les y fist égorger ; que cette Requeste estoit tres pernicieuse & tres fausse, qui les perdoit & les mettoit en mauuaise reputation auprés du Roy ; Que cette Compagnie ne s'est iamais formée que sous son bon plaisir ; ensuite des Concessions & Lettres Patentes qu'il a pleu à sa Maiesté luy accorder, qu'il estoit tres constant que le sieur de Royuille n'auoit pas plus contribué, que les autres de ses Associez, son argent n'ayant esté employé que comme celuy des autres pour le mesme dessein ; Qu'ils ont formé tous ensemble la Compagnie, sous les conditions des Articles que luy & tous ses Associez ont approuuez & signez à Paris & au Havre, par *duplicata* ; Qu'il estoit tres faux que la Compagnie eust intention de former dans ce païs vn Parlement, c'est à dire des Presidens & Conseillers ; qu'il n'a iamais esté proposé qu'vn Conseil general des Associez, qui resideront en France, duquel quelques-vns deuoient passer dans l'Amerique, & y faire vn Conseil particulier, qui auroit rapport à ce Conseil

general des Associez residans en France; par le moyen desquels deux Conseils toutes les affaires concernantes ladite Colonie, se regleroient, pour obuier aux inconueniens qui se sont rencontrez, & qui ont empesché tant de bons & heureux succez, que s'estoient proposez plusieurs autres Compagnies Françoises, qui n'auoient enuoyé pour faire leur establissement que des Commandans generaux, qui les ont trompez & se sont rendus maistres absolus des Colonies qui auoient esté commises à leur conduite; & ainsi frustrer les Compagnies, qui les auoient employez, de leurs iustes attentes, & empescher les fruits auantageux que la France eust tiré de ces establissemens; si ils eussent esté faits auec honneur & reputation; & si au lieu d'vne violente & iniuste tyrannie, on y eut porté pour premier motif la gloire de Dieu, l'honneur de la France, & le bien des Interessez. Cependant, qu'encore que cette Compagnie eust pris toutes les precautions pour ne pâs tomber dans de semblables inconueniens, & que plusieurs mesme qui pouuoient viure en paix & en tranquillité chez eux, se sont exposez aux dangers de la mer, pour establir puissamment cette Colonie. Vous voyez, disoient-ils, que le sieur de Royuille a fait son possible, pendant qu'il dissimuloit aupres de nous, de nous ruïner entierement d'honneur auprés du Roy, pour en suite attenter sur nos vies, ou du moins, nous rendre esclaues & miserables, & que c'estoit là le Balet que le sieur d'Escamboüis, son Capitaine des Gardes, auoit promis de nous faire danser, quand il luy auroit pleu.

Cette Requeste nous estonna tous, & nous ne sçauions qu'en dire; car si elle estoit vraye, c'estoit vn estrange procedé contre ses confreres. D'ailleurs ces raisons qu'ils apporterent, calmerent beaucoup les esprits, ausquelles ils adiouterent toutes les choses que le sieur de Royuille auoit fait dés Paris, qui faisoient voir sa mauuaise volonté. Il commença, disoient-ils, dés la sortie de Paris, apres la mort de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, qu'il craignoit plus qu'il n'aimoit, se voyant cette épine hors du pied, de vouloir gagner les Officiers, afin de les empescher de ne

rien faire que pour executer ses ordres. C'est pourquoy estant au Port de saint Germain en Laye, il le communiqua, disoient-ils, à vn des Capitaines des plus experimentez, qu'ils ne nommerent pas. Comme il vid qu'il n'estoit pas tel qu'il pretendoit, & qu'il auoit plus en recommendation le bien de la Colonie que le sien particulier, il ne put s'empescher qu'il ne dist à quelques-vns de ses plus confidens, que s'il ne se rangeoit à sa volonté auec le temps, il le feroit sauter hors le bord, & que c'estoit la mesme menace qu'il faisoit à tous les autres, qu'il soupçonnoit ne luy estre pas trop affectionnez.

Ils nous dirent qu'estant à Roüen, il ne se faisoit suiure bien souuent que par vn seul homme, quoy qu'il peust y tenir rang de General, & en cette qualité se faire suiure de plusieurs; qu'il ne l'auoit pourtant pas fait, & que ce n'estoit que pour traiter plus seurement les affaires qu'il y negocioit auec les Marchands qui estoient le reste de la Compagnie du feu sieur de Bretigny, qui s'estoient remis en possession de l'Isle de Cayenne où on alloit, & qu'il auoit pendant ce temps eu plusieurs conferences auec eux. & auoit mesme passé contrat, qu'il auoit fait voir à Monsieur du Plessis à la rade de Madere; Que cét accommodement auec ces Messieurs, ne tendoit qu'à se rendre Maistre du Fort qu'ils auoient déja basty à Cayenne, & se seruir de leurs gens qui y estoient, & de ceux que le sieur Courpon y menoit, pour fortifier son party, contre la resistance que luy pourroient faire les Seigneurs ses Associez; ou bien que, comme il a dit à quelques-vns, s'il le trouuoit à propos, il laisseroit à Cayenne le vaisseau de saint Pierre dépourueu de viures, auec tous les Seigneurs, pour y planter des choux, & qu'il s'accommoderoit volontiers auec ceux de la Compagnie de Roüen, & qu'auec ses affidez ils iroient habiter quelque autre lieu. Ils nous representerent ce que i'ay déja dit, qu'estant au Havre il ne pouuoit souffrir ce qui se passoit dans les Conseils, sans y apporter quelque contradiction; qu'il ne voulut pas signer vn double des Articles qu'il auoit déja signés à Paris. Il ne voulut pas qu'on retranchast du nombre des Officiers, parce qu'il pretendoit

que tous les Officiers luy deuoient rendre vne obeïſſance aueugle en qualité de General, pour executer toutes ſes volontez; & il leur a ſouuent dit, qu'il ne tiendroit pas pour amy celuy qui ne luy obeïroit point particulierement, & ne le ſecourroit pas dans toutes les occaſions; qu'il n'y auoit rien à craindre en s'attachant à luy, & que ceux qui auroient quelque conſideration des Seigneurs de la Compagnie, ne ſeroient pas de ſes amis.

Ils nous dirent encore vne choſe tout à fait eſtrange, que quand la Compagnie qui reconnoiſſoit euidemment combien il y auoit de bouches inutiles dans l'embarquement, eut reſolu de congedier quelques perſonnes chargées de petits enfans, qui ne pouuoient eſtre qu'à charge dans vn nouuel eſtabliſſement; il enuoya dire la meſme nuit au Capitaine & au Lieutenant qui commandoient ce iour dans le bord de la Charité, que ſi les Seigneurs alloient le lendemain dans ledit bord pour y faire la reueuë, & pour congedier quelqu'vn, ils les empeſchaſſent de faire ladite reueuë, ny qu'ils congediaſſent perſonne ſans ſon ordre. Et s'il n'y eſtoit pas, & que leſdits Seign. le vouluſſent faire de force, ils fiſſent faire main baſſe; & quand il y ſeroit en perſonne, qu'ils demeuraſſent touſiours aupres de luy, & ne le quitaſſent pas non plus que les autres Officiers dudit bord. Ils diſoient que c'eſtoit là des preludes de la Tragedie qu'il deuoit ioüir; que ſi cela luy euſt reüſſi ſelon ſa penſée, il deuoit faire voile auſſi toſt & s'en aller. Pour moy qui ne ſçauois rien de toutes ces choſes, les cheueux me dreſſoient à la teſte, dans le recit que ces Meſſieurs en faiſoient.

Ils nous dirent que ce fut à Madere où il fit voir ſa paſſion plus à découuert, & fit manifeſtement connoiſtre qu'il ne vouloit point auoir de compagnon, qu'il s'en vantoit tout haut en toutes ſortes de rencontres, & qu'il auoit donné ordre à ſon Maior, l'ayant enuoyé ſalüer le Gouuerneur, de luy dire qu'il y auoit bien quelques perſonnes auec luy qui auoient mis de l'argent en cét embarquement, pour l'intereſt, mais qu'il en eſtoit le ſeul maiſtre; que c'eſtoit en cette rade où on auoit eu du temps pour communiquer les vns auec les autres; qu'il auoit taſché de mettre

la diuiſion entre les Seigneurs ſes Aſſociez & les Officiers du Regiment, leur ayant commandé de ne leur rendre aucune ciuilité, ſi ce n'eſtoit de les ſalüer dans la rencontre, & que s'ils ne leur rendoient le reciproque, ils les laiſſaſſent indifferemment, & ne les ſalüaſſent plus; Qu'il leur deffendoit d'auoir aucune conuerſation auec leſdits Seigneurs, qu'ils les deuoient laiſſer là, ſans en faire aucun compte, leur diſant qu'ils luy eſtoient tous obligez; parce qu'il les auoit maintenus contre leur volonté, lors qu'ils auoient deliberé au Havre d'en retrancher pour le moins la moitié. Ils nous rapporterent l'exemple de ce qui s'eſtoit paſſé à Madere, pour faire voir le peu d'eſtat qu'il faiſoit des Seigneurs ſes confreres. C'eſt qu'vn ieune Enſeigne s'eſtant comporté fort inſolemment contre le S[r] de Bar vn des Aſſociez, ledit ſieur de Bar luy oſta ſon eſpée; ce qui porta cét Enſeigne à le faire appeller par vn autre. Le ſieur de Royuille ayant entendu cela, dit en colere, que les Seigneurs de la Compagnie ne deuoient prendre aucune connoiſſance des Officiers, diſant en iurant qu'il eſtimoit plus vn Officier genereux & homme de cœur, que tous les Seigneurs ſes Aſſociez. Et que les Seigneurs ſes confreres luy ayant fait plainte, & demandé raiſon pour l'intereſt de la Compagnie, de l'inſolence de l'Enſeigne, il ne voulut leur en faire aucune iuſtice.

Que ce fut en cette meſme rade, qu'eſtant en colere il menaçoit de mettre aux fers leſdits Seigneurs ſes Aſſociez, & qu'il en auoit déja menacé le ſieur Iſambert dés le Havre, parce qu'il s'oppoſoit à la volonté qu'il auoit d'auoir vingt Gardes. Et qu'il en auoit menacé tout haut le ſieur Ferrari, Secretaire de la Compagnie, à cauſe qu'il auoit remontré à ſon Maior le tort qu'il auoit eu de traiter à coups de canne quelque Matelot qui eſtoit yure; & que comme Monſieur de Bragelonne luy eut dit qu'il n'en auoit pas le pouuoir, & que les Aſſociez n'eſtoient pas venus auec luy eſtablir vne Colonie, pour eſtre ſoûmis à ſes violences & eſtre ſes eſclaues, que Monſieur de Ferrari eſtoit ſon ſeruiteur, & n'auoit que de bonnes intentions pour le bien de la Compagnie; que le ſieur de Royuille luy fit cette ré-

ponſe, que ſi les Seigneurs de la Compagnie vouloient borner ſa puiſſance, il ſçauoit bien que les Officiers eſtoient ſes amis ; & qu'il auoit dit ſi haut, qu'il fut entendu de quelques-vns ſur le Tillac, qu'il feroit bien ranger les plus hupez à la raiſon.

Que ce fut en ce meſme lieu, qu'il fit connoiſtre ſes intentions au ſieur du Pleſſis qui commandoit le Vice-Admiral, lequel, encore qu'il luy euſt eſté le plus contraire, il croyoit gagner en luy propoſant vne puiſſance & vne grandeur imaginaire, en faiſant vn partage auec luy & le ſieur de Bragelonne (s'il vouloit eſtre de la partie) d'vn ſi grand païs. Il luy parla auec des paroles toutes de miel, le priant de vouloir garder le ſilence ; & que ce fut alors qu'il luy montra le Contrat qu'il auoit paſſé auec les Meſſieurs de Roüen, qui luy donnoient part dans leur Compagnie, laquelle eſtant à Cayenne, il s'en ſeruiroit auec ceux qu'il auoit attiré à ſon party, pour exterminer ceux qui ne ſeroient pas de leur ſentiment, & que pour cela il auoit fait toutes les mines au ſieur Courpon ſans luy vouloir faire de mal. Cela eſtonna fort le ſieur du Pleſſis, qui pourtant ne laiſſa pas de luy dire qu'on ne pouuoit pas partager la proye auparauant que d'eſtre priſe, qu'il ſe rencontreroit beaucoup de difficultez auparauant que cela s'executaſt ; que ces Meſſieurs ayant pris poſſeſſion de ce lieu, le ſieur Courpon y ſeroit arriué deuant nous, & qu'il faudroit ſans doute donner combat, auant que d'y entrer ; & par conſequent qu'il ne falloit point ſonger à cela, que lors que l'on ſeroit arriué ; qu'au reſte, il luy rendroit toutes ſortes de ſeruices, luy faiſant beaucoup d'autres promeſſes en diſſimulant.

Vous voyez, nous dirent ces Meſſieurs, quels eſtoient les deſſeins de ce malheureux ; ce n'eſtoit pas aſſez qu'il nous vouluſt faire perir à petit feu, & nous rendre eſclaues & miſerables par ſes mauuais traitemens, mais encore il nous vouloit faire tous égorger. C'en eſtoit fait, ſi tout eut reüſſi ſelon ſon deſir ; mais Dieu a pris noſtre deffence, nous ayant protegé contre ſes attentats. Il faut que vous ſçachiez vne choſe qui vous donnera de l'eſtonnement. Il

ne vouloit pas moins faire qu'vne boucherie entiere, non seulement des Seigneurs ses Associez, qui estoient dans le saint Pierre, mais de tous ceux qui s'opposeroient à ses desseins. Il eut conference dans cette rade de Madere auec quelques-vns des Officiers ses plus confidens; ce fut enuiron le cinquiéme ou sixiéme iour d'Aoust. Il leur commanda de suiure les ordres particuliers qu'il leur alloit donner. Il leur dit premierement en general, qu'ils ne rendissent dans leur vaisseau aucune ciuilité, non pas mesme de salut, aux Seigneurs associez, excepté au sieur du Plessis qui y commandoit.

Les ordres secrets qu'il leur donnoit, estoient qu'ils demandassent ausdits Seigneurs associez quelques rafraichissemens qu'ils auoient faits à Madere, & en cas qu'ils n'en voulussent pas donner, d'en prendre par force. Celuy qui auoit receu cét ordre, l'auoit communiqué à ceux qu'il estimoit estre ses plus confidens, qui estoient dans ce mesme bord, & qui ne s'estoient pas rencontrez dans ce pourparler. L'vn desquels luy dit qu'il auoit vn ordre bien plus exprés, qui estoit de faire main basse sur lesdits Seigneurs associez, au moindre bruit & à la moindre occasion; & que c'estoit pour cette raison que toutes les fois que le vaisseau de saint Pierre s'approchoit vn peu prés de celuy de la Charité pour la communication des Pilotes, pour voir s'ils se rencontroient en leurs hauteurs, ou pour quelque autre affaire, ledit sieur General appelloit tout haut celuy à qui il auoit donné cét ordre, qu'il se souuint de mettre en execution ce qu'il sçauoit, & si celuy là ne pouuoit paroistre, il commandoit qu'on l'en fist ressouuenir.

Iugez, nous disoient ces Messieurs, à quelle extremité estoit reduite nostre vie, nous qui auions donné autant que luy pour cét embarquement, & qui pour passer dans ce païs l'auions pris pour nostre protecteur; cependant il taschoit à tout moment de nous faire des querelles d'Allemand, pour prendre de là suiet de nous égorger, ou de nous faire sauter le bord. Nous auons preueu les maux qu'il nous vouloit faire, en les luy faisant ressentir à luy mesme, & Dieu nous a fait la grace de découurir tout ce qu'il ma-

chinoit

chinoit contre nous. Le ſieur du Pleſſis, qui depuis la conference qu'il eut auec luy à Madere, eſtant touſiours ſur la défiance dans ſon vaiſſeau, à cauſe auſſi qu'il voyoit ſouuent les plus confidens de Monſieur de Royuille ſe communiquer & ſe parler à l'oreille, fit en ſorte de preuenir ſon malheur & celuy de ſes compagnons: voicy, dirent-ils, comme il s'y comporta. Ce fut enuiron le 25. Aouſt iour de la ſaint Loüis que l'on eſtoit au dixiéme ou onziéme degré de hauteur, voyant que la nauigation eſtoit languiſſante, & que l'on n'auançoit point preſque de chemin, à cauſe des calmes, il apprehendoit que l'on euſt beſoin d'eau, qu'à ce ſuiet il fit vn reglement dans ſon vaiſſeau pour en faire la diſtribution, de peur qu'elle ne faillift au beſoin; que cela ne manqua pas de donner ſuiet aux gens de Monſieur de Royuille de murmurer, qui euſſent alors bien deſiré mettre en execution les ordres qu'ils auoient; mais par bon-heur ils ne faiſoient que ſortir de maladie, & eſtoient encore tous languiſſans; Qu'il eſt vray que quand ils auroient eſté en parfaite ſanté, ils ne ſeroient pas venus à bout de leurs mauuais deſſeins, parce que le ſieur du Pleſſis auoit preuenu les principaux habitans qui eſtoient dans ſon bord, & les auoit aſſemblez auec ſes compagnons les Seigneurs aſſociez, les auertiſſant tous des deſſeins que Monſieur le General auoit de faire main baſſe ſur eux, que quelqu'vn de ceux qui auoit ſes ordres l'en auoit auerty; qu'au reſte il falloit preuenir ce mal. Ils conclurent tous enſemble que le ſieur du Pleſſis prendroit l'occaſion de faire lire les Statuts & Reglemens de la Compagnie deuant tout le monde; afin que l'on connuſt par là quelle eſtoit la puiſſance du General, & qu'en meſme temps tous crieroient, *Viue la Compagnie*, à laquelle ils voüoient leur ſeruice.

Ils nous dirent qu'il ſe preſenta vne occaſion de faire ce qu'ils auoient determiné; que Monſieur le General ayant appris qu'il y auoit eu du bruit dans le ſaint Pierre, pour la diſtribution de l'eau, enuoya querir le ſieur de Maucour vn des Capitaines, pour en ſçauoir le ſuiet. Il demeura trois ou quatre iours prés de luy, comme chacun l'a veu, &

qu'il le renuoya auec ordre de prendre en sa puissance les victuailles du Nauire, d'en faire la distribution, de se faire craindre par force, s'il trouuoit de la resistance & de l'opposition de la part du sieur du Plessis & des autres Seigneurs associez, qu'il vouloit que ses ordres fussent executez.

Que le S^r d'Houdemare vn des Capitaines & de ses plus confidens, voulut faire vne tentatiue sur ce suiet, qui estant accompagné de quelques-vns de sa faction, ayant trouué quelques Iambons, barils de vin & autres rafraischissemens qui appartenoient en particulier à quelques-vns de ces Messieurs, dit tout haut au sieur du Plessis & à ses Associez, qu'il en vouloit auoir sa part pour luy & pour ses compagnons. Ce qui obligea ledit sieur du Plessis de faire lire sur l'heure les Statuts & Articles de la Compagnie, lesquels ayant esté entendus de tout le monde, on cria tout haut, *Viue les Seigneurs de la Compagnie*; ce qui surprit fort ces Messieurs les confidens de Monsieur le General, de sorte qu'ils virent bien qu'il n'estoit pas temps de faire du bruit, ny d'éclater dauantage, iugeans fort bien qu'ils n'y trouueroient pas leur compte.

Que cela s'estant ainsi passé sans autre bruit, ces Messieurs les Associez deputerent les sieurs Ferrary & Isambert vers Monsieur le General, pour luy faire des plaintes sur les violences du sieur d'Houdemare & de ses compagnons, & du mépris qu'il faisoit, non seulement du sieur du Plessis, mais aussi de tous les Seigneurs associez en general; Que ledit sieur General ne leur donna aucune satisfaction, se contentant d'enuoyer le sieur Dumesnil Capitaine Colonel, pour reconnoistre ce qui en estoit, & afin d'estre informé pleinement de la verité. Ce que le sieur Dumesnil ayant executé, il ne leur a pourtant fait aucune iustice, pour faire voir, disoient-ils, que tout cela se faisoit par son ordre, pour trouuer dequoy nous faire vne querelle d'Allemand & nous perdre en mesme temps.

Que lors que Messieurs Ferrari & Isambert allerent au vaisseau de la Charité, pour s'acquitter de leur deputation, le sieur d'Enanuille vn des Capitaines, parent du

ſieur General & vn de ſes plus confidens y alla, & ne manqua pas de luy dire comme tout le vaiſſeau eſtoit contre luy, & que l'on auoit crié hautement, *Viue les Seigneurs de la Compagnie;* Que depuis ce temps là il fut ſurpris d'vne ſi grande mélancolie, & eſtoit tellement triſte, qu'il s'en rendoit inſupportable, voyant que ſes deſſeins ne reüſſiſſoient pas comme il vouloit, qu'à cauſe de cela il ſe forgeoit mille chimeres dans ſon eſprit à la moindre occaſion. Comme il vid vn iour, diſoient-ils, que le grand ſaint Pierre n'eſtoit pas ſi viſte que le ſien, & qu'il eſtoit beaucoup au deſſus du vent, il me dit, aiouſta le ſieur de Bragelonne, qu'il croyoit que le ſieur du Pleſſis vouloit emmener le vaiſſeau dans les Iſles pour y vendre la pluſpart de ceux qui y eſtoient, & de là s'en aller en Suede où il auoit des habitudes, & qu'il vouloit retirer du meſme vaiſſeau, ſi-toſt qu'on le pourroit aborder, les ſieurs d'Houdemare & d'Enanuille; que le ſieur Desrochers Capitaine eſtant mort dans ce vaiſſeau, il craignoit qu'on ne fiſt mourir ces Capitaines, qu'il les vouloit auoir auprés de ſa perſonne.

Tout cela, diſoit Monſieur de Bragelonne, n'eſtoit que de vaines imaginations; car comment eſt-ce, diſoit-il, que le ſieur du Pleſſis auroit pû enleuer le vaiſſeau, où il y auoit auec luy cinq autres de ſes Aſſociez, qui auoient intereſt à l'eſtabliſſement de la Compagnie: leſquels auoient entr'eux tous beaucoup plus de monde que luy pour luy reſiſter? Mais que ſon deſſein eſtoit qu'ayant retiré ſes plus confidens dans ſon bord, il le laiſſeroit apres ſans viures, comme il n'en auoit que ce qu'on luy en donnoit chaque iour; & qu'eſtant fortifié dans le ſien de toutes ſes creatures, il pourroit mettre en execution ſes mauuaiſes volontez.

Voila, diſoient ces Meſſieurs, les ſuiets qui nous ont contraint de nous faire violence à nous meſme, de repouſſer la force par la force, & par la perte de la vie d'vn ſeul, ſauuer celle d'vn grand nombre, & en quelque façon de toute la Colonie, qui eſtoit dans vn danger infaillible ſous ſa violente conduite. Nous ne nous ſommes portez à cette extremité, que quand nous auons reconnu qu'il n'eſtoit

plus temps de differer, veu que ses confidens qui estoient presque tous tombez malades, commençoient d'entrer en conualescence, que le sieur d'Escamboüis estoit bien en estat de nous faire danser le Balet qui auoit esté long-temps auparauant concerté, & nous n'y aurions peut-estre pas pensé, s'il ne s'estoit luy mesme liuré entre nos mains, en quitant la chambre de Poupe, où il estoit en seureté, pour se mettre sur la Dunette que nous occupions pour lors. Il est vray que nous n'auions enuie que de nous saisir de sa personne, suiuant que nous estions conuenus ensemble, pour ensuite luy faire son procez. Le cinquiéme iour de Septembre que le temps estoit assez calme, nous fismes mettre la Chaloupe en mer, prenant pour pretexte que nous allions visiter quelques-vns de nos Confreres associez malades dans le bord de saint Pierre, mais c'estoit pour conferer entre nous des moyens de conseruer nostre vie, estans persuadez de ses mauuaises volontez contre nous; Qu'au reste ils auoient le pouuoir de luy faire son procez, & de le faire mourir, si il en estoit coupable, suiuant l'article 69. de leurs Statuts, où il est dit: *Ne pourront toutefois aucuns desdits Seigneurs associez, estre condamnez, ny moins executez, ny punis sur les lieux de peines inflictiues, pour quoy que ce soit, sinon en cas de conspiration contre l'Estat, aspiration à la tyrannie, & assaßinat premedité entr'eux; & quant aux autres cas, il en sera informé sur les lieux seulement.* Vous voyez par toutes les choses que nous vous auons dites, qu'il ne tendoit qu'à la tyrannie, & à se rendre seul absolu & indépendant de personne. Nous ne voulions que nous saisir de luy, le mettre aux fers, pour luy faire ensuite son procez à loisir; mais comme on le voulut prendre il fit bruit, ce qui nous obligea de nous en défaire tout à fait.

Il nous est facile de prouuer tout ce que nous auons auancé, le sieur du Plessis rendra témoignage de ce qu'il luy proposa à Madere pour son establissement, à la ruïne de la Compagnie; plusieurs sont témoins des menaces qu'il nous a faites de nous mettre aux fers, & du mépris qu'il faisoit faire de nous par ses Officiers; tout le S. Pierre témoigne-

ra des querelles d'Allemand que dreſſoient à tous momens ſes confidens, pour exciter du tumulte, & les obliger à faire du carnage; mais quand il n'y auroit que cette Requeſte eſcrite & ſignée de ſa main, elle eſtoit ſeule capable de luy faire ſon procez.

Ie ne ſçauois que répondre à toutes ces choſes. Il eſt vray qu'ils nous firent voir cette Requeſte, qui m'étonna fort, ſoit qu'elle fuſt vraye ou ſuppoſée. Pour toutes les autres choſes, ie ne pouuois qu'en dire, cela n'eſtant point venu à ma connoiſſance, n'ayant iamais eu aucun commerce auec eux pour les choſes temporelles de la Colonie. Auſſi ie leur dis alors, que c'eſtoit à eux à ſe bien iuſtifier de ce procedé tout extraordinaire. Pour ce qui eſt du reſte, qui eſtoit aſſez connu, meſme du vulgaire, i'en ſçauois comme les autres. Et pour dire la verité, ie n'ay iamais remarqué qu'il fiſt grand cas de ſes confreres; il eſt meſme conſtant qu'il les mépriſoit, & que quelque honneur qu'on luy rendiſt, il ne leur en faiſoit non plus part que s'il euſt eſté ſeul & ſans aucuns Aſſociez. Ie n'ay remarqué qu'vne ſeule choſe, où il dit vn mot en leur faueur; ce fut quand Monſieur le Gouuerneur de Madere luy eſtant venu rendre viſite dans ſon bord, il luy dit à la ſortie, qu'il luy eſtoit infiniment obligé en ſon particulier, pour tant de peine qu'il auoit priſe, & de l'honneur qu'il luy auoit fait, mais que cét honneur reialliſſoit ſur ces Meſſieurs qui eſtoient ſes Aſſociez en cette entrepriſe, qui ne manqueroient pas de s'en reuancher dans les occaſions.

CHAPITRE XV.

Continuation du voyage iuſqu'à l'arriuée en l'Iſle de Cayenne.

LE Ieudy 19. Septembre, noſtre Pilote ayant pris hauteur à ſon ordinaire, trouua que l'on eſtoit à vn degré trente minutes Nord de l'Equinoxe, & à la longitude de

331. degré & trente-quatre minutes, beau temps.

Le Vendredy 20. à la latitude d'vn degré, & à la longitude de 331.

Le Samedy 21. le Pilote se trouua au bout de son estime, estonné de ne point découurir la terre, ny de ne point trouuer de fond. Il n'en disoit pas son sentiment, nous auions eu tousiours beau temps. Pendant ces trois iours que le temps estoit assez fauorable, les Seigneurs associez qui auoient fait arrester le sieur de Vaux Maior qui estoit des affidez de feu Monsieur le General, & le sieur d'Escamboüis son Capitaine des Gardes, les interrogerent, en procedant à l'information contre ledit feu sieur General. L'on dit qu'ils declarerent des choses estranges, que ie laisse à aller voir dans les informations que ie n'ay pas veuës; ensuite de ces Messieurs on en interrogea plusieurs autres.

Apres l'interrogation du Maior, l'on enuoya le S[r] Casaut vn des Capitaines, de la part de la Cōpagnie, pour luy dire qu'il eust à remettre entre ses mains la Commission de Maior, qu'il rendit auec assez de peine. Le sieur de Flauigny Lieutenant de Casaut qui auoit esté fait Ayde-Maior dés le Havre, fut creé Maior en sa place. Les sieurs d'Houdemare & d'Enanuille furent cassez; on remplit vne de leurs Compagnies dudit sieur de Flauigny, & Monsieur de Baumont Lieutenant Colonel fut pourueu de l'autre. L'on cassa aussi en mesme temps la Compagnie des vingt Gardes, que le feu sieur de Royuille auoit choisis à sa volonté, & au mesme instant on en restablit vne autre de 12 seulement en deux Brigades, chacune de six auec vn seul Exempt, tant pour la seureté de Messieurs les Associez, que pour executer leurs ordres, ils en prirent plusieurs qui auoient esté Gardes de Monsieur de Royuille, mais les Officiers furent cassez.

Le 22. Septembre le Pilote reconnut que nous estions, à deux degrez 43. minutes, ayant couru sept lieuës Oüest outre l'estime, & par consequent on s'écartoit de la ligne, estant poussez par les marées.

Le 23. on ietta la sonde, on trouua vn fond de sable à septante brasses de profondeur; ce qui causa vne grande ioye,

non ſeulement au Pilote, mais auſſi à tout le monde, dans l'eſperance qu'on découuriroit bien-toſt la terre, & de fait

Le Mardy 24. dudit mois, on ſe trouua à la hauteur de trois degrez de latitude, on moüilla le ſoir à 20. braſſes. Le fond eſtoit de vaze claire; ce qui empeſchoit les anchres de tenir, & il venoit vn ſi grand courant de marée du coſté de la riuiere des Amazones, qu'il pouſſoit noſtre vaiſſeau auec ſon anchre à plus de deux lieuës par heure Nord, Noroüeſt.

Le 25. Septembre on découurit la terre de l'Amerique d'entre le Cap de Nord & le Cap d'Orange; on moüilla le ſoir entre ledit Cap de Nord & celuy d'Orange, à cinq braſſes d'eau. Là on fut eſtonné que la mer ſe changea tout à fait, eſtant deuenuë toute bourbeuſe; c'eſtoit au ſentiment de nos Matelots, la force de la marée qui enleuoit le ſable du fond. Il ſembloit meſme que c'eſtoit des bancs de ſable, ce qui donnoit de l'eſtonnement aux Matelots qui n'auoient pas encore paſſé par cét endroit, ce qu'on ne doit pas faire, veu qu'il n'y en a aucun en toute cette coſte; de ſorte que l'on peut aller iuſqu'à trois braſſes ſans crainte, comme on l'a experimenté.

Ie ne ſçaurois exprimer la ioye de tout noſtre monde, à la veuë de cette belle terre; cela ſe fit paroiſtre par les grandes acclamations que l'on fit alors. Elle frappa d'abord la veuë, car l'on ne peut mieux comparer ce qui nous parut tout le long de la mer, qu'aux allées d'vn beau Iardin tres bien entretenuës; tout ce grand païs depuis le Cap d'Orange iuſques à Cayenne paroiſt fort plat, mais il eſt ſans culture & fort peu habité.

Le Ieudy 26. de Septembre on leua l'anchre du Cap d'Orange, on courut le long de cette terre, éloignée ſeulement de trois lieuës, touſiours la ſonde à la main, à trois braſſes, & trois braſſes deux tiers, nos vaiſſeaux labourans quelquefois la vaze, ſans pourtant aucun danger; on alla moüiller, apres auoir couru 12. lieuës, vis à vis d'vne belle Riuiere appellée *Oüiapoque*. Le païs qui paroiſt autour de cette riuiere eſt parfaitement beau; quelques-vns pen-

ſoient que c'eſtoit la Riuiere de Cayenne, à cauſe de certaines Iſlettes qui ſont à ſon oppoſite; ce qui cauſa de la ioye, mais il fallut encore prendre patience iuſqu'au lendemain.

Le Vendredy 27. on découurit l'Iſle du Conneſtable, autrement appellée l'Iſle *des Oyſeaux*, qui n'eſt éloignée de Cayenne que de onze ou douze lieuës; on y moüilla l'anchre, parce que Meſſieurs les Aſſociez voulurent voir, ſi ce qu'on diſoit de cette Iſle eſtoit veritable. Le ſieur de Vertaumon accompagné du Pilote Molar, le principal Pilote de noſtre Nauire, ſe mit dans la Chaloupe, pour aller ſonder par tout, craignant quelque mauuais banc qui nous fiſt eſchoüer: c'eſt vne petite Iſle, ou pluſtoſt vn Rocher dans la mer, ſur lequel il ne croiſt rien que quelques mauuaiſes herbes; elle eſt faite en forme Pyramidale, ſur la cime de laquelle il y a vne plate-forme carrée, qui a bien de longueur cinquante pas, & autant de largeur. Ils y virent tant de nids d'Oiſeaux, qu'ils ne trouuoient pas place pour mettre leurs pieds. Dans les vns il y auoit des œufs, comme de gros œufs de poule, qui eſtoient couuez par les meres; dans d'autres il y auoit des petits. Les meres ne quitoient point leurs œufs, elles ne faiſoient qu'alonger le col ainſi que les Oyſons, comme pour ſe deffendre. On les aſſommoit à coups de baſton, on en fit vn ſi grand maſſacre pendant vne heure, que l'on en remplit les deux Chaloupes des Nauires; on en compta ſept ou huit cents, qui furent diſtribuez dans les Nauires. Cela paſſa pour vn regal, car il y auoit déja long temps que l'on n'auoit mangé de viande fraiſche. Ces Oyſeaux ſont de la groſſeur d'vn Canard ſauuage pour la pluſpart, quelques-vns plus gros, ayant le gouſt d'vne Macreuſe. Ie croy que l'on en pourroit meſme manger aux iours maigres, parce qu'ils ne vont iamais ſur cette Iſle, où ils font leurs nids, & ne viuent que de Poiſſon. Ce qui nous eſtonna, c'eſt que quand on s'approchoit d'eux, ils vomiſſoient les Poiſſons qu'ils auoient mangez, dont quelques-vns eſtoient encore tous entiers, & gros comme des Harancs; on en mangea le ſoir, ils eſtoient tres-bons & ſans aucune corruption.

Le Samedy 28. Septembre ayant leué l'anchre, on apperceut incontinent les Islettes qui sont deuant Cayenne, il y en a quatre ou cinq ; on courut le long de ces petites Isles, d'où on découurit la terre tant desirée, pour à laquelle arriuer nous auions souffert tant d'incõmoditez. Ie n'eus pas plutost apperceu cette terre, que de ioye i'en fis rendre graces à Dieu, ayant entonné le *Te Deum laudamus*, qui fut chanté par nostre monde de grand cœur, & auec vne ioye qui ne se peut conceuoir. Cependant le sieur de Vertaumon accompagné de nostre Pilote, alloit tousiours deuant les Nauires, iettant la sonde ; on ne trouuoit par tout que trois brasses d'eau & deux brasses & demie, & cela pour aller trouuer le canal de la Riuiere de Cayenne. Quand on fut à la derniere des petites Isles, on découurit la Montagne de Ceperou où l'on auoit arboré vn Pauillon François. L'on connut par là que les gens de Messieurs de la Compagnie de Roüen, de laquelle nous auons parlé, y estoient. On apperceut ensuite leur Fort & les habitations que les Sauuages leur auoient basties.

Comme on s'approchoit de plus prés, l'on vid venir vers nos vaisseaux vn Canot, dans lequel il y auoit cinq ou six François ; ce Canot alla aborder la Chaloupe où estoit Monsieur de Vertaumon ; ils se rendirent le salut l'vn à l'autre ; Monsieur de Vertaumon pria le plus apparent de ce Canot d'entrer dans sa Chaloupe, c'estoit le sieur le Vendangeur qui estoit le premier Commis du Magasin. Les autres vinrent dans nostre Nauire, où ils furent d'abord estonnez, voyant que nous n'estions pas de leurs gens. Comme le iour commençoit à finir on moüilla l'anchre ; ils passerent la nuit dans nostre vaisseau, ne disant pas ce qu'ils en pensoient.

Le Dimanche 29. Septembre Feste de saint Michel, remarquable pour nostre arriuée en ce lieu, estant la Feste de ce saint Archange Protecteur de la France, & qui l'est peut-estre aussi de cette nouuelle France Equinoxiale, iour que nous deuions solemniser tres particulierement toutes les années, en action de graces de nostre heureuse arriuée, apres tant de malheurs dont nous auions esté comme accablez.

CHAPITRE XVI.

Nostre arriuée à Cayenne.

CE fut donc le iour de saint Michel, que l'on entra en possession de cette Isle. Il me semble à propos de remarquer tres particulierement en cette rencontre, l'ordre de la conduite toute particuliere de Dieu, qui semble nous auoir mené comme par la main en ce lieu tant souhaité; où sans doute nous eussions iouy du repos, apres quelque peu de trauail, si nous n'eussions pas attiré sur nous sa vengeance par nos crimes.

On pensoit y trouuer de la resistance, parce que, comme i'ay déja fait voir, ces Messieurs de Roüen reste du débris de la Compagnie de feu Monsieur Poncet de Bretigny y auoient enuoyé 60. hommes dés le mois de Fevrier de la presente année 1652. apres qu'ils eurent appris qu'il se formoit vne Compagnie à Paris pour le mesme endroit, comme il est déja dit cy deuant. Ils y estoient heureusement arriuez le Vendredy Saint suiuant, dans le temps que les pluyes regnent encore en ce païs. Les Sauuages les y receurent assez fauorablement, parce que dans cette Compagnie il y auoit vn ieune homme, duquel i'ay déja parlé, appellé le *Vendangeur*, qui y auoit esté autrefois, & sçauoit fort bien leur langue, ayant d'ailleurs l'addresse de se faire aimer de ces gens là. L'on peut dire que c'est luy seul, qui les a maintenus durant six mois, iusqu'à nostre arriuée. Pendant lequel temps ils auoient basty vn Fort sur la cime de la montagne de Ceperou, que nous appellerons doresnauant la montagne de saint Michel de Ceperou, à cause de nostre arriuée en cette Isle, le iour de la Feste de ce saint Archange. C'estoit au mesme lieu où le deffunt sieur Poncet de Bretigny en auoit fait construire vn. Il estoit non seulement suffisant pour soûtenir l'effort des Sauuages, mais encore d'vne plus grande puissan-

ce, eſtant fort bien paliſſadé. Ils auoient défriché tout le tour de la montagne qui eſtoit déja planté de Patates & de Magnoc pour faire du pain, & d'autres fruits du païs. Ils auoient parfaitement bien trauaillé pour le peu de temps qu'ils y eſtoient.

Outre ces 60. premiers hommes, on leur auoit enuoyé du renfort, c'eſtoit ceux que le ſieur Courpon, duquel i'ay parlé, leur conduiſoit, & qui auoit fait voile ſous la protection de noſtre General, pendant tout le paſſage de la Manche. Il nous auoit quitté au ſortir de ladite Manche, comme i'ay fait voir. Nous penſions qu'il fuſt arriué bien long-temps deuant nous, à cauſe de noſtre ſeiour à Madere, & qu'il auoit vn petit vaiſſeau fort viſte. Il ſembloit voler ſur la mer, & alloit plus auec ſon ſeul grand Pafys, que nous auec toutes nos voiles. C'eſtoit ce qui faiſoit craindre de la reſiſtance, mais cette crainte fut bientoſt paſſée, le ſieur Courpon n'eſtant pas encore arriué. En meſme temps que ces Meſſieurs, qui eſtoient dans le Fort, eurent apperceu nos vaiſſeaux, croyans que ce fuſt du renfort pour eux enuoyé par leur Compagnie, ils enuoyerent le ſieur le Vendangeur, comme i'ay déja dit, au deuant de nous, pour nous receuoir & nous conduire au canal de la Riuiere; le ſieur le Vendangeur eſtant entré dans la Chaloupe du ſieur de Vertaumon, & les autres dans le bord de l'Admiral, d'où on ne les laiſſa point ſortir.

Dés le matin du iour de ſaint Michel, Monſieur de Flauigny Maior eſtably en la place du ſieur de Vaux, fut commandé des Seigneurs aſſociez, d'aller au Fort faire commandement à celuy qui en eſtoit le Commandant, de la part du Roy & des Seigneurs de la Terre ferme de l'Amerique, de les venir trouuer dans leur bord, pour leur rendre compte de ſa charge, & leur remettre le Fort entre les mains. Auſſi-toſt que le ſieur de Nauarre, c'eſtoit le Commandant du Fort, l'eut apperceu à la rade, il enuoya quelques ſoldats & habitans au deuant de luy, pour le conduire. Il fut receu tres honorablement par le ſieur de Nauarre à la porte du Fort, ſes gens eſtoient ſous les ar-

mes en haye des deux costez. Le sieur de Flauigny execute sa Commission, luy faisant commandement de venir trouuer ces Messieurs dans leur bord. Il luy demande quelque peu de temps pour consulter ensemble auant que de luy répondre. Leur conference ne fut pas longue, il retourna incontinent vers le sieur de Flauigny, luy disant auec tous ceux qui estoient sous sa charge, qu'ils estoient prests de faire ce qu'il plairoit à ces Messieurs, & qu'il les iroit trouuer volontiers pour obeïr à leur commandement. Ils le regalerent, & ceux qui estoient auec luy, auparauant que de partir pour retourner au bord, puis ils tirerent vn coup de canon pour témoigner leur soûmission.

Ce qui les obligea de se rendre si facilement, fut en premier lieu, que six de leurs principaux estoient retenus dans nos vaisseaux. Ils estoient d'ailleurs tousiours dans la crainte, estant menacez d'estre égorgez par les Sauuages, qui déja minutoient leur mort, y estant excitez par des Flamans, ou plutost par des Holandois qui ne peuuent souffrir que les François habitent ces païs; & enfin, parce que la plusspart de leurs armes estoient inutiles, n'ayant aucun Armurier auec eux pour les racommoder. Ce n'est pas que ceux qui ne doiuent chercher que la paix & le repos, mais qui au contraire portent le trouble dans la plusspart des lieux où ils se rencontrent, ne les conseillassent & ne leur persuadassent de ne le pas faire, & d'y apporter toute la resistance possible, leur remonstrans qu'ils y estoient obligez en conscience. Mais ils mépriserent entierement ces conseils, voyans tres-bien qu'il leur estoit impossible de resister à tant de monde.

Monsieur le Maior mena auec luy le sieur de Nauarre Commandant du Fort au bord de l'Admiral, qui fut receu des Seigneurs associez auec toutes les demonstrations de bien-veillance qu'il eust pû souhaiter. Ils luy promirent toutes sortes de bons traitemens, & à tous ceux qui estoient dans le Fort; qu'ils ne perdroient aucun interest de ce qu'ils pourroient pretendre, au contraire, qu'on leur en donneroit le double.

On commanda aussi tost le sieur d'Aigremont Capitaine

du bord de ſaint Pierre, auec vingt-cinq hommes, vn Lieutenant & deux Sergens qui ſe mirent dans leur Chaloupe, & aborderent l'Admiral pour y receuoir l'ordre. Les ſieurs du Pleſſis, de Vertaumon & de Villenauue, Seigneurs aſſociez, le Maior, le ſieur de Nauarre Commandant du Fort, & ſix Gardes ſortirent en meſme temps de l'Admiral. Ils aborderent plutoſt que ceux du Vice-Admiral, & ſi toſt qu'ils furent abordez, qui ne fut qu'à vne heure de nuit, ils ſe mirent en diſpoſition de deſcendre à terre; ce qu'ils firent auec beaucoup de peine, parce que la mer eſtant baſſe, il fallut aller par des rochers tres difficiles, qui faiſoient ſouuent mettre le nez en terre à pluſieurs. Et ſi ils n'euſſent eſté éclairez par des torches d'vn bois gommeux, qu'on leur apporta du Fort, ils auroient eu bien de la peine à en ſortir. Enfin, eſtant hors des rochers, ils ſe mirent en ordre pour monter au Fort. Meſſieurs du Pleſſis, de Vertaumon & de Villenauue marchoient les premiers auec le Commandant du Fort, qui les y deuoit introduire, ayans autour d'eux les ſix Gardes. Enſuite marchoient le Maior & le ſieur d'Aigremont à la teſte de leurs ſoldats. Ils monterent le tambour battant, bale en bouche, & méche allumée. On leur ouurit la porte du Fort ſans reſiſtance, ils y ſont introduits par le ſieur de Nauarre qui y commandoit. Ceux du Fort eſtoient en haye des deux coſtez ſous les armes, au nombre de cinquante ou enuiron, qui par conſequent eſtoient en plus grand nombre que les noſtres. Quelques-vns ne diſoient pas ce qu'ils en penſoient, & ſi ie ne me trompe, il y eut vn peu de temerité, pour ne pas dire d'imprudence, d'y entrer auec ſi peu de forces. Neantmoins comme ces Meſſieurs ne ſouhaitoient que la paix, ils mirent bas leurs armes au moindre commandement qui leur en fut fait, & les poſerent dans le Corps de Garde. On ſe ſaiſit auſſi-toſt de toutes les auenuës, l'on mit premierement vne ſentinelle à la porte, puis au Corps de Garde; on fit la ronde autour du Fort, on plaça les ſentinelles aux lieux où il en eſtoit beſoin, on fit des feux par tout le Fort, & toutes choſes eſtant ainſi hors de crainte, ces Meſſieurs allerent prendre poſſeſſion des

Magaſins & des caſes, que les Sauuages auoient baſties aux habitans. Enſuite de quoy, comme ils ne manquoient pas d'appetit, ils furent regalez des viandes & des fruits du païs, qu'ils mangerent auec grand gouſt. La boiſſon leur ſembla d'abord vn peu extraordinaire, laquelle pourtant, quand on y eſt accouſtumé, on trouue excellente, elle s'appelle du *Oüacou*. On tira cependant deux ou trois coups de canon, pour faire connoiſtre qu'on eſtoit en pleine poſſeſſion de la place. On ſe tint ſur ſes gardes le reſte de la nuit en faiſant de continuelles rondes. Le lendemain trentiéme de Septembre, on enuoya deux Chaloupes pleines de ſoldats commandez par le ſieur de Caſaut Capitaine, qui eſtans entrez dans la place, il n'y auoit plus ſuiet de craindre.

Les Sauuages voiſins s'eſtant apperceus de nos deux vaiſſeaux François, entrerent dans la crainte, & n'oſoient nous venir voir. Les premiers habitans du Fort nous dirent qu'ils en eſtoient tous en alarme, croyans que nous eſtions venus pour nous vanger de la mort de feu Monſieur Poncet de Bretigny. Car comme ces pauures gens ne pardonnent iamais à leurs ennemis, ils s'imaginent que les Chreſtiens en font de meſme. Quelques-vns s'eſtant vn peu raſſeurez, il en vint deux Canots à noſtre bord, apportans quelques fruits, poulles & autres rafraichiſſemens du païs. On les receut auec toutes les demonſtrations d'amitié poſſibles; on leur témoigna par le moyen du ſieur le Vendangeur, qui ſeruit de truchement en cette rencontre, que nous ne venions que pour leur rendre ſeruice, & pour leur eſtre tres parfaits amis, ſans ſe reſſouuenir de quoy que ce ſoit de ce qui s'eſtoit paſſé, & qu'ils n'auoient rien à craindre. On leur preſenta à boire de l'eau de vie, laquelle ils aiment auec paſſion. Depuis ce temps là les autres Sauuages du voiſinage ayant perdu la crainte, venoient à nous à pleins Canots; les mieux aiuſtez ſelon leur mode, portent ſur leur chair nuë quelques plumes de couleur, ont le viſage peint de diuerſes couleurs, le nez & les levres percées, où il y a quelques grains de verre ou de criſtaux. Ils montoient auec grande agilité dans nos Nauires, & entroient

par tout ſans aucune ceremonie, manioient tout, ſans pourtant rien prendre, ſi on ne leur donnoit. Entre les autres eſtoit le vieil Sauuage Biraumon, que l'on tient eſtre pour le moins âgé de cent ou cent dix ans, & qui n'en paroiſt pas auoir cinquante. Il eſt comme le Chef & le plus ancien Capitaine de toute cette contrée: car pour dire la verité, ils ne reconnoiſſent aucun Chef parmy eux, comme ie feray voir. Ce viel Sauuage a touſiours eſté bon amy des François, & n'a iamais eſté de la conſpiration des autres, quand ils ont reſolu entr'eux de les maſſacrer, leur ayant touſiours donné auis des reſolutions des ſiens, afin qu'ils s'en donnaſſent de garde. On dit que ſon pere en faiſoit de meſme. Il paroiſt homme de bon ſens, ayant vne tres bonne phyſionomie; il donne auſſi conſeil à tous les autres. Il fut fort ſatisfait de noſtre viſite, on le regala le mieux que l'on pût, & enſuite on luy fit quelque preſent & à ceux de ſa ſuite, qui eſtoient tous fort bien faits, de bonne mine, forts & adroits & ſans aucune difformité en leurs corps.

Pendant les trois ou quatre iours ſuiuans on déchargea tout le monde, & le bagage plus neceſſaire des vaiſſeaux. Ie deſcendis le troiſiéme iour d'Octobre en la compagnie de Meſſieurs de Bragelonne & de Beſon. Nous montaſmes au Fort, où d'abord i'allay chercher la Chapelle que i'eus de la peine à trouuer, pour ne voir dans le Fort aucune marque de Chapelle Le tres-ſaint Sacrement ne repoſoit point dans vn Tabernacle ſur l'Autel; en vn mot, ie ne rencontray aucune marque de Chriſtianiſme, aucune Croix plantée ny Cimetiere beny pour enterrer les morts. On ſe contentoit de celebrer la ſainte Meſſe les iours de Feſtes & les Dimanches, ſans aucune ceremonie. C'eſt ce que ie n'oſe quaſi dire, & c'eſt pourtant la verité. Il faut croire que les bons Peres qui eſtoient venus pour auoir le ſoin du ſpirituel de cette Compagnie, auoient des raiſons pour en vſer ainſi, que ie n'ay point voulu penetrer, pour m'empeſcher d'en faire des iugemens. Ces bons Peres nous firent connoiſtre qu'il n'y auoit rien à gagner parmy ces ſortes de Sauuages trop adonnez à leurs plaiſirs, & à qui

rien ne manque des choses necessaires à la vie. I'ay veu en effet que cela estoit veritable ; mais i'ay reconnu aussi que le mauuais exemple qu'on leur donne, en est le principal obstacle, & que s'ils nous voyoient viure comme de vrays Chrestiens le doiuent, sans doute ils nous imiteroient auec l'assistance & le secours de la grace.

Le quatriéme iour d'Octobre ie fus obligé de benir vn Cimetiere, pour inhumer vn des Pilotes de nostre Admiral, qui fut suiuy bien-tost de Monsieur d'Esmanuille, vn des Seigneurs associez, lequel mourut deux iours apres, & deux ou trois autres, entre lesquels estoit vn vieil Gentil-homme, que l'on appelloit Monsieur de Saluce, qui estoit dans la Citadelle du Havre, & duquel on se vouloit décharger. Ie le remarque particulierement, parce qu'il est mort d'vne maladie extraordinaire. Il estoit mangé des vers qui sortoient de son corps par le fondement, & gagnoient ses parties honteuses, où ils s'amassoient de la grosseur de la teste comme vne fourmilliere, ils estoient blancs & gros comme ceux qui se forment dans vne charogne pourrie. Ne sçachant quel remede apporter à ce mal, ie le faisois porter sur le bord de la mer, puis on le lauoit de cette eau en le frotant auec vn bouchon d'herbes. On ne l'auoit pas plutost remis sur son matelas, qu'vne heure apres il en estoit aussi plein qu'auparauant. Il mourut ainsi foible d'esprit, ie n'eus pas grande satisfaction à sa mort. Il en mourut plusieurs à ce commencement, qui n'estant pas accoustumez aux incommoditez de la mer, & n'ayans pas sur terre ce qui leur estoit necessaire, s'en alloient incontinent auec Dieu.

Tout le monde estant débarqué, l'on fit vn Camp au pied de la montagne du Fort de saint Michel de Ceperou; on donna le temps à chacun de se huter par ordre des Compagnies & ainsi c'estoit déja comme vne petite Bourgade de quatre ou cinq ruës. Pendant ce temps, le sieur d'Aigremont Capitaine & Ingenieur de la Compagnie dressa vn Plan du Fort, & le traça; on commanda à tout le monde d'y trauailler, tant ceux qui estoient aux frais de la Compagnie, que les habitans qui passoient à leur com-

-te en qualité d'habitans, parce, difoit-on, que c'eftoit pour leur conferuation. L'on commença ce trauail le fep- tiéme d'Octobre, continuant toufiours pendant vn mois tout entier pour le mettre en deffence, fans donner de re- lafche à tant de pauures gens déja incommodez de la mer, ce qui a efté vne des caufes principales de la perte de la Colonie. *Faute notable.*

Ce Fort n'eftoit en aucune façon que ce foit neceffaire, celuy que l'on y auoit trouué, eftoit fuffifant, car il n'y a qu'à fe donner de garde des fléches des Sauuages, & vne feule paliffade eft baftante pour s'en garantir, comme l'ex- perience l'a fait connoiftre en l'habitation du fieur le Ven- dangeur; qui fut attaquée par vne troupe de trois cents Sauuages pour le moins, qui furent contraints de fe reti- rer, quoy qu'elle ne fuft que palifadée, comme ie feray voir. Mais la Compagnie eut trop de condefcendance pour le fieur de Vertaumon, qu'on auoit choifi dés le Ha- vre pour eftre Gouuerneur du Fort, difant qu'abfolument il ne vouloit point eftre Gouuerneur d'vn Fort de paliffa- des, & cependant ç'a efté le commencement de la ruïne de la Colonie dans le païs; car durant le mois que l'on a employé à le baftir, le peuple a beaucoup fouffert. Ils n'eftoient pas encore remis des incommoditez de la mer, & fouffroient beaucoup, à caufe de l'air auquel ils n'e- ftoient pas encore accouftumez; mais fur tout, à caufe qu'ils manquoient des chofes neceffaires à la vie. Il n'y auoit au commencement qu'vn petit four que l'on baftit à la hafte, qui n'eftoit pas capable de fournir à tant de mon- de; l'on referuoit le bifcuit qui eftoit dans les vaiffeaux pour retourner en France, encore n'y en auoit-il pas le tiers de ce qui leur falloit; & fur le pain qu'on cuifoit cha- que iour, il en falloit nourrir les équipages des deux vaif- feaux qui eftoient de prés de cent perfonnes; de forte que fouuent plufieurs fe font allé coucher fans fouper. C'e- ftoit tout ce qu'on auoit qu'vn peu de pain & d'eau, qui eft affez rare autour de ce Fort, n'y ayant qu'vn puits qui eft vne eau minerale, & qui donne au commencement qu'on en boit des cours de ventre. Ce n'eft pas qu'il n'y ait quanti-

té de chasse, & que la pesche ne soit abondante, mais il n'y auoit point de chasseurs, au moins pour la populace; si quelqu'vn y alloit, c'estoit des particuliers qui n'auoient soin que d'eux; il n'y auoit point aussi de pescheurs, & quand il y en auroit eu, il n'y auoit point de filets. Il semble que l'on auoit embarqué tout ce monde dans des Nauires, pour les mener seulement en ce païs & les y faire perir. Outre tout cela le lit estoit bien dur, puisque l'on n'auoit que la terre, pour le peu de preuoyance que l'on auoit apporté à cét embarquement. Cependant on voyoit ces pauures gens diminuer tous les iours, ils deuenoient comme des carcasses viuantes, haues & défaits, sans vigueur & sans force; ce qui fit que le Cimetiere que i'auois beny fut bien-tost remply. Cela ne seroit pas arriué si l'on eut fait vne grande prouision de biscuit, de chairs salées, de pois & de féues, iusqu'à ce que l'on eut eu le moyen de se pouruoir d'ailleurs. Tout cela fait voir combien il y a à souffrir pour ceux qui passent les premiers pour commencer vn semblable establissement. Ceux qui viennent apres, trouuent des terres défrichées, des cases ou des maisons pour se mettre à couuert, des fruits & des rafraichissemens plantez, que les premiers n'ont pas trouué. Le chagrin commençoit déja à s'emparer des esprits, & la mélancolie les dessechoit, quoy que ie leur peusse representer, afin qu'ils prissent leur mal en patience. O qu'il est vray que iamais, *Venter non audit verba libenter*!

Toutes ces choses ne fussent pas arriuées, si on ne les eut pas contraints de trauailler au Fort auec tant d'assiduité; mais si en les faisant en quelque façon recréer, on les eut employez à couper des herbes & à défricher la terre, l'on auroit par ce moyen planté des viures, qui leur auroient donné esperance d'en manger, & on se feroit mis à couuert contre les insultes des Sauuages, qui venoient dans les bois iusqu'au prés de nos gens qui trauailloient. D'ailleurs, quelques-vns auroient esté employez à la chasse, ou se feroient écartez dans les bois, pour en apporter quelques fruits & autres choses propres à manger: voila donc vne tres grande faute, qui ne pouuoit estre que le commencement de nostre ruïne.

Faute notable.

Le septiéme iour d'Octobre, comme on commençoit à trauailler au Fort, on apperceut vne voile Françoise; on iugea incontinent à la fabrique du vaisseau que c'estoit le sieur Courpon. Cela donna de la ioye à nos Messieurs, & suiet de remercier Dieu, de voir que ce petit vaisseau qui estoit vn si bon voilier, n'estoit pas arriué deuant nous: ioint que l'on estoit déja en estat, non seulement de luy resister, mais à vne flotte bien grande. On croyoit qu'il s'estoit arresté en quelque Isle; il a pourtant protesté que depuis qu'il auoit quitté nostre Compagnie, il n'auoit veu aucune terre que celle de l'Amerique: mais que s'estant approché des costes de Guinées, il auoit eu le temps fort contraire. Il fut fort estonné quand il vid nos deux vaisseaux à la rade. Comme on l'eut apperceu, l'on fit vn Corps de Garde auancé, au cas qu'il voulust mettre pied à terre, ce qu'il ne manqua pas de faire. Il se presenta à cette pointe de rocher où estoit le Corps de Garde. Il demanda Monsieur le General; mais le Sergent qui commandoit, n'estant pas bien instruit le fit retirer; ce qui fascha fort ces Messieurs les Seigneurs associez, qui se resolurent de luy enuoyer quelqu'vn à son bord, pour luy dire de la part de Monsieur le General qu'il luy vouloit parler auec confiance. Le Lieutenant la Fourcade y fut enuoyé, qui executa fort adroitement, sans rien outrepasser des ordres qui luy auoient esté donnez. Il amena auec luy le sieur Courpon, qui fut tout estonné de ne plus trouuer Monsieur le General; mais Monsieur de Bragelonne & ses compagnons le rassurerent, luy faisant paroistre beaucoup de bonne volonté. Il leur raconta son voyage, & leur fit voir sa Commission. Il auoit enuiron 60. personnes pour fortifier les autres, mais comme ils estoient quasi gens inutiles, c'est à dire foibles & presque tous enfans, on ne s'en voulut pas charger; ioint que ledit sieur Courpon n'auoit point apporté de viures pour subuenir à tout ce monde, & qui plus est, celuy qui venoit auec luy pour commander dans le Fort, estoit vn ieune éuenté qui n'auoit pas bien enuie de s'accommoder. Nos Messieurs tirerent de luy quelque caue de vin en échange de quelque nombre de moluës,

pour le reste on luy bailla lettre de change pour Paris. Il fit de l'eau, puis il prit congé de nos Messieurs, allant décharger son monde dans les Isles. Le tout se passa ainsi à l'amiable, chacun estant fort content, auec protestation de seruice de part & d'autre. On ne songea plus qu'à trauailler puissamment au Fort pour le mettre en deffence. Pendant cela, nos Messieurs se resolurent d'enuoyer vn Truchement auec deux hommes chez les Sauuages de la Traite, tant pour traiter des viures auec eux, que pour leur témoigner qu'on vouloit viure en bonne intelligence. Cela a bien reüssi pour vn temps, & auroit continué, si on s'y estoit bien comporté.

Enuiron le 16. Octobre, comme le Fort s'auançoit, Monsieur du Plessis, par l'auis du conseil de Messieurs ses Associez, fut prié d'aller visiter les places principales de l'Isle, & considerer celle qui seroit plus propre pour y faire la principale habitation, qui deuoit estre comme la ville. Il alla à la pointe de l'Isle qui s'appelle Mahury, il la trouua propre pour y bastir vn petit Fort, & qu'il estoit à propos de faire la principale habitation, au lieu appellé *Remire* par les Sauuages. Il n'auoit pas trop bien pris ses mesures, comme l'on verra cy apres. Il fit ce voyage dans vne des barques longues, que l'on auoit montée à nostre arriuée, que ie benys vn iour deuant qu'il partist, ayant esté nommée *Magdelaine*, par Madamoiselle d'Ayart, femme d'vn des Interessez de la Compagnie.

Le Truchement qu'on auoit enuoyé en terre ferme chez les Sauuages, pour traiter des viures auec eux, apprit qu'il estoit arriué dans vne petite Riuiere à huit ou dix lieuës de nostre Fort vne barque d'Anglois; il eut crainte qu'ils ne luy fissent quelque insulte. Les Sauuages luy conseillerent de s'écarter & d'emporter sa Traite. Il suiuit ce conseil, & s'écarta plus auant dans vne habitation de Sauuage. Le Capitaine de la barque s'y rencontra au mesme temps auec luy. Il estoit François, du Bourg tant renommé de Gonesse. Le Truchement luy persuada de venir au Fort pour salüer nos Messieurs, qu'autrement les Sauuages, qui estoient nos amis, luy iouëroient vn mauuais tour. Il le persuada si

bien, qu'il le fit venir auec luy. Il ne se rencontra alors que Messieurs de Bragelonne, de Vertaumon & Isambert, qui n'examinerent pas beaucoup cette affaire, renuoyans le Capitaine, à condition d'amener sa barque dans nostre rade, se confians à sa parole.

Monsieur du Plessis, qui comme i'ay dit estoit à son voyage, auoit donné parole à quelques Sauuages qui le deuoient venir trouuer à Mahury, pour pescher du Lamantin. Ces Sauuages qui ne deuoient venir le trouuer que le Lundy, y arriuerent dés le Samedy, pour luy donner auis de cette barque, luy en rapportant toutes les circonstances: sur tout, que c'estoit des Anglois leurs ennemis. Ils luy designent le nombre qu'ils estoient, & entr'autres qu'ils auoient quatorze Negres Esclaues auec eux, & qu'ils estoient bien autant du reste. Cela obligea Monsieur du Plessis de retourner au plutost. Il fit connoistre à nos Messieurs l'importance de cette affaire, que c'estoit vn Pirate & Forban, & qu'il estoit de bonne prise. Il demanda qu'on luy donnast des hommes; & qu'il l'enleueroit asseurement. Ces Messieurs le prierent de faire tout ce qu'il trouueroit le plus à propos. Il prit auec luy vingt-cinq hommes bien armez. Il les fait embarquer dans la Magdelaine, dans la Chaloupe du vaisseau de la Charité, & dans vn Canot. Il prend auec luy le sieur de la Fourcade Lieutenant de Flauigny, pour luy faire executer ses ordres. Ils vont dans cette Riuiere. Ils apperçoiuent la barque, mais les Matelots qui ne sçauoient pas bien la route pour entrer dans cette Riuiere, allerent échoüer à vne portée de mousquet de la barque Angloise. Le sieur du Plessis feignit auoir moüillé en cét endroit; d'où il enuoya le sieur de la Fourcade, auec vn Sergent & huit Soldats dans la Chaloupe de la Charité, pour faire commandement au Capitaine de la part du Roy & des Seigneurs de la Compagnie, de venir trouuer ledit sieur du Plessis au lieu où il auoit moüillé, & de luy apporter sa Commission, auec ordre qu'aussi tost qu'il seroit sorty de son bord, luy & ses soldats entrassent dans la barque. Ce qu'il executa fort à propos; le Capitaine fut retenu dans la barque du sieur du Plessis, & mis en garde.

Ledit ſieur du Pleſſis mit pied à terre, & alla chez les Sauuages qui le receurent auec de grandes demonſtrations d'amitié & de ioye, ils le regalerent à leur mode auec grande affection. Il les pria de luy chercher les Negres qui s'eſtoient enfuïs dans les bois, ce qu'ils firent auec grande affection, & les luy amenerent tous dés le matin. Il les fit embarquer auec tous ceux qui eſtoient dans la barque; mais comme cét homme eſtoit extrémement prompt & violent, il fit perdre la barque par trop de precipitation, & n'ayant pas donné le temps à la marée, elle s'échoüa; on n'eut que le loiſir de prendre tout ce qu'il y auoit de meilleur dedans, & ils retournerent au Fort. Les Negres accuſerent ces gens icy d'eſtre des voleurs & forbans qui auoient enleué la barque, & pillé beaucoup de Marchandiſe, qu'ils auoient la pluſpart conſommée en Traite, qu'ils faiſoient auec les Sauuages pour auoir des viures. Ce qui fit iuger aux Sauuages que ces perſonnes eſtoient des voleurs, c'eſt qu'en traitant auec eux, ils donnoient vne chemiſe pour ce qui valoit vn couſteau. Ils auoient reſolu de les tuer tous, ſi le ſieur du Pleſſis ne leur euſt promis d'en faire iuſtice. Ils ne ſe firent pas donner la geſne pour confeſſer ce qu'ils eſtoient, en quoy ils meritoient d'eſtre punis, mais on ſe contenta de les renuoyer dans nos vaiſſeaux aux Iſles; on ne retint que celuy de Goneſſe, auec ſa femme qui eſtoit vne Braſilienne. Ils auoient enleué les Negres dans l'habitation de leur Maiſtre à Fernanbouch, comme les meſmes Negres les en accuſoient.

Pendant que tout cela ſe paſſoit, & que ie voyois le Fort preſt d'eſtre fait, ie me diſpoſois pour la ſolemnité de la Feſte de tous les Saints, auquel iour i'auois reſolu de rendre le vœu que i'auois fait ſur la mer au nom de toute la Compagnie, pour demander le ſecours Diuin dans noſtre voyage, qui eſtoit aſſez languiſſant. Ie deuois donc pour ſon accompliſſement porter Ieſus-Chriſt en triomphe Proceſſionellement, & planter auſſi la Croix auec ſolemnité. Tout cela ne s'eſtant pû faire iuſqu'à lors, parce que tout eſtoit en confuſion. I'eſtois reſolu de rendre ce vœu à Dieu auant noſtre ſeparation; car en meſme temps que les

vaiſſeaux ſe diſpoſoient pour retourner en France, chacun deuoit aller prendre ſon poſte dans l'Iſle, pour y habiter & défricher la terre. I'attendois auſſi le retour du ſieur Ferrary Secretaire de la Compagnie, qui retournoit en France, & eſtoit allé chez les Sauuages, tant pour contracter amitié auec eux, que pour y traiter des viures, & afin de rendre compte en France de ce qu'il auoit veu.

Le iour de la Feſte de tous les Saints eſtant venu, nous rendiſmes à Dieu le vœu que nous luy auions promis. La pluſpart de noſtre monde s'y prepara par le Sacrement de Penitence, & par la reception de la diuine Euchariſtie, entre leſquels il y auoit pluſieurs des Seigneurs aſſociez. Nous chantaſmes les premieres Veſpres, les Matines du iour, auec toute la ſolemnité poſſible, pour le temps & pour le lieu ſur les neuf heures du matin; toute la matinée ayant eſté employée pour entendre les confeſſions par ſix Confeſſeurs, quatre Preſtres & deux Capucins, qui eſtoient venus auec Meſſieurs de la Compagnie de Roüen. Tout le monde eſtant aſſemblé au ſon de la cloche, nous chantaſmes Tierce, enſuite l'on fit la Proceſſion auec autant de pompe qu'il fut poſſible, pour le temps & pour le lieu; elle fut faite ſeulement autour du Fort. Ie portois le tres-Saint Sacrement accompagné de deux Preſtres reueſtus en Diacre & Sous-Diacre, les deux autres qui ſeruoient de Choriſtes, & pluſieurs qui nous aydoient au chant de l'Egliſe, eſtoient tous reueſtus de Chappes, deux enfans reueſtus de Soutanne & de Surplis encenſoient deuant; quatre des plus ieunes Seigneurs aſſociez, c'eſtoient Meſſieurs de Villenauue, de Bar, de Nuiſemans & de Beſon, portoient le Daix, & les autres enſuite auec chacun vn Cierge à la main. Tous les Intereſſez & les habitans de la Compagnie ſuiuoient chacun ſelon ſon rang, auec vne grande deuotion. Ceux qui voyoient cette action dans l'eſprit qu'il le faut, ne pouuoient retenir leurs larmes, de la ioye qu'ils auoient de voir Ieſus-Chriſt honoré & porté en triomphe où iamais il ne l'auoit eſté. Pour moy, il faut que i'auoüe, que ie ne pouuois m'empeſcher de faire paroiſtre mes larmes & la ioye de mon cœur. Toutes les Compagnies

eſtoient ſous les armes, qui firent merueilles de leur mouſ-queterie; l'on tira le canon, tant du Fort que des Vaiſ-ſeaux. Ce qui me toucha grandement, fut que pluſieurs Sauuages ſe trouuerent dans le Fort pendant cette cere-monie, qui regardoient ces choſes auec admiration; mais purement comme des beſtes & comme des ſtupides. Ce-la me perçoit le cœur, conſiderant les graces que nous auons receuës de Dieu, deſquelles ces pauures Infideles ont eſté priuez, par ſes ſecrets iugemens qui ſont inconce-uables. Ils ſe voyoient en preſence de leur Dieu, mais à qui ils ne rendoient pas les honneurs qui luy ſont deubs, pour ne le pas connoiſtre. Apres cette Proceſſion l'on chanta la Meſſe ſolemnellement, où pluſieurs de la Com-pagnie communierent. Ie fis apres midy vne exhorta-tion, pour exciter chacun à reconnoiſtre les graces que nous auions receuës de Dieu iuſqu'à lors, & qu'il ne man-queroit pas de nous les continuer, ſi dans ce Chriſtianiſme tout nouueau, que nous voulions eſtablir en ce lieu, nous eſtions les imitateurs des Saints qui poſſedent la gloire, & deſquels nous ſolemniſions la Feſte. L'on chanta les Veſ-pres, & enſuite l'Office des Morts, parce que nous faiſions l'Office diuin comme on le fait dans les Paroiſſes en Fran-ce. Ce que ceux qui ſont employez dans de ſemblables Miſſions ne font pas.

Le lendemain iour de la Commemoration des Treſpaſ-ſez, apres l'Office diuin, ie fis arborer la ſainte Croix, qui ne l'auoit iamais eſté en ce païs. Elle fut portée du Fort où elle auoit eſté conſtruite, ſur vne petite éminence, à cin-quante pas où enuiron du meſme Fort. Ce lieu regardoit d'vn coſté le Leuant ou l'Eſt de toute l'Iſle, & la mer du co-ſté du Nord; perſonne ne pouuoit venir en ce lieu, ſoit du coſté de la mer ou du coſté, de l'Iſle ſans la voir. Elle fut portée Proceſſionellement, la Baniere où eſtoit l'Image de la Vierge Patrone de la Colonie, & la Croix portée par vn Clerc reueſtu de Surplis precedoient, puis la Croix qui deuoit eſtre plantée, eſtoit portée par des hommes forts. Le Clergé reueſtu de Chappes ſuiuoit, & enſuite les Seigneurs aſſociez & le reſte de la populace. L'on chantoit les Hym-

nes

nes & Cantiques propres pour ce ſuiet. La Croix ayant eſté éleuée, apres que i'en eus fait la benediction, l'on chanta *Vexilla Regis*, pendant que ie l'encenſois, & apres ie fis vne exhortation, faiſant paroiſtre les merueilles que Ieſus-Chriſt auoit operées par le moyen de la Croix, entr'autres i'exageray la conuerſion des Infideles, & que nous eſtions en quelque façon deſtinez, pour faire connoiſtre ces meſmes merueilles de la Croix à ceux, parmy leſquels nous eſtions alors; ce qui arriueroit, ſi cette meſme Croix ne nous faiſoit point rougir, & que nous n'euſſions point de honte de viure en Chreſtiens; que ce ſeroit plutoſt par les bons exemples de noſtre vie qu'on les conuertiroit, que par toutes les paroles qu'on leur pourroit dire; Que ſi nous faiſions autrement, la Croix de Ieſus-Chriſt ne profiteroit ny à eux ny à nous, & que nous ſerions reſponſables de leurs ames deuant Dieu, qui nous en demandera compte vn iour. Apres cette exhortation chacun ſe proſterna pour l'adorer, & luy rendre ſes reſpects; l'on tira encore toute l'artillerie. Nous retournaſmes Proceſſionellement dans le Fort, où chacun témoigna beaucoup de ſatisfaction.

Nos ſolemnitez eſtant acheués, le ſieur du Pleſſis accompagné des ſieurs de Villenauue & de Beſon partit pour aller à Remire, où on deuoit établir la principale demeure de la Compagnie, tant pour y faire conſtruire vn Magaſin & des Caſes pour les Sauuages, que pour y baſtir des fours pour cuire le pain, comme auſſi pour aſſigner les habitations particulieres des Seigneurs aſſociez le long de la petite Riuiere de Remire, & celle des habitans entre les habitations des Seigneurs & la pointe de Mahury, tout le long de la riue de la mer. L'on y mena les 14. Negres Eſclaues, & quelques-vns des ſoldats pour commencer à défricher.

CHAPITRE XVII.

Deſcription de l'Iſle de Cayenne, où l'on verra les fautes qu'on a faites aux choix des habitations.

IE croy que ie ſuis obligé de faire en ce lieu vne deſcription de l'Iſle de Cayenne, pour faire voir enſuite les grandes fautes dans leſquelles on eſt tombé, qui ont eſté en partie cauſe de la ruïne de la Colonie.

Cette Iſle eſt appellée de Cayenne, à cauſe que le fleuue qui la forme porte ce nom. Ie ne la puis mieux comparer qu'à l'Iſle de Camargue en Prouence, formée par le fleuue du Roſne, excepté que celle de Cayenne eſt vn peu plus grande, ayant 15. ou 16. lieuës de tour. Le courant du fleuue vient du coſté du Sud ou du Midy, bien auant dedans la terre qui ſe ſepare en deux branches; la principale deſquelles, qui eſt Cayenne, vient ſe rendre dans la mer du coſté de l'Oüeſt, & a bien vn demy quart de lieuë de large en ſon embouchure; & l'autre coule du coſté de l'Eſt, qui porte le nom de Riuiere de Mahury, à cauſe de la pointe de terre où elle ſe vient dégorger dans la mer, qui porte ce nom. Elle eſt bordée de la mer, depuis Cayenne iuſqu'à Mahury, éloignée de l'vn & de l'autre bord de quatre lieuës ou enuiron; toute cette partie regarde le Nord. Elle a donc la mer du coſté du Nord, la Terre ferme du coſté du Sud, la pointe de Mahury eſt à l'Eſt, & Cayenne à l'Oüeſt. A l'embouchure de Cayenne l'Iſle fait vne pointe de terre, cette pointe fait la corne d'vn croiſſant, de la longueur d'vne lieuë, & vient finir à la pointe de Ceperou, qui fait l'autre corne du croiſſant. C'eſt à cette pointe où eſt le Fort qu'on a conſtruit, ſur vne petite coline qui prend ſa racine dés la mer, & monte doucement enuiron deux ou trois cents pas iuſqu'à ſa cime, ſur laquelle le Fort eſt baſty aſſez commodément, horſmis qu'il n'y a

point d'eau, & on n'y en peut auoir, si on n'y fait quelque cisterne. Il y a vn puits enuiron à cent pas du pied de la montagne, mais duquel on ne pourroit pas ioüir en cas que l'on voulust assieger ce Fort. Le moüillage au pied de ce Fort est tres-bon, iustement dans le canal de la Riuiere de Cayenne, qui passant au trauers de cette grande plage en forme de croissant, il y pourroit tenir plus de cent Nauires à l'anchre en toute asseurance & à l'abry du Fort. Des deux costez de la pointe où est le Fort, il y a dequoy aborder les Barques & les Chaloupes iusqu'à vn pied de terre sans aucune crainte. C'est vn petit Port encore en forme de croissant, duquel vn petit rocher fait la pointe. Au costé de ce rocher, le riuage de la mer est vn beau sable d'enuiron vn quart de lieuë, qui va iusqu'à vn ruisseau ou dégorgement d'eau, parce qu'il tarit quelquefois. Tout cét espace depuis le Fort iusqu'à ce ruisseau, est vn plat païs propre à cultiuer, qu'il falloit entierement défricher. C'est en quoy on a failly lourdement. Il falloit d'abord employer tout le monde à défricher ce canton, au lieu de faire vn Fort, quatre ou cinq cents personnes auroient fait beaucoup d'ouurage en peu de temps, & puis le planter de viures pour toute la Colonie en general, qu'on auroit distribué quand on se seroit disposé pour faire des habitations particulieres. D'ailleurs, tout cét espace ayant esté défriché, on n'auroit point craint les insultes des Sauuages, qui venoient à couuert iusqu'au prés du puits, & faisoient souuent quelque massacre quand on estoit en guerre auec eux. Il falloit aussi défricher de l'autre costé du Fort, quoy que ce ne soit que des fondrieres, afin d'estre à découuert, parce que de ce costé les Sauuages sont venus iusqu'au pied du Fort, & ont massacré plusieurs de nos ouuriers.

Il y a de l'autre costé de ce petit ruisseau vne coline qui auance vn peu dans la mer, & fait vne pointe, au pied de laquelle, du costé du ruisseau, est vne fontaine sous vne roche; cette coline s'appelle la *Coline* ou *Montagne de Conobebo*, elle est semblable & de mesme hauteur que celle de Ceperou, Du costé de cette Montagnette qui regarde

l'Eſt, il y a vn beau riuage qui dure vn grand quart de lieuë, on appelle cét endroit, *l'Ance de Conobebo ;* il eſt fort beau & propre pour habiter ; le terrein eſt plat, il n'y a que quelques petites colines. C'eſtoit en cét endroit que les Peres Capucins auoient baſty leur Maiſon du temps du ſieur de Bretigny.

Au bout de cette ance ou riuage de mer, il y a encore vne petite coline qui auance de meſme en mer, qui s'appelle *la Montagne de Romata* ; du coſté qui regarde l'Eſt, il y a vn autre riuage parfaitement beau, que l'on appelle la grande Ance, ou Ance de Romata ; tout ce terrein eſt parfaitement beau, & propre pour habiter, mais ie n'y ay remarqué aucun ruiſſeau duquel il fuſt arrouſé. Au bout de cette grande Ance, il y a encore vne pointe de terre qui auance en mer, & enſuite eſt le riuage ou ance de Remire, lieu où on a fait la principale habitation de la Compagnie. Tout ce riuage eſt parfaitement beau, & dure bien vne demie lieuë, iuſqu'à l'habitation du ſieur le Vendangeur. C'eſt enuiron au milieu de cette ance de Remire que l'on auoit étably la principale habitation de la Colonie, & comme le lieu que le ſieur du Pleſſis auoit choiſi pour y former la premiere ville, mais tres-mal à propos ; car premierement il n'y auoit point d'eau, ſinon quelques mares croupiſſantes du reſte des pluyes, qui viennent des colines voiſines, leſquelles ne pouuoient produire en ce lieu qu'vne grande corruption par leur puanteur. On ne trouua pas en ce lieu où pouuoir creuſer vn puits, pour fournir dequoy boire à tant de perſonnes, qui eſtoient en cét endroit. Il falloit aller auec grand peine iuſqu'à vne petite Riuiere, qui eſtoit à la portée du canon de ce lieu. Ce qui cauſoit de grandes incommoditez, iuſqu'à ce que ie m'auiſay de faire creuſer en vn certain endroit à cent pas de l'habitation, le long du riuage de la mer, enuiron à trente pas au deſſus de l'endroit où elle ceſſe de frapper au temps de ſes plus grandes marées. On n'eut pas creuſé vn pied & demy en terre, que ie découuris vne eau extrémement bonne, quoy que ie n'y viſſe pas de ſource, elle ſeruit beaucoup. D'ailleurs, ce n'eſtoit pas vn endroit pour y faire vn port

Faute notable.

asseuré, où pussent aborder les vaisseaux qui doiuent entretenir le commerce d'vne ville.

A la portée du canon de ce lieu, il y auoit vne petite Riuiere, que l'on a nommée du nom de Remire, le long de laquelle ledit sieur du Plessis, auoit choisi le lieu pour faire les habitations particulieres des Seigneurs associez; où chacun se cantonna, & prit autant d'espace qu'ils iugeoient qu'il leur en estoit necessaire pour faire vne belle demeure. Il est vray que ce lieu est parfaitement agreable, où l'on peut faire des merueilles le long de cette petite Riuiere, sur laquelle on peut construire plusieurs sortes de moulins, tant pour le sucre, que pour scier des planches, faire du papier & autres choses, à cause de plusieurs iets d'eau qui s'y rencontrent; ou plutost elle est comme vne cascade qui descend doucement du haut de certaines montagnes. Ie ne puis m'empescher de dire que proche de ce lieu il y a vne coline, sur la cime de laquelle il y auoit vne habitation de Sauuages, mais qui ont esté chassez par les Sauuages Palicours leurs ennemis; où ie vis vne fontaine qui iette beaucoup d'eau, de laquelle on peut faire de belles choses. Ie reconnus qu'il y auoit en cét endroit quelque carriere ou mine de Talc, parce que les fourmis en poussoient hors leur fourmilliere, & i'en trouuay là vne pierre assez grosse.

Au delà de ces habitations, le sieur le Vendangeur auoit choisi vn lieu fort agreable sur vn panchant de coline, qui regardoit la mer du costé du Nord-Oüest, dans lequel il y auoit vne belle fontaine pour sa commodité. Il s'y retira auec tous ceux de sa Compagnie, au nombre de 25. ou trente, où apres auoir dressé leur demeure ou case, par le moyen des Sauuages, ils mirent à bas quantité de bois, & s'y firent bien tost vn fort beau défriché, qu'ils planterent du Magnoc pour faire du pain, & de Patates, & mesme de Tabac, de sorte qu'il auroit esté dans peu de temps en estat de bien subsister: car comme luy & les siens estoient bon chasseurs & bons pescheurs, & qu'ils sçauoient déja le païs, rien ne leur manquoit.

Monsieur du Plessis distribua les terres qui estoient au

deſſus de l'habitation du ſieur le Vendangeur iuſqu'à Mahury, ce qui contient vne bonne lieuë, tout le long de la coſte de la mer, à ceux qui eſtoient paſſez en qualité d'habitans. Il leur en donna chacun 200. pas de large, & ils s'étendoient en long à leur volonté. Il auoit reſerué la pointe de Mahury pour y faire vne habitation pour la Compagnie. Ces Meſſieurs les habitans ſe tranſporterent auſſi toſt chacun au canton qui luy auoit eſté deſtiné, y faiſant porter leur bagage & les viures qu'ils auoient embarquez pour leur ſubſiſtance, iuſqu'à ce qu'ils fuſſent en eſtat d'en pouuoir recüeillir. Chacun trauailloit à qui mieux mieux pour ſe mettre à couuert, & à faire de grands abatis Ils firent en peu de temps vn grand découuert.

Les Seigneurs aſſociez en firent tout de meſme, chacun dans ſon habitation ; car comme chacun d'eux auoit quantité de perſonnes qui eſtoient paſſez à leurs frais, & qu'ils auoient des viures en leur particulier, ils faiſoient beaucoup d'ouurages, leurs gens eſtant nourris, ils pouuoient bien trauailler.

Il n'en eſtoit pas de meſme pour le regard du gros de la Compagnie. On fit bien faire vn Magaſin pour mettre les farines à couuert, & le reſte du bagage appartenant à ladite Compagnie; on y batît vn four & quelques caſes pour les Capitaines, mais cela alloit auec tant de langueur, que cela faiſoit pitié, & la raiſon eſt, que perſonne ne ſe mettoit en peine pour le bien commun de la Compagnie, chacun ne ſongeoit qu'à ſon intereſt particulier : & c'eſt ce qui a eſté vne des principales cauſes de la perte de la Colonie.

Faute notable.

Ils eſtoient au nombre de 12. ou 13. Seigneurs aſſociez qui s'eſtimoient tous autant que de petits Roys ; ce qui fit que la diſcorde ſe mit bien-toſt parmy eux, ne ſe pouuant ſupporter les vns les autres, n'y en ayant pas vn qui ne vouluſt commander luy ſeul ; c'eſt de là que ſont venuës tant de conſpirations les vns contre les autres, comme ie feray voir. Or chacun de ces Meſſieurs vouloit faire valoir ſon biẽ en particulier, ſans ſe mettre en peine de celuy du commun, c'eſt en quoy on a fait vne tres-grande faute ; cette grande diuiſion, tant des Seigneurs que des habitans, a

Chacun vouloit commander.

eſté la ſeule cauſe de la ruïne de la Colonie. Il falloit demeurer tous dans vn meſme lieu, & défricher en general, tant pour planter en peu de temps quantité de viures, que pour ſe mettre à couuert des inſultes des Sauuages, qui n'oſeroient s'approcher d'vn lieu où ils peuuent eſtre deſcouuerts. On deuoit donc défricher tout autour du Fort, planter en meſme temps, & découurir autant de païs, que l'on auroit pû, & ne faire que cela pendant ſept ou huit mois, que l'on auroit fait la recolte. Alors chacun auroit eſté en aſſurance pour faire ſes habitations ſans crainte de manquer de viures, en ſe paſſant de ceux des Sauuages, auec leſquels il faut auoir moins de commerce que l'on peut, pour leur faire connoiſtre qu'on n'a pas beſoin d'eux: car ils ſçauent fort bien remarquer le foible de chacun, & ils n'ont iamais eſté plus aiſes que de nous voir diuiſez, dautant qu'il leur a eſté fort facile d'attaquer chaque caſe en particulier; ce qu'ils n'euſſent oſé faire, ſi l'on eut eſté tous vnis.

Il n'y a point de trop hautes montagnes dans cette Iſle, ce ſont toutes colines qui peuuent eſtre cultiuées iuſques en haut, le terrein eſt preſque tout plat Il y a pluſieurs prairies, que les Sauuages appellent des *Sauanes*; où il y a de tres-bonnes herbes pour faire de belles nourritures.

Le Dimanche 10. Nouembre, Monſieur de Vertaumon, qui auoit eſté éleu Gouuerneur du Fort dés le Havre, en fut mis en poſſeſſion, n'en ayant point voulu prendre le Gouuernement qu'il n'euſt eſté en eſtat de deffence contre les plus grandes puiſſances, & qu'il n'euſt veu huit ou dix canons braquez ſur les baſtions. On luy donna pour Lieutenant le ſieur de Flauigny, Maior & Capitaine d'vne Compagnie, de laquelle le ſieur du Breüil frere du ſieur de Maucour eſtoit Lieutenant, & le ſieur Papelar Enſeigne.

Ce meſme iour on y étably la Garniſon, qui eſtoit cette Compagnie du ſieur de Flauigny, compoſée de 45. hommes ſans les Officiers; on y laiſſa auſſi la Compagnie des Gardes, qui n'eſtans par pour le trauail, deuoient garder le Fort pendant le iour, quand les Compagnies ſeroient au trauail. Le reſte de la Colonie s'embarqua dans les bar-

ques & Chaloupes, pour aller à Remire, où peut-estre si les Seigneurs associez eussent eu de bonnes intentions, & s'ils fussent demeurez bien vnis entr'eux, qu'on se fust appliqué au trauail, & à défricher la terre, & non pas à se couper la gorge les vns aux autres, & à se faire la guerre. Dieu nous y auroit donné ses benedictions, ces paroles de l'Euangile estant bien veritables, *Qu'il faut que tout Royaume diuisé tombe dans la desolation.* Ce que l'experience ne nous a que trop fait voir; car depuis que nous fusmes arriuez en ce lieu de Remire, nous fusmes accablez de tant de maux, & tant de malheurs qui se sont amassez les vns sur les autres, iusqu'à l'entiere ruïne de la Colonie, que cela n'est pas croyable. Et tout cela par vne detestable enuie de regner, que chacun des Seigneurs associez auoit dans l'esprit. Dieu n'a pas manqué de nous faire paroître ses misericordes, nous donnant vn auertissement de tant de maux que nous deuions souffrir, par vne Comette, qui ne nous parut que durant huit iours, & dont la cheuelure, qui representoit vne poignée de verges, sembloit s'arrester sur nostre Camp de Remire. Elle paroissoit depuis les 10. heures du soir iusques vers les deux heures apres minuit; elle commençoit à paroistre au Noroüest, & alloit finir au Suroüest, sa couleur estoit plombée, mais non pas bien claire, ie la fis remarquer à plusieurs, qui en furent témoins; elle me donna suiet de témoigner à nostre peuple, que Dieu estoit irrité contre nous, & que nous ressentirions bien-tost ses chastimens. Elle disparut enuiron le 22. Nouembre, que la conspiration du sieur Isambert fut découuerte, qui a esté le commencement de beaucoup de maux.

FIN DV PREMIER LIVRE.

RECIT

RECIT VERITABLE

DE CE QVI S'EST PASSE' AV VOYAGE entrepris par les François en la partie de l'Amerique Meridionale, appellé *Cap de Nord*, en l'Isle de Cayenne, l'an 1652.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

De quelques conseils qui ont esté tenus par les Seigneurs Associez, incontinent apres nostre arriuée en ce lieu, qui ont causé la ruïne de la Colonie dés son commencement.

QVELQVES-VNS des Seigneurs Associez ne furent pas plutost arriuez dans ce lieu tant desiré, qu'ils commencerent à faire paroistre ce qu'ils auoient dans l'ame. C'estoit trop peu pour eux de n'auoir qu'vne part dans cette Colonie, ils en vouloient estre absolument les Maistres, & y commander tout seuls. Entre les autres, les sieurs de Vertaumon & Isambert se firent particulierement reconnoistre, ayant le plus remué dans les Conseils qui se tenoient entr'eux pour vn

ferme eſtabliſſement de la Colonie, ayant attiré à leur party quelques-vns des ieunes Seigneurs Aſſociez.

La Compagnie ayant conſideré le zele, que le ſieur de Vertaumon auoit fait paroiſtre dans les ſoins qu'il auoit pris pour faire ſubſiſter tout ce grand monde dans les bateaux, depuis Paris iuſqu'au Havre, elle iugea qu'on ſe pouuoit fier à luy pour en faire le premier Gouuerneur du Fort, qui deuoit eſtre conſtruit dans le Païs; & de fait, la Compagnie l'éleu d'vn commun conſentement, ſans aucun contredit; on luy en deliura les Patentes ſignées du Secretaire, & ſcelées du Sceau de la Compagnie; il en preſta le ſerment de fidelité entre mes mains ſur les ſaints Euangiles à la rade du Havre. L'on auoit conceu vne grande eſperance de ſa bonne conduite & de ſa fidelité pour la Compagnie; mais il ne fut pas plutoſt dans le païs, qu'il fit bien voir qu'il n'eſtoit pas content de cela, & qu'il aſpiroit plus haut, ſe voulant rendre abſolu & indépendant des autres.

Il vid que le Fort que ceux de la Compagnie de Roüen auoient fait conſtruire, n'eſtoit qu'vn Fort paliſſadé tout autour de bonnes paliſſades, bien qu'il fuſt de deffenſe ſuffiſante contre tous les efforts des Sauuages, à cauſe de ſon aſſiette naturelle, meſme contre vne plus grande puiſſance. Il proteſta tout haut en plein Conſeil, qu'il ne vouloit point eſtre Gouuerneur d'vn Fort de bois. Ce qui fit que pour confirmer la paix, le Conſeil donna ordre au ſieur d'Aigremont d'en traçer vn, au trauail duquel toute la Colonie fut employée l'eſpace de prés de deux mois; ce qui a eſté le commencement de ſa perte pour les raiſons que i'en ay apportées.

Faute notable.

Le ſieur Gouuerneur ayant veu ſon Fort en deffence, & en ayant pris poſſeſſion en cette qualité, il commença à faire bien du bruit dans les Conſeils, pour obtenir de la Compagnie beaucoup plus de monde qu'il ne luy en eſtoit neceſſaire pour ſa Garniſon. On luy donna la Compagnie du ſieur de Flauigny de quarante-cinq hommes, lequel ſieur de Flauigny fut fait ſon Lieutenant. Il fit luy-meſme le choix de tous les hommes qui deuoient former

cette Compagnie. Ils eſtoient en tout ſoixante & dix perſonnes, y compris les Officiers, les ſeruiteurs domeſtiques de ſa maiſon, & ceux des Officiers. Il inſiſta encore d'auoir la Compagnie des Gardes, pour faire garde, diſoit-il, pendant le iour que la Compagnie ſeroit employée à cultiuer la terre. Tout cela luy fut accordé, afin d'auoir la paix. Il ne s'arréta pas là, voyant qu'on luy auoit accordé toutes ſes demandes auec tant de facilité. Apres que l'on eut déchargé quatre-vingt dix tonneaux de farine hors des vaiſſeaux, qui n'eſtoient pas ſuffiſans pour faire ſubſiſter trois mois toute la Colonie, il demanda qu'on les déchargeaſt dans le Fort, pour en auoir l'entiere direction, diſant qu'il en donneroit au Camp, ſelon qu'on en auroit beſoin & de temps en temps. Le ſieur Iſambert & les ieunes Aſſociez eſtoient de ſon ſentiment, mais les ſieurs de Bragelonne & du Pleſſis s'y oppoſerent fortement; Et comme le ſieur du Pleſſis fit paroiſtre en cette rencontre beaucoup de chaleur pour ſouſtenir l'intereſt commun de la Colonie, le ſieur Gouuerneur conceut deſlors vne haine mortelle contre luy.

Le ſieur Iſambert, qui auoit de ſon coſté le ſieur Gouuerneur, qui ne chercheoit que l'occaſion de luy rendre le reciproque, & de luy eſtre fauorable dans ſes deſſeins, ayant auſſi gagné les ieunes Aſſociez, excepté le ſieur de Beſon, propoſa dans le Conſeil de vouloir reformer les Articles qui auoient eſté accordez à Paris, ratifiez au Havre, & que toute la Compagnie auoit ſignez, diſant qu'ils n'eſtoient pas comme il faut. Entre les autres il vouloit retrancher celuy qui permet aux habitans de traiter des viures auec les Sauuages, voulant empeſcher de traiter des cerfs, cochons & autre gibier, non plus que du poiſſon boucané. C'eſtoit abſolument mettre le deſordre dans toute la Colonie, & exciter les habitans à la reuolte, qui ayans expoſé leur bien & leur vie, faiſoient la plus ſaine partie de la Colonie. Les ſieurs du Pleſſis & de Bragelonne s'oppoſerent encore opiniaſtrement à cette propoſition du ſieur Iſambert, que le ſieur Gouuerneur & les ieunes Aſſociez vouloient que l'on ſuiuiſt : parce qu'ils

estoient le plus grand nombre en voix. Mais comme le sieur du Plessis demanda acte de son opposition, cela ne passa pas plus auant. Ces iustes resistances du sieur du Plessis luy attirerent la haine de tous ces ieunes gens, qu'ils luy faisoient paroistre dans toutes les rencontres.

Faute notable. Il estoit temps de faire partir les vaisseaux, l'équipage desquels consommoit tous les viures, dont on estoit tres mal fourny. Il n'estoit pas aussi à propos qu'ils eussent connoissance des differends qui estoient entre les Seigneurs, pour ne pas mal édifier la Compagnie de Paris. C'est assez, comme i'ay dit, qu'ils ayent esté la source & l'origine de tous nos malheurs.

Les vaisseaux leuerent l'anchre de nostre rade le premier iour de Decembre 1652. assez dépourueus de viures. Le sieur Ferrary s'embarqua dans le saint Pierre, qui deuoit porter le Pauillon au grand Mats, les sieurs d'Aigremont & de Maucour s'embarquerent auec luy. Le suiet du retour du sieur de Maucour en France, c'est que les Sauuages prierent qu'on le renuoyast, parce qu'ils ne le pouuoient supporter, ayant esté de ceux qui leur auoient fait plus de mal du temps du sieur de Bretigny. On fit aussi embarquer les sieurs d'Houdemare & d'Enanuille Capitaines, qui estoient parens du feu sieur de Royuille, pour les repasser en France, & les sieurs de Vaux Maior, & d'Escamboüis son Capitaine des Gardes; ceux-cy pour estre degradez dans les Isles: tout le reste de la Colonie qui estoit demeuré au Fort iusques alors, se retira chacun dans le quartier qui luy estoit designé.

CHAPITRE II.

Coniuration du sieur Isambert, & ses complices.

LE sieur Isambert demeura bien dix iours dans le Fort, en la compagnie du sieur Gouuerneur, apres que tout le monde en fut sorty. C'estoit vn esprit qui ne pouuoit demeurer en repos, qui contredisoit à tout, & ne trouuoit rien de bien fait, que ce qu'il disoit ou faisoit: furieusement passionné pour gouuerner, & qui ne pouuoit souffrir les oppositions de ceux qui estoient plus experimentez que luy. Il auoit passé dans cette Colonie en qualité de Seigneur associé; mais sa façon d'agir luy auoit acquis la haine de tout le monde. Le sieur Ferrary Secretaire, estant retourné en France, luy auoit mis sa Charge entre les mains, c'estoit à luy en cette qualité d'auoir soin des viures. Il les distribuoit de si mauuaise grace à la populace, & auec tant d'iniures, que lors qu'il fut pris pour sa coniuration, plusieurs s'offroient pour estre son bourreau. Le dessein pour lequel il demeura si long-temps dans le Fort apres les autres, estoit pour s'entretenir plus particulierement auec le sieur Gouuerneur, & faire vne ligue tres-forte auec luy, pour la ruïne du sieur du Plessis, la mort duquel ils auoient coniurée, ne pouuant supporter qu'il s'opposast si fort à tous leurs desseins. Ils le deuoient assassiner en entrant dans le Camp, ou si ils ne le pouuoient, ils le deuoient attendre au passage, lors qu'ils l'auroient prié d'aller souper chez les sieurs de Nuisemans qui ne manquoient iamais de gibier. *Verité bien décrite.*

Il vint donc au Camp de Remire vers l'onziéme iour de Decembre, il tascha aussi-tost de faire ioüer tous les ressorts imaginables pour faire reüssir ses mauuais desseins. Il s'insinua dans les esprits de ces ieunes Seigneurs, pour les faire condescendre à ses volontez; ce qu'il n'eut pas

beaucoup de peine à faire, leurs esprits estant irritez contre ledit sieur du Plessis. Il n'y eut que le sieur de Bar qui ne pouuoit consentir à cela, mais qui pourtant ne laissoit pas d'estre coupable pour auoir celé cette mauuaise affaire. Il auoit tellement gagné les autres, qu'vn d'entr'eux dit, qu'il n'en falloit point d'autre que luy pour faire cette execution. Ces ieunes gens estant ainsi gagnez, il luy falloit encore d'autres suiets pour se faire reconnoître & maintenir apres cela. Il s'adressa à quelques Officiers mécontens, ausquels, pour les attirer à son party, il tascha de persuader qu'on leur faisoit iniustice, & qu'on les traitoit tres-mal, mesme qu'on auoit enuie de les degrader auec infamie à la teste de leur Compagnie. Il ébranla fort le sieur de Casaut vn des Capitaines, & vn Lieutenant qui auoit esté déja demis de sa Charge, pour quelque violence qu'il auoit faite au mépris des Seigneurs de la Compagnie : mais ces personnes furent la cause de sa ruïne.

Pendant que tout cela se tramoit à l'insceu des sieurs de Bragelonne & du Plessis, sur lesquels tout l'orage deuoit tomber, ces Messieurs prenoient soin du bien commun de la Colonie. Ie faisois alors bastir vne Eglise à la façon du païs, nous n'y auions que faire de Massons ny de Charpentiers, nous en estions nous-mesmes les ouuriers. Neantmoins elle estoit assez longue pour tenir tout nostre monde. On y auoit gardé toutes les proportions ; le Chœur estoit separé de la Nef par vne grande balustrade de roseaux gros comme la jambe. Il y auoit trois degrez pour monter à l'Autel, sur lequel estoit vn Tabernacle, dans lequel reposoit le tres-saint Sacrement, & pour Tableau il y auoit vne Image de la tres-sainte Vierge de petit point de soye tres-riche, qui auoit esté donné par Monsieur de Bragelonne. Le balustre qui fermoit le Sanctuaire, estoit de roseaux gros comme la cuisse, il seruoit aussi pour faire la Communion. Il ne falloit plus que la couurir ; c'est pourquoy Messieurs de Bragelonne & du Plessis enuoyerent en Terre ferme du costé de Mahury six Negres, sous la conduite du Sergent de la Roche, pour aller querir du Palmiste, dont tout ce quartier abonde. Ils se mirent dans vn

Canot, ayant pris du pain pour trois ou quatre iours. Les sieurs de Nuisemans & Isambert y enuoyerent aussi quatre de leurs hommes, pour en apporter, afin de couurir leur case. On les laissa là tous pour faire du Palmiste; mais comme ils n'auoient point d'eau douce en ce lieu, ils y penserent perir: ce qui fit qu'vn des Negres exposa sa vie pour trauerser la Riuiere à Mahury, & retourna au Camp pour en dire des nouuelles. Les gens du sieur de Nuisemans quitterent aussi, ayant trouué vn Canot de Sauuages qui les mena à vn lieu auancé dans la Riuiere, où il y en auoit beaucoup. Le temps prefix qu'on auoit donné aux Negres estant expiré, on enuoya la barque, qu'ils chargerent de Palmistes. Il y en auoit quatre-vingt bottes ou enuiron, desquelles le sieur de Nuisemans en fit enleuer cinquante, laissant le reste pour l'Eglise, dont le sieur du Plessis se formalisa fort, disant qu'il n'estoit pas raisonnable qu'il prist ce qui appartenoit à l'Eglise. Ce qu'vn de ses domestiques luy reporta. Il s'en mit en colere, & écriuit sur le champ à Monsieur de Bragelonne vne lettre fort iniurieuse & remplie de menaces, dans laquelle il luy mandoit qu'on luy auoit conseillé d'enuoyer enleuer tout de force, menaçant aussi le Prestre qui faisoit construire l'Eglise, de le mal-traiter, s'il le vouloit empescher.

Monsieur de Bragelonne garda cette lettre, qui luy estoit tres iniurieuse, iusqu'au premier Conseil de direction, qui se deuoit tenir bien-tost; on n'attendoit que le sieur Gouuerneur du Fort qui deuoit venir pour ce suiet, mais qui sous ombre de ce Conseil, venoit à dessein de mettre en execution ce qu'il auoit premedité auec le sieur Isambert, contre les sieurs de Bragelonne & du Plessis, qui deuoient estre assassinés en venant à ce Conseil, mais Dieu les en preserua pour ce coup.

Le sieur de Vertaumon arriua le sixiéme de Decembre, escorté de la Compagnie des Gardes qui ne luy auoit pas esté donnée pour le suiure, mais pour garder le Fort. Il arriua sur les cinq heures du soir, il entra au Magasin, où le sieur Isambert & ceux de son party l'attendoient. Ils le receurent à bras ouuerts, croyans déja que tout alloit se-

lon leurs desirs. Il vouloit coucher en ce lieu, quoy qu'il n'y eust pas dequoy le regaler, & ne vouloit point aller à l'habitation du sieur de Bragelonne, encore qu'il fust le premier Directeur. Cela fit iuger à Messieurs de Bragelonne & du Plessis, qu'ils auoient comploté quelque chose de sinistre ensemble : c'est pourquoy ils trouuerent à propos de des-vnir le Gouuerneur d'auec le sieur Isambert. Pour en venir à bout ils s'auiserent, que comme ils alloient tenir le Conseil de direction, il leur manquoit vn Directeur, d'y élire le sieur de Beson qui estoit tres intime amy du sieur Gouuerneur. Ces Messieurs luy communiquerent le dessein qu'ils auoient sur luy ; dequoy témoignant de la ioye, il fut incontinent persuadé d'aller querir ledit sieur Gouuerneur au Magasin, afin que comme il auoit de l'affection pour luy, & estant retiré d'auprés ces Messieurs, il pût facilement obtenir sa voix. Il le persuada si bien, qu'il le fit venir chez Monsieur de Bragelonne, où on luy fit connoistre le tort qu'il auoit de se ioindre à des esprits si foibles & si mal faits ; Qu'au reste il deuoit auoir plus d'amour & d'affection pour le bien public de la Colonie, qui auoit eu vne confiance si particuliere en luy, qu'on luy auoit donné le Gouuernement du Fort, qui la mettoit en asseurance dans ce païs, que pour des particuliers qu'on ne pouuoit contenter. Ce qu'il fit qu'il abandonna les autres, & suiuit en cette rencontre le sentiment de ces Messieurs. Les autres en demeurerent fort estonnez, se doutans bien qu'il auoit esté gagné, voyans qu'il ne retournoit point coucher au Magasin ; ce qui leur fit prendre resolution de le tuer aussi comme les autres.

Le dix-septiéme iour au matin, le Conseil se tint chez Monsieur de Bragelonne ; les sieurs Isambert, de Bar & les autres n'y vouloient point venir, & furent plus de deux heures à se resoudre s'ils y viendroient. Enfin, leur honneur les contraignit d'y venir. Monsieur de Bragelonne dit que Monsieur Ferrary s'en estant retourné en France, il estoit à propos d'élire vn autre Directeur en sa place, pour rendre leurs deliberations valides : Monsieur du Plessis donna sa voix au sieur de Beson, Monsieur de Vertau-

mon

mon luy donna aussi la sienne, le sieur de Bar preten-doit estre éleu, le sieur de Villenauue y pretendoit aussi, leurs voix furent diuisées, & ainsi le sieur de Beson de-meura. Ce qui fit dire alors au sieur de Bar, *Nous sommes bernez, on nous meine par le nez, & on se mocque de nous.* On proposa plusieurs choses en ce Conseil pour le bien de la Colonie. Le sieur de Vertaumon fut prié d'aller faire amitié auec les Sauuages. Ils s'estoient tous assemblez dans l'habitation du vieil Sauuage Biraumon, où ils faisoient vne assemblée qu'ils appellent *faire vn vin.* Il y fut, & y porta vne caue d'eau de vie; mais comme il y alla armé & accompagné de ses Gardes, cela leur donna de la crainte, ils luy témoignerent apres que cela ne leur agréoit pas. Monsieur de Bragelonne demanda aussi iustice de la lettre insolente du sieur de Nuisemans l'aisné. Monsieur du Ples-sis second Directeur, qui presidoit en cette rencontre, dit qu'il estoit à propos de luy rendre iustice. La lettre fut mise sur le tapis, laquelle estant leuë, fut trouuée iniurieu-se & pleine de menaces. Les sieurs Isambert & de Ville-nauue dirent que cette lettre n'estoit rien, & qu'il n'en falloit pas tenir compte. Le sieur de Bar fut prié en cette rencontre de se retirer, ne pouuant pas estre Iuge en la cause de son Cousin. Le sieur du Plessis insista qu'il falloit faire venir le sieur de Nuisemans, & sçauoir de luy qui estoient ceux qui luy auoient conseillé d'enleuer par force les Palmistes, & qu'en cas qu'il ne le voulust dire, il falloit le iuger selon leurs Loix & leurs Articles, qui portent; Que si vn Seigneur ne veut pas dire ny confesser ceux qui luy ont conseillé de faire, ou dire quelque chose, au détri-ment de la Compagnie, il soit priué d'entrer dans le Con-seil, iusqu'à ce qu'il l'ait fait. On le fit venir, mais il ne voulut rien dire. Enfin, les sieurs de Vertaumon & de Be-son furent d'auis qu'il falloit en cela suiure l'auis de Mon-sieur du Plessis, & garder inuiolablement les Articles; c'est pourquoy son Iugement fut dressé, & en mesme temps prononcé. Ce que le sieur de Nuisemans ne pouuoit dige-rer, non plus que le sieur de Bar, de n'auoir point esté éleu Directeur. Cela luy fit dire tout haut à son Cousin, *Te*

voila payé comme moy. Apres le Conseil, Monsieur de Bragelonne les inuita à disner : le sieur de Nuisemans n'en voulut point estre ; les autres ne laisserent pas d'y demeurer. Le sieur de Bragelonne fit tout ce qu'il put pour les regaler, autant que le temps le pouuoit permettre. Le sieur de Vertaumon s'en retourna le mesme iour, ce ne fut pas sans beaucoup de reproches du sieur Isambert, à qui il protesta de n'auoir rien fait, qui fust contre les promesses qu'il luy auoit faites, & qu'il estoit tousiours ioint auec luy pour ce suiet.

Ce premier dessein estant ainsi heureusement auorté, ces Messieurs estoient presque hors d'eux mesmes, voyans qu'ils n'auoient pû mettre en execution ce qu'ils pretendoient. Cela donna suiet au sieur Isambert de renouueller ses brigues. Il s'adressoit à ceux qu'il croyoit auoir receu quelque mécontentement. Il taschoit de gagner les bonnes graces d'vn chacun; il n'épargnoit pas l'eau de vie contre sa coustume, tout le monde s'estonnoit de ses liberatez. Il faisoit profusion de tout pour gagner les esprits; cela n'y faisoit pas pourtant grande impression. Pendant qu'il regaloit ainsi tout le monde, le sieur de Nuisemans prit l'occasion d'vne barque qu'on enuoyoit en Terre ferme, pour traiter des viures ; il prit de la Traite pour se diuertir auec les Sauuages, & passer sa mélancolie.

Le 19. Decembre & le iour suiuant, il ne pouuoit plus se contenir, voulant, à quelque prix que ce fust, venir à bout de ses desseins. Il sçauoit que le sieur de Casaut troisiéme Capitaine de la Colonie, auoit receu quelque mécontentement, à cause qu'on luy auoit intercepté quelques lettres, où il parloit au desauantage de la Compagnie, & de la façon d'agir de ceux qui estoient dans le païs. Il luy dit que pour ce suiet Messieurs de Bragelonne & du Plessis, auoient dessein de le traiter auec ignominie, & de le degrader à la teste de sa Compagnie. Il luy promet que si il veut embrasser son party, & luy estre fidele, que non seulement il le maintiendra contre qui que ce soit ; mais aussi qu'il luy donnera tous les auãtages qu'il pourroit souhaiter dans l'Isle & dans la Colonie, de laquelle il s'imaginoit dé-

ja estre le seul Prince & Seigneur. Il luy découurit son dessein. Il luy dépeint le sieur du Plessis plus noir que du charbon; il blasme sa façon d'agir, il dit que c'est vn cruel, qu'il traite indignement, non seulement le simple soldat, mais encore le reste des Seigneurs ses Associez; qu'il veut que l'on suiue ses seuls sentimens, & qu'il méprise ceux de tous les autres. Il luy dit, pour le rendre encore plus odieux, qu'il auoit voulu aller seul pour surprendre la barque des Anglois, afin de la piller au détriment de la Compagnie; Que ses commandemens estoient si precipitez, qu'il estoit la cause que cette barque estoit échoüée, & ensuite perie par sa faute, pouuant estre fort vtile pour le seruice de la Compagnie. Il l'accusa d'auoir volé six cents aulnes de toile à la Compagnie, & choses semblables. Tout cela estoit capable d'ébranler vn esprit mal content, & de fait, il se sentit ébranlé. Ce que ledit sieur Isambert ayant reconnu, il luy dit qu'il ne falloit pas tergiuerser, & qu'il falloit qu'il se ioignist à luy, pour se déliurer eux & toute la Colonie de sa tyrannie; Qu'il se falloit défaire d'vn Tyran, comme on auoit fait du sieur de Royuille, & qu'il le falloit exterminer de quelque façon que ce fust, soit en venant au Camp, ou dans les bois, allant à son habitation, ou qu'on le priast d'aller souper chez les sieurs de Nuisemans & de Bar, où déja il auoit esté conuié; Que quand on se seroit défait de luy, on viendroit bien à bout du sieur de Bragelonne, qui estant bon & facile, se rangeroit bien-tost de leur party; Que s'il ne le vouloit faire, on en feroit autant que de l'autre; que pour le sieur de Beson, que ce n'estoit qu'vn enfant, lequel ne se voyant plus appuyé, feroit tout ce qu'ils voudroient.

Ce pourparler dura bien deux heures. I'auois bien remarqué, que dés le matin le sieur Isambert auoit eu vne conference fort particuliere auec le sieur de Villenauue couché sur son lit. Ces conferences extraordinaires me donnerent du soupçon, & me firent iuger que l'on tramoit quelque chose de sinistre. Ie fus confirmé dans mon opinion, lors que ne pensant pas à eux, & estant obligé de passer auprés, pour faire trauailler les Negres à la constru-

ction de noſtre Egliſe, ils parloient plus bas qu'à l'ordinaire, & ſe retiroient de moy, de peur que ie ne les entendiſſe. Cela m'obligea d'aller trouuer le ſieur du Pleſſis dans ſon habitation, lequel ne m'eut pas plutoſt apperceu, qu'il me demanda s'il n'y auoit rien de nouueau dans le Camp. Ie luy dis que ie remarquois des conferences fort extraordinaires, entre les ſieurs Iſambert, de Villenauue & de Caſaut; que l'on y deuoit prendre garde, & que ie me doutois de quelque mauuais deſſein. A quoy le ſieur du Pleſſis ne fit pas pour lors beaucoup de reflexion, comme ie remarquay.

Le ſieur de Caſaut promit merueilles au ſieur Iſambert, luy proteſtant toute fidelité, & qu'il eſtoit entierement à luy; dequoy il fut tout tranſporté de ioye, penſant déja auoir beaucoup gagné, eſtant aſſeuré, comme il luy ſembloit, du ſieur de Caſaut. Il s'adreſſa au ſieur d'Ayart, vn des Intereſſez, qui eſtant Lieutenant d'vne des Compagnies, auoit eſté dépoſé de ſa Charge aſſez legerement, pour quelque bagatelle, & pour vn differend qu'il auoit eu auec vn des domeſtiques de la Compagnie, au mépris des Seigneurs. Comme il reconnoiſſoit que cét homme eſtoit mécontent, auſſi bien que le ſieur de Caſaut, il ſe découure à luy, luy apporte les meſmes raiſons qu'au ſieur de Caſaut; il luy fait quantité de belles promeſſes, & que iamais rien ne luy peut manquer, s'il ſe ioint à luy, pour le bien commun de la Colonie, & pour en exterminer les Tyrans.

Le ſieur d'Ayart fut d'abord ſurpris, voyant cét homme dans de ſi mauuais deſſeins, il ne laiſſe pas de luy promettre fidelité, afin de ne le pas épouuenter, mais à deſſein de faire tout autrement: il creut pour lors auoir gagné vn Empire, voyant que tout luy reüſſiſſoit ſelon ſon deſir. Il ne ſe contenta pas de cela, il voulut encore attirer à ſon party le ſieur Barro ſecond Capitaine de la Colonie, qui n'eſtoit encore qu'vn ieune homme, c'eſt pourquoy il s'imaginoit qu'il ſeroit facile de le gagner, en luy faiſant des promeſſes auantageuſes. Le ſieur Barro l'écouta, & quoy qu'il ne luy promiſt pas tout à fait, il ne laiſſa pas de l'entretenir de belles paroles. Le ſieur Iſambert eſt tout ioyeux

ſe voyant ſi fortifié,il fait paroiſtre ſa ioye en répandant ſes liberalitez, l'eau de vie n'eſtoit pas épargnée,on en beuuoit à ſon aiſe.

Cependant le ſieur de Caſaut qui auoit eſté fort ébranlé, & quaſi dans le deſſein de ſe ioindre à luy, rentrant en ſoy-meſme, conſiderant bien toute cette affaire, & qu'il n'eſtoit pas ſeul qui la ſçauoit, que le ſieur Iſambert s'eſtoit découuert à pluſieurs autres, qui peut-eſtre ne manqueroient pas de le déferer aux Seigneurs contre qui elle ſe tramoit, il ſe iugea perdu, ſi luy-meſme ne ſe découuroit. C'eſt pourquoy il fut trouuer le ſieur du Meſnil Capitaine Colonel de la Compagnie, pour prendre conſeil de luy, comment il ſe deuoit comporter en cette affaire de telle importance; il luy en raconta tout le détail. Le ſieur Barro en fit autant. Il leur conſeilla de ne pas manquer d'aller trouuer le ſieur de Bragelonne, pour luy découurir tout auec ſincerité, & au plutoſt; qu'autrement il leur en arriueroit du mal; qu'il eſtoit tres-aſſeuré que ſi quelqu'vn les preuenoit, il ne leur en pouuoit arriuer que la perte de la vie. Le ſieur de Caſaut ne laiſſa pas d'entretenir le ſieur Iſambert iuſqu'au ſoir, luy faiſant touſiours de nouuelles promeſſes, mais c'eſtoit pour mieux découurir ſes deſſeins, & pour en eſtre parfaitement informé. Il alla ſur les neuf heures du ſoir chez Monſieur de Bragelõne,à qui il découurit toute la conſpiration. Ce qui l'eſtonna ſi fort, qu'il en demeura tout interdit, témoignant au ſieur de Caſaut l'obligation que toute la Colonie luy auoit, & luy en ſon particulier; Qu'au reſte, il n'en ſeroit iamais méconnoiſſant, & que pour ce qui le touchoit en ſon particulier, il eſtoit tres-faux que l'on euſt deſſein de le degrader, dequoy il luy fit de tres-grandes proteſtations. Monſieur de Bragelonne enuoya querir le ſieur du Pleſſis,pour conſulter enſemble des moyens qu'ils deuoient tenir pour ſe ſaiſir de la perſonne du ſieur Iſambert & de ſes complices. Les ſieurs d'Ayart & de Barro ſe découurirent auſſi. Ces Meſſieurs ayant receu leurs dépoſitions, ils leur recommanderent de luy témoigner touſiours plus d'affection, pour l'entretenir iuſques au Dimanche qu'on deuoit met-

tre ordre pour se saisir de luy & des autres.

Le Dimanche au matin 21. Decembre, Feste de saint Thomas, Messieurs de Bragelonne & du Plessis vinrent à la Messe de Paroisse à leur ordinaire : faisans semblant de ne rien sçauoir. Les sieurs Isambert, de Bar, de Villenauue, & le ieune de Nuisemans, qui portoit titre de Marquis, s'y trouuerent aussi. Ce fut en ce lieu saint, & pendant qu'on celebroit les saints Mysteres, que ce ieune homme protesta qu'il n'en falloit point d'autre que luy pour faire l'execution. Chacun se retira apres la Messe, les sieurs de Bragelonne & du Plessis en leurs habitations, & les autres dans la case du S. de Casaut, où ils se regalerent à merueilles, l'eau de vie n'y estant non plus épargnée que l'eau, comme les vns beuuant à la santé des autres, en protestant vne fidelité toute entiere.

Pendant qu'ils se reioüissoient ainsi, Messieurs de Bragelonne & du Plessis donnoient ordre pour leur faire mettre la main sur le colet. Messieurs de Bragelonne & de Beson donnerent vne Commission signée d'eux deux au sieur du Mesnil; le sieur du Plessis sur lequel tout l'orage deuoit tomber, ne pouuoit pas signer cette Commission. Ils en donnerent vne autre au sieur de Beaumont Capitaine, pour se saisir des sieurs de Bar & de Nuisemans qui couchoient dans leur habitation. Le sieur de Casaut & les autres s'entretenoient auec le sieur Isambert, differans au lendemain à mettre en execution leur dessein. Les sieurs de Bar & de Nuisemans auoient inuité le sieur du Plessis d'aller souper chez eux, pour y manger du Cochon qu'ils auoient pris ce iour à la chasse, & afin qu'il ne se doutast de rien, ils y auoient conuié les Peres Capucins, le sieur d'Ayart & sa femme, auec le sieur de Monbrisset habitant : tout cela afin de l'appriuoiser, pour mieux prendre leur temps. On n'y épargna pas l'eau de vie, qui donna dans la teste de quelques-vns, & les fit dormir vn peu trop fort ; ce qui ne seruit pas peu pour les surprendre dans leur lit. Les sieurs Isambert & de Villenauue ne voulurent pas estre de la partie, mais ils enuoyerent demander seulement vn morceau de Cochon; ce qui leur fut refusé, on

leur manda que s'ils en vouloient auoir, ils vinſſent en manger chez eux, & qu'ils ſeroient les bien-venus, ce qu'ils ne voulurent pas faire. Nous ſoupaſmes enſemble dans le Magaſin, de quelques Crabes, où l'eau de vie ne nous manqua pas. Chacun ſe retira apres le ſouper, & ſe mit à dormir comme s'il eut eſté en parfaite aſſeurance.

CHAPITRE III.

Apparition d'vne Comette ſur noſtre Camp de Remire, & les raiſons pourquoy Dieu nous chaſtie.

CEtte Comette commença à paroiſtre le dix-huitiéme de Decembre, & diſparut le iour que mourut le ſieur Iſambert, de ſorte qu'elle ne dura que ſix ou ſept iours. Elle eſtoit affreuſe, de couleur de Saturne, & plombée; ſa queuë paroiſſoit plus longue que deux piques, fort groſſe, & reſſembloit à vne poignée de verges. Elle s'éleuoit auſſi-toſt que la nuit entroit vers l'Eſt du Soleil, enuiron à la hauteur du ſecond degré de latitude de la ligne; elle ne paſſoit pas noſtre Camp, s'y arreſtant fixement. Elle diſparoiſſoit ſur les deux ou trois heures apres minuit. Ie la fis remarquer à pluſieurs, & elle nous donna de la terreur; ce qui me fit dire deſlors que c'eſtoit vn ſigne des miſericordes de Dieu ſur nous; que ſans doute il nous vouloit chaſtier, comme vn bon pere fait ſes enfans, pour nous faire rentrer en nous meſmes, & recourir à luy par la penitence, pour les pechez ſans nombre que nous commettions tous, & à tout moment. Cela ne s'eſt trouué que trop veritable, nous auons ſenty la main peſante de la vengeance de Dieu, & cette coniuration du ſieur Iſambert, apres laquelle nous penſions auoir du repos, n'a eſté que le commencement de nos douleurs. On verra par la ſuite, à quelle extremité nous auons eſté reduits, & comme le châtiment ne nous a pas eſté épargné, ſans que pour cela nous

ſoyons rentrez en nous meſmes.

Il me ſemble que ie ne dois pas manquer de dire mon ſentiment en cette rencontre, qui pourra peut-eſtre ſeruir à ceux qui voudront faire les meſmes choſes que nous. Il ſembloit que la Colonie n'euſt pour but que la gloire de Dieu, & cependant nous ne faiſions que le deshonorer par nos méchantes actions. On toleroit impunement toutes ſortes de vices, meſme dans les Nauires. Les blaſphemes, les larcins, l'impureté, & bien d'autres crimes y regnoient, quoy que ie puſſe faire par mes exhortations pour empeſcher ce torrent d'iniquités, capable de nous faire perir auant que d'arriuer ſur la terre. Ceux qui y pouuoient apporter remede, ne s'en faiſoient que rire, en ſe mocquant de tout ce que ie pouuois dire. On n'a pas veu chaſtier perſonne pour quelque crime que ce ſoit. Ie m'maginois que ceux qui ne faiſoient pas ſemblant de voir ces vices les pouuant chaſtier, ne le faiſoient que pour gagner la bien-veillance de ce peuple, qui ne demandoit pas mieux qu'on les laiſſaſt dans leur liberté, & viure comme des impies. Ce n'eſtoit pas là le moyen d'eſtablir vn vray Chriſtianiſme, & de faire connoiſtre Dieu à ces pauures Infideles, que l'on ne gagnera iamais que par les bons exemples, qu'on leur fera voir, qui feront plus puiſſans que tout ce que l'on leur pourra perſuader de parole. C'eſt donc auec raiſon que Dieu nous a chaſtié, & qu'il nous a fait ſentir les verges de ſa rigoureuſe Iuſtice; mais il n'importe, pourueu que ce ne ſoit qu'en cette vie, & qu'il nous faſſe miſericorde en l'autre.

C'eſt vne verité conſtante du Chriſtianiſme, que les miſeres qui nous arriuent en cette vie, ne viennent point par cas fortuit, ou par quelque accident de fortune, mais par l'ordre de la prouidence Diuine qui gouuerne tout ce grand monde, par vne égalité de iuſtice. C'eſt ce qu'il dit par Iſaïe chap. 45. *Ie ſuis le Seigneur qui ay formé la lumiere & creé les tenebres; c'eſt moy qui ay fait la paix, & qui ay produit le mal. Ie ſuis le Seigneur qui ay fait tout cela.* Il dit encore par ſon Prophete Amos, qu'il n'arriue aucun mal en la Cité, que ce ne ſoit la volonté de Dieu. Il ſe

ſert

sert du mot de *Cité*, pour comprendre tous les maux en general des Villes & des Royaumes qui nous arriuent toûjours en punition de nos pechez ; car pour les maux des particuliers, tels que furent l'aueuglement de Tobie, & les infirmitez de Iob, ce n'estoit pas à cause de leurs pechez, mais pour exercer leur vertu.

Et comme Dieu est l'équité & la iustice mesme, il proportionne tousiours le chastiment aux pechez commis ; de sorte que pour de grands pechez il fait ressentir de tres-grandes punitions, & pour les plus legers, il en enuoye de moindre, obseruant luy mesme la Loy qu'il a prescripte, commandant que le chastiment soit conforme à l'énormité du crime. Les Escritures saintes sont remplies de témoignages & d'exemples sur ce suiet, comme on le peut voir dans le troisiéme & quatriéme liure des Roys, de Sesac 3. *Reg.* 14.
Roy d'Egypte, & de Nabuchodonosor. Celuy-cy rasa en- 4. *Reg.* 25.
tierement la ville de Ierusalem, pour ses grands & énormes pechez ; & l'autre ne la fit qu'vn peu endommager ; y ayant encore quelque reste de Religion, & quelques personnes craignans Dieu. Mais auparauant que Dieu nous fasse paroistre les rigueurs de sa Iustice, il nous fait voir les effets de sa misericorde, en nous auertissant par des signes & par des prodiges, qu'il est prest de faire tomber sur nos testes, le foudre de sa diuine vengeance, si nous n'appaisons sa iuste colere par la penitence, & si nous n'auons recours à sa misericorde, comme firent autrefois les Niniuites à la predication de Ionas.

Toutes les Escritures saintes & profanes, sont pleines de ces signes, qui nous font auoüer cette verité. N'est-il pas vray que Dieu n'a pas voulu chastier tout d'vn coup la ville de Ierusalem pour le meurtre qu'il auoit commis en la personne de son Fils, & qu'il l'a attendu l'espace de 40. ans à penitence ? Il luy auoit long-temps auparauant predit son entiere ruine, & les grandes miseres qu'elle deuoit éprouuer. Mais bien dauantage, il les a voulu auertir par son propre Fils qu'ils n'ont pas voulu reconnoître, qui par deux fois voyant de loin cette malheureuse Cité pleura amerement, se representant les maux qu'elle

deuoit ſouffrir, & ſur tout en conſiderant ſon endurciſſement. L'Hiſtorien Ioſephe remarque, que le temps de ſa ruïne eſtant proche, Dieu fit paroiſtre ſur elle des ſignes épouuentables, capables de ietter de la terreur dans les eſprits les plus aſſeurez, comme cette eſpée flamboyante, qui fut veuë par ſes habitans pendant vn an entier toutes les nuits. Il parut encore en l'air des batailles, des chariots de feu qui ſe combatoient, & beaucoup d'autres choſes. C'eſtoit pour exciter ceux qui demeuroient dans cette miſerable ville, à r'entrer en eux-meſmes; mais ils ne s'amenderent pas pour cela, ayant auſſi reſſenty les dernieres de toutes les calamitez, comme on peut voir dans cét Hiſtorien.

Cette Comette donc qui ne nous a paru que pendant 6. ou 7. iours, nous eſtoit aſſeurement vn pronoſtique des malheurs & des miſeres que nous deuions ſouffrir. Et ſi ces Meſſieurs, qui eſtoient alors dans le temps de leur coniuration, euſſent ouuert les yeux pour la bien conſiderer, ils euſſent reconnu qu'elle leur ſeruoit d'vn Predicateur muet, qui crioit fort haut aux oreilles de leur cœur, qu'ils rentraſſent en eux-meſmes, & qu'ils laiſſaſſent leurs mauuais deſſeins pour faire penitence. Mais ce ſigne ne les toucha point, ils demeurerent dans leur endurciſſement, faiſans la ſourde oreille aux ſemonces diuines.

CHAPITRE IV.

Prise du sieur Isambert auec ses complices, & son procez.

SVr les neuf heures du soir, lors que ces Messieurs estoient dans vn profond sommeil, & qu'ils ne pensoient à rien moins qu'à ce qui leur deuoit arriuer. Il est vray qu'ils deuoient dormir en repos, parce que le sieur de Casaut estoit de garde cette nuit, & qu'ainsi ils n'auoient rien à craindre. Mais comme il les vit endormis, il se retira chez Monsieur de Bragelonne, pendant que les sieurs du Mesnil & de Beaumont disposoient leur Compagnie en secret. I'estois déja endormy sur vne caisse dans le Magasin; l'entrée du sieur du Mesnil en ce lieu me réueilla en sursaut. Ils allerent droit au lit du Sr Isambert, qui estoit couché auec le sieur de Villenauue, dormans tous deux d'vn profond sommeil. Il les éueilla & leur commanda de se leuer, & qu'il les constituoit prisonniers de la part des Seign. de la Compagnie. Il se fit alors vn petit dialogue entr'eux & le sieur du Mesnil. Le sieur Isambert demande qui estoient ces Seigneurs de la Compagnie, & qu'il l'estoit aussi bien qu'eux. Monsieur du Mesnil luy fait réponse que ce sont Messieurs de Bragelonne & de Beson. Il voulut sçauoir s'il auoit vne Commission signée de leur part; il répond qu'il n'en deuoit point douter. Il luy dit que sa Commission ne valoit rien, & que les Articles portoient, que semblables Commissions deuoient estre signées de cinq des Seigneurs. Le sieur du Mesnil luy replique, que quand il n'y en auroit qu'vn qui voulust le bien de la Compagnie, & qui fist en sorte de le procurer de tout son pouuoir; c'estoit de celuy-là qu'il executeroit les ordres contre ceux qui feroient le contraire, comme il auoit fait, en taschant de ruiner & de perdre ses principaux confreres, pour s'éleuer & s'establir au dessus d'eux. En-

fin, il luy commanda abſolument de ſe leuer, ou bien qu'il le feroit leuer par force. Luy au contraire, diſoit qu'il n'en feroit rien, & qu'il luy commandoit de s'aller ſaiſir des perſonnes des ſieurs du Pleſſis & de Bragelonne, comme eſtant des perturbateurs du repos public. Tous ces diſcours ne ſeruirent de rien, il fut contraint de s'habiller auec ſon compagnon, qui furent tous deux mis aux fers; où reconnoiſſans déja leur faute, ils commencerent à déplorer leur miſere, & ſe laiſſerent emporter aux larmes, qu'ils verſerent en abondance.

Laiſſons-les vn peu plaindre leur ſort, pour conſiderer les ſieurs de Beaumont & de Barro, qui auec leurs Compagnies allerent ſe ſaiſir des ſieurs de Bar & de Nuiſemans le cadet. Il n'y auoit rien à craindre, car ils ne penſoient à rien moins qu'à cela, & l'eau de vie, de laquelle ils s'eſtoient vn peu plus chargez qu'à l'ordinaire, les tenoit dans vn profond ſommeil, duquel ils furent vn peu bruſquement éueillez par le ſieur de Beaumont; le ſieur de Barro eſtant demeuré à l'écart, de peur qu'il n'y euſt quelque reſiſtance, dautant qu'ils auoient bien 15. hommes auec eux dans cette habitation. Ils furent ſurpris d'vn ſemblable réueil. Ce fut quaſi vn pareil dialogue du ſieur de Bar auec le ſieur de Beaumont, que celuy d'entre les ſieurs Iſambert & du Meſnil. Mais le ſieur de Beaumont impatient de tant de diſcours les fit leuer promptement, les amena au Camp, & les mit dans le Magaſin entre les mains du Capitaine qui eſtoit de garde, qui les fit mettre tout auſſi-toſt aux fers. Ces Capitaines ſe ſaiſirent auſſi-toſt des clefs de leurs coffres, & de leurs papiers, le principal deſquels ne s'y trouua point, qui eſtoit vn accord entr'eux & ſigné, que le ſieur Iſambert auoit fait voir au ſieur de Caſaut.

Iamais ie ne vis vne ſemblable foibleſſe en vn homme que celle du ſieur Iſambert; car apres s'eſtre noyé dans ſes larmes, il témoigna tout d'vn coup qu'il eſtoit coupable, & demanda auec impatience vn Confeſſeur. Il s'adreſſa au Pere Bernardin Capucin, qui eſtoit auſſi couché dans le Magaſin, parce que ie m'eſtois écarté. Il ſe confeſſa auec

aſſez de precipitation. Apres s'eſtre confeſſé, on n'entendoit que ſoupirs & ſanglots, & ſes yeux eſtoient comme deux fontaines de larmes. Ayant vn peu repris ſes eſprits, il me fit appeller, me demandant ſi ie n'auois point d'Hoſtie conſacrée. Ie luy répondis que nous n'eſtions pas en vn lieu où on les pût tenir auec le reſpect qui eſt deub à Dieu. Il me preſſa de dire la Meſſe, parce qu'il vouloit, diſoit-il, communier de ma main pour la derniere fois, comme eſtant ſon Curé. Ie luy dis qu'il n'eſtoit encore que minuit, & qu'il n'eſtoit pas permis de celebrer les ſaints Myſteres, mais que ie le ferois dés le matin pour luy donner ſatisfaction.

Pendant toutes ces choſes, les ſieurs de Bragelonne & de Beſon vinrent au Camp, où ils firent la viſite de leurs coffres, & Monſieur de Bragelonne proceda à leur interrogation, à quoy tout le lendemain Lundy 22. fut employé. On donna auis au Gouuerneur du Fort de tout ce qui ſe paſſoit. Il arriuoit fort à propos de chez les Sauuages de la Terre ferme, auſquels, comme i'ay dit, il eſtoit allé porter de l'eau de vie pour s'entretenir auec eux en amitié. Il enuoya auſſi-toſt le ſieur du Breüil, Lieutenant de la Compagnie du Fort, qui fit ſes diligences pour aller arreſter le ſieur de Nuiſemans l'aiſné, qui eſtoit allé en Terre ferme, comme i'ay déja dit. L'ayant abordé, il luy dit qu'il le venoit querir, parce que les Sauuages auoient fait vne irruption à Mahury, & que l'on craignoit qu'on ne luy fiſt du mal. Mais comme il ſentoit ſa conſcience bourrelée pour eſtre de la coniuration, il luy dit en pleurant: *Quoy? me voulez vous degrader ſur cette roche*, (c'eſtoit vne grande roche dans la mer, proche de la Terre ferme) *où ie periray miſerablement?* Le ſieur du Breüil le raſſura, & luy dit que ce n'eſtoit pas ſon intention, & qu'il s'en vinſt en aſſurance auec luy; il l'amena & ils arriuerent le Lundy au ſoir.

Pendant ce temps le ſieur de Bragelonne s'occupoit à interroger ces Meſſieurs, & les recoler & confronter les vns auec les autres, à entendre les témoins qui depoſoient des choſes eſtranges contre eux, entr'autres le ſieur de

Caſaut. On leur confronta les témoins, & quoy que le ſieur Iſambert euſt confeſſé ſon crime à l'oreille de Monſieur de Bragelonne, il alloit neantmoins touſiours à la negatiue, & cherchoit mille ſubterfuges, encore que ſes complices luy eſtans confrontez le chargeaſſent entierement, comme faiſoient auſſi les témoins, auſquels il faiſoit mille reproches. Le Lundy ſe paſſa ainſi. Le ſieur de Nuiſemans l'aiſné eſtant arriué, l'on proceda à ſon interrogatoire. Il en dit plus que l'on n'en vouloit ſçauoir, on le confronta aux ſieurs Iſambert & de Villenauue, mais l'vn apres l'autre. Il leur ſouſtint toute leur coniuration, & dit bien plus, que l'on ne deuoit pas ſeulement aſſaſſiner le ſieur du Pleſſis, mais que l'on en deuoit faire autant au ſieur de Bragelonne; ce que les autres n'auoient point auoüé, diſans que l'on n'en auoit que contre le ſieur du Pleſſis. Ce qui fut cauſe que ledit ſieur de Bragelonne ſe deſiſta d'inſtruire le procez, ne pouuant pas eſtre Iuge & partie.

Il ne reſtoit plus de tous les Seigneurs aſſociez, que le ſieur de Beſon, qui ne fuſt point intereſſé en cette affaire. Il acheua d'inſtruire le procez, & ſucceda à tout le Iugement. Le nombre des Iuges n'eſtant pas ſuffiſant, le Sr de Beſon dreſſa vne Commiſſion qu'il enuoya à Mahury, qui donnoit ordre aux habitans de s'aſſembler promptement, & d'élire trois d'entre eux, qu'ils iugeroient les plus capables & les plus gens de bien, pour aſſiſter à ce Iugement, & y donner leurs ſuffrages, qu'ils ſe trouuaſſent le lendemain Mardy dés le matin au Camp de Remire. Les ſieurs de Monbriſſet, de Tan & Deſchamps, furent éleus d'vn commun conſentement. Ils arriuerent au temps prefix, & entrerent au Conſeil dés le matin. Le ſieur de Monbriſſet tenoit la place de Procureur General, le ſieur du Meſnil premier Capitaine, fut Rapporteur du procez. Les Iuges eſtoient en tout auec le ſieur de Beſon qui preſidoit, au nombre de huit, tant Officiers du Regiment, qu'Intereſſez & habitans. Le procez fut rapporté & examiné ſelon les formes ordinaires. Ils firent paroiſtre deuant eux tous les criminels. Ce fut vne choſe admirable de voir le ſieur Iſambert pour aller paroiſtre deuant ſes Iuges. Il s'eſtoit

habillé extraordinairement contre sa coustume, il estoit bien peigné & poudré, il auoit mis vn rabat blanc. On eust dit qu'il alloit à quelque assemblée notable & de consideration. Il marchoit d'vn pas graue & maiestueux, témoignant vne asseurance & vne constance admirable contre l'ordinaire. Il ne fut pas long-temps deuant ses Iuges, & fut ramené au Magasin pour estre remis dans ses fers. I'auois oublié à dire que pendant le temps qu'on instruisoit son procez, il se disposoit à la mort par de frequentes Confessions, ayant fait vne reueuë generale de toute sa vie; il recommença deux ou trois fois, faisant paroistre le regret qu'il auoit dans le cœur.

CHAPITRE V.

Mort constante du sieur Isambert.

LEs Iuges ayant demeuré depuis les sept heures du matin iusques à cinq heures du soir, tant pour examiner le procez, où il n'y eut pas peu de contestations que pour dresser la Sentence, ils vinrent dans nostre Eglise, où ils firent venir deuant eux tous les criminels, qui parurent tous auec vne constance admirable. Ils se mirent à genoux deuant l'Autel. I'estois alors dans la Sacristie, attendant que la Sentence fust prononcée, pour me ioindre incontinent à celuy qui deuoit estre condamné à la mort. Le Greffier leur prononça leur Sentence, qu'ils écouterent auec grand courage, apres qu'il eut leu tous les chefs de leurs accusations: *Et pour reparation desquels*, dit le mesme Greffier, *le sieur Isambert est condamné d'auoir la teste tranchée dans la place du Camp de Remire, & à l'esgard des sieurs de Villenaune, de Bar & de Nuisemans, ils seront décheus de tous honneurs dans la Compagnie, & releguez dans vne Isle prochaine, où on leur fournira des viures tous les huit iours, lesquels on aura soin de leur enuoyer, iusqu'à ce qu'il vienne quelque vaisseau qui les porte dans les Isles François-*

ses, d'où ils passeront en France; Que sur les biens du sieur Isambert, il sera pris mille liures pour l'interest du sieur du Plessis, & que le reste & tous les biens des autres seront confisquez, le tiers aux denonciateurs, l'autre tiers à l'Eglise Parochiale de la Colonie, & le reste au profit de la Compagnie.

Cette Sentence ayant esté prononcée, les sieurs de Bar, de Villenauue, & les Nuisemans, furent conduits dans le Magasin & remis aux fers, iusqu'à son execution. I'allay embrasser le sieur Isambert, pour le disposer à mourir en vray Chrestien, à quoy ie n'eus pas beaucoup de peine, veu qu'il y estoit déja tout disposé, auoüant franchement que ses Iuges l'auoient iustement condamné, & qu'il meritoit la mort; que c'estoit son orgüeil qui l'auoit ietté dans ce precipice, & vn desir qu'il auoit de commander, quoy qu'il n'eust pas les qualitez requises pour cela; qu'il demandoit pardon à Messieurs ses confreres, & sur tout au sieur du Plessis, contre lequel il auoit conceu vne haine mortelle, sans autre raison, que parce qu'il auoit toûjours contrarié ses desseins, & s'y estoit opposé. Il ne se contenta pas de me dire ces choses en particulier dans la Sacristie, où nous estions seuls, il me pria de faire appeller tous les Seigneurs ses Associez, qu'il desiroit leur parler. I'y allay moy-mesme pour les en prier de sa part; ce qu'ils firent tout aussi-tost. Il y auoit Messieurs de Bragelonne, du Plessis, de Vertaumon & de Beson. Les ayant apperceus, il se leua, car il estoit à genoux, disposé pour se confesser; il s'alla ietter à leurs pieds tout baigné de larmes; il les pria de luy pardonner; il confessa qu'il auoit esté bien malheureux & bien aueuglé, de se laisser emporter à de si damnables desseins, pouuant viure en paix & heureux auec eux, qu'il reconnoissoit que le Iugement qui auoit esté prononcé contre luy, estoit vn effet de la bonté & misericorde de Dieu en son endroit; que s'il estoit mort dans vn lit accablé de maladie, il n'auroit pas eu peut-estre les sentimens que Dieu luy donnoit, parce qu'il auoit abusé de ses graces tout le cours de sa vie, & sur tout depuis vingt ans; que ses Iuges l'auoient iugé tres équitablement, de-

quoy il leur eftoit grandement obligé. Il les embraffoit de grand cœur en leur difant ces chofes. Il faut que i'auouë que le voyant dans cét eftat, i'en eftois fi confolé, que ie ne pouuois retenir mes larmes, auffi bien que ces Meffieurs, à qui il demandoit pardon, qui luy protefterent qu'ils auoient vn extréme regret de fon malheur & qu'ils n'y auoient contribué en rien; qu'au contraire ils s'eftoient efforcez de luy donner toute forte de fatisfaction dans toutes les rencontres. Il les coniura d'auoir foin de faire prier Dieu pour fon ame; ce qu'ils luy promirent de faire, & en l'embraffant ils prirent congé de luy.

Nous rentrafmes dans la Sacriftie, où il me dit d'abord: *C'a, Monfieur, commençons à me difpofer d'aller paroiftre deuant Dieu, i'efpere de fa mifericorde qu'il me fera vn Iuge fauorable. Ie fuis bien plus criminel deuant luy que deuant les hommes.* Quand il eut ceffé de parler, ie luy dit qu'auparauant que de penfer au fpirituel de fon ame, ie fouhaitois que s'il auoit quelque chofe à difpofer en France, qu'il le fift, afin que le peu de temps qui nous reftoit, fuft employé à fonger à fa confcience, & à implorer auffi les mifericordes de Dieu. Il me remercia de l'en auoir fait reffouuenir, & me pria de luy faire auoir du papier & de l'ancre, & qu'il auoit deffein d'écrire deux lettres; l'vne à Monfieur fon beau frere, & l'autre à Madame fa fœur; mais comme le temps preffoit, il fe contenta d'écrire à Monfieur fon beau frere, où fans luy parler de fon genre de mort, il le prie feulement de faire quelques petites reftitutions, à quoy il fe fentoit obligé, fe recommandant à fes prieres & à celles de Madame fa fœur.

Apres qu'il euft écrit cette lettre, il me dit: *C'eft à prefent, Monfieur, qu'il faut que nous quittions le monde & que nous n'y penfions plus, pour me donner tout à Dieu.* Il fe fouuint d'auoir encore quelque argent dans vne bource, qu'il tira de fa pochette & me la donna, me fuppliant de prier Dieu pour luy. Ie remarquay en luy quelques inquietudes, ce qui m'obligea de luy dire: *Quoy, Monfieur, vous auez fait paroiftre tant de courage iufqu'à maintenant, il femble qu'il commence à vous manquer?* Il me répondit: *Ie ne manque pas*

de courage, mais ie voy qu'il me reste si peu de temps pour penser à ma conscience, que i'ay suiet d'apprehender les iugemens de Dieu, car ie sçay qu'encore qu'il soit appellé vn Dieu de misericorde, c'est pourtant vne chose terrible que de tomber dans ses mains vengeresses. Ie taschay de luy donner de la confiance contre cette crainte, luy representant le plus qu'il m'estoit possible, que ses misericordes surpassoient de beaucoup sa Iustice, & qu'ainsi il deuoit tout esperer de sa bonté, & qu'elle auroit égard à ce genre de mort honteux, par lequel il satisfaisoit pour ses pechez. Il tira alors vn profond soûpir de son cœur. Il me dit : *O ! si ie pouuois auoir iusqu'à demain au matin, pour penser en moy-mesme au déreglement de ma vie passée, ie tascherois auec la grace de Dieu de mourir en Saint.* Il me pria de prendre la peine d'aller trouuer Messieurs ses confreres, & de les prier de luy vouloir accorder ce temps. I'y allay pour le contenter, mais ils ne trouuerent pas à propos de le faire, dautant que ce n'estoit pas la coustume de France, qu'apres qu'on auoit prononcé la Sentence à vn criminel, on le laissast passer la nuict, pour beauçoup d'inconueniens qui pouuoient arriuer.

Ie retournay luy dire qu'il falloit qu'il se conformast à la volonté de Dieu, & que ie n'auois pû obtenir ce qu'il demandoit. *Bien*, dit-il, *seruons-nous du temps qui nous reste.* Il fit en ce peu de temps vne exacte recherche de toute sa vie, ayant fait deux ou trois fois vne confession generale pendant qu'il estoit aux fers, & qu'on instruisoit son procez : Ce qu'il faisoit auec vne grande profusion de larmes. Ie luy donnay l'absolution, & comme il nous restoit encore vn peu de temps, ie l'employay à luy faire produire des actes de douleur & de regret d'auoir offensé Dieu, des actes d'amour & d'esperance en Dieu ; ce qu'il faisoit auec de tres grands sentimens.

Comme le iour commençoit à finir, le Greffier nous vint auertir qu'il estoit temps de partir. Ce que le sieur Isambert ayant entendu, il se leua promptement, en disant le premier verset du Psalme 121. *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus:* Ie me réjoüis de la

bonne nouuelle que vous m'apportez, nous irons en la maison du Seigneur ; puis il s'écria, *O que vos tabernacles sont admirables ! i'ay confiance, mon Dieu, d'y chanter à iamais vos loüanges.* Alors ie luy mis vn Crucifix entre les mains, qu'il baisa & rebaisa mille fois. En sortant de la Sacristie, comme nous passions deuant l'Autel où reposoit le tres saint Sacrement, il l'adora auec vn grand respect, produisant des actes de Foy de ce tres adorable mystere. Apres qu'il se fut releué, il marcha auec grand courage vers le lieu de son supplice, qui estoit au milieu du Camp, où l'on auoit accommodé vn tronc d'arbre à la proportion d'vn homme à genoux, pour y mettre sa teste dessus. *C'est donc icy le lieu,* dit-il, *d'où ie dois aller au Ciel, faites-m'en la grace, mon Dieu.* Il se mit à genoux, il embrassa ce poteau où il deuoit finir sa vie, il y mesura sa teste, il mit le col dessus ; puis il commença à auoir quelques inquietudes, disant : *Mais ie ne voy point le billot de bois sur lequel, au cas que l'Executeur me manque, il me doit couper la teste ? Ie crains fort qu'il ne me fasse languir.* Ie luy dis qu'il deuoit chasser toutes ses pensées de son esprit, pour ne s'attacher plus qu'à Dieu qui luy auoit fait tant de graces iusques alors ; que i'estois asseuré qu'il ne luy manqueroit pas à l'heure de la mort ; qu'il deuoit sur tout implorer l'assistance de la tres sainte Vierge & de son Ange Gardien en l'estat où il estoit. Comme il se fut mis à genoux sur la terre, il sentit quelques pierrettes qui l'incommodoient, il demanda vn carreau qu'on luy apporta en mesme temps. *Ce n'est pas,* dit-il, *pour rechercher mes aises, mais c'est afin que n'estant pas tant incommodé, ie tienne mon esprit en repos.* Il mesura derechef sa teste, puis voyant que tout alloit bien, il se leua & demanda où estoit l'Executeur de Iustice. Ie fus estonné qu'on luy presenta vn de nos Esclaues Negres, tres difforme de visage, car il n'auoit point de nez, il estoit capable de luy ietter la terreur dans l'ame en le regardant seulement. Il ne s'estonna point pourtant, au contraire il luy dit : *C'est donc toy, mon frere, qui me doit enuoyer maintenant au Ciel, viens ie te prie, que ie t'embrasse, que ie te baise, & que ie baise aussi les mains qui me doiuent procurer*

vn si grand bien. Le pauure Negre estoit tout tremblant, tant s'en faut qu'il le voulust approcher, au contraire, il se retiroit. Ce que voyant le patient : *Bien*, dit-il, *ne crains point*, *ie te pardonne ma mort.* Et se tournant vers toute l'assistance il demanda pardon & sur tout aux pauures engagez qu'il auoit si mal-traitez, il demanda aussi pardon aux Seigneurs ses confreres, quoy qu'il ne les vist pas, d'auoir conspiré contr'eux, auoüant deuant tout le monde, qu'il estoit coupable de mort, & que c'estoit iustement qu'il enduroit ce supplice, les suppliant tous de prier Dieu pour son ame. Tout le monde fondoit en larmes, l'entendant ainsi parler. Apres cela ie commençay à chanter *Salue Regina*, & pendant qu'on le continuoit, il se prosterna à mes pieds, & me demanda la derniere absolution, que ie luy donnay. Apres qu'il l'eut receuë auec le témoignage d'vne grande douleur, il me pria de ne le point abandonner à cette heure où il auoit besoin de mon assistance. Et comme il ne se presentoit personne pour luy oster son pourpoint, il me pria de l'aider, me faisant de grandes excuses de la liberté qu'il prenoit. Il se remit à genoux, embrassa son poteau en mettant son col dessus. Ie le priay de mettre vn bandeau deuant ses yeux, il le refusa par deux fois. Ie luy demanday s'il vouloit permettre qu'on le liast, de crainte d'accident, il me pria que cela ne se fist point. Ie le pressay encore là-dessus, luy disant que c'estoit pour estre plus parfait imitateur de Iesvs-Christ, qui auoit esté lié & garotté pour nos pechez, quoy qu'il fust innocent, & que s'il ne le faisoit, c'estoit tenter Dieu. Alors il me dit: *Que l'on fasse de moy tout ce que l'on voudra*, *ie suis disposé à tout.* Comme on le vid en cette disposition, on ne le lia point, & on ne luy donna point de bandeau. L'Executeur vint par derriere, & comme le patient s'estoit fort bien disposé, & embrassoit son poteau fort estroitement, il luy mit la main sur la teste, retroussant ses cheueux, puis mesurant son coup, il fit le signe de la Croix, en disant en Portugais, *al nombre de Dios.* Il le frappa d'vne serpe, qui estant vn instrument trop leger & n'ayant pas assez de pesanteur, ne luy fit

qu'entamer la chair. A ce coup ce pauure patient,au lieu de se leuer, embrassa plus fortement son poteau. Ie le priois d'estre tousiours courageux, luy faisant prononcer Iesvs Maria, ce qu'il faisoit de grand cœur. L'Executeur redoubla encore deux coups, le monde l'encourageant à ne rien craindre, le patient tomba alors par terre, & comme il n'auoit que la moitié du col coupé, il l'acheua sur le billot, que le patient auoit fait preparer. Estant mort, & ayant dit le *Deprofundis*, ie fis vne petite exhortation, par laquelle ie portay tout le monde à la fidelité pour le bien de la Colonie. Tous les Seigneurs associez estoient alors presens. Chacun se retira remerciant Dieu d'auoir fait tant de graces à ce pauure deffunct, & pour mon particulier, ie prie le Tout-puissant que son ame ioüisse de la gloire qui ne finira iamais.

Le lendemain qui estoit la veille de Noël, on executa la Sentence contre les complices du sieur Isambert. Ils furent conduits en leur exil dans l'Isle des Lezards à deux portées de canon de nostre Camp. C'estoit vne chose digne de compassion, de les voir prendre congé de tout le monde, ils fondoient tous en larmes. Le sieur de Bragelonne leur fit paroistre la compassion qu'il auoit de leur malheur, il leur accorda tout ce qu'ils pouuoient demander pour leurs necessitez, soit d'habits, linge, viures & choses semblables; on leur donna vn seruiteur qui ne les abandonna pas; on en eut grand soin durant vn mois, qu'ils ont esté en ce lieu, d'où on les a retirez gras & en bon point.

CHAPITRE VI.

Le ſieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort commence à faire paroiſtre par ſes intrigues, qu'il vouloit ſe rendre abſolu & independant des Seigneurs de la Compagnie, qui eſtoient dans le Païs.

NOvs penſions qu'apres que les autheurs de la coniuration auroient eſtez chaſtiez, & qu'apres le ſang depuis peu de iours répandu, nous aurions entre nous vne parfaite paix, ſans que perſonne oſaſt plus rien attenter contre le bien commun, & que chacun ſe tiendroit dans ſon deuoir. Mais il n'en a pas eſté ainſi : car le ſieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort, lequel, ſi on luy eut fait Iuſtice, auroit eſté mis au rang des autres, eſtant vn des complices, puiſque le feu ſieur Iſambert n'eſtoit demeuré dans ſon Fort dix ou douze iours apres les autres, que pour tramer auec luy la coniuration, de laquelle il a eſté puny. L'élection du ſieur de Beſon pour eſtre Directeur, & pour lequel il auoit de l'affection a eſté vn bon-heur pour luy, car cela fut cauſe qu'il quitta le party dudit ſieur Iſambert. C'eſt pourquoy ſon exemple deuoit l'auoir touché ; il eſtoit preſent à ſa mort, mais elle ne luy a ſeruy que pour l'aueugler dauantage & luy endurcir le cœur.

Il ne fut pas pluſtoſt retourné dans ſon Fort, que cette teſte tranchée & ce ſang répandu par la main d'vn Bourreau, fut effacé de ſa memoire. Il recommença ſes menées pour ſe rendre abſolu, comme i'ay dit. C'eſt vne choſe inconceuable de voir à quelle extremité l'orgueil & l'ambition reduiſent vn homme, quand vne fois ils ſe ſont emparez de ſon eſprit, & que s'eſtant oublié de la condition dans laquelle il eſt né, il veut s'eſleuer plus qu'il ne doit. Cela ſe void en cét homme, lequel eſtant de baſſe

naiſſance,d'vn village de Champagne, vint à Paris,où il ſe mit au ſeruice d'vn Partiſan, qui reconnoiſſant qu'il auoit de l'eſprit, luy donna ſes Lettres de change pour les faire accepter; dequoy s'eſtant bien-acquité, il fut mis à la porte ſaint Antoine, pour faire la recepte de l'entrée du vin, où il a gagné en peu de temps dequoy ſe faire vn des Seigneurs du Cap de Nord en l'Amerique. Il eſt vray qu'il a trompé tout le monde, car il ſembloit qu'il n'y en euſt point de plus affectionné pour le bien de la Colonie, ny qui portaſt plus ſes intereſts; mais cette bonne volonté ne luy a guere duré. Il ne ſe vid pas plûtoſt ſeul dans vn Fort, enuironné de douze Gardes,tous hommes aſſez bien faits, qui l'accompagnoient par tout, contre le ſentiment de la Compagnie, qui ne les luy auoit laiſſé que pour prendre garde, lors que la Garniſon ſeroit occupée à cultiuer la terre: mais ils ne faiſoient rien autre choſe qu'eſtre auprés de ſa perſonne, n'allant en aucun lieu qu'il n'en euſt pour le moins ſix auec luy, ſe faiſant meſme conduire par eux dans la Chapelle du Fort, lors qu'il y alloit pour entendre le ſeruice Diuin, où il s'eſtoit fait faire vn Prié-Dieu, que l'on couuroit d'vn tapis & de deux carreaux, l'vn ſous ſes genoux & l'autre ſous ſes coudes, ainſi que font les Souuerains, eſtant enuironné de la Compagnie de ſes Gardes, comme autant de forts de Salomon pour la garde de ſa perſonne. Il ſe voyoit d'ailleurs reſpecté de ſes Officiers & de toute ſa Garniſon, à laquelle s'il ne faiſoit aucun bien, au moins il l'entretenoit de paroles.

Se voyant donc en cét eſtat tout enflé & bouffy d'orgueil, il s'efforça de venir à bout de ſes deſſeins. Il ne ſongea plus qu'à ſe bien fortifier, faiſant quitter à ſes ſoldats la culture de la terre, à quoy il ne penſoit plus, pour les employer au trauail de ſon Fort; ce qui fit qu'en peu de temps leur trauail deuint inutile, parce que comme la terre eſt extrémement bonne, elle produit auſſi-toſt les mauuaiſes herbes que les bonnes, les bonnes meſme ſont incontinent ſuffoquées par les mauuaiſes; on ne reconnoiſſoit déja plus les bonnes, & ainſi les viures ne pouuoient

plus profiter ; & tout ce que le ſieur de Maucour & ſa Compagnie auoit planté, ne ſeruoit plus de rien. Il faiſoit ſon compte, que ce qui eſtoit planté autour de ſon Fort eſtoit plus que ſuffiſant pour ſa Garniſon, auec ce qu'il traiteroit auec les Sauuages, pretendant n'en point faire part à la Compagnie, comme il le fit paroiſtre ; car le millet eſtant en maturité, il en fit la recolte pour luy, ſans en donner à perſonne, quoy qu'il ſceuſt que nos farines diminuoient beaucoup, & que le pain qu'on auoit fait au commencement de 22. onces, eſtoit reduit à 16. Il demandoit encore 20. hommes, pource, diſoit-il, que ceux qu'il auoit, n'eſtoient pas ſuffiſans pour entretenir les viures plantez, & pour en planter d'autres. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis commençoient à penetrer dans ſes deſſeins, mais pour ne point rompre la paix, ils firent vn choix des plus robuſtes qu'on luy enuoya, à condition qu'il ne les garderoit que quinze iours. Ce temps eſtant expiré, il importuna derechef qu'on les luy laiſſaſt tout à fait ; ce que l'on luy accorda pour conſeruer la paix : mais il ne les employa rien moins qu'aux viures, fruſtrant en cela l'intention de la Compagnie, qui eſtoit ſur le point de perir faute de viures. Apres qu'on luy eut donné ces hommes, il demanda des farines pour leur ſubſiſtance, vſant de menaces ſi on ne le faiſoit ; quoy que veritablement il n'en euſt pas beſoin, en ayant pour le moins autant que nous, car nous eſtions déja reduits à trente bariques. Il auoit outre cela le millet, dont il auoit fait la recolte, & beaucoup de Caſſaue, qu'il traitoit tous les iours auec les Sauuages, & autre choſe : nos Meſſieurs luy faiſoient touſiours réponſe, taſchans d'adoucir ſon eſprit, & luy écriuoient comme auec des ſoumiſſions, pour ne le pas aigrir. Ils le prierent de leur enuoyer des Forgerons & la Forge qui eſtoit neceſſaire, pour forger des ſerpes & autres choſes pour traiter auec les Sauuages. Il les enuoya dans la barque qu'il auoit retenuë à ſa rade, contre l'ordre qui en auoit eſté donné, ne deuant auoir qu'vn Canot, mais ayant enuoyé les Forgerons & la Forge, il auoit retenu les meules, ſans leſquelles les Forgerons ne pouuoient rien faire. On le

pria

pria de les enuoyer, il s'en mocqua pendant quinze iours; enfin pressé d'vn remords de conscience, il fut contraint de les enuoyer.

Comme l'on possedoit les deux barques, l'on en enuoya vne en Terre ferme, commandée par le sieur Desbordes pour aller traiter des viures auec les Sauuages. A son retour passant vis à vis du Fort, & prenant sa route pour Remire, sans s'y arrester, il fit tirer dessus vn coup de canon à bale, pour donner de la crainte au Commandant, au cas qu'il ne la mist à fond, & le faire aborder pour se saisir de ce qui y estoit. Le sieur Desborbes ne s'estant point estonné de ce coup, continua sa route, & vint à Remire rendre compte de ce qui s'estoit passé. Monsieur de Bragelonne en écriuit aussi-tost audit Gouuerneur. Il fit réponse que cela ne s'estoit fait que par mégarde, & que neantmoins il desiroit que toutes les barques qui iroient en Terre ferme, allassent toucher à sa rade. Sur quoy on luy fit réponse, que cela ne se deuoit pas. Cela faisoit connoistre ses mauuais desseins, nous n'auions plus presque la liberté d'aller visiter nos amis dans son Fort, où il tranchoit du Souuerain, y voulant estre absolu, tant pour le spirituel que pour le temporel, ne voulant pas que l'Ecclesiastique que ie luy auois laissé, & qu'il m'auoit demandé auec instance, fust dépendant de moy, ny de qui que ce fust. La place que ie tenois dans la Colonie, faisoit que tous les Ecclesiastiques dépendoient entierement de moy. Ie luy auois donné le sieur Aleaume, tres homme de bien, & tres docte, en qualité de Chappelain, pour assister dans le Fort sa Garnison, & administrer les Sacrements aux malades seulement; m'estant reserué le reste, comme n'y ayant qu'vne seule Paroisse en ce commencement, de laquelle i'estois le premier Curé; mais il vouloit ignorer que ie luy auois laissé à cette condition, comme on verra en l'occasion qui suit.

Le sieur Papelart Enseigne de sa Garnison rechercha en mariage la Sœur de Monsieur d'Ayart Interessé de la Compagnie, & habitant à Mahury. I'en proclamay les bancs; mais quand il fut question de les marier, il me fit dire que

ie ne ferois pas le bien venu dans son Fort, pour y faire aucune fonction Curiale ; que si ie pretendois y aller pour y marier le sieur Papelart, l'on m'y ioüeroit vn mauuais tour, & que ie n'y serois pas bien receu pour cette occasion, mais bien quand ie n'y voudrois aller que pour visiter mes amis, & qu'alors i'y pourrois entrer auec assurance.

Cela faschoit Messieurs de Bragelonne & du Plessis plus que moy, parce qu'ils voyoient bien qu'il ne vouloit plus reconnoistre personne, tant pour le spirituel que pour le temporel. On me demanda pourtant l'attestation de la proclamation des Bancs. Ie la donnay, en sorte qu'elle contenoit seulement la permission de les marier par vne pure Commission, sans qu'il eust aucun droit de le faire de son authorité priuée, dont ledit sieur Gouuerneur & les siens firent beaucoup de risées.

Toutes ces choses faisoient connoistre ses mauuaises intentions. Messieurs de Bragelonne & du Plessis se resolurent de s'y opposer fortement, & qu'il falloit pour ce suiet se saisir de sa personne, & mettre le Fort en asseurance pour le bien de la Compagnie ; mais ils estoient en peine comment ils le pourroient faire. Il s'en presenta vne occasion tres fauorable. Il desiroit venir conferer auec eux, apres auoir appris que les Sauuages estoient en deliberation de nous venir tous massacrer, & pour communiquer encore d'autres affaires. Mais parce qu'il se défioit se sentant coupable en sa conscience, & estant auerty par le sieur de Beson des défiances qu'on auoit de luy, il ne voulut point venir qu'il n'eust auparauant leur sauf-conduit pour venir en asseurance, & qu'il ne fust certain qu'on ne luy feroit aucun tort. Il enuoya luy-mesme la forme de ce sauf-conduit, il ne falloit plus que le signer ; ce que l'on fit aussi-tost qu'on l'eut receu. Ces Messieurs luy en auroient donné trente, s'il les eut voulu, sans pour cela desister du dessein qu'ils auoient de se saisir de sa personne. On luy renuoye son sauf-conduit, & pendant cela le sieur de Bragelonne dresse vne Commission qu'il adresse au sieur de Casaut, luy donnant ordre de se saisir de luy à son arriuée, parce que le

ſieur du Meſnil Capitaine Colonel s'eſtoit excuſé de le faire.

CHAPITRE VII.

Le ſieur Gouuerneur vient à Remire où il manque d'eſtre pris par la faute ou par la conniuence des Capitaines ; ce qui a eſté cauſe de la guerre entre luy & les Seigneurs.

LE Gouuerneur ayant receu ſon ſauf-conduit, partit de Ceperou le 26. de Ianuier. Il fut contraint de mettre pied à terre à l'Ance de Romata, parce que la mer eſtoit trop forte. Il arriua ſur les deux heures apres midy, eſtant eſcorté de ſix des meilleurs de ſes Gardes, de ſon fidele de la Montagne, & d'vn autre ſeruiteur, tous bien armez, ayant chacun trois ou quatre coups à tirer. Quand on l'eut apperceu de loin, la Compagnie qui eſtoit de garde, c'eſtoit celle du ſieur de Beaumont, ſe mit ſous les armes à l'entrée du Camp proche le Magaſin ; le ſieur de Caſaut mit ſa Compagnie en ordre, & le reſte des ſoldats. Le ſieur du Meſnil ſeul s'imagina qu'allant au deuant de luy, il auoit aſſez de raiſons pour le perſuader de venir dans le Camp, & qu'on ſe ſaiſiroit de luy en entrant au Magaſin. Mais comme il vid qu'il n'y auoit aucun des Seigneurs, il paſſa outre, & s'en alla dans la Caſe du ſieur de Beſon ſon bon amy, pour y changer de linge, eſtant tout moüillé, tant à cauſe de l'eau de la mer, que des rauines qu'il auoit paſſé tout chauſſé. Mais comme on auoit manqué le coup, les Capitaines firent tant de fautes en cette rencontre qu'ils en eſtoient tous honteux; Caſaut & Barro croyans le deuancer, paſſerent par les bois, & ayans peur de ſe moüiller les pieds, ils n'oſerent paſſer la Riuiere de Remire, & ainſi ils manquerent de le ſurprendre dans l'habitation du ſieur de Beſon, où ils le pouuoient faire facilement, ayans

eu assez de temps pendant qu'il y changeoit de linge. Ils furent d'ailleurs découuerts auec leurs soldats par son seruiteur la Montagne, qui luy en donna promptement auis. Il quitta ce lieu, & s'en reuint vers le Camp le long de la mer, pour reprendre le chemin de Ceperou. Le Capitaine qui estoit de garde, l'ayant apperceu, fit vne autre faute. Il sortit trop tost de son poste, pour aller border la Riuiere, afin de l'empescher de passer; il en estoit encore à plus de cinq cents pas. Cela fut cause qu'il retourna pour aller du costé de Mahury afin de se sauuer. Voyant qu'il ne faisoit pas bon là pour luy, & que la mer estoit haute, il se mit dans le bois, où par vn tres-grand malheur, il fit rencontre des sieurs de Bragelonne & de Beson, qui sembloient estre à la chasse; ce qui auoit esté fait pour faire passer le temps audit sieur de Beson, afin qu'il n'eust aucune connoissance de la prise du sieur de Vertaumon, qu'elle ne fust arriuée Le sieur de Vertaumon fut surpris de rencontrer le sieur de Bragelonne en ce lieu; mais voyant qu'il n'auoit personne auec luy qui ne fust de ses amis, horsmis le petit Cottreau parent du sieur de Bragelonne, chacun se mit en deffence. Mais le sieur de Vertaumon ayant repris ses esprits, demanda au S^r de Bragelonne, s'il auoit donné ordre de l'arrester. Il luy auoüa franchement qui cela estoit vray,& luy en dit les raisons. Le sieur de Vertaumon s'excusa, luy promettant qu'il feroit tout ce que l'on voudroit, & qu'il estoit prés d'aller dans son habitation, pour traiter les choses à l'amiable, ou bien d'aller dans le Camp, pourueu qu'il le prist en sa protection, qu'il se confioit entierement en luy. Le sieur de Bragelonne luy protesta, qu'il ne luy arriueroit point de mal auec luy, & qu'on luy osteroit plutost la vie. Ils prirent le chemin du Camp, & enuoyerent vn homme chez le sieur du Plessis, luy dire qu'il vinst au Camp, & que tous les differends s'y deuoient accommoder. Le sieur du Plessis se mit en disposition d'y venir, i'estois alors chez luy, & le sieur du Mesnil qui y estoit venu pour prendre conseil comme on se deuoit comporter. Nous partismes tous ensemble de son habitation; mais comme ledit sieur du Plessis se défioit de tout, il nous

fit arrester sur le bord de la mer. Nous visimes que ces Messieurs estoient arrestez au passage de la Riuiere proche le Camp. Le sieur de Beaumont apperceut que le sieur de Bragelonne estoit seul auec le sieur de Beson, & le Gouuerneur accompagné de ses Gardes. Il eut iuste suiet de craindre que le sieur Gouuerneur ne voulust enleuer le sieur de Bragelonne pour le mener à Ceperou. Il le vint arrester par force. Le sieur Gouuerneur dit que si on luy faisoit violence, il tuëroit le sieur de Bragelonne auparauant que de perir. Les Gardes dirent qu'ils periroient tous pour la deffence de leur Gouuerneur, & qu'ils ne reconnoissoient point d'autres Se gneurs que luy. Monsieur de Bragelonne commanda qu'on ne fist aucun effort, & qu'il vouloit conduire le sieur Gouuerneur iusques dans l'Ance de Romata, hors de crainte d'estre saisi, pour se retirer à son Fort, & qu'il auoit sa parole qu'il ne l'emmeneroit pas. Le sieur de Beaumont au contraire, crioit qu'il ne s'y falloit pas fier, & qu'il les falloit arrester. Ce qui auroit pû estre fait, si les Capitaines Casaut & Barro eussent voulu aller couper le chemin; mais comme ils n'oserent, ils passerent la Riuiere. Nous voyons ce mystere de loin, Monsieur du Plessis se hasta d'aller apres auec sept ou huit hommes. L'on cria du Camp qu'on enleuoit Monsieur de Bragelonne; nous crions de loin qu'on allast apres. Les Capitaines qui auoient peur nous voyans venir, furent contraints d'y aller, Le sieur de Beson amy du Gouuerneur arresta les soldats qui alloient apres, afin de les en empescher. Nous nous retirasmes au Camp, d'où vne demie heure apres nous vîmes retourner nos soldats, qui auoient Monsieur de Bragelonne en leur compagnie. Le sieur de Vertaumon se voyant hors de Remire, le renuoya, il prit seulement le Sergent la Fleur pour l'accompagner, doublant le pas iusqu'à ce qu'ils fussent dans le Fort, où il arriua sur les neuf heures du soir bien fatigué.

Il ne songea plus qu'à faire des actes d'hostilité. L'on enuoya vn Canot commandé par le Sergent l'Eglise en Terre ferme, pour auertir les barques qui y estoient toutes deux; l'vne pour la Compagnie, & l'autre pour les

habitans, à qui l'on auoit donné de la Traite pour aller chez les Sauuages, pour traiter des viures pour eux en particulier, n'y ayant plus moyen de leur donner du pain, dautant qu'il n'y en auoit presque plus pour le Camp, iusques là qu'il manqua tout à fait vers le temps de Pasques. Le Canot retournant fut arresté par le sieur Gouuerneur, il renuoya le Sergent qui le commandoit & les soldats, leur disant que s'ils vouloient pourtant prendre party, il les traiteroit fort bien. Il enuoya le sieur du Breüil bien armé dans vn Canot auec dix ou douze bons soldats, il se saisit d'vne des barques, les soldats pillerent tout ce qui y estoit à la Compagnie, mettant en sequestre ce qui appartenoit aux habitans pour leur rendre, & il renuoya les soldats. Il en fit de mesme de l'autre barque; ce qui mit nos Messieurs en de tres-grandes afflictions. Il estoit à propos d'auiser ce qu'il falloit faire en cette occurence si fascheuse. Messieurs de Bragelonne & du Plessis conuoquerent les Estats de la Colonie, chacun se trouua à l'assemblée le lendemain; on prit seance dans l'Eglise. Les trois Ecclesiastiques estoient les premiers, à sçauoir Messieurs Chasteau, Colsonet, & moy, ensuite les Seigneurs & Officiers prirent leur place, & apres les habitans. Monsieur de Bragelonne fit lecture d'vn procez verbal dressé, de toutes les menées du sieur Gouuerneur, qu'il verifia par l'original des lettres écrites de sa main. Cela anima tellement toute la Compagnie, que tous vnanimement dirent qu'il le falloit auoir mort ou vif, & luy faire son procez par contumace. Ie leur representay que ie trouuois bien de la difficulté de faire la guerre au temps où nous estions, dautant qu'il ne faisoit que pleuuoir; que les armes à feu ne seruoient presque de rien pendant le temps humide; que d'ailleurs, les chemins estoient tellement remplis d'eau, que l'on en auoit par tout dans les bois iusqu'aux reins; & de plus, qu'il s'estoit saisi des deux barques, & qu'ainsi nous n'auions aucun moyen d'aller à luy, quoy que l'on fust en bonne volonté de bien faire. Ie representay les malheurs que causoit vne guerre Ciuile, lors que non seulement les amis, mais aussi les peres, les enfans, & les freres se cou-

poient la gorge les vns aux autres, pour soustenir le party que chacun auoit embrassé ; Que ce n'estoit pas pour cela que nous auions passé tant de mers auec tant de maux & d'incommoditez, mais pour establir vn nouueau Christianisme, & que cependant nos diuisions & nos querelles nous en ostoient les moyens ; Qu'il valoit bien mieux rechercher les moyens de procurer vne bonne paix, que de s'exposer à vne mauuaise guerre ; Qu'il n'estoit pas à propos de répandre le sang de nos freres, mais au contraire, qu'il falloit le conseruer pour nous opposer tous ensemble aux Sauuages nos ennemis communs, qui sont si affamez du sang des Chrestiens, & sur tout des François, ausquels ils auoient plusieurs fois coupé la gorge; Que peut-estre le sieur Gouuerneur n'estoit pas si dénaturé qu'il ne voulust entendre à vne paix ; Que ie m'y employerois de toutes mes forces, si l'on me vouloit donner le pouuoir de la moyenner.

Quand on eut entendu mes raisons, on les trouua fort pertinentes ; c'est pourquoy nos Messieurs & toute la Compagnie me prierent de m'y employer autant que ie pourrois, & qu'on me donnoit tout pouuoir pour ce suiet. Ie les priay tous de recommander cette affaire à Dieu.

CHAPITRE VIII.

Pourparler de paix entre les Seigneurs de la Compagnie & le sieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort,

APres que i'eus obtenu des Seigneurs le pouuoir de m'entremettre pour traiter cette paix entr'eux & le sieur Gouuerneur, sans pourtant luy faire connoistre que cela venoit de leur part, mais que ie le faisois de mon propre mouuement, ie trouuay à propos de luy écrire. La lettre que ie luy enuoyay estoit écrite en ces termes. Que Dieu les ayant inspiré de me donner le rang & la qualité que ie tenois parmy eux, i'estois obligé de trauailler de tout mon pouuoir au salut de tous tant qu'ils estoient, & de procurer entr'eux vne parfaite paix ; Qu'il n'estoit pas à propos qu'estans venus en ce païs pour y establir vne Colonie Chrestienne, & pour trauailler au salut de tant de pauures Indiens, qui perissoient dans ces belles Contrées faute d'auoir eu la connoissance du vray Dieu, nous nous coupassions la gorge les vns aux autres, & que le sang de nos freres qui seroit répandu, crieroit plus fortement vengeance contre ceux qui en seroient les autheurs, que le sang du iuste Abel ne crioit contre son frere Caïn qui l'auoit iniustement meurtry ; Qu'il sçauoit tres-bien comme luy-mesme s'estoit comporté enuers la personne du feu sieur de Royuille, duquel il ne pouuoit supporter le Gouuernement qu'il iugeoit estre tyrannique ; & que le sang du sieur Isambert qui venoit d'estre tout fraischement répandu, mesme en sa presence, pour auoir malheureusement conspiré contre les Seigneurs ses confreres, estoit encore tout boüillant, & qu'il luy disoit d'vn langage muet, qu'il auoit esté reduit en cét estat pour s'estre opposé au bien commun d'vne Republique qui ne faisoit que de naî-

tre,

tre, ſous des pretextes vains & friuoles; que ie le coniurois par le ſang de Ieſus-Chriſt, de ſonger à ces choſes, & de n'eſtre pas cauſe des maux que nous cauſeroit cette malheureuſe guerre; Que i'eſperois tant de la bonté de Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis ſes confreres, qu'ils feroient ce que ie leur conſeillerois; qu'il n'euſt pas la penſée que c'eſtoit de leur part que ie luy écriuois, mais bien de mon propre mouuement, y eſtant pouſſé par quelque ſecret mouuement de Dieu; c'eſt pourquoy ie croyois qu'il ne mépriſeroit pas les auis que ie luy donnois, qui ne tendoient qu'à procurer vne parfaite paix entre nous, ſans laquelle il n'y auoit pas eſperance de rien auancer en ce païs.

I'enuoyay cette lettre, à laquelle il me fit auſſi-toſt réponſe contre le ſentiment de pluſieurs; ce qui me fit iuger qu'il ne ſouhaitoit pas moins la paix que nous. Il me répondit auec beaucoup de ciuilité, me diſant qu'il auoit toûjours eu beaucoup de reſpect pour moy, & qu'il défereroit toûjours à mes ſentimens; qu'il n'eſtoit pas ennemy de la paix, au contraire, qu'il feroit toûjours de ſon coſté, tout ce qu'il pourroit pour la procurer & pour la maintenir pour le bien de la Colonie; Que l'on auoit eu tort de le traiter comme on auoit fait; qu'il n'eſtoit point coupable, ny moins iuſticiable de Meſſieurs ſes confreres de l'Amerique, mais bien de la Compagnie de Paris. Il ſe plaignoit ſeulement de moy, de ce que dans ma lettre ie faiſois comparaiſon de luy auec les ſieurs de Royuille & Iſambert, qu'il ne pouuoit pas eſtre mis en leur rang, pour n'auoir pas eu de ſemblable deſſein, tant s'en faut, qu'il ne vouloit que procurer le bien de la Colonie contre ceux qui la vouloient opprimer.

Ayant receu cette réponſe, ie la communiquay à Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis. Nous iugeâmes qu'il eſtoit à propos que i'allaſſe à Ceperou. Ils me donnerent les ordres par écrit, comme ie me deuois comporter. C'eſt à ſçauoir, que ie deuois luy dire que s'il deſiroit la paix, il falloit qu'en demeurant dans ſon Fort il fuſt toûjours ſoûmis au reſte de la Compagnie, de laquelle il dé-

pendoit en qualité de Gouuerneur, quoy qu'il fuſt vn des Seigneurs; Que les viures qui eſtoient autour de ſon Fort ſeroient diſtribuez par le Conſeil à toute la Colonie, & choſes ſemblables. L'on m'équipa vn Canot, & quoy que ie me peuſſe à peine ſoûtenir releuant d'vne grande maladie, auec les iambes fort enflées, & les pieds mangez de certains petits animaux qui ſont dans ce païs, ie ne laiſſay pas de m'embarquer ſeul auec les Matelots. Nous arriuaſmes heureuſement au Fort en peu de temps, ayant eu la mer fort fauorable. Il me receut auec toutes les demonſtrations de bien-veillance, il me mena en ſa chambre, & y appella le ſieur de Flauigny ſon Lieutenant. Ie luy dis que ie venois purement de mon chef, ſans que i'en euſſe eſté prié de Meſſieurs ſes confreres; ie luy témoigné que c'eſtoit pour le conuier à la paix, qu'il eſtoit obligé en conſcience de ne s'y point oppoſer. Il me répondit qu'il en eſtoit tres content; mais qu'il eut bien deſiré ſçauoir ce que Meſſieurs ſes confreres demandoient de luy. Ie luy dis que ie ſçauois à peu prés leur ſentiment, & que ie croyois que tres-volontiers ils tendroient la main pour la paix, pourueu qu'il remiſt le Fort en la diſpoſition de la Compagnie, & que s'y tenant il luy demeuraſt toûjours ſoûmis en qualité de Gouuerneur, & que les viures qui eſtoient plantez autour de ſon Fort fuſſent diſtribuez à toute la Colonie. Il me dit qu'il en eſtoit fort content, qu'il eſtoit à propos qu'on dreſſaſt des Articles, & qu'on enuoyaſt des oſtages de part & d'autre, qu'il n'en vouloit point d'autre que le ſieur du Meſnil noſtre premier Capitaine, & qu'il enuoyeroit le ſieur de Flauigny auec tout pouuoir de ſa part. Ie retournay le meſme iour pour rendre compte de ma Negociation, qui cauſa beaucoup de ioye à tout le monde.

L'on dreſſa des Articles qu'on mit entre les mains du ſieur du Meſnil, en luy donnant pouuoir ſeulement verbal, de traiter auec luy. Il s'en va à pied, nonobſtant les incommoditez des eaux, parce qu'il ne pouuoit aller en Canot. Il eſt fort bien receu du ſieur Gouuerneur, & tout moüillé qu'il eſtoit il parle d'affaire. Il propoſe ſes Articles, & le ſieur Gouuerneur les contredit. Le premier por-

toit, que tous actes d'hostilité cesseroient. Le sieur du Mesnil luy protesta qu'il ne feroit rien auec luy, qu'il n'eust premierement signé cét Article, ce qu'il refusa au commencement, puis apres il le signa. Il s'auisa de demander audit sieur du Mesnil s'il auoit son pouuoir par écrit, à quoy il répondit qu'il l'auoit seulement verbal. Le Gouuerneur repartit qu'il ne feroit rien auec luy qu'il ne l'eust par écrit; que neantmoins s'il se vouloit obliger à faire signer ce mesme Article aux Seigneurs ses confreres, il le signeroit aussi. Le sieur du Mesnil luy promit. Il écriuit à nosdits Seigneurs ce qu'il auoit negocié, par homme exprés, les priant de luy enuoyer son pouuoir par écrit, ce qui fut aussi-tost fait.

Les Articles ayant esté contredits par ledit sieur Gouuerneur, il les renuoya par le sieur de Flauigny, auec plein pouuoir de sa part, & de tout conclure. Mess. de Bragelonne & du Plessis le receurent fort bien. Ils ne laisserent pas de luy témoigner le mécontentement qu'on auoit receu de luy, en ce qu'on luy auoit autant commis le Gouuernement du Fort qu'au Gouuerneur; que l'on auoit creu qu'il auroit donné auis de tous ces desseins, & qu'il auoit témoigné faire plus d'estat des interests du Gouuerneur, que de ceux de la Compagnie, à laquelle il estoit beaucoup plus obligé qu'au sieur de Vertaumon, & sur tout, pour les obligations particulieres qu'il auoit au sieur de Bragelonne son Cousin, qui luy auoit procuré tout le bien qu'il pouuoit. A quoy il ne pouuoit répondre, parce qu'il n'auoit aucune raison valable, par laquelle il peust faire voir que ce n'estoit pas sa faute.

Il y eut quelque Article qui fut contredit par nos Messieurs, le sieur de Flauigny s'y accorda, voyant que cela estoit raisonnable. Il en donna auis au sieur Gouuerneur qui le desauoüa aussi-tost par lettre. Ce qui fascha fort le sieur de Flauigny, voyant que son pouuoir ne luy auoit de rien seruy, puis qu'il estoit ainsi desauoüé de ce qu'il auoit fait raisonnablement, pour son honneur & pour son bien. Il commença en cette rencontre à reconnoistre la foiblesse d'esprit du Gouuerneur, & qu'il ne s'y falloit pas trop fier,

puis qu'il retractoit si facilement sa parole dans des affaires de telle importance. Enfin, les Articles ayant esté bien examinez & contredits de part & d'autre, ils furent arrestez & signez, & confirmez le mesme iour, par les trois Estats de la Colonie, assemblez pour ce suiet, le cinquiéme iour de Fevrier 1653.

CHAPITRE IX.

Articles de paix entre les Seigneurs de la Compagnie de Terre ferme de l'Amerique, & le sieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort de saint Michel de Ceperou.

Titre tel qu'il est dans l'Original d'où ie les ay tirez.

ARticles & conditions arrestées pour estre executées selon leur forme & teneur, entre le Conseil de la Compagnie de Terre ferme de l'Amerique, residant sur les lieux, & le sieur de Vertaumon l'vn des Seigneurs dudit Conseil, & Gouuerneur du Fort de saint Michel de Ceperou pour ladite Compagnie, afin de preuenir les malheurs qu'vne guerre intestine peut apporter à vne Colonie nouuellement establie, ils sont demeurez d'accord de ce qui ensuit,

I.

QVe la Garnison du Fort sera composée de 45. hommes, y compris les Sergens, & qu'il sera outre ledit nombre laissé dans ledit Fort vn Chirurgien, vn Canonier, vn Commis pour la Traite, vn Tambour, vn Cuisinier, & outre ce, les Capitaine, Lieutenant & Enseigne qui y sont à present, & leurs valets au nombre de cinq: à sçauoir, trois au sieur de Flauigny, & vn à chacun des sieurs du Breüil & Papelart; Classe, sa femme & le petit Esclaue pour le nettoyement des viures, sans qu'il demeure autres personnes, que ceux cy-dessus nommez, dans ledit Fort.

I I.

Que les viures, comme Magnoc, Millet, Patates, & generalement tous les autres qui ſont aux enuirons dudit Fort de Ceperou, ſeront diſtribuez par le Conſeil de la Compagnie, où ledit ſieur de Vertaumon ſera appellé, pour s'y trouuer ſi bon luy ſemble.

I I I.

Ledit ſieur de Vertaumon renuoyera au plus tard dans trois iours, apres la ſignature du preſent Traité de part & d'autre, & le retour des oſtages, les trois barques de la Compagnie à Remire, auec leurs agréez & équipages, armes & munitions qui ſont dans icelles, Matelots & Patrons, & au meſme inſtant ſera enuoyé audit ſieur de Vertaumon le Canot de la Compagnie, qui eſt à preſent à Remire, pour s'en ſeruir où il ſera à propos pour le ſeruice du Fort.

I V.

Ledit ſieur de Vertaumon enuoyera inceſſamment audit lieu de Remire le reſte du monde, apres ſa Garniſon complette, dans pareil temps de trois iours.

V.

Ledit ſieur de Vertaumon fera mettre dans la grande barque les quatre pieces de canon deſtinées pour ladite grande barque, auec les affuts de deux.

V I.

Il ſera laiſſé dans le Fort de Ceperou douze cents liures de poudre, 60. boulets de tous calibres, meſche & plomb; ainſi qu'il ſera arreſté auec le ſieur du Meſnil, & le ſurplus des munitions renuoyé dans les barques dans ledit temps, & les armes, comme Mouſquets, Fuſils, Mouſquetons, Piſtolets, Eſpées, Piques & Halebardes renuoyées audit lieu de Remire, apres que les ſoldats de la Garniſon auront eſté pourueus chacun de leurs armes.

V I I.

Que le Decret & les ordres donnez par les ſieurs de Bragelonne & du Pleſſis, pour arreſter la perſonne dudit ſieur de Vertaumon, ſeront declarez nuls & de nul effet, & comme tels ſupprimez & lacerez, auec declaration d'amniſtie generale, tant pour luy que pour les Officiers de la

Garnifon & autres, qui font demeurez au Fort de Ceperou, depuis le iour dudit Decret 20. Ianuier dernier, & ne fera en confequence de tout ce qui s'eft paffé, cherché occafion de depoffeder les Officiers de la Garnifon dudit Fort fous de faux pretextes.

VIII.

Qu'il ne fera rien refufé des ouurages des Taillandiers, que ledit fieur de Vertaumon reprefentera à la Compagnie luy eftre neceffaires dans ledit Fort, pour le feruice de la Compagnie.

IX.

Que le Confeil de l'Amerique ne pourra depoffeder le fieur de Vertaumon de fa Charge de Gouuerneur, que pour crime capital, s'en rapportant ledit fieur de Vertaumon, aux Articles de la Compagnie.

X.

Il fera fait compte des farines qui font à Remire & à Ceperou, pour eftre également partagées felon le monde, de la nourriture duquel l'on fera chargé de part & d'autre.

XI.

Et qu'en confequence des haines que pourroient auoir caufé les démeflez fur lefquels le prefent accord eft interuenu, les perfonnes des fieurs de Bragelonne, du Pleffis & de Vertaumon, demeureront en la fauue-garde les vns des autres, & des Eftats qui agréeront & confirmeront le Traité.

XII.

Et outre les perfonnes comprifes au premier Article cydeffus, qui compofent la Garnifon, les Officiers & leurs valets, ledit fieur de Vertaumon fe charge de fournir des viures de ceux qu'il a, & qu'il aura des Sauuages & de la Compagnie, au fieur Aleaume Chappelain du Fort & à fon Clerc, à Cap-Deuille, fes deux Engagez, à la Montagne & fes deux Engagez, qui ont leurs habitations voifines, aux femmes des Officiers & foldats de ladite Garnifon, & aux trois valets dudit fieur de Vertaumon; & à l'égard de Madame Hebert, & des Damoifelles fes fœurs, leur fera fourny des viures qui demeureront à Remire, ou

rendus audit ſieur de Vertaumon, s'il leur auance autant de pains qu'elles demeureront à Ceperou apres l'execution des Articles.

Fait double à Remire le cinquiéme iour de Fevrier 1653.

Ces Articles furent ſignez des ſieurs de Bragelonne, du Pleſſis, de Vertaumon, du Meſnil, de Flauigny, & enſuite ils furent confirmez par les Eſtats aſſemblez pour ce ſuiet : & la confirmation en fut dreſſée comme elle ſuit.

Ce iourd'huy ſeptiéme de Fevrier 1653. les Eſtats de la Colonie de Terre ferme de l'Amerique, aſſemblez à Remire ont agreé & approuué les Articles cy-deſſus, promettans de les faire garder inuiolablement ſelon leur pouuoir. Fait audit Remire le iour & an que deſſus, & ont ſigné.

Le ſieur de Vertaumon n'a pas voulu que ces Articles fuſſent ſecrets, & qu'il n'en fuſt point parlé, mais qu'ils fuſſent rendus publiques, voulant que tout le monde en euſt connoiſſance. Ce qui n'a pû eſtre qu'à ſa confuſion; car il ne faut que ces Articles pour le condamner, que Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis luy ont accordez pour le bien de la paix, qu'ils ont voulu entretenir dans la Compagnie. Mais cette paix n'a eſté qu'vne paix fourée, ledit ſieur de Vertaumon n'ayant point eu de repos en ſon ame, il a touſiours broüillé iuſqu'à ce qu'il s'en ſoit allé, comme ie feray voir.

CHAPITRE X.

Meßieurs de Bar, de Villenauue & les Nuisemans sont rappellez de leur exil.

PEndant que nous estions en guerre auec le Gouuerneur, & qu'il n'y auoit aucune esperance de paix, ces Messieurs furent rappellez de leur exil, qui leur a esté tellement profitable pour le bien de leur ame, qu'ils meritent bien que ie leur donne en ce lieu vn chapitre particulier. Messieurs de Bragelonne & du Plessis preuoyans auec iuste raison, que si le sieur de Vertaumon qui se seruoit de tout pour les contrecarrer, & ioüoit tous les ressorts possibles, afin de ruiner la Colonie, alloit enleuer ces Messieurs dans leur Isle, cela fortifieroit son party, trouuerent à propos de les rappeller de leur exil. Ce fut le 23. iour de Ianuier, iustement vn mois apres qu'ils y auoient esté enuoyez. Ils creurent d'abord que c'estoit vn Ange qui leur en portoit la nouuelle, tant ils en furent réioüis. Ils le regalerent d'vn peu d'eau de vie qui leur restoit, & d'vne souppe au sel & à l'eau. Ils s'embarquerent & aborderent nostre Camp auec vne ioye qui ne se peut conceuoir, où ils furent receus de nos Messieurs & de tout le monde, auec des caresses toutes extraordinaires. Chacun fut estonné de les voir si gras & si en bon point, car ils estoient presque méconnoissables. Il y auoit suiet de s'en estonner, leur exil ayant esté vn peu rude. Ils auoient esté releguez dans vne petite Isle fort deserte, appellée l'Isle aux Lezards, parce que l'on croyoit qu'il y en eust grande quantité, qui estans tres-bons en ce païs, chacun s'imaginoit que cela leur seroit vn rafraischissement, mais cela ne s'estant pas trouué veritable, il a fallu qu'ils se soient contentez de leur pain, qui n'estant pas trop gros, car chacun d'eux l'auroit bien mangé en vn repas, & sur tout le sieur de Bar, qui auoit esté autrefois grand mangeur, qui estant tousiours mala-

de

de pendant qu'il éstoit en liberté, a neantmoins iouy d'vne parfaite ſanté dans ſon exil.

Cette Iſle a enuiron vne lieuë & demie de tour; ce ne ſont que montagnes inacceſſibles, chargées d'arbres infructueux. Il n'y a aucunes beſtes fauues, Il s'y trouue ſeulement quelques Perroquets & Ramiers qui y font leur retraite en aſſeurance. Ces pauures Exilez n'auoient garde de leur faire du mal, n'ayant aucune arme à feu. On leur auoit donné ſeulement deux ſerpes & vne cognée pour abatre du bois; de ſorte qu'ils eſtoient dénuez de tout, meſme d'eau, n'y ayant en ce lieu, ny ſource ny torrent qui leur en donnaſt. Il eſt vray que Dieu fit qu'ils n'en manquerent point, car comme le mois de Ianuier auoit eſté fort pluuieux, il en reſtoit aſſez ſur les rochers dans quelques concauitez pour leur neceſſité. Ils n'auoient que leur pain biſcuit qu'on leur enuoyoit toutes les ſemaines, & vn peu de ſel pour leur faire du potage. Il eſt vray qu'on ne leur pouuoit pas enuoyer autre choſe, tout le monde eſtant déja reduit à cette extremité, & encore pis. A leur arriuée dans cette Iſle, ils ſe dreſſerent vne hute, pour ſe mettre à l'abry de l'iniure du temps, à quoy leur ſeruit beaucoup le valet, qui leur fut donné, qui leur eſtant tres-affectionné trauailloit auec affection, ſouffrant de grand cœur ſon exil volontaire, pour l'amour qu'il leur portoit. Ils n'auoient en ce lieu aucun exercice qu'vn peu de promenade le long des rochers & de la rade de la mer; & eſtant retirez dans leur cabane, ils paſſoient le temps à quelque ieu innocent, & s'adonnoient fort à la priere. Et comme ils s'eſtimoient criminels, ils ſupportoient leur exil auec grande patience, ſans murmurer & ſans ſe plaindre contre ceux qui les auoient condamnez. Le ſieur de Bar eſtoit comme le moderateur des autres. Il les reprenoit doucement, quand quelque petite chaleur les auoit emportez, de ſorte qu'ils eſtoient deuenus des agneaux au prix de ce qu'ils eſtoient eſtant en liberté, & lors qu'ils tenoient rang de Seigneurs. Quand ils ont eſté de retour, tout le monde les a admiré, pour le bon exemple qu'ils ont donné. On les remit aux fers, ils y eſtoient contens, pour la conſolation

qu'ils auoient d'estre auec nous, il n'y eut que le sieur de Bar qui en fut exempt. Messieurs de Bragelonne & du Plessis, les voyans si changez & si pleins de bonne volonté & de constance, les deliurerent des fers, leur donnant vne entiere liberté, & veritablement ils n'en ont pas abusé. Ils estoient les premiers dans l'Eglise aux exercices du soir & du matin; ils frequentoient souuent les Sacrements contre leur coustume. Ils prenoient vn singulier plaisir de s'employer aux exercices de pieté, & à la pratique des bonnes œuures. Si ie portois le tres-saint Sacrement aux malades, ils estoient les premiers à porter la lanterne & la sonnette. Si i'inhumois les morts, ils les portoient en terre, sans crainte de gagner la dyssenterie & le flux de sang, dont nostre Camp estoit infecté. Bref, ils ne laissoient passer aucune occasion de profiter spirituellement sans l'embrasser, & sur tous le sieur de Bar, qui seruoit d'vn puissant exemple pour les autres.

Comme nous n'auions qu'vn peu de pain pour subsister, ils prenoient la peine d'aller chercher quelque chose le long de la mer, comme des Coquillages, des Ceriques & des Crabes. Et bien souuent ils entroient tout nuds dans la mer, pour pescher quelques poissons, desquels ils nous faisoient tousiours part, mesme nous les mangions ensemble. Quand on les a voulu enuoyer en quelque autre lieu, ils l'ont fait sans y contredire. On les enuoya à Cabassou, qui estoit vne habitation de Sauuages, de laquelle on les auoit chassé; ils y ont esté, & y ont souffert de plus grandes incommoditez que dans le lieu de leur exil. Ils ont esté de mesme aussi contens, quand on les a renuoyé de Cabassou dans l'habitation de Monsieur du Plessis. Enfin, ils ont témoigné en toutes sortes de rencontres, qu'ils ont esté vrayment touchez, benissans Dieu de l'estat où il les auoit mis pour faire penitence, s'estimans bien-heureux de souffrir dans l'estat où ils estoient, pour s'estre trop attachez aux interests du sieur Isambert, au detriment de la Compagnie, au nombre des Seigneurs de laquelle ils se pouuoient compter.

CHAPITRE XI.

Guerre des Sauuages contre nous.

IL femble que ce foit vn paradoxe, de voir vn chapitre dans cette Relation, où il foit parlé de la guerre que nous auons efté contraints d'entreprendre contre les Sauuages ; veu que les deffeins de cette Compagnie, apres la gloire de Dieu qu'on deuoit procurer dans ces belles Contrées, eftoit la conuerfion de ces pauures Infideles. Ie puis dire deuant Dieu en cette rencontre, que iamais on n'a eu la penfée de leur faire la guerre, & Dieu eft témoin qu'on a fait tout ce que l'on a pû, pour gagner leur bienveillance, & fe mettre dans leurs bonnes graces. Les prefens ne leur ont point efté épargnez, & dans la Traite qu'on a faite auec eux, elle a efté augmentée auec excez: car de ce qu'on auoit accouftumé de leur bailler vn coufteau, on leur a donné vne ferpe. Et tout cela s'eft pratiqué, afin de leur faire connoiftre que nous n'auions point d'autre deffein que de viure en bonne intelligence & en amitié auec eux. Ce n'a donc efté que par force que l'on y a efté contraint & feulement pour fe deffendre, & apres auoir efté affeurez par quelques-vns d'entr'eux qui nous eftoient affectionnez, qu'ils auoient refolu de nous égorger tous, & de nous faire fentir la pefanteur de leur boutou ou maffuë; à quoy il a efté befoin de s'oppofer & de repouffer la force par la force, pour fauuer nos vies qui eftoient en tres-grand danger.

I'ay trouué à propos, auant que de parler de cette guerre, laquelle a efté fuiuie de plufieurs malheurs, comme on verra dans la fuite, de dire quelque chofe des diuerfes Nations qui habitent ce grand efpace, depuis la fameufe Riuiere des Amazones iufqu'à celle *d'Orenocque*, concedé à nos Seigneurs par noftre Roy Tres-Chreftien, qui contient bien 9. ou 10. degrez de latitude, pour mieux faire con-

noiſtre les forces & la puiſſance de nos Galibis, contre leſquels nous auons eſté contraints de faire la guerre pour nous deffendre.

La premiere Riuiere qui ſuit apres le fleuue des Amazones, eſt appellée de *Maricary*, tres abondante en Lamantin, c'eſt pourquoy il ſe trouue dans cette Riuiere quelquefois iuſqu'à cinq ou ſix Nauires Anglois & Flamans pour le peſcher, & le tranſporter de là dans les Iſles, pour l'échanger contre du Tabac & autres marchandiſes. Il y a vne petite Nation de Sauuages appellez les *Racaletz*, qui habitent le long de cette Riuiere. Il n'y a que deux habitations d'vne autre Nation, qu'on appelle des *Palicours*. Les Racaletz ſont vne Nation neutre. Ils n'ont la guerre contre aucune autre Nation de Sauuages, mais eſtans amis des vns & des autres, comme ils le ſont de nos Galibis, ils leur donnent quelquefois ſecours.

Apres la Riuiere de *Maricary*, on trouue le Cap d'Orange. C'eſt vne pointe ou langue de terre qui auance fort dans la mer du coſté du Nord. Il ſe rencontre dans l'eſtenduë de ce Cap deux Riuieres; l'vne qui s'appelle *d'Epicouly*, & l'autre d'Ayairi, en Langue Indienne, entre leſquelles habitent les Palicours, grands ennemis des Galibis, & contre leſquels ils ont continuellement la guerre, qu'ils font tres-cruelle les vns aux autres, ſans iamais auoir de reconciliation. Ce n'eſt pas qu'ils s'attaquent en bataille rangée, mais ils taſchent de ſe ſurprendre dans leurs habitations, & quand les vns ou les autres ſont venus à bout de leur entrepriſe, ils aſſomment & égorgent tous ceux qui ne peuuent éuiter la fureur du vainqueur. Ils ne pardonnent à perſonne, ſi ce n'eſt à quelques petits enfans, & à quelques ieunes femmes qu'ils emmenent dans leur païs en grand triomphe, pour leur ſeruir d'Eſclaues. Et quand ils ont pris quelqu'vn des hommes vif, ils le reſeruent, le faiſant engraiſſer, puis il le font mourir d'vne mort tres cruelle, comme ie le rapporteray cy apres.

La Riuiere d'Oüyapoque eſt apres le Cap d'Orange, elle eſt tres-belle & tres-grande, ayant bien d'embouchure dans la mer deux ou trois lieuës. Il y a vne petite Nation

de Sauuages qui habite vers le haut de cette Riuiere, qui eſt appellée la Nation des *Maronnis*.Et entre cette Riuiere & celle de Caubonne, il y a vneautre Nation qu'on appelle les *Nolaches*, qui habite enuiron cinquante lieuës auant dans la Terre ferme. On nous a aſſeuré que ces peuples ont les iouës percées, qu'ils portent des plaques d'or à leurs oreilles, & qu'aſſeurement ils ont chez eux quelques mines de ce precieux métail. Ces peuples font la guerre contre vne autre Nation, qu'on appelle les *Toneyers* qui ſont leurs ennemis. Depuis Oüyapoque iuſqu'à Cayenne, qui eſt bien l'eſpace de vingt lieuës, il n'habite aucuns Sauuages le long de la mer, car ils ſe retirent bien auant dans les terres, craignans les ſurpriſes de leurs ennemis.

A ſix lieuës de noſtre Iſle de Cayenne, il ſe trouue vne petite Riuiere qui s'appelle de Caubonne, ſi pleine de poiſſon, mais qui eſt ſi gros & ſi bon, que cela n'eſt pas croyable. C'eſt là où nos Sauuages vont ſouuent à la peſche, faiſans boucaner le poiſſon qu'ils y prennent, & ils le conſeruent quelque temps pour s'en ſeruir dans leur neceſſité. Toute cette Coſte eſt ſi remplie d'oyſeaux tres excellens pour manger, & d'autre gibier, qu'on en peut remplir en peu de temps des Canots. C'a eſté vn malheur pour nous, de n'auoir pû aller à cette chaſſe, dautant que nous n'auons point eu de repos, ne nous eſtant preſque pas permis de ſortir de nos portes, de peur d'eſtre ſurpris par nos ennemis, qui ſont ſi agiles dans les bois, de la couleur deſquels ils ſont, que l'on a plutoſt ſenty la pointe de leurs fleches, qu'on ne les a apperceus, & qu'on ne s'en ſoit donné de garde.

Noſtre Riuiere de Cayenne ſuit celle de Caubonne, la premiere branche de laquelle ſe vient décharger à la pointe de Mahury, & l'autre à la pointe de Ceperou, leſquelles deux branches font noſtre Iſle de Cayenne.

C'eſt dans cette Iſle que commence la Nation des Galibis, qui s'eſtend iuſqu'au grand fleuue *d'Orenocque*, n'y ayãt qu'vne Nation entr'eux qui s'appelle des *Arrouagues*, fort peuplée & fort courageuſe, comme auſſi les Galibis

qui leur font voisins, auec lesquels ils sont continuellement en guerre.

Pour ce qui est de nos Galibis qui sont au Cap de Nord, auec lesquels nous voulions contracter vne estroite amitié pour les faire participans du bon-heur de nos connoissances, ils sont en petit nombre. Ils s'estendent le long de la mer, depuis nostre Isle de Cayenne iusqu'à la Riuiere de Corou, qui est fort grande, & fort difficile à aborder, à cause des rochers qui sont à son embouchure. Cét espace contient enuiron douze ou quinze lieuës le long de la coste de la mer, & en tout cét espace il n'y a pas plus de dix-huit ou vingt habitations de Sauuages, dans toutes lesquelles il n'y a que 250. hommes portans armes. Dans nostre Isle de Cayenne il n'y a que trois habitations, celle de Cabassou, du vieil Sauuage Bimon, homme fort fin & cauteleux, ancien ennemy des François (c'est le grand pere de celuy qui a passé en France) & celle d'Apoto qui est son gendre.

Il y a dans la Riuiere de Cayenne l'habitation du vieil Sauuage Biraumon, tres bon personnage, & amy des François; on tient qu'il est âgé de plus de cent douze ans; il a pourtant la vigueur d'vn homme de cinquante ans, les Sauuages l'appellent entr'eux, *Tamoussy Baba*, qui veut dire *grand pere*. Il est comme l'Arbitre de toute cette Nation du Cap de Nord, ils luy deferent beaucoup, comme ayant tousiours esté le principal chef qui a commandé pendant la guerre qu'ils ont euë contre les Sauuages leurs ennemis. Il n'a point consenty à la guerre contre les François, mais il n'a pas esté suiuy en cela. Les habitations des Sauuages Dianne & Pite, sont ses plus proches voisins.

Le long de la coste iusqu'à la Riuiere de *Macouriague*, sont les habitations de *Pagaret*, tres méchant Sauuage, & affamé du sang des François. C'est luy entre les autres qui fomente parmy eux le dessein de nous faire la guerre. C'est luy qui s'est rendu remarquable pour auoir donné le coup de la mort au feu sieur de Bretigny. L'habitation de son frere est tout proche, & celle du *Piaye* compere de feu Monsieur de Beson, est à la pointe de ladite Riuiere de

Macouriague, & dans la mesme riuiere sont les habitations d'Arman & d'Iaoüy, compere de Monsieur du Plessis, qui dans le commencement luy a témoigné vne amitié toute particuliere. Le sieur du Plessis s'est en recompense comporté genereusement en son endroit, le mettant à mesme de sa traite pour en prendre à sa volonté, ne luy épargnant point du tout l'eau de vie, & à tout son équipage. Ce Sauuage témoignoit n'en pas estre méconnoissant, apportant en abondance toutes sortes de viures audit sieur du Plessis, ayant voulu mesme auoir chez luy vn de nos petits François, comme pour gage de son affection, non seulement auec ledit sieur du Plessis, mais aussi auec tous les François. Et pour témoigner qu'il nous aymoit, vn Sauuage parlant mal de nous, il ne le put souffrir, luy deschargeant vn si grand coup de boutou, qu'il le renuersa par terre. C'estoit vne merueille de voir comme il s'employoit pour nous donner toute sorte de satisfaction par les autres Sauuages, les excitant à nous apporter des viures. Il a tourné casaque à la persuasion de quelque méchant esprit, comme on verra dans la suitte.

Depuis cette Riuiere iusques à celle de Corou, il n'y a qu'vne habitation de Sauuage, qui est celle du fils de *Pagaret*, à l'endroit de laquelle la mer est si furieuse, qu'il est presque impossible de l'aborder. Et dans cette riuiere on trouue les habitations de *Pepora* principal suiet de la guerre, celle du Sauuage Trompette, autrement le Borgne, & vn autre nommé Taoüa. Depuis la riuiere de Corou iusques à celle de *Goonama*, il n'y a aucune habitation de Sauuages, mais depuis ladite Riuiere & celle d'Amana iusques à *Surinasme*, ce païs est fort peuplé de la Nation des Galibis.

Toutes ces Nations ont presque vn mesme langage, excepté quelques mots. Les Galibis d'auprés de Surinasme sont amis des nostres. Ils leur donnent secours dans leur guerre. Nous auons veu venir de ces cantons le Capitaine Cendré auec son équipage, pour assister nos Galibis contre nous. Ils ont encore pour amis les *Racalets*, Habitans de la riuiere de *Maricary*, qui leur donnent secours,

non ſeulement contre les Palicours, mais auſſi contre nous.

Il faut remarquer que tous les Chefs d'habitations, comme ceux que ie viens de nommer, ſont autant de Capitaines, excepté les Piayes, qui encore qu'ils ne ſoient pas Capitaines, ne laiſſent pas d'eſtre Chefs d'habitation, cela eſtant accordé parmy eux à cette qualité, car ces Piayes ſont comme les Medecins entr'eux qui penſent les malades auec des ſoufflemens & autres façons ridicules, ſans application de ſimples ou de quelques potions. Et les Capitaines auſſi bien que les Piayes, ne paruiennent à cette dignité, qu'apres auoir eſté bien experimentez, & apres auoir bien ſouffert, comme ie feray voir en ſon lieu.

On peut voir par cette deſcription que ie viens de faire, quelle peut eſtre la force de nos Sauuages Galibis, auec le ſecours meſme que leur peuuent donner les *Racalets* leurs Alliez, & les Galibis du coſté de *Surinaſme*. Ils ne peuuent former entre tous qu'vn gros d'enuiron 250. hommes, qui n'eſt pas beaucoup, on en peut venir facilement à bout. Ils ſont pourtant forts dans les bois, parmy leſquels, quoy que tout nuds, ils courent comme des cerfs, ſans craindre les eſpines & les autres buiſſons fort incommodes, où nous auons peine à marcher. Ils ſont d'ailleurs tres agiles & fort adroits à tirer des fléches, iuſques-là qu'ils ne manquent point de tirer dans la rondeur d'vn ſol. Ils ne ſe preſentent iamais pour combattre en bataille rangée; mais ils dreſſent des embuſches & vſent de ſurpriſes, comme ils ont fait pluſieurs fois contre nous, qui leur ont tres-bien reüſſi à noſtre grand dommage. Ils commencent à n'auoir plus peur des coups de mouſquets & de fuſils, & s'en ſeruent fort bien auſſi; mais quand ils en veulent tirer, ils mettent la croſſe du fuſil contre la cuiſſe, de peur de ſe bruſler la barbe. Ce ſont les Holandois qui perdent tout, leur donnant en traite des armes & de la poudre à tres bon compte, comme auſſi quelques-vns de nos François, qui pour traiter auec eux quelque choſe propre à manger, leur donnent des verges pour ſe foüetter. Si nous euſſions eu le bon-heur d'auoir du ſecours de France en temps & lieu, dans la connoiſſance que nous auions de

leur païs, il nous eut esté facile de nous en défaire, & de les repousser si loin, qu'ils n'eussent pas dauantage eu enuie de nous troubler.

CHAPITRE XII.

Motifs que les Sauuages ont eu de nous faire la guerre.

LE premier motif que ie remarque, que les Sauuages ont eu de nous faire la guerre, c'est qu'ils craignent que quelqu'vn plus puissant qu'eux, ne les contraigne de se soûmettre à quelques Loix, & ne les oblige d'embrasser quelque Religion qui leur donne de la crainte & leur serue de bride pour arrester le cours de leurs passions dereglées, ausquelles ils donnent vne entiere liberté, viuans comme des bestes brutes, n'ayant point d'autre Dieu que leurs plaisirs & leur ventre, ausquels ils s'efforcent de satisfaire; la bonté de leur terre leur fournissant assez en abondance dequoy viure, sans qu'ils se donnent beaucoup de peine à trauailler. Ils voyent bien que si quelque puissance superieure les dominoit, ils ne pourroiét pas faire ce qu'ils font, sçachans tres bien comme les Espagnols & les Portugais traitent les Ameriquains, qu'ils ont subiuguez, & qui sont en leur puissance; c'est d'où vient qu'ils ont ces Nations si fort en horreur, que s'ils en tenoient quelques-vns ils les mangeroient tout vifs.

I'ay remarqué vn autre motif plus puissant, qui est que ces peuples viuoient autrefois dans vn si grand dégagement des biens du monde, qu'ils ne s'en mettoient point du tout en peine, se contentans de viure de ce que la terre leur produisoit, auec la chasse & la pesche, qui est abondante par tout. Ils ne se seruoient pour tout instrument pour couper & faire ce qui leur estoit necessaire, que de pierres aiguës & tranchantes. C'est le suiet pour lequel ceux qui ont

fait les premieres découuertes de ces païs, ſont deuenus ſi riches en peu de temps; car pour vn grelot ou quelque petit couſteau, ils remportoient vingt fois autant peſant d'or ou d'argent. Dans le Perou meſme ils eſtoient ſi innocens, que voyans que les cheuaux rongeoient leur frein & leur mords qui eſtoient de fer, ils croyoient qu'ils le mangeoient & qu'ils viuoient de cela, c'eſt pourquoy ils leur apportoient de gros tas d'or à manger; diſant que ce métail eſtoit bien meilleur que le fer, à quoy les Eſpagnols prenoient grand plaiſir. Mais par ſucceſſion de temps les autres Nations ayant appris que les Eſpagnols eſtoiẽt deuenus extrémemẽt riches, elles les ont ſuiuis, & pour peu que leur donnoient les Eſpagnols, les autres leur donnoient trois fois autant, ſur tous les Holandois qui ont gaſté le commerce par tout. Cela a fait ouurir les yeux à ces Indiens, ils ont commencé à deuenir auaricieux. Ils ont appris à bien marchander. Ils vendent maintenant tres cher leurs denrées. Ils ne viuent plus dans cette premiere innocence. Ils ſont deuenus fins, cauteleux & auares. Ils ne donnent plus rien qu'on ne leur paye bien cher. Et entre les Nations de l'Amerique nos Galibis ſont de ceux-là, parce qu'ils ont eſté frequentez de diuerſes Nations, qui tous, pour gagner leur amitié, leur donnoient à qui mieux mieux, & ainſi l'on a tout gaſté, pluſieurs meſmes ayans voulu demeurer auec eux.

Et comme cette Nation des Galibis eſt fort cruelle & ſanguinaire, ils ſe ſont vangez contre ceux qui leur ont fait quelque petit déplaiſir, les ayant ſurpris comme ils n'y penſoient pas, ils les ont égorgez, ainſi qu'ils ont fait aux Anglois, qui s'eſtoient les premiers habituez dans noſtre Iſle Cayenne, à la Montagne des Oranges, au lieu où eſt l'habitation du Sauuage Bimon. Apres cela ils ont trouué le pillage fort doux, y ayant eſté amorcez cette premiere fois, il leur a pris enuie d'en faire de meſme à d'autres; comme ils ont fait à des Holandois, au Sieur de la Foreſt qui leur auoit ſuccedé, & au ſieur de Bretigny: le tout pour piller. C'eſt pourquoy nous leur voyons quelquefois des habits, qu'ils conſeruent tres-bien dans des coffres ſous la clef

qu'ils portent penduë à leur col, dequoy il n'eſtoit point fait de mention autrefois, tout eſtant chez eux à l'abandon, ſans que perſonne d'entr'eux y touchaſt. Mais ils ſont deuenus ſoupçonneux, parce que quand ils apportoient au commencement des viures pour traitter auec nous, pluſieurs de nos François les déroboient, ce qui les faſchoit fort, c'eſt pour cela qu'ils n'eſtoient plus ſi libres & qu'ils ne nous venoient plus voir ſi facilement, ayans pris reſolution de nous exterminer & de nous couper la gorge, pour ſe rendre maiſtres de tout noſtre équipage.

Le principal motif de guerre a eſté, que le Capitaine Pepora habitant à Corou, frere du Capitaine Cendré, qui demeure à Coonama, ſe reſſentoit extrémemẽt d'vn affrõt, que le Capitaine Cendré auoit receu depuis vn an & demy d'vn François, qui commandoit vn Nauire Flaman, qui eſtoit venu ſur ces Coſtes pour traiter auec les Sauuages. Il les attiroit dans ſon Nauire par preſens & comme vn iour il en vid dix ou douze tout à la fois, il fit leuer l'ancre & les enleua pour les mener vendre dans les Iſles. C'eſt pourquoy il ne pouuoit bien parler des François, iamais il ne nous eſt venu voir & ne nous a apporté aucune traite comme les autres, diſant en ſon langage, *Francicy Iroupa oüa*, c'eſt à dire, *les François ne valent rien*. C'eſt pourquoy comme ils ne cachent point leur penſée, il témoignoit tout haut à nos Interpretes & Truchemens, qu'il ne feroit iamais amitié auec nous, qu'auparauant on ne luy euſt baillé deux ou trois François & autant d'Eſclaues Negres, en recompenſe de ceux que le Capitaine François auoit enleué dans le Vaiſſeau Flaman, qui appartenoit à l'équipage de ſon frere le Capitaine Cendré.

Ce qui luy eſtoit plus ſenſible, c'eſt qu'il a vne femme des plus belles Indiennes qu'il y ait dans tout le païs. Elle auoit autrefois eſté priſe Eſclaue par nos Galibis chez les Palicours; & parce que le feu ſieur de Bretigny les auoit aſſiſtez en cette guerre, cette belle Eſclaue luy eſtoit demeurée pour partage du butin qui s'y eſtoit fait. Mais apres la déroute dudit ſieur de Bretigny, elle tomba entre les mains de ce Pepora, qui eſtant deuenu amoureux d'elle,

ne la tint pas comme son Esclaue, mais la prit pour sa femme.

Le sieur du Breüil Lieutenant de Flauigny & Aide-major du Fort, frere du Capitaine Maucourt, vn des Emissaires du sieur de Vertaumon, seruant de Truchement pour aller en terre ferme, fut chez Pepora, où il reconnut cette belle Sauuage, ayant esté des gens du sieur de Bretigny. Il fut si effronté qu'il dit à Pepora que cette femme luy appartenoit, qu'elle estoit son Esclaue, & qu'il la vouloit auoir, luy faisant mesme des menaces s'il ne la luy rendoit. Ie laisse à penser si ce n'estoit pas mettre le feu aux estoupes, & si ce n'estoit pas donner suiet à vn Infidele qui n'a point d'esperance à la beatitude eternelle, & qui fait consister toute sa felicité dans les plaisirs; c'estoit assez, dis-ie, luy donner suiet de chercher les moyens de prendre vengeance, non seulement de celuy qu'il estimoit son riual, mais aussi de tous ceux de sa Nation. D'ailleurs, ce du Breüil les traittoit auec assez de rigueur, leur enleuant tout ce qu'il vouloit d'eux, sans les payer que de paroles & de promesses. C'est ainsi qu'il leur a emporté trois licts de coton, desquels ces Sauuages font grand cas, comme ils en ont raison, ces licts estant le trauail de plus de six mois, ou d'vn an. Ioint à tout cela qu'ils ont reconnu que ce du Breüil estoit frere de Maucour, duquel tous les Sauuages ont vne extréme auersion, pour les mauuais traitemens qu'ils en ont receus, estant vn de ceux qui se sont le plus porté à executer les volontez du feu sieur de Bretigny. C'est pour cette seule raison qu'aussi-tost qu'ils l'eurent veu, ils ne le purent supporter, disant à tout le monde, que c'estoit vn méchant; c'est ce qui a aussi obligé nos Messieurs à le renuoyer en France, sous pretexte qu'il seruiroit beaucoup la Compagnie, en luy enuoyant des hommes tels qu'il les faut pour passer en ces Contrées.

Ce motif n'est que pour vn particulier, mais qui estant puissant & dans l'estime parmy ceux de sa Nation, a eu assez de pouuoir pour porter les autres à prendre vangeance de nous en se ioignant auec luy. Il ne faut pas grand chose pour les exciter, ils n'y sont que trop poussez, n'ayans

point de plus grand contentement que quand ils se vangent. Ce Pepora auoit vn autre suiet de ialousie. C'est que deux ieunes habitans assez imprudents, des anciens de la Compagnie de Rouën, estoient allé chez ce Pepora sous ombre de traiter des viures auec ceux de cette Contrée; mais il n'y auoit que leurs plaisirs qui les y retenoient, l'vn desquels y a pery. L'on auoit appris qu'ils les faisoient aller tout nuds comme eux,& qu'ils les auoient rocoüez, c'est à dire, peinturez,pour apres les engraisser, ainsi qu'ils font les Palicours, & les faire mourir d'vne mort tres cruelle, comme ils font leurs plus grands ennemis.

Ce qui les a tout à fait animez contre nous, & ce qui leur a donné vne extréme ialousie, c'est que le sieur de Vertaumon alloit souuent les visiter, & n'y alloit iamais que bien armé, suiuy de la Compagnie de ses Gardes,quelques-vns desquels ne pouuoient s'empescher de commettre quelque insolence, soit en dérobant, ou faisant quelque autre mauuaise action : ce qu'ils ne pouuoient supporter. Ces hommes armez leur donnoient vne extréme crainte, comme ils l'ont souuent témoigné, faisans connoistre que cela ne leur agréoit pas, & qu'on les auroit fort obligez de ne les pas aller visiter de la sorte. Si le Gouuerneur en vsoit ainsi, ses Officiers en faisoient de mesme, sur tout le sieur du Breüil, qui y alloit de la mesme façon, c'est pourquoy ils les craignoient tous deux. De plus, ceux de l'habitation de *Caba{{ou*, qui est proche de Ceperou, estoient grandement ennuyez de l'importunité de nos gens, qui les alloient trop souuent visiter. Quelques-vns y alloient pour traiter de la Cassaue & autres viures, mais les autres n'y alloient que pour faire du mal & les dérober, emportans tout ce qu'ils pouuoient attraper, sans les payer ou recompenser; dequoy ils venoient faire souuent des plaintes. On auoit beau faire deffences d'y aller sur peine de la vie, on ne laissoit pas d'y retourner, car la faim pressoit trop beaucoup de ieunes gens peu accoustumez à ieûner. Le Gouuerneur fut contraint de leur donner des Gardes pour empescher ces desordres, sans que pour cela on en pust venir à bout.

Toutes ces choſes iointes enſemble les ont porté à chercher les moyens de ſe défaire de nous; nous en auons eu des aſſeurances trop certaines, ils ne diſoient autre choſe, ſinon que les François ne valoient rien, en témoignant qu'ils les vouloient faire mourir. Le principal de nos Truchemens nommé Boucher, qui a pery auec le ſieur de Beſon, pour s'eſtre trop fié à ces Sauuages, en auoit eu quelque aſſeurance, auſſi bien que le ſieur du Breüil, & Du verger domeſtique de Monſieur Cabart, qui commençoit à parler leur Langue, & ſeruoit quelquefois de Truchement. Mais ce qui nous en donna plus d'aſſeurance, c'eſt que les Sauuages de l'habitation de Cabaſſou auoient vn ieune enfant âgé de ſeize ou dix-ſept ans, nommé *Yoly*, qu'ils auoient pris eſclaue chez les Palicours, qui vint tout exprés au Fort, pour en auertir le ſieur Gouuerneur, & qu'ils deuoient executer leur mauuais deſſein, auſſi-toſt qu'ils auroient fait vn vin dans l'habitation du vieil Sauuage Bimon, ancien ennemy des François, qui eſt en quelque reſpect parmy eux, apres le vieillard Biraumon. *Pagaret* faiſoit tout ſon poſſible pour fomenter cette entrepriſe, ne nous pouuant plus ſupporter. Il n'y auoit que le Capitaine Iaoüy compere du ſieur du Pleſſis, mais qui fut gagné par ce Bimon & Pagaret, qui luy perſuaderent que le ſieur du Pleſſis ſon compere le vouloit tuer luy-meſme. Ce qui luy fit faire vn voyage chez le ſieur du Pleſſis, pour en eſtre aſſeuré. Il témoigna d'abord eſtre triſte. Monſieur du Pleſſis luy demanda quel ſuiet il en auoit. Il luy preſenta de l'eau de vie, il n'en voulut point boire, & ne voulut point auſſi manger ce qu'on luy preſentoit. Monſieur du Pleſſis le preſſe pour ſçauoir le ſuiet de ſon mécontentement, luy proteſtant qu'il n'en auoit aucun ſuiet de ſa part, & qu'il eſtoit veritablement ſon amy & ſon compere. Il luy répondit qu'on l'auoit aſſeuré qu'on le vouloit tuer, qu'il eſtoit content de mourir, pourueu que ce fuſt de ſa main, eſtant ſon compere & bon amy. Ce diſcours eſtonna le ſieur du Pleſſis, qui luy fit mille proteſtations que cela eſtoit faux, & que ceux qui luy auoient fait ce rapport, eſtoient des méchans, & qu'il le reconnoiſtroit toû-

jours pour ſon vray & parfait amy. Il ſe r'aſſeura & beut de l'eau de vie, mais non pas tant qu'à ſon ordinaire. Il alla le ſoir ſe retirer ſous vn Carbet au deſſous de l'habitation de Monſieur de Bragelonne, le lendemain il s'en alla, ce ſemble, fort ſatisfait.

Monſieur du Pleſſis ne pouuoit aſſez admirer la franchiſe qui paroiſſoit en ſon compere ; cela eſtoit auſſi digne d'admiration & ſurpaſſoit en effet l'action d'vn Sauuage. Le ſieur du Pleſſis voyant cela, eſtoit en doute, & ne pouuoit quaſi croire que les bruits qui couroient que les Sauuages nous vouloient égorger, eſtoient veritables. C'eſt pourquoy on enuoya Du verger exprés de Remire à Cabaſſou, pour en apprendre quelque choſe d'aſſeuré. Il retourna dés le lendemain au matin, auec certitude de leur mauuais deſſein. Et de fait le vieil Bimon, qui eſtoit compere du ſieur de Bragelonne, eſtant extrémement fin & ruſé, le vint voir. Il luy rapporta vn habit de drap de Holande, duquel il luy auoit fait preſent. Il le rapportoit afin que l'on y miſt du galon d'or, en ayant de ſemblable que les Flamans luy auoient donné. Il faiſoit cela en paſſant, s'en allant, diſoit-il, à Mahury, afin d'y peſcher du poiſſon pour vn vin qui ſe preparoit entr'eux (ce vin eſt vne aſſemblée qu'ils font, où ils boiuent & mangent l'éſpace de quelques iours, pendant leſquels ils ſont touſiours yures) ce n'eſtoit pas là le ſeul deſſein de ce ruſé Sauuage, mais c'eſtoit pour aller eſpier toutes les habitations de Mahury, allant de Caſe en Caſe, remarquant le nombre des hommes qui les habitoient, & s'ils eſtoient ſur leur garde. C'eſtoit auſſi pourquoy le compere de Monſieur du Pleſſis eſtoit venu ſous cette feinte, lors qu'il luy auoit dit qu'il vouloit mourir de main. Ce Bimon demeura deux iours à Mahury pour obſeruer toutes les habitations, en attendant quatre ou cinq équipages de Sauuages qui venoient auſſi pour l'aider en cette peſche dans deux iours, comme ils n'y manquerent pas. Le temps qu'ils auoient pris pour nous maſſacrer, eſtoit apres qu'ils auroient fait ce vin, où tous les Sauuages de la Contrée, & quelques-vns de leurs Alliez deuoient ſe trouuer, mais ils furent preuenus.

CHAPITRE XIII.

Les Sauuages sont preuenus au massacre qu'ils vouloient faire de nous, & sont eux-mesmes massacrez.

LE 14. de Février sur les deux heures apres midy, les Sauuages que le vieil Bimon attendoit, arriuerent à Remire. Il y auoit cinq Capitaines, à sçauoir Pagaret, Iaoüy, le Piaye de Macouriague & deux autres. Ils n'auoient que deux Pirogues, ce sont de petits Vaisseaux faits du tronc d'vn tres gros arbre, beaucoup plus grands qu'vn Canot, dans lesquels ils estoient en tout vingt-neuf hommes. Ayant laissé leurs Pirogues & tout leur equipage à la pointe de Remire qui est comme vn petit Cap, souuent fort difficile à doubler. C'est en ce lieu où le Sauuage Iaoüy auoit accoustumé de dresser son Carbet pour y coucher la nuict, & y faire boucaner du poisson, quand il en auoit pesché aux enuirons de Remire. Comme ils eurent laissé là leurs Pirogues, ils nous vinrent voir à nostre Camp, mais sans nous rien apporter comme ils auoient accoustumé. L'on remarquoit visiblement sur leur vsage, qu'ils ne venoient pas auec la mesme franchise & liberté qu'à l'ordinaire. Ie remarquay mesme qu'ils ne nous pouuoient regarder en face. Ils allerent visiter les sieurs de Bragelonne & du Plessis, pour remarquer seulement les contenances de chacun. Ils s'excuserent de n'auoir rien apporté, parce, disoient-ils, qu'ils n'estoient venus, que pour seconder Bimon & son gendre Apoto, qui estoient à Mahury, pour y faire vne pesche pour vn grand vin, qu'ils preparoient, apres lequel ils nous viendroient visiter, & nous apporter tout ce qui nous seroit necessaire.

Les sieurs de Bragelonne, du Plessis & de Beson prirent leur discours pour argent comptant. Cependãt ils iugerent qu'il estoit à propos de se seruir d'vne si belle occasion, veu qu'il

qu'il ſe rencontroit huict des principaux Chefs des Sauuages aſſemblez à leur diſcretion, ſans leur équipage; que ceux-là eſtant défaits, il ſeroit facile de venir à bout des autres, & qu'il ne falloit pas laiſſer paſſer cette occaſion. Ils donnerent ordre au ſieur d'Ayart, vn des Intereſſez de la Compagnie, de partir ſur l'heure aſſiſté de cinq ou ſix hommes, auec charge de prendre le nombre des Habitans de Mahury, qui luy ſeroient neceſſaires pour ſurprendre & défaire le Sauuage Bimon & ceux de ſa ſuite au nombre de 20. perſonnes, entre leſquels il y auoit trois Chefs ou Capitaines. Il part auſſi-toſt reſolu de bien faire; comme il n'y manqua pas, ayant mieux reüſſi que les autres.

Le ſoir l'on enuoya donner auis par mer & par terre au ſieur Gouuerneur du Fort, de l'occaſion fauorable, qui ſe preſentoit, afin qu'en meſme temps il ſe tranſporta à Caballou, pour y executer l'ordre qui luy auoit eſté donné dans vn Conſeil, où il eſtoit venu depuis la paix ſignée.

Le ſieur du Pleſſis, quoy que malade, voulut eſtre de la partie. Il ordonna les Compagnies, choiſiſſant les meilleurs hommes pour cette execution. Il enuoya auec leſdits Sauuages deux hommes de Monſieur Cabart, Du verger & la Fontaine, qui parloient leur Langue, pour les amuſer, & afin que quand ils entendroient nos gens entrer dans le Carbet, ils ioüaſſent des couteaux ſur les principaux, mais ils n'en firent rien, s'eſtant amuſez à boire auec eux.

Le ſieur du Pleſſis donna ordre comme on les deuoit aller inueſtir, pour n'en pas laiſſer eſchaper vn, mais ſon ordre fut tres-mal executé, par la laſcheté de quelques-vns. Le ſieur de Nauarre Lieutenant de Caſaut, marchoit deuant auec dix des meilleurs hommes, ayans des bayonnettes & des piſtolets en main, pour entrer d'abord dans le Carbet & ſe ſaiſir de tous ceux qu'ils pourroient pour les poignarder. Le ſieur du Pleſſis auec la Compagnie de du Meſnil deuoit border la mer, de peur qu'ils ne ſe ſauuaſſent dans leurs Canots. Beaumont auec ſa Compagnie deuoit border les bois. Barro & Caſaut auec quelques ſoldats deuoient aller à la grande Ance de Romata, au cas que quelques-vns ſe ſauuaſſent, pour les arreſter. Tous

auoient ordre de ne point tirer d'abord, mais d'entrer dans le Carbet l'espée à la main, auec deffence de faire aucun bruit. Il n'en fut eschappé pas vn, si cét ordre eut esté exactement suiuy ; mais Beaumont qui auoit ordre de border le bois, n'auançant pas assez viste, ceux qui deuoient entrer auec Nauare firent trop de bruict ; quelques autres tirerent leur fusil inconsiderément, contre l'ordre qui leur auoit esté donné. Les Sauuages se réueillerent prenant la fuitte dans les bois, où ils ne trouuerent aucun empesche-ment par la faute de Beaumont. Il n'y en eut que deux tuez sur la place dans le Carbet & sept ou huit de blessez par les fuseliers, qui tiroient auec tant d'imprudence qu'ils blesserent deux de nos hommes ; l'vn desquels appartenoit à Monsieur du Plessis, qui en mourut trois iours apres. Il fut trouué quelques iours apres plusieurs Sauuages morts dans les bois, que les Corbeaux mangeoient. Ce rencontre ayant assez mal reüssi, car il ne s'en deuoit sauuer pas vn, on alla se saisir de leurs Pirogues, & de tout le bagage, & des licts de coton, qu'ils portent tousiours auec eux. Tout le butin fut apporté au Camp dans les Pirogues & mis en reserue, pour estre distribué à chacun, apres que l'on auroit eu nouuelle de l'entreprise de Mahury.

Le sieur d'Ayart ayãt parfaitement bien suiuy son ordre, reüssit beaucoup mieux que les nostres. Il n'y auoit aussi que luy deCommandant & chacun des Habitans qu'il auoit auec luy, suiuit exactement l'ordre qu'il leur auoit donné. Il ne prit auec luy qu'enuiron vingt hommes qu'il diuisa en deux bandes ; la pluspart desquels estoient des valets, mais tous bien resolus. Il les auoit separez en deux bandes, parce que les Sauuages estoient diuisez en deux Carbets. Le vieil Bimon estoit le plus proche des habitations sur vn petit tertre releué, fort propre à y faire vn Fort pour garder toute cette rade. L'autre Carbet où estoit le Sauuage Apoto, Gendre de Bimon, estoit iustement à la pointe de Mahury, écarté enuiron de deux cents pas de celuy de Bimon. Le sieur d'Ayart auoit donné ordre à la troupe qui deuoit attaquer le Carbet d'Apoto, qu'auparauant de donner ils donnassent le signal d'vn coup de siflet ; afin de donner

tous enſemble & en meſme temps. Le ſignal fut donné mais le ſieur d'Ayart eſtoit encore dans le bois ; cela luy fit doubler le pas. Il trouua vn empeſchement, c'eſt que le Canot des Sauuages eſtoit diſpoſé de telle ſorte, qu'il luy empeſchoit le paſſage. Il le franchit pourtant auec neuf hommes qu'il auoit auec luy. Bimon & ſon équipage ayant oüy le coup de ſiflet, ſe mit auſſi-toſt en deffence. Le ſieur d'Ayart les trouue les armes à la main. Il ne laiſſa pas de les aller attaquer courageuſement. Il s'adreſſa au Sauuage Bimon l'eſpée & la bayonette à la main. Le Sauuage Bimon l'eſquiue, mais il fut tué par deux de ſes valets, qui le ſuiuoient, portant les armes à feu, de peur qu'on ne fuſt contraint de faire vne retraite. Ils tirerent ſur luy, & le mirent ſur la place. Et comme il auoit manqué Bimon, il attaqua celuy qui eſtoit auprés de luy & le tua, quoy qu'il ſemblaſt que ce Sauuage euſt vn corps de fer, parce qu'en le frapant ſa bayonette fut rompuë, & ſon eſpée fauſſée. Les Sauuages taſchoient de ſe ſauuer dans les bois ou dans la mer, pour ſe retirer dans vn petit Iſlet qui eſt tout proche. Il fut tué vne femme dans le Carbet de Bimon, l'on croyoit qu'elle fuſt morte ſur la place, elle eſtoit couchée de ſon long où elle perdoit tout ſon ſang ; on fut eſtonné qu'vne demy-heure apres on ne la trouua plus, elle s'eſtoit traiſnée dans les bois & cachée dans les herbes où elle fut trouuée morte le lendemain. C'eſt vne choſe admirable de voir le courage de ces gens, qui tout bleſſez ſe mettoient à la nage & alloient fort loin, mais enfin ils eſtoient contraints de ſuccomber & d'aller à fond. Les autres fuyoient dans les bois tout pleins de ſang, iuſqu'à ce que n'ayans plus de force ils tomboient morts ſur la place.

Ceux qui deuoient attaquer le Carbet d'Apoto s'y comporterent genereuſement, & nonobſtant la reſiſtance des Sauuages qui ſe deffendoient fort bien, ils firent preſque tout paſſer au fil de l'eſpée, car de vingt hommes Sauuages qu'ils eſtoient dans les deux equipages, il en fut tué ſeize, & deux enfans qui furent pris eſclaues. Mais il arriua vn malheur, car comme nos gens eſtoient entrez ſous le Carbet, vn des noſtres croyant tuer vn Sauuage, tua vn

X ij

tres braue garçon nommé le Comte, feruiteur du Capitaine Cafaut, de bonne famille de Lyon. Tout leur bagage, leurs Canots & leur licts de coton furent referuez, & furent apportez par le fieur d'Ayart au Camp de Remire, pour y eftre diftribué à chacun felon fon merite, & fa generofité.

Le fieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort ayant receu fon ordre, fit choix de 25. des meilleurs hommes qu'il euft dans fon Fort, lefquels il fit embarquer dans deux Canots, dont il y en auoit 12. armez de pied en cap, de groffes armes de fer. Il commandoit cette troupe, n'allant pas pourtant le premier en tefte, car comme il n'auoit iamais fait la guerre, il falloit qu'il fift effuyer les premiers coups des Sauuages à fes Cuiraffiers. Le fieur de Flauigny fon Lieutenant non plus que fon Capitaine n'alloit pas le premier aux coups ; de forte que n'y ayant aucun Chef qui payaft de fa perfonne, cela ne pouuoit pas bien reüffir. Le premier qui mit pied à terre fut Boucher, principal Truchement & deux autres armez. Boucher n'eut pas le loifir d'attendre que toute la troupe eut pris terre, mais luy & deux autres furent attaquer la Cafe forte des Sauuages, leur difant en leur langage: *Galibis, les Palicours font entrez dans l'Ifle*, & en difant cela il tira deux coups de piftolet à brûle pourpoint, fans pourtant coup ferir, tant il eftoit adroit. Et comme toutes les auenuës, par où les Sauuages pouuoient fe fauuer, n'eftoient pas gardées, par le mauuais ordre & le peu d'experience du Gouuerneur, les Sauuages prirent la fuitte par les Sauanes & Crabrieres. Il y en eut pourtant fept ou huit de tuez, foit dans la Cafe ou en fuyant, Le Gouuerneur fe rendit ainfi maiftre de cette habitation, fans beaucoup de difficulté, où il trouua & tous fes gens dequoy butiner. Comme cette habitation eftoit beaucoup fournie de traite & de licts de coton & autres chofes, il fit tout apporter à fon Fort & le diftribua à fes foldats.

CHAPITRE XIV.

Suitte de l'entrepriſe contre les Sauuages, & l'attaque faite contr'eux dans leurs habitations en la terre ferme.

MESSIEVRS de Bragelonne & du Pleſſis ayant enuoyé l'ordre au ſieur Gouuerneur pour l'attaque de Cabaſſou, l'auoient en meſme temps prié d'enuoyer au pluſtoſt la grande barque, qu'il auoit à la rade de ſon Fort. Mais comme il faiſoit tout par maniere d'acquit, conſeruant touſiours dans ſon cœur ſes mauuaiſes volontez, il ne ſe mettoit pas beaucoup en peine de l'enuoyer; Et cependant noſtre bon-heur dépendoit de cette entrepriſe promptement executée, & la fin de la guerre auec les Sauuages; car ſi au meſme inſtant qu'on s'eſtoit défait d'eux à Remire, à Mahury & à Cabaſſou, on ne leur euſt point donné le temps de ſe reconnoiſtre, & qu'on les euſt eſté attaquer dans leurs propres habitations, ils euſſent eſté ſurpris, & ainſi on auroit mis fin à la guerre, & iamais ils n'euſſent pû s'en reuancher, comme ils ont fait à noſtre grand malheur. C'eſt l'obligation que toute la Compagnie a eu à ce Gouuerneur, que l'on peut dire auoir fait tout ce qu'il a pû pour ruiner la Colonie, ainſi que l'on verra par ce qui ſuit. Nos Meſſieurs voyans qu'il ne ſe haſtoit point de leur ſatisfaire, enuoyerent derechef l'en prier, ce qu'il fit, mais ſeulement deux iours apres. Cela donna temps aux Sauuages qui auoient appris la défaite de leurs compagnons, de ſe mettre en deffence, & de nous euiter, laiſſans leurs habitations à l'abandon, deſquelles ils ne ſe mettent guere en peine, en ayant bien-toſt rebaſty d'autres à peu de frais. Si toſt que la barque fut arriuée, qui eſtoit commandée par le ſieur Dubreüil Lieutenant, nos Meſſieurs la firent équiper au pluſtoſt, & y mettre des viures pour trois ou quatre iours pour deux cents hommes

ou enuiron. Ils auoient assemblé les Habitans pour ce sujet, qui s'offrirent de grand cœur pour cette expedition. Ils firent aussi choix tant des hommes qui leur appartenoient en particulier,que de ceux de la Compagnie qui estoient en santé dans le Camp,laissans le reste,la pluspart presque malade à la garde du Camp. Les sieurs du Plessis & de Beson Seigneurs de la Colonie voulurent estre de la partie, comme aussi le Sieur d'Ayart,quoy que malade d'vne diarée,qui s'augmenta de telle sorte en ce voyage,qu'elle pensa luy faire perdre la vie. Les Capitaines du Mesnil, Barro, Casaut, & Beaumont y commandoient. Tout ce monde estant disposé, Monsieur du Plessis renuoya promptement le Lieutenant Dubreüil à Ceperou, portant ordre au Gouuerneur de se tenir prest auec les meilleurs de ses soldats,son Lieutenant le sieur de Flauigny & Dubreüil luy tinrent Compagnie.

Tout le monde estant prest à partir de Remire, le sieur du Plessis les fit promptement embarquer ; on leua l'ancre & on fit voile le 17. Février sur les quatre heures du soir. Monsieur Chasteau nostre confrere y fut pour assister ceux qui auroient besoin de son ministere, parce que i'estois si foible que ie ne me pouuois soustenir. Ce voyage luy a cousté la vie, car il en reuint auec la fiévre, & apres l'auoir gardée quelque temps il fut attaqué d'vne diarée & d'vn flux de sang, duquel il est mort le 15. Mars. La barque alla moüiller proche de Ceperou, d'où le sieur de Vertaumont vint conferer auec le sieur du Plessis dans ladite Barque

On leua l'ancre vn peu deuant le iour ; on arriua à la grande terre proche la Crique du vieil Biraumon enuiron sur les huit heures du matin. Le Gouuerneur estoit arriué vn peu deuant auec sa troupe, & attendoit la barque qui vint incontinent apres luy. Chacun mit pied à terre, sans trouuer aucune resistance. Monsieur du Plessis donna l'ordre de la marche, qui ne se pouuoit faire que par defilé, parce que les sentiers qui conduisent à ces habitations sont si petits, que l'on n'y peut aller que deux hommes de front. Les Sauuages ne les veulent pas faire plus larges, de peur

que leurs ennemis ne les découurent, & on ne peut aller chez eux que par plusieurs détours. Il fit donc marcher dix ou douze hommes bien resolus, qui alloient les premiers. Il vid que le sieur de Vertaumon auoit vn corps de cuirasse & ses Officiers & ses plus affidez de mesme, il luy en demanda vne faisant desarmer vn des siens pour ce sujet. Le sieur du Plessis suiuoit & apres luy les sieurs de Vertaumon, de Beson & d'Ayart, & ensuitte chaque Capitaine & sa Compagnie en son rang. Comme l'on estoit au milieu de la marche, Monsieur du Plessis se retourna & apperceut que le sieur de Vertaumon tenoit vne bayonnette nuë en sa main. Il luy demande à qui estoit cette bayonnette, & ce qu'il en vouloit faire. Il luy dit qu'il venoit de la trouuer. Monsieur du Plessis fait passer la parole pour sçauoir à qui elle estoit; on la porte de main en main, mais elle ne trouue point de maistre. Cela fit soupçonner ledit sieur du Plessis, & il en auoit bien du sujet: car quelque mine que luy fist le Gouuerneur, il ne le pouuoit supporter, ayant vne haine irreconciliable contre luy; ce qui fit que le sieur du Plessis se tint mieux sur ses gardes.

Ils arriuerent heureusement à la grande place de l'habitation, sans aucune rencontre, que de deux Sauuages que l'on apperceut dans les bois, sur lesquels on tira quelques coups qui les firent fuïr, & laisser leurs trousses de fléches sur la place. Comme l'on fut arriué à cette place, on n'y rencontra personne; ils s'en estoient tous fuys dans les bois, ayans emporté tout le meilleur. L'on entra dans les cases, on y trouua dequoy boire & manger, dont les soldats se saisirent. On mit le feu par tout, & les cases estant consõmées, sans qu'il parust aucun Sauuage, l'on reprit la marche commencée pour aller le long de la mer à l'habitation du Piaye de Macouriague. L'on fit alte proche d'vne petite riuiere, iusqu'à ce que la mer fust basse & que l'õ peust passer cette riuiere. On s'arresta là, tant pour prendre quelque repos, que pour y prendre le repas. Ceux qui estoient demeurez dans les barques, pouuoient entendre de ce lieu ceux qui les appelloient. C'est pourquoy comme ils ne respondoient point, on laissa là vingt soldats pour attendre le iour &

pour donner ordre à ces barques de suiure. Ils demeurerent là sans que les Sauuages eussent la hardiesse de les attaquer. Cependant tout le gros arriua heureusement à Macouriague, sans rien rencontrer, où ils firent comme chez Biraumon sans aucune resistance. Mais comme l'on acheuoit de faire tout brusler, on donna auis que les Sauuages attaquoient les barques, ce qui n'estoit pas veritable. Il est bien vray qu'ils sortirent du bois & tuërent malheureusement à coups de fléches vn soldat nommé *la Charmoise*, lequel s'estoit auancé pour retourner à la barque, à cause qu'il se trouuoit mal; c'estoit vn tres-bon enfant & qui craignoit Dieu. Tout le monde s'embarque dans les deux petites barques, pour estre portez la plus part dans la grande, qui estoit plus bas. Comme on s'embarquoit le sieur du Plessis apperceut en passant les Sauuages, qui firent vne salue de leurs fléches, & tirerent mesme quelque coup de fusil, mais tout cela en vain; le sieur du Plessis fit faire sur eux vne descharge de quarante ou cinquante fuseliers au hazard, du costé que venoient les fléches, qui ne portoient pas à cause du grand vent qu'il faisoit.

Chacun estant rembarqué l'on prit la route de Remire, le sieur de Beaumont vint le premier dans vne des petites barques, dans laquelle estoit M. Chasteau & quelques autres. Le sieur du Plessis s'arresta quelque peu à la rade de Ceperou où le sieur de Vertaumon l'inuita fort de monter, mais il n'en voulut rien faire, pour la défiance qu'il auoit de luy. Il aborda à Remire, où si-tost que chacun fut arriué, l'on fit la distribution du butin, que l'on auoit fait chez les Sauuages, & sur tout des lits de coton; il y en auoit 48 Pour les fléches, les arcs & les boutons, qui estoient en grande quantité, on les retint, dans le dessein d'en faire present aux Sauuages Palicours ennemis de nos Galibis, auec lesquels on vouloit faire alliance, le sieur du Plessis ayant desir de faire vn voyage chez eux. L'on reseruoit pour ce sujet deux femmes qu'on auoit prises à Cabassou, & deux petits garçons de 10. ou 12. ans, que le sieur d'Ayart auoit pris à Mahury, l'vn desquels se sauua. L'on fit donc la distribution des licts, chacun des Seigneurs, à sçauoir les

sieurs

ſieurs de Bragelonne, du Pleſſis & de Beſon, en prit trois. Il y en auoit trois pour les trois Eccleſiaſtiques; chaque Officier en prit vn, & en ſuitte ceux qui s'eſtoient comportez plus genereuſement & qui auoient témoigné plus d'affection.

Il arriua en cette rencontre vn ſuiet de mécontentement aux Eccleſiaſtiques. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis auoient reſolu entr'eux, que les Eccleſiaſtiques auroient chacun vn de ces licts. Ils les pouuoient ſequeſtrer pour nous les donner en particulier. Apres que les Seigneurs eurent pris les leurs, ie pris le mien auparauant les Officiers. Perſonne n'en dit mot; mais comme mes deux autres confreres en voulurent faire autant, il y eut du bruit, les Officiers ne le voulurent point permettre, & en firent leur plainte. Quelqu'vn des Seigneurs prit leur party contre les Eccleſiaſtiques, diſant qu'ils m'auoient déferé d'en prendre vn, mais que pour les autres, qui n'eſtoient que des Preſtolets, ils ne le ſouffriroient pas. Ces paroles me toucherent viuement, elles me firent connoiſtre qu'on ne faiſoit pas beaucoup d'eſtime de l'Eſtat Eccleſiaſtique, quoy que dans les Eſtats de la Colonie, que l'on auoit aſſemblez quelques iours auparauant, pour les affaires du ſieur de Vertaumon, l'on nous euſt donné le premier rang en deux diuerſes rencontres, ie ne l'aurois pas ſouffert autrement. Ie creus pour lors qu'il n'eſtoit pas temps de faire paroiſtre noſtre reſſentiment de parole, & que c'eſtoit aſſez de leur faire connoiſtre en leur rendant leurs licts, faiſant voir à mes confreres que cela eſtoit neceſſaire pour nous mettre en repos.

Cette diſtribution eſtant faite, on commanda le ſieur Barro auec quarante hommes des meilleurs de noſtre Camp, pour aller à Cabaſſou, il en prit encore vingt à Ceperou; c'eſtoit afin qu'ils ſe chargeaſſent chacun d'vn ſac de magnoc, qui eſt vne racine de laquelle on fait le pain. Il y alla ſans aucune rencontre. Comme l'on vid que les Sauuages n'auoient pas bruſlé toutes leurs habitations ainſi que l'on croyoit, eſtant reſté vn grand Carbet, ſous lequel on pouuoit mettre deux cents hommes à couuert, &

vne Case ; cela obligea de s'y poster, & d'y faire garde, iusqu'à ce qu'on eust consommé toutes les racines de leurs Iardins. Les Sauuages n'y parurent que le second iour. Ils tirerent du bois sur ceux qui estoient allez dans les Iardins, & tuërent vn ieune Portugais qui auoit esté leur Esclaue, mais depuis ce temps-là on ne les y a point veus. Le sieur Barro y fut bien six semaines, iusqu'à ce qu'il en fut releué par Beaumont qui y mena tout le reste de nostre monde, qui estoit la pluspart malade, tant pour changer d'air que pour auoir plus dequoy subsister qu'à Remire, où nous n'auions plus de pain. Monsieur du Plessis se disposa pour faire son voyage des Palicours, où nous le laisserons aller, pour voir l'estat déplorable, auquel nous estions reduits dans nostre Camp.

CHAPITRE XV.

Estat déplorable dans lequel nous estions dans nostre Camp de Remire.

POur faire voir l'extréme misere à laquelle nous auons esté reduits, il faut toucher quelque chose de ce que nous auons déja dit. Nos Vaisseaux ne nous auoient déchargé qu'enuiron 90. bariques de farine pour toute la Colonie ; ce qui n'estoit pas pour la subsistance de cinq ou six cents personnes, comme nous estions au commencement, l'espace de trois mois. On ne laissa aucune viande ny legume, de sorte que le seul pain estoit tout nostre reconfort, sans esperance d'autre chose. A nostre arriuée l'on auoit fait le pain du poids de vingt-deux onces, ce qui estoit alors suffisant pour nostre nourriture. Mais aussi-tost que nous fusmes entrez à Remire, on diminua le pain de quatre onces, de sorte que de vingt-deux onces il n'en pesoit plus que dix-huit, ce qui fut vne grande diminution. Nous commençasmes de nous en ressentir. Au bout de quelque temps il fut encore diminué de deux onces,

puis sur la fin de nos farines, qui fut au commencement du Caresme, il ne pesoit plus que la moitié de ce qu'il pesoit au commencement, c'estoit-là toute nostre subsistance sans rien dauantage. Le menu de la populace n'auoit pas mesme vn grain de sel, pour se faire vn peu d'eau boüillie auec le sel. Ce n'est pas qu'il n'y en eust dix ou douze barils qu'on vouloit garder pour saler de la Tortuë & du Lamantin à la saison. On l'a voulu espargner & on n'en a pas donné dans la necessité. Si on l'eut fait, il n'y auroit pas eu tant de maladies, & cependant on ne s'en est pas seruy, parce que le sieur Gouuerneur l'a emporté, lors qu'il s'est enfuy honteusement. On en donnoit quelque peu aux Ecclesiastiques & aux Officiers. C'est en ce lieu où nous auons appris à manger le potage sans sel, sans graisse, & sans huile. On se mettoit trois ou quatre ensemble, chacun donnoit vn quartier de son pain, que l'on faisoit boüillir auec vn peu d'eau & de sel. Nous le trouuions meilleur que les bisques, car l'appetit est vn admirable assaisonnement des viandes; on mangeoit vn autre quartier de pain, reseruant le reste pour le soir.

Le menu peuple qui n'auoit point de sel, prenoit de l'eau de la mer pour faire du potage, & comme nous auions tous si peu de chose, nous estions contraints d'aller chercher dans les bois dequoy nous rassasier. Nous prenions la cime des Palmiers sauuages, qu'on appelle des *choux Palmistez*, ils ont le mesme goust que les artichaux. On les hachoit fort menus pour en remplir des pots; heureux celuy qui auoit vn peu de sel, de vinaigre & autre chose propre à les assaisonner. Ceux qui n'auoient pas ces commoditez se contentoient de les faire cuire auec l'eau de la mer. On alloit aussi le long des rochers chercher quelques coquillages & certaines especes de limaçons, qui estant de tres dure digestion, faisoient plus de mal que de bien. L'on couroit aux fruicts qui estoient dans les bois, mais comme on n'en connoissoit pas la qualité, ils causoient de grandes incommoditez. Quand on pouuoit auoir quelque peu de farine pour en faire de la boüillie au sel & à l'eau, cela passoit pour vn festin parmy nous. Au bout de quelque

temps on s'auisa de prendre quelques herbes qui croissoient autour de nostre Camp. Nos Esclaues nous seruirent d'exemple en cette rencontre. On les mangeoit comme des Espinars. Nous auions perdu entierement le goust de la viande. Il y auoit peu de bons chasseurs, & ceux qui le pouuoient faire, quand ils prenoient quelque chose, ils le mangeoient en particulier. Auec ce peu de mauuaise nourriture, les mois de Ianuier & de Fevrier furent fort pluuieux, de sorte que le pauure monde en fut grandement incommodé, parce que leurs Cases ayant esté faites trop à la haste, elles n'estoient pas bien couuertes, il y pleuuoit comme si on eut esté dans la ruë. D'ailleurs les sentinelles, qu'il falloit tousiours poser, sur tout la nuit, n'auoient aucun couuert; on n'auoit pas le courage de leur faire des hutes, & ainsi ils estoient tousiours moüillez.

Toutes ces incommoditez firent qu'en peu de temps nostre monde deuint si extenüé, que la mort paroissoit sur leurs visages. Quand il falloit aller au trauail de la terre, à peine pouuoient-ils leuer les bras, tant ils estoient affoiblis. Cela estoit digne de compassion. C'est pour cette raison qu'estant retournez du trauail & n'en pouuans presque plus, ils estoient contraints de s'aller reposer; la plus part n'ayant point de lit, se couchoient contre terre, de laquelle ils receuoient les mauuaises exhalaisons qui leur causoient beaucoup de maux. C'est à quoy ceux qui vont en ces païs, doiuent prendre garde. Chaque personne ne doit pas manquer de porter vn lit de ceux qu'on appelle *vn branle*, comme il y en a dans les Nauires de guerre, pour les pendre en l'air; car cela conserue entierement la santé. C'est vn auis que m'auoit donné vn braue Gentil-homme, qui auoit frequenté dans ces contrées.

Outre toutes ces choses, l'on estoit incommodé de certains petits moucherons, qu'on appelle des *Mousliques*, qui font éleuer des ampoules qui causent de grandes demangeaisons, & d'vne autre sorte de moucherons qu'on appelle des *Maringoüins* ou *Cousins*. On en est extrémement tourmenté en tout temps, si ce n'est quand il ne fait point de vent, ce qui arriue rarement, car il en fait presque tousiours;

on ſe peut garantir pourtant contre cette petite vermine. Mais il y en a d'vne certaine eſpece que l'on appelle des *Chiques*, plus petits que des puces, & de la meſme couleur, qui ont couſté la vie à pluſieurs, iuſqu'à ce que l'on eut trouué vn onguent qui nous en déliura. Cette petite vermine s'engendre dans les lieux ſablonneux ; c'eſt pourquoy noſtre Camp en eſtoit tout remply, & ſur tout le Magazin & l'Egliſe. Nous n'auions pas connoiſſance de cela au commencement. Cette vermine s'empara tellement de nous, qu'en mon particulier i'en ay receu de tres-grandes incommoditez , & telles que mes pieds en eſtoient quaſi tous pourris, ne me pouuant plus ſouſtenir, iuſqu'à ce que i'en fus deliuré par vn onguent qui n'eſtoit fait que de ſouffre fondu auec de la graiſſe.

Toutes ces miſeres iointes enſemble, ont cauſé tant de maladies, que pluſieurs en ſont morts, & ſur tout la diarée & le flux-de-ſang, qui s'augmenta beaucoup en peu de temps, parce que les ſains & les malades eſtoient meſlez enſemble, & ainſi ils ſe le donnoient les vns aux autres par contagion. Mes Confreres en moururent, les Chirurgiens les ſuiuirent de prés, de ſorte qu'il n'y auoit plus perſonne pour les penſer. Quoy que ie ne me peuſſe en aucune façon traiſner à cauſe de mes foibleſſes, ils ne receuoient ſoulagement que de moy qui n'eſtoit pas grand, leur faiſant quelque peu de boüillon au ſel & à l'eau, auec vn peu de pain. Le nombre des malades augmentoit ſi fort, que ie ſuccombay & fus attaqué d'vne groſſe fiévre continuë auec des redoublemens, ſans auoir perſonne qui me donnaſt vne goutte d'eau ; car nous eſtions preſque tous abandonnez de ceux qui nous pouuoient donner quelque ſecours. Comme i'auois vn grand courage, ſi-toſt que ie me ſentois vn peu, ie me leuois, & incontinent ie retombois ; pour n'auoir pas auſſi dequoy me nourrir & reprendre des forces. Mes iambes deuinrent ſi fort enflées, à quoy ſe ioignit vne apoſtume qui fut cauſe que ie fus contraint d'aller auec des potences. Ce qui me touchoit en cette rencontre, c'eſt que ie ne pouuois ſubuenir aux pauures malades qui demandoient mon ſecours pour leur ame. Et le ſecours du ſieur Bigot m'a

esté fort fauorable en cette rencontre ; car voyant que i'auois si peu de forces en portant le Sauueur aux malades, il me soustenoit les bras en marchant, luy promettant aussi que Dieu le porteroit vn iour dans le Ciel. Nous sommes venus à vne telle extremité, qu'il ne se trouuoit plus personne qui peust faire vne fosse pour enterrer les autres. Si les Sauuages fussent venus en ce temps-là, ils auroient eu bon marché de nous.

Enfin, l'infection estoit si grande dans nostre Camp, & la necessité si extréme, parce qu'il n'y auoit plus de farine, que l'on fut obligé d'enuoyer la plus grande partie de nostre monde à Cabassou, où estoit déja le Capitaine Barro auec quarante hommes, pour les y faire subsister. Ils partirent de Remire le 25. iour de Mars dans la grande Barque, tans sains que malades. Il en resta peu, que l'on fut contraint d'y enuoyer vers la Semaine Sainte, mesme ces Messieurs qui auoient esté rappellez de leur exil. I'y enuoyay Monsieur Colsonet vn de mes confreres, pour auoir soin du Spirituel, où il mourut incontinent apres. Nous restasmes enuiron quinze ou vingt personnes dans le Camp, duquel lieu nous fusmes contraints de nous retirer, & de nous refugier dans l'habitation de Monsieur de Bragelonne, qu'il nous auoit abandonnée, estant allé demeurer en celle de Monsieur du Plessis, où nous commençasmes vn peu à respirer, parce que la Tortuë commença à terrir. C'est vne manne admirable en ces païs, pendant quatre mois. La chair de ce poisson est si bonne, qu'il semble que l'on mange du meilleur bœuf de France. Il en territ en si grande quantité sur nos costes, sur tout aux mois de May & de Iuin, qu'on en pourroit charger vn grand Nauire. Il y a dequoy rassasier cent hommes à vn de ces poissons. Nous n'auons point eu de necessité pendant ces deux mois.

Ce n'est pas pour décourager ceux que Dieu inspirera d'aller dans ces païs, que i'ay fait voir tant de miseres. Elles ne sont que pour nous qui les auons souffertes, si on se fait sage à nos dépens. Mais l'on connoistra les grandes difficultez qui se rencontrent, quand on veut entrepren-

dre vn ſemblable eſtabliſſement dans vn païs, duquel on ne ſçait le temperament, que ſur les rapports bien ſouuent de perſonnes qui n'en ont qu'vne groſſiere connoiſſance. Ce n'eſt pas le mauuais temperament du païs qui nous a cauſé tant de maux, on n'en ſçauroit trouuer vn meilleur ny vn plus beau, comme ie feray voir dans le troiſiéme Liure. On ne les peut pas attribuer à l'incommodité de la nuit, puis qu'on n'en ſçauroit voir de plus belles, ſans aucun ſerain. Ce n'a eſté que le peu de preuoyance de ceux qui ont entrepris noſtre embarquement, qui y deuoient auoir apporté des viures ſuffiſamment pour faire ſubſiſter, iuſqu'à ce que l'on en eût planté & fait la recolte, car apres cela on n'en peut iamais manquer. Il en faut plutôt porter pour deux ans, & faire partir des Nauires de temps en temps, pour porter de nouueaux rafraiſchiſſemens, & pour tenir auſſi les Sauuages en crainte, en voyant que l'on eſt ſouuent rafraiſchy de monde & de viures. Si on veut preuoir à ces choſes, on peut facilement habiter ce païs.

Outre ce manquement de preuoyance, nos pechez ont encore attiré ſur nous la vengeance de Dieu. Nous auions eu de trop grands prejugez de nos mal-heurs; la mort de Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault en fut vn, & Dieu nous à parlé par cette Comette, nous exhortant à penitence. Elle ne s'eſt pas arreſtée pour nous ſignifier ſeulement la mort de Monſieur Iſambert : mais encore tant de choſes tragiques qui nous ſont arriuées, iuſqu'à noſtre entiere déroute. Ie prie Dieu que ceux qui voudront entreprendre ce meſme voyage apres nous, ſe faſſent ſages par noſtre exemple.

CHAPITRE XVI.

Voyage chez les Palicours & les Maronnis entrepris par Monsieur du Plessis.

LA guerre estant déclarée entre nos Sauuages Galibis & nous, apres la déroute qui en a esté faite par les nostres, comme vous auez veu cy-deuant, nos Seigneurs associez trouuerent à propos de faire vn voyage chez les Palicours & les Maronnis, ennemis capitaux de nos Galibis, pour faire alliance auec eux, & les exciter à vouloir faire la guerre aux Galibis leurs ennemis, contre lesquels on leur donneroit secours, & qu'estant ainsi faits leurs amis, on auroit libre entrée chez eux, non seulement pour y trafiquer, mais aussi pour leur faire connoistre Dieu, puis que ceux chez qui nous estions, & pour lesquels nous estions venus, s'en estoient rendus indignes.

La resolution ayant esté prise, le sieur du Plessis qui ne pouuoit demeurer en repos pour le bien de cette Colonie, qui auroit esté vn homme incomparable, sans ses precipitations & la violence auec laquelle il agissoit, s'y disposa le plus promptement qu'il put. Il fit equiper la grande Barque, la fournissant de viures pour vn mois. Il prit vingt des meilleurs hommes de la Compagnie, entre lesquels il y auoit plusieurs de ses domestiques. Il ne prit qu'vn seul Officier de la Compagnie, qui estoit le sieur de Nauarre, Lieutenant pour lors de la Compagnie de Casaut. Le sieur le Vendangeur fut de la partie. Le sieur du Plessis ayant appris qu'vn des Peres Capucins qui estoient dans nostre Isle, & qui estoient venus auec la Compagnie de Roüen, auoit quelque connoissance de la Marine, & qu'il pouuoit seruir de Pilote, ou assister de ses conseils, luy demanda s'il vouloit s'embarquer auec luy. Il en communiqua auec le Pere Bernardin qui estoit son Superieur, tres homme de bien, & qui a passé plus de vingt ans dans les Missions estrangeres, ayant

fait

fait quatre Voyages dans quatre differents embarquemens. Ce Pere trouua fort à propos d'obliger la Compagnie en cette rencontre: Le Pere Iean Baptiste luy vint témoigner que son Superieur estoit tres content, qu'il rendist ce seruice à la Compagnie, & sur tout au sieur du Plessis, qu'il consideroit fort, mais sous de certaines conditions que le sieur du Plessis ne voulut point accorder, c'est pourquoy il le remercia. Ce Capucin estoit fort remuant & extrémement abondant en son sens. Ce fut vn coup de la prouidence qu'il n'y alla pas, car peu de temps apres il tomba malade, de la maladie dont il est mort. S'il eut esté en ce voyage & s'il y fut mort, l'on auroit peut-estre accusé le sieur du Plessis de ne l'auoir pas bien traitté: car comme il n'a pas manqué d'ennemis à cause de sa façon d'agir vn peu rustique, on n'auroit pas manqué de luy en attribuer la faute.

La Barque estant equipée & tout le monde embarqué, ils firent voile le premier iour de Mars. I'auois oublié de dire qu'il auoit aussi fait embarquer les deux Sauuagesses, prises esclaues à Cabassou par le sieur de Vertaumon. Il fit aussi embarquer toutes les fléches, les arcs & les boutous, pour témoigner aux Sauuages Palicours, qu'on les auoit pris à leurs ennemis, & qu'on leur presentoit aussi bien que ces femmes pour leur témoigner nostre amitié.

Ayant donc leué l'ancre le premier de Mars, le sieur du Plessis alla passer proche l'Isle des Cabris, où il fit descendre quelques hommes dans le Canot. Ils y tuërent vne Chevre qui estoit si grasse & si bonne, qu'il ne la compare pas moins qu'aux excellens Moutons de Beauuais, dont on fait tant d'estat à Paris. Il cingla toute la nuit, pendant tout lequel temps il ne put auancer que six ou sept lieuës, se trouuant à la pointe du iour entre l'Isle du Conneſtable, autrement l'Isle aux Oyseaux, & la Riuiere de Caubonne, qui est si remplie de poisson, comme i'ay dit.

Le second iour il alla iusqu'à l'embouchure d'vne petite Riuiere appellée de *Piragua*, de laquelle i'ay oublié de parler dans la description que i'ay faite de cette coste. Il ne put auancer dauantage à cause du mauuais temps. Il fut contraint mesme d'y moüiller tout le lendemain, qu'il s'ef-

força de trauerſer cette Riuiere, qui fut tout ce qu'il put faire, les marées eſtant ſi fortes qu'elles le porterent dans cette Riuiere contre ſon gré. Il faut remarquer que tout le long de cette Coſte, depuis le grand Fleuue des Amazones iuſqu'à plus de trois cens lieuës, les marées portent toûjours de l'Eſt à l'Oüeſt ; de ſorte que la Nauigation eſt tres-difficile pour ceux qui vont contre la marée. Il faut qu'ils aillent prendre le vent bien loin, ou qu'ils connient ſans ceſſe, qui eſt vne choſe ennuyeuſe, & tout à fait faſcheuſe aux Matelots, pour les trauaux qu'il faut faire.

Le quatriéme iour la Barque cingla depuis l'embouchure de Pirague, où elle auoit moüillé, touſiours le long de la terre, entre vn grand Banc qui commence vers la pointe de cette Riuiere, & continuë iuſqu'au Cap d'Orange. Elle ne put auancer que trois lieuës ce iour-là ; & l'on fut contraint de moüiller vis à vis d'vn Iſlet qui eſt à la portée du canon de la terre, où le ſieur du Pleſſis enuoya le ſieur le Vendangeur auec l'équipage du Canot. Il y coucha, il y fit bonne chere & rapporta deux grands oyſeaux, qu'on appelle des *Flamans*. Cet oyſeau eſt beau à merueilles, de couleur de feu tres-vif, il eſt encore meilleur à manger & fort gras. Il rapporta auſſi vn Souffleur ou Marſoin qu'il auoit harponé.

Le ſieur le Vendangeur eſtant rembarqué & tous ceux de ſon Canot, la Barque cingla ce iour cinquiéme de Mars, iuſqu'à la découuerte des premieres terres de la grande Riuiere d'Oüyapoque, où il moüilla, & le lendemain ſixiéme de Mars ſur les ſix heures du ſoir, l'on entra dans la Riuiere enuiron trois lieuës auant. Le ſieur du Pleſſis fit peſcher à la ligne en ce lieu, cette Riuiere eſtant fort poiſſonneuſe ils peſcherēt beaucoup de poiſſon. Il fit tirer deux coups de canon, ſelon la coûtume que l'on a dans ce païs, pour auertir les Sauuages de la contrée. Si il y en a, ils ne manquent point de venir auſſi-toſt dans leurs Canots, chargez de viures & autre choſe du païs pour traiter. Le ſieur du Pleſſis voyant qu'il ne venoit aucun Sauuage, fit leuer l'ancre, & entra plus auant dans la Riuiere bien douze lieuës. Il reconnut qu'il y auoit beaucoup de petits Iſlets.

remplis de gibier, comme auſſi toutes les riues de cette Riuiere, dans laquelle il y a auſſi beaucoup de Lamantins. Ayant moüillé proche d'vn de ces Iſlets, il fit tirer derechef deux coups de canon, mais en vain, car il ne vint aucun Sauuage. C'eſt pourquoy il enuoya le ſieur le Vendangeur auec l'équipage du Canot, huit lieuës plus auant, menant auec luy vne des Sauuageſſes, mais ſans fruit. Le ſieur du Pleſſis ayant demeuré tout ce iour moüillé iuſqu'au retour du ſieur le Vendangeur, lequel eſtant embarqué il fit leuer l'ancre, & retourna moüiller à l'embouchure de ladite Riuiere iuſqu'à la prochaine marée, afin de pouuoir entrer dans la Riuiere d'Epicouly, où l'on diſoit qu'eſtoit la demeure des Sauuages Palicours, ſelon le rapport des Sauuageſſes. Il eſt bien conſtant que tous les Sauuages Maronnis habitent le long de la Riuiere d'*Oüyapoque*, mais qu'ils ſe ſont retirez vers le haut de ladite Riuiere, crainte des ſurpriſes de leurs ennemis. Le ſieur du Pleſſis fit entrer la Barque vingt lieuës auant dans la Riuiere d'Epicouly, où il fit tirer deux coups de canon en vain, parce qu'il ne vint point de Sauuages. Il enuoya encore le ſieur le Vendangeur plus auant, ſans qu'il découuriſt rien que de vieux Carbets abandonnez des Sauuages. Ce qui fit iuger qu'ils s'eſtoient retirez, à cauſe des pluyes, tous ces païs eſtant preſque noyez dans cette ſaiſon, comme on en eſtoit dans le temps.

Le ſieur le Vendangeur eſtant rembarqué, on quitta cette Riuiere pour entrer daus celle de *Ouyaca*, qui eſt beaucoup plus étroite, & qui va touſiours en ſerpentant; ce qui l'empeſcha d'y entrer. Il y enuoya le ſieur le Vendangeur auec le Canot, & pour trois iours de viures. La force des marées les porta bien cinquante lieuës auant dans cette Riuiere, ſans faire rencontre d'aucun Sauuage, ny de choſe quelconque qui leur donnaſt des marques qu'il y eu deuſt auoir. Ils n'y gagnerent que de la pluye qui les accompagna pendant les trois iours. Vous voyez par ce que ie viens de dire combien voilà de païs inhabité. On y pourroit faire des merueilles, pour ſa bonté, & le bon temperamment de ſon air.

Le ſieur le Vendangeur eſtant retourné ſans aucune bonne nouuelle de ce qu'ils cherchoient, le ſieur du Pleſſis & luy n'ayans plus d'eſperance de trouuer ny les Palicours ny les Maronnis, ils reſolurent de doubler le Cap d'Orange pour aller dans la Riuiere de *Maricary*, où les Flamans peſchent ordinairement le Lamantin, pour y en trouuer quelques-vns & pour les combatre. Ils tenterent ce paſſage durant trois iours, ſans en pouuoir venir à bout, à cauſe du Banc dont i'ay parlé. Ils retournerent moüiller à l'entrée de la Riuiere d'Epicouly fort abondante en Lamantin, pour en faire peſcher, ne pouuant faire autre choſe, ayant porté ſept gros barils de ſel, afin d'en faire ſalure, dont il ne fut pas en peine; parce que le ſieur le Vendangeur eſtoit fort expert pour bien harponer, ne manquant aucun gros poiſſon, quand il veut, comme l'experience l'a fait connoiſtre: mais il n'en harpona qu'vn qui fut mangé dans la Barque, en ayant manqué huit volontairement, pour quelque mécontentement qu'il croyoit auoir receu par le ſieur du Pleſſis, comme il nous a dit.

Le ſieur du Pleſſis affligé que ſon voyage n'auoit pas reüſſi comme il eut deſiré, ne voulant pas conſommer le reſte des viures, qui nous eſtoient ſi chers, fut contraint de leuer l'ancre & de prendre la route de Remire; ce qu'il fit le 19. Mars qu'il vint moüiller entre *Oüyapoque* & *Aproüague*, proche du Banc qu'il vouloit paſſer le lendemain à la haute marée, pour gagner l'Iſle du Conneſtable, afin d'y prendre des oiſeaux pour nous en faire manger. Mais comme iuſqu'alors il n'auoit pas eſté trop heureux en ſon voyage, il ne le fut pas encore en cette rencontre, quoy qu'il eut fait tout ce qu'il put pour l'aborder; ce qu'il ne put iamais faire. Cela l'obligea de venir moüiller entre la pointe de Mahury & l'Iſle des Cabris, d'où il fit deſcendre le ſieur le Vendangeur dans ſon Canot auec ſes gens, pour le porter dans ſon habitation, auec ordre de retourner vers la Barque pour aider à décharger le monde; ce qu'il ne fit point par mépris.

CHAPITRE XVII.

Menées du sieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort, qui ne tendent qu'à vne fuitte honteuse, & autres choses arriuées depuis la guerre des Sauuages iusqu'à la Semaine sainte.

LA Paix que le sieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort auoit signée & iurée, n'estoit qu'vne Paix feinte, ou, comme l'on dit, vne Paix fourrée. C'estoit pour mieux venir à bout de ses premiers desseins. On eust dit au commencement, qu'il n'y auoit rien de plus asseuré & de plus ferme que cette Paix. Il sembloit témoigner ne desirer autre chose sinon qu'elle fust de durée. Il vint vne fois à Remire, pendant les premiers quinze iours, pour quelques affaires où il estoit obligé de se trouuer. Ce n'estoit pas auec sa pompe ordinaire ; il n'estoit plus suiuy de la troupe de ses Gardes qui auoit esté reformée. Il y vint accompagné simplement de deux ou trois de ses domestiques. Iamais il ne témoigna plus de caresses aux vns & aux autres ; ce qui fit que tout le monde en fut fort satisfait, & conceut vne grande ioye de le voir en cét estat. Celà ne dura pas long-temps, car il tascha d'exciter le peuple de Remire à se reuolter contre les Seigneurs, les voyant sans viures, qu'on ne receuoit pas des Iardins de Cabassou facilement par sa malice, quoy qu'il y en eust suffisamment pour nous faire subsister dans la necessité où nous nous trouuions. Il faisoit courir le bruit parmy la populace que ceux de Ceperou auoient toutes choses en abondance ; que le pain & le poisson ne leur manquoit en aucune façon, outre la permission qu'il leur donnoit d'aller à la chasse dans les bois & le long des costes de la mer, pour y chercher des Ceriques, des Crabes & autre chose propre pour leur nourriture. Il semoit ces bruits, comme i'ay dit, pour porter

le peuple à quitter nos Meſſieurs & à l'aller ſeruir dans ſon Fort, afin que ſe voyant abandonnez du monde, ils fuſſent contraints d'y venir auſſi eux-meſmes ; & qu'il en peuſt diſpoſer à ſa volonté.

C'eſt pour cela qu'il nous faiſoit languir apres les viures, qu'il retenoit dans ſon Fort, enuoyant ſeulement de temps en temps quelque peu de magnoc qui ne ſeruoit preſque de rien, pour le peu qu'il en enuoyoit. Il enuoya vn iour ſon Canot plein de racines, à ce qu'il diſoit. Le Canot eſtoit conduit par le Truchement Boucher qui eſtoit tout à luy. Il vint iuſqu'à l'Ance de Romata, où il laiſſa ſon Canot, & s'en vint à pied à Remire, diſant que ſon Canot eſtoit renuerſé dans la mer. C'eſtoit vn tour qu'il ioüoit à la Compagnie. L'on y enuoya pour voir ſi la mer, qui ne peut rien ſouffrir dans ſon ſein, ne les reietteroit point ſur la riue. On ne vid rien qui fiſt tant ſoit peu connoiſtre, qu'il y euſt vne ſeule racine. Cependant il ſe ſeruoit dudit magnoc qu'il faiſoit reduire en pain, y employant ſa Garniſon iour & nuict, ayant entierement abandonné le trauail des viures autour de ſon Fort. Il en faiſoit magazin pour s'en ſeruir dans le temps, s'il eſtoit obligé de s'en aller, n'ayant pû venir à bout de ſon deſſein, qui eſtoit qu'au cas que les ſoldats ne le vinſſent point trouuer, en abandonnant la Compagnie, il nous feroit perir de faim, & en ſuite obligeroit les Seigneurs ſes confreres de ſe mettre à ſa diſcretion.

Toutes ces choſes faiſoient ſoupçonner nos Meſſieurs de ſes mauuais deſſeins, à quoy ils taſchoient de remedier. Le ſieur de Beſon encore tout ieune, & qui n'eſtoit pas en eſtat de penetrer ſi loin, auoit contracté vne forte amitié auec luy, quoy que Monſieur de Bragelonne fiſt tous ſes efforts pour l'en deſtacher, luy faiſant connoiſtre que tout ce qu'il faiſoit ne tendoit qu'à la ruïne de la Colonie. Il taſchoit, dis-ie, de le détourner de cette fauſſe affection, à cauſe de Monſieur ſon Pere, pour lequel la Compagnie auoit vn grand reſpect à cauſe de ſes rares qualitez. L'on ne put pourtant rien gagner ſur ſon eſprit; car il ne ſe pouuoit imaginer que ledit ſieur de Vertaumon puſt faire vne mauuaiſe action, diſant que c'eſtoit le ſieur du Pleſſis qui luy vouloit du mal, & qui entretenoit tout le monde dans

les penſées qu'on auoit du Gouuerneur. C'eſt pourquoy il luy donnoit auis de tout ce qui ſe paſſoit, & meſme l'alloit quelquefois viſiter pour l'en mieux informer.

Nos Meſſieurs voyans que le Gouuerneur nous retenoit nos viures par malice, & que cela nous faiſoit languir, ils y enuoyerent le ſieur Aumont Aide-Major, pour voir à quel ſuiet il nous en priuoit, & pour faire auſſi en ſorte que le magnoc & la caſſaue, que l'on nous faiſoit tenir de Cabaſſou, nous fuſt fidellement enuoyés; mais il tomba malade, & ſon voyage nous fut inutile. Ce qui obligea nos Meſſieurs d'enuoyer vn Pirogue ou grand Canot, auec les meilleurs hommes que l'on eut. Du Verger fut le Gouuerneur de ce Pirogue. Le ſieur le Vendangeur y fut auſſi auec le ſien. Ils vont à Ceperou & les chargent tous deux de racines de magnoc. Apres auoir executé leur mandement, le ſieur le Vendangeur part le premier vne demie heure deuant l'autre; quoy que la mer fuſt fort agitée, il arriua heureuſement chez luy auec ſa charge. Mais du Verger s'eſtant trop chargé & ayant laiſſé entrer dix ou douze perſonnes dans ſon Canot, outre ſon equipage, il voulut prendre le coſté de la Riuiere pour faire le tour de l'Iſle en s'en retournant. Il ne fut pas plûtoſt entré dans l'embouchure de cette Riuiere, que la mer eſtant extrémement agitée, le Canot trop chargé & aſſez mal gouuerné coula tout d'vn coup à fond. Tous ceux qui eſtoient dedans perirent, excepté deux qui ſe ſauuerent à la nage. Ceux qui ne ſçauoient pas nager furent cauſe de la perte des autres. Le ſieur de Maſicour, Lieutenant de la Compagnie de Bairo, ne fit que faire le ſigne de la Croix, en diſant: *Mon Dieu ayez pitié de moy*, & enfonçant ſon chapeau il ſe laiſſa aller à la mercy des flots. Il ne ſe portoit pas bien auant que d'aller à Ceperou. Il ſe diſpoſa auparauant que de partir par le Sacrement de penitence & par la reception de la diuine Euchariſtie, comme ſi Dieu luy eut inſpiré de ſe preparer à la mort. Il eſtoit frere de Monſieur du Fay vn des Seigneurs de la Compagnie de Paris. Les ſieurs de Tan vn des Habitans, du Verger, & la Fontaine, qui ſeruoient de Truchemens, y furent noyez, ils eſtoient domeſtiques de Monſieur

Cabar,comme aussi de la Porte qui appartenoit à Monsieur du Plessis, trois de Monsieur de Bragelonne, Loiseau, Goujon & le Chantre, & cinq ou six autres. Il n'y en eut que deux de sauuez, vn domestique de Monsieur de Bragelonne appellé Lallement, & vn autre qui demeuroit chez Monsieur Dosnay. Pour le Chantre il s'estoit sauué de la mer, mais estant dans les vazes il se trouua si foible,qu'il y demeura embourbé,ou bien en estant sorty il est mort dans les bois, & l'on n'en a point oüi parler depuis.

Cet accident si étrange toucha tres-viuement nos Messieurs, comme aussi tout le reste de la Colonie. Il n'y eut que le sieur de Vertaumon qui en fut fort ioyeux, n'ayant point de plus grand contentement que de nous voir consommer peu à peu. Messieurs de Bragelonne & du Plessis receuans ce coup de la main de Dieu, taschoient de ne point s'ébransler, en nous donnant courage, & ils pourueurent par d'autres voyes à nos necessitez.

Le sieur de Vertaumon voyant que tous ses desseins ne reüssissoient point, il se presenta vne occasion qui luy donna esperance qu'il en viendroit à bout, & que cela seroit cause qu'il auroit Messieurs de Bragelonne & du Plessis à sa discretion. Les Sauuages qui auoient demeuré quelque temps sans paroistre, le Truchement Boucher estant allé par le commandement de Monsieur le Gouuerneur, pour pescher des Huistres proche la Grande-Terre, dans la Barque bien armé ; il parut quelques Sauuages, qui faisans paroistre vn signal blanc témoignoient vouloir parler audit Boucher. Il leur donna asseurance pour s'auancer sur la roche où il estoit, ce qu'ils firent. Vn d'entr'eux luy témoigna de la part des autres Sauuages, qu'ils desiroient faire la Paix. Il leur promit qu'il feroit son raport au sieur Gouuerneur, & qu'il leur rendroit réponse. Boucher retourna aussi-tost pour en donner auis audit sieur Gouuerneur, qui le fit sçauoir à Messieurs de Bragelonne & du Plessis. Cette nouuelle fut incontinent diuulguée dans le Camp, de laquelle chacun receut vn grand contentement, dans l'esperance que l'on auoit qu'on traiteroit derechef auec les Sauuages, & qu'ainsi nous pourrions auoir quel-

que

que foulagement dans nos miferes. Meffieurs de Bragelonne & du Pleffis firent fçauoir au fieur Gouuerneur qu'ils eftoient fort aifes que les Sauuages s'approchaffent pour parler de Paix, & qu'ils trouueroient bon tout ce qu'il feroit en cette rencontre. Ayant receu cette nouuelle, il enuoya le fieur du Breüil bien éuenté dans la Barque ; les Sauuages paroiffent incontinent. Du Breüil leur donne affeurance d'entrer dans fa Barque ; deux y entrent, il leur promet de la part du fieur Gouuerneur qu'ils feront les bien-venus dans le Fort, & qu'il ne fouhaite que de viure en bonne intelligence auec eux.

Deux iours apres, le Sauuage Pite voifin de l'habitation de Biraumon & le Cochonin de Cabaffou viennent dans vn Canot, arborent le pauillon blanc en figne de Paix. On les laiffe prendre terre, & eftant dans le Fort, où ils ne monterent que tout craintifs, on les careffa & on leur fit bonne chere. Ils furent rauis de voir leurs femmes, aufquelles ils témoignerent leur ioye par des careffes à leur mode. Ils demandent d'abord qu'on leur rende leurs femmes. Monfieur le Gouuerneur leur promet de le faire, quand la Paix fera concluë. Ils fe retirerent fort fatisfaits, promettant de retourner au premier iour pour traiter tout de bon, pour viure, difoient-ils, en bonne intelligence, en nous fourniffant ce qui nous feroit neceffaire comme auparauant la guerre. Ils firent connoiftre aux leurs la bonne reception qui leur auoit efté faite ; c'eft pourquoy tous conclurent de faire la Paix. Ie ne doute point qu'ils n'euffent bonne intention pour ce coup, & qu'ils auoient volonté de faire veritablement la Paix, mais les chofes qu'on leur demanda, leur en fit perdre l'enuie. Quand ils retournerent la feconde fois, le fieur Gouuerneur leur demanda, pour faire vne bonne Paix, que

Premierement l'on ne penferoit plus de part & d'autre à tout ce qui s'eftoit paffé, que tout feroit mis en oubly, fans que iamais on s'en put reffentir.

Secondement, qu'ils nous abandonneroient les habitations de Cabaffou, de Bimon & d'Apoto, nous laiffans l'Ifle entierement libre, fans qu'ils y miffent le pied en au-

cun endroit que dans le Fort, où ils feroient obligez de venir deux fois la femaine, pour y apporter des viures qu'on leur payeroit comme on auoit accouftumé auparauant la guerre.

Qu'ils nous rameneroient trois François, qu'ils auoient parmy eux, à fçauoir le Fevre, la Guerriere, & le petit Defchouys, qui eftoit chez Iaoüy, compere de Monfieur du Pleffis, & outre cela les quatre Negres qui s'en eftoient fuis parmy eux, & qu'auffi-toft on leur rendroit leurs femmes.

Ils accorderent tous ces articles, promettans de les executer. Mais quand le Gouuerneur fufcité par du Breüil, leur demanda qu'on leur rendift l'Efclaue Sauuageffe, femme de Pepora, ils témoignerent qu'ils feroient leur poffible, mais qu'ils ne croyoient pas que Pepora voulust quitter fa femme, qu'il auoit trop d'amour & trop d'affection pour elle. Cela a efté la pierre d'achopement & la feule raifon pour laquelle nous n'auons point eu la Paix. C'eft l'obligation que la Compagnie a aux fieurs de Vertaumon & du Breüil, qui ont efté la caufe de la mort de plufieurs des noftres & de beaucoup de mal-heurs. Les Sauuages retournerent rendre compte aux leurs de leur negociation. Il n'y eut que le Sauuage Pepora qui ne put fe refoudre à laiffer aller fa femme. Cependant tous ne laiffoient pas de diffimuler, dans l'efperance qu'ils auoient de pouuoir auoir leurs femmes. Ils retournerent au Fort auec abondance de viures, qu'ils donnoient quafi pour rien : car de ce qu'on auoit accouftumé de leur donner vne Serpe, on ne leur en donnoit qu'vn Coufteau. Cela continua plufieurs fois, dequoy le Fort receut vn grand foulagement, mais non pas ceux qui eftoient à Remire, car il retenoit tout pour luy.

Enfin, les Sauuages venans au Fort careffoient bien leurs femmes, mais ils ne les pouuoient auoir. Ils les demandent auec inftance, on leur répond qu'on n'en fera rien, qu'ils n'ayent ramené nos François & nos Negres. Ils promettent toufiours de le faire. Nous croyons qu'ils ne le pouuoient pas faire, & qu'ils les auoient fait mourir;

ce qui n'eſtoit pas, comme nous l'auons veu depuis, nous ayant ramené noſtre petit garçon & le ſieur de la Guerriere, ainſi que l'on verra par la ſuitte. Il n'y auoit que Pepora qui ne pouuoit gouſter cette Paix, car il ne vouloit point laiſſer aller ſa femme, & voyant ainſi la reſolution de Pepora, ils ne retournerent plus au Fort, de peur d'eſtre retenus, pour ne pouuoir pas executer ce qu'on leur demandoit. Ils y retournerent pourtant vn mois apres, témoignans encore vn coup qu'ils vouloient faire la Paix tout de bon. Ce n'eſtoit que pour nous amuſer, afin de trouuer l'occaſion de ſe vanger, comme ils ont fait, nous eſtant trop fiez à eux.

CHAPITRE XVIII.

Fuitte honteuſe du ſieur de Vertaumon & de tous ſes adherans dans la Barque, apres auoir pillé le Fort.

LE ſieur de Vertaumon voyant que tous ſes deſſeins auortoient, & qu'il ne pouuoit attraper Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis dans ſes pieges; que l'occaſion de la Paix des Sauuages luy auoit manqué, croyant qu'ils la deuoient venir traiter, entre dans vn deſeſpoir qui l'emporte à faire l'action la plus laſche & la plus indigne qu'vn homme d'honneur puiſſe iamais commettre. Il eſtoit pouſſé dans ce deſeſpoir par vn remords de ſa conſcience, qui le bourreloit ſans ceſſe & qui le mettoit dans des inquietudes perpetuelles, qui ſe remarquoient ſur ſon viſage. Il ne ſçauoit bien ſouuent ce qu'il faiſoit, ny à qui s'en prendre. Il reconnoiſt qu'il a mal fait, & qu'il a des-obligé la Compagnie, en voulant entierement ruïner la Colonie, pour s'établir deſſus ſes ruïnes, & eſtre ſeul le Seigneur du païs. Il ſçauoit comme il auoit traité le feu ſieur de Royuille, dans le ſang duquel il auoit trempé ſes mains. Il auoit veu vn

peu auparauant decapiter le sieur Isambert, de la conjuration duquel il auoit esté en quelque façon complice; il voyoit qu'il auoit depuis peu signé des articles de Paix qui estoient sa propre condamnation. Il void que s'il vient des Vaisseaux, il ne peut euiter sa perte, soit qu'on le dépossede honteusement de son Gouuernement, ou bien qu'on luy coupe la teste. Il veut, s'il peut, euiter ce coup, qui ne luy pouuoit manquer. C'est pourquoy il desire trouuer, en se sauuant, le moyen de nous perdre, nous affoiblissant entierement & nous laissant sans viures. Mais la Prouidence en a disposé autrement, car nous n'auons pas esté mieux dans le païs que depuis qu'il en a esté dehors, Dieu nous ayant fait connoistre le soin qu'il auoit de nous.

Il communique dans ce desespoir son dessein au sieur de Flauigny son Lieutenant & au sieur du Breüil, ou plutost comme ils le voyoient en cet estat, & qu'il ne pouuoit estre perdu, sans qu'ils le fussent eux mesmes, estant ses vrais complices en tout ce qu'il faisoit, ils furent de son mesme auis & conclurent de prendre la fuitte au plus viste; Que pour ce sujet il falloit enleuer la grande Barque pour executer leur dessein. Il feignit quelques iours auparauant d'aller chez le Sauuage Bimon, parce que les viures de Cabassou manquoient, & que ceux de Bimon & d'Apoto estoient en grande abondance, que pour cela il falloit costoyer la Riuiere, craignant que les Sauuages de terre ferme ne le voulussent empescher, & que venant auec leurs Canots on les pût charger. Il fait sçauoir ce dessein à nos Messieurs, qui le prennent pour argent comptant. Il enuoye pour ce sujet le sieur du Breüil dans vne des petites Barques, dans laquelle il y auoit quelque peu de magnoc qui nous estoit enuoyé de Cabassou. Il vint par la Riuiere, mais comme si Dieu se fut opposé à son dessein, il fit vn assez mauuais temps, & vn vent fort contraire, de sorte que la Barque ayant passé la pointe de Mahury, elle demeura là plus de trois iours, sans pouuoir doubler vne pointe qui est entre Mahury & Remire; ce qui l'obligea de mettre pied à terre pour venir trouuer nos Messieurs, & leur demander cette Barque, qui estoit pour lors à Remire. Il n'eut pas beau-

coup de peine à l'obtenir, car nos Meſſieurs taſchoient de donner toute ſorte de contentement au ſieur de Vertaumon. Le ſieur du Brüeil ioüoit fort bien ſon perſonnage, iamais il ne témoigna plus de deſir de ſeruir la Compagnie à nos Meſſieurs. Auſſi ils le careſſerent beaucoup & luy donnerent de grands témoignages de bien-veillance. L'on prit occaſion de faire embarquer dans ladite barque beaucoup de ceux qui eſtoient à Remire, tant les ſains que les malades, auec deffence d'y embarquer quelques hardes, & qu'on ſe chargeaſt ſeulement de ce qu'on auoit de plus neceſſaire, que pour les coffres on les enuoyeroit vne autre fois. Ils furent inſpirez d'agir ainſi, car le ſieur de Vertaumon auroit tout emporté. Le ſieur de Monbriſſet ne laiſſa pas d'y charger tout ce qu'il auoit de hardes plus precieuſes, dans deux ou trois grands coffres, deux barils de biſcuit & plus de 60. pipes d'eau de vie meſure du Havre de grace. Il recommanda fort le tout au ſieur du Brüeil, qui luy dit qu'il n'auoit que faire de s'en mettre en peine, & qu'il en auroit autant de ſoin que des ſiennes propres. Il auoit raiſon, car il ſe les appropria. L'on y fit auſſi embarquer le ſieur Barro qui eſtoit reuenu de Ceperou, pour retourner à Cabaſſou, ou pour aller à l'habitation de Bimon.

Pendant que du Brüeil ioüoit ſon ieu à Remire, le ſieur Gouuerneur & Flauigny ioüoient le leur à Ceperou, faiſant prouiſion de viures autant qu'ils pouuoient & obligeant ſes Soldats à trauailler iour & nuict pour faire de la caſſaue, ne ſe contentant pas des racines qui eſtoient enuoyées de Cabaſſou, tant pour nous que pour luy, mais il en faiſoit arracher autour du Fort, quoy qu'elles ne fuſſent pas encore meures; c'eſtoit pour nous affamer, s'il eut pû. Les Soldats eſtoient fort aiſes de le voir faire ſi bonne prouiſion, eſperans d'en profiter. Ils auoient beau trauailler, il ne leur en donnoit pas dauantage pour cela. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis auoient donné ordre au ſieur de Beaumont qui commandoit à Cabaſſou, de liurer audit ſieur Gouuerneur deux cent caſſaues qu'il auoit de faites pour les enuoyer à Remire. Il les receut fort bien & à noſtre dommage, car ne nous en ayant fait participans d'aucune,

nous pensasmes mourir de faim. Il faisoit faire aussi beaucoup de farine de magnoc, qu'il faisoit secher & mettre dans des tonneaux. Il faisoit faire de la paste pour faire du oüacou. Estant ainsi pourueu de viures, il éloigna du Fort ceux qui luy pouuoient donner quelque empeschement, les enuoyant à Caballou, comme il fit du sieur Aumont Aide-Major de la Colonie. Il eut la cruauté de l'enuoyer tout malade d'vne grosse fiévre & d'vn flux de sang. Il le fit mettre dans vn Canot qui ne pouuant entrer dans la Crique, la mer estant trop basse, on le déchargea sur le bord, où il fut contraint de passer la nuict à la mercy des pluyes, dont il estoit encore la saison, & des Maringoüins, & on s'est estonné comment il n'y est point mort. Il ne se communiqua point à son Enseigne, parce qu'il ne s'en mettoit pas en peine, sçachant tres bien qu'il ne luy apporteroit pas beaucoup d'empeschement, pour n'auoir pas assez de courage.

La barque estant arriuée ils déchargerent le monde, ceux qui estoient dedans prirent leurs hardes sous le bras. Ils ne débarquerent point les hardes de Monsieur de Monbrisset, non plus que ce qui appartenoit à la Compagnie, entr'autres choses sept gros barils de sel qui nous ont fait grand tort. Il faisoit charger tous les viures qu'il auoit preparez dans la barque, faisant accroire que c'estoit pour aller à la pesche du Lamantin. Le 9. iour d'Auril qui estoit le Mercredy de la Semaine sainte, on se douta de son dessein, car il faisoit transporter dans la barque le meilleur qui appartenoit à la Compagnie, la plusspart des Soldats de la Garnison y portoient aussi ce qu'ils auoient de plus precieux parmy leurs hardes, ne prenant pas garde que la barque ne pouuoit pas tenir tant de monde. Le Ieudy Saint il fit embarquer ses plus affidez & ses domestiques. Il ne prit que huict des meilleurs Soldats vrays couppe-jarets, desquels il nous a deliurez. Les sieurs de Flauigny & du Brüeil firent aussi embarquer ceux qui estoient leurs plus affectionnez. Toutes choses estant ainsi disposées, sans que personne leur fist obstacle, il fit descendre toute la Garnison vers la rade de la mer, ayant bale en bouche & mes-

che allumée, quand il voulut partir. Ce que reconnoiſſans quelques Dames, qui auoient intereſt à la Compagnie, & qui eſtoient dans le Fort, elles luy repreſenterent le tort qu'il faiſoit à ſa reputation & à toute la Compagnie & qu'il n'en deuoit pas vſer de la ſorte. Au lieu de prendre en bonne part l'auis qu'elles luy donnoient, il leur dit pluſieurs injures, les voulant meſme fraper; c'eſt ainſi qu'il prit congé d'elles. Il débaucha Monſieur Aleaume Chapelain du Fort, à qui il fit emporter les ornemens neceſſaires pour celebrer la Sainte Meſſe. Comme ils deſcendoient pour aller à la barque, il fit prendre tout le linge qui appartenoit à diuerſes perſonnes, à des femmes qui faiſoient la lexiue. Eſtant à la rade il commanda aux Soldats d'eſteindre les meſches, & n'en voulut embarquer pas vn. Il s'embarqua & leur commanda de retourner au Fort, leur emportant toutes leurs hardes. Ils vomirent mille maledictions contre luy. Il fit auſſi-toſt leuer l'ancre, & fit voile le Ieudy Saint dixiéme d'Avril.

Le ſieur Papelart Enſeigne du Fort demeura tout eſtonné, & receut les Soldats qui eſtoient retournez tous triſtes, de ce qu'il ne leur auoit pas tenu promeſſe & ſur tout de ſe voir pillez. Le plus grand pirate & forban de la mer, n'auroit pas agy de la ſorte. L'on donna auis à nos Meſſieurs de ſa fuitte. Ie receus vne ioye toute particuliere en mon cœur, de voir que nous eſtions deliurez d'vn ſi méchant homme auec les deux autres de ſa faction, que l'on voyoit viſiblement vouloir entierement ruiner la Colonie. Les ſieurs de Beaumont & Barro ayant entendu cette fuitte, vinrent au Fort pour s'en ſaiſir au nom de la Compagnie, mais les Soldats de la Garniſon qui s'eſtoient déja mutinez, proteſterent qu'ils ne les receuroient point dans le Fort pour y commander, & qu'ils le garderoient bien eux-meſmes. Ils leur permirent d'y entrer, à condition qu'ils ne ſe meleroient de rien; dequoy on donna auis à nos Meſſieurs.

CHAPITRE XIX.

Les Soldats retournez dans le Fort se mutinent & pillent tout ce que le Gouuerneur n'a pû emporter; & ce qui s'y passa iusques à l'arriuée du sieur de Bragelonne.

LEs Soldats estant retournez dans le Fort pleins de rage & de fureur, vomirent d'horribles maledictions contre ce scelerat, qui leur auoit non seulement manqué de parole, en ne les emmenant pas comme il leur auoit fait esperer, mais qui les auoit pillez & reduits à n'auoir pas vne chemise & à aller tout nuds; & estans rentrez en eux-mesmes & se voyans en ce déplorable estat, ils pillerent tout ce que le Gouuerneur n'auoit pû emporter. Ils s'assemblerent en suitte pour auiser entr'eux ce qu'ils auoient à faire. Les principaux & qui s'en faisoient plus accroire entr'eux, estoient deux Caporaux, l'vn desquels s'appelloit la Perriere, Menestrier de sa vacation, & l'autre la Brye. Comme ils estoient les plus apparens & les plus remuans, ils se faisoient écouter par les autres. Ils proposerent les moyens de se pouuoir maintenir dans le Fort iusqu'à l'arriuée de quelque Vaisseau, protestans qu'ils ne receuroient dans le Fort aucun des trois Seigneurs, qui restoient du grand nombre de 13. qui ont passé, qui estoient les sieurs de Bragelonne, du Plessis & de Beson, & sur tout ils iurerent que le sieur du Plessis n'y entreroit iamais, & que s'il paroissoit pour y venir, ils luy donneroient vn coup de fusil dans la teste. Ils auoient conceu vne horrible auersion contre luy, parce que le Gouuerneur qui le haïssoit d'vne haine mortelle, n'en pouuoit pas bien parler & le faisoit passer pour le plus grand tyran du monde, & qu'il vouloit entierement détruire la Compagnie. Ils estoient tous tellement persuadez de cela, qu'ils le haïssoient comme le plus grand ennemy qu'ils eussent

ſent au monde. Le ſieur Papelart qui eſtoit demeuré ſeul de Commandant dans le Fort, auoit beau leur perſuader que pour Monſieur du Pleſſis il ne les vouloit point preſſer de le receuoir, quoy qu'il ne fuſt pas tel qu'ils ſe le perſuadoient ; mais qu'ils ne deuoient point faire difficulté de receuoir Meſſieurs de Bragelonne & de Beſon, qui eſtoient les Seigneurs de la Compagnie ; qu'ils connoiſſoient bien les merites du ſieur de Bragelonne, qui eſtoit le vray pere de tous les ſoldats, qui leur faiſoit paroiſtre ſes bontez & ſes charitez en toutes ſortes de rencontres. Il auoit beau leur parler, ils s'aigriſſoient touſiours dauantage. Il eſt vray qu'ils ne faiſoient pas grand eſtat de ce Commandant, & ne ſe mettoient pas beaucoup en peine de ce qu'il diſoit. Ils continuoient & perſiſtoient toûjours dans leurs deſſeins, de ne receuoir perſonne, & qu'ils eſtoient aſſez puiſſans pour ſe maintenir, pourueu qu'ils fuſſent bien vnis enſemble.

Sur ces entrefaites les ſieurs Barro & de Beaumont Capitaines, Béchu Intereſſé & de Bar, vn des Seigneurs exilez qui eſtoient à Cabaſſou, ayant eſté aſſeurez de la fuitte du Gouuerneur, par la Fontaine Soldat, qu'ils auoient enuoyé pour eſpier ce qui ſe paſſoit, dequoy il s'eſtoit tres-bien acquité ; ils l'enuoyerent ſur le champ à Remire; pour en donner auis à nos Meſſieurs, & vinrent à Ceperou. Mais la Perriere & la Brie, principaux Chefs de la rebellion, eſtant auertis par les ſentinelles de leur arriuée, ils ne les vouloient point receuoir, leur diſans qu'ils n'auoient que faire d'eux, & qu'ils ſe garderoient bien : Neanmoins ils les laiſſerent entrer, apres les auoir fait longtemps attendre, & les deſarmerent, faiſant mettre leurs armes dans le Corps-de-garde. Ils virent enſuitte venir quelques Soldats qui les ſuiuoient, ils firent de nouuelles difficultez, mais enfin voyant que le nombre n'eſtoit pas ſuffiſant pour les contre-carrer, ils les laiſſerent entrer, apres les auoir deſarmez ; & parce qu'ils eſtoient la plus part de la Garniſon qui auoit eſté enuoyée à Cabaſſou par le Gouuerneur, ſoit qu'il ne ſe fiaſt pas en eux, ou qu'il s'en vouluſt décharger pour épargner ſes viures.

Le ſieur le Vendangeur ayant eu quelque vent du deſſein du Gouuerneur par quelques-vns des ſiens, qu'il auoit enuoyez ſur la grande Ance de Romata pour tourner de la Tortuë, s'imagina que le ſieur de Bragelonne eſtoit de la partie auec le Gouuerneur, & qu'il s'en deuoit auſſi fuïr. Il vint toute la nuit accompagné de quelques-vns des ſiens dans l'habitation du ſieur du Pleſſis, il l'appelle, ledit ſieur ne luy voulut pas reſpondre d'abord, ne ſe fiant pas trop à luy. Il le preſſe & dit qu'il luy veut parler, feignant qu'il auoit appris que les Sauuages auoient enleué vne Barque à Mahury, & auoient égorgé le ſieur de Nauare Lieutenant de du Meſnil, qui y auoit eſté enuoyé pour faire venir cette Barque. Mais tout celà ſe diſoit pour auoir entrée. On luy ouure la porte, il declare que ce n'eſtoit pas ce qu'il auoit dit qui l'auoit fait venir; mais que c'eſtoit qu'il auoit appris que le Gouuerneur eſtoit ſur le point de s'en aller, s'il n'eſtoit déja party, & que le ſieur de Bragelonne s'en eſtoit allé auec luy. Monſieur de Bragelonne qui eſtoit couché dans la meſme habitation parla pour le deſabuſer, luy faiſant des proteſtations qu'il n'en auoit pas eu la penſée, qu'il auoit bien eu quelque ſoupçon de cette fuitte, de laquelle ils attendoient des nouuelles plus aſſurées. Ils ſe leuerent tous pour boire de l'eau-de vie à la ſanté des vns des autres. Le Vendangeur prit congé & ſe retira dans ſon habitation.

Nos Meſſieurs receurent cette nouuelle pour tres-aſſeurée deux ou trois heures apres par la Fontaine, enuoyé par le ſieur de Beaumont. Ce que ſçachant le ſieur le Vendangeur, il partit auſſi-toſt dans ſon Canot, & ſe haſta extrémement pour arriuer au Fort, afin de voir ce qui s'y paſſoit: il harpona, en chemin faiſant, vne groſſe raye qu'il y porta. Il y fût tres-bien receu par les factieux, qui ietterent incontinent les yeux ſur luy pour en faire leur Commandant, parce qu'ils ſçauoient qu'il eſtoit fort expert pour la chaſſe & pour la peſche, & qu'ainſi il leur pouruoiroit de ce qui leur ſeroit neceſſaire pour la vie. L'on fit cuire la Raye, & en la mangeant ils luy firent la propoſition, ſçachant bien qu'il eſtoit ennemy du Sr du Pleſſis, & qu'il auoit d'ailleurs

regret d'auoir quitté si facilement la Compagnie de Roüen. Il les écouta, & ne s'en éloigna pas trop, sans toutefois leur donner aucune asseurance. Il s'en retourne à Remire & fait connoistre que le sieur du Plessis n'y seroit pas bien venu, & que la Garnison auoit resolu de luy tirer vn coup de fusil, si tost qu'il paroistroit.

Les sieurs de Beaumont & Barro Capitaines, & les autres qui estoient venus auec eux, eussent voulu estre aussi loin du Fort qu'ils en estoient prés, se voyans parmy des Soldats mutinez, qui ne vouloient reconnoistre personne, & qui n'auoient autre chose à la bouche que des execrations contre les Seigneurs de la Compagnie, ne parlant que du sieur le Vendangeur. Le sieur Barro auroit voulu estre dans les bois, & le sieur de Beaumont ne se tenoit pas trop asseuré, n'osans d'ailleurs faire parroistre leur courage & n'estant pas aussi trop affectionnez au sieur du Plessis, que le sieur de Beaumont ne pouuoit voir de bon œil, depuis la guerre des Sauuages, dans laquelle il luy auoit reproché sa lascheté, pour ne s'y estre pas comporté en homme vaillant, ou bien estant en crainte parmy ces seditieux. Ils en parloient de la mesme façon qu'eux & en tres mauuais termes. Le sieur de Beaumont qui ne desiroit autre chose que de commander; voyant tous ces Soldats assemblez dans la place du Fort, se hazarda de leur parler & de les haranguer à peu prés en ces termes, qui m'ont esté rapportez.

Mes Compagnons, ie ne puis que ie ne louë vostre zele dans la resolution que vous auez prise de vous maintenir dans ce Fort, en attendant que les Vaisseaux de la Compagnie soient arriuez. Nous pouuons dire que ceux qui sont icy restez n'en sont pas vrayement, puis qu'ils ne traittent pas, comme ils doiuent, les Officiers & les Soldats qui sont ceux qui maintiennent la Colonie, exerçans à leur égard des actes de cruauté & des traittemens insupportables. La Compagnie de Paris vous sera beaucoup obligée, & vous en remerciera sans doute. Mais comme vne troupe de Soldats ne peut pas demeurer long-temps dans vne parfaite vnion, quand elle est sans aucun chef qui la conduise, chacun voulant estre le maistre ; c'est pourquoy ie m'offre à

vous de tout mon cœur, & ſuis preſt de donner mille vies, ſi ie les auois, pour conſeruer la voſtre, vous aſſurant que ie feray touſiours à la teſte de chacun de vous, pour aller par tout, ſoit pour chercher des viures, ou pour vous deffendre contre ceux qui vous voudroient opprimer, & qui auroient deſſein de vous perdre & de vous faire perir.

Cette harangue ne ſonnoit pas bien aux oreilles de ces Soldats, ils ne l'écouterent qu'à regret, ne pouuant pas gouſter ſon autheur, duquel ils ne faiſoient pas grand eſtat. Ils ne penſoient qu'au ſieur le Vendangeur, & n'en vouloient point d'autre. Ils prirent reſolution de l'enuoyer ſaluer de leur part, & de luy écrire vne lettre qui fut ſignée de plus de vingt des principaux ; par laquelle ils le prioient de vouloir accepter le Gouuernement du Fort; qu'ils le remettroient volontiers entre ſes mains, dans l'eſperance qu'ils auoient qu'il les maintiendroit dans leurs libertez & franchiſes ; qu'il trouueroit des perſonnes qui donneroient mille vies, pour le deffendre contre qui que ce ſoit qui le voudroit contre-quarrer. Ils luy dépeſcherent vn des plus ſeditieux, appellé *ſainte Marie*, autrefois valet du ſieur d'Aigremont. Ils luy donnent vn équipage des plus factieux dans vn Canot. Le ſieur Béchu ſe mit en leur Compagnie qui venoit trouuer Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis pour les auertir de ce qui ſe paſſoit, & pour les preſſer de venir. Ils arriuerent à Remire le Vendredy-Saint ſur le midy. Mais l'Ambaſſadeur tout reſolu qu'il eſtoit, n'oſa aller chez le ſieur le Vendangeur, ſa conſcience eſtant touchée d'vn certain remords en faiſant cette commiſſion. Au contraire il ſeruit & ſon équipage pour mettre dans la Barque les hardes des ſieurs de Bragelonne & de Beſon, qui ſe diſpoſoient pour aller à Ceperou.

CHAPITRE XX.

Arriuée de Monſieur de Bragelonne au Fort, ſa reception par les rebelles, & ce qu'il y fait pour y eſtablir vn bon ordre.

MOnſieur de Bragelonne partit de Remire le Vendredy Saint onziéme d'Avril, ſur les trois heures apres midy, en la compagnie des ſieurs de Beſon, Caſaut, du Meſnil & Béchu, auec trois ou quatre de leurs domeſtiques. Ils firent entrer dans la barque ceux qui eſtoient venus dans le Canot, pour porter parole au ſieur le Vendangeur, & attacherent le Canot à la barque. Ils arriuerent à Ceperou ſur les ſept ou huit heures du ſoir, tous trempez & moüillez, la pluye n'ayant point diſcontinué depuis leur départ. Ils furent arreſtez par quelque ſentinelle auancée. Les factieux ne les y veulent point receuoir. Quelques-vns des plus mutins diſoient qu'il s'en falloit défaire; mais d'autres qui auoient meilleure conſcience, ne furent pas de cét auis, & écouterent les raiſons que les Capitaines leur apportoient, diſans qu'il n'y auoit rien à craindre de les receuoir, veu qu'ils eſtoient ſi peu de monde, que cela témoignoit que le ſieur de Bragelonne, de qui on connoiſſoit aſſez les bontez, n'y venoit pas en équipage pour ſe reſſentir de leur procedé: mais bien pour les adoucir & les faire rentrer dans leur deuoir. De plus, la pluye leur donna quelque compaſſion, ſans laquelle peut-eſtre ne les auroient-ils pas laiſſez entrer. Mais ſoit par cette raiſon, ſoit qu'ils fuſſent touchez de quelque remords de conſcience, ils accorderent de les laiſſer entrer auec leur ſuite, à condition qu'ils quitteroient leurs armes. Cela fut vn peu faſcheux à ſupporter à vn Seigneur, de ſe voir deſarmé par ſes propres Soldats & ſeditieux. C'eſtoit vne neceſſité, il falloit ceder à leur violence. Il quitta le premier les armes, &

les fit quitter à tous ceux de sa suitte, sans leur témoigner aucune mauuaise volonté, au contraire il leur fit paroistre vn visage de bien-veillance. Les armes furent mises en depost dans le Corps de Garde. Le Chef des Factieux le vint receuoir sur le pont, c'estoit la Perriere. Aucun des Capitaines qui estoient desarmez, n'osoit se mesler de rien. On le reçoit dans le Fort, les Soldats sous les armes en haye des deux costez. Ils crierent tous d'vne voix: *Liberté, liberté.* Monsieur de Bragelonne qui auoit vne douceur capable d'addoucir des cœurs de Tygres, les salüa tous, & les regarda d'vn œil plein d'affection en leur endroit. Il leur parla auec tant d'amour, & leur promit toutes les satisfactions possibles; dequoy ils demeurerent extrémement contens.

La Perriere le mena dans son appartement, où sans parler de rien, ils luy donnerent le loisir de changer de linge, car il estoit tout trempé, aussi bien que tous ceux de sa suitte. Il n'y auoit pas beaucoup d'asseurance pour luy estant desarmé, & ceux qui le pouuoient deffendre, entre les mains de ceux qui auoient témoigné vn peu auparauant estre ses ennemis. Mais comme ce braue Seigneur ne cherchoit que la paix & le bien de la Compagnie, il se confioit en Dieu. On luy prepara à souper de quelque morceau de tortuë qu'on auoit apporté de Remire, de laquelle il fit part à ces Factieux. Ils le laisserent pour ce soir en repos, & le lendemain dés le matin, il les vit tous, & leur gagna tellement le cœur qu'ils commencerent de ne plus iurer que par luy. Ils luy presenterent vne Requeste assez bien dressée & signée des principaux. Ils le supplioient, qu'oubliant tout le passé il les voulust receuoir comme ses tres humbles seruiteurs. Ils reconnoissoient qu'ils auoient manqué de luy auoir osté les armes, & qu'ils les luy auoient rapportez dans sa chambre; qu'il s'asseurast qu'il trouueroit en eux des personnes qui luy seroient tres fidelles, & qu'ils le prioient de leur donner la liberté de s'en retourner, quand les Vaisseaux seroient venus, ou bien qu'on les mist au rang des habitans, en leur donnant des habitations comme à eux, pour y trauailler & faire leur pesche, dans les reconnoissances qu'vn habitant doit à la Compagnie. Mon-

ſieur de Bragelonne leur promit tout ce qu'ils demãdoient, & encore dauantage, les aſſeurant que s'ils perſiſtent dans leur fidelité, il les fera reconnoiſtre par la Compagnie qui ne demeurera pas ingrate, en les recõpenſant de leurs bons & fideles ſeruices, & qu'entre les autres la Perriere & la Brie ſeroient touſiours conſiderez. Ils furent fort ſatisfaits de la bonne réponſe qu'il leur faiſoit. Chacun demeura dans la paix, comme ſi rien n'auoit iamais eſté remué.

Monſieur de Bragelonne ayant en vn moment gagné les cœurs par ſa douceur & par ſa prudence, ordonna celuy des Capitaines qui deuoit commander à la Garniſon au Fort; le ſieur du Meſnil Capitaine Colonel eſtant indiſpoſé & le ſieur de Beaumont eſtant retourné à Cabaſſou, il ne reſta plus que le ſieur Barro qui y fut prepoſé, la pluſpart de ſa Compagnie y eſtoit déja. Et pour témoignage de gratification & qu'on ſe fioit à la Perriere, on luy donna la ſeconde Halebarde de ſa Compagnie; dequoy il ne témoigna pas eſtre content, demandant effrontement la premiere, & pour le ſatisfaire il en fallut depoſſeder vn autre, à qui on le fit trouuer bon pour le bien de la paix, qui eſtant homme de bien quitta volontiers ſon droit & ſon rang. Toutes choſes eſtant en bon ordre, Monſieur de Bragelonne laiſſa Monſieur de Beſon auec les ſieurs du Meſnil & Caſaut. Le ſieur de Beſon donna les ordres & retourna à Remire dés l'apreſdinée, pour celebrer la ſainte Paſque qui eſtoit le lendemain, ne voulant pas laiſſer paſſer cette Feſte ſans faire paroiſtre des témoignages de ſa pieté.

Il faut que i'auouë que i'eus vn extréme regret de voir que tout noſtre pauure monde ne pouuoit pas ſatisfaire à ſon obligation à Paſques, non ſeulement par la malice du ſieur de Vertaumon, mais auſſi à cauſe qu'il n'y auoit que moy de Preſtre qui pût tant ſoit peu ſe traiſner. Monſieur Colſonet ſeul reſté de mes confreres eſtoit malade à Cabaſſou, il n'y auoit plus de Preſtre à Ceperou, le ſieur de Vertaumon en ayant enleué le Chappelain, & le pere Bernardin Capucin eſtoit tellement indiſpoſé dans l'habitation du ſieur le Vendangeur, qu'à peine pût-il dire la Meſſe. Il faut remarquer que tous les habitans s'eſtoient retirez de

leurs habitations de Mahury,& s'eſtoient refugiez chez les ſieurs de Bragelonne, du Pleſſis & le Vendangeur, craignans les incurſions des Sauuages qui ſçauent fort bien ſurprendre,comme on l'a fort bien experimenté; & pour nous qui eſtions au Camp de Remire, nous nous eſtions retirez chez le ſieur de Bragelonne. Et parce que le plus grand monde eſtoit chez le ſieur du Pleſſis, i'y fus celebrer les ſaints Myſteres, & y Communier le peu de ceux qui s'y preſenterent pour faire leur deuoir de Paſque. Monſieur de Bragelonne demeura à Remire tout le iour de Paſque,& le Lundy. Il partit le Mardy pour retourner à Ceperou, y portant auec luy quelques Tortuës pour ſe réjoüir auec ſon monde. Il y fut tres-bien receu & il reconnut que tout y eſtoit en bon ordre, & que chacun s'eſtoit tenu dans ſon deuoir.

Pendant ce temps, les Sauuages parurent derechef auec le pauillon blanc. Ils demanderent encore vne fois la paix. On leur dit qu'ils pouuoient venir auec toute aſſeurance pour traiter. Il n'y auoit que ceux de la Riuiere de Cayenne & de Macouriague qui la demandoient, diſans qu'ils ne la vouloient point faire pour les autres, parce qu'ils ne craignoient pas que les François les allaſſent attaquer dans leur païs, pour eſtre trop eſloignez; mais que pour eux ils ne vouloient point de guerre dauantage,dautant qu'ils auoient eu trop de leurs gens tuez. C'eſt le propre de noſtre Nation de croire trop facilement. Ce n'eſtoit qu'vne diſſimulation de ces Infideles, qui par ce moyen nous vouloient amuſer pour mieux prendre vengeance de nous.

La Paix fut bien-toſt concluë. Ils s'offrirent de nous laiſſer quelques-vns des leurs pour oſtages,& que nous leur donnerions auſſi vn François. Ils n'eſtoient pas contens de ne point voir leurs femmes; mais on leur dit qu'elles eſtoiẽt mortes de regret, dans l'interualle qu'ils n'eſtoient point venus, s'eſtant perſuadées que leurs maris les auoient abandonnez. Le ſieur de Vertaumon les auoit enleuées dans la barque auec le petit Yoly, qui auoit donné auis du mauuais traitement que les Sauuages auoient enuie de nous faire. L'on changeoit d'oſtages tous les huit iours; à chaque fois

qu'ils

qu'ils venoient, ils apportoient des viures en abondance. Le ſieur de Beſon encore fort ieune, qui n'écoutoit pas volontiers les conſeils des plus ſenſez, & ſur tout ceux de Monſieur de Bragelonne, eut vne trop grande confiance aux Sauuages, quoy qu'on luy pût dire, qu'il ne ſe falloit pas fier à eux, il ne faiſoit point d'eſtat de ce qu'on luy diſoit. Il fit équiper la Barque, obtenant permiſſion de le faire par ſes grandes importunitez. Il prit auec luy le ſieur Caſaut, & va à la roche aux Huiſtres, où ſe trouuerent quantité de Sauuages qui luy firent de grandes careſſes pour cette fois. Il traita de toutes ſortes de viures auec eux. Il les laiſſoit entrer dans ſa Barque en grand nombre, où il les careſſoit, ſans ſe défier d'eux. Il enuoya de ſon monde dans leurs habitations ; ils ne diſent mot pour ce coup, au contraire ce ne ſont que careſſes, mais ce n'eſtoit que pour mieux l'endormir & pour l'attraper. Il retourna tres-ſatisfait, & ne parloit que de la bonté des Sauuages, de leur franchiſe, & que l'on auoit tort de ſe défier d'eux.

Depuis le Mardy de Paſque iuſqu'au Samedy deuant *Quaſimodo*, qui eſtoit le 19. Avril, Monſieur de Bragelonne gagna tellement les eſprits de la Garniſon, qu'il en faiſoit ce qu'il vouloit, il enuoya des plus mutins à Cabaſſou. Et comme dans le Traité de Paix qu'on venoit de renoüer auec les Sauuages, ils eſtoient obligez d'abandonner entierement l'Iſle, & ſur tout l'habitation de Bimon, ils la quitterent. Cela obligea Monſieur de Bragelonne d'y enuoyer Monſieur de Beaumont qui eſtoit à Cabaſſou. Il y conduit bien quarante hommes. Il ne trouua perſonne qui luy reſiſtaſt, mais toutes les Caſes des habitations eſtoient bruſlées ; car la couſtume eſt parmy ces Sauuages, que quand le Capitaine d'vne habitation eſt mort, on bruſle tout ce qui luy appartient. Cette habitation eſtoit tres-abondante en toutes ſortes de viures, elle nous eut beaucoup ſeruy, ſi la Paix eut duré long-temps. Monſieur de Bragelonne enuoya pluſieurs des factieux auec ledit ſieur de Beaumont, en faiſant venir d'autres en leur place. Il n'y auoit quaſi plus que la Perriere & la Brie.

Comme il n'y auoit plus de crainte, Monſieur de Bra-

gelonne enuoya querir Monsieur du Plessis, qui partit vn peu tard de Remire, le 19. Avril veille de *Quasimodo.* Il voulut se mettre dans vn Canot, mais la mer estant rude il aima mieux venir à pied à trauers les bois, où y ayant de grandes eaux qu'il falloit passer iusqu'au ventre, ioint qu'il pleuuoit aussi, il arriua bien tard & bien fatigué; ce qui luy causa vne grosse maladie, de laquelle il a eu bien de la peine à reuenir, ayant traisné plus de trois mois. Le sieur le Vendangeur y vint le mesme iour, pour voir ce qui se passoit dans le Fort. Il apportoit à Monsieur de Bragelonne quelque morceau de Lamantin, estant fort heureux en cette sorte de pesche. Il deuança Monsieur du Plessis, mais aussi-tost que l'on en eut donné auis à Monsieur de Bragelonne, & qu'il demandoit à entrer dans le Fort, il alla au deuant de luy, & luy dit qu'il s'étonnoit comme il y venoit, sçachant ce qui s'estoit passé, & qu'il n'auoit qu'à s'en retourner. Surquoy le sieur le Vendangeur s'emporta passant les bornes du respect qu'il luy deuoit, luy parlant auec beaucoup de temerité. Comme son naturel estoit beaucoup chaud & violent, il disoit souuent plus qu'il ne pensoit, ce qui fit qu'il se mit fort en colere dans cette rencontre, vsant de menaces & de paroles iniurieuses. Aquoy Monsieur de Bragelonne ne répondoit qu'auec des paroles de douceur, pour tascher de le faire rentrer en luy mesme, & luy faire connoistre le tort qu'il auoit. Enfin il fut contraint de luy refuser entierement l'entrée du Fort, d'où il se retira à son habitation. Depuis ce temps-là il s'est montré fort animé & ennemy des Seigneurs de la Compagnie.

Le sieur du Plessis estant arriué auoit plus besoin d'vn lit que d'autre chose, à cause de la fatigue qu'il auoit euë en venant. Quelques-vns des rebelles eurent peur à sa venuë, mais elle se passa bien tost, quand ils virent qu'il ne demandoit que la Paix.

L'on carressoit tousiours plus les chefs des rebelles, qui abusans des graces & des faueurs qu'on leur faisoit, se rendoient insupportables à ceux mesme de leur faction, qui ne pouuoient plus les supporter, disant beaucoup de mal d'eux. Ils estoient trois principaux facticux, dont le plus

coupable estoit vn nommé *de sainte Marie*, que ces Messieurs auoient dessein de chastier; dequoy se doutant il s'en alla à Maturibõne auec le sieur de Beaumont. Nos Messieurs pardonnant entierement aux autres, leur témoignerent leur bonne volonté, mais qu'ils auoient enuie de faire paroistre vn exemple en la personne dudit sainte Marie, & que pour eux ils leur pardonnoient, dans l'esperance qu'ils demeureroient tousiours fideles. Au lieu de garder le secret, il en auertirent ledit sainte Marie. Ce qui donna sujet à nos Messieurs de se mécontenter, & ils iugerent qu'on ne se pouuoit fier à eux & qu'ils meritoient chastiment. On assembla le Conseil sur ce suiet. On fut d'auis de s'en saisir pour leur faire leur procez. L'ordre en fut donné au sieur du Mesnil, qui s'en saisit pendant la nuit. On fit leur procez, les témoins entendus, recolez & confrontez, ils furent condamnez à estre mis à vn poteau pour y estre étranglez; ce qui fut fait par le Negre qui auoit coupé la teste au sieur Isambert, & leur teste tranchée fut mise au bout d'vne perche sur deux Bastions. Tout demeura aprés en Paix.

CHAPITRE XXI.

Les Sauuages ont leur reuanche, s'estant saisi de la Barque, dans laquelle le sieur de Beson vn des Seigneurs, & le sieur de Casaut Interessé de la Compagnie, auec quinze autres hommes, ont pery mal-heureusement.

TOutes choses estant en Paix dans le Fort par la sage conduite de Monsieur de Bragelonne, & le calme estant dans les esprits, on ne pensoit plus qu'à se réjoüir. Les Sauuages gardoient inuiolablement la Paix qui auoit esté faite entre nous, & ils ne manquoient pas de ramener nostre François qu'ils auoient en ostage pour leur en don-

ner vn autre. Ils receuoient leur Sauuage & nous en ramenoient vn autre. Vn Sauuage de bon esprit & fort intelligent traittoit ce negoce, & se rendoit tout à fait necessaire, en sorte qu'il seruoit de facteur ; prenant de la Traite, & apportant des viures, dont on tenoit bon compte. Il faisoit tout cela pour oster tout à fait la défiance qu'on eut pû auoir d'eux, & afin de prendre leur temps pour faire ce qu'ils auoient resolu.

Le temps estant arriué auquel ils se vouloient vanger de nous, tous leurs alliez estant assemblez, le Sauuage la Roche vint à son accoustumée auec force viures. Il reprit quantité de Traite pour en faire à son ordinaire. I'en conceus alors quelque soupçon, dautant qu'il prenoit tout ce qu'on luy bailloit, sans mesme le considerer, & tout autant qu'on luy en vouloit donner. Ayant receu la Traite, il dit qu'il ne vouloit plus mener de François, parce qu'allant faire vn grand vin, il n'en pourroit pas auoir de soin ; que cela mesme luy pourroit donner de la crainte, & qu'il vouloit aussi remmener son compagnon pour se trouuer à ce vin. On ne luy voulut pas accorder cela, on le contraignit de laisser vn nouuel ostage. Le Sergent la Croix y alla pour estre ostage de nostre part, qui retourna deux iours apres, rapportant quelque miel que la Roche deuoit enuoyer pour le sieur du Plessis. Le Sauuage qui estoit demeuré en ostage, sur lequel on ne prenoit pas beaucoup garde, la coustume des François estant de se trop fier à autruy, prit vne nuit si bien son temps (ce fut la nuit du 16. de May, iustement au leuer de la Lune qui estoit en son decours) que faisant semblant d'aller à ses necessitez, il passa auprés de la Sentinelle, courant sur les échelons d'vne échelle, sur laquelle on mettoit des planches pour seruir de pont : sur le fossé à l'entrée du Fort. La Sentinelle fit tous ses efforts pour l'arrester, & donna l'alarme. Cela n'empescha pas qu'il ne se sauuast, & qu'il ne courust sur les échelons de cette échelle comme s'il eut esté sur la terre ferme, du bout de laquelle il sauta dans le fossé, & se sauua par des buissons & haliers, que la negligence & malice du Gouuerneur à sa fuitte auoit laissé croistre, ayant entierement negligé la culture de la terre.

On ne se mit pas beaucoup en peine de la fuitte de ce Sauuage; on ne luy auoit fait que de tres bons traitemens. Cela estoit pourtant de tres mauuais augure, & nous deuoit seruir de quelque témoignage de leur mauuaise volonté. Les plus sensez iugeoient bien qu'il y auoit quelque anguille sous roche, mais bien souuent Dieu permet que pour punition de nos crimes nous ne pouuons euiter les malheurs qui nous talonnent. Pendant ce temps on ne laissoit pas d'enuoyer l'équipage du Canot à la grande Ance de Macouriague, enuiron à cinq ou six grandes lieuës de nostre Fort, pour y retourner de la tortuë qui y territ en grande quantité pendant quatre mois. Ils y rencontroient souuent des Sauuages qui ne leur faisoient pas si bon visage qu'à l'ordinaire, & leur disoient des paroles qui faisoient connoistre en quelque façon leur mauuaise volonté. C'estoit-là vn sujet assez suffisant pour nous faire mettre sur nos gardes.

Le sieur de Beson ayant appris que son Compere le Piaye de Macouriague & celuy de Monsieur du Plessis, le plus fin & le plus dissimulé homme du monde, pour vn Sauuage, auoient dessein de luy parler, pour faire entrer dans le traité de Paix d'entre Macouriague & la Riuiere de Corou; ayant sceu cela par les gens de nostre Canot, estoit dans l'impatience de les aller trouuer, quoy qu'on luy pusse dire pour l'en dissuader. Messieurs de Bragelonne & du Plessis luy representoient, qu'il ne se falloit point fier aux Sauuages. Ce ieune homme qui auoit ce mal-heur de ne vouloir point écouter les conseils, & de mépriser ce qu'on luy disoit pour son bien, parce qu'il s'estimoit vn Seigneur de l'Amerique, & qu'il auoit esté persuadé de son bon amy le sieur de Vertaumon, qu'il ne deuoit pas faire grande estime des autres Seigneurs. Monsieur de Bragelonne faisoit tout ce qu'il pouuoit pour gagner cet esprit. Il le tenoit tant qu'il pouuoit auprés de luy, le faisant coucher dans sa Case, & prendre ses repas auec luy, l'entretenant de tres-bons discours pour tascher de le captiuer, & le faire rentrer en luy mesme, croyant que comme il estoit encore ieune, il le pourroit gagner. Tout cela ne seruoit

de rien. Il auoit conceu vne haine si forte contre le sieur du Plessis, qu'il resistoit tousiours à ce qu'il disoit, dautant qu'il faisoit tout ce qu'il pouuoit pour l'empescher d'aller chez les Sauuages ; cela le faisoit opiniastrer dauantage dy vouloir aller, ç'a esté son mal-heur & de tous ceux qu'il a mené auec luy.

Il fit équiper la Barque le 19. de May. Il choisit outre l'équipage de la Barque c'est à dire les Matelots, huit des meilleurs Soldats de la Garnison, Il prit en sa Compagnie le sieur Casaut. Le principal motif de ce voyage estoit la bonne chere, quoy que graces à Dieu rien ne nous manquast en ce temps-là. Ils n'estoient pas satisfaits ; c'est pourquoy ils vouloient aller traitter beaucoup plus de viures qu'il n'auoient encore fait, ne se contentans pas de ce qu'on leur presentoit à table.

Ils partirent de la rade de Ceperou le 19. de May 1653. & allerent droit à la Roche aux Huistres, où ils firent moüiller. Le sieur de Beson fit pescher beaucoup d'Huistres Pendant cela le Canot va à l'Ance de Macouriague pour la Tortuë, ils en rapportent deux ou trois. Ils firent de diuerses sortes d'œufs & cuire vn plastron de Tortuë. Ils font bonne chere croyans estre en tres-grande asseurance. Ils renuoyent ceux du Canot à la Tortuë, pendant lequel temps les Sauuages les viennent visiter qui leur apportent à boire force Ananas & Bananes. Ce ne sont que caresses du sieur de Beson qui les estime de si bonnes gens, qu'il ne se peut défier d'eux. Il les laisse entrer en foule dans sa Barque, où ils prennent si bien leur temps, soit qu'ils les surprissent en disnant ou en dormant, qu'ils les font tous passer à la fureur de leur rage & de leur boutou. Nous n'auons pû sçauoir s'ils en ont reserué quelques vns en vie, pour leur faire éprouuer leur cruauté. Ceux du Canot retournans de la Tortuë virent que la Barque estoit toute pleine de Sauuages, reuestus des habits de ceux qu'ils auoient massacrez, & qu'ils pilloient ce qu'il y auoit dans la Barque. Comme ils apperceurent ce desastre, ils se mirent auant dans la mer pour se sauuer, afin de nous en apporter la nouuelle. Je vous laisse à penser quelle fut nostre tristesse, de voir ainsi

nos pauures freres massacrez, sans peut-estre auoir eu le loisir d'éleuer leur cœur à Dieu.

CHAPITRE XXII.

Autre massacre que les Sauuages ont fait du sieur de Beaumont vn des Capitaines & de plusieurs autres, ensuitte de celuy du sieur de Beson.

MAis comme vn mal-heur n'arriue iamais seul, Messieurs de Bragelonne & du Plessis, seuls restez des Seigneurs qui ont passé de France, enuoyerent aussi-tost vn homme au sieur de Beaumont en la Case de Bimon, où il faisoit faire de la Cassaue, & auoit trente cinq ou quarante hommes auec luy, pour luy donner auis du desastre arriué à Monsieur de Beson & à ceux de sa suitte, & qu'il eust à s'en venir auec sa troupe, le lendemain dés le matin. Ce qu'il fit, apres que tout le monde eut chargé son bagage sur ses épaules. Le sieur de Beaumont fit vne grande faute, car ayant plusieurs de son monde incommodé des Chiques, qui ne pouuoient marcher, & luy qui estoit grand marchoit bien loin deuant cette pauure troupe, accompagné seulement de sept ou huit de ceux qui alloient le mieux, les autres restans bien loin derriere, ne mesurant pas sa marche selon le pouuoir de ses gens, il trouua vne embuscade de plus de soixante Sauuages qui d'abord le chargerent brusquement, décochans vn si grand nombre de fléches sur luy & sur sa troupe, que l'on eust dit que c'estoit de la gresle. Ils se deffendirent courageusement, faisant tous leur descharge plusieurs fois, & le sieur de Beaumont alloit à la teste de ceux qui le suiuoient, l'espée à la main, nonobstant le grand nombre de fléches, desquelles il estoit percé en plusieurs endroits de son corps, en ayant receu pour le moins vingt coups. Ils ne laisserent pas de se faire iour à trauers de ces Infideles, &

arriuerent ſur le bord de la mer auec toute la troupe qui y aborda peu à peu. On s'eſtonna comment il en demeura vn ſeul. Il y en eut ſept ou huiӑ de bleſſez, trois ou quatre morts ſur la place, entr'autres le ſieur de la Fontaine, autrefois Lieutenant des Gardes du feu ſieur de Royuille, Gomon natif de Paris & deux autres. Il en eſt mort encore quatre des bleſſez, entre leſquels le ſieur de Beaumont, qui paya merueilleuſement bien de ſa perſonne en cette rencontre. Il a veſcu trente iours apres. S'il eut eſté bien penſé, il n'en feroit pas mort, mais on manquoit de bon Chirurgien & de bons medicamens.

Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis auoient enuoyé deux Canots pour les receuoir ſur le bord de la mer, qui les amenerent en ce déplorable eſtat. Ce fut vne augmentation de nos douleurs, voyant que nous perdions ainſi tous nos meilleurs hommes. Nous reconnoiſſions bien que c'eſtoit pour chaſtier nos pechez, & nous n'en deuenions pas meilleurs. Apres qu'ils furent arriuez, on ſongea à penſer les bleſſez au plûtoſt, & à tirer les fléches qui eſtoient demeurées rompuës dans leurs corps, la pluſpart deſquelles eſtoient empoiſonnées. Le lendemain on enuoya ceux qui ſe portoient bien à Cabaſſou auec ceux qui y eſtoient reſtez, ſous la conduite du ſieur du Meſnil, afin de les faire ſubſiſter des viures qui eſtoient encore dans les Iardins des Sauuages, & pour faire faire de la caſſaue pour nous l'enuoyer. Mais ils n'y demeurerent que iuſques au lendemain de la Pentecoſte, n'y ayant plus aucune racine dans les Iardins. Il eſtoit auſſi tres à propos qu'ils retournaſſent, dautant qu'il n'y auoit plus preſque perſonne dans le Fort, qui ne fuſt malade, à cauſe des fatigues de la garde, tant de iour que de nuiӑ.

On leur enuoya le meſme iour deux Canots, tant pour apporter le bagage que ceux qui eſtoient les plus incommodez. Il eſtoit encore reſté quelque bagage, qu'on ne put aller querir à cauſe du mauuais temps. On y enuoya le cinquiéme de Iuin les deux Canots, dans chacun deſquels il y auoit huit des meilleurs hommes, tant pour ramer que pour ſe deffendre en cas d'attaque. Les Sauuages s'eſtant déja

déja apperceus qu'on auoit quitté ce costé de Cabassou, y estoient venus au pillage & pour brusler ce qui y restoit. Nos gens ne croyans faire aucun mauuais rencontre, entrerent sans crainte dans la Crique de Cabassou qui est vne petite riuiere qui se dégorge dans la mer. Les Sauuages y estoient, qui ayant veu nos Canots, les laisserent auancer sans rien dire. Quand ils furent fort auancez, ils décocherent leurs fléches en si grande quantité, qu'il y a eu dequoy s'estonner comment tous n'ont point esté tuez. Mais ils se deffendirent courageusement, faisans tous leurs décharges fort à propos. Comme le peuuent témoigner encore aujourd'huy le sieur Duzin qui y fut blessé en se deffendãt genereusemẽt, & le sieur Bigot qui se trouua à cette escarmouche. Pendãt que deux ou trois se mirent dãs la vaze pour tirer les Canots dans la mer, nous entendismes tirer plusieurs coups de nostre Fort, ce qui nous fit soupçõner quelque mauuais rencontre. L'on vid reuenir incontinent nos deux Canots, dans lesquels il y auoit six de nos gens blessez ; l'vn desquels est mort de ses blessures, & les autres ont esté long-temps à se refaire, pour ne pouuoir estre bien pensez. Tant de malheurs les vns sur les autres nous accabloient, voyant la perte de tant d'hommes, & ne restant quasi plus que les infirmes, cela nous faisoit tenir dauantage sur nos gardes. Nous auions peur qu'ils n'allassent encore attaquer la Case du sieur du Plessis, où il restoit encore vingt-cinq hommes : car tant d'auantages remportez sur nous leur auoient beaucoup enflé le courage. Ils estoient bien trente-cinq dans l'habitation du sieur le Vendangeur, qu'ils ne manquerent pas d'aller attaquer, apres auoir bruslé celle du sieur du Plessis ; ce que ie feray voir quand i'auray rapporté les differends arriuez entre nos Seigneurs & le sieur le Vendangeur, fondez sur des soupçons & de faux rapports de part & d'autre, qui ont pensé causer beaucoup de mal-heurs.

CHAPITRE XXIII.

Differends entre les Seigneurs de la Colonie & le sieur le Vendangeur, appuyez sur de faux soupçons qui ont pensé apporter beaucoup de troubles.

Le sieur le Vendangeur estoit vn homme, comme i'ay déja dit, sur lequel Messieurs de la Compagnie de Roüen auoient ietté les yeux, pour l'enuoyer au Cap de Nord pour y auoir soin de leur Magazin, & pour leur tenir compte des Traites, marchandises & viures qu'ils auoient enuoyez, parce qu'il auoit vne connoissance toute particuliere du païs, & sçauoit comment il s'y falloit gouuerner ; ayant esté plusieurs mois chez les Sauuages, parmy lesquels il estoit comme esclaue, apres auoir échapé le massacre du sieur de la Forest & de sa troupe : cette Histoire merite bien d'estre rapportée.

Messieurs de Roüen s'estant auisez d'enuoyer quelque renfort au sieur de Bretigny, au bout de deux ans qu'il estoit dans le païs, firent équiper vn Vaisseau, dans lequel ils firent embarquer enuiron quarante hommes, pour y demeurer comme habitans, entre lesquels le principal estoit vn nommé *la Forest.* Ils auoient mené auec eux deux Peres Capucins, pour ioindre auec ceux qui estoient déja dans le païs. Estant abordez ils furent étonnez de ne plus trouuer le sieur de Bretigny, mais seulement vingt-cinq de ses gens, qui estoient échapez & s'estoient retirez à Ceperou. Les Capucins ayant fait la Paix pour eux, mais vne Paix qui ne leur donnoit temps que de se preparer à la mort ; car les Sauuages auoient resolu de les massacrer, au retour de la guerre qu'ils alloient faire contre les Palicours leurs ennemis. Ces pauures gens qui estoient à Ceperou estoient demeurez sans consolation spirituelle, dautant que les Capu-

cins s'cſtoient retirez d'auec eux, & eſtoient allez à Corou chez les Sauuages, auec vn ſeul homme pour les ſeruir.

Le Vaiſſeau eſtant arriué, ceux qui eſtoient venus dedans, ne voulurent point s'arreſter, & ceux qui eſtoient à Ceperou ſe ioignirent auec eux, s'embarquans pour paſſer dans les Iſles; il n'y en eut ſeulement que ſeize qui demeurerent à la perſuaſion des Capucins qui s'habituerent à Mahury, entre leſquels celuy qui eſtoit comme le Chef, eſtoit le ſieur de la Foreſt, les deux Peres Capucins eſtoient auec eux. Ils n'y demeurerent pas ſix ſemaines, que les Sauuages ne les pouuoient plus ſupporter. Ils les ſurprirent vn iour à leur ordinaire, comme ils ne penſoient à rien moins qu'à cela, eſtant au trauail, ils les aſſommerent tous & les deux Peres Capucins auſſi, excepté noſtre Monſieur le Vendangeur qui ſe ſauua dans les bois, auec vn autre enfant de quatorze ou quinze ans. Ils vinrent au trauers des bois à Ceperou, où ils ſe retiroient dans quelque reſte des vieilles Caſes du ſieur de Bretigny, viuans de quelque millet crud qu'ils trouuerent encore dans les Iardins. Ils furent onze iours à viure de la ſorte, au bout deſquels les Sauuages ayant appris qu'ils y eſtoient, vinrent les y ſurprendre, lors qu'ils dormoient, n'ayant apporté auec eux aucunes armes, afin de ne les point épouuanter. Ils les menerent dans leurs habitations, où ils les traittoient aſſez humainement, les careſſant & leur faiſant bonne chere à leur mode. Ils referuoient le ſieur le Vendangeur, comme le plus agé, pour le traitter à la façon de leurs plus grands ennemis.

Son terme eſtoit expiré, l'aſſemblée ou le vin, ſe deuoit faire dans trois iours, que le nombre de leur vœu eſtoit accomply pour ce ſujet. Cet enfant qui eſtoit auec luy en eut quelque vent & luy en donna auis. Il prit reſolution de ſe ſauuer, ce qu'il fit, allant pendant la nuit par les bois & par les ſauanes, ayant mis ſes ſouliers à rebours, c'eſt à dire les talons au bout de ſes pieds, pour faire croire aux Sauuages qu'il auoit pris vne route contraire. Il auoit fait cela, parce que les veſtiges des pieds s'impriment facilement ſur le ſable, où il deuoit paſſer le long de la mer. Il arriua heu-

reusement à Corou sans aucun danger, ayant mesme troué vn Canot pour passer la riuiere. Il alla trouuer les deux Peres Capucins, qui le receurent charitablement, demeurant auec eux iusqu'à ce qu'il vint deux Canots équipez de Sauuages, & quelques François de Surinasme, qui les vinrent enleuer à Corou, où estant arriuez ils firent vne Barque qui les porta tous dans les Isles, & apres que le sieur le Vendangeur y eut demeuré deux ans, il s'en retourna en France.

Nos Messieurs pouuoient tirer vn grand auantage des connoissances que cet homme auoit, tant du païs que de la façon auec laquelle il falloit agir auec les Sauuages, auec lesquels il estoit en tres bonne intelligence, leur ayant gagné le cœur par ses liberalitez, qui est le seul moyen de gagner leurs bonnes graces & d'estre bien auec eux, quoy qu'il s'en faille tousiours défier. Ils s'en seruirent assez bien au commencement, c'est pourquoy ils luy faisoient beaucoup de caresses. Il s'employoit aussi de grand cœur pour le seruice de la Compagnie, nourrissant presque luy seul vne partie de ce grand monde qui estoit débarqué, du poisson qu'il prenoit, estant fort expert à la pesche, y ayant fort bien dressé l'équipage de son Canot, estant d'ailleurs fort adroit pour harponner le gros poisson, comme le Lamantin, le Soufleur & la grosse Raye, dont il y en a en ce païs de prodigieuses. Mais comme tant de Seigneurs qu'il y auoit, n'estoient pas portez tous d'vn mesme esprit, quelques-vns ne pouuoient souffrir les caresses qu'on luy faisoit; entr'autres le sieur de Vertaumon ne le pouuoit supporter, non plus que les autres ieunes Seigneurs, parce qu'il auoit plus d'inclination pour Messieurs de Bragelonne & du Plessis, pour lesquels il auoit traité vn Canot, duquel ils se deuoient tous seruir; dautant que leurs habitations estoient toutes voisines. Ces Messieurs de mesme prenoient son party contre les violences, dont les autres vouloient vser contre luy.

Chacun estant retiré dans ses habitations, la chance tourna incontinent, l'on eut de la ialousie contre luy, parce qu'il se sçauoit tres bien seruir de son Canot pour la pes-

che, & que par ce moyen il entretenoit fort bien ses domestiques, qui estoient en tres bon estat, pendant que nous mourions tous de faim. Ce qui fut cause qu'on entra tout à fait en soupçon contre luy, fut que quand on luy proposa la guerre contre les Sauuages il s'y opposa formellement. Il est vray que d'abord il ne pouuoit croire ce qui estoit rapporté par nos Interpretes & Truchemens, qui asseuroient que les Sauuages n'auoient que de tres mauuaises volontez contre nous. Et comme il n'estoit pas d'auis de cette guerre, chacun luy iettoit la pierre iusqu'aux moindres soldats, qui disoient tous qu'il estoit d'accord auec eux, & qu'ainsi il ne vouloit point la guerre, & que mesme il se deuoit ioindre auec lesdits Sauuages pour nous la faire couuertement auec eux. Ce qui estoit entierement esloigné de sa pensée, ainsi que l'on l'a reconnu apres. Mais comme il ne vouloit pas croire les Truchemens, il voulut luy-mesme estre asseuré si ce qu'on disoit estoit veritable. Cela l'obligea d'aller à Cabassou, pour en apprendre la verité, de laquelle il fut asseuré par la sœur du Sauuage qui a passé en France, qui craignoit qu'à cause de cette guerre on ne fist du mal à son frere. Elle luy découurit les desseins des Sauuages contre nous, luy promettant de l'auertir de temps en temps de toutes leurs resolutions, de crainte que nous ne fussions surpris.

Il fut encore plus certain de leurs mauuaises volontez par le petit Esclaue Palicour de Cabassou, appellé Yoly, qui vint chercher par tout ledit sieur le Vendangeur, qu'il trouua chez le sieur du Plessis. Il les tira à quartier, pour leur dire que sans doute les Sauuages auoient enuie de nous massacrer; que ce deuoit estre apres vn grand vin que l'on preparoit, auquel on auoit conuié tous les Alliez pour estre de la partie; qu'ils deuoient venir à nostre camp de Remire iusqu'au nombre de trente Canots ou Pirogues, tous chargez de viures pour faire semblant de les vouloir traiter, & que comme nous y serions occupez, ils se ietteroient sur nous à l'improuiste pour nous assommer, & qu'en suite ils iroient brusler & saccager tous ceux qui estoient dans les habitations particulieres. Quoy que cela fust bien asseuré, il persi-

ſtoit touſiours qu'il ne leur falloit point faire la guerre, diſãt pour ſes raiſons que bien que cela fuſt vray, les Sauuages ſçachans que leurs deſſeins eſtoient découuerts, ils n'y viendroient pas, & que leur aſſemblée eſtant rompuë, ils ne pourroient pas ſe r'aſſembler ſi-toſt; d'ailleurs que quand ils viendroient, l'on pouuoit ſe tenir ſur ſes gardes pour les bien receuoir, & leur donner le change, puiſqu'on ne pouuoit eſtre ſurpris, veu la promeſſe que le petit Yoly auoit faite, d'auertir de tout de temps en temps, & du iour qu'ils deuoient faire leur execution, auſſi bien que la ſœur du Sauuage paſſé en France qui auoit promis de faire la meſme faueur. Ces bons ſentimens ne pouuoient eſtre gouſtez, ſur tout du ſieur du Pleſſis, qui ayant vne fois conceu vne opinion bonne ou mauuaiſe contre quelqu'vn, ne la quittoit pas facilement, eſtant fort attaché à ſon ſens, & ne voulant pas démordre de ſes reſolutions, deſquelles bien ſouuent nous nous ſommes aſſez mal-trouuez. Le ſieur le Vendangeur voyant que l'on eſtoit dans ces mauuais ſentimens contre luy, pour faire voir le contraire, lors qu'il a eſté queſtion d'executer ce qu'on auoit deliberé contre les Sauuages, il a eſté le premier par tout, ſe rendant fort recommandable.

Il n'y a rien qui ait tant augmenté les ſoupçons du ſieur du Pleſſis contre luy, que ce qui s'eſt paſſé dans le voyage des Palicours, où il mena ledit ſieur le Vendangeur, qui eut en ce voyage pluſieurs demeſlez auec luy. Car comme il eſtoit plus experimenté que le ſieur du Pleſſis, au fait de la Nauigation & de la marine, il luy diſoit franchement & librement ſon auis & ſes ſentimens. Ce que le ſieur du Pleſſis ne pouuoit pas gouſter; c'eſtoit auſſi cela qui eſtoit cauſe qu'il auoit de l'auerſion contre luy.

Ie diray du ſieur du Pleſſis, que c'eſtoit veritablement vn tres homme de bien, & tres-affectionné pour le bien de la Compagnie, pour laquelle il a beaucoup trauaillé & auec grande affection; mais il a eu du malheur en ſa conduite, & les choſes d'importance qu'il a entrepriſes ne luy ont iamais bien reüſſi, tout luy eſt arriué au contraire de ce qu'il s'eſtoit propoſé; ſoit qu'il fuſt trop violent dans ſes com-

mandemens, ou les executant auec trop de precipitation; outre la rudesse de son naturel & de sa façon d'agir. C'est ce qui luy a acquis la haine presque vniuerselle de tout le monde, estant d'ailleurs, comme i'ay dit, trop attaché à son sens qu'il vouloit qu'on suiuist. Ce qui a fait que le sieur de Bragelonne, qui estoit d'vn naturel tout à fait contraire, luy cedoit souuent pour auoir la paix, mais ç'a esté souuent au desauantage du bien publique.

Or dans ce voyage des Palicours il faisoit souuent des choses contre raison, & contre l'ordre de la Nauigation, à laquelle il n'entendoit rien. Le sieur le Vendangeur ne pouuoit s'empescher de luy dire son sentiment auec sa franchise ordinaire. Il luy parla sur tout hautement, quand il luy eut donné ordre de s'auancer auec son Canot dans la Riuiere de Maricary, luy promettant qu'il ne partiroit point qu'il ne fust de retour. Ce qu'il ne fit pas, car il leua l'anchre pour doubler le Cap d'Orange contre vent & marée, & sans qu'il y eust aucune prouision d'eau dans la barque. Le sieur le Vendangeur voyant qu'il estoit ainsi party sans l'attendre, crut qu'il auoit fait cela exprés, pour l'obliger à reprendre la route de Remire; ce qui mettoit ledit sieur le Vendangeur au desespoir. Mais le vent fut si contraire au sieur du Plessis, qu'il fut contraint de relascher d'où il estoit party, où le sieur le Vendangeur se rembarqua. Ce fut en cette rencontre qu'ils eurent de grands démeslez ensemble, le Vendangeur ne pouuant pas s'empescher de luy dire des veritez, qu'il n'estoit pas bien aise d'entendre. Iusques-là que la pluspart de ceux qui estoient dans la barque, estant mécontens de luy à cause de sa façon d'agir trop violente, luy firent quelques menaces. Cela l'obligea de reprendre la route de Cayenne, où estant arriué il ne manqua pas de dire beaucoup de choses du Vendangeur à Monsieur de Bragelonne, le faisant passer pour le plus grand ennemy de la Compagnie. Le sieur le Vendangeur reconnoissant cela, se tenoit dans son habitation sur ses gardes le mieux qu'il pouuoit.

Il arriua vn suiet par lequel il voulut faire connoistre, que les mauuaises opinions qu'on auoit conceuës contre luy, estoient sans aucun fondement; c'est qu'il eut le pre-

mier des nouuelles du dessein que le Gouuerneur auoit de s'enfuïr, & d'enleuer la Barque ; ce qu'il apprit par quelques soldats de la Garnison, que ledit Gouuerneur auoit enuoyé à la Tortuë dans l'Ance de Romata, où ils rencontrerent les gens du sieur le Vendangeur, ausquels ils dirent ces nouuelles, qu'ils reporterent sur l'heure à leur Maistre; lequel pour témoigner sa bonne volonté au seruice de la Compagnie, alla chez le sieur du Plessis, comme i'ay desia dit, & s'offrit de partir sur le champ auec son Canot pour aller à Ceperou, & en sçauoir la verité ; que si ledit Gouuerneur n'estoit pas encore party, il s'efforceroit d'enleuer la Barque pour empescher son dessein. On luy en donna ordre, mais il trouua le Gouuerneur party.

Ce voyage a esté le suiet de plus grand soupçon qu'on ait eu contre luy. I'ay déja fait voir comme les rebelles luy porterent parole & le prierent de vouloir accepter le Gouuernement du Fort. Ie ne doute point que cette proposition ne luy déplust pas, mais il ne leur fit aucune promesse, s'en retournant à Remire, où il fit connoistre l'estat de tout ce qui se passoit. Les rebelles luy enuoyerent vne Ambassade, comme vous auez veu cy-deuant.

Tout cela augmenta les soupçons qu'on auoit contre luy. Le sieur du Plessis s'imagina aussi qu'il le vouloit perdre. Ce qui luy fit croire cela, c'est que ledit sieur du Plessis venant à Ceperou dans vn Canot, vid aborder le sieur le Vendangeur dans vn autre, dont il prit vne telle épouuante, qu'encore qu'il fust déja tard, il quitta son Canot & alla par les bois, arriuant au Fort assez tard & bien fatigué. Le sieur le Vendangeur continua sa route & arriua de bonne heure au Fort, où il pensoit estre bien receu: mais Monsieur de Bragelonne l'ayant rebuté, comme i'ay obserué cy-dessus, il s'en retourna en colere. Tout cela faisoit augmenter les soupçons qu'on auoit contre luy ; ce qui estoit cause qu'il estoit autant craint que les Sauuages. Mais il a bien fait voir qu'il estoit entierement esloigné de procurer du mal à la Compagnie ; & nos Messieurs en ont esté desabusez, luy ayant témoigné le regret qu'ils ont eu de n'auoir pas agy auec luy auec plus d'intelligence.

CHA-

CHAPITRE XXIV.

Entreprise des Sauuages sur la Case du sieur du Plessis qu'ils ont bruslée, & sur celle du sieur le Vendangeur qui fut tres bien deffenduë, & de laquelle ils ont esté repoussez le mesme iour. L'irruption qu'ils ont faite sur nos trauailleurs proche le Fort, desquels plusieurs ont esté blessez & quelques-vns morts.

APres le desastre arriué aux sieurs de Beson & de Beaumont, les Sauuages nous laisserent quelque temps en repos, il sembloit mesme qu'ils nous auoient entierement oubliez. Cela estoit cause, comme c'est la coustume de nostre Nation d'oublier facilement les maux passez, quãd elle a vn peu de repos, qu'on eust dit que nous eussions entierement mis en oubly les nostres. On s'émancipoit déja d'aller dans les bois à la chasse, sans se donner beaucoup de garde. On alloit sans crainte sur les riuages de la mer, pour y chercher quelques Ceriques. Enfin, on s'imaginoit en se flattant trop, que les Sauuages estoient contens de la vengeance qu'ils auoient prise, nous ayant assommé tant de monde. Mais ils nous ont bien fait connoistre qu'ils n'en vouloient pas demeurer là, & qu'ils vouloient se déliurer entierement de nous, ne nous voulant point auoir pour voisins. Il n'y a rien de sauuage en eux dans les ruses & les finesses qu'ils ont, pour faire fort bien la guerre à leur mode & pour tascher de surprendre.

Le septiéme de Iuillet à la pointe du iour nous découurismes deux Pirogues (ce sont de grands Canots de guerre armez à leur façon, dans lesquels il peut bien tenir trente hommes auec leurs viures & équipage) ils passerent fort prés de nostre rade. Vn des Soldats qui estoient en senti-

Ee

nelle dit qu'il en auoit veu trois autres vne heure deuant le iour, sans qu'il en eust auerty, s'imaginant que c'estoit des roches. Sur le midy nous apperceusmes qu'ils preparoient d'autres Pirogues vers la Riuiere de Macouriague. On les discernoit fort bien auec la lunette d'approche. Nous nous imaginions que c'estoit qu'ils auoient pris l'alarme, ayant peut-estre oüy tirer deux coups de canon, quand leurs Pirogues auoient passé proche de nostre Fort. Mais ils se preparoient pour partir la nuit suiuante comme ils firent, sans qu'on s'en apperceust. Ils estoient douze grands Pirogues, qui faisoient vne petite armée nauale qui paroissoit assez belle. Ils passerent tous à nostre veuë à leur retour, comme en se moquant de nous, apres nous auoir assez mal traitez.

Le lendemain huitiéme de Iuillet dés le matin, le sieur le Vendangeur apperceut cinq Pirogues vers l'Isle aux Lezards, qui est vis à vis de Remire. Ces Pirogues s'estoient mis à sa veuë pour l'amuser; pendant que ceux des autres Pirogues auoient mis pied à terre, & estoient allez dans les bois pour surprendre l'habitation de Monsieur du Plessis. Le sieur le Vendangeur ayant veu ces Pirogues, pour témoigner qu'il n'auoit point de fiel, ny aucune animosité contre la Compagnie, & sur tout contre le sieur du Plessis, faisant voir qu'il estoit bien éloigné de s'entendre auec les Sauuages pour nous faire la guerre conioinctement auec eux, il alla sur le champ accompagné de deux ou trois hommes à la Case du sieur du Plessis, pour auertir ceux qui y estoient, de se tenir sur leurs gardes. Il ne se rencontra alors que sept ou huit personnes dans cette Case, & toutes personnes fort peu resoluës; car le sieur du Plessis n'y auoit pas donné vn trop bon ordre, y ayant seulement laissé vn Officier Enseigne qui n'estant pas bien consideré, chacun y faisoit à sa volonté.

Le sieur le Vendangeur n'estoit pas encore retourné dans son habitation, que cette Case de Monsieur du Plessis fut attaquée par les Sauuages. Ils auoient premierement dressé vne embuscade sur la Riuiere, où ils tuërent vn ieune garçon nommé Baguette qui y estoit allé querir de

l'eau. On entendit les cris, quoy qu'il fust à deux cens pas de la Case. Tout d'vn temps ils firent des hurlemens en attaquant cette Case; ce qui donna l'épouuante à ceux qui estoient dedans. Ils tirerent si grande quantité de fleches, que cela les estonna, ausquels pourtant ils ne pouuoient rien faire s'ils n'eussent tiré des fleches à feu, qui eut bien-tost bruslé la couuerture, qui n'estant que de palmistes est aussi prompte à s'enflammer que de la paille. Ils tiroient ces fleches à feu de dessus vne petite eminence vers le bois, qui commandoit tout à fait cette Case. Ils auoient de trois sortes de fleches à feu, les vnes estoient de Canes de millet, ou bled de Turquie, ausquelles, quand elles sont bien seiches, ils mettent le feu, & qui s'allument encore plus fort lorsqu'elles sont iettées en l'air; l'autre façon est d'vne sorte de bois mort qu'ils attachent; & la troisiéme, qui est plus dangereuse, est vne espece de fusées qu'ils font auec du coton & autre matiere aisée à brusler auec de la poudre à canon. Pas vne des premieres fleches n'auoit fait aucun mal; il n'y a eu que la troisiéme sorte, car aussi-tost que la fléche à feu estoit sur le toit, il s'allumoit incontinent, sans qu'on y pût apporter aucun remede, parce que si quelqu'vn eut voulu monter dessus pour l'éteindre, il eut esté plus couuert de fleches qu'vn Herisson n'est de pointes. Ceux qui estoient dedans, firent tout ce qu'ils purent pour se deffendre en tirant quelques coups de fusil, mais inutilement. Comme ils virent la Case toute en feu, & que s'ils s'obstinoient à y demeurer, ils seroient tous tuez, ou par les Sauuages ou par la poudre à canon, dont il y auoit quinze ou seize barils appartenant à la Compagnie, qui sans doute auroit bien-tost fait son effet. Monsieur de Villenauue qui estoit dans cette Case témoignera aujourd'huy comme ils sortirent tous, mais presque tout nuds sans rien prendre, & s'enfuirent à l'habitation du sieur le Vendangeur qui les receut fauorablement, laissans celle du sieur du Plessis à la discretion des Sauuages, qui ne tirerent aucun profit de beaucoup de beaux meubles & de belles hardes, dautant que tout fut consommé par le feu. Monsieur du Plessis s'imaginoit que les Sauuages n'attaqueroient ia-

mais cette Case ; & qu'il ne falloit que six hommes pour la deffendre, c'estoit vne Bastille à ce qu'il disoit. C'estla raison pourquoy Monsieur de Bragelonne se doutoit bien que cette Case seroit infailliblement attaquée, mais par condescendance il y fit porter tout ce qu'il auoit, & s'y retira mesme comme dans vn azile asseuré. Plusieurs autres y auoient porté tout ce qu'ils auoient de meilleur. Nostre Eglise y perdit pour sa part la valeur de plus de mil liures. Le feu consomma entierement tout ce qui y estoit ; on n'y a trouué que quelque ferraille & des canons de fusils ou de mousquets, que l'on a laissez à la misericorde des Sauuages.

Cette Case estoit à la verité tres-bien palissadée, on n'auoit rien épargné pour la fortifier contre les efforts des Sauuages. Mais le sieur du Plessis n'auoit pas preueu qu'elle estoit commandée de cette eminence, d'où ils tirerent leurs fleches, & que sa couuerture n'estoit pas à l'épreuue des fleches à feu ; & ainsi il a esté trompé, comme en la plus part des choses qu'il a entreprises, par vne trop bonne opinion qu'il auoit de ses sentimens, ausquels si on ne condescendoit, on n'estoit pas de ses amis.

Le sieur le Vendangeur ayant receu chez luy tous ces pauures gens qui s'y estoient heureusement sauuez comme par vn miracle, sans auoir esté apperceus ny poursuiuis des Sauuages, ayant appris d'eux l'incendie de la Case du sieur du Plessis, n'esperoit pas en auoir meilleur marché ; c'est pourquoy il se prepara à les bien receuoir. Sa Case estoit tres bien palissadée. Il auoit auec luy trente-cinq hommes, tous resolus de se bien deffendre. C'estoit des habitans qui s'estoient retirez auec luy de leurs habitations de Mahury. Aussi-tost que ces pauures gens qui s'estoient sauuez de chez Monsieur du Plessis furent arriuez, il choisit tout animé de colere douze ou quinze de ses meilleurs hommes, & s'en alla à la Case dudit sieur du Plessis, pour les rencontrer & pour les combatre. Il ne les rencontra point, quelque chose qu'il fist pour les attirer, soit en contrefaisant vn François blessé, qui se plaignoit ; soit en les excitant en leur langage, mais pas vn ne parut. Il estoit resté vne

pauure fille de chambre de Madame du Plessis qui estoit indisposée. Les Sauuages la voyant malade, ne luy firent rien. Ils mirent en terre le petit fils de Monsieur Coté, qui auoit esté fleché pour ne les auoir pas voulu suiure. Le sieur le Vendangeur amena cette pauure fille à son habitation, où ils ne songerent plus qu'à se bien deffendre.

Les Sauuages ne leur dirent mot ce iour là, mais le lendemain sur les sept heures du matin, ils vinrent les attaquer premierement par ruse. Le sieur le Vendangeur ayant choisi les quinze meilleurs hommes qu'il eust, tant des habitans que de ses domestiques fort adroits & bons tireurs, ils allerent à l'habitation de Monsieur de Bragelonne querir d'vne certaine écorce d'arbre, qui faisoit les parois de cette habitation, pour s'en seruir à fortifier la sienne, & pour en faire la couuerture, afin d'empescher que les Sauuages n'y missent le feu. Comme il descendoit de sa Case auec son monde, il entendit vne équipage de Sauuages dans vn Canot, qui faisoit des fanfares auec leur cors, duquel ils ont accoustumé d'assembler leur monde. Il les appelle pour leur parler. Ils luy répondent qu'ils s'approcheront & qu'ils luy parleront : mais qu'ils ont peur qu'il ne tire sur eux auec son fusil, qu'il le décharge aussi bien que son pistolet, & qu'ils poseront les fléches ; qu'il fasse retirer ses gens, ce qu'il fit. Mais cette façon de faire auroit esté marquée d'imprudence, s'il n'eut fait cacher deux hommes dans les haliers, pour le secourir en cas qu'ils luy eussent voulu faire quelque insulte. Comme il eut tiré son fusil, ils mirent les fléches bas auec les arcs. Ils l'amusoient de parole, disans que les François que l'on pensoit auoir esté tuez, estoient encore en vie à Corou. Ils luy font accroire qu'ils veulent traiter du oüacou auec luy. Il enuoye querir des serpes pour ce sujet ; & quand on les eut apportées, ils ne parlerent plus de traiter, mais de boire, se baillant le vaisseau dans lequel ils beuuoient les vns aux autres, l'inuitans d'en faire autant : Pendant cela vn des leurs sonnoit de son cors en de certaines façons qu'ils ont entr'eux, pour auertir les autres de faire ce qu'ils pretendent.

Le sieur le Vendangeur reconnut bien que cela n'estoit

que des amuſemens pour temporiſer, pendant que les autres Sauuages ſe diſpoſoient à quelque ſurpriſe. Il les quitta, & s'en alla trouuer ſon monde, à qui il dit qu'il craignoit quelque ſtratageſme de ces gens; ce qu'il reconnoiſtroit ſi le Pirogue auquel il venoit de parler ne bougeoit de ſa place; & s'il retournoit à Remire, c'eſtoit vn ſigne qu'il alloit trouuer les autres qui y eſtoient arreſtez. Il s'en retourna à ſon habitation prenant le chemin par les bois, où il croyoit trouuer quelque embuſcade de Sauuages. Il n'eut pas auancé cent pas, qu'il les rencontra, qui en meſme temps décocherent force fléches ſur luy & ſur les ſiens. Il receut vn coup au milieu de l'eſtomac, mais comme par vn miracle il ne penetra pas iuſques à la chair; il reconnut ſans ſe troubler celuy qui l'auoit fléché, ſur lequel il déchargea ſon fuſil ſi à propos, qu'il le renuerſa par terre. Les fléches tomboient ſur eux dru & menu comme la greſle. Ils ſe deffendoient courageuſement, tirans tous fort à propos. Mais entendans que leur Caſe eſtoit attaquée ils ſe battoient en retraite, marchant touſiours vers cette Caſe, & comme ils eurent fait leurs décharges, quelques-vns ayant tirez pluſieurs coups, les Sauuages qui les pourſuiuoient eſtant en grand nombre, c'eſtoit aſſez à eux de ſe retourner, & de leur preſenter le fuſil pour les empeſcher de s'approcher, en ſe cachant derriere quelque arbre; cela a ſauué la vie au ſieur Eſmery le plus preuoyant de tous les Habitans. Il y eut vn de ſes gens qui receut en cette rencontre vn coup de fléche au dos, duquel il mourut quelques iours apres. Pluſieurs Sauuages y furent auſſi tuez.

Apres qu'ils ſe furent tous heureuſement retirez dans la Caſe, bien que les Sauuages l'euſſent enuironné de tous coſtez, eſtant pour le moins deux cens cinquante, qui ne paroiſſoient point à la veuë de nos fuſeliers, ne tirans leurs fléches qu'eſtant cachez derriere quelque arbre ou quelque buiſſon, n'ayans garde de s'approcher pour en venir aux mains. Ils tiroient auſſi quantité de fléches à feu, à quoy le ſieur le Vendangeur pourueut incontinent, ayant fait monter deux de ſes gens bien hardis, qui en vn moment découurirent la Caſe. Il en reſtoit encore vn bout, ſur le-

quel ils décocherent si à propos vne de leurs fléches à feu, qu'elle commençoit à s'enflammer. Le sieur le Vendangeur monta hardiment dessus pour la retirer ; ce qu'il fit fort promptement, se laissant tomber aussi-tost. Les Sauuages le voyant sur son toict, tirerent sur luy plusieurs fléches, desquels Dieu le conserua, sans qu'il en fust blessé. Le reste fut promptement découuert.

Cela fit perdre courage aux Sauuages, voyans qu'ils ne pouuoient pas mettre le feu, car ils ne viennent iamais aux mains. Ils n'osoient s'approcher de la palissade, ils n'osoient mesme paroistre, car quand quelqu'vn paroissoit on le seruoit en mesme temps. Les Sauuages voyans qu'ils ne pouuoient rien faire, & que plusieurs des leurs estoient morts & blessez, ils se retirerent apres vn combat de six heures: dans lequel pas vn des nostres ne fut blessé par la grace de Dieu, encore qu'ils eussent tirez tant de fléches de toutes sortes, qu'il y en auoit pour le moins la charge de deux cheuaux, qui seruirent à faire boüillir la marmite. La palissade en estoit tellement pleine, qu'il sembloit qu'on les y auoit attachées par plaisir. Aussi-tost qu'ils furent retirez, ils allerent sur le champ se rembarquer dans leurs Canots qui estoient dix en cét exploit. Le sieur le Vendangeur les vid passer vne heure apres deuant sa Case.

Toute cette petite Armée nauale de Sauuages estoit composée de douze grands Canots ou Pirogues, bien armez & équipez à leur mode. Il n'y en auoit eu que dix en cette execution du sieur le Vendangeur ; mais il en estoit resté deux à l'Ance de Conobebo au passage de Remire à Ceperou, pour massacrer ceux qui se pourroient sauuer de Remire à Ceperou, comme aussi pour faire quelque insulte à nostre Fort & épier nos trauailleurs pour se ietter sur eux à l'improuiste. Ce qu'ils ont fait à nostre malheur. Car pendant la nuict de ce neufiéme de Iuillet, ils vinrent enleuer vn de nos Canots, sans qu'on s'en apperceust. Celuy qui le gouuernoit d'ordinaire ayant sceu cela, en vint donner auis à nos Messieurs. L'on crut que n'ayant pas esté amaré, la mer l'auoit emporté. Cét homme n'auoit pas auerty d'vne circonstance qui nous auroit fait mettre sur nos gardes,

car il auoit remarqué les pieds des Sauuages imprimez ſur le ſable, mais croyant que c'eſtoit les pieds de nos Eſclaues Negres, il n'en dit mot que quand ils nous eurent maltraitez.

Il ſemble par vn chaſtiment de Dieu que tout concouroit à noſtre malheur en ce iour. Nous auions mis entierement en oubly qu'on auoit veu paſſer des Pirogues, il y auoit trois iours. Trois de nos petits garçons eurent enuie d'aller peſcher des Ceriques le long de la mer. Ils s'écarterent trop, & ils y furent ſurpris par les Sauuages qui en tuerent vn ſur la place appellé *la Croix*, & emmenerent les deux autres, dont l'vn eſtoit le petit Cochon qui me ſeruoit de Clerc, apres la mort de celuy que i'auois emmené de France. C'eſt ce que l'on croit par conjecture, parce que l'on n'en a trouué aucun veſtige, mais ſeulement le corps du petit la Croix.

Nos gens eſtant au trauail ſur les dix heures pour arracher des Patates, ſous la conduite du Sergent la Fontaine, qui eſtoit en effet courageux, mais qui ſe fioit trop à ſon adreſſe, car il n'auoit pas voulu ce iour là prendre d'armes, ny mettre vne ſentinelle le long des bois, comme on auoit accouſtumé. Les Sauuages les ayant épiez ſe ietterent ſur eux à l'improuiſte, faiſans tomber vne pluye de fléches. Il y en eut vn de tué ſur la place. Le Sergent la Fontaine y fut bleſſé & mourut le lendemain. Trois autres furent encore bleſſez. Vne de nos ſentinelles les ayant apperceus donna l'alarme, & auſſi-toſt que l'on eut paru & crié aux armes, ils prirent la fuitte, ſe retirans vers leurs Canots, pour attendre les autres que nous viſmes paſſer ſur le ſoir comme en triomphe, en ſe moquant de nous. Nous iugeaſmes bien qu'ils venoient de faire quelque grande entrepriſe, & nous pleurions déja la mort de nos freres, tant de ceux qui eſtoient chez Monſieur du Pleſſis, que ceux de Monſieur le Vendangeur, quoy que nous n'en fuſſions que dans le doute, nous le iugions par ce qu'ils nous venoient de faire.

Sur quoy ceux qui auoient tant ſoit peu la crainte de Dieu adoroient ſes diuins Iugemens, & le remercioient de

ce

ce qu'il luy plaifoit nous chaftier en cette vie. Ce mefme iour fur le foir il arriua deux hommes de Remire, mais ils ne nous donnerent aucune nouuelle de ce que les Sauuages auoient fait, veu qu'il y auoit déja trois iours qu'ils eftoient partis, ayans efté en danger de tomber entre leurs mains, car ils les auoient fort bien entendus dans les bois.

Meffieurs de Bragelonne & du Pleffis eftans dans vne extreme impatience, à caufe qu'ils n'apprenoient aucune nouuelle, enuoyerent la mefme nuit le fieur de l'Eglife Enfeigne de Barro dans le Canot chargé de caffaue, & ceux qui eftoient chez Monfieur du Pleffis, où il ne fut pas plutoft arriué qu'il apprit le defaftre. Il retourna la mefme nuit arriuant à noftre rade vne heure deuant le iour, nous apportant cette trifte nouuelle qui nous faifit à tous le cœur. Il eft vray que nous n'auons pas grand fujet de les craindre dans noftre Fort, mais ils peuuent tirer toufiours quelquefois fur nos trauailleurs, car les bois font fi efpais, & le tour de noftre Fort fi plein de brouffailles, qu'on a de la peine à les découurir.

CHAPITRE XXV.

Arriuée de Monfieur le Vendangeur dans noftre Fort auec fes gens au nombre de trente, fans ceux qui eftoient cheZ Monfieur du Pleffis, qui arriuerent incontinent apres luy ; ce qui nous donna vne grande confolation.

LE fieur de l'Eglife eftant retourné de Remire, l'on fut bien huit iours fans apprendre des nouuelles de ce qui s'eftoit paffé. On ne fçauoit fi tout le monde eftoit mort. Nos Meffieurs n'enuoyoient perfonne pour en fçauoir la verité, pas vn auffi ne fe vouloit expofer. Le fieur le Vendangeur de fon cofté n'enuoyoit perfonne. Le monde de

Monſieur du Pleſſis qu'il auoit receu dans ſon habitation luy eſtoit extrémement à charge, n'ayant plus la liberté d'aller à la chaſſe, ny à la peſche qu'en crainte. Ils ſe hazardoient pourtant d'aller cueillir du magnoc pour faire du pain. Il n'apprenoit point de nouuelles de Ceperou, cela le mettoit dans d'étranges inquietudes, craignant qu'il ne nous fuſt arriué quelque mal-heur, à cauſe du grand nombre de Sauuages qui nous pouuoient auoir ſurpris. Il enuoya deux hommes de ceux de chez Monſieur du Pleſſis pour apprendre quelque nouuelle, mais comme ces Meſſagers n'auoient pas fait grande diligence, ayant eſté deux iours à faire ce chemin touſiours en crainte dans les bois, qui ſe peut faire en quatre heures, n'y ayant que trois lieuës de Remire à Ceperou; ne voyant point retourner ſes Meſſagers, ſes inquietudes redoublerent, il ſe reſolut d'y venir luy meſme pour voir en quel eſtat eſtoient les affaires. Il diſoit en luy meſme: *Sera-t-il dit que n'y ayant plus qu'vne petite troupe de François dans l'Iſle, ils ne ſoient point vnis parfaitement enſemble, pour ſe pouuoir deffendre plus facilement contre ces Infideles?* Le Pere Bernardin qui eſtoit dans ſon habitation le voyant dans ces bons ſentimens, ne manqua pas de l'exciter de mettre cette bonne penſée en execution. Ils auoient meſme tous enſemble reſolu de ſe mettre en bon eſtat par le Sacrement de la Penitence, & par la reception de la diuine Euchariſtie, & de s'en venir; mais les deux Meſſagers eſtant heureuſement arriuez, apportans des Lettres tant du ſieur le Vendangeur que du Pere Bernardin, qui rendoient témoignage des bons ſentimens dudit ſieur le Vendangeur, cela obligea nos Meſſieurs de renuoyer dés la nuit ſuiuante le ſieur de l'Egliſe auec le Canot, tant pour amener ceux qui voudroient venir qui luy eſtoient à charge, & pour luy témoigner, auſſi bien qu'au Reuerend Pere Bernardin, qu'ils luy eſtoient beaucoup obligez des bons offices qu'il auoit rendu à la Compagnie, dans la preſente conjoncture, & pour le remercier de ſon affection; que s'il vouloit venir, il le pouuoit faire en aſſeurance ſur leur foy & leur parole. Le ſieur le Vendangeur partit auſſi-toſt auec vne partie de

ceux de Monſieur du Pleſſis. L'on apperceut dés la pointe du iour les deux Canots qui venoient ; ce qui donna vne grande ioye, tant à Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis, qu'à tout le reſte du monde. Ils mettent pied à terre, & montent au Fort. Le ſieur le Vendangeur demanda premierement s'il y pouuoit entrer auec ſeureté. Monſieur de Bragelonne la luy donna toute entiere & qu'il pouuoit ſe fier à ſa parole. Il fut receu de luy auec tous les témoignages de bien-veillance imaginables, & luy fit tous les honneurs poſſibles. Le ſieur le Vendangeur voyant la bonne reception que luy faiſoit Monſieur de Bragelonne, & les proteſtations que l'on ne ſongeroit plus iamais au paſſé, ne fit point de difficulté d'entrer dans le département qui luy auoit eſté marqué par ledit ſieur de Bragelonne.

Le ſieur le Vendangeur partit le lendemain auec la Barque, auec laquelle il fit deux voyages, tant pour apporter ſon bagage que les habitans & ce qui leur appartenoit. Comme il eſtoit en repos dans le Fort, il ne ſongeoit plus qu'à aller à la chaſſe & à la peſche. Il alla vn iour vers Mahury auec la Barque, où il fit chaſſer & peſcher tout enſemble, il auoit tué pour le moins cent cinquante oyſeaux qu'on appelle des Flamans, en vn endroit où ils ſont preſque inépuiſables. Il harpona auſſi deux fort groſſes & prodigieuſes Rayes. Nous gouſtions fort cette douceur, y ayant aſſez long-temps que nous ne mangions que bien peu de pain & quelques patates. Il continuoit d'aller tous les iours à la peſche, où il eſtoit plus heureux quelquefois vn iour que l'autre ; ce qui nous eſtoit vne grande commodité.

Le quatriéme d'Aouſt il alla à Remire auec la Barque & trente hommes pour cueillir le magnoc de ſa Caſe. La recolte monta bien iuſqu'à cent ſacs. Il reconnut que les Sauuages auoient bruſlé nos habitations de Remire, & qu'ils auoient emporté tout ce qu'ils y auoient trouué. On les vid paſſer dans quatre Pirogues qui s'en retournoient.

Vers le huitiéme Aouſt Monſieur du Meſnil, Capitaine, fut commandé pour retourner à Remire auec quarante hommes choiſis pour aller faire cueillir & charger le ma-

gnoc de l'habitation de Monſieur du Pleſſis ; mais ayant eu le vent contraire, il fut contraint de relaſcher à noſtre rade. Il partit le lendemain, & ſon voyage ayant eſté fauorable, il en ramena ſa Barque toute chargée.

Auſſi-toſt qu'il fut arriué, le ſieur le Vendangeur ne pouuant demeurer en repos, demanda permiſſion à nos Meſſieurs d'aller à la peſche du coſté de Mahury, ce qui luy fut facilement accordé. Il prit ſeize hommes auec luy, & partit de noſtre rade le 10. Aouſt dans la Barque, à la Prouë de laquelle ſon Canot eſtoit lié. Il partit deuant le iour failly, pour prendre la route ordinaire qui eſt le plus court chemin ; mais le vent eſtant contraire il fut contraint de relaſcher, & de repaſſer deuant noſtre Fort pour prendre la route de la Riuiere. Eſtant arriué à Mahury le vent eſtoit ſi violent, qu'il luy fut impoſſible de peſcher. Il luy prit vn mal aux yeux qui l'obligea de retourner à regret. Mais en retournant il fit vne fauorable rencontre. Comme il fut aux roches de ſon habitation qui font vn Cap qu'il faut doubler pour venir au camp de Remire, il apperceut deux Canots qui eſtoient à la rade. Les Sauuages eſtoient ſur le ſable qui gambadoient ſelon leur couſtume. Ils n'eurent pas plutoſt découuert la Barque qu'ils s'embarquerent promptement & voulurent gagner le deuant ; mais voyant que noſtre Barque auoit fort bon vent, & qu'elle alloit comme vn trait, le ſieur le Vendangeur fit tourner la Prouë deſſus eux. Les Sauuages voyant qu'ils eſtoient pourſuiuis auec tant de viſteſſe, iugeoient qu'il falloit qu'ils tombaſſent entre ſes mains. Ils firent alors connoiſtre qu'il n'y auoit rien de ſauuage en eux, ils s'approcherent l'vn de l'autre, renforcerent le plus grand de nageurs, & déchargerent tout ce qui eſtoit dans le petit Canot dans le grand, n'y reſtant que ſept ou huit Sauuages. Le grand Canot gagna le deuant, le petit voyant qu'il ne pouuoit ſuiure l'autre, ſe mit à terre auant que la Barque l'euſt atteint, & tirerent leur Canot dans les roches prés l'Ance de Conobebo en ſe ſauuant dans les bois. Le ſieur le Vendangeur eſtant arriué en ce lieu, fit mettre huit ou dix hommes à terre, apres auoir fait vne décharge vers le bois, pour attirer les

Sauuages au combat, ou pour les faire retirer. Ils ramenerent ce Pirogue qu'il attacha au bout de son Canot.

Pendant qu'il faisoit cet exploit on vid le premier Pirogue qui auoit pris auant en mer. Ce qui nous estonna, c'est qu'il sembla vouloir retourner sur ses pas, & en mesme temps reprendre sa route nageant à grande force, quoy qu'il eust ses voiles. Vn demy quart-d'heure apres l'on apperceut la Barque, qui traisnoit apres elle ce Pirogue; cela nous réjoüit, croyant qu'il y auoit des Sauuages. Il est tres-constant que les Sauuages apprehendoient fort cette Barque, elle eut combattu six Pirogues. Les Sauuages n'eussent rendu aucun combat, s'il y auoit eu tousiours deux ou trois Barques à l'erte, & iamais ils n'eussent osé paroistre en mer; c'est pourquoy nous ne les y craignions pas, non plus qu'en pleine campagne. Si on faisoit souuent des voyages auec vne pareille Barque, on les tiendroit en crainte. C'est vn mal-heur que iusqu'alors il n'y a eu aucun de nos Capitaines qui ait voulu entreprendre quelque chose pour faire voir quels hommes il faut en de semblables entreprises. Il n'y auoit que le seul Vendangeur capable de les harceler, & leur donner de la peine.

CHAPITRE XXVI.

Vœu solemnel fait à Dieu pour implorer ses misericordes, & la protection particuliere de la tres-sainte Vierge, le quinziéme Aoust, auquel iour l'Eglise solemnise la Feste de sa glorieuse Assomption.

DIeu m'est témoin, que depuis que ie me suis embarqué sur les Vaisseaux à la rade du Haure-de-Grace, & que l'on m'a donné la charge de Pasteur de la Colonie, contre ma volonté, & sans l'auoir recherchée, ie n'ay cessé de suiure le conseil de saint Paul à Timothée. Ie me suis

efforcé de reprendre & de corriger en toute patience. Ie n'ay point desisté, mesme quand i'estois dans mes plus grandes foiblesses & infirmitez, iusques-là que plusieurs de ceux à qui ie parlois, m'en ont voulu du mal, tant ces paroles de l'Escriture sont veritables, que *la verité engendre la haine.* Mes remonstrances ont peu profité. Les grands chastimens & les verges desquelles Dieu nous a chastié, au lieu de nous faire rentrer en nous-mesmes ont plustost endurcy nos cœurs comme à des Pharaons, parce que nous estions dans vn abysme de pechez, Dieu nous punissant par le plus grand chastiment dont il puisse chastier l'homme, qui est de tomber dans de nouueaux pechez. I'ay eu affaire à d'étranges personnes. I'en ay assez parlé en diuerses rencontres, cela ne fait que r'ouurir mes playes & renouueller mes douleurs. Dieu en a fait vn horrible chastiment: car de six ou sept cents personnes, nous sommes reduits au moment que i'escris ces choses à cent trente, la pluspart infirmes, sans presque aucune nourriture ny la liberté d'en aller chercher pour pouuoir attendre la venuë des Vaisseaux.

Toutes ces choses n'ont iamais diminué la confiance que i'ay eu en Dieu & en sa Prouidence adorable. I'ay tasché d'y porter tout le monde par les frequentes exhortations que ie leur ay faites, & sur tout ie les ay exhorté de recourir à Dieu par la Penitence, seul & vnique moyen pour appaiser sa colere, & pour luy faire tomber des mains le foudre de sa diuine Iustice. Quelques bonnes ames qui estoient en petit nombre, s'efforçoient d'appaiser Dieu par leurs bonnes actions & par leurs feruentes prieres. Enuiron quinze iours deuant l'Assomption de la tres-Sainte Vierge, ie redoublay mes remonstrances, les incitant à demander à Dieu pardon & à implorer l'assistance de la tres-Sainte Vierge, la priant d'obtenir pour nous les graces de faire quelque vœu qui pût luy estre agreable, pour fléchir par ses prieres les misericordes de son Fils.

Le iour de l'Assomption plusieurs s'approcherent du Sacrement de Penitence & de la diuine Eucharistie; ce qui me donna beaucoup de consolation. Ie leur fis apres les Vespres vne exhortation la plus touchante qu'il me fut possi-

ble, à la fin de laquelle, apres que i'eus tiré en public le consentement de chacun, ie fis le vœu qui suit au nom de toute la Compagnie auec protestation de l'accomplir, si Dieu nous en faisoit la grace.

Ie me mis à genoux au milieu de l'Autel, & priay hautement & demanday à Dieu qu'il pleust à sa bonté de ietter les yeux de sa misericorde sur nous; qu'il nous voulust retirer de l'estat déplorable où nous estions reduits; que nous confessions que nous auions merité tous ces chastimens par nos crimes; que ce peuple confessoit sa faute & son peché, & le prioit de retenir les verges de sa colere: puis ie fis ce

Vœu solemnel & publique.

IE voué & promets à Dieu au nom de toute cette Compagnie que ie diray les Lundis la Messe du saint Esprit; les Mercredys celle des SS. Anges, & particulierement celle de l'Archange saint Michel Protecteur de ce lieu; les Samedys celle de la tres-Sainte Vierge Patrone de toute la Colonie, où assisteront tous ceux qui ne vont point au trauail, autant que leur infirmité le pourra permettre, & pour les gens de trauail ils assisteront plus particulierement en ces iours aux prieres du matin & du soir, où entre les prieres ordinaires nous châterons l'Antienne Sub tuum præsidium *iusqu'à la venuë des Vaisseaux.*

Ie promets à la tres-Sainte Vierge au nom de la Compagnie, que tous ceux qui retourneront en France, iront à Nostre-Dame de Liesse, s'y confesseront & communieront presentant à la Vierge vn cierge chacun selon ses facultez. Et pour toute la Compagnie on luy offrira vne Image d'argent en relief, qui representera la Sainte Vierge portant IESVS *son Fils; chacun contribuera selon ses forces pour la faire faire, auparauant qu'on se separe. Il sera prié quelqu'vn de la Compagnie d'en vouloir estre le porteur & d'aller rendre le vœu.*

Si c'est la volonté de Dieu qu'on habite cette Isle, ie fais le mesme vœu, que nous edifierons vne Eglise, qui portera le nom de nostre-Dame de Liesse en quelque solitude, qui serui-

ra de lieu de retraite, tant pour les Ecclesiastiques qui en auront la direction, que pour les seculiers qui y voudront faire vn renouuellement de leur vie. Qu'outre cela on fera vne Procession solemnelle tous les ans à pareil iour, où sera portée l'Image de la tres-Sainte Vierge.

Cette action attendrit tellement les cœurs, que l'on fondoit en larmes. Chacun donnant son consentement, l'on conceut de grandes esperances que Dieu nous feroit misericorde, & nous deliureroit de tant de miseres. Apres ce vœu nos Messieurs se resolurent d'empescher plus particulierement les desordres, & de corriger plus exactement les deffauts. Il y auoit vn des domestiques du sieur du Plessis, lequel on soupçonnoit de quelques mauuaises pratiques auec vne Esclaue Brasilienne. Ie l'auois déja auerty de quitter ce mauuais commerce, ou que nous la ferions esquiuer. Il me témoigna qu'il en estoit content; de sorte que sans differer dauantage ie proclamay le premier banc le iour de l'Assomption, & luy ayant donné dispense des deux autres, ie les mariay le Dimanche suiuant à leur contentement & de toute la Compagnie. Si cét homme a voulu bien traiter sa femme, il a acquis vn thresor, car les femmes de ces contrées ont vn tres grand amour pour leurs maris, & sont de tres grand trauail.

Il estoit passé dans nos bords vn Caluiniste, contre ce qui est porté par les Articles de la Compagnie. Il auoit promis de se conuertir, mais il differoit de iour à autre, aussi n'auions nous pas pû songer à sa conuersion. Ie le pressay de mettre en execution sa promesse, pour n'auoir personne parmy nous qui empeschast les graces de Dieu. Il abiura l'heresie entre mes mains auec vn tres grand sentiment la veille de S. Augustin; cela edifia beaucoup tous ceux qui estoient presens.

Le 26. Aoust on receut vn petit échec qui nous affligea. Nos Messieurs auoient fait à tous vne expresse deffence, mesme aux Officiers, sous peine de chastiment, de sortir du Fort pour aller le long de la mer chercher des Ceriques, parce que les Sauuages estoient tousiours autour de nous

pour

pour nous dreſſer des embuſches. Neanmoins nonobſtant cette deffence vn des Officiers y enuoya ſon valet. Ce pauure garçon n'y vouloit point aller, ſentant vne grande contradiction interieurement, cherchant tous les moyens d'eſquiuer, ayant meſme demandé à la ſentinelle, ſi elle n'auoit point ordre d'arreſter ceux qui alloient aux Ceriques. La ſentinelle luy ayant répondu que non, ſur tout les valets des Officiers, il y alla quaſi en pleurant & comme preuoyant ſon mal-heur. Il n'y fut pas plutoſt arriué, qu'il ſe ſentit percé de cinq ou ſix coups de fléches. Comme il vouloit fuïr, il tomba dans la vaſe, où il ne mourut pas pourtant ſur l'heure, Dieu luy ayant donné le temps de ſe confeſſer. Tout le monde crioit contre ſon Maiſtre, luy reprochant ſon intemperance. Dés le ſoir meſme, comme il eſtoit tombé en pluſieurs fautes de ſemblable nature ſans ſe corriger, nos Meſſieurs voyans l'importance de cette affaire, & que celuy qui deuoit faire garder les ordres, les enfraignoit le premier, luy firent dire de ne plus exercer ſa charge.

Tout le monde s'efforçoit de rendre à Dieu le vœu qu'on luy auoit promis, & à la tres-ſainte Vierge auec ioye, chacun ayant conceu de tres-grandes eſperances des miſericordes de Dieu, & qu'il nous regarderoit en pitié. Nous auons veu bien-toſt des effets de noſtre eſperance, comme l'on verra dans le Chapitre ſuiuant.

CHAPITRE XXVII.

Ce qui nous eſt arriué pour nous faire connoiſtre la bonté de Dieu, & que noſtre vœu luy eſtoit agreable.

VOus auez veu nos miſeres & nos calamitez, perſonne pourtant ne ſe corrigeoit, & qui plus eſt, les deux des Seigneurs qui reſtoient, n'oſoient reprimer, ny chaſtier

ces peuples, qui eſtant dans d'extremes neceſſitez, eſtoient incapables de remontrances, encore moins de chaſtimens. Ils eſtoient comme des endurcis, la mort de leurs freres & de leurs amis ne les touchoit point. Monſieur de Bragelonne particulierement, reconnoiſſoit que tous ces malheurs qui nous arriuoient les vns ſur les autres, eſtoient en effet des chaſtimens de Dieu, qu'il falloit appaiſer par la priere, par les bonnes œuures & par la Penitence ; il ne s'occupoit à autre choſe qu'à demander à Dieu qu'il arréſtaſt ſa colere. C'eſt icy où ie ſuis obligé de dire, que s'il a eſté coupable de la mort du feu ſieur de Royuille, il a taſché de reparer cette faute par vne vraye penitence, qu'il a courageuſement embraſſée. I'eſtois le témoins de ſes bonnes actions, non ſeulement de celles qu'il pratiquoit à la veuë de tout le monde, eſtant obligé de donner bon exemple, mais encore les interieures & cachées. Il eſtoit le ſeul de toute la Colonie qui auoit compaſſion des pauures Engagez. Il les conſoloit dans leurs infirmitez, les gagnoit par ſa douceur, ſe dépoüilloit pour les reueſtir, & ſe priuoit de manger quelque morceau de pain de racine, à quoy il eſtoit reduit comme les autres, pour leur donner. Ie ne dis rien des mortifications de ſon corps, mais iamais il ne s'eſtoit aſſez confeſſé. I'ay eſté contraint de luy impoſer ſilence, & de luy deffendre de ne me plus parler du paſſé pour luy faire gouſter quelque tranquilité. Nous pouuons dire de luy qu'où le peché a eſté dans ſon triomphe, la grace le ſurpaſſoit alors, & que Dieu a fait paroiſtre en luy vn changement de ſa droite toute-puiſſante. Depuis noſtre vœu il redoubla ſes actions de pieté, eſtant touſiours le premier dans les exercices de la priere, au pied de Ieſus-Chriſt au tres-Saint Sacrement de l'Autel, qu'il adoroit ſans ceſſe. Il eſtoit l'exemple de tous les autres pour demander à Dieu qu'il nous fiſt miſericorde.

Le 27. Aouſt veille de ſaint Auguſtin, nous commençaſmes à reconnoiſtre que Dieu nous regardoit en pitié, apres que i'eus celebré la ſainte Meſſe en l'honneur des ſaints Anges, ſuiuant le vœu que nous en auions fait, ie fis, comme i'ay dit, abjurer vn Heretique qui donna de la ioye

à toute l'aſſemblée. Deux heures apres noſtre ioye s'augmenta, ayant apperceu vn Canot de Sauuages à la pointe de la Riuiere de Cayenne, portant en poupe vn pauillon blanc, ſignal & témoignage de Paix, qui faiſoit paroiſtre qu'il auoit deſſein de venir vers noſtre Fort. Cela nous étonna, ne ſçachant point quel motif, ny quel bon genie les pouſſoit de nous venir voir, veu meſme que le iour d'auparauant ils nous eſtoient venus harceler ayant fleſché le pauure Valet de Papelart. Apres qu'on les eut bien conſiderés, l'on mit auſſi vn pauillon blanc pour les inuiter à s'approcher en aſſurance. Ils s'approcherent à la portée du canon, faiſans ſigne qu'ils vouloient parler. On leur répond de meſme, ils s'approchent, iuſqu'à ce qu'ils puſſent eſtre entendus du Fort. On fut eſtonné d'entendre parmy eux la voix d'vn François. C'eſtoit la Guerriere qui eſtoit parmy eux dés deuant la guerre, auec le Febvre, ſon Couſin, qui y a pery. Ils les auoient retenus, ſans leur auoir fait aucun mal, & nous croyons qu'ils les auoient fait mourir. Il vint à la nage, on le reconnu auſſi-toſt, quoy qu'il fuſt à la ſauuage, c'eſt à dire, tout nud. Il monta dans le Fort, où il fut receut auec vne ioye nompareille de tout le monde. Il ne ſçauoit pas le deſſein des Sauuages en cette rencontre, nous aſſurant qu'ils ne vouloient que renoüeler amitié auec nous, auec proteſtation que les deux principaux Chefs qui eſtoient dans le Canot, n'auoient eſté en aucun rencontre contre les François. Le principal deſquels eſtoit le Sauuage Trompette, vn des plus meſchans & plus pernicieux d'entr'eux. L'autre s'appelloit Taoüa qui eſtoit le Banaré dudit la Guerriere : mais tous deux habitans de la Riuiere de Macouriague. Il retourna les appeller, les aſſurant qu'ils pouuoient venir ſans crainte, & que les François n'eſtoient point faſchez. Ils n'auoient rien moins dans l'eſprit que de faire la Paix auec nous, & ſur tous le Sauuage Trompette, qui ne venoit que pour nous eſpier & reconnoiſtre l'eſtat où nous eſtions, s'imaginant que nous n'eſtions pas plus de vingt ou trente de reſte, tous nos hommes eſtant morts de maladie, ou tuez & maſſacrez par eux. Ils viennent dans le Fort où on les reçoit amiable-

ment. Mais l'on fit vne grande faute en cette rencontre, car on fit paroiſtre trop de monde ſous les armes, cela les eſtonna. Si on ſe fut caché, au lieu de ſix Sauuages qu'ils entrerent, il en feroit venu douze & dauantage. Quand ils virent tant de monde, ils eurent peur, & euſſent voulu n'eſtre point venus. Et meſme vn ſeptiéme Sauuage arriuant ſur le pont du Fort, & nous voyant tant de monde, mit le bout de ſon doigt entre ſes dents, en iugeant qu'il n'y faiſoit pas bon, & tournant viſage prend la fuitte vers ſes Canots qui eſtoient dans la petite Ance, montant dedans auec tout l'équipage pour ſe mettre au large dans la mer, afin d'attendre l'iſſuë des ſix Capitaines Sauuages, leſquels cependant on taſcha d'amadoüer, en leur preſentant de l'eau de vie. Mais le Sauuage Trompette qui nous auoit fait plus de mal que pas vn, ne ſe tenant pas en aſſeurance, taſcha de s'enfuïr. Le ſieur le Vendangeur le retint heureuſement. On ſe ſaiſit d'eux tous, les mettant aux fers ſous bonne garde.

N'eſt-ce pas là vn effet de la bonté de Dieu, qui permet que nos ennemis ſe viennent mettre entre nos mains, lors que nous y ſongeons le moins. Qui auroit creu que celuy d'entr'eux qui nous a le plus mal traitté, ſeroit venu auec tant de confiance, nous ramenant meſme vn de nos François, que nous penſions eſtre perdu, & pour lequel nous auions prié Dieu comme mort? Il n'y a eu aucune rencontre où ce méchant Sauuage ne ſe ſoit trouué pour maſſacrer nos freres. Cependant il fait le ſujet de noſtre repos, car eſtant en conſideration parmy les ſiens, ils ne nous ont fait aucun tort depuis ce temps-là, & nous ont donné le moyen de mieux ſubſiſter que nous n'auions fait iuſqu'alors. On leur promit qu'on ne leur feroit aucun mal, à condition que leurs gens ne nous feroient plus d'inſulte, & qu'ils nous apporteroient des viures. Ils nous témoignoient qu'on n'en manqueroit pas, quoy qu'ils ne nous ayent pas tenu leurs promeſſes, mais Dieu nous a fait ſubſiſter d'ailleurs.

Entre les ſix Sauuages qui furent mis aux fers, il y en auoit trois qui n'eſtoient pas de la nation des Galibis, ils

eſtoient de celle des Maronis, habitans vne Riuiere qui eſt entre Cayenne & Surinaſme, qui n'ont iamais eu de dif. ferend contre les François. Ils rencontrerent fortuitement le Canot du Sauuage Trompette qui venoit vers nous. Ces Maronis retournoient d'vn voyage de la riuiere des Amazones. Ils eſtoient amis de nos Galibis,& ayant appris d'eux qu'ils venoient voir les François, ils eurent enuie de nous venir viſiter, ignorans les differends qui eſtoient entre nous & les Galibis. Ils ſe trouuerent arreſtez auec eux. Nos Meſſieurs ayant ſçeu qu'ils eſtoient d'vne autre Nation, creurent qu'on ne les pouuoit pas retenir auec raiſon. Ceux qui eſtoient de leur équipage vinrent vers noſtre Fort pour traiter de leur liberté. On leur dit qu'on ne les vouloit pas retenir: mais qu'ils amenaſſent trois Galibis en leur place, qu'on leur rendroit les leurs, & qu'ils nous traitaſſent des viures, & que l'on leur bailleroit de la traite pour ce ſuiet. Ils allerent chez les Galibis pour cét effet; mais ils ne purent obtenir aucun des leurs, ny tirer d'eux des viures pour de la traite. Ils retournerent, diſans qu'ils ne pouuoient executer ce qu'ils auoient promis: car d'enleuer trois Galibis, c'eſtoit declarer la guerre contr'eux; qu'ils n'eſtoient qu'vne petite Nation qui ne leur pourroit pas reſiſter, qu'ils viendroient chez eux mettre tout à feu & à ſang. Ils apporterent ce qu'ils purent de pain, & vn cerf ou deux boucanés. On ſe reſolut de leur rendre leurs gens, voyant qu'il n'y auoit aucune eſperance de tirer rien d'eux, à condition pourtant qu'ils nous changeroient leur Pirogue, l'vn des beaux de toute cette coſte, & qu'on leur en donneroit vn autre en eſchange, & beaucoup de traite pour les contenter. Ils s'accorderent à cela, & mirent leur Pirogue à terre, en leur donnant le noſtre auec la traite. En ſuitte on leur deliura leurs gens, auſquels l'on fit des preſens. Ils s'en allerent fort ſatisfaits de ce qu'on les auoit traitez auec tant de douceur.

Il ne reſtoit plus que trois Galibis, deux deſquels eſtoient des Chefs, & le troiſiéme vn de l'équipage du Sauuage Trompette. Il vint vn de leurs Canots trois ou quatre iours apres la deliurance des Maronis, pour traiter de la reddi-

tion de leurs Chefs. L'on trouua à propos de faire traisner cette affaire de long, puis qu'ils nous seruoient d'vn merueilleux abry. Ils font des promesses qu'ils ne feront aucun mal aux François qui sont chez eux, pourueu qu'on ne traite point mal les leurs. On ne fait point difficulté de leur promettre cela, mais c'est à condition que s'ils veulent auoir le Sauuage Trompette, il faut qu'ils nous rendent les deux François qui restoient, à sçauoir le Febure & le petit Déchoüy, qui auoit esté donné au Sauuage Iaoüy, compere du sieur du Plessis, en témoignage d'vne parfaite amitié, & afin aussi qu'il apprist leur langage, en quoy il a tres-bien reüssi. On leur demanda aussi le petit Esclaue Brasilien Chrestien, qu'ils auoient pris au massacre du sieur de Beson, & sept ou huict de nos Esclaues Negres, qui s'en estoient fuïs parmy eux; enfin on leur demanda les deux pierriers de la Barque, l'Ancre & beaucoup de cassaue. Ils promettent monts & merueilles, mais ils n'ont rien tenu. Ils apportoient de temps en temps quelque peu de pain, ce qui n'estoit pas considerable.

Ils r'amenerent le petit Déchoüy enuiron le 26. de Septembre, à condition qu'on leur rendroit le Sauuage de l'équipage de Trompette. Pendant tout ce temps-là on estoit en repos, parce que les Sauuages n'osoient nous faire insulte, de peur que l'on ne fist mal à ceux que l'on tenoit dans les fers. Mais le Diable ennemy de la paix, fit tous ses efforts pour la troubler. Dieu vouloit en cette rencontre éprouuer la patience de Monsieur de Bragelonne. Il voyoit que nous receuions peu de soulagement des Sauuages, il vouloit ménager le pain qui nous restoit. Il proposa dans vne Assemblée publique, qu'il estoit à propos de ne plus donner la quantité de seize onces que chacun en auoit, & qu'il n'en falloit plus bailler que douze, que si on se pouuoit épargner huict iours, peut-estre que pendant ce temps-là les Vaisseaux pourroient arriuer. Chacun y consentit en public, mais l'on murmuroit en particulier. Il se faisoit des assemblées d'Habitans qui ne tendoient qu'à la reuolte. Celuy qui faisoit plus de bruit & qui estoit comme le Chef de ces Assemblées, estoit vn ancien souleuant appellé Noury,

grand feditieux, qui auoit efté vn de ceux qui auoient mis le feu fieur de Bretigny aux fers, & qui s'en eftoit allé auec leur Barque. Ces Affemblées fe faifoient autour du puits, lors qu'ils alloient efcorter les Negres qui alloient querir de l'eau. Il alloit de Cafe en Cafe pour auoir les fuffrages des vns & des autres. Ils prioient le fieur le Vendangeur de prefenter leurs propofitions à Meffieurs de Bragelonne & du Pleffis, & le vouloient faire Chef de leur party. Tout cela ne tendoit qu'à l'augmentation du pain, & que l'on trouuaft le moyen de quitter le païs au plûtoft, & d'abaiffer auffi l'authorité des Seigneurs, en mettant vn des Habitans au magazin; Parce, difoient-ils, que ces Meffieurs mangeoient du pain tant qu'ils en vouloient, pendant que les autres mouroient de faim. C'eftoit vne pure calomnie, car Monfieur de Bragelonne fe comportoit de telle forte, qu'il n'en eut pas voulu auoir plus que le moindre de la troupe. Il s'eft fouuent priué d'vne partie de ce qui luy appartenoit, pour le donner à quelque pauure miferable qui luy en demandoit. Dieu fans doute l'a éprouué. I'eftois honteux des paroles de mépris qu'on luy difoit. Quelques-vns des plus apparens en font venus iufques aux menaces, & aux injures.

D'autre part le fieur le Vendangeur leur donnoit de l'exercice, foit qu'il fuft toûjours en crainte, ou que peut-eftre fon efprit ne pouuoit pas demeurer long-temps dans vne mefme affiette, il murmuroit parmy le monde, difant que nous n'auions pas encore pour trois femaines de viures, qu'il falloit s'en aller à Barbiche, chez les Hollandois nos amis qui habitent ce lieu; qu'il falloit s'expofer fur la mer auec vne Barque & quelques Canots, pluftoft que de perir de faim en ce lieu. Tout le monde fe mettoit de fon cofté pour appuyer fes fentimens. Il eft vray que nous eftions reduits à vne extréme mifere, onze ou douze onces de pain de Caffaue eftoient toute noftre fubfiftance; les Patates auoient manqué, qui nous eftoient vne manne, l'on en faifoit des foupes qui rempliffoient fort, outre le pain que nous auions encore, & il n'y auoit plus de fel pour faire du potage. Ceux qui s'écartoient pour aller à la Chaffe, ayant

tué quelque chose, n'en faisoient part à personne. D'ailleurs nos armes estoient presque toutes inutiles. Car la chaleur du Soleil détrempoit les batteries à ceux qui estoient paresseux de les couurir.

Nos Messieurs estoient bien empeschez, car ils ne sçauoient comment satisfaire aux plaintes de tant de monde qui auoit faim, ne voyans pas où trouuer dequoy les faire subsister. Ils ne pouuoient aussi se resoudre à se mettre sur la mer dans vne méchante Barque & quelques Canots, pour demeurer douze ou quinze iours exposez à son inconstance, afin de s'en aller à Barbiche chez nos Alliez, mais Heretiques; chés lesquels il se pouuoit faire que nostre Gouuerneur fugitif auoit fait quelque friponnerie, car le dessein de Dubreüil estoit d'y aller, comme ils ont fait, ainsi que nous auons appris de ces Maronis que nous auions retenus prisonniers, qui l'auoient veu entrer dans la Riuiere de Barbiche, aprés auoir enleué vingt Sauuages Galibis en vne Riuiere proche de Surinasme; ce qui nous auoit donné tous les Sauuages de la Coste pour ennemis. Il n'y auoit donc gueres d'apparence de s'exposer ainsi. Que faire donc dans ces irresolutions que d'auoir recours à Dieu, qui estoit nostre seul refuge? Il a voulu éprouuer en cette rencontre nostre fidelité, & nous montrer que nous deuions auoir confiance en luy.

Sa bonté nous regardant en pitié, elle inspira au sieur de Bragelonne les moyens d'adoucir les esprits, & de les retenir dans leur deuoir. Il auoit sujet de craindre que la Barque ne fust enleuée; c'est pourquoy il fit tenir assemblée pour sçauoir le sentiment d'vn chacun à l'occasion de cette Barque, afin de ne rien faire qui portast ombrage, sçauoir si on la deuoit laisser échoüer, ou bien la mettre en estat de nous pouuoir seruir. Il fut resolu qu'on la mettroit en estat, & que l'on poseroit vn Corps de-Garde de dix hommes toutes les nuits, pour la garder auec vn Officier. Cela fut troué bon, & nous mit hors de crainte qu'elle fust enleuée. Il fut encore resolu dans cette assemblée d'vn commun consentement, que le pain demeureroit de douze onces, iusqu'à ce que Dieu nous pourueust autrement, Ces choses

ſes eſtant arreſtées d'vn commun accord, elles deuoient auoir plus de fermeté. Et parce que les habitans auoient proposé de mettre vn des leurs au Magazin, à la place de celuy que les Seigneurs y auoient mis, ils reſolurent de porter deux grandes caiſſes de pain, que l'on reſeruoit en cas qu'il falluſt s'en aller. On les fit porter dans le Corps-de-Garde, & on les mit en la garde des Officiers, afin qu'on ne priſt point ſujet de piller le Magazin. On ordonna de plus, que deux habitans ſeroient preſens, lors qu'on feroit le pain, & qu'ils le donneroient par compte au Magaſinier, qui en rendroit auſſi compte à vn des Seigneurs toutes les ſemaines. Cependant on fit deux voyages à Remire, d'où on apporta quelque peu de racines.

Monſieur de Bragelonne s'auiſa d'enuoyer vn homme de chaque plat à la peſche à la ligne, dans des Canots. Cette peſche, de laquelle on ne s'eſtoit point encore auiſé, a reüſſi fort heureuſement, & nous a apporté vn grand ſoulagement. L'on peſchoit de deux ſortes de poiſſon, à ſçauoir du Machoran, duquel il y a quatre ou cinq eſpeces. Il y en a de ſi gros, qu'vn ſeul peut ſuffire pour faire faire bonne chere à dix ou douze perſonnes Cette peſche a beaucoup appaisé le murmure

Nous auions graces à Dieu du poiſſon, mais le ſel nous manquoit pour l'aſſaiſonner : le bon Pere Benardin Capucin s'auiſa d'en faire dans des Baſſins de plaque de plomb, comme on le fait dans la Baſſe-Normandie, pour la ſalure des beurres à Iſigny. Cela a ſi bien reüſſi, que l'on en faiſoit ſuffiſamment pour contenter tout le monde. Nos armes eſtoient renduës inutiles ; le meſme Pere Bernardin fit faire du charbon ; l'on fit dreſſer vne Forge à la haſte. Il ſe rencontra vn ieune homme du Haure-de-Grace, ſeruiteur de Monſieur de Mombriſſet, habitant, qui les trempa ſi bien, qu'il ſembloit que nous n'auions plus rien à craindre. Il falloit encore fixer l'eſprit de Monſieur le Vendangeur. On le prit du coſté de l'intereſt Apres des proteſtations & des ſermens qu'on luy fit en preſence du Pere Bernardin, que iamais on ne ſe ſouuiendroit de rien, i'y eſtois auſſi preſent, on luy promit de luy donner ſix hommes pour trois

ans à la venuë des Vaiſſeaux, au cas qu'il vouluſt demeurer dans le païs, de le des-intereſſer de toutes les pertes du paſſé & de payer certaines choſes, auſquelles il eſtoit obligé à la Compagnie de Roüen. On en paſſa vn contract ſigné de l'vne & l'autre part; puis ils luy promettent de s'employer pour faire reüſſir vn mariage auquel il pretendoit.

Voilà ce ſemble toutes choſes en eſtat pour demeurer en paix, puiſque tout eſtoit ainſi appaisé; mais le diable de la diuiſion, le ſemeur de zizanie, ne vouloit point de paix. Nous auions du poiſſon, de plus nous auions trouué au pied de noſtre Fort, vne manne abondante, car quelqu'vn en ſe baignant entre les rochers auoit ſenty ſous ſes pieds des Mouſles en ſi grande quantité & ſi excellentes, que cela nous a fait ſubſiſter plus de ſix ſemaines, chacun en alloit remplir des ſacs. Neanmoins parce que les Sauuages ſe mocquoient de nous, & ſembloient auoir oublié les deux Capitaines leurs amis, ils ne nous apportoient que bien peu de pain; joint que d'ailleurs nos racines diminuoient fort. Le murmure recommence, on dit qu'il faut s'en aller. Le ſieur le Vendangeur propoſa qu'il eſtoit à propos de renuoyer pluſieurs perſonnes inutiles, de les mettre dans la Barque & de les enuoyer à Barbiche. Cette propoſition fut écoutée de nos Meſſieurs, mais pour temporiſer ſeulement, parce qu'ils voyoient bien l'impoſſibilité de l'executer. Ils la propoſent en public, & diſent que ceux qui voudront s'en aller volontairement, ſe déclarent & aillent faire écrire leurs noms. Pluſieurs y allerent, ſans conſiderer les dangers où ils pouuoient tomber. Il y auoit differents auis, les vns propoſoient de radouber la Barque, les autres d'en faire vne neuue, & les autres de la ralonger. On alla chercher du bois pour ce ſujet. Et on ne ſongea plus qu'à décamper. Mais Dieu en diſpoſa autrement encore pour vn temps, nous donnant quelque eſperance de pouuoir attendre les Vaiſſeaux auec patience.

CHAPITRE XXVIII.

Deux femmes Sauuagesses Esclaues du feu Sauuage Bimon nostre capital ennemy, nous viennent trouuer dans le Fort, disant que n'estant pas de la Nation des Galibis, les Sauuages les vouloient tuër ; & nous auons subsisté long-temps par leur moyen.

LE huitiéme iour d'Octobre, comme on ne songeoit plus qu'à se disposer pour s'en aller & à construire pour ce sujet vne nouuelle Barque, on alloit chercher du bois, mais cela n'auançoit gueres, pour les difficultez qui se rencontroient tous les iours, soit à cause du bois qui ne se trouuoit pas bon, ou de la part des ouuriers qui auoient entrepris temerairement vn ouurage, auquel ils n'auoient iamais trauaillé, Dieu faisant paroistre en cette rencontre qu'il se mocquoit de tous nos desseins. Ce mesme iour, dis-je, trois ou quatre de nos gens estant allez chercher quelques fruits dans les bois, trouuerent tout à l'entrée deux Sauuagesses, ils les coucherent en iouë & penserent les tirer. Elles s'écrierent, ils se saisirent d'elles & les amenerent au Fort sans contrainte. Cela nous étonna d'abord, ne sçachant quel estoit leur dessein, n'y ayant pas sujet de s'y fier. L'on proposa dés lors de les mettre aux fers. Mais le sieur le Vendangeur ayant apris d'elles le sujet pourquoy elles estoient venuës, & que ce n'estoit que pour fuïr les Sauuages Galibis qui les vouloient faire mourir, on les laissa en liberté.

Elles estoient, à ce qu'elles disoient, toutes deux Esclaues du feu Sauuage Bimon qui auoit esté tüé à Mahury. Il les tenoit comme ses femmes, toutes deux assez belles. Elles estoient de la Nation des Maronis amis des Palicours,

& auoient efté prifes fort petites auec vn de leurs freres par le mefme Bimon, qui les auoit éleuées & les auoit prifes pour fes femmes. Mais comme elles eftoient d'vne Nation ennemie des Galibis, ils leur ioüeroient toft ou tard vn mauuais tour, y eftant portez d'ailleurs à caufe du petit Efclaue Yoly qui eftoit de leur Nation, & qui nous auoit découuert les mauuais deffeins des Sauuages ; que pour cela elles eftoient affez mal traitées. Mais la feule chofe qui les auoit obligées à s'enfuïr, c'eft qu'à leur fujet il y auoit different entre les Sauuages Iaoüa & Pagaret, deux des principaux chefs d'entr'eux. Chacun d'eux les vouloit auoir, & parce qu'ils eftoient auffi forts l'vn que l'autre, & que l'vn ne les pouuoit emporter fur l'autre, ils les vouloient faire mourir, afin que ny l'vn ny l'autre n'en ioüift. Cela leur auoit donné de la terreur, fçachant trop bien par experience les mauuais traitemens qu'ils font à ceux qui ne font pas de leur Nation. Elles auoient quitté l'habitation de Bimon pendant la nuit, & s'eftoient fauuées parmy nous, ayant efté deux iours & deux nuits dans les bois ; l'vne defquelles fut battuë du diable, qui luy fit porter fes marques, ayant eu la ioüe plufieurs iours toute meurtrie. Il y auoit fujet de croire, que fi Dieu eut voulu permettre que nous euffions habité ce païs, elles auroient efté peut-eftre les premices du Chriftianifme. C'eft ce qui m'a obligé de m'appliquer plus particulierement à la langue auec l'aide de ces femmes, & de noftre petit Déchoüy qui eftoit toufiours auprés de moy pour ce fujet.

Ces femmes qui auoient beaucoup de confiance au fieur le Vendangeur, luy dirent qu'elles auoient paffé dans vn Iardin, où il y auoit quantité de magnoc & de patates. Il y alla deux iours apres accompagné de cinquante hommes, vne des Sauuageffes marchant en tefte. Cela s'eftant trouué veritable, ils s'en reuinrent tous chargez ; ce qui caufa beaucoup de ioye à tout le monde, & nous fit connoiftre que ces femmes n'eftoient pas fourbes. Apres que le fieur le Vendangeur fut de retour, l'on y enuoya des Officiers. Le fieur Barro fut commandé le premier qui fit vn double voyage, les Soldats apportans leur charge du Iardin juf-

qu'à la Crique de Cabaſſou, d'où l'on les chargeoit dans des Canots. Mais parce que le ſieur Barro eſtoit trop violent, & qu'il croyoit auoir touſiours les Sauuages derriere luy, il ne donnoit aucun repos aux trauailleurs, les traitant tres mal, en ayant penſé tuër vn en luy iettant vne houë à la teſte. Cela obligea nos Meſſieurs de ne luy plus enuoyer. L'on en donna la commiſſion au ſieur de Nauare Capitaine, qui y a fait ſix voyages tres-heureuſement en pluſieurs Iardins. Cela nous donna pour ſix ſemaines de pain, ſans deux autres Iardins que les Sauuageſſes nous découurirent encore, deſquels nous pouuions diſpoſer à noſtre volonté.

Nous auions ſuiet de rendre graces à Dieu, voyans vn ſecours ſi manifeſte de ſa Prouidence, qui nous a pourueu ſi à propos, lors qu'il ſembloit que tout eſtoit perdu, & d'vne façon ſi extraordinaire, à laquelle nous n'aurions iamais penſé, nous pouuions dire que nous tirions noſtre ſalut de nos ennemis. Ie recommandois tres-inſtamment à chacun d'en rendre graces tres particulieres à Dieu. Monſieur de Bragelonne voyant vn ſecours ſi euident de la Prouidence de Dieu, voulut que tout ce pauure peuple s'en reſſentiſt, c'eſt pourquoy il leur fit augmenter le pain. Quelqu'vn s'y voulut oppoſer, diſant qu'il faloit attendre que l'on euſt fait prouiſion de beaucoup de magnoc, mais il paſſa par deſſus cét auis, & fit augmenter la caſſaue iuſqu'à ſeize onces. Et comme quelques eſprits mal baſtis n'eſtoient pas encore contens, il la fit augmenter de quatre onces pour leur contentement, de ſorte que nous auions autant de pain qu'au commencement que nous arriuaſmes à Cayenne. Tout le monde eſtoit content, on ne penſoit quaſi plus aux miſeres paſſées; car encore que chacun euſt du pain ſuffiſamment, la peſche ſe rendoit touſiours meilleure, tous deuenoient maiſtres en ce métier, & ainſi l'on voyoit que le pauure monde ſe remettoit peu à peu, & reprenoit ſes forces qui eſtoient perduës entierement.

Monſieur de Bragelonne faiſoit tout ce qu'il pouuoit, pour gagner le cœur de tout le monde. Il les obligeoit tous de bonne grace au trauail; chacun prenoit plaiſir à

s'y employer, & pour les y encourager dauantage, il faisoit donner vne demie cassaue à ceux qui alloient dans les Iardins des Sauuages, afin d'aller querir des racines, par dessus leur ordinaire, outre qu'on leur permettoit d'apporter pour leur particulier autant de Patates qu'ils en pourroient porter. Comme les Iardins en estoient fort remplis, ils en reuenoient chargez comme des mulets, sans se plaindre aucunement. Il restoit quelques infirmes, Monsieur du Plessis entreprit courageusement de les soulager, ayant soin de leur faire luy-mesme deux fois le iour du potage; ce qui les remit en peu de temps. Monsieur de Bragelonne s'auisa encore d'vne chose pour gagner de plus en plus le cœur de ce pauure monde, lors qu'ils estoient allé pour chercher des viures, c'est qu'il leur preparoit vne soupe, qu'il leur faisoit distribuer à leur retour. On n'entendoit plus murmurer, au contraire tout le monde rendoit graces à Dieu & donnoit des loüanges à Monsieur de Bragelonne. Cependant nos Sauuages estoient tousiours dans les fers, & estoient bien estonnez de voir nostre monde si gaillard & en si bonne santé. Iamais on n'a veu des gens plus dissimulez; ils sçauent plus de ruses & de fourberies que les plus méchans de l'Europe. Pendant que nous les tenions, nous estions en repos, nous ayant appris comment il faut agir auec eux.

Il nous est arriué deux incidens en peu de temps qui nous ont seruy de recreation; l'vn desquels nous donna de la crainte à son commencement, mais il se tourna en risée; & l'autre qui arriua tres à propos le iour de la S. Martin, qui nous fit connoistre le soin de la Prouidence de Dieu sur nous. Ils meritent bien que ie les rapporte icy.

Le premier arriua le cinquiéme ou sixiéme iour de Nouembre, que la Lune estoit pleine, & consequemment la Mer haute. L'on prit l'occasion d'aller faire vn double voyage de racines de magnoc aux Iardins, & afin que les soldats n'en fussent pas si fatiguez, ils ne les apportoient que iusque à la Crique de Cabassou d'où on les chargeoit dans les Canots, comme on auoit déja fait, pour les apporter par mer. Le sieur de Nauare partit dés le matin auec quaran-

te-huict hommes par terre. On luy donna ordre que quand il auroit acheué ses deux voyages, il fist tirer trois coups de fusil pour signe de son arriuée, & qu'on luy répondroit par deux coups du Fort; ce qui fut tres-bien executé. Monsieur le Vendangeur partit auec les trois Canots pour entrer dans la Crique. Et parce qu'on craignoit toufiours les embuſches des Sauuages, l'on donna ſigne au ſieur de Nauare que pour témoignage que la Crique eſtoit nette, il entendroit que l'on tireroit trois coups. Pendant qu'ils attendoient la venuë des Canots, les ſoldats firent du feu pour faire roſtir des Patates. Quelques-vns en firent proche d'vne Sauane ou prairie, de laquelle l'herbe eſtoit fort ſeiche à cauſe de la chaleur. Ils y mirent le feu qui gagna incontinent par tout. L'on fut ſurpris de voir vne ſi groſſe fumée de noſtre Fort, & en meſme temps l'on vid le ſieur le Vendangeur retourner auec ſes Canots, qui dit qu'il ſe falloit tenir ſur ſes gardes, qu'il croyoit que nos gens ſe battoient auec les Sauuages, & qu'il auoit entendu plus de quarante coups de fuſils & des cris dans les bois, les vns bien loin, qui luy faiſoient cõnoiſtre que nos gens auoiẽt eſté pris au dépourueu & ſeparez les vns des autres. Le ſieur Barro qui auoit toûjours peur, aſſeuroit que cela eſtoit vray comme s'il l'auoit vû, & qu'il croyoit que tout noſtre monde eſtoit mort. Monſieur de Bragelonne qui ſouffroit volontiers tout, ne put s'empeſcher de l'en reprimender. On s'auiſa de tirer vn coup de canon, tant pour faire peur aux Sauuages, que pour donner ſignal à ceux qui auroient échapé, de retourner. L'on voyoit toûjours que le feu s'augmentoit. Monſieur de Nauare & ſes gens qui ne penſoient à rien moins qu'aux ſurpriſes des Sauuages, mais ſeulement à faire roſtir des Patates, ayant entendu le coup de canon, iugea que nous auions l'alarme. Il tira derechef trois coups, & enuoya promptement le Sergent ſaint Germain pour nous mettre hors de peine, qui nous dit que le ſieur le Vendangeur auoit eu raiſon de ſe retirer & de prendre l'alarme, & qu'ils n'en auroient pas moins fait. Le ſujet eſtoit que le feu qui auoit pris à la Sauane auoit gagné vn grand canton de Callebaſſiers, où il y auoit des cal-

lebaſſes auſſi groſſes qu'vn quart de muid, qui eſtant attaquées du feu faiſoient vn bruit comme vn coup de fuſil, & quelquefois le feu ſe prenoit tout d'vn coup à dix ou douze callebaſſes tout enſemble. Tout ſe paſſa ainſi en riſée, le ſieur le Vendangeur retourna auec les Canots, qu'il ramena tous chargez de racines.

L'autre incident nous a fait connoiſtre le ſoin de la Prouidence qui nous ſecourt, lors que nous n'y penſons pas, d'vne façon toute extraordinaire, pour confondre ceux qui n'ont pas confiance en Dieu. La peſche n'auoit pas eſté ſi fauorable qu'à l'ordinaire, l'on murmuroit déja, quand on ſe ſouuenoit de la bonne chere que l'on auoit faite autrefois à la ſaint Martin, cela donnoit du chagrin: Le iour de ce grand Saint, le Pere Bernardin dit la premiere Meſſe pour ceux qui deuoient aller à la peſche. Ie me diſpoſay de dire la grande Meſſe ſur les huit heures. I'eſtois à l'Euangile, lors qu'vn de nos Soldats apperceut au deſſous de noſtre Fort, vne troupe de gros Cochons que les Sauuages appellent *Poinga*, qui vouloient contre l'ordinaire de ces animaux monter ſur noſtre Montagne. Il en donna auis, chacun prend vn fuſil, il ſe fit vn grand bruit comme d'vne alarme, le bruit qu'on faiſoit m'obligea de m'arreſter iuſqu'à ce qu'il fuſt appaisé. L'on quitta la Meſſe pour aller aux Cochons, l'on en tua onze, qui furẽt apportez dans le Fort. On auroit eu toute la troupe, ſi on ne ſe fut point precipité. Cependant chacun reconnoiſſoit ſa foibleſſe, auoüant qu'il y auoit vne Prouidence. Monſieur de Bragelonne eut ſoin de les faire diſtribuër à tous auec équité, chaque plat en ayant eu deux quartiers, cela auroit eſté ſuffiſant pour quatre ou cinq iours ſi on l'eut proportionné: mais comme il y auoit long-temps que tout ce pauure monde n'auoit mangé de viande, chacun s'en voulut raſſaſier. C'eſtoit vn plaiſir de voir boüillir les marmites, & faire des boucans à la Sauuage. Les maux paſſez eſtoient éuanoüis, perſonne n'y penſoit plus. C'eſt en de pareilles rencontres que l'on reconnoiſt l'humeur des François, qui ayant vn bon iour ne ſe ſouuiennent plus des mauuais. Ceux qui cherchent Dieu, luy en ont rendu des graces toutes particulieres.

CHA-

CHAPITRE XXIX.

L'on eſt contraint d'abandonner l'Iſle de Cayenne, & de s'expoſer ſur la mer dans quatre Canots de Sauuages & vne meſchante Barque, auec vn peu de pain & d'eau pour trois iours, quaſi ſans Pilote, & ſans ſçauoir où on deuoit aborder en aſſeurance.

LEs hommes ſont ſouuent plus inconſtans que les flots de la mer, ſur laquelle nous eſtions contraints de nous expoſer. Nous n'auons que trop bien experimenté cette verité, pendant que nous auons demeuré dans ce tres-beau & tres-riche païs. Nous y auons eſté accablez de toutes ſortes de maux, nos pechez en ont eſté la cauſe, & la conſternation dans laquelle nous eſtions alors, eſtoit ſi grande, que nous aurions plutoſt choiſi la mort que la vie, tant elle nous eſtoit ennuyeuſe. Et au moment que quelque bonne fortune nous arriuoit, tous les maux paſſez ne nous eſtoient plus rien, on ne s'en ſouuenoit plus, on beniſſoit le païs, perſonne ne le vouloit plus quitter, & on vouloit attendre le ſecours de France auec patience.

Les conſpirations des Seigneurs de la Compagnie, les vns contre les autres, chacun d'eux voulant commander, les guerres ciuiles entr'eux, les mauuais deſſeins des Sauuages pour ſe deffaire de nous, & le maſſacre que l'on a fait de ces meſmes Sauuages, nous ont mis en eſtat de ne pouuoir rien faire pour vn ferme établiſſement dans ce païs, & nous ont mis dans vn eſtat ſi déplorable, qu'il ne ſe peut pas dire. Plus de quatre cens perſonnes y ont pery de maux & de miſeres, Dieu nous ayant fauorisé de nous enuoyer deux Capitaines des Sauuages, nos plus grands ennemis, entre nos mains, qui ont eſté cauſe que l'on a eu vn peu plus

de liberté, tant pour aller à la chaſſe qu'à la peſche, & deux Sauuageſſes qui nous ont fait trouuer de quoy ſubſiſter lōg temps;outre que le regale tout extraordinaire que Dieu nous a fait faire le iour de ſaint Martin, auoit fait oublier tous les maux paſſez. Il eſt vray qu'on s'eſtoit merueilleuſement bien remis, il n'y auoit plus de malades, & ceux qui ne paroiſſoient que comme des ſquelettes viuantes, eſtoient tous dans vne parfaite ſanté. Perſonne ne murmuroit plus, on ne penſoit qu'à ſe réjoüir, & à chercher les moyens d'attendre en patience le ſecours de France, qui tardoit beaucoup à la verité, puis qu'il y auoit déja vn an que nos Vaiſſeaux eſtoient partis de noſtre rade, ſans en auoir eu aucune nouuelle.

Pendant cette bonace qui ne fut pas de longue durée, les Sauuages nous faiſoient aſſez bien connoiſtre qu'ils ne ſont pas des ignorans, & qu'ils ont vne politique, bien qu'ils ne l'ayent pas puiſée dans les Liures de Machiauel, mais dans leur propre ceruelle. Nous tenions leurs confreres les Sauuages Taoüa & Trompette dans les fers. Ils ſçauoient fort bien que nous ne leur ferions point de mal, & meſme qu'on les traiteroit tres-bien, excepté leur captiuité. Ils nous eſtimoient encore tres heureux, à cauſe qu'en leur faueur ils ne nous faiſoient point d'inſulte. Ils nous faiſoient de tres-grandes promeſſes, ſans les executer. Nous ne deuions manquer de quoy que ce ſoit à leur dire; cependant ils n'en faiſoient rien, ſe contentant de nous apporter de temps en temps quelque peu de caſſaue, & bien peu d'autre choſe; ce qui n'eſtoit que pour nous amuſer & nous faire languir, promettant touſiours pourtant beaucoup & ne tenans gueres. Leur deſſein eſtoit qu'en nous amuſant ainſi, nous nous conſommerions, & que nous ſerions contraints de quitter, ou que peut-eſtre ces Sauuages trouueroient moyen de ſe déliurer de leurs fers & de ſe ſauuer, pour nous liurer apres vne plus forte guerre, cela n'eſtoit que trop vray. Le Sauuage Trompette penſa ſe ſauuer par le moyen d'vn meſchant homme, Forgeron de ſon métier, qui par ce moyen nous vouloit faire tous perir. Ce mal-heureux eſperant ſe ſauuer auec luy, pour viure à

leur façon, & faire bonne chere, luy auoit donné vne lime douce à trois carres ou angles. Il auoit déja limé la moitié de son fer, sans qu'on s'en fust apperceu. On visitoit tous les iours ses fers, mais il auoit l'industrie d'enuelopper l'endroit qu'il scioit, auec vn linge, ainsi on n'y prenoit pas garde. Quand l'on eut reconnu cela, il fut gardé de plus prés, sans que pour cela il en fust plus mal traité. L'on découurit le mal-heureux qui luy auoit donné la lime. Chacun le vouloit lapider, & vouloit qu'il fust pendu, ou qu'on luy fist plus de mal. Mais comme nos Messieurs ne respiroient plus que la paix, ils auoient en horreur le sang, qu'ils auoient trop facilement répandu. Ils se contenterent de le mettre aux fers, personne ne le pouuoit supporter. La façon d'agir des Sauuages ne nous mettoit pas en peine, Dieu nous faisant subsister par d'autres voyes, & l'estat de paix dont nous joüissions, auoit mis Monsieur le Vendangeur dans vne si bonne humeur, que me tirant vn iour à part, il me pria de porter parole à Messieurs de Bragelonne & du Plessis, & de leur dire de sa part qu'il sçauoit le moyen de faire subsister nostre monde cinq mois durant, iusqu'au temps que la Tortuë commenceroit à tarir. Cela les consola fort, & comme ce bruit couroit parmy nostre monde, chacun en témoignoit de la ioye & luy donnoit mille benedictions.

Cette bonne resolution ne luy dura pas long-temps. L'homme ennemy, comme parle l'Ecriture, estoit enuieux de nostre bon-heur, il nous vouloit voir hors de ces contrées, de peur que nous ne luy fissions perdre son Empire, & que nous ne luy enleuassions quelques ames. Il sema derechef la zizanie dans nostre champ. Quelques bluettes auoient passé deuant les yeux dudit sieur le Vendangeur, qui luy donnerent de l'ombrage. Il mit en oubly la parole qu'il auoit donnée, & qu'il pouuoit effectuer par son adresse. Le vingt-troisiéme de Nouembre feste de S. Clement, il fit assembler les habitans sur les roches le long de la mer, se seruant pour ce sujet du scelerat Noury qui alloit de Case en Case leur parler de sa part. Il leur mit dans l'esprit qu'il étoit à propos de s'en aller pour ne pas perir en ce lieu,

qu'il voyoit bien que la Compagnie de Paris nous auoit abandonné ; que nous n'en receurions aucun ſecours, & que ſi Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis vouloient demeurer, ils ne l'empeſcheroient pas, mais que pour eux il eſtoit à propos qu'ils quittaſſent. Ils eſcouterent tous ſes raiſons & s'y accorderent fort volontiers. Ils reſolurent d'vn commun accord de preſenter Requeſte à nos Meſſieurs, leur repreſentant que voyans qu'il ne venoit point de ſecours de France, ils ne pouuoient plus demeurer dauantage en ce lieu, ny aller chercher des viures au peril de leur vie, qu'ils les prioient de leur donner la Barque, dans laquelle ils s'en iroient où bon leur ſembleroit. Ils deputerent le ſieur de Mombriſſet, le plus conſiderable d'eux tous, pour porter la parole & pour leur preſenter cette Requeſte. Monſieur de Bragelonne les receut fort agreablement, leur demandant du temps pour examiner leur Requeſte & pour leur faire réponſe, qu'il leur donneroit ſatisfaction telle qu'ils la deſireroient. Il n'eſtoit pas alors à propos de cabrer ces eſprits. Il ne leur falloit que dire vn mot de trauers pour leur faire ietter feu & flamme, & pour les mutiner de telle ſorte, qu'il n'en fuſt arriué qu'vn eſtrange carnage.

Monſieur de Bragelonne ayant examiné cette Requeſte & voyant qu'il ne pouuoit plus retenir ces eſprits ny les captiuer, iugea qu'il eſtoit à propos de les faire aſſembler ; & leur témoigner ſes ſentimens auec ſa douceur ordinaire. L'Aſſemblée ſe fit le meſme iour dans noſtre Chappelle, où eſtant tous, il leur dit qu'il auoit vn extréme regret de les voir dans la reſolution qu'ils auoient priſe d'abandonner ce lieu, dans lequel, apres que nous y auions ſouffert tant de maux, nous commencions d'y reſpirer vn air plus doux, & qu'il ſembloit que Dieu vouloit que nous y demeuraſſions, nous ayant fait connoiſtre le ſoin que ſa Prouidence auoit eu de nous depuis quelque temps ; que l'on reconnoiſſoit aſſez ſur nos viſages que nous n'eſtions pas tels que nous eſtions vn peu auparauant ; que nous eſtions tous, graces à Dieu, en tres bonne ſanté & en bon eſtat, qu'il ne falloit qu'vn peu de bonne intelligence pour nous maintenir, qu'il prioit Monſieur le Vendangeur de ſe

fouuenir de la parole qu'il auoit donnée, de pouuoir faire fubfifter tout le monde durant cinq mois, pendant lefquels fans doute nous receurions le fecours que nous attendions. Il leur dit de plus, que la Requefte qu'ils luy auoient prefentée n'eftoit pas conceuë dans les termes qu'il falloit. Il leur fit conceuoir qu'elle eftoit à leur defauantage. Il la reforma, leur difant que nous pouuions eftre tous d'vn mefme fentiment auec eux; que s'ils s'en alloient, nous ne pouuions pas demeurer, veu qu'ils faifoient la plus faine partie de la Colonie; que pour ce qui eftoit de la Barque, qu'ils pouuoient bien iuger que fi on la leur donnoit pour s'en aller feuls, on nous mettoit en eftat de perir miferablement, ne reftant plus rien dequoy nous pouuoir fauuer, & ainfi qu'il les prioit de bien confiderer ces chofes & de ne nous pas abandonner en la prenant par force & par violence, & qu'enfin s'ils eftoient refolus de quitter, nous ferions contraints d'en faire de mefme, & de les fuiure; mais qu'il fembloit que la chofe eftoit impoffible, veu que la Barque & les deux Canots que nous auions, n'eftoient pas fuffifans pour embarquer cent trente perfonnes que nous eftions de refte, & qu'ainfi il eftoit à propos de chercher les moyens d'auoir encore quelques Canots, pour pouuoir embarquer tout le monde & ce qu'on auoit de meilleur, afin de s'en feruir dans les lieux où nous pourrions arriuer; qu'il feroit bon pour ce fuiet de faire fçauoir aux Sauuages Taoüa & Trompette noftre refolution, afin que par leur moyen l'on pût auoir des Canots ou des Pirogues, pour faciliter noftre fortie. On les fit venir dans la Chappelle, & affeoir parmy nous, on leur témoigna noftre refolution, mais que nous ne la pouuions pas executer, s'ils ne nous faifoient auoir des Canots ou des Pirogues pour cét effet. Ils promirent de faire tout leur poffible en cette rencontre. On deliura le vieil Sauuage Taoüa & on le mit hors des fers, à condition qu'il nous enuoyeroit fon Pirogue & quelques viures; ce qu'il fit cinq ou fix iours apres. L'on ne deuoit donner liberté à Trompette que fes gens n'euffent liuré le fien, & qu'au mefme temps qu'ils ameneroient fon Pirogue, en nous le liurant on le mettroit dans vn autre Canot, & que

nous nous en irions incontinent apres.

Cela ayant efté refolu, on deliura Taoüa & on remit Trompette dans le Corps de Garde. Tout le monde ne fongeoit plus qu'à fe preparer pour le départ, qui ne fut qu'vn mois apres. Pendant lequel temps on prenoit la liberté d'aller à la pefche & à la chaffe. Nous auions abondamment de tout, l'on confommoit auffi les viures qui eftoient plantez autour du Fort, en attendant le Pirogue de Trompette qui ne fut amené par fes gens que le iour de S. Eftienne.

Le onziéme iour de Decembre nous eufmes vne grande ioye, mais elle fut de peu de durée. L'on apperceut vne voile, qui eftoit la premiere que nous auions veuë depuis que nous eftions à Cayenne. Nous croyons que c'eftoit du fecours qui nous venoit, mais quand l'on vid qu'elle arboroit vn pauillon Flaman, noftre ioye fe changea en trifteffe. L'on ne laiffa pas d'enuoyer le Capitaine du Mefnil auec le fieur le Vendangeur à bord, pour prier le Capitaine de ce Nauire de vouloir embarquer quelques femmes, pour eftre en plus grande feureté. Ils promirent de le faire, & qu'on les pouuoit leur mener le lendemain au matin. Mais comme on fe deffie de tout fur la mer, ce Capitaine eut peur qu'on ne luy ioüaft quelque mauuais tour, comme cela n'arriue que trop fur la mer. Il leua l'ancre auant que le iour fuft venu, & ainfi nous fufmes trompez.

Trois iours apres l'on découurit encore vne autre voile, mais comme l'on auoit efté trompé la premiere fois, on ne fe laiffa pas emporter à la ioye, car en effet l'on reconnut que c'eftoit vn Vaiffeau qui arboroit vn pauillon Anglois. Ce Vaiffeau moüilla à l'entrée de noftre Riuiere. On y enuoya de mefme les fieurs du Mefnil & le Vendangeur, pour faire la femblable demande. Celuy qui commandoit ce Nauire, les receut auec grande ciuilité. Il leur fit boire de l'eau de vie & à tout l'équipage du Canot; mais il les pria de l'excufer de ne pouuoir accorder leur demande pour beaucoup de raifons. (Ie croy que la principale eftoit de crainte qu'on ne luy fift quelque infulte,) qu'il s'en alloit à Surinafme, où il auoit fa demeure, & que fi l'on y vou-

loit venir qu'il iuroit sur sa foy & sur son honneur, que tout le monde y feroit tres-bien receu, & qu'il les prendroit en sa protection; qu'il s'appelloit le Maior Bayanne, qu'on reconnoistroit le pouuoir qu'il auoit en ce lieu. Ayant ainsi perdu toute esperance, nous n'attendions plus que la misericorde de Dieu. Le Pirogue de Trompette ne venoit point, & comme on auoit negligé d'aller chercher de quoy faire du pain, tant on auoit enuie de s'en aller, il ne nous en restoit plus que pour trois iours, outre la prouision que l'on auoit faite pour embarquer auec nous, cela nous mettoit en peine. Enfin, l'on amena le Pirogue de Trompette, le iour de saint Estienne, on le déliura en eschange, puis le reste du iour on se prepara pour partir le lendemain, iour de saint Iean, iustement quinze mois apres nostre arriuée en ce lieu.

CHAPITRE XXX.

Départ de Cayenne, & la route iusqu'à l'Isle de la Barboude, qui appartient aux Anglois.

LE Sauuage Trompette ayant esté rendu, qui auoit esté nostre sauue-garde pendant quatre mois qu'il a esté nostre prisonnier, on redoubla la garde, de peur que les Sauuages ne voulussent faire quelque effort contre nous, pendant que nous nous disposions pour quitter leur païs. Il me semble qu'ils n'auoient garde de nous en empescher; & pour moy, ie croy que s'ils nous eussent pû faire vn pont d'or pour nous passer iusqu'en France, ils l'auroient fait, pour se voir déliurez de nous. Ils n'auoient donc garde de nous en empescher. Il est pourtant toufiours bon d'estre dans la défiance parmy de semblables ennemis. On redoubla donc la garde, & pendant toute la nuit chacun preparoit son paquet, que l'on ne souffrit pas estre gros,

afin de ne point trop charger les chetifs Vaiſſeaux, dans leſquels nous nous expoſions à la mercy des vagues, mais auec confiance que Dieu ſeroit noſtre conducteur. L'on embarqua quelque peu d'eau dans la Barque & dans chaque Canot; l'on donna à chacun trois ou quatre liures de pain du païs. Ie n'eus la liberté que de charger vn coffre des ornemens neceſſaires pour celebrer la ſainte Meſſe, & bien peu d'autre choſe. Il faut que i'auouë, que le cœur me fendoit, quand ie me vis contraint de laiſſer pour quatre ou cinq cens liures de tres-bons Liures, qui compoſoient la Bibliotheque la plus choiſie de feu Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault, qui nous eſtoit demeurée apres ſa mort. Il me prenoit enuie d'y mettre le feu. Ie ne pûs pourtant gagner cela ſur moy, dans la pensée que j'auois qu'ils pourroient quelque iour tomber entre les mains de quelques gens de bien, à qui ils ſeroient fort vtiles. Chacun porta ſon paquet dans la Barque & dans les Canots, où on ſe deuoit embarquer dés la pointe du iour; mais quoy que l'on pût faire, on ne put faire voile que ſur le midy. L'on mis quarante-cinq perſonnes dans la Barque, où eſtoient Meſſieurs de Bragelonne, du Pleſſis, le Pere Bernardin Capucin, i'eſtois auſſi du nombre, Madame du Pleſſis, les Damoiſelles Hebert & pluſieurs des plus affidez. Le ſieur le Vendangeur auoit ſon Pirogue, où eſtoient tous ceux de ſon party. Les habitans eſtoient dans le grand Pirogue de Trompette au nombre de trente-trois. L'on mit dix de nos gens dans le vieil Canot de Trompette, & dans celuy du Sauuage Taoüa, il y en auoit vingt deux, entre leſquels eſtoit le ſieur Bigot, qui ſe precautionnant d'vn petit coffret, afin de conſeruer ſa caſſaue de l'orage de la mer, pour en faire part à ces amis, qui en auoient grand beſoin a noſtre arriuée à Surinaſme, comme ie diray cy-apres. Le ſieur Boiſtel le Ieune eſtoit auſſi de l'équipage de ce Canot.

L'on abandonna ainſi le fort de ſaint Michel de Ceperou, dans lequel on laiſſa au pillage des Sauuages pour plus de vingt mille liures de nippes, entre leſquelles il y auoit ſix canons de fonte de quinze ou vingt liures de balles,

deux de fer, & deux de fonte qu'on auoit laiſſé au camp de Remire, on laiſſa beaucoup de fuſils & de mouſquets, quantité de piſtolets, de corcelets, de pots-en-teſte, de poudre & de munitions de guerre, pluſieurs hardes de toutes façons de ceux qui eſtoient morts, de toilles, & tous les vſtenſiles de ménage & choſes ſemblables. Pendant que nous nous embarquions, les Sauuages eſtoient en grand nombre, à la pointe de la Riuiere de Cayenne, preſts de ſe mettre dans leurs Canots, pour venir piller ce que nous auions laiſſé, au moment qu'ils nous auroient veu faire voile. Ils ſautoient & gambadoient ſur le ſable, comme en ſe moquant de nous. Monſieur du Pleſſis les voyant, & que leur troupe s'augmentoit touſiours plus, il luy prit vne terreur panique, s'imaginant qu'ils eſtoient déja à ſes trouſſes. Il precipitoit noſtre embarquement auec tant d'empreſſement, qu'il ne donnoit aucun repos à perſonne. Il eſtoit ſi ſaiſi de frayeur, qu'il changeoit de couleur à tous momens; tantoſt il eſtoit paſle comme ſon colet, tantoſt il deuenoit rouge comme du feu, il fulminoit, il enrageoit, il hauſſoit ſa canne ſur pluſieurs, mais il n'oſoit frapper, car il n'y auroit pas trouué ſon compte. Enfin, il ſe raſſeura quand il vit appareiller les voiles.

Le ſieur le Vendangeur le mieux équipé de tous les Canots & Pirogues, pour auoir vn équipage de tres-bons nageurs, ſembloit vouloir eſtre l'Admiral de noſtre déplorable flotte. Il ſe mit le premier à la voile ſans attendre l'ordre de nos Meſſieurs, le Canot des habitans commandé par le ſieur de Mombriſſet le ſuiuit, noſtre Barque apres, & les deux méchans Canots qui ne nous abandonnerent pas. Le ſieur le Vendangeur auec les habitans prirent leur route au deſſous des trois Iſlets de la Riuiere de Corou, & deſlors nous ne lès viſmes plus que quatre iours apres à Surinaſme, où il arriua vn iour apres nous; ayant tous couru grand danger de leur vie. Nous priſmes noſtre route entre les meſmes Iſlets de Corou, & la grande Terre.

Pendant que nous cinglons, ſuiuant le cours des marées à la miſericorde de Dieu ſans Pilote, qui ſçeuſt la Nauigation. Il eſt vray que le Reuerend Pere Bernardin Ca-

pucin auoit esté plusieurs fois le long de cette coste, & connoissoit les Riuieres. Il faisoit en sorte, que nous ne nous écartions pas de la veuë de terre. Celuy qui gouuernoit nostre Barque estoit Classe le François de Gonesse prés Paris, duquel i'ay parlé au commencement de ce Liure, qui commandoit la Barque Angloise, qui échoüa par la faute de Monsieur du Plessis à la Riuiere de Macouriague. Il estoit experimenté pour le Gouuernail, comme il nous l'a bien fait connoistre. Pendant, dis-je, que nous cinglons, ie ne puis que ie ne fasse connoistre l'affliction sensible, dont ie fus touché en partant de ce lieu, il m'estoit impossible de retenir mes larmes, mon cœur creuoit de douleur. Faut-il, disois-je en moy mesme, abandonner ainsi vn si beau & si riche païs, où deux ou trois ans d'incommoditez, que l'on souffre dans le commencement d'vn établissement de Colonie dans vn païs nouueau, auroient rendu ses habitans heureux, sans crainte des necessitez de la vie, tout y multipliant en abondance? Faut-il que nos pechez & nostre mauuaise vie, ayent tellement irrité Dieu contre nous, qu'il ne vueille pas que nous habitions cette terre promise, & qu'il n'ait pas voulu se seruir de nous pour le faire connoistre à ces pauures Indiens, qui auroient plustost esté gagnez par nos bons exemples que par nos paroles? Faut-il que l'ambition dereglée de commander de gens qui n'en estoient pas capables, nous ait causé tant de maux, & la ruïne entiere de tout ce grand dessein, qui pouuoit rendre heureux vn nombre innombrable de monde, que la misere accable dans nos païs? Ie ne doute point que Dieu irrité contre nous, ne nous demande compte du bien que nous pouuions faire en ce païs, tant pour nous que pour ceux qui en sont les naturels. C'est vn mal sans remede, allons à la misericorde de Dieu.

Comme nous estions sans Pilote, ainsi que i'ay déja dit, & que nous n'auions pas bien l'vsage de la Boussole, nous nous écartasmes de terre de quinze ou vingt lieuës, dans de tres-grands dangers, car le moindre vent nous auroit fait perir. On tascha pendant le iour de nous en approcher de plus prés, ce qu'on ne put faire que vers le soir, qu'on re-

connut eſtre au trauers de la Riuiere de Coonama, où le ſieur de Vertaumon auoit enleué des Sauuages. Vn peu deuant la pointe de ce meſmeiour, nous fuſmes menacez d'vne grande tempeſte; le Ciel qui auoit eſté tres-beau & ſerain pendant toute la nuit, ſe couurit tout à coup d'vn nuage ſi eſpais & ſi noir, que cela nous faiſoit frayeur. Ce nuage auoit imprimé ſa noirceur ſur les eaux de la mer, qui dans le calme où elle eſtoit, paroiſſoit comme de l'huile. Ceux qui eſtoient dans les Canots furent ſi ſaiſis de crainte, que les vns ſe lamentoient de telle ſorte, que cela faiſoit pitié de les entendre, ils penſoient déja eſtre engloutis dans les ondes de la mer; les autres chantoient les Litanies de la ſainte Vierge, & ſe recommandoient à Dieu de bon cœur. Ils ne faiſoient que tournoyer autour de noſtre Barque, pour en receuoir du ſecours en cas de neceſſité. Ie croy que nous n'aurions pas eſté en eſtat de les ſecourir, parce que le moindre tourbillon nous auroit fait tous auoir vn meſme ſort, nous y eſtions diſpoſez. Nous demeuraſmes prés de deux heures dans cette crainte, iuſqu'à ce que l'aube du iour parut, qui diſſipa en vn moment cet affreux & épouuantable nuage, & en meſme temps le trouble qui eſtoit dans nos eſprits. On taſcha, comme i'ay dit, de s'approcher de terre, de laquelle on s'eſtoit beaucoup écarté.

Nous cinglaſmes toute la nuit iuſqu'au lendemain vers le midy, que l'on reconnut eſtre au trauers de la Riuiere de Marony. Il y auoit quelque eſperance qu'on pourroit tirer quelque ſecours des Sauuages qui habitent cette Riuiere, eſtant ceux qui auoient eſté arreſtez auec Trompette dans noſtre Fort, & qui eſtoient ſortis d'auec nous fort ſatisfaits. Mais nous nous contentaſmes d'approcher de ſon embouchure, pour voir ſi le ſieur le Vendangeur & ſa ſuitte n'y eſtoient point, ne nous voulant pas fier à eux, & trouuant plus de miſericorde aux flots de la mer, que non pas à des Sauuages. Ayant reconnu que le ſieur le Vendangeur n'y eſtoit pas, nous repriſmes noſtre route. Et comme il y a de grands bancs de ſable l'eſpace pour le moins de trois lieuës le long de cette Riuiere, noſtre Barque demeura échoüée quelque temps. Apres nous eſtre re-

mis en mer, nous cinglafmes toute la nuit & le iour fuiuant affez heureufement iufques fur le foir, que nous fufmes obligez de moüiller l'anchre, parce qu'on reconnut que nous eftions bien prés de la Riuiere de Surinafme où habitent les Anglois. Et de fait ayant leué l'anchre dés la pointe du iour, nous arriuafmes à fon embouchure fur les huict heures du matin. Ce qui nous caufa beaucoup de ioye, d'autant que nous n'auions plus d'eau douce ny de pain qu'on pût manger, le noftre ayant efté moüillé de l'eau de la mer. Nous rendifmes graces à Dieu de noftre heureufe arriuée, le priant d'ailleurs de nous rendre les Anglois fauorables, & de les infpirer de ne nous pas abandonner, dans la neceffité prefente & preffante où nous eftions.

Arriuée à Suriname.

Ce nous fut vne grande confolation, apres les inquietudes d'vne nauigation fi dangereufe, de nous voir à l'entrée de cette belle Riuiere. Son embouchure dans la mer, eft bien auffi large que celle de la Riuiere de Seine à Honfleur, le paffage des Vaiffeaux eft bon du cofté de l'Oüeft de l'embouchure. On va bien l'efpace d'vne lieuë & demie ou deux en montant que l'on trouue vn afpect comme la pointe de la place Dauphine fur le Pont-neuf de Paris. C'eft vne pointe de terre au bout de laquelle deux grandes Riuieres viennent fe ioindre enfemble. Celle qui eft à la droite, eft la Riuiere de Surinafme, dans laquelle deux lieuës ou enuiron en auant eft l'habitation des Anglois; à la gauche eft vne autre grande Riuiere qui s'appelle de Hic ou de Hec. Il y a plufieurs Riuieres qui fe déchargent dans celle-là, entr'autres la Riuiere que l'on appelle de Camonique, dans laquelle enuiron vingt-cinq lieuës en montant, il y a vne habitation de Flamans qui font en bonne intelligence auec les Sauuages. Le lieu qu'ils habitent leur eft comme vn magafin, où ils tiennent beaucoup de marchandifes, pour traiter auec eux, comme ferpes, haches, coufteaux & chofes femblables, dequoy ils tirent quantité de bois de lettre, qui eft ce bois duquel on fait de fi beaux ouurages qu'ils vendent fort cher en Europe. Il y a vn bras de la Riuiere de Marony, qui vient fe décharger dans cette Riuiere Noftre chemin eut efté beaucoup

racourcy & en plus grande asseurance, si nous eussions esté en paix auec les Sauuages de ce lieu, & s'ils nous eussent donné la liberté de passer par ce canal. Il n'y a rien de beau au monde comme de voir les riuages de toutes ces Riuieres bordez de beaux & grands arbres qui ne sont iamais dépoüillez de leurs fueilles, car en mesme temps qu'il en tombe vne, il en renaist vne autre en sa place. Ces arbres ne perissent que de vieillesse. On ne les couppe point, ny pour bastir ny pour faire du feu. Il n'est pas besoin d'en faire en ces Contrées que pour la cuisine, puisque le froid en est tout à fait banny : quelques-vns de ces arbres sont si gros que les Sauuages font des Canots & des Pirogues de leurs troncs, qui ont cinq pieds de large dedans œuure & pour le moins quatre de profondeur. L'on peut iuger par là de la grosseur des arbres, puisqu'il en faut beaucoup couper & retrancher pour en faire ces sortes de Vaisseaux. Ces beaux arbres font vn tres bel ombrage pendant les plus grandes ardeurs du Soleil; ce qui donne de la consolation à ceux qui voguent sur ces Riuieres.

Comme nous fusmes arriuez à cette pointe de terre & au conflans de ces deux Riuieres, nous entrasmes dans celle de Surinasme, dans laquelle ayant vogué enuiron vne lieuë, nous découurismes le Fort de l'habitation des Anglois, qui est le mesme que nos François auoient basty du temps du feu sieur Poncet de Bretigny, lors qu'ils habitoient ce lieu, mais les Anglois l'ont bien augmenté & embelly. En mesme temps que nous eusmes découuert ce Fort, on moüilla l'ancre & on arbora le pauillon François auec vn autre pauillon blanc, pour marque que nous demandions leur faueur & leur protection. Monsieur de Bragelonne se mit dans vn Canot accompagné de quelques-vns, & tira vers ce Fort, où il fut tres bien receu des Anglois, & sur tout du Major Ruf vn des principaux, qui habite cette terre & qui y est Gouuerneur à la place du Colonel Oldiph qui en sortoit. Le Colonel Bayanne qui auoit donné parole en passant proche de Cayenne ne s'y rencontra pas alors, estant allé auant dans la Riuiere, où il a quelques habitations, d'où il retourna apres. Il auoit parlé de nous au Major Ruf, & l'a-

uoit prié de nous receuoir, ſuiuant la parole qu'il nous auoit donnée de nous aſſiſter en ce lieu.

Les Anglois tinrent Conſeil pour deliberer comment ils nous receuroient. Quelques-vns eſtoiēt d'auisque l'on nous miſt de l'autre coſté de la Riuiere vis à vis leur Fort; les autres leur repreſenterent que ſi on nous y mettoit, nous y ſerions à la mercy des Sauuages, qui ne manqueroient pas de nous y venir viſiter & nous faire inſulte; mais qu'il falloit nous mettre parmy eux tous, & que l'eſtat déplorable dans lequel nous eſtions, nous mettoit aſſez hors de pouuoir de vouloir entreprendre quelque choſe; qu'il ſuffiſoit que nous leur miſſions nos armes entre leurs mains; qu'il y auoit des Caſes nouuellement baſties par les Sauuages qui n'eſtoient occupées de perſonne, & qu'il nous y falloit mettre, iuſqu'à ce qu'il y euſt vn Vaiſſeau preſt pour nous faire tranſporter dans la Barboude qui eſt vne de leurs Iſles, & que cependant nous aurions la liberté de traiter des viures, tant auec les Anglois qu'auec les Sauuages. Ils regalerent Monſieur de Bragelonne & ſa ſuitte. Ils luy firent connoiſtre que nous eſtions les tres bien-venus, que nous nous pouuions aſſeurer que nous n'aurions non plus de mal qu'eux, qu'ils nous aſſiſteroient en tout ce qu'ils pourroiēt; qu'ils ſe confioient en nous & qu'ils ne demandoient aucune autre aſſeurance de nous, que de leur remettre nos armes entre leurs mains, qui nous ſeroient renduës quand nous aurions trouué commodité de nous retirer & de nous en aller où bon nous ſembleroit.

Monſieur de Bragelonne apres auoir eſté regalé de ces Meſſieurs, retourna vers nous pour nous dire la reſolution priſe; ce qui nous cauſa vne grande ioye, car autrement nous ne ſçauions que deuenir, n'ayans pas vn morceau de pain, ne manquans point d'appetit & ayans le cœur bien ſain, graces à Dieu. On leua l'ancre & on tira vers le Fort, où nous fuſmes tous bien receus. On mit nos armes entre leurs mains, deſquelles on ne pouuoit faire de mal, car l'eau de la mer, de laquelle elles auoient eſté arroſées pendant noſtre nauigation, les auoit miſes hors d'eſtat de nous en pouuoir ſeruir. Ils nous menerent dans les Caſes qui nous eſtoient

preparées, où on fit auſſi-toſt tranſporter noſtre bagage. Ils nous y apportoient des viures que nous traitions auec eux. Ie ne ſçaurois dire auec combien de ciuilitez ils nous traitoient, tous déplorans l'eſtat miſerable dans lequel nous eſtions. Le Major Bayanne eſtant de retour, nous fit paroiſtre qu'il eſtoit en effet vn braue Gentil-homme, de cœur & de parole, nous témoignant le regret qu'il auoit de ne s'eſtre pas rencontré à noſtre arriuée, que s'il pouuoit, il nous mettroit entre ſa chair & ſa chemiſe, qu'il ſçauoit trop bien quels ſont les reuers de la fortune, que la ſienne auoit eſté pire que la noſtre; c'eſt pourquoy il prenoit vn ſingulier plaiſir de nous vouloir ſecourir en cette rencontre; qu'il faiſoit équiper le Vaiſſeau, dans lequel il auoit paſſé prés de Cayenne, pour aller à la Barboude; que ſi nous y voulions aller, il nous y feroit conduire en aſſeurance, ou dans quelque Iſle Françoiſe que nous voudrions; que nous nous pouuions aſſeurer ſur ſa foy & ſur ſa parole, qu'il ne nous arriueroit non plus de mal qu'à luy meſme. Nos Meſſieurs eſtoient confus en eux meſmes de tant de bonne volonté, que ce braue Gentil-homme auoit pour nous.

Nous commencions à reſpirer vn peu & à ioüir de la bonne fortune de cette heureuſe rencontre. Nous entraſmes, par vn bon-heur pour nous, le premier iour de l'année 1654. Nous demeuraſmes tout ce iour en repos, & le lendemain que nous commencions d'eſtre en peine, de ce qu'eſtoient deuenus les Pirogues du Vendangeur & des habitans, nous craignions qu'il ne leur fuſt arriué quelque deſaſtre. Il ſemble qu'ils deuoient eſtre plutoſt arriuez que nous, pour eſtre bien mieux experimentez que nous au fait de la mer, & que tous leurs gens eſtoient bons nageurs, mais il en eſt arriué tout au contraire. I'ay bien de la peine à ne pas croire qu'il ne vouloit pas que nous le ſuiuiſſions, pour n'eſtre pas obligé de nous ſecourir en cas de neceſſité: mais par la grace de Dieu qui nous a conduits, nous n'auons pas eu beſoin de luy, eſtant arriuez ſans aucune fortune deux iours auparauant luy.

Ils n'arriuerent à la Riuiere de Marony que le lende-

main, que nous auions esté iusqu'à l'embouchure de ladite Riuiere, pour voir s'ils y estoient. Ils y entrerent hardiment, comme si ils eussent esté dans les terres de leurs meilleurs amis. Ils y mettent pied à terre, déchargent la plus part de leur bagage, qui estoit tout moüillé des vagues de la mer, ils l'étendent sur l'herbe & sur les buissons. Ils tirerent quelque coup de fusil pour donner signal aux Sauuages de venir, & voyant qu'ils ne venoient pas si viste qu'ils desiroient, ils leur enuoyerent les deux Sauuagesses qu'ils auoient auec eux, auec ordre de leur dire qu'il venoit pour traiter auec eux de la déliurance du fils du Sergent Cochon, qui auoit esté pris par nos Galibis, & qui l'auoient mené-là pour le depaïser, comme on disoit, & aussi du sieur le Febure, Cousin de la Guerriere, qu'on disoit y estre aussi. Mais les Sauuagesses ne retournerent point, soit qu'elles fussent persuadées par les Sauuages de ne le pas faire, ou que ce fust vn tour ioüé par elles s'entendant auec le Sauuage Trompette, que l'on disoit nous auoir deuancé pour nous attendre en ce passage, & ainsi prendre le sieur le Vendangeur & les siens dans ce piege. Ils enuoyerent quelques Sauuages auec des paniers de oüacou pour faire de la boisson, & quelque peu de pain & de fruit pour les amuser, disans que l'on estoit allé chercher le petit Cochon. Nos pauures gens ne se défioient de rien, & le sieur le Vendangeur auoit trop de confiance : mais quelques-vns de la troupe plus clair-voyans & plus défians que luy, iugerent qu'il ne faisoit pas bon-là pour eux ; car ils voyoient qu'il venoit tousiours quelques Sauuages à la file les vns apres les autres, quelqu'vn mesme s'estant apperceu qu'vn Sauuage auoit mis auprés d'vn arbre vne trousse de fléches, donna l'alarme. Chacun reprend son bagage & on se rembarque au plus viste, s'écartant de ce lieu. Ils ne furent pas à trois cens pas delà qu'ils virent tout le riuage bordé de Sauuages. Ils prirent leur route vers Surinasme, où ils arriuerent heureusement le troisiéme iour de Ianuier, sur les dix heures du matin. Ils aborderent proche le Fort, sans sçauoir si nous y estions arriuez, & firent demander s'ils y seroient les bien venus. Ils nous causerent beaucoup de joye

joye de leur heureuſe arriuée. Monſieur de Bragelonne auoit preuenu le Major Ruf, & tous les principaux des Anglois, & leur auoit dit quel eſtoit Monſieur le Vendangeur, il auoit parlé autant bien qu'il ſe peut en ſa faueur. Il l'auoit fait paſſer dans leurs eſprits, comme vn homme incomparable pour l'établiſſement d'vne Colonie, & le plus capable de la faire ſubſiſter autant qu'aucun qui pût eſtre, & ainſi ces Meſſieurs eſtoient bien aiſes de le voir & de luy faire careſſe.

Ayant mis pied à terre, il s'ajuſta le mieux qu'il put & toute ſa troupe, pour paroiſtre deuant le Major Ruf, mais eſtant en ſa preſence, il luy parla auec vn faſte inſupportable, qui fit tout d'vn coup rabatre de la bonne eſtime qu'on auoit conceuë de luy. Il fit tout au contraire de Monſieur de Bragelonne qui auoit dit tant de bien de luy. Il le traita auec tant d'indignité auſſi bien que le ſieur du Pleſſis, que ces Meſſieurs en furent tres-mal edifiés. Il leur dit, que c'eſtoit des ſcelerats, gens de ſang & de carnage ; qu'ils auoient aſſaſſiné leur General, & fait mourir pluſieurs de leurs confreres ; qu'ils eſtoient cauſe de leur ruïne, les ayant depoſſedez de Cayenne, où ils eſtoient parfaitement bien établis, & en tres-bonne intelligence auec les Sauuages de ces contrées ; que c'eſtoit des gens qui ne meritoient rien moins que la mort; qu'ils s'en deuoient donner de garde, & qu'ils eſtoient capables de les broüiller & de leur cauſer du deſordre, s'ils ne s'en donnoient de garde, & choſes ſemblables.

Ces Meſſieurs virent bien que cet homme eſtoit vn emporté ; c'eſt pourquoy ils ne firent pas grand eſtat de ce qu'il diſoit, & meſme quelques-vns luy dirent qu'il ne deuoit pas agir de la ſorte, que Monſieur de Bragelonne auoit agy pour luy tout autrement qu'il ne faiſoit ; que ce n'eſtoit pas à eux qu'il falloit dire toutes ces choſes, qu'il auoit la voye de Iuſtice en France pour ſe faire faire raiſon: mais que pour eux c'eſtoit leur deſſein de receuoir les affligez, & de les proteger dans cette rencontre, comme ils voudroient qu'on leur fiſt, s'ils eſtoient dans vn ſemblable eſtat. Le Major Ruf luy dit qu'on le receuoit, à condition qu'il vi-

uroit en paix auec nos Meſſieurs; qu'il reconnoiſſoit eſtre honneſtes gens; que s'il ne le faiſoit, il n'auoit qu'à ſe retirer, & aller où bon luy ſembleroit. On luy bailla vne Caſe pour luy & ſa ſuitte. Il n'a regardé nos Meſſieurs, pendant tout le temps que nous auons demeuré en ce lieu, qu'auec indifference, ils le laiſſoient auſſi viure à ſa fantaiſie.

Pendant que nous auons demeuré en ce lieu, qui a eſté enuiron l'eſpace de quinze iours, les Anglois ont fait vne garde aſſez exacte. Ils n'eſtoient pas là plus de deux cens perſonnes, & auoient tous des viſages fort paſles. Il y auoit beaucoup de malades. Ie croy que c'eſt qu'ils ne mangent point preſque de pain, mais beaucoup de poiſſon & de patates qui leur ſeruent de pain. C'eſt leur façon de viure dans tous les lieux où ils ſont. Ils ne donnent meſme à leurs Eſclaues que de ces patates ſans autre choſe.

Nous demeuraſmes l'eſpace de quinze iours en ce lieu en aſſez grande paix, iuſqu'à ce que le Vaiſſeau du Major Bayanne eut eſté chargé, ou au moins dans lequel il auoit la meilleure part. On le chargeoit d'ais qu'ils font en grande quantité a Surinaſme, y ayant beaucoup de bois en ce lieu propre à en faire, & on les tranſporte à l'Iſle de la Barboude, où ils ſont rares, & y ſont tres-bien vendus en troque de ſuccre & de gingembre.

Les Anglois traitoient de la caſſaue auec nous & du poiſſon. Ils ont aſſez bien trouué leur compte auec nous, & les Sauuages de ce lieu nous apportoient des Cochons, des Cerfs & autres viandes boucanées à meilleur compte que nos Sauuages Galibis. Nous faiſions par ce moyen aſſez bonne chere, & ainſi nous ne nous ſouuenions plus de nos maux paſſez.

Les Anglois eſtoient parfaitement bien eſtablis en ce lieu. Il n'y auoit pas pourtant plus de deux ou trois cens arpens de terre défrichez en ce lieu, où ils ont baſty leur Fort. Il y a bien cinquante Caſes ou maiſons dreſſées à la façon de celles des Sauuages, elles ne ſont pas par ruës en forme de Ville ou Bourgade, mais çà & là ſans ordre ny cymmetrie. Leur Fort, dans lequel il y a vne belle maiſon baſſe toute de pierre, les tient en aſſeurance contre les ef-

forts des Sauuages, qui n'ont point de machines de guerre, pour forcer vn ſemblable edifice; ils n'y ont que faire, pourueu qu'on n'y manque point de viures. Ils ont fait toutes leurs habitations au long de la Riuiere; quelques-vns ſe ſont écartez de plus de vingt-cinq lieuës Ils tiennent-là leur ménage & leurs Eſclaues, qui défrichent. Ils n'y font encore que du Tabac, & ſcient quantité d'ais. Toute cette terre eſt quaſi plate comme noſtre France. La Riuiere eſt extrémement poiſſonneuſe. Ils y peſchent quantité d'vn poiſſon, qu'on appelle *Macheran*, fort excellent. Il y en a de ſi gros, qu'ils peſent cinquante & ſoixante liures. Ils en mangent en quantité & ſans pain; la chaſſe y eſt auſſi tres bonne. Ils n'y ſçauroient plus manquer de rien. Ils n'eſtoient pas plus de trois cens cinquante Anglois naturels; mais i'ay appris depuis, qu'ils y ſont maintenant plus de quatre mille, bien à leur aiſe, comme on peut eſtre dans tous ces païs là, pourueu qu'on s'y prenne de la bonne maniere pour s'y eſtablir. Il n'y a que les commencemens vn peu difficiles, leſquels eſtant ſurmontez, on y peut mener vne vie heureuſe, & ſans inquietude.

Le Nauire dans lequel nous deuions paſſer à la Barboude eſtant chargé & équipé, l'on parla du prix de noſtre paſſage, qui fut cent cinquante liures de ſuccre pour chaque perſonne, & pour cela on nous fourniſſoit de viures. L'on vendit pour ce ſujet les quatre Canots ou Pirogues, dans leſquels nous eſtions venus. Il furent vendus ſix ou ſept milliers de ſuccre. On donna auſſi de la traite pour les Sauuages, comme grains de raſſades, des criſtaux, des couſteaux & choſes ſemblables. Il y en eut ſuffiſamment pour païer noſtre paſſage. La veille de noſtre embarquement, le Major Ruf Gouuerneur & le Colonel Bayanne, regalerent ſplendidement nos Meſſieurs, pendant cela on embarqua le reſte de noſtre bagage. Tout noſtre monde ſe partagea en deux, nous eſtions bien ſoixante dans le Nauire, & le reſte dans la Barque qui ſuiuoit le Nauire.

L'on partit de Surinaſme le 16. ou 17. Ianuier. Ce iour-là l'on alla ſeulement iuſqu'à l'embouchure de la Riuiere, où les principaux Anglois vinrent nous accompagner dans

des Canots, ayant auec eux plusieurs Sauuages. Ils mirent pied à terre & firent de grandes réjoüissances, beuuans à nos santez. On fit voile sur les huit heures du matin, pour se retirer du Canal de la Riuiere & se mettre en pleine mer, l'on costoyoit tousiours la terre, l'on passa à la veuë de la Riuiere de Barbiche, l'on alla presque iusqu'à la Riuiere d'Ouranoque, l'on vid en passant les Isles de la Trinité & de la Grenade, & l'on tourna vers l'Est pour aller à la Barboude qui est la premiere Isle des Antilles, qui est à vaut le vent, où nous abordasmes heureusement le second iour de Feurier, tous en tres-bonne santé, quinze iours apres nostre départ de Surinasme.

CHAPITRE XXXI.

Nostre arriuée en l'Isle de la Barboude, où nous auons esté tres-bien receus par les Anglois.

NOstre Nauire n'eut pas plutost moüillé l'ancre, & salüé le Fort de trois coups de canon, qu'il vint de l'Isle cinq ou six Chalouppes pleines de monde, tous Marchands, pour voir dequoy le Nauire estoit chargé. Entre ces personnes, ie remarquay vn ieune homme, qui nous ayant veu dit en nostre langue: *Voilà bien des François*. Chacun des nostres ramassant son bagage, faisoit ses efforts pour se mettre bien-tost à terre. Monsieur de Bragelonne accompagné de quelques-vns, fut d'abord visiter le Gouuerneur de l'Isle, pour le prier de permettre que nostre monde entrast dans son Isle sous sa protection, luy faisant entendre qui nous estions. Il n'eut pas beaucoup de peine à l'obtenir, & luy fit offre de son seruice, l'asseurant qu'il estoit le tres-bien venu & toute sa troupe, qu'il pouuoit mettre pied à terre, & viure dans l'Isle comme s'il estoit en France, & que pour son particulier il le considereroit

toufiours. Il fe rencontroit que ce Gouuerneur eftoit amy tres-particulier d'vn Partifan de Bretagne, qui s'appelloit *Launay-Graué*, auquel Monfieur de Bragelonne auoit rendu de grands feruices, lors qu'il eftoit Intendant de Iuftice, & ainfi ils firent grande connoiffance.

Monfieur de Bragelonne ne retourna point au Nauire, il enuoya feulement l'ordre du Gouuerneur, & pendant cela il chercha vn logis pour cette nuit. Cet ordre eftant venu chacun mit pied à terre. Le Pere Bernardin n'ofa pas entrer dans l'Ifle à caufe de fon habit de Capucin. Il fe rencontra heureufement vn petit Vaiffeau François, qui deuoit partir bien-toft pour la Martinique, il s'alla mettre dedans, y ayant efté tres-bien receu. Comme tout le monde fut forty du Nauire, ie demeuray prefque feul, pas vn des noftres ne m'ayant voulu aider à tirer mon coffre, dans lequel il n'y auoit que les ornemens neceffaires pour celebrer les faints Myfteres, mais Dieu m'enuoya du fecours d'ailleurs. Ce ieune homme que i'auois remarqué dés le commencement, qui auoit dit *voilà bien des François*, ne me quittoit point de veuë, il tournoyoit toufiours autour de moy, fans que i'y priffe garde. Il tafchoit mefme à m'aider à tirer mon coffre du lieu où il eftoit. Il vouloit me parler, puis il n'ofoit. Il difoit en luy mefme : *Eft-ce là Monfieur Biet, ou n'eft-ce pas luy ? Il eft Preftre, celuy-cy n'en a pas la mine ;* car i'eftois en Caualier. *Si c'eft luy, que vient-il faire icy, les Preftres n'y font pas bien venus ? Si on le découure, en cas que ce foit luy, on luy joüera vn mauuais party.* Enfin, il ne put pas fe contenir dauantage, car n'y ayant plus aucun François dans le Nauire, il tourna fa tefte vers la mer, & m'appella par mon nom. Comme i'entendis qu'on m'appelloit, ie leuay la tefte pour voir qui c'eftoit. Ce qui fit qu'en mefme temps il fe vint ietter à mon col, m'embraffant auec des tranfports de ioye qui ne fe peuuent exprimer, en me difant: *Hé! mon bon Maiftre quel bon vent & quelle bonne fortune vous a amené icy, eft-il poßible que i'aye le bien de vous y voir?* I'eftois tout furpris de ces careffes fi extraordinaires, en vn lieu fi éloigné, où ie ne me pouuois pas imaginer trouuer de la connoiffance, ie ne conceuois pas mefme ce

qu'il me difoit, tant i'eftois étonné. Ie luy demanday pourtant qui il eftoit. Il me dit: *Quoy, mon Maiftre, vous ne connoiffez pas Donat Offaye, à qui vous auez donné du pain quatre ou cinq ans dans voftre maifon de fainte Geneuiefue de Senlis, & que vous auez careffé auec tant d'affection?* Ie reconnus fa voix, ie luy dis: *Laiffez-moy aller, afin que ie vous regarde.* Alors l'ayant reconnu, ie l'embraffay auffi reciproquement, nous ne peufmes l'vn & l'autre nous empefcher de verfer des larmes de ioye. Les Matelots eftoient tout étonnez de nous voir faire ainfi tant de careffes l'vn à l'autre, mais ils n'entendoient pas nos difcours. Ie luy dis: *Dieu foit beny, vous voyez que noftre monde m'a abandonné, il faut que vous m'aidiez.* Il fit tirer mon coffre & vn pacquet, dans lequel il y auoit quelques Liures, & les fit mettre ainfi dans vne Chaloupe pour les porter à terre. Ie luy donnay ma bource afin qu'il y prift de l'argent, pour donner ce qu'il trouueroit à propos aux Matelots qui nous auoient aidé. Ce ieune homme eftoit Hybernois de nation, neueu d'vn tres-fçauant homme nommé Maiftre Iean Offaye Preftre, mon tres-bon amy. Il eftoit venu chez moy d'Hybernie, pour y eftre éleué parmy de ieunes Clercs qu'on difpofoit pour l'Eglife. Il y a demeuré quatre ou cinq ans, portant la foutane & faifant l'office de Clerc dans mon Eglife. Il en eftoit forty, lors que i'eftois abfent, ne fçachant ce qu'il eftoit deuenu.

Pendant que nous voguions vers la Ville, ie luy demanday ce qu'il faifoit en ce lieu & s'il n'auoit point fait banqueroute à Dieu. Il me protefta que non, & qu'il n'en auoit pas eu la penfée; qu'il eftoit venu voir ce Nauire, les principaux effets duquel appartenoient à fon Maiftre, qui eftoit alors à Surinafme. Ie luy demanday qui il eftoit. Il me dit que c'eftoit vn Gentilhomme qui s'appelloit le *Major Bayanne*; qu'il eftoit dans cette Ifle auec Madame fa femme, à qui il feruoit d'Efcuyer, & qu'il efperoit qu'elle iroit bien-toft le trouuer & qu'elle s'embarqueroit dans le mefme Vaiffeau, où nous eftions venus. Comme ie luy voulois témoigner la ioye que i'auois qu'il appartenoit à vn fi braue Gentilhomme, de qui nous auions tant receu de

courtoisie, nous arriuasmes à bord, où ma ioye fut vn peu rabatuë.

Vn de nos gens qui ne me regardoit pas de bon œil, parce que i'auois tousiours esté contraire à sa vie debordée, m'attendoit sur le Port, s'estant imaginé qu'il estoit en lieu pour se vanger de moy. En mesme temps qu'il me vit à terre, & que nous y auions mis nostre bagage, il s'écria contre moy : *Au Prestre, au Prestre*, voulant exciter par ses clameurs les Anglois, qui ont en horreur les Prestres, à me ietter dans la mer ou à me faire quelque autre mal. Dieu me fit la grace de ne me point troubler, & de ne luy témoigner aucun mécontentemẽt. Ie luy dis seulement: *Mon amy, vous croyez me faire vn grand mal: cependãt si vous pensiez bien à ce que vous faites, vous ne le feriez pas, dautant qu'vous ne me voudriez pas faire vn si grand bien, que de me procurer la couronne du Martyre comme vous faites; mes pechez, sans doute, sont cause qu'vn si grand bien ne m'arriuera pas.* Ie ne sçay pas pourtant ce qu'il seroit arriué, si la pluspart de ceux qui estoient sur la rade eussent entendu le François. Mon Hybernois auoit de la peine à souffrir de voir qu'vn Catholique fust si méchant, que de vouloir faire mal-traitter vn Prestre, qui estoit son Pasteur. Ce ieune homme qui estoit connu, disoit que i'estois vn Gentilhomme qu'il auoit seruy en France, ce qu'il faisoit connoistre à tout le monde, dont ie luy eus grande obligation. Dieu, duquel les misericordes sont infinies, toucha le cœur de ce personnage, qui croyant me faire du mal, me procuroit le plus grand bien qui me peust iamais arriuer; car estant retourné en France Dieu l'a inspiré de quitter le monde pour faire penitence de sa mauuaise vie, & d'entrer en Religion. Auparauant que de le faire, il m'écriuit, ayant appris que i'estois à Senlis, vne lettre qui me surprit fort & me donna autant de consolation qu'il m'auoit alors causé d'affliction, non pas pour le martyre qu'il me vouloit procurer, mais pour le grand peché qu'il commettoit. Il me témoignoit dans cette lettre le regret qu'il auoit de m'aubir si mal-traité dans cette rencontre, qu'il auoit enuie en effet de se vanger de moy, parce qu'il ne pouuoit souffrir les repriman-

des que ie luy faisois pour son bien ; qu'il auoit esté iusques alors aueugle & insensible, qui ne pouuoit gouster le bien que ie luy voulois, que ie ne demandois que le salut de son ame, & que luy au contraire ne vouloit que sa perte & sa damnation ; qu'il me prioit d'oublier le passé, & de prier Dieu pour luy, en luy demandant la grace de perseuerer dans ses bonnes resolutions ; qu'il vouloit faire penitence de tant de maux qu'il auoit commis. Il entra aussi-tost dans vne Religion fort austere, où il a fait profession, estant de tres grande edification à tous les Religieux de son Ordre. I'ay esté luy témoigner la ioye & le ressentiment de mon cœur dans cette Religion, pour me conjoüir auec luy des graces qu'il auoit receuës de Dieu.

Il m'arriua encore vn autre suiet d'affliction en mesme temps. I'auois mis dans la Barque les fers auec lesquels ie faisois du pain pour offrir le tres-saint Sacrifice, & vn Crucifix, cela estoit sous la clef. Ce malheureux Classe duquel i'ay parlé qui estoit vn Forban, François de nation du Bourg de Gonesse, auoit esté éleu pour gouuerner cette Barque, depuis Surinasme iusqu'à la Barboude. C'estoit vn scelerat, Heretique, ou plûtost vn impie sans Religion, qui ietta en ma presence mes fers dans la mer, & vn Anglois se saisit du Crucifix sans que i'osasse rien dire. Il n'en fit point pourtant point de risée, il le serra & l'emporta, peut-estre qu'il estoit Catholique & qu'il le vouloit honorer.

Tout le monde ayant mis pied à terre, chacun se separa. Nos Messieurs, Madame du Plessis, nos Capitaines restans & moy nous prismes logis. Les sieurs d'Ayart, Béchu, les Damoiselles Hebert & leurs gens firent bande à part, & les Habitans & ceux qui leur appartenoient allerent où ils voulurent. L'on mit nos Engagez dans vne maison proche la mer, ausquels nos Messieurs eurent soin de faire donner ce qui leur estoit necessaire pour leur subsistance. Deux ou trois iours apres nostre arriuée, les sieurs d'Ayart, Béchu, les Damoiselles Hebert & le sieur de Mombrisset, prirent occasion du Vaisseau François qui alloit à la Martinique. Ils s'y embarquerent auec leurs gens, comme aussi plusieurs Habitans. Mais auparauant que de partir, quelques-vns d'eux

d'eux auoient excité ceClaſſe,duquel i'ay parlé,pour liurer vne perſecution à Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis. Ils l'obligerent d'aller trouuer le Gouuerneur, pour luy dire tout le mal poſſible de nos Meſſieurs,& entr'autres du ſieur du Pleſſis, luy diſant qu'il auoit tres-mal traité des Anglois, deſquels il auoit pillé le Vaiſſeau proche de Cayenne,& en ſuitte l'auoit fait échoüer; qu'il auoit mis les Anglois dans nos Vaiſſeaux qui retournoient en France, pour les mettre dans quelque Iſle deſerte à la mercy des Sauuages; qu'ils les auoient dépoüillez de tout ce qu'ils auoient & ne leur auoient laiſſé que pour couurir leur nudité; que pour luy ils l'auoient retenu comme Eſclaue, à cauſe qu'il eſtoit de la Nation Françoiſe, & qu'ils l'auoient tres-mal traité.

Monſieur le Gouuerneur l'ayant oüy, voulut ſçauoir la verité de toute cette Hiſtoire,& ayant appris que ce Claſſe eſtoit vn Forban qui auoit enleué cette Barque,ou ce Vaiſſeau chez les Holandois vers le Recif, & que ceux qui eſtoient auec luy eſtoient auſſi des voleurs. Le ſieur Gouuerneur luy eut fait mauuais party, s'il ne ſe fut retiré, & ayant ſceu que cela eſtoit vn tour ioüé par la malice de quelques-vns, il n'en fit point d'eſtat & aſſeura Monſieur de Bragelonne de ſon affection.

Ces Meſſieurs s'embarquerent pour aller à la Martinique. Le ſieur du Meſnil fut prié par Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis de s'y tranſporter auſſi, auec procuration de leur part pour agir en leur nom, & y attendre nos Vaiſſeaux de France. Mais Monſieur du Parquet Gouuerneur & Seigneur de la Martinique le receut tres mal,comme auſſi ces autres Meſſieurs, les regardant d'abord comme des perſonnes deſquelles il ne faiſoit pas grand eſtat.Neanmoins les Damoiſelles Hebert trouuerent place auprés de Madame ſa femme. Monſieur du Meſnil retourna à la Barboude, où il nous dit le mauuais traitement qu'il y auoit receu, & comme ces Meſſieurs voulurent auſſi-toſt qu'ils y furent arriuez engager les gens qui les auoient ſuiuis, pour ſe rembourſer de leurs frais, mais l'on les deliura pour la quantité de quatre-vingt liures de tabac,pour leur paſſage depuis la Barboude iuſqu'à la Martinique, & ainſi ils furent

deliurez pour faire à leur volonté. Nous demeurâmes quelque temps dans la Ville, iusqu'à ce que nos Messieurs eussent fait connoissance auec vn certain François fort habile Chirurgien, appellé *Cesar du Mesnil*, qui estoit venu dans cette Isle, apres la perte de la bataille du Roy d'Angleterre, sous lequel il portoit les armes. Le Colonel Oldiph qui sortoit du gouuernement de Surinasme, nous en auoit parlé, comme estant son allié. Il auoit acquis vne si bonne reputation dans cette Isle, qu'il auoit espousé vne sienne parente, veufue d'vn Ministre fort à son aise. Nos Messieurs chercherent le moyen de pouuoir parler audit sieur Docteur Cesar (c'est ainsi qu'on appelle les Chirurgiens parmy les Anglois.) Il ne manqua pas de les venir trouuer. Ils se mirent entierement entre ses mains pour la conduite de leurs affaires, dont il s'acquitta fort bien, y faisant aussi son compte. Il leur conseilla d'abord de quitter la Ville, où ils faisoient trop de dépense, à cause du grand monde qu'ils auoient; qu'il falloit qu'ils se retirassent dans la contrée (comme ils parlent en ce lieu) c'est à dire en quelque endroit de l'Isle, & qu'ils y achetassent vne plantation, comme on parle parmy les Anglois, & parmy nous vne habitation, toute bastie & plantée. Il leur enseigna vne, qui estoit tout proche la sienne, & qui estoit à vendre Elle estoit toute plantée de choses necessaires à la vie; il y auoit des Cochons, volailles & choses semblables. Nos Messieurs trouuerent ce conseil tres-bon. Il les mena auec luy pour voir cette plantation; ils la trouuerent fort commode. Ce qui les consoloit, c'est qu'elle n'estoit qu'à la portée du mousquet de la sienne, pour auoir souuent communication ensemble. Ils en firent le prix & l'acheterent la quantité de vingt milliers de succre, qui se montent à prix d'argent à la somme de trois mille liures, à raison de cinquante écus le millier de succre.

Ledit sieur Cesar du Mesnil leur donna encore le moyen de payer cette plantation en vendant les Esclaues Negres, tant hommes que femmes. Ils estoient trois qui auoient chacun leur femme & chacun vn enfant. Il les acheta le

prix de deux milliers de ſuccre par teſte ; c'eſtoit déja douze milliers de ſuccre. Il leur conſeilla encore de retenir ſeulement dix ou douze de leurs plus confidens ſeruiteurs pour cultiuer leur plantation, & d'engager tout le reſte à qui les voudroit auoir, & que ce qu'ils retireroient de cela, eſtoit plus que ſuffiſant pour payer entierement la plantation. Tout cela fut fait comme il leur auoit conſeillé.

Pendant que nos Meſſieurs eſtoient allez dans la contrée, accompagnez du ſieur Ceſar du Meſnil, viſiter & acheter cette plantation, comme ie me promenois ſeul à l'écart, entre des Orangers & des Citroniers, pour dire mes prieres, & m'entretenir auec Dieu, ie fus étonné qu'vn grand homme me vint accoſter. Il eſtoit Hybernois de nation, & d'aſſez bonne mine. Il me parla vn certain langage corrompu entremeſlé d'Italien, de Portugais, de Prouençal, ou pour mieux dire d'vn certain langage corrompu, que ceux qui voguent ſur la mer Mediterranée entendent tous fort bien : *Seignor Padre*, dit-il, *io ſo ſeruitore à voſtra Signoria.* Ie le regarday comme vn homme faſché, & luy répondis en ce meſme langage, *que voil le dire, mi no ſo Padre.* Il commença pour lors à me témoigner beaucoup de tendreſſe, faiſant le ſigne de la Croix pour me faire connoiſtre qu'il eſtoit Catholique; mais comme ie le repouſſois, car ie craignois que ce fuſt quelqu'vn qui vint pour me reconnoiſtre & me deferer en Iuſtice comme Preſtre ; il ſe mit preſque à genoux deuant moy, faiſant derechef le ſigne de la Croix, & recita l'Oraiſon Dominicale en latin, la ſalutation Angelique, le *Credo* & le *Deprofundis*, pour me témoigner qu'il croyoit la priere pour les deffunts, & me diſoit qu'il eſtoit Catholique, Apoſtolique & Romain; que ie n'auois point ſujet de craindre, qu'il voyoit bien que i'eſtois Preſtre, qu'il s'eſtimoit heureux de m'auoir rencontré pour ſa conſolation, & de beaucoup d'autres bons Catholiques, qu'il me feroit connoiſtre dans l'Iſle, qui eſtoient dans de grandes afflictions, ſans aucune conſolation ſpirituelle. Ie ne pus pas alors que ie ne me découuriſſe, & que ie ne luy auoüaſſe que

i'estois tel qu'il croyoit, & que ie m'estimerois heureux de le pouuoir seruir & tous les bons Catholiques. Il me mena aussi-tost dans vn magazin pour boire de l'eau de vie, comme c'est la coustume du païs. Ie luy aurois fait iniure de le refuser. Il ne manquoit pas de me venir voir tous les iours, pendant huit ou dix iours que nous demeurasmes dans la Ville ; ce qui me faschoit, c'est que ie me pouuois exprimer comme il faut auprés de luy, pour luy dire mes pensées. Ce qui m'obligea de m'efforcer d'apprendre la Langue Angloise, pour estre capable de rendre seruice à plus de deux mille Catholiques qui estoient dans cette Isle, mais Dieu en disposa autrement.

Le sieur Bigot qui par sa sagesse & par sa prudence s'estoit tres-bien comporté enuers nos Messieurs, depuis la mort de feu Monsieur de Royuille son parain, aussi le regardoient-ils comme vn affectionné de la Compagnie, ayant toute la liberté de faire ce qu'il vouloit, se mit à trauailler dans la Barboude auec vn Tailleur François appellé Besse, qui auoit grand vogue, & qui auoit trauaillé de son mestier à Paris, chez le Pere dudit sieur Bigot. Il luy donna à trauailler & gagna auec luy en peu de temps 500. liures de succre; ce qui luy aida à payer son passage en France, s'estant embarqué dans le Nauire du sieur Croquille qui y alloit chargé de succre. Il fut le premier de tous qui retourna en France par vne bien-veillance toute particuliere, que le sieur Gouuerneur auoit pour luy, lequel ayant appris qu'il estoit filleul du feu sieur de Royuille qui auoit esté assassiné, voulut sçauoir de luy comme toute cette Tragedie s'estoit passée, & comme Messieurs de Bragelonne & du Plessis s'estoient comportez depuis Paris. Il luy dit tout ce qu'il en sçauoit, selon la portée de son esprit, car il estoit encore fort ieune. Le sieur Gouuerneur le caressa tousiours de plus en plus depuis ce temps, & montra plus de froideur enuers nos Messieurs, n'estant pas mesme bien aise qu'ils le visitassent si souuent, voulant que les differends qui leur arriuoient tous les iours fussent vuidez pardeuant le Colonel Colinton, qui estoit le principal Iuge dans l'Isle. Ledit sieur Bigot auoit encore vne

autre induſtrie, qui luy faiſoit gagner de l'argent ; c'eſt qu'il ſçauoit fort bien racommoder les monſtres, y mettre des cordes, refaire des dents aux rouës, & le reſte. Il y auoit beaucoup de monſtres dans l'Iſle, mais il n'y auoit perſonne pour les racommoder, de ſorte que cela luy donna beaucoup de pratique, & luy gagna l'amitié de beaucoup de perſonnes conſiderables.

Nos Meſſieurs ayant veu la plantation, & en ayant fait marché, le ſieur Ceſar du Meſnil promit d'en liurer le ſucre, on luy liura auſſi les ſix Negres & leurs femmes auec leurs enfans, qui auoient vn extreme regret de ſe voir vendre pour eſtre Eſclaues dans vne Iſle heretique, eux qui eſtoient tres-bons Catholiques. On en fit de meſme des Engagez, mais la plus part ſe racheterent eux meſmes; car comme ils ſçauoient des meſtiers, ils gagnoient de groſſes iournées, il y en auoit qui gagnoient iuſqu'à vingt-cinq ou trente liures de ſuccre par iour. Ie ne puis paſſer ſous ſilence, qu'vn de ces Engagez tomba malade, de la maladie dont il mourut. Ie ne le veux point nommer pour l'honneur de ſa famille. Il auoit eſté choiſi pour eſtre Garde de feu Monſieur le General, & apres ſa mort nos Meſſieurs le conſeruerent dans cet eſtat, parce qu'ils reconnoiſſoient en luy quelque choſe d'extraordinaire. Il parloit & écriuoit fort bien. Monſieur le General s'en ſeruoit auſſi quelquefois pour écrire ſous luy. Ie luy auois eſté fort contraire, parce que ie ne le voyois pas mener vne vie conforme à la beauté de ſon eſprit ; car dés Paris il ſe ioignit à vne mal-heureuſe qu'il tenoit comme ſa femme, & continua touſiours cette vie. Enfin, il tomba malade à la Barboude, ie le viſitois tous les iours pour l'exhorter à ſe confeſſer & à rentrer en luy-meſme. Il n'en voulut rien faire, il deuint comme tout abruty, & mourut ainſi ſans ſe reconnoiſtre. Cette mort m'a fait adorer les iugemens de Dieu qui ſont inconceuables, quand i'ay appris eſtant de retour en France, lors-qu'on m'eſt venu demander vn certificat de ſa mort, que c'eſtoit vn Moine Apoſtat, d'vne Religion reformée de Paris, qui eſtoit Diacre, & vn tres-bel eſprit. O que cette mort déplorable nous fait bien voir qu'il ne ſe

faut pas ioüer à Dieu : Ce mal-heureux luy a manqué de foy, & Dieu l'a abandonné. Il n'a pas dequoy se plaindre, c'est sa malice qui l'a perdu.

Nos Messieurs firent transporter nostre bagage dans cette plantation qu'ils auoient achetée, où nous viuions assez paisiblement dans les exercices de nostre sainte Religion. Ie faisois les prieres tous les iours, soir & matin. Ie ne disois la Messe que les Festes & Dimanches, & sur tout les Dimanches, que chacun est libre de faire ce qu'il veut dans sa plantation, & de viure dans quelle Religion on veut, pourueu qu'on n'en fasse pas les exercices publiquemẽt, personne n'allant voir ce que l'on y fait. Nos Messieurs alloient passer le temps dans le voisinage, & rendre visite aux principaux. Chacun estoit bien aise de la frequentation de Monsieur de Bragelonne, & les Dames estoient rauies d'auoir la conuersation de Madame du Plessis qui estoit vne Dame fort vertueuse, à qui Dieu a donné vne grande patience, pour supporter les humeurs d'vn mary qui ne luy ressembloit pas : chacun les traitoit magnifiquement, i'estois quelquefois de la partie, mais ie n'y allois pas toûjours, ne m'y plaisant pas, parce qu'il y faut boire d'vne étrange façon.

Il ne manque rien dans ces festins des viandes qui se trouuent dans le païs, comme de Cochons de laict, Poules d'Inde, Chappons, Poulets, & Ramiers. Il n'y a point d'autre gibier dans l'Isle. On y mange de tres-bon Mouton. Ils apprestent fort bien tout, & font d'excellents ragousts. Quand on disne, on ne presse personne de boire, on boit à sa volonté, l'on y presente de quelle boisson on veut, des vins d'Espagne, de Madere, de Canarie, des vins François, du Maby sucré, pour ceux qui ne veulent point de vin. Mais quand on a disné & qu'on a deseruy, l'on met sur la table vn tranchoir plein de pipes, & du tabac haché sur vn autre, auec vne iatte pleine d'eau de vie, dans laquelle on met quantité de succre de l'herbe qu'on appelle *Noillice*. On y iette aussi des iaunes d'œuf, puis on y met le feu & on la laisse brusler iusqu'aux deux tiers. Le Maistre du festin prend vne petite tasse d'argent, l'emplit de cette liqueur,

& boit à la santé de celuy qui est deuant luy. Apres qu'il a beu, il la remplit & la presente à celuy à qui il a beu; celuy-là en fait de mesme à vn autre, & ainsi l'on recommence toûjours, iusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien dans la iatte. Pendant ce regal il y a de ieunes Esclaues bien-faits qui remplissent les pipes & qui les presentent à genoux. L'apresdinée se passe ainsi à toûjours boire & fumer, mais bien souuent on est si yure qu'on ne s'en peut retourner. Nos Messieurs trouuoient cette vie extrémement douce.

Ce ieune homme appellé Donat me venoit voir quelquefois, & me prioit aussi de l'aller visiter. La plantation où il demeuroit n'estoit qu'à vne lieuë & demie de la nostre. I'y fus vne fois, où ie pris occasion de salüer Madame Bayanne sa Maistresse, qui estoit vne des plus belles Dames qui se puisse voir. Ie luy témoignay les obligations que nous auions à Monsieur son mary, qui nous auoit fait paroistre tant de bien-veillance, & nous auoit si bien receus à Surinasme dans nostre desastre; que tous nos Messieurs luy en estoient extrémement obligez, qu'ils voudroient trouuer les occasions de luy pouuoir rendre seruice, qu'ils le feroient de grand cœur, qu'ils ne manqueroient pas de luy venir rendre leurs deuoirs, & luy faire la reuerence pour le remercier. Que pour moy en mon particulier, ie m'estimois heureux de ce qu'il auoit vn ieune homme à son seruice, qui auoit esté quelque espace de temps chez moy en qualité d'vne personne que ie cherissois fort, qui pourroit rendre témoignage à Monsieur de Bayanne de mes iustes ressentimens de ses bien-faits. Ie me faisois entendre en luy parlant par le moyen de Donat, qui me seruoit de Truchement. Alors elle tira vn profond soûpir de son cœur, en me disant, qu'elle auroit souhaitté que Monsieur son mary eut esté en cette Isle, que nous aurions reconnu tout autre chose en luy; qu'il en estoit banny par vn malheur extréme, pour y auoir voulu soustenir l'authorité de son Roy, contre l'injuste vsurpation du Mylord Cromwel; mais que n'ayant pas esté le plus fort, il auoit esté contraint de quitter l'Isle, dãs laquelle il estoit vn des plus puissants, & que ses plantations ayant esté pillées & ruïnées, il

eſtoit allé demeurer à Surinaſme, où elle eſperoit bien-toſt l'aller trouuer, & s'embarquer dans le meſme Vaiſſeau, où nous eſtions venus en cette Iſle, & qu'elle ne manqueroit pas de teſmoigner à Monſieur ſon mary noſtre bonne affection ; que pour ce qui eſtoit de ce ieune homme, qu'elle en feroit touſiours plus d'eſtime à ma conſideration. Nos Meſſieurs ne manquerent pas de l'aller viſiter, elle leur fit grande ciuilité.

Nous paſſions ainſi doucement noſtre temps, en attendant que Dieu nous donnaſt le moyen de nous en retourner en France, ou à Cayenne. Vers la ſemaine Sainte on nous dit qu'vn Capitaine Anglois qui venoit d'Angleterre, & qui auoit chargé du vin à Madere, y auoit vû noſtre Nauire de la Charité qui alloit à Cayenne, & que meſme il auoit mis à terre pluſieurs des principaux & des Damoiſelles qui deuoient partir auſſi-toſt que luy. Cela obligea nos Meſſieurs d'aller au Pont la ſeconde Feſte de Paſques ſelon nous, pour en ſçauoir la verité de ſa propre bouche. Il leur dit que cela eſtoit veritable, & leur dit tant de circonſtances, qu'ils n'en pouuoient plus douter. I'allay auſſi au Pont ce meſme iour. Le premier que i'y rencontray entrant dans la Ville, fut le Capitaine Halay, qui fut rauy de me voir, & apres m'auoir embraſſé, il me mena dans vn grand logis & me fit monter dans vne ſale fort grande, que ie vis ornée de quantité de ramée. Cela me fit iuger que c'eſtoit la maiſon de quelques Catholiques, qui faiſoient autant qu'ils pouuoient la ſolemnité de Paſque. C'eſt la couſtume pour premier compliment de preſenter à boire, & auſſi-toſt ie vis venir à moy enuiron dix ou douze perſonnes, tant hommes que femmes, qui me baiſoient les mains, & ſe tenoient à mes pieds, pleurans de ioye de ſe voir ſi proche d'vn Preſtre. I'eſtois confus en moy meſme, de me voir ainſi tant honoré, & de ce que ie ne les pouuois pas conſoler, pour ne pouuoir parler ny entendre ce qu'ils me demandoient par l'entremiſe du Capitaine Halay qui me ſeruoit de Truchement. Ie pris congé de ces bons Catholiques, leur diſant que ie ne retournois dans noſtre plantation, pour parler aux termes de cette Iſle,

que

que pour m'appliquer entierement à apprendre leur langue, afin de leur rendre feruice, & que puis que Dieu n'a-uoit pas permis que ie trauaillaffe à la conuerfion des Sauuages Indiens, ie m'arrefterois auprés d'eux pour leur confolation & pour prendre foin du falut de leurs ames. Ils me témoignerent beaucoup de ioye de la promeffe que ie leur faifois, que ie n'ay pû executer, Dieu en ayant difpofé autrement.

Vers le douziéme ou quinziéme d'Auril, il arriua vn Nauire François à la rade de cette Ifle enuiron du port de deux cents tonneaux, commandé par le Capitaine le Bas de Dieppe, & freté par vn Gentilhomme appellé Monfieur de Brie. Sa charge eftoit feulement d'eau de vie qu'il venoit trafiquer en échange de fuccre. On en donna auis à nos Meffieurs, qui fe tranfporterent incontinent au Pont, qui eft la ville de cette Ifle, ie les y accompagnay; c'eftoit pour apprendre, s'ils ne nous diroient point de nouuelles de noftre Vaiffeau de la Charité, duquel ils ne nous purent rien dire. Nos Meffieurs eurent grande conference auec le Capitaine le Bas & auec le fieur de Brie. Ce Capitaine leur promit de faire beaucoup pour leur feruice, au cas que noftre Vaiffeau de la Charité abordaft à l'Ifle de la Martinique, où il s'en retournoit dans quinze iours, pour y faire fa charge & s'en retourner en France. Ce qu'il ne fit pas pourtant, leur ayant efté le plus contraire, à caufe de tout ce qui s'eftoit paffé dans noftre Colonie; ce qu'il auoit déja appris à la Martinique par ceux des noftres qui y eftoient.

L'arriuée de ce Nauire en ce lieu & les belles promeffes que le Capitaine le Bas faifoit à nos Meffieurs, firent qu'ils me prierent de me tranfporter à la Martinique auec vne procuration bien fignée de Meffieurs de Bragelonne & du Pleffis, & fcelée du fceau de la Compagnie, auec vne Lettre de creance à Monfieur du Parquet, le priant de me donner entrée dans fon Ifle & fa protection, pour executer ce qui eftoit porté dans ma procuration, fi d'a-uanture noftre Vaiffeau de la Charité abordoit à fon Ifle. Ie condefcendis à leur priere, pour rendre ce feruice à la

Compagnie, quoy que i'euſſe de la peine de quitter cette Iſle, à cauſe de la promeſſe que i'auois faite aux Catholiques, de demeurer auec eux pour leur conſolation. Par cette procuration nos Meſſieurs me donnoient pouuoir d'agir auec ceux de leur Compagnie, qui ſeroient dans le bord de la Charité, en leur nom, & obtenir d'eux vn petit Vaiſſeau, quelque ſecours de viures & de monde, afin de retourner à Cayenne, pour y rentrer & s'y eſtablir aux deſpens de leur vie, & qu'ils eſperoient, ſelon l'experience qu'ils auoient, de le pouuoir faire. Le Capitaine le Bas leur promit, qu'au cas que ce Vaiſſeau de la Charité abordaſt à la Martinique, il porteroit ceux qui y commanderoient à entendre leurs propoſitions, & qu'il leur feroit auoir vne Barque pour ce ſuiet. C'eſtoit de belles promeſſes qu'il leur faiſoit, mais qu'il n'auoit pas enuie d'executer. Il les auroit au contraire deſeruy, comme ie l'ay bien reconnu par experience. Monſieur du Meſnil noſtre Capitaine Colonel qui eſtoit de retour de la Martinique, où il auoit eſté tres mal receu & tres mal-traité de Monſieur du Parquet Gouuerneur de cette Iſle, n'eſtoit pas d'auis que ie fiſſe ce voyage, il ne me le conſeilloit pas, m'aſſeurant qu'on m'y iouëroit vn plus mauuais party qu'à luy; que d'ailleurs ce voyage eſtoit inutile, parce que ſi le Vaiſſeau de la Charité euſt deu aborder à cette Iſle, il y ſeroit déja, veu le temps que le Capitaine Anglois diſoit l'auoir veu à Madere. Mais i'auois donné ma parole à nos Meſſieurs, que ie ne pouuois pas honneſtement retracter. Ie me reſolus à ce voyage, car nous ne pouuons aller contre l'ordre de Dieu. Il vouloit y éprouuer ma patience & me donner ſuiet de ſouffrir quelque choſe pour luy.

La bonté de Dieu m'auoit donné cette conſolation à mon arriuée à la Barboude, par la rencontre que ie fis de mon Hybernois qui prit mon party, lors que ce ieune homme, duquel i'ay parlé, me vouloit procurer le plus grand bien qui m'euſt pû iamais arriuer au monde, qui eſtoit la couronne du martyre, en croyant me bien faire du mal, me faiſant lapider ou ietter dans la mer, afin de ſe vanger de moy, pour auoir voulu ſauuer ſon ame. Il vou-

lut encore me preuenir & me donner quelque consolation, pendant la persecution que ie deuois souffrir à la rade de cette Isle, où i'estois prié d'aller pour les affaires de nostre infortunée Colonie. O que si ie me fusse bien seruy de tant de graces, & de tant de faueurs du Ciel, i'aurois esté vn grand personnage! Ie ne puis en cette rencontre, que ie n'admire la bonté de Dieu en mon endroit. Il sçauoit ma foiblesse, i'aurois peut-estre succombé, s'il n'eut entremeslé mes afflictions de quelque petite consolation.

Ce fut dans cette mesme Isle de la Barboude, que ie fis encore rencontre d'vn ieune homme, Chirurgien de l'équipage du Nauire du Capitaine le Bas. C'est vn sujet de grande consolation, quand on est dans des païs éloignez, de rencontrer quelqu'vn de sa Nation. On ne manque pas de s'accoster les vns les autres, & les premiers complimens qu'on se fait, c'est de se demander de quel païs l'on est, & c'est ce que fit ce ieune homme, duquel ie veux parler. Nous nous estions assemblez plusieurs pour aller prendre nostre repas dans vn Cabaret. Comme nous estions à table, ie remarquay que ce ieune homme me regardoit fixement, & aprés m'auoir bien regardé, il prit vn verre plein de vin, & beut à ma santé, me priant de l'excuser, si il me demandoit d'où i'estois, qu'il sçauoit tres-bien que i'estois Prestre, & qu'il croyoit me connoistre. Ie luy fis réponse que i'estois de Senlis. Il me demanda si ie n'y auois pas connu vn Prestre qui s'appelloit Batreau. Ie luy dis que ie le pouuois bien auoir connu, puis qu'il auoit esté mon Vicaire. Alors il ne put s'empescher de me venir embrasser, en me disant : *Quoy, Monsieur Biet, vous ne me connoissez pas? Ie suis vn appellé Valée son neueu, à qui vous auez autrefois fait tant de caresses, pendant que feu mon oncle demeuroit chez vous, & qui ay fait vne partie de mon apprentissage chez le sieur Cornu vn de vos Paroissiens.* Ie me remis aussi tost les traits de son visage ; ie ne l'auois pas reconnu d'abord, à cause qu'il estoit fort basané, comme c'est l'ordinaire de ceux qui voyagent. Ie reconnus les traits & les lineamens de son visage. Il s'appelloit Valée, neueu du feu sieur Batreau, qui aprés auoir esté mon Vicaire à sainte

Geneviéue, fut fait Curé de Moineuille prés de Liancour. Il eftoit frere de Monfieur Valée, à prefent homme de Chambre & Chirurgien de Monfeigneur le Duc de la Rocheguyon. Nous contractafmes enfemble vne amitié toute particuliere, & ayant appris que i'allois à la Martinique dans leur Vaiffeau, il en eut vne grande ioye, me proteftant qu'il me rendroit en ce lieu là toutes fortes de feruices, comme il a veritablement fait, ainfi que ie feray voir. Ie retournay en noftre habitation, pour me difpofer à mon voyage. I'allay prendre congé de tous nos amis, & fur tout du fieur Cefar du Mefnil, & de Madame du Pleffis, dans l'efperance de les reuoir; mais ie comptois fans mon hofte. Comme ie vis à peu prés le temps que le Vaiffeau du Capitaine le Bas deuoit partir, ie difpofay mon paquet, dans lequel ie mis tout ce que i'auois de meilleur, pour m'en feruir en ma neceffité, car nos Meffieurs ne me donnoient rien. Ie n'oubliay pas de prendre fur tout les Memoires, fur lefquels i'ay écrit cette Hiftoire. Ie l'auois bien déja composée auec le fieur Bigot qui m'auoit aidé à la décrire en cette rencontre, & qui peut rendre témoignage de la verité que ie dis maintenant; mais elle eftoit tombée entre les mains de nos Meffieurs, qui l'auoient mife au feu. Dieu m'a fait la grace d'en rapporter les Memoires iufqu'en France. Ie fis porter mon paquet au Pont, & nous nous embarquafmes le dernier iour d'Avril. Il n'eft pas raifonnable que ie quitte cette Ifle fi belle & fi riche, dans laquelle i'ay receu tant de courtoifie, fans en faire la defcription.

CHAPITRE XXXII.

Description de l'Isle de la Barboude, de sa situation & de son temperamment, de ses richesses, des mœurs & de la Religion de ses habitans.

CEtte Isle est vne des plus belles des Antilles. Elle est située à la hauteur de 13. degrez 10. minuttes, plus écartée que pas vne des autres, de la terre ferme. C'est la premiere vers le vent du Nord. Sa situation est belle, toute plate, n'y ayant aucune haute montagne, mais seulement des colines qui sont fertiles & labourables iusqu'au sommet. Il n'y a aucun lieu inutile, & qui ne puisse estre cultiué. Elle est faite en forme d'ouale, peu arrosée de riuieres, car il n'y en a que deux ou trois petites. Il y a en quelques endroits des fontaines, mais elles n'y sont pas frequentes; ce qui fait qu'il y a quelquefois necessité d'eau dans les plus grandes secheresses. Ils ont aussi grand soin de creuser des mares dans les lieux couuerts d'arbres, afin qu'elles ne dessechent pas si-tost. L'on recueille encore fort soigneusement celle qui pendant les pluyes tombe sur les toits des maisons. Son port & sa rade est en forme de croissant & fort grand, car il peut tenir deux cens Vaisseaux en asseurance, & à l'abry des tempestes; ce qui n'empesche pas que les houragans n'y fassent du rauage. Comme il auoit fait vn peu auparauant nostre arriuée en cette Isle. Nous y vismes encore le débris de dix Nauires, qui y auoient pery. Ces houragans sont de furieuses tempestes qui arriuent reglement de sept ans en sept ans ou enuiron, & ne regnent qu'autour de ces Isles Antilles, & dans les mers qui les enuironnent. Plusieurs en ont fait des descriptions, de sorte qu'il semble inutile d'en parler. Neanmoins parce que chacun n'a pas tous les liures, pour ne pas priuer

mon Lecteur d'en sçauoir quelque chose, ie luy en donneray la connoissance en peu de mots.

Le houragan est vne tempeste si furieuse qui s'éleue tout à coup, & fait en fort peu de temps vn si grand rauage, qu'il semble qu'il doit arriuer vn bouleuersement de toute la Nature. Tous les vents, le Nord, le Sud, l'Est & l'Oüest, auec tous ceux qui leurs sont sujets, veulent estre de la partie pour l'exciter, & chacun y iouë son personnage d'vne estrange façon. Le vent du Nord commence peut-estre le premier, qui de son costé éleue les flots de la mer si haut, qu'ils semblent vouloir monter au Ciel, pour se ioindre aux eaux qui sont au dessus du Firmament. Si ce vent cesse tant soit peu, ce n'est que pour faire place à celuy du Sud, qui rameine les flots d'où le vent du Nord les auoit poussez; & parce que la mer n'est agitée que de ces deux costez, elle n'est pas encore assez en furie pour faire paroistre sa rage. Le vent de l'Est sort de ses profondes cauernes, & souffle auec tant de vehemence, qu'il ne cede en rien aux autres, & fait vn combat auec eux qui donne d'étranges secousses: voila donc les ondes agitées de trois sortes de vents, mais vn peu moins d'vn costé que d'autre, parce que ces vents ne se sont fait paroistre que les vns apres les autres. Il n'en reste plus qu'vn, qui est celuy de l'Oüest, ou vent d'Occident. Il n'en veut pas quitter sa part; car il repousse les ondes que le vent d'Orient ou de l'Est a poussé de son costé. Il les chasse auec autant de violence qu'elles luy ont esté enuoyées. Tout cela n'est rien, car tous ces vents deuiennent si inconstans, qu'ils font tous le tour de la Boussolle en moins de deux heures. Que dis je? les quatre principaux se font en mesme temps vne guerre si forte, soufflans auec tant d'impetuosité chacun de son costé, que la mer qui leur sert de ioüet est ramassée de toutes les quatre parties du monde, qui forme de si hautes montagnes d'eau qu'il semble qu'elles veulent aller se ioindre au Ciel. Si le vent les pousse du costé de quelque terre, il semble qu'elles la vont abismer, passant quelquefois les bornes, que Dieu leur a prescrites, d'vne telle façon qu'elle cache en quelques endroits le sommet des plus

hauts arbres. Cela fait horreur de la voir ſe briſer contre les rochers, auec vn bruit ſi épouuantable, que quelques-vns en ſont morts d'effroy. O pauures Matelots, vos manœuures ſont inutiles, pauures Pilotes! vous auez beau eſtre fort experts, toute voſtre induſtrie ne ſçauroit parer ce coup. Il faut perir, il n'y a plus de remede. Il n'y a qu'vn miracle qui vous puiſſe ſauuer. Les Vaiſſeaux qui ſont en pleine mer ſont portez ſur la cime de ces montagnes d'eau, & retombent en meſme temps dans les profonds abyſmes de la mer. Vn coup de vent de l'Eſt les pouſſe d'vn coſté, celuy de l'Oüeſt les repouſſe. S'il y en a vn plus fort, il les couure tout d'eau, en ſorte qu'ils ne paroiſſent plus. Ils ſont frappez des flots auec tant de violence, tantoſt d'vn coſté, tantoſt de l'autre, & enfin de tous coſtez enſemble, qu'ils ſont contraints de ceder. Les mats ſont briſez, les voiles déchirées, les cordages rompus, que dis je? le Vaiſſeau eſt brisé en mille pieces; les cris & les clameurs des pauures Matelots & des paſſagers ne ſont point entendus. Ils ont beau crier *miſericorde*, *miſericorde*, il n'y a point de miſericorde, le Vaiſſeau perit auſſi-toſt, & eſt enſeuely dans les ondes de la mer. Si quelqu'vn eſt aſſez heureux pour ſe ſaiſir de quelque choſe, afin de taſcher à ſe ſauuer; cela ne luy ſert le plus ſouuent que pour viure quelque peu dauantage, & pour auoir le temps de demander miſericorde à Dieu, car de mille il ne s'en ſauue pas vn. Les Vaiſſeaux qui ſont au port, ſont encore en plus grand danger, parce qu'auſſi-toſt que les cordages des ancres ſont rompus, ils ſe briſent contre les rochers, ou s'échoüent ſur le ſable; quelques-vns ſont enleuez quelquefois auec tant de violence par les flots, qu'ils ſe trouuent ſur terre.

Tout cela n'eſt encore rien, car ces vents ſoufflants ainſi de tous coſtez, ont agité la mer de telle ſorte, qu'il s'éleue des vapeurs en ſi grande abondance, qui forment des nuages ſi épais & ſi noirs, que le iour ſemble s'eſtre changé en vne nuit tres-obſcure. On ne voit plus rien, ſi ce n'eſt par le moyen des éclairs qui paroiſſent à tout moment, les nuës s'ouurans en deux parts, d'où ſont vomies ces flammes enſoulphrées qui ſemblent vouloir conſommer l'Vni-

uers, & mesme les flots de la mer. Le tonnerre en suitte se fait entendre, & gronde de telle sorte, que les hommes chercheroient volontiers les plus profondes concauitez des rochers pour s'y cacher, & ceux qui ont quelque connoissance de nos saints Mysteres, s'imaginent que ce sont les signes qui doiuent preceder le Iugement dernier ; ce qui les fait souuent rentrer en eux mesmes. C'est alors que la frayeur ayant saisi les habitans des Isles, ils se retirent à l'ecart du bord de la mer & y chassent leurs bestiaux, qui estant intimidez courent çà & là comme en furie. Les arbres sont abbatus & déracinez, les maisons ruïnées, & le feu du Ciel ioint aux exhalaisons de la mer, brusle & gaste toutes les plantes d'vne telle façon qu'elles ne sont bonnes à rien. Cela cause vne telle intemperie, qu'outre la necessité des viures qui sont tous gastez & corrompus, il en vient plusieurs malades qui causent quelquefois vne grande mortalité. Cette tempeste & ce houragan estant passé, il dure enuiron vingt quatre heures, chacun retourne chez soy, pour reparer les ruïnes qu'il a causées & pour tascher à se remettre.

Cette Isle de la Barboude n'est pas exempte de ces houragans, puisque, comme i'ay dit, nous y auons veu à nôtre arriuée le débris de dix Nauires qui y ont pery. La Ville est bastie le long d'vne partie de ce port. Elle porte le nom de *Pont* ; il y a bien trois ou quatre cents maisons, qui sont toutes des Hostelleries ou grands Magazins remplis de marchandises ; elles sont toutes basties de charpenterie & d'ais, c'est d'où vient que les ais & les planches de Surinasme y sont si bien venduës. La maison mesme du Gouuerneur n'est que de charpente, elle est vers la pointe de l'Isle qui regarde l'Est, & fait vne des pointes du croissant du port. Le Gouuerneur void de sa chambre tous les Vaisseaux qui sont au port. Derriere le logis du Gouuerneur, il y a vne plage où on trouue quantité de tres-beaux coquillages, & fort curieux. Cette Ville est fort peuplée, sur tout de Marchands, parce que c'est en ce lieu où tous ceux de la contrée font transporter toutes les marchandises & denrées qu'ils receüillent dans leurs plan-

tations,

tations. Peu de ces Marchands ont des maiſons dans la Ville, c'eſt pourquoy quand ils y viennent pour leur affaires, ils ſe retirent dans les Cabarets ou Hoſtelleries, où on ne donne point d'argent pour ſa dépenſe. Ils traitent à dix liures ou quinze liures de ſuccre par teſte ils écriuent le nombre des repas qu'on a fait, & quand on en a fait pour trois ou quatre cens liures de ſuccre, on leur enuoye ce ſuccre de la plantation. Il n'y a point d'autre Ville dans cette Iſle; mais la plus part des plantations dans la contrée ſont comme autant de villages, gros ſelon le nombre des Eſclaues que l'on a. La maiſon du maiſtre de la plantation eſt ordinairement belle, il y a pluſieurs appartemens; il n'y a pourtant d'ordinaire qu'vne chambre ſur la ſale, le tout baſty de charpente & d'ais. Ie n'ay veu que deux ou trois maiſons dans l'Iſle baſties de pierres. Les ſuccrieres occupent beaucoup de place. Il y a auſſi la Caſe des Engagez qui ſont naturels Anglois, Hybernois, ou Eſcoſſois, & les habitations des Eſclaues Negres. Chaque ménage a la ſienne, elles tiennent les vnes aux autres. Tout cela enſemble forme comme vn village. Il y a telle plantation où il y a deux ou trois cens perſonnes, comme celle du Colonel Drac, celle du Capitaine Strange & ſemblables.

Le temperamment de cette Iſle eſt à peu prés comme celuy de Cayenne, chaud & humide, d'où vient qu'elle produit les meſmes choſes que la terre ferme de Cayenne. La terre y eſt tout de meſme facile à cultiuer. Il n'y a point de chaſſe ny de gibier, ſi ce n'eſt quelque peu de Ramier, encore en petit nombre, parce qu'on leur fait trop la chaſſe. La peſche n'y eſt pas des meilleures, il n'y a que bien peu de poiſſon pour la neceſſité de la Ville, ceux de la contrée n'en voyent gueres. Il y a grande difference pour ce ſujet de ces Iſles à la terre ferme qui eſt abondante en tout.

Les richeſſes de cette Iſle conſiſtent en ſuccre. Il y a des campagnes à perte de veuë, plantées de cannes ou roſeaux de ſuccre. On y en fait vne ſi grande quantité, qu'il s'en charge tous les ans plus de deux cens Nauires, pour eſtre tranſportez dans toutes les parties de l'Europe. Ils le troquent contre des marchandiſes deſquelles ils ont be-

ſoin, au prix de quinze francs le cent, qui ſont cinquante écus le millier, & il y a telles plantations où il s'en fait quatre cens milliers. Ils font encore beaucoup de cotton, & de gingembre, qui vient-là en ſi grande abondance, que quand on en à mis dans vne terre, on ne l'en peut nettoyer. Il ne s'y fait du tabac que pour l'vſage des Anglois & des Eſclaues, auſquels, quand ils trauaillent, on donne quelque temps outre le repas de ſe repoſer pour fumer du tabac. Leurs plus grandes richeſſes ſont leurs Eſclaues, & il n'y a pas vn Eſclaue qui ne faſſe profit à ſon Maiſtre de plus de cènt écus par an. Chaque Eſclaue ne leur couſte pas quatre écus de dépenſe par an pour leur entretien, ils vont preſque tout nuds, excepté les Dimanches qu'ils mettent quelque meſchant haut-de chauſſes de toile, & quelque chemiſe. Les petits Negres & Negreſſes vont touſiours tout nuds, iuſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Pour leur nourriture, il n'y a point de Nation qui les nourriſſent ſi mal comme les Anglois, car pour tous mets & pour toute viande, ils n'ont que la patate qui leur ſert de pain, de viande, de poiſſon & de tout. Ils nourriſſent quelques volailles pour auoir des œufs, qu'ils donnent à leurs petits enfans. On ne leur donne de la viande qu'vne fois en toute l'année, à ſçauoir le iour de Noël, qui eſt la ſeule Feſte qui ſe fait en cette Iſle. Les Engagez Anglois & de cette Nation ne ſont gueres mieux traitez. Ils ſont engagez pour ſept ans, ils n'ont auſſi que la patate. Ils les doiuent entretenir : mais Dieu ſçait comment ils ſont entretenus. Les vns & les autres ſont tres-mal traitez, ayant touſiours auprés d'eux, quand ils trauaillent, des Commandans, comme autant de Comites de Galeres auec vn baſton, duquel ils les réueillẽt ſouuent, lors qu'ils ne trauaillent pas ſi viſte qu'ils deſirent. Ce que i'ay trouué étrange, c'eſt que l'on a enuoyé d'Angleterre, ceux qui eſtoient ſoupçonnez d'eſtre du party Royal, & qu'on auoit pris priſonniers dans la Bataille que le Roy auoit perduë. On les vendoit, le mary d'vn coſté, la femme de l'autre, & les enfans en vn autre endroit, pour ne receuoir aucune conſolation les vns des autres, ſur tout quand ils reconnoiſſoient

qu'ils eſtoient Catholiques. Ils traitent leurs Eſclaues Negres auec beaucoup de rigueur. Si quelques-vns ſortent le Dimanche hors les limites de leur plantation, ils ſont chargez de cinquante baſtonades, deſquelles ils ſont quelquefois tout briſez. S'ils font quelqu'autre faute vn peu conſiderable, ils les battent auec excez, iuſqu'à leur appliquer quelquefois des tiſons de feu à pluſieurs endroits de leurs corps; ce qui les fait crier comme des deſeſperez, ainſi que i'ay veu vne pauure femme Negreſſe, âgée peut-eſtre de trente-cinq ou quarante ans, de laquelle le corps eſtoit plein de playes qu'elle penſoit, cauſées par l'application des tiſons de feu que luy auoit faite ſon Maiſtre; cela me faiſoit horreur. Comme ces pauures miſerables ſont tres-mal nourris, ils font quelquefois quelque échapée pendant la nuit, & vont dérober dans quelque plantation voiſine quelque cochon & choſes ſemblables. Mais s'ils ſont découuerts, il n'y a point de pardon pour eux. I'allay vn iour viſiter mon Hybernois. Il y auoit aux fers vn de ces pauures Negres qui auoit dérobé vn cochon. Le Commandant le faiſoit battre d'eſcourgées tous les iours par les autres Negres iuſqu'à le mettre tout en ſang, ayant toûjours les fers aux mains. Le Commandant aprés l'auoir fait traiter ainſi ſept ou huit iours, luy coupa vne oreille, la fit roſtir, & luy fit manger par force. Il en vouloit autant faire de l'autre auſſi bien que de ſon nez. I'interceday pour ce pauure mal-heureux, & ie preſſay ſi bien le Commandant qu'il fut déliuré de ſon ſupplice. Il ſe vint ietter à mes pieds, les larmes aux yeux, pour me remercier. Voilà vn eſtat bien miſerable, & c'eſt traiter auec grande rigueur des creatures, pour leſquelles Ieſus-Chriſt a répandu ſon Sang. Il eſt vray qu'il faut tenir ces ſortes de gens ſoûmis, mais il y a de l'inhumanité à les traitter auec tant de rigueur. Auſſi ces pauures mal-heureux tremblent quand ils parlent, & pour moy i'eſtime la condition de nos Forçats de Galeres, qui y ſont condamnez pour leurs crimes, meilleure que celle de ces pauures miſerables. Cela n'empeſche pas que quand ils ſont vn peu de repos, le iour du ſaint Dimanche, ils ne ſautent & ne danſent à merueilles,

principalement quand le Maiſtre leur a fait largeſſe de quelque flacon d'eau de vie, ils chantent ſes loüanges, comme s'il leur auoit fait beaucoup de bien. Pour leur ame, les Maiſtres n'y penſent iamais. On ne leur parle d'aucune Religion, ny d'en faire aucun exercice. On ſe contente de faire baptiſer leurs enfans dans la maiſon, & ſi quelques-vns d'entr'eux ont quelque teinture de la Religion Catholique qu'ils ont receuë parmy les Portugais, ils la conſeruent le mieux qu'ils peuuent, faiſans leurs prieres & adorans Dieu dans leur cœur. Ceux qui n'en ont aucune connoiſſance, viuent comme des beſtes, & ſont dans vn auſſi déplorable eſtat que les Sauuages, excepté qu'ils ſont regenerez par le Bapteſme.

Quant aux mœurs, le luxe eſt fort grand parmy les Anglois dans ces lieux-là. Ils font paroiſtre par là qu'ils ſont riches. Les Dames & Damoiſelles y ſont auſſi bien miſes qu'en Europe, elles n'épargnent rien pour cela. On ne fera point de difficulté de donner huit ou dix liures de ſucre pour acheter vn lacet de ſoye. On peut iuger par ce peu de choſe, ce qu'ils font pour auoir vn habit complet. L'on donne à vn Tailleur d'habits pour la façon d'vn habit tout ſimple, cent liures de ſucre. Dans la maiſon l'on s'y meuble ſomptueuſement. On y trouue de ce qu'il y a de plus rare en Angleterre & ailleurs. Ils vont tous & les hommes & les femmes bien montez, ſur de tres-beaux cheuaux qui ſont couuerts de houſſes tres-riches. Le luxe de la table n'eſt pas moindre, tout y eſt en abondance, excepté que le gibier y eſt fort rare, rien ne leur manque des autres viandes, & des volatiles de toutes ſortes, dont leurs baſſes courts ſont remplies. Ils ont de toutes ſortes de boiſſons, des vins de plus de ſix endroits de l'Europe & des meilleurs, des eaux de vie, du roſſolis, & pluſieurs boiſſons artificielles qui ſont tres excellentes. On ne s'épargne pas d'en boire comme il faut. Il n'eſt pas neceſſaire qu'il y ait des Cabarets dans la campagne, car quand vne Dame Angloiſe void quelqu'vn paſſer, elle demande librement ſi l'on a beſoin de quelque choſe, elle inuite d'entrer dans la maiſon; elle fait aſſeoir dans des *amacs* qui ſont des licts de

cotton à la Sauuage, & auſſi-toſt elle preſente de l'eau-de-vie ou quelqu'autre boiſſon que vous deſirez. Si l'on veut fumer, elle emplit vne pipe, elle l'allume elle-meſme, & la preſente quand elle eſt allumée à celuy qui veut fumer; elle fait cela de ſi bonne grace & de ſi grand cœur, qu'il ne ſe peut pas dauantage. Ceux qui vont par la contrée experimentent cela à tous momens. Le plus grand de tous les vices qui regne en ce païs, eſt l'impudicité; c'eſt vne choſe horrible d'y penſer; les adulteres, les inceſtes & tout le reſte, ie n'en dis pas dauantage. L'yurognerie y eſt grande, ſpecialement parmy le menu peuple. Pour les blaſphemes ils y ſont rares, parce que la police les chaſtie rigoureuſement. Il y a des querelles, mais perſonne n'oſeroit ſe battre à l'épée, car il ſeroit puny ſur le champ. Ils vuident leurs differends à coups de poing. Ils ſe pochent les yeux, ils s'égratignent, ils s'arrachent les cheueux & choſes ſemblables. On les laiſſe faire, on les enuironne pour voir celuy qui remportera la victoire. S'ils tombent par terre, on les fait releuer, & ils ſe batent tant qu'ils n'en peuuent plus, & ſont contraints de quitter; car on diroit aprés cela qu'ils ont eſté à la bataille des chats.

Pour la Religion, on n'en profeſſe aucune publiquement que la Caluiniſte. C'eſt pour cette raiſon, que toute l'Iſle eſt diuisée en quatre Paroiſſes, qui portent toutes titre de quelque Saint. La Paroiſſe de la ville du Pont, eſt ſous le titre de ſaint Michel. Il y en a vne autre ſous le titre de ſainte Croix, vne de ſaint George, & vne autre, de laquelle ie ne ſçay pas le nom. Il y a vn Miniſtre en chacune qui n'eſt pas beaucoup empeſché à faire quelque Preſche. Il n'y a que celuy de la ville qui eſt frequenté, car bien peu ſortent de leur plantation pour aller entendre le Preſche; c'eſt dequoy ils ne ſe piquent pas, & quoy qu'il y ait plus de vingt mille ames dans l'Iſle, il n'y en pas eu quatre cens dans la Paroiſſe de ſaint George, qui eſtoit celle de noſtre canton, qui ayent fait la Cene à Paſque, comme il m'a eſté rapporté. Et à dire le vray, ils n'ont point preſque de Religion. C'eſt aſſez, me diſoit vn des plus anciens de cette Iſle, qui eſtoit le vieil Capitaine Oldiph, de croire qu'il y a vn

Dieu, & que Iesus-Christ est mort pour nous. Il y a des Catholiques qui ne sont pas en petit nombre & des Iuifs mesme. L'on y donne toute liberté de conscience, pourueu que l'on ne fasse rien paroistre en public; de sorte que le iour du saint Dimanche on est libre de faire dans sa maison ce que l'on veut, personne ne va voir ce qui s'y fait, c'est pour cela que ie faisois toutes mes fonctions auec grande liberté. Il n'y a dans cette Isle aucune marque de Religion, que l'obseruance du saint Dimanche qui y est gardé inuiolablement. On ne void personne dans la campagne, principalement le matin, non plus que dans les Cabarets de la Ville; car si quelqu'vn estoit rencontré dans le Cabaret, & le Cabaretier, & celuy qui boit, seroient rigoureusement punis.

Le vieil Capitaine Oldiph (il faut remarquer que les Maistres des plantations, portent tous le titre de Capitaines ou de Colonels) me raconta vn iour comme cette Isle auoit esté habitée, & qu'il estoit vn de ses premiers habitans. Il y a bien, me disoit-il, déja trente ans, que sept ou huit Anglois entrerent dans cette Isle, y estant portez par vn de leurs Nauires, entre lesquels estoit le Colonel Drac. Les concauitez d'vn rocher leur seruoit d'abry. Ils viuoient de la chasse qui estoit bonne alors, & de quelques viures que le Nauire leur auoit laissé. Ils firent vn défriché qu'ils planterent de tabac, lequel leur ayant bien reüssi, ils en firent vne quantité qui obligea le principal de la troupe de le porter en Angleterre, dans le premier Vaisseau qui se rencontra. Comme le tabac estoit alors rare, il en fit beaucoup d'argent, qui luy donna moyen d'amener auec luy quarante ou cinquante hommes. Il se trouua que le tabac de cette Isle, n'estoit pas des meilleurs; c'est pourquoy ils voulurent voir si le cotton & le gingembre seroient meilleurs; mais ils ne trouuerent rien qui pût mieux reüssir que le succre, qui les a fait deuenir si riches qu'ils viuent tous comme de petits Princes; c'est ce qui a fait que l'Isle s'est si fort peuplée & en si peu de temps. I'ay esté voir la plantation de ce Colonel Drac, qui m'y receut fort courtoisement auec vn ieune homme de Roüen, nommé

Monſieur Raince, qui eſt vn de ceux qui raffinent le ſuccre. C'eſtoit vne merueille de voir deux cens Eſclaues trauailler au ſuccre. Comme nous eſtions dans cette Iſle, ce Colonel Drac s'embarqua pour faire vn voyage en Angleterre. Nous viſmes l'eſtime qu'on y faiſoit de luy, car le iour de ſon embarquement il vint viſiter Monſieur le Gouuerneur, qui le regala & quantité d'autres, puis l'apreſdiſnée il fut accompagné iuſqu'à l'endroit où eſtoit le Nauire, dans lequel il ſe deuoit embarquer, de plus de deux cens des principaux de l'Iſle, tous bien montez, marchans deux à deux, à la teſte deſquels eſtoient Monſieur le Gouuerneur, & ledit Colonel Drac. Comme il fut arriué en ce lieu, le Nauire fit vne décharge de tout ſon canon, & s'eſtant mis dans ſa Chaloupe pour aller au Vaiſſeau, ils tirerent tous leurs piſtolets, puis l'ayant veu monter dans le Vaiſſeau, ils s'en retournerent, afin de conduire Monſieur le Gouuerneur, en marchant dans le meſme ordre qu'ils eſtoient venus.

CHAPITRE XXXIII.

Départ de l'Autheur de l'Iſle de la Barboude, & ſon arriuée en celle de la Martinique, où il a eſté tres-mal receu, & où il a eu occaſion d'exercer ſa patience.

NOus demaraſmes du Port de la Barboude, le dernier iour d'Avril ſur le ſoir, & nous arriuaſmes dés le lendemain premier iour de May en la rade de l'Iſle Françoiſe de la Martinique, ayant eſté long-temps à louyer, parce que la nuit nous auoit fait perdre la route la plus aisée, quand on vient de la Barboude, qui eſt de paſſer entre l'Iſle de ſainte Alouzie & la Martinique, pour aller droit à la rade. Noſtre Pilote auoit pris le bout de l'Iſle qui regarde l'Eſt, du coſté que l'on appelle *de la Caſe au Preſcheur;* mais parce

qu'il faut doubler cette pointe d'Isle,& qu'il faut aller contre le vent, on a de la peine, de sorte qu'il faut louyer long-temps pour s'en approcher.

Aussi tost que l'ancre eut esté iettée, le Capitaine le Bas ne voulut point que personne mist pied à terre qu'il n'y eust esté premierement, pour faire sçauoir à Monsieur du Parquet ceux qui estoient dans son bord. Il retourna vers le soir, & dit que Monsieur du Parquet permettoit à chacun de sortir du Vaisseau, excepté au sieur Biet, adjoustant que si ie voulois faire du bruit, il y auoit ordre de me mettre aux fers. Dieu me fortifia alors de telle sorte, que cette nouuelle ne me fit aucune peine, parce que ie ne sentois en moy rien, qui pût donner tant soit peu sujet audit sieur Gouuerneur de me traiter ainsi. Ie dis auec vne forte resolution; *Dieu soit beny, si on me veut mettre aux fers, ie baiseray les mains & les pieds de ceux qui me les apporteront.* Et deslors ie fis vn sault sur le tillac du Nauire, pour témoigner la ioye que i'auois. Cela estonna les Passagers de me voir si content, entr'autres le sieur Cochon qui auoit esté vn des Sergens de nostre déplorable Colonie, lequel me dit: *Quoy, Monsieur Biet, vous ne vous affligez point, & ce commandement ne vous met aucunement en peine?* Ie luy dis: *Mon amy, il faut se consoler auec Dieu, sa bonté me veut éprouuer pour mes pechez, ie n'aurois que deux peines de m'affliger. Il faut porter ioyeusement la Croix qu'il nous presente, & ne pas murmurer contre l'ordre de sa prouidence.* Tout le monde se débarqua, ie demeuray content dans le bord, & ie souppay auec autant de contentement que si i'eusse esté à terre. Le Capitaine le Bas retourna aussi à terre, auec Monsieur Valée Chirurgien, mon amy, qui deslors prit mon party dans toutes les compagnies. Ie demeuray seul dans le Nauire, en tres-grande paix & tranquilité, roulant neanmoins dans mon esprit mille pensées, ne pouuant m'imaginer quel sujet Monsieur le Gouuerneur pouuoit auoir, pour me faire ce mauuais traitement.

Le lendemain, second iour de May, Feste de saint Athanase, il vint vn ieune homme dans nostre bord, qui estoit des

des gens du ſieur le Vendangeur, qui ne m'eut pas plutoſt veu qu'il commença à vomir mille maledictions contre l'Iſle & contre ſes habitans, en me diſant qu'il s'eſtonnoit comment Dieu ne l'abyſmoit point, pour les crimes qui s'y commettoient, & pour les pechez qui y regnoient, deſquels il me faiſoit vn dénombrement qui eſtoit aſſez capable d'eſtonner vne perſonne. Il me dit bien des choſes que le temps ne me permet pas de dire, & qu'il eſtoit plus heureux la moindre iournée à Cayenne, quoy que nous y fuſſions dans de grandes miſeres. Ie vis bien par ſon diſcours, que ie ne ſerois pas le bien-venu en cette Iſle, car ma façon d'agir n'eſtoit pas ſelon le temps; mais quoy! ie ne cherchois que Dieu, & le ſalut de ceux qui eſtoient ſous ma conduite, deſquels ie luy deuois rendre compte ame pour ame.

Le Capitaine le Bas retourna le lendemain dans ſon bord, & me dit d'abord que i'auois de puiſſans ennemis dans l'Iſle, qui ne permettroient iamais que i'euſſe la liberté d'y entrer, ſans toutefois les vouloir nommer, ny me dire les raiſons pour leſquelles ils auoient tant d'auerſion contre moy. Il me dit de plus, qu'il auoit ordre de me dire que ie n'écriuiſſe à perſonne dans l'Iſle, & deffendit de la part de Monſieur du Parquet à ſon équipage d'y porter aucune de mes lettres, ny d'en apporter de qui que ce fuſt de l'Iſle, & qu'il eſtoit deffendu à tous ceux de l'Iſle de me venir viſiter. Il me repeta ce qu'il m'auoit dit la veille, qu'il auoit ordre de me faire mettre aux fers au cas que ie fiſſe du bruit. Ie luy dis que ie ne pouuois aller contre l'ordre de la prouidence de Dieu, à qui ie me ſoûmettois entierement; que toutes ces deffences & cette rigueur auec laquelle on me traittoit, ne m'affligeoient point du tout, qu'au contraire ie ſentois en mon ame vne ioye toute extraordinaire, de voir que Dieu permettoit, que ie ſouffriſſe innocemment à ſon imitation; que ie le priois s'il auoit vn ordre poſitif de me mettre les fers aux pieds, d'executer ſon ordre, & que cela ſeroit le comble de ma conſolation. Ie ne doute pas qu'il n'euſt cet ordre poſitif, & qu'on ne ſe vouluſt ſeruir de luy en cette rencontre, comme d'vn

inſtrument fort propre pour perſecuter vn Preſtre de Ieſus-Chriſt, parce qu'il eſtoit Huguenot ; neanmoins il me témoigna plus de tendreſſe, quoy qu'heretique, que ceux qui eſtoient cauſe qu'on me perſecutoit ainſi, & peut-eſtre fut-il touché de me voir en cet eſtat auec vne ioye qui paroiſſoit meſme ſur mon viſage, ce qui luy donnoit de l'eſtonnement. Il me dit qu'il ne me mettroit iamais aux fers, quoy qu'on luy en vouluſt donner vn ordre plus precis ; que ſon bord m'eſtoit vne aſſez rude priſon, puis qu'on m'y priuoit de la conſolation d'y receuoir aucune viſite de mes amis. Et defait, le bon Pere Bernardin vint ce meſme iour pour me viſiter, mais il fut tout étonné quand on luy dit la deffence qu'on auoit faite de ne me laiſſer parler à perſonne. Il me dit ſeulement quelques mots de la Chalouppe où il eſtoit, m'exhortant à la patience, dont ie le remerciay, & depuis ce temps-là il ne m'eſt point venu voir, ny pas vn autre, que ceux qui eſtoient enuoyez par mes aduerſaires, pour eſpier ce que ie faiſois ; mais ils s'en retournoient toûjours confus, parce que ie ne leur diſois rien qui leur pût faire connoiſtre, ſi i'auois de l'animoſité contre ceux que ie ſçauois eſtre mes perſecuteurs, & ils ne reconnoiſſoient en moy aucune triſteſſe, au contraire vne ioye bien grande de me voir ainſi perſecuté.

Ie priay le Capitaine le Bas de me vouloir faire auoir quelque peu d'eau de vie, & quelques autres rafraichiſſemens, & que ie luy donnerois dequoy me les achepter. La raiſon de cela, c'eſt que le pain de ſon Nauire eſtoit tout pourry, & plein de vers. Il en ſortoit d'vn morceau gros comme vn œuf ſept ou huit gros, comme ceux qui ſe trouuent dans des fruits corrompus ; de ſorte qu'aprés qu'ils auoient mangé toute la ſubſtance, il ne reſtoit que l'écorce ou le plus groſſier. L'on donnoit deux fois la ſemaine vn petit morceau de lard, mais ſi iaune de vieilleſſe, qu'il s'attachoit au goſier, & le reſte du temps des pois, qui ſentoient ſi fort le relant, que l'on n'en pouuoit manger ; & ainſi ie faiſois vne pauure chere, qui ne me rendoit pas plus triſte par la grace de Dieu, car ie ne me ſuis iamais mieux porté. Ce Capitaine retourna à terre, où ie ne dou-

te point qu'il ne fuſt bien interrogé de mes ennemis, pour ſçauoir l'eſtat où i'eſtois, & quelle mine ie faiſois ; mais il ne les contenta pas bien fort : c'eſt pourquoy, comme il eut dit que ie demandois quelque rafraichiſſement d'eau de vie & quelques morceaux de caſſaue, veu les mauuaiſes qualités des viures de ſon Nauire, il ne put rien obtenir; ſoit qu'il me vouluſt donner matiere de ſon chef de ſouffrir, ou que mes ennemis eſtimaſſent que i'eſtois trop bien, ſelon leur ſentiment. En effet, le Capitaine le Bas n'eſtant point retourné au Nauire, il me manda qu'il ne me falloit attendre à rien, ny pour or, ny pour argent, & que l'on eſtimoit que i'eſtois trop bien. Il fallut prendre patience & faire de neceſſité vertu. Tout cela ne me ſembloit point étrange, veu les maux que i'auois déja ſoufferts.

Ie ne laiſſois pourtant pas de taſcher d'apprendre le ſujet d'vn traitement ſi rigoureux ; car ie m'en étonnois, diſant en moy meſme : *Ie viens d'vne Iſle heretique, où i'ay receu toutes les courtoiſies du monde, quoy que le ſieur Gouuerneur ſceuſt qui i'eſtois & les principaux habitans, ie ſuis maintenant à la rade d'vne Iſle Françoiſe Catholique, & cependant ie ne trouue aucun ſecours. Vn Preſtre de Ieſus-Chriſt eſt bien traité parmy des Heretiques, & n'y eſt regardé qu'auec reſpect ; & dans vne terre Catholique on le traite auec plus de rigueur que ne feroient pas les Turcs? Les Sauuages luy ont témoigné de l'amour, & les Catholiques François le traitent pire que ſi c'eſtoit vn ſcelerat, & le plus meſchant homme du monde? Quand on met vn homme en priſon on luy en dit la raiſon ; on me retient dans vn Nauire comme tel, & ie ne ſçay pas pourquoy, ſi ce n'eſt qu'on vüeille agir en mon endroit, comme on fait dans l'Inquiſition d'Eſpagne & d'Italie, où il faut deuiner pourquoy on eſt priſonnier.*

Aprés que ie me fus plus exactement enqueſté de ceux de l'équipage qui retournoient de terre, ce que l'on y diſoit de moy, i'en tiray quelque coniecture. Ils me diſoient auſſi que i'auois vn amy qui me ſupportoit par tout, & s'oppoſoit à tout ce que l'on diſoit de moy ; c'eſtoit le ſieur Valée Chirurgien de l'équipage. Cela m'obligea d'écrire

à Monſieur du Parquet Gouuerneur de l'Iſle, pour le prier de m'entendre auant que de me condamner, ſur les choſes que mes ennemis m'impoſoient fauſſement. I'ay trouué vne coppie de cette Lettre dans mes Memoires, l'inſcription eſtoit *A Monſeigneur, Monſeigneur du Parquet, Gouuerneur de l'Iſle de la Martinique.*

Lettre de l'Autheur priſonnier dans le Nauire du Capitaine le Bas, à Monſeigneur du Parquet, Gouuerneur de la Martinique.

MONSEIGNEVR,

I'ay receu auec reſpect le commandement qu'il vous a pleu me faire faire par le Capitaine le Bas, de demeurer dans ſon bord. Ie n'en ay pas eu la moindre inquietude, ny le moindre trouble dans mon ame, ne reſſentant rien en ma conſcience qui vous pût donner ſujet d'vne iuſte detention, & ainſi ie demeure en paix & en tranquilité. Mais ayant appris que la calomnie auoit forgé contre moy mille inuentions pour noircir mon honneur & ma reputation auprés de vous, i'ay creu eſtre obligé de la deffendre autant que ie le pourrois, afin qu'vne perſonne honorée du caractere que ie porte, ne demeure point diffamée en ce qui luy eſt de plus cher. Ie ne ſuis pas le premier qui ay eſté calomnié, ie ne ſeray pas encore le dernier. Ieſus-Chriſt l'a eſté ſans raiſon, & aujourd'huy que i'écris la preſente qui eſt le lendemain que nous auons fait la Feſte d'vn grand Saint calomnié, & qui a eſté accusé en plein Concile d'eſtre ſorcier, magicien & aſſaſinateur; mais Dieu l'ayant pris en ſa protection, toutes ces calomnies & fauſſes accuſations ſe ſont éuanouies, ayant eſté enſuitte autant honoré qu'il auoit eſté dans le mépris. I'eſpere, MONSEIGNEVR, *que comme Dieu, de qui vous teneZ la place, vous a mis le glaiue en main pour le chaſtiment des coupables & des criminels; ſi ie ſuis tel, ie me ſoûmets à voſtre iugement, eſtant preſt de ſubir tout ce qu'il vous plaira. Mais auſſi vous eſtes le protecteur des innocens, & ainſi ie croy que vous ne*

me condamnerez pas sans m'entendre. Ie croy que mes calomniateurs ou accusateurs sont encore dans vostre Isle, i'ay confiance en Dieu qu'ils n'oseront soustenir en face ce dont ils m'accusent, n'y ayant rien de si éloigné de la verité. Et si ie ne suis pas si heureux que ma cause soit plaidée deuant vous, ie supplie vostre Grandeur que ce soit deuant qui il vous plaira. I'espere que comme vous estes iuste, vous me ferez iustice en cela, & que vous ne souffrirez pas que l'innocent soit opprimé. Ie ne suis point venu dans vostre Isle pour espier ce qu'on y fait, comme l'on dit, mais seulement pour estre porteur d'vne Lettre de creance & d'vne procuration, afin d'agir auec les Seigneurs de la Compagnie de terre ferme qui seront dans le bord de la Charité, au cas qu'ils abordent en cette Isle. Ie suis prest de les mettre entre vos mains. Pour les autres calomnies ie les estime si peu, qu'elles ne me donnent aucune peine, parce qu'elles s'éuanoüiront en vostre presence, comme la poussiere emportée du vent. Cependant ie demeure content dans le bord, me representant que c'est vostre Grandeur qui m'y retient, voulant estre dans vne parfaite soûmission à vos commandemens, moy qui suis,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble, & tres-obeïssant seruiteur, BIET, Prestre de Iesus-Christ, captif dans le bord du Capitaine le Bas.

Ie baillay cette Lettre à vn Matelot, luy promettant de luy donner quelque chose qui en valoit bien la peine, s'il la mettoit en lieu qu'elle pût estre trouuée pour estre portée à Monsieur le Gouuerneur. Il me dit qu'il l'auoit fait ainsi; ce que ie ne croy pas, parce que ie n'en ay point entendu de nouuelles. Le mesme iour que i'enuoyay cette Lettre, Monsieur Valée me vint voir dans le bord, n'y estant point venu depuis trois iours. Il me nomma ceux qui estoient les plus irritez contre moy, & qu'ils prenoient pretexte pour empescher mon entrée en cette Isle, que nos gens disoient que ie portois le trouble par tout, que

ie ne laiſſois pas le monde en repos, que i'auois touſiours quelque choſe à dire ou à reprocher à quelqu'vn, que i'eſtois vn Arnauldiſte; car alors on ne parloit point encore de Ianſeniſte, & le pire de tout, c'eſt que i'auois contribué à l'aſſaſſinat de feu Monſieur de Royuille noſtre General; qu'il y en auoit pourtant quelques-vns d'entre les noſtres qui ne pouuoient ſouffrir qu'on tint ces diſcours de moy.

Quand ie ſçeus tout cela, ie fus encore beaucoup plus content que deuant, parce que ma conſcience ne me reprochoit rien. Ie beniſſois Dieu, & le priois pour mes ennemis, qui me donnoient le temps de lire & de le prier plus que ie n'aurois pas fait, ſi i'euſſe eſté en vn autre eſtat. Cette captiuité me donna le temps de faire vne reueuë de ma vie paſſée, & eſtant diſpoſé pour me confeſſer, ie priay quelqu'vn de vouloir prendre la peine d'aller voir de ma part les Reuerends Peres Ieſuittes, pour les prier de m'enuoyer quelque Pere, afin de me confeſſer, parce que ie ne m'eſtois pas confeſſé depuis Noël, tous mes Preſtres eſtans morts ie ne l'auois peu faire; ioint d'ailleurs que le Reuerend Pere Bernardin Capucin n'auoit pas eu la liberté d'entrer dans noſtre Nauire, quand il auoit voulu me venir voir; lequel m'auroit pû donner cette conſolation. On y fut, mais on ne me fit point de réponſe. I'appris que Monſieur le Gouuerneur auoit vn Aumoſnier qui s'appelloit, ſi ie ne me trompe, Monſieur de ſainte Suſanne. Ie luy écriuis par le moyen de Monſieur Valée. Il luy dit qu'il eſtoit bien faſché de ne me pouuoir pas donner cette conſolation, & de ne pouuoir pas me venir voir, que les deffenſes qu'on auoit faites eſtoient trop preciſes; que cela luy cauſeroit du mal & qu'il me prioit de l'excuſer, qu'il auoit vn regret extréme de mon infortune. Ie ne me ſuis pas eſtonné du refus de ce bon Eccleſiaſtique, il eſtoit à gages, c'eſtoit vn reſſort dans la maiſon de Monſieur du Parquet, mais qui ne ioüoit que par le mouuement de plus puiſſans que luy, de qui il dépendoit. Bref, ie ne pus obtenir aucun Eccleſiaſtique, ny Seculier, ny Regulier. Ie m'eſtonnay de cette dureté de vouloir priuer vn Chreſtien & vn

Preſtre, de cette conſolation ; ce qui me conſoloit c'eſt que le bon Dieu qui n'abandonne perſonne dans les plus grandes neceſſitez, ſçauoit mon cœur ; c'eſtoit à luy ſeul à qui i'auois recours, voyant que les hommes, dont ie deuois receuoir du ſecours & de la conſolation, m'eſtoient ſi contraires.

Pendant qu'vn Preſtre de Ieſus-Chriſt eſtoit traitté & perſecuté de cette ſorte, on faiſoit marcher en triomphe les plus grands & les plus cruels ennemis du meſme Ieſus-Chriſt qui ſont les Iuifs, leſquels l'ont crucifié : car en ce meſme temps on leur permit dans cette Iſle Françoiſe de Iudaïſer, de faire à la veuë de tout le monde les exercices de leur Religion, & de Sabathiſer. Les Iuifs ont ou auoient en ce temps-là pluſieurs Magazins au Fort de S. Pierre, qui eſt la Ville ou le Bourg de cette Iſle, où les Vaiſſeaux vont aborder. Ils en eſtoient les principaux Marchands, & auoient trouué tant de faueur & de credit auprés de Monſieur du Parquet & de Madame ſa femme, par le moyen de leurs amis, qu'ils obtinrent de luy le libre exercice de leur Sabath. C'eſt la couſtume dans les Iſles, que le Samedy tous les Habitans qui ont preparé des marchandiſes, comme Succre, Tabac, Gingembre, Indigo & choſes ſemblables, les font apporter ce iour là dans la ville pour eſtre peſées au poids publique, étably par Monſieur le Gouuerneur de l'Iſle. Les marchandiſes ayant eſté peſées & viſitées pour voir ſi elles ne ſont point defectueuſes, chacun les diſtribuë en ſuitte dans les magazins où l'on a accouſtumé de ſe fournir des Marchandiſes deſquelles on a beſoin. Et comme les Iuifs auoient les principaux magazins, & les mieux fournis de marchandiſes, ils eſtoient beaucoup occupez en ce iour, & cela les empeſchoit ainſi de garder le iour du Sabath. C'eſt pourquoy, comme i'ay deſia dit, ils ont obtenu par le moyen de leurs amis, que ce iour du poids du Samedy, qui eſtoit comme vn iour de marché, a eſté transferé au Vendredy. Ce qui leur a eſté d'autant plus facilement accordé de Monſieur le Gouuerneur, qu'ils auoient de tres puiſſans amis auprés de luy ; de ſorte que lors que i'eſtois dans la perſecution, les Iuifs qui ne peuuent eſtre

ſupportez en France, n'y ayans aucun lieu de retraitte, en ont trouué dans vne Iſle Françoiſe, & y Iudaïſent ; car depuis le Vendredy au Soleil couché, iuſqu'au Samedy à la meſme heure, ils ſont dans le repos, ne donnans aucune marchandiſe à perſonne. Mais ils ne font point de difficulté de profaner les iours du ſaint Dimanche, & les Feſtes inſtituées de l'Egliſe, donnant à tout le monde ce qu'il a beſoin en ces iours. Et comme c'eſt dans ces magazins qu'on s'aſſemble pour boire, comme dans des cabarets, c'eſt auſſi en ces iours que les Catholiques peu deuots y vont le plus & s'y enyurent comme des pourceaux. Ce que ces malheureux Iuifs ne voudroient pas ſouffrir le iour de leur Sabath, qu'ils obſeruent inuiolablement, & c'eſt en quoy ils nous accuſeront au Iugement dernier, de leur auoir donné mauuais exemple, nous qui croyons que Ieſus Chriſt leur Iuge & le noſtre eſtoit le Meſſie, qui auoit eſté promis, mais qu'ils n'ont pas voulu reconnoiſtre, & qu'ils ont au contraire crucifié.

Ie demeuray bien douze ou quinze iours dans cette captiuité, ſans auoir aucune conſolation, ny pour le ſpirituel, ny pour le temporel, que de Monſieur Valée, qui venant de temps en temps dans le Nauire, m'informoit de ce qu'on diſoit de moy, me repetant touſiours que i'auois de grands ennemis, qui ſouhaitoient de me voir auſſi éloigné de cette Iſle que i'en eſtois prés, & qu'ils eſtoient touſiours auec Monſieur le Gouuerneur, auprés duquel ils auoient grand pouuoir, pour le porter à faire vne fin de moy ; qu'il ne croyoit pas pourtant qu'on me vouluſt faire du mal, mais qu'on me mettroit dans le premier Vaiſſeau qui feroit voile, afin qu'il me portaſt où il voudroit, peut-eſtre dans quelque Iſle deſerte à la mercy des Sauuages, & pour y perir de faim & de miſere. I'eſtois graces à Dieu diſposé à tout, ſans que ie ſentiſſe aucun trouble dans mon eſprit, ayant confiance que Dieu ne m'abandonneroit iamais, car i'auois trop experimenté le ſoin de ſa paternelle prouidence en mon endroit. Ledit ſieur Valée me conſeilla de me preparer, de tenir mon paquet preſt, & d'écrire à qui ie voudrois, que ie me pouuois aſſeurer qu'il feroit tenir mes

lettres

lettres fidelement, ce que ie fis. I'eus le bon-heur que l'on ne vint point visiter mon paquet, car i'apprehendois fort de perdre mes papiers & sur tout les Memoires sur lesquels i'ay dressé ce Voyage. Ie fus exempt de cette crainte, parce qu'on ne le visita point.

I'écriuis à nos Messieurs qui estoient à la Barboude, & ie leur fis sçauoir l'estat où i'estois, & le mauuais traitement qu'on m'auoit fait en cette Isle, & comme on auoit méprisé leur procuration & leur lettre de creance ; que Monsieur du Parquet l'auoit rebutée à vn tel point, qu'il ne l'auoit pas seulement voulu voir ; que peut-estre ie sortirois bien-tost de cette rade, sans sçauoir ce que ie deuiendrois, & qu'ainsi ie perdois toute esperance de les reuoir iamais ; que ie priois Dieu qu'il leur donnast vne meilleure fortune qu'à moy, & que ie les suppliois de se souuenir de moy dans leurs prieres. Ie dattay cette lettre du 12. May, à la rade de la Martinique. Monsieur Valée me promit de la faire tenir, comme il a fait, ainsi que ie l'ay appris.

Ie dressay aussi vne forme de Manifeste, pour me iustifier auprés de Monsieur le Gouuerneur, contre les calomnies qu'on m'imposoit, mais comme i'estois pressé, ie n'en pus garder vne copie. I'y répondois à toutes les choses qu'on disoit de moy. Premierement, que ie n'estois point venu dans son Isle pour l'espier ; que ie n'auois pas le cœur assez bas pour seruir d'Espion ; que cette pensée de mes ennemis estoit peu raisonnable. Car pour qui serois ie venu l'espier? Pour vne Colonie en déroute qui estoit dans l'impuissance de se pouuoir iamais remettre ? Que d'ailleurs la plus part de ceux qui la formoient, estoient déja dans son Isle, qui ayant d'autres pensées que moy, y pouuoient former des desseins ; que ie n'aurois iamais voulu faire vn pas pour le plus riche païs du monde, si ce n'eust esté pour y faire connoistre Dieu ; que le seul dessein pour lequel i'y estois venu, estoit pour y estre porteur d'vne procuration de la part de Messieurs de Bragelonne & du Plessis, seuls restez des chefs de cette Colonie, pour agir en leur nom auec leurs Confreres, qu'on auoit eu nouuelle qu'ils auoient abordé à Madere, dans leur Vaisseau de la Charité, & qu'ils al-

loient à Cayenne; mais que comme ils ne nous y trouueroient pas, ils pourroient peut-estre aborder à son Isle; Que i'estois aussi porteur d'vne lettre de creance qui s'addressoit à luy, par laquelle il estoit prié de me donner sa protection; que le sieur de Brie & le Capitaine le Bas en estoient témoins; qu'il pouuoit me donner entrée dans son Isle, m'y tenir, s'il eut voulu, entre quatre murailles, ou les fers aux pieds, me donnant le temps d'y attendre nostre Vaisseau; qu'il pouuoit voir ma procuration & ma lettre de creance; que cette Colonie subsistoit encore, quoy qu'elle eut receu vn grand échec, & qu'ainsi estant enuoyé de la part de ceux qui en estoient les Seigneurs, c'estoit violer le droit des gens que de me traiter ainsi; Que les Anglois ne nous auoient pas refusé leur secours dans le desastre où nous estions; qu'ils nous auoient fort bien receus & caressez, tant à Surinasme qu'à la Barboude, quoy qu'ils fussent d'vne Religion contraire à la nostre, & que nous fussions en estat de leur donner de la crainte, estant au nombre de cent trente personnes, & qu'en cette rencontre il n'y auoit pas sujet d'apprehender vn Prestre qui n'auoit point d'autres armes que le glaiue de la parole de Dieu, de laquelle veritablement il s'estoit seruy dans les occasions; que c'estoit peut-estre à cause de cela que l'on luy auoit rapporté que ie mettois le trouble par tout, que ie criois contre chacun, & que i'auois tousiours quelque chose à reprocher. Ie l'ay fait à la verité, & pleust à Dieu que mes reprimandes eussent esté telles, qu'elles eussent mis vn vray trouble dans les consciences. I'estois commis pour cela, Dieu me le commandoit dans les Ecritures saintes. *Clama ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam, annuntia populo meo peccata eorum.* I'estois Prestre commis pour veiller sur cette mal-heureuse Colonie. Il ne faloit pas estre vn chien muet, car le loup estãt dans la bergerie, il falloit l'en chasser; toutes sortes de vices & de pechez y regnoient, c'est ce qui a attiré sur elle la vangeance de Dieu. Il falloit donc que ie criasse sans cesse, & que ie fisse entendre ma voix, comme le son d'vne trompette, pour montrer au peuple que Dieu m'auoit commis & pour leur faire voir le nombre des crimes qu'ils commet-

toient. C'eſtoit ainſi que i'apportois le trouble, que ie donnois des inquietudes, en criant contre les impuretez, & contre les larcins, en reprochant les blaſphemes & mille autres crimes plus enormes, qui ſe commettoient ſans ceſſe. Ie voulois bien eſtre ennemy de mon peuple de la ſorte, car autrement ie l'aurois eſté de Dieu. Mon peuple eſtoit vn aueugle, qui eſtimoit le bien que ie luy faiſois vn grand mal. Il ne faut pas s'étonner s'il en a receu la malediction de Dieu, qui dit: *Væ vobis qui dicitis bonum malum, & malum bonum.* Mal-heur à vous qui appellez le mal bien, & le bien mal; & s'il a eſté accablé de ſa main vangereſſe. Ie ne ſuis point venu dans voſtre Iſle pour y preſcher, & y dogmatiſer. Si i'y eſtois venu à ce deſſein, ſi i'y apportois meſme le trouble, peut-eſtre que, ſi Dieu vouloit donner ſa benediction à mes paroles, il n'y regneroit pas tant de vices, que i'ay appris qui y regnent. Si c'eſt pour cela que l'on dit que ie ſuis vn Arnauldiſte, ie n'en ſuis point faſché. Ie vous aſſure, Monſeigneur, que ie ne me repentiray iamais d'auoir cauſé ce trouble dans les conſciences de ceux dont ie deuois répondre deuant Dieu. C'eſt ce que ie ne ceſſeray iamais de faire, en quelque lieu que ce ſoit, où i'auray du pouuoir; c'eſt pour cela que ie répandray tres-volontier mon ſang, & que ie donneray ma vie, & mille vies, ſi ie les auois.

Que pour l'aſſaſſinat de Monſieur de Royuille, dans lequel on me vouloit meſler, cela me faiſoit ſi peu de peine, que ie n'en auois pas la moindre inquietude. Ie luy en diſois à peu prés les raiſons, telles que ie les ay rapportées au chapitre de ſa mort, & i'ajouſtois que ſi les plus fins de ceux qui paſſent pour les plus rafinez dans le monde, auoient eſté en ma place, ils auroient eſté peut-eſtre plus empeſchez que moy. Ie donnay ce Manifeſte à Monſieur Valée, auec la lettre pour la Barboude. Il n'a pas manqué de le faire voir à Monſieur du Parquet, comme ie diray cy-aprés.

Le 13. ou 14. de May, ie pris garde qu'vn grand Vaiſſeau Flaman appareilloit pour partir & faire voile. Ie me doutay qu'on m'y feroit embarquer. I'appreſtay mon pacquet en cas qu'il falluſt partir. Ie ne me trompay point,

car ſur les neuf heures du matin, ie vis venir vne Chalouppe du coſté de la Ville, & vn Officier dedans. Il aborda noſtre Vaiſſeau, me faiſant commandement de la part de Monſieur le General de deſcendre dans ſa Chalouppe, pour eſtre porté dans le Vaiſſeau qui s'en alloit faire voile. Ie luy dis que i'obeyrois fort volontiers, & qu'il me menaſt où il voudroit, eſtant rauy d'executer les ordres de Monſieur le Gouuerneur. Ie prends mon paquet, ie deſcends dans ſa Chalouppe; & il me mena auſſi-toſt dans ce Vaiſſeau Flaman. Cet Officier donna au Capitaine du Nauire l'ordre de Monſieur du Parquet, qui portoit, qu'il me receuſt dans ſon Nauire, & qu'il me portaſt où bon luy ſembleroit. Ce Capitaine me receut aſſez ciuilement, & en meſme temps que i'y fus entré, il me laiſſa-là, où ie demeuray eſtonné comme vn fondeur de cloche, car ie me voyois ſans pain, ny quoy que ce ſoit, pour ma nourriture. Ie me conſolay incontinent, mettant mon eſperance en Dieu. Il me vint vne pensée, que ie n'auois que faire de me tant ſoucier, & que l'on auoit accouſtumé de donner à manger aux Matelots & aux paſſagers, les mettant ſept à chaque plat; que bien ſouuent ils ne mangeoient pas tout ce qu'on leur donnoit, qu'il en reſtoit quelquefois, & qu'ainſi cela me ſeruiroit. Mais ie ne fus pas en cette peine, car l'heure du diſner eſtant venuë, ce Capitaine, duquel ie n'ay pû apprendre le nom, pour me reſſouuenir de ſes bien-faits, me vint prendre par la main, & me conduit dans la chambre de poupe, pour me faire diſner auec luy, & auec ceux du Nauire qui diſnoient à ſa table. Il me traita fort honorablement, pendant que ie fus auec luy. Ce repas me remit vn peu, car il y auoit bien quinze iours, que ie n'en auois fait vn ſi bon. Cela continua touſiours, iuſqu'à ce que nous fuſmes arriuez à la Gardelouppe, qui fut deux iours aprés.

CHAPITRE XXXIII.

Départ de l'Autheur de la rade de la Martinique, & son arriuée à la Gardeloupe, où il a esté tres bien receu.

NOus abordasmes à l'Isle de la Gardeloupe le 16. May 1653. sur les neuf ou dix heures du matin. Nostre Vaisseau estoit suiuy d'vne prise qu'il auoit faite sur les Anglois chargée de vin de Madere. Ce Vaisseau, quoy que presque aussi gros que le nostre & aussi bien armé, se la ssa prendre sans combat & sans se deffendre en aucune façon. Nous passasmes à la veuë de l Isle de la Dominique, qui est entre l'Isle de la Martinique & celle de la Gardeloupe, elle n'est habitée que de Sauuages. En mesme temps que l'on eut moüillé, nostre Capitaine se disposa à mettre pied à terre. Il me dit aussi que ie me preparasse à en faire de mesme; c'est pourquoy ie me fis faire le poil, ie quittay les habits du Nauire, & me reuestis d'vn petit habit de taffetas noir, m'accommodant le mieux que ie pus, pour paroistre deuant Monsieur Hoüel Gouuerneur de cette Isle. Nous descendons à terre, & la premiere chose que ie fis, fut d'aller adorer Iesus-Christ au tres-Saint Sacrement dans vne petite Eglise que i'apperceus sur le Port, puis ie poursuiuis mon chemin auec le Capitaine pour aller salüer Monsieur le Gouuerneur dans son Chasteau. Il ne s'y rencontra pas pour lors, mais seulement Monsieur le Cheualier Hoüel son frere qui le representoit. Mon Capitaine luy fit son compliment, luy faisant connoistre qu'outre plusieurs marchandises il auoit vne prise qu'il auoit faite sur les Anglois, chargée de vin de Madere, qu'il luy demandoit permission de le décharger dans son Isle, & qu'il y mettroit la taxe qu'il voudroit. Monsieur le Cheualier l'asseura qu'il estoit le tres-bien-venu, & qu'il pouuoit

décharger ſes marchandiſes, qu'il eſtoit aſſeuré que Monſieur le Gouuerneur ſon frere le trouueroit bon. Aprés que le Capitaine eut fait ſon compliment, ie m'approchay pour faire la reuerence à Monſieur le Cheualier, qui me receut fort ciuilement. Ie luy dis que mon bon-heur m'auoit conduit en cette Iſle, aprés beaucoup de maux que i'auois ſoufferts, & de dangers que i'auois courus; que i'eſperois trouuer du ſecours auprés de luy, & de Monſeigneur le Gouuerneur ſon frere, que ie me iettois entre leurs bras, & que ie les priois de me prendre ſous leur protection; que i'eſtois Preſtre, & le reſte preſque du débris de la Colonie de terre ferme en l'Iſle de Cayenne. Ie luy dis en peu de mots le ſujet de mon voyage à la Martinique, où i'auois eſté aſſez mal traité de Monſieur le Gouuerneur, ſans qu'il m'euſt voulu entendre dans ma deffence, contre les calomnies de quelques mauuais eſprits. Quand il entendit ma qualité, il me vint embraſſer, & me dire que i'eſtois le tres-bien-venu; que Monſieur ſon frere ſeroit bien aiſe de mon arriuée dans ſon Iſle; que ie me pouuois aſſeurer de ſa protection, & qu'il me rendroit ſeruice. Il remercia meſme le Capitaine qui m'auoit amené, & enuoya auſſi-toſt vn de ſes gens prier le Reuerend Pere Coſme, Carme de la Reforme de Bretagne, de me receuoir en ſa compagnie, iuſqu'à ce que Monſieur ſon frere fuſt retourné de ſa maiſon de la Cabeſterre, où il eſtoit allé. Ie fus fort conſolé de cette reception ſi fauorable. Ie ſortis auec mon Capitaine, que ie remerciay de grand cœur des courtoiſies qu'il m'auoit faites, & pour luy faire voir que ie n'en eſtois pas ingrat, i'ouuris mon paquet paur luy faire preſent d'vne grande écharpe de taffetas noir, qui auoit vne frange d'or, de plus d'vn demy pied de haut, qu'il ne voulut point accepter, m'aſſurant qu'il auroit voulu faire pour moy toute autre choſe qu'il n'auoit pas fait. Cela me toucha fort, de voir que ie receuois des faueurs ſi conſiderables de ceux qui ſe diſent nos ennemis, & que i'eſtois ſi mal traité de ceux qui deuroient eſtre nos plus grands amis.

Ie me retiray auprés du bon Pere Carme, qui me receut auec vne grande charité. Ie commençay à reſpirer vn air

plus doux auprés de luy, que ie n'auois pas fait depuis long-temps. Ie quitay les habits de Caualier, pour prendre ceux de Preſtre. Ie commençay d'en faire les fonctions, car ie diſois mon Breuiaire, non plus en crainte, mais ouuertement. Dieu m'a fait la grace de n'auoir point manqué de le dire, quelque mauuaiſe rencontre que i'aye euë. La premiere choſe fut de me confeſſer, y ayant aſſez de temps que ie ne l'auois pas fait, & de dire la ſainte Meſſe, en action de graces de tant de faueurs que i'auois receuës du Ciel. Comme i'eus appris que Monſieur Hoüel le Gouuerneur eſtoit de retour de ſon voyage, i'allay le viſiter en habit Eccleſiaſtique. Ie ne ſçaurois exprimer les careſſes qu'il me fit, & les proteſtations de bien-veillance. Il me dit, qu'il ne s'eſtonnoit pas du mauuais traitement que i'auois receu à la Martinique. Mais que ie me pouuois aſſeurer que ie receurois autant de conſolation dans ſon Iſle, que i'auois eu ſujet d'affliction à la Martinique. Il m'offrit ſon logis, ſa table, & tout ce qui eſtoit en ſon pouuoir; dont ie le remerciay tres-affectueuſement, le priant de me laiſſer auec le Pere Coſme, en qui ie trouuois vne tres-grande bonté; qu'il eſtoit plus ſeant qu'vn Eccleſiaſtique ſe retiraſt auec vne perſonne Religieuſe qu'autremẽt, veu que ie luy pourrois cauſer de l'incommodité. Cela fut ainſi fait, mais i'auois preſque tous les iours des conferences auec luy, & il me retenoit ſouuent pour boire & manger à ſa table.

Ie ne ſçaurois aſſez admirer la bonté de Monſieur le Gouuerneur, & ſa douceur enuers tout le monde. Iamais il ne rebutoit perſonne, ſi pauure & ſi mal-heureux qu'il fuſt, l'on ſortoit touſiours content d'auprés de luy. Il decidoit les differends des vns & des autres auec tant d'adreſſe, que chacun en eſtoit ſatisfait. I'admirois ſa patience à ſouffrir dans les choſes contraires qui luy pouuoient arriuer, ſans murmurer & ſans ſe plaindre. Il eſtoit rauy quand il trouuoit quelqu'vn pour décharger ſon cœur, & auec lequel il pût parler auec confiance, lors qu'il ſe ſentoit affligé. On ne l'entendoit iamais iurer ny blaſphemer, & on ne l'a iamais veu mal traiter perſonne. Ie remarquay qu'il auoit vne grande compaſſion des pauures Engagez, qui eſtant

obligez pour trois ans à des Maiſtres (c'eſt pour cela, que par deriſion, on les appelle *des trente ſix mois*) & eſtant venus nouuellement de France, ne ſont pas aſſez robuſtes pour reſiſter au trauail ; car ce ſont le plus ſouuent des enfans de famille qui ſe ſont débauchez, c'eſt pourquoy ils tombent incontinent malades, à cauſe du trauail auquel ils ne ſont pas accouſtumez, & à cauſe du mauuais traitement qu'on leur fait, & de la mauuaiſe nourriture, & fort chetiue qu'on leur donne, tellement qu'ils periſſent en peu de temps, enflez, bouffis, & mangez de vermine, ſans que perſonne les conſole, ny temporellement, ny ſpirituellement; ce qui les accable de melancolie & les fait mourir. Il meurt ainſi plus de la moitié de ces ieunes Fripons, qui s'en vont auec temerité, ſans le conſentement de leurs parens. Or comme Monſieur le Gouuerneur voyoit le peu de miſericorde des Maiſtres, il auoit deſſein d'y apporter remede, & d'établir pour ce ſujet vn Hoſpital, afin de les y faire tranſporter auſſi-toſt qu'ils ſeroient malades. Nous allaſmes meſme enſemble voir le lieu deſtiné pour cet effet, qui eſtoit proche la Riuiere aux Herbes, éloignée du Port & de la Ville, enuiron de la portée d'vn mouſquet. I'ay appris qu'il auoit executé ce deſſein, & comme c'eſt le premier Hoſpital des Iſles, il ſeruira peut-eſtre d'exemple aux autres d'en vouloir faire autant. I'ay veu ce braue Seigneur dans de tres-bons deſſeins, mais qu'il ne pouuoit executer, manque de perſonnes pour le ſeconder ; car ceux qui le deuoient faire auec luy, y apportoient des obſtacles pour l'empeſcher.

I'aurois bien pû faire vne deſcription de cette Iſle, ayant eu aſſez de temps de la conſiderer, mais comme le Reuerend Pere du Tertre, Religieux Dominiquain, a pris plaiſir d'en dire tout ce qui ſe peut, l'on peut voir le Liure qu'il en a fait imprimer. Ie ne me puis pourtant empeſcher de dire que c'eſt vne des meilleures des Antilles, à cauſe qu'elle a beaucoup de commoditez pour faire bien des merueilles, & ſur tout pour la fabrique du ſuccre : car cette Iſle eſt arroſée de quantité de petites riuieres, ſur leſquelles l'on peut faire des moulins ſans eſtre obligé d'en faire

qui

qui ſoient tournez par des bœufs ou par des cheuaux, qui eſt vne grande incommodité, & à cauſe de la quantité de bois, qui y eſtant bien ménagé, cette Iſle ſubſiſtera long-temps dans ce trafic.

Ce fut vn bon-heur pour Monſieur Hoüel que le mal-heur des Holandois, qui furent contraints de quitter le Recif dans le Breſil, quand ils en furent chaſſez par les Portugais. Ils ſe ſauuerent emportant auec eux le meilleur de ce qu'ils pouuoient emporter, auec quelque nombre d'Eſclaues & de Meſtifs qui les voulurent ſuiure. Ils s'embarquerent dans autant de barques qu'ils purent, grandes ou petites. Ils eſtoient enuiron douze cents perſonnes, entre leſquelles il n'y auoit pas cinquante Holandois naturels, tous les autres eſtoient Meſtifs ou Eſclaues Negres. Il faut remarquer que cette Flotte deſolée ſe preſenta à la Martinique, d'où ils furent renuoyez, Monſieur le Gouuerneur ne les y voulant point receuoir, ils furent contraints de venir iuſqu'à la Gardeloupe, où Monſieur Hoüel les receut à bras ouuerts, comme vn grand bien que Dieu luy preſentoit pour le ferme établiſſement de ſon Iſle; parce que tous ces gens-là eſtoient parfaitement experts pour la fabrique du ſuccre. Ils entrerent dans cette Iſle enuiron vn mois ou ſix ſemaines auant moy. Ces gens y apporterent tant de commoditez, que c'eſt la richeſſe de cette Iſle.

Cela ne laiſſa pas de faire murmurer ceux qui ne trouuent bien fait que ce qu'ils font. Ils s'en plaignirent à Monſieur le Gouuerneur & luy dirent qu'il vouloit perdre ſon Iſle, en y introduiſant des Heretiques; qu'il deuoit auoir pris leur conſeil, auant que de les receuoir. Ils vſerent meſme de menaces, diſant qu'ils s'en plaindroient en Cour. Monſieur Hoüel les écouta fort doucement & leur ferma la bouche tout d'vn coup, en leur diſant qu'il n'eſtoit pas beſoin qu'il priſt leur conſeil en cette rencontre, qu'il auoit bien meurement peſé la conſequence de cette affaire. Il leur dit qu'il eſtoit aſſez Religieux pour la gloire de Dieu, qu'ils ſçauoient bien comme il ſe comportoit enuers les Heretiques Caluiniſtes qui demeuroient depuis long-temps dans ſon Iſle, qu'il ne ſouffroit pas qu'ils fiſſent aucune aſ-

femblée ; que s'ils l'auoient voulu entreprendre autrefois, ils les auoit bien chaftiez ; qu'il fçauoit bien qu'on luy auoit demandé permiffion d'auoir vn Prefche dans l'Ifle, & qu'on fe faifoit fort d'en obtenir la permiffion du Confeil du Roy, mais qu'il ne l'auoit iamais voulu permettre, & qu'il ne le permettroit pas encore, quand on luy prefenteroit des monts d'or pour ce fuiet ; qu'ils auoient donc tort de le menacer de la forte de vouloir faire des plaintes au Roy.

Que pour ce qui eftoit de l'affaire des Brafiliens, aufquels il auoit donné entrée dans fon Ifle, que luy Pere qui luy parloit, ne l'auoit iamais bien confiderée ny les fiés, qu'il le vouloit conuaincre & luy faire connoiftre que tant s'en faut qu'il y euft du mal, qu'au contraire il en reüffiroit vn tres grand bien, & qu'ainfi Monfieur du Parquet auoit efté tres mal confeillé de leur auoir refufé l'entrée de fon Ifle de la Martinique. Vous deuez confiderer, dit Monfieur Hoüel à ce Pere, le nom & l'Ordre duquel ie ne veux pas faire connoiftre, que de douze cents perfonnes qui ont efté receuës dans mon Ifle, il n'y en auoit pas cinquante de Holandois heretiques, defquels il n'y en demeuroit pas dix, car le refte s'en deuoit retourner en Holande, & que le peu qui reftoient, auoient des enfans à pouruoir ; que ne trouuant point d'Heretique pour les marier, ils feroient contraints de les donner en mariage à des Catholiques, & qu'ainfi l'amour d'vn mary enuers fa femme, & d'vne femme pour fon mary feroit qu'ils fe conuertiroient l'vn l'autre, & que ce feroit vn grand bien ; que s'il en demeuroit quelqu'vn, qu'apres fa mort il n'y auoit plus de fuite ; que d'ailleurs c'eftoit vn moyen d'exercer fon zele pour procurer la conuerfion de ces endurcis ; qu'il n'eftoit pas raifonnable qu'à caufe de fept ou huit Heretiques, il abandonnaft douze cents bons Catholiques qui auroient crié vengeance contre luy deuant Dieu, de les auoir ainfi abandonnez, & que partant il auoit raifon de luy dire qu'il ne deuoit pas fuiure fon confeil ny des fiens en cette rencontre. Ce bon Pere eut la bouche fermée & ne fçeut que luy répondre.

Quelque temps aprés ce mesme Pere luy fit bien paroistre qu'il auoit raison d'apprehender les Heretiques, pour n'auoir point sujet d'auoir rien à démesler auec eux. Car il faut remarquer que le plus souuent, les Superieurs des Ordres n'enuoyent pas dans ces lieux les plus sçauans ny les plus spirituels. Il arriue en cette rade de la Gardeloupe, comme en toutes les autres Isles, des Nauires de toutes Nations, & consequemment de toutes sortes de Religions. Et comme ce sont tous Marchands, c'est dans les magazins où on se void, & où en beuuant on fait les bons marchez. On donna auis à Monsieur le Gouuerneur, que le Capitaine d'vn Vaisseau Holandois estoit en grande prise auec vn Capitaine François, pour le fait de la Religion, & qu'ils démessloient ensemble les Controuerses. Monsieur le Gouuerneur qui auoit en sa compagnie le bon Pere, se faisant fort de son épée, alla dans ce magazin, où le Pere voulut estre aussi-tost de la partie, mais auec tant de confusion, que Monsieur le Gouuerneur & tous ceux qui le voyoient, en estoient tous honteux. Monsieur le Gouuerneur reconnoissant qu'il n'estoit pas pour ressister au Holandois, le retira adroitement, de peur que nostre sainte Religion ne receust en cette rencontre de la confusion. Ce bon Pere n'auoit pas bien étudié la Methode du Pere Veron, ny la façon d'agir auec les Heretiques.

L'on void bien maintenant la grande affaire que Monsieur le Gouuerneur a faite, en introduisant les Brasiliens dans son Isle. Car pour dire vray, cette Isle estoit languissante auant leur arriuée, ce n'estoit que pauureté, parce que tout le trafic de cette Isle estoit le tabac, qui commençoit déja à degenerer beaucoup, dautant que la terre commençoit à se lasser de produire cette marchandise, qui est d'ailleurs sujette à corruption, & ainsi les pauures habitans perdent souuent leur temps, leur peine & celle de leurs gens ; ce qui leur cause beaucoup de perte.

Mais apres qu'vn des principaux Holandois eut bien consideré l'Isle, il la trouua si propre pour faire du succre, qu'il asseura que la terre du Bresil n'estoit pas meilleure. Aussi-tost Monsieur le Gouuerneur luy fit auoir vn habita-

tion à la Cabesterre, où il employa ses Esclaues pour la défricher, labourer, & y planter des cannes de succre. Ensuitte dequoy, il y a disposé ses succrieres & ses bastimens, & à son imitation Monsieur le Gouuerneur & tous les habitans en ont fait de mesme, de sorte que selon le raport de ceux qui viennent de ce païs, cette Isle n'est plus ce qu'elle estoit, chacun estant fort à son aise, y ayant des habitans qui font dix milliers de succre par semaine. Ils ont maintenant des courts si pleines de toutes sortes de bestiaux, & de volatilles, que cela n'est pas croyable. Tous les habitans sont des mieux montez, & font les petits Seigneurs, au lieu qu'auparauant ils estoient extrémement pauures.

Ie ne puis m'empescher de dire, sans estre estimé ingrat, que cette Isle est remplie de beaucoup d'eaux minerales, comme de sulphureuses, vitrioliques & autres, & aussi de beaucoup de sources d'eaux chaudes, desquelles on pourroit tirer vn grand secours, si on en auoit fait l'experience. L'on peut faire de toutes sortes de bains de ces eaux chaudes, car on void sortir de certaines concauitez des vapeurs chaudes sans eau, qui pourroient seruir à faire des Estuues. Il sort des eaux de certains rochers, comme si elles sortoient du robinet d'vne fontaine, que l'on pourroit faire tomber sur quelque partie du corps affligée. I'ay remarqué que la terre en certains endroits est chaude, & mesme qu'elle brusle en la maniant, & en d'autres il y a des ouuertures ou fosses, où l'eau boüillonne sans cesse. Et comme cette Isle est fort abondante en crabes, qui descendent des montagnes pour aller pondre au bord de la mer, quand elles rencontrent ces fosses ou concauitez, elles tombent dedans, & sont tout aussi-tost cuittes, deuenant toutes rouges comme des écreuisses ou des cancres, car c'en est vne espece. Ces eaux chaudes durent plus d'vne demie lieuë de long, tout proche la mer, vers le quartier ou entre le quartier qu'on appelle *des vieux habitans*, & l'Islet aux Goyaues.

I'ay dit que ie ne pouuois m'empescher de parler de ces eaux sans estre taxé d'ingratitude, parce que comme i'eus esté quelque temps en repos & à mon aise, à cause des fa-

ueurs que ie receuois de Monsieur le Gouuerneur & du bon Pere Cosme mon hoste, ie fus surpris d'vn grand rumatisme qui me faisoit souffrir de grãdes douleurs aux bras, & aux iambes. Et ayant appris qu'il y auoit des eaux chaudes, ie demanday conseil à Monsieur le Gouuerneur, sçauoir si ie n'aurois point de soulagement en m'y allant baigner. Il me le conseilla, disant que plusieurs s'en estoient bien trouuez. Il me dit, que ie me retirerois chez vn Prestre qui estoit l'ancien de l'Isle, que l'on appelloit Monsieur l'Aumosnier, qui seroit rauy de me rendre seruice, qu'il auoit vn bon Esclaue, qui auroit soin de moy, que ie n'y manquerois de rien, & qu'il songeroit à m'enuoyer mes plus grandes necessitez. I'y allay aussi-tost. Monsieur l'Aumosnier me receut auec affection, & deslors il me quitta son logis, pour aller visiter ses amis dans l'Isle, où il demeura quinze iours, pendant lesquels i'eus tout le loisir de me baigner, & en mesme temps ie pris soin du peuple de ce quartier qui estoient rauis de me rendre seruice. Par bon-heur pour moy, le Chirurgien du quartier estoit vn ieune homme de Bresle auprés de Beauuais qui auoit des parens qui estoient mes amis, il s'appelloit le Vasseur, & auoit grand soin de me venir visiter tous les iours, lorsque i'estois au bain. L'on faisoit vne fosse de ma grandeur, profonde de deux pieds dans le sable, à huit ou dix pas de la mer, laquelle se remplissoit aussi-tost d'eau chaude. Ie me couchois dans cette fosse, enueloppé dans vn linceul, & y demeurois tant que ie voulois. Le Chirurgien me mettoit aussi-tost dans mon amac ou lict de coton pendu à deux arbres, où il m'essuyoit. Quand i'estois retourné à l'habitation, ie trouuois de bons boüillons que le Negre de Mõsieur l'Aumônier faisoit, lequel alloit à la chasse exprés pour tuer des Ramiers & des Perroquets, qu'il faisoit cuire pour en tirer ces boüillons. Monsieur le Gouuerneur eut soin de m'enuoyer vne Caue de six flaçons de vins François, d'Espagne, & de l'eau de vie. Ie recouuray là vne parfaite santé, ne ressentant plus aucune douleur. Monsieur l'Aumosnier estant de retour chez luy, ie luy ceday la place auec mille remercimens, & m'en retournay à la Ville.

I'y trouuay vn Pere Dominiquain, nommé le Pere de Toisi, si ie ne me trompe, qui disoit estre venu en cette Isle, pour visiter les maisons de son Ordre, de la part de son General. Il me dit qu'il venoit de la Martinique, que Monsieur du Parquet luy auoit parlé de moy, & qu'il l'auoit prié de me faire des excuses du mauuais traitement, que i'auois receu à la rade de son Isle, qu'il y auoit esté contraint par l'emportement de plusieurs qui estoient toûjours auprés de luy, & que s'il les auoit creu, ie n'en aurois pas esté quitte à si bon marché.

Ie receus en mesme temps vne lettre écrite de la mesme Isle par Monsieur Valée, mon amy, par laquelle il me mandoit qu'aussi-tost que le Vaisseau, dans lequel on m'auoit fait embarquer, eut fait voile, quelqu'vn de l'équipage du Capitaine le Bas reporta dans l'Isle, que ie luy auois laissé quelques lettres. Plusieurs luy disoient que si cela estoit, & que Monsieur du Parquet le sceust, il n'auroit pas moins qu'vne gresle de coup de bastons sur son dos; qu'on luy conseilloit de les ietter au feu, afin qu'il n'en parust rien. C'estoit mes ennemis qui faisoient courir ce bruit, de peur que l'on ne vist mes deffences contre les calomnies qu'on m'imposoit. Monsieur Valée ne leur disoit autre chose, sinon qu'il ne croyoit pas que Monsieur du Parquet l'eust voulu mal traiter pour auoir vne lettre d'vn Prestre, par laquelle il luy faisoit connoistre son innocence. Il me mandoit que Monsieur du Parquet l'ayant rencontré, l'appella pour luy demander s'il auoit quelque lettre de moy. Il luy en presenta vne, il la leut en sa presence, & aprés l'auoir leuë, tant s'en faut qu'il le mal-traitast, qu'au contraire il luy fit caresse, & luy témoigna par ses actions le ressentiment qu'il auoit, sans luy rien dire. Il me mandoit de plus, qu'il auoit enuoyé ma lettre à nos Messieurs, par le moyen d'vn ieune homme appellé Monsieur de Raince, duquel i'ay déja parlé.

Ie fus voir Monsieur le Gouuerneur, pour le remercier des soins qu'il auoit eus de moy, & pour luy faire voir les effets de ses fontaines d'eaux chaudes. Il fut estonné de me voir si gay & en si bonne santé. Ie ne pouuois assez loüer

ſa bonté de ces eaux qui eſtoient capables de faire de grands effets, ſi on s'en ſçauoit ſeruir. Ie luy fis part des nouuelles que i'auois receuës de la Martinique. Il me dit qu'il ne s'eſtonnoit pas de la façon d'agir de Monſieur du Parquet, qu'il n'agiſſoit pas aſſez abſolument, & qu'il auoit des perſonnes auprés de luy qui le poſſedoient, & à qui il deferoit trop. Il me fit alors des proteſtations d'vne protection toute particuliere, & que ie me pouuois aſſeurer que ie n'aurois pas plus de mal que luy; dequoy ie le remerciay tres-humblement.

Monſieur le Gouuerneur, apres vn aſſez long entretien, me dit qu'il eſtoit dans le deſſein de faire vn voyage en France, où ſes affaires l'appelloient, & qu'il deſiroit s'embarquer dans vn petit Vaiſſeau fort viſte, que les Portugais appellent vne *Carauelle*. C'eſt vne ſorte de Vaiſſeau à qui il faut fort peu d'eau, & par conſequent fort peu de profondeur. Il eſt maté auſſi haut que le plus grand Nauire; c'eſt la raiſon pourquoy cette ſorte de Vaiſſeau eſt fort viſte, & c'eſt pour cela auſſi que les Portugais s'en ſeruent, parce que ce ſont comme des courriers ſur la mer, qui portent en diligence des nouuelles aux lieux les plus éloignez de leur domination. Mais voyant que l'équipage de ce Nauire eſtoit Holandois, il me dit qu'il euſt eſté bien aiſe d'auoir vn Preſtre à ſa compagnie pour ſa conſolation, que ſi ie voulois y entendre ie l'obligerois beaucoup, & que par ce moyen il me remeneroit en France. Ie fus fort aiſe de l'offre qu'il me faiſoit, & luy dis qu'il n'auoit qu'à commander & que ie le ſuiurois par tout; que d'ailleurs ce m'eſtoit vn bon-heur de trouuer vne occaſion ſi fauorable que celle-là. Pendant que l'on équipe le Nauire pour partir, il me ſemble à propos auant que de ſortir de ces belles Contrées, de dire quelque choſe touchant la Religion de ces païs.

Ie me ſuis eſtonné pluſieurs fois de voir combien les vices regnent impunément dans tous ces beaux païs, parmy les Chreſtiens qui les habitent. Mon eſtonnement n'a pas eſté ſi grand de les voir regner dans la Barboude, parce que les Anglois qui l'habitent, ſe contentent la pluſpart

de croire qu'il y a vn Dieu, & que Iesus-Christ son Fils est mort pour nous. Ils ne se mettent point en peine de ce que disent leurs Ministres dans leurs Presches, lesquels ne se tourmentent gueres aussi de leur part pour les reprimer, ne songeans seulement qu'à contenter leurs oreilles. Mais que cela soit encore pire parmy des Catholiques, c'est le sujet de mon estonnement. I'en ay recherché les raisons en moy mesme, que voicy à peu prés. Ie proteste premierement deuant Dieu, que ce n'est point par vne animosité que i'aye contre aucun Ordre Religieux, il y en a de plusieurs, mais ie ne parleray d'aucun en particulier; car ils sont Missionnaires Apostoliques, & par consequent ie les honore tous en cette qualité. Mais il ne faudroit pas auoir tant soit peu de zele de la gloire de Dieu, pour demeurer muet en cette rencontre. Ce que i'en veux dire, n'est que pour exciter ces bons Religieux qui vont exposer leur vie si loin, à se souuenir qu'ils sont là les Ministres de Iesus-Christ & les dispensateurs des thresors de ses graces, & qu'estant ainsi destinez pour aider à sauuer les autres, ils ne se perdent pas eux mesmes.

La premiere raison de ces desordres, est que ces bons Religieux sont tous, comme i'ay déja dit, Missionnaires Apostoliques, qui ne reconnoissent que le souuerain Pontife, & partant ils sont indépendans les vns des autres. Il y a aussi peu d'vnion entr'eux, pour trauailler vnanimement au salut des ames qui leur sont commises. Or comme ils ne sont point de la Hierarchie, il n'y a point de subordination entr'eux, chacun fait à sa fantaisie, sans garder vn mesme ordre dans la conduite de la discipline de l'Eglise. Chacun d'eux prend bien son canton, & pretend droit sur les ames qui l'habitent, mais reconnoissant qu'ils n'ont aucun droit sur eux, ils vont où bon leur semble. C'est pour cela que chacun d'eux ne veillant pas comme de veritables Pasteurs, beaucoup de ceux qu'ils estiment leur appartenir, sont plusieurs années sans s'approcher des Sacremens, mesme le iour de Pasques. Dans le peu de temps que i'y ay esté, i'en ay reconnu plusieurs qu'il y auoit sept ou huit ans qui ne s'estoient confessez. Il me semble que cela n'arri-

ueroit

neroit pas, si on gardoit l'ordre que Iesus-Christ a étably. Il a donné sa mission à ses Apostres, auant que de monter à son Pere, les enuoyant par tout le monde, pour enseigner à tous le chemin de salut. Il est vray que le Souuerain Pontife, qui est le Vicaire de Iesus-Christ en terre, les enuoye, mais il ne les enuoye pas en qualité d'Euesques. Les Apostres estoient en effet les Euesques, ils établissoient par tout des Prestres, qui auoient chacun leur Iurisdiction separée; c'estoient comme autant de Pasteurs qui auoient droit de veiller sur les ames qu'ils auoient sous leur direction, & en cette qualité chacun connoissoit ses oüailles, & les oüailles connoissoient la voix de leurs Pasteurs. Et afin qu'on ne croye pas que ie parle en l'air, écoutez saint Paul en l'Epistre premiere qu'il écrit à Tite: *Reliqui te Cretæ, vt constituas per ciuitates Presbyteros, sicut & ego disposui tibi.* Ie vous ay laissé en Crete, afin que vous établissiez des Prestres dans les Citez, tout ainsi que moy mesme ie vous ay ordonné. Theophilacte expliquant ce passage de saint Paul, dit que ce Saint a voulu exprimer particulierement ce mot, *per ciuitates*, dans les Citez; car il ne vouloit pas, dit ce grand Personnage, que toute l'Isle fust commise à vn seul, mais il vouloit que chaque Cité eust son propre Pasteur; parce qu'ainsi la charge en est plus legere, & la vigilance du Pasteur plus exacte. Icy au contraire, chacun se partage de soy mesme; tous les Prestres établis par Tite luy estoient sujets, comme sont les Curez aux Euesques, mais dans ces lieux-là il n'y a point, comme i'ay dit, de subordination, personne n'y reconnoist de Superieur. Ie ne raporteray point les desordres que cause cette confusion.

I'ay remarqué vne autre raison, c'est de la part des Superieurs, lesquels n'enuoyent en ces lieux le plus souuent que des personnes, qui bien qu'ils soient gens de bien, n'ont pourtant pas toutes les qualitez requises, pour en faire des Missionnaires Apostoliques, parce que la plus part n'ont pas toute la science qui leur est necessaire, ou bien s'ils ont la science, ils n'ont pas le talent de s'en seruir. I'e-

ſtime trop les Superieurs des Religions, pour dire qu'ils n'y enuoyent bien ſouuent que ceux qui ne peuuent ſupporter la diſcipline du Cloiſtre. Mais quoy qu'il en ſoit, on y void bien peu de Predicateurs qui reprennent les vices courageuſement, & qui s'oppoſent fortement pour les corriger, qui tonnent & qui faſſent apprehender les Iugemens de Dieu, que dis-je ? qui enſeignent comme il faut nos ſaints Myſteres. C'eſt de là que l'on void vne ignorance craſſe, tant parmy le peuple que parmy les Eſclaues, que l'on laiſſe viure comme des beſtes, ſi quelque chef de famille n'en a pitié, comme ils y ſont tous obligez, s'ils ne veulent eſtre eſtimez pires que des Payens, ſelon ſaint Paul. Il ſont la plus part comme des chiens muets, qui voyent le loup dans la bergerie, & ne diſent mot.

Ces grandes poſſeſsions cauſent ſouuẽt de grãds démeſlez, qu'ils ont non ſeulement auec le peuple, mais meſme auec les Seigneurs ; ce qui apporte de grands troubles.

Vne troiſiéme raiſon qui eſt tres-plauſible, c'eſt que la plus part de ces Religieux ont plus de ſoin de leur bien temporel, & de faire valoir leurs habitations, que du ſalut des ames qui leur ſont commiſes. Les grandes poſſeſſions qu'ils ont, les obligent à auoir vn grand nombre d'Eſclaues & d'Engagez. Ils les achetent comme les autres, & les traitent auec autant & plus de rigueur. I'ay meſme obſerué qu'ils ne ſe contentent pas ſeulement de leur prepoſer des Commandans, pour auoir l'œil ſur eux & les conduire au trauail, ils y vont quelquefois eux meſmes, & vſent de main-miſe ſur eux, De ſorte que ſi ces pauures Eſclaues & Engagez ſont traitez par eux auec tant de rigueur, quelle confiance auront-ils pour leur aller décharger leur conſcience ? Comme leur principal ſoin eſt de ſonger à faire valoir leur bien, c'eſt pour cela qu'on s'applique ſi peu à faire le ſeruice Diuin, comme il faut. I'ay honte de le dire, c'eſt ce qui fait qu'on ne ſe donne pas le temps d'adminiſtrer les ſaints Sacrements, auec le reſpect qui leur eſt deu; c'eſt ce qui empeſche que les pauures malades reçoiuent quelque conſolation, mourans le plus ſouuent ſans Sacrements, principalement les Eſclaues & les pauures Engagez; c'eſt de là qu'on neglige d'apprendre la langue des Sauuages, pour taſcher de leur enſeigner le chemin du ſalut. Il

y a des Isles voisines qui sont encore remplies de ces pauures gens, ausquels on ne pense pas. Si on les voit venir dans les Isles, on prend plutost garde à ce qu'ils apportent pour trafiquer qu'à leur parler de Dieu. S'ils n'ont point de *Caret*, c'est à dire de cette belle écaille de tortuë, on leur dit pour salutation : *Quoy, Compere, tu ne m'apportes point de Caret ?* D'où vient que quelques-vns d'entr'eux estoient appellez du peuple *le Pere Caret*, par derision.

Ie me suis estonné comme ces Missionnaires Apostoliques souffrent iusqu'à maintenant, qu'on ne garde point l'abstinence des viandes, les iours deffendus par l'Eglise, & pendant tout le saint temps de Caresme. Quand on commence à s'établir dans vne Isle, l'on mange tout ce qu'on y peut trouuer, mais à present qu'elles sont biẽ establies, cela semble fort étrange. On me dira que la mer des Isles n'est gueres poissonneuse, mais ie soûtiens le contraire; parce que i'ay veu à la Barboude qu'il ne manque point de poisson sur le port, tous les iours de la semaine. On en peut faire autant, pourueu qu'on veüille pescher. D'ailleurs, il est constant qu'on ne traite pas les Esclaues auec du poisson, on se contente de leur donner des patates, des crabes & choses semblables. Il n'en faut donc que pour vous. De plus, on a tant de volailles, afin d'auoir des œufs pour la table, que cela peut suffire. On m'objectera que l'on manque de beurre pour faire du potage, & que l'on est contraint d'en faire auec de la graisse. Ie dis que l'on peut remedier à cela maintenant, car les Isles sont assez remplies de bestail, qui peut suffire pour auoir du laictage & du beurre. Quand cela ne seroit pas, ne mange-t-on pas en plusieurs endroits de l'Europe de l'huile, soit d'oliue, soit de noix, mesme en France ? Ne vous apporte-t-on pas de l'huile d'oliue pour faire de la salade ? Il en faut faire venir suffisamment pour faire du potage, & pour assaisonner ce qu'on veut manger, les iours deffendus par l'Eglise. Il est du deuoir des Missionnaires Apostoliques, s'ils ont tant soit peu en recommandation la gloire de Dieu, de reprimer ces abus, d'en montrer les premiers l'exemple, & d'y exhorter

tout le monde. Quand le peuple, auquel on ne parle point de ces choses, mais qui tient cela comme vne coustume loisible, le fait, il croit estre en seureté de conscience : mais ils sont Catholiques par tout, il faut aussi viure par tout en Catholiques. Ceux de l'Amerique sont autant obligez de garder les Commandemens de l'Eglise, comme ceux de l'Europe & des autres parties du monde, il ne faut point de milieu dans l'Eglise.

Quel remede à cela ? Il n'y en a point d'autre que d'y enuoyer des Euesques, les Isles sont assez riches pour les entretenir, par le moyen des dixmes des choses qui y croissent. Les Villes qui y sont commencées à bastir au port, sont plus que suffisantes pour les y tenir en honneur, car elles sont fort peuplées. I'ay veu des Villes Episcopales en Italie, qui sont bien moindres que celles-cy. Il faut empescher le trafic parmy les Prestres & les Religieux, car cela les empesche de trauailler comme il faut au salut des ames. Les grandes possessions qu'ils ont, les obligent d'auoir vn grand nombre d'Esclaues, & pour tout maintenir il faut trafiquer, & ainsi ils se perdent auec ceux qui sont sous leur conduite, desquels ils ne prennent pas tant de soin.

CHAPITRE XXXIV.

Départ de l'Autheur pour retourner en France, en la compagnie de Monsieur Hoüel, Gouuerneur de l'Isle de la Gardeloupe.

LE Vaisseau, sur lequel Monsieur le Gouuerneur se deuoit embarquer estant équipé de toutes les choses necessaires, & vn autre qui luy appartenoit, qui estoit nouuellement arriué de France, lequel estoit party du Port de Honfleur en Normandie au mois d'Avril, auoit fait heureusement son voyage, eut le temps de se décharger à la

Gardeloupe & de se charger aussi de marchandise. Il fut en estat de faire voile auec nous, & arriua heureusement à Honfleur; & en tout cela il n'a employé que trois mois, ce qui est vne merueille.

Nous nous embarquasmes le dixiesme iour de Iuillet 1653. sur le soir, pour estre prests à faire voile vers le iour. Les principaux Habitans de l'Isle vinrent accompagner Monsieur le General iusqu'au Port, où vne chalouppe l'attendoit pour le porter au Nauire. Comme il y entroit, il fut sálüé de tous les canons du Fort & de ceux de tous les Vaisseaux qui estoient à la rade au nombre de plus de quinze. On leua l'ancre vn peu deuant la pointe du iour du onziéme de Iuillet, & aussi tost on se mit à la voile. On alla débouquer entre les Isles de S. Christophe & de S. Eustache. Nostre nauigation fut assez heureuse iusqu'à la hauteur de l'Isle de la Varmude qui est aux Anglois, à la hauteur de trente-deux degrez; car enuiron cette hauteur le vingt-cinquiéme iour du mesme mois de Iuillet, auquel on solemnise la Feste de S. Iacques, nous eusmes vne tempeste assez violente qui dura huit ou dix heures. Nos Matelots ne sçauoient qu'en dire, à cause que le Vaisseau, sur lequel nous estions, n'estoit pas à l'épreuue des grandes tempestes. On auoit arrisé tous les huniers, & broüillé toutes nos voiles, excepté vn petit Trinquet, qui seruoit pour conduire le Nauire. Nostre Vaisseau estoit souuent tout couuert d'eau, & ainsi nous voguions entre deux eaux. Il auroit esté plus tourmenté, s'il n'eut pas esté si viste à la voile comme il estoit; cela faisoit que les grands flots qui le deuoient couurir plus souuent, se contentoient de se venir briser contre nostre Gouuernail. Pour moy qui n'estois pas expert au fait de la Nauigation, ie trouuois que cette tempeste nous estoit fauorable, parce que le grand vent qui l'excitoit estoit Sudest, enfloit nostre trinquet à plein, & les flots agitez par ce vent faisoient aller nostre Nauire plus fort qu'il ne vouloit; ce qui nous faisoit auancer, comme ie croy, plus de six lieuës par heure. Cette tempeste estant cessée, chacun reprit ses esprits & alla

viſiter ſon magazin ; car la tempeſte ne nous auoit point oſté l'appetit. Deux ou trois iours apres nous fuſmes encore ſurpris d'vne ſemblable tempeſte, mais elle n'eut pas de plus faſcheux accidens que la premiere, & nous fut auſſi profitable pour nous faire auancer chemin. I'admiray durant ces deux tempeſtes la ruſticité de certains gros matelots Flamans, qui nonobſtant toute l'orage, ne laiſſoient pas de manger, comme ſi on eut eſté dans la bonace, & parce que l'on n'auoit pas la commodité de faire boüillir la marmite, ils prenoient de gros morceaux de lard le plus gras, le mangeoient tout crud & mordoient dedans comme dans vne pomme, ne s'épargnans pas auſſi à boire.

Cette derniere tempeſte eſtant paſſée, nous euſmes des calmes l'eſpace de quinze ou ſeize iours, ſans preſque rien auancer; mais comme on approchoit du grandBanc où l'on peſche les moluës qu'on appelle de terre-neufue, les vents ſe rafraiſchirent en ſorte, qu'enuiron le 22, d'Aouſt l'on reconnut que la mer changeoit de couleur ; ce qui faiſoit voir que nous n'eſtions pas éloignez de terre. On ietta la ſonde, & on trouua enuiron à cinquante braſſes de profondeur vn fond de petit coquillage, le lendemain vingt-trois on ietta la ſonde trouuant vn fond de ſable rouge; ce qui fit iuger que nous n'eſtions pas loin de la manche d'Angleterre. On cingla tout ce iour & toute la nuict du vingt-quatre, qu'on s'apperceut eſtre vers Oiſſant. Le 25. à la pointe du iour, on reconnut que l'on eſtoit proche des coſtes de la baſſe-Normandie vis à vis vne haute Montagne, ſur laquelle il y a vne Egliſe, qu'on appelle la Pernelle. Comme le iour fut auancé, on apperceut enuiron vne lieuë deuant nous vne Fregate d'Angleterre. Monſieur Hoüel remarqua qu'elle faiſoit vn contre-manœuure, elle auoit le vent en poupe, elle faiſoit enfler le grand Paffys & arriſoit par les voiles de deuant, de ſorte qu'elle n'auançoit pas, & nous gagnions beaucoup ſur elle. Ce qu'eſtant reconnu, Monſieur Hoüel commanda au Pilote de nous approcher de terre, parce que noſtre Vaiſ-

ſeau ne tirant pas beaucoup d'eau, il n'y auoit point de danger pour luy, ioint que le Vaiſſeau Anglois qui eſtoit grand & gros, s'y pourroit bien échoüer, s'il nous y vouloit ſuiure. Ce qu'il n'eut garde de faire, il ſe contenta de tirer ſur nous quelques volées de canon qui ne nous firent point de mal, nous eſtions dans vne grande plage, qui n'eſt pas beaucoup éloignée de la Hague.

Les Habitans de ces lieux maritimes voyans que noſtre Vaiſſeau s'approchoit ſi prés de terre, prirent l'alarme, s'imaginans que c'eſtoit des Anglois qui vouloient prendre terre pour les piller ; c'eſt pourquoy ils ſe mirent ſous les armes. Monſieur Hoüel & moy nous conſultaſmes ce que nous auions à faire, ſçauoir ſi nous mettrions pied à terre, ou ſi nous continuërions noſtre route par mer. Nous iugeaſmes qu'il eſtoit à propos de mettre pied à terre, veu que nous n'en eſtions éloignez que de la portée d'vn mouſquet, que là on acheteroit, ou on loüeroit des cheuaux pour nous porter à Honfleur. Cette reſolution fut ſuiuie, dautant que Monſieur Hoüel n'eut pas eſté bien aiſe d'aller en Angleterre, où il n'auroit pas eſté bien traitté du Mylord Cromwel, parce qu'il auoit receu le Prince Robert dans ſon Iſle, & auoit rauitaillé ſes Vaiſſeaux. Ie n'eſtois pas bien content auſſi d'y aller à cauſe de ma qualité de Preſtre.

Nous miſmes donc pied à terre le vingt-cinquieſme Aouſt, auquel l'Egliſe celebre la Feſte de Saint Louys, à huit heures du matin. Ce peuple qui eſtoit ſous les armes n'eut plus de peur, quand il ne nous vid que quatre dans la Chaloupe, Monſieur Hoüel & moy, auec deux de ſes gens ; & ils reconnurent bien que nous eſtions François. Quand nous fuſmes deſcendûs à terre, nous loüaſmes Dieu de noſtre heureuſe arriuée. Monſieur Hoüel acheta vn cheual & en loüa vn pour moy. Nous allaſmes diſner à Carentan, delà coucher à Yſigny, où on ſale les bons beurres. Le lendemain nous fuſmes diſner à Bayeux, & coucher à Caën. Le troiſiéme iour coucher à Honfleur, où nous trouuaſmes que noſtre Carauelle eſtoit heureuſement

arriuée, & le lendemain le Vaisseau de Monsieur Hoüel chargé de marchandise arriua aussi, sans auoir eu aucun mauuais rencontre. Il nous auoit quitté dés le premier iour que nous auions fait voile, & auoit pris plus vers le Nord que nous. Nous allasmes tous rendre graces à Dieu & à la Sainte Vierge dans vne petite Eglise qui est sur vne montagne. Le lendemain ie partis pour Paris, où i'arriuay heureusement: *Dieu en soit beny.*

Fin du second Liure.

RECIT VERITABLE

DE CE QVI S'EST PASSÉ au Voyage entrepris par les François en la partie de l'Amerique Meridionale, appellée *Cap de Nord*, en l'Isle de Cayenne, l'an mil six cens cinquante-deux.

LIVRE TROISIÉME,

DANS LEQVEL IL EST PARLÉ du temperamment du païs, de la fertilité de sa terre, & des mœurs & façons de faire des Sauuages de ces contrées.

CHAPITRE PREMIER.

De la situation & temperamment du païs.

PERSONNE n'a iamais parlé iusqu'à present auec certitude, ny auec la pure verité, de cette partie de l'Amerique qui est appellée *Cap de Nord*, & que nous appellons *France Equinoxiale*. Aucun de ceux qui se sont efforcez de l'habiter, n'en a rien

laiſſé par écrit, & ceux qui en ont dit quelque choſe, n'en ont parlé que comme des perſonnes, qui voyent de loin & en paſſant quelque bel édifice, duquel ils font vn ſi foible iugement, que l'on ne peut aucunement s'y aſſeurer. I'en puis maintenant, ce me ſemble, parler & en dire quelque choſe auec vn témoignage infaillible, y ayant demeuré quinze mois, pendant leſquels i'ay remarqué tout ce qui eſtoit à remarquer, pour en pouuoir faire preuue auec verité, de laquelle ie ne me veux point éloigner : rapportant les choſes comme elles ſont, & ſuiuant l'obſeruation que i'en ay faite ſur les lieux.

Ie feray la deſcription de cette Iſle, i'eſpere qu'elle ne déplaira pas en cet endroit. Et pour entrer d'abord en matiere, ie diray qu'elle regarde le Leuant, vers la pointe de Mahury; celle de Ceperou eſt au Couchant. Elle a au Nord ou Septentrion la grande mer, & au Sud ou Midy, la terre ferme, qui conduiroit en droite ligne à ce riche païs du Perou, duquel elle a le meſme temperamment. Elle eſt ſituée directement au quatriéme degré & deux tiers de latitude de la ligne Equinoxiale, éloignée de cent lieuës ou enuiron du grand & fameux Fleuue des Amaſones, qui roule ſes eaux bien auant dans la mer, en gardant toûjours ſa douceur; entre laquelle Riuiere & noſtre fleuue de Cayenne, il y en a pluſieurs autres, qui ont deux lieuës d'embouchure dans la mer; & dans tous ces fleuues il y a tant de Riuieres qui ſe viennēt deſcharger, qu'il eſt croyable que tout le païs ſe pourroit rendre nauigable, & que l'on pourroit aller par tout auec des Canots & de petites Barques; ce qui apporteroit vne tres-grande commodité, ſi le païs eſtoit défriché & bien habité.

Il ſemble que ce païs deuroit eſtre inhabitable, à cauſe de la proximité de la ligne & des grandes chaleurs qu'il y deuroit faire, d'où vient que des cinq Zones qui rempliſſent tout le globe de la terre, celle qui eſt entre les deux Tropiques de Cancer & de Capricorne, qui eſt la route du Soleil pendant toute l'année, s'approchant ſix mois d'vn deſdits Tropiques autant qu'il s'éloigne de l'autre; ce qui forme les diuerſes ſaiſons de l'année dans les autres

Zones froides & temperées, celle-cy s'appelle Zone torride ou bruſlante. Mais ceux qui ont eſté dans cette opinion, ſe ſont grandement trompez, n'y ayant point de region, ny de païs plus temperé dans le monde. Les chaleurs qu'il y fait, ne ſont iamais ſi grandes que celles qu'il fait dans noſtre France, depuis la ſaint Iean iuſqu'au mois de Septembre. La raiſon de cela eſt, que cette grande chaleur eſt extrémement temperée par l'humidité, de ſorte que ſon temperamment eſt chaud & humide, & cette humidité eſt causée par la force du Soleil, lequel attire à ſoy beaucoup de vapeurs de la terre, qui eſt arrosée par tout de beaucoup de fleuues, riuieres, ruiſſeaux, & fonteines: ſans que cela pourtant y cauſe des broüillars, le temps y eſtant touſiours fort clair & fort ſerain. Outre que pendant les plus grandes ſeichereſſes, qui durent depuis la ſaint Iean, iuſqu'au mois de Nouembre, quand il ne fait pas grand vent, & que le Ciel n'a point eſté nebuleux, il fait des rosées ſi admirables, qu'elles font autant de profit à la terre que la pluye. Et ce qui eſt tout à fait digne d'admiration, c'eſt que la Prouidence qui gouuerne ce grand monde, a fait, pour moderer les grandes chaleurs que l'on deuroit reſſentir dans ce païs, que tous les iours, ſans y manquer, il ſe leue vn petit vent, qui ſoufle de l'Eſt à l'Oüeſt, depuis huit ou neuf heures du matin, iuſques ſur les cinq heures du ſoir, ſans lequel, bien que le temperamment ſoit humide, on ne pourroit pas durer. Et pendant la nuit, il ſe leue vn vent de terre la plus part du temps, qui rend la nauigation facile, autrement il ſeroit impoſſible de nauiger de l'Oüeſt à l'Eſt, c'eſt à dire du Couchant au Leuant; cela eſt propre pour les petits Vaiſſeaux, & non point les grands, s'ils ne vont gagner le vent bien loin dans la mer.

Cette grande humidité eſt cauſe que la roüille s'attache facilement ſur le fer. C'eſt ce qui fait ſouuent manquer nos armes, leſquelles il faut auoir grand ſoin de nettoyer, de deux iours en deux iours, ou de trois au plus, autremẽt la roüille s'y engendre, comme elle fait aux quinquailleries, couſteaux, ciſeaux, &c. & auſſi aux ouurages des Taillandiers, comme les ſerpes, haches, &c. Les ſerrures s'en-

roüillent incontinent, ce qui cause de tres-grandes incommoditez, les coffres demeurans ordinairement ouuerts. La colle forte n'y tient pas aussi, d'où vient que les instrumens, comme les luts, & les violons, s'y décolent & se gastent facilement. Les Liures mesme collez sur le dos de colle forte, comme les Breuiaires, Missels, & semblables, s'y délient bien-tost & se gastent; c'est pourquoy ie conseillerois à ceux qui en voudroient porter, de les faire coler auec de la colle de paste. Pour les ouurages des Taillandiers, il les faut huiler & mettre dessus, de la chaux viue, cela les conserue fort bien. Quant aux couteaux & ciseaux, il les faut huiler & les enuelopper de papier net, autrement ils sont en danger de se gaster & de ne rendre aucun seruice, puisque les couteaux, desquels on se sert d'ordinaire, s'enroüillent dans la pochette; c'est vne des incommoditez du païs.

Ce temperamment chaud & humide, principe de corruption, est cause que quand on a tué de la viande, il la faut incontinent faire cuire ou saler, afin qu'elle se conserue.

Les saisons n'y sont point distinguées, car on n'y passe point du Printemps à l'Esté, ny de l'Esté à l'Automne, non plus que de l'Automne à l'Hyuer. Il n'y a qu'vn perpetuel Esté, puis qu'il y fait vn chaud presque tousiours égal pendant toute l'année. Ce qui fait que l'on y cueille des fruits en tous temps, y ayant toûsiours quelques arbres chargez de fruits meurs, pendant que les autres sont en fleur, & on n'en void iamais pas vn qui soit dépoüillé de ses feüilles. La pluye est plus frequente en vn temps qu'en vn autre, ce qui est en ce païs comme l'Hyuer. Nous l'auons remarqué sous cette latitude, depuis le mois de Ianuier iusqu'en Mars & Auril, où il pleut encore vn peu; le mois de Mars a pourtant esté beau. Ces pluyes ne sont pas continuelles, car ie n'ay remarqué que cinq ou six iours qu'il a pleu depuis le matin iusqu'au soir, & les autres iours elle n'a esté que par interualles assez frequente, & pendant toute l'année nous n'auons pas veu passer quinze iours, qu'il n'ait fait quelque ondée de pluye; ce qui n'a pas esté l'an-

née passée, qu'il a esté cinq mois sans pleuuoir; d'où sont prouenuës pendant ce temps-là de grandes seicheresses.

Le Soleil y est à plomb sur nostre teste, pendant les deux Equinoxes de Mars & de Septembre, toutes les deux fois qu'il passe la ligne, soit pour aller vers le Tropique de Cancer, ou qu'il retourne à celuy du Capricorne. Ce qui rend les nuits égales aux iours, & fait qu'il y a douze heures de Soleil & vne demy heure de crepuscule, tant le soir que le matin; de sorte que l'on peut dire qu'il y a treize heures de iour, & onze heures de nuit en tout temps. Les nuits y sont fort belles, beaucoup plus claires qu'en nostre France. On a vn grand contentement, quand la Lune luit, parce que l'on y peut passer la nuit sans receuoir aucune incommodité, n'y ayant point ou bien peu de serain qui touche la teste. Il est vray que quand il ne fait aucun vent, & que le Ciel n'est point broüillé, la rosée commence à tomber sur les trois ou quatre heures du matin, qui cause vne fraischeur, laquelle oblige de se couurir, bien qu'on ait passé la nuit tout découuert. Cette rosée est si puissante qu'elle mange en peu de temps vne barre de fer.

CHAPITRE II.

De la qualité de la terre, de sa fertilité, & des fruicts qu'elle produit.

LA terre est tres bonne & tres facile à cultiuer, estant vne espece de sable noir, ou comme vne terre mouuante, qui a bien deux pieds de fond, au dessous de laquelle on trouue vne argile rouge, tres propre pour bastir, & de laquelle on peut faire des briques & des thuilles tres bonnes. En quelques endroits il y a en pareille distance de la terre à Potier, la plus franche & la meilleure qu'on puisse trouuer en quelque lieu que ce soit, de laquelle on peut faire de tres belle poterie. Cette terre est remplie

en plusieurs endroits de mineraux, car les eaux que nous y beuuions, particulierement celles que l'on tiroit du puits de Ceperou, s'en sentent tres fort, encore que nous ne les ayons pas éprouuées. Elles font des effets semblables aux eaux minerales, causant au commencement vn cours de ventre, & font beaucoup vriner en déchargeant fort les reins.

Cette terre est extrémement fertile, ce qui la rend telle sont la rosée & les pluyes qui sont toûjours chaudes, à cause de la proximité du Soleil, & elle pousse en telle abondance, que l'on a remarqué qu'apres que l'on a eu défriché, les racines des arbres ont autant poussé en six mois, que nos bois taillis font en six ou sept ans.

Nos graines de France ont de la peine à y produire, soit qu'elles demandent vn temperamment plus froid, soit qu'elles ayent esté gastées sur la mer, ou qu'on les ait trop gardées. Ie conseillerois à ceux qui en portent, de les mettre dans des boistes de fer blanc, où l'eau ne puisse penetrer. La chicorée franche & bastarde y vient fort bien, comme aussi les raues, la poirée, & les potirons. Ie croy que beaucoup d'autres choses y viendront à merueilles, quand on aura de bonne graine & que l'on aura reconnu le sol de la terre. Le millet ou bled de Turquie y vient fort bien, on en fait deux recoltes par an.

La *Patate* est vne racine grandement bonne, elle est comme les trufles ou gros topinanboux, de diuerses grosseurs; il y en a de blanches, de rouges & de iaunes, comme tirant sur l'abricot; toutes bonnes & excellentes, ayant le goust des marons. Elles sont grasses & moüelleuses, propres à faire du potage & de la boisson, que l'on appelle *du Maby*. Les Anglois ne donnent rien autre chose à leurs Esclaues dans les lieux qu'ils habitent, cela leur sert de pain & de viande. On mange ces Patates en diuerses façons, cuittes à l'eau, rosties sous la cendre, mais elles sont bien meilleures fricassées & mises à la pimentade. Le piment est toute l'épicerie du païs; c'est ce qu'on appelle du poiure de Bresil. Il y en a de diuerses sortes, on en void qui semble du corail, les Sauuages en vsent beaucoup, & s'en ser-

uent au lieu de ſel. Nous en mettions vn grain auec de l'eau & vn peu de ſel, cette ſaulſe nous faiſoit manger noſtre pain auec plus de ſatisfaction.

Il y a vne autre eſpece de racine qui eſt appellée *Ignaſme*, qui eſt comme la Patate, mais elle n'eſt pas ſi naturelle ny de ſi bon gouſt. Il n'y en a que de violettes.

Il s'y trouue vne eſpece de choux, dont la feüille eſt tres-bonne, mais la racine l'eſt beaucoup plus. Elle eſt tres-douce & moüelleuſe, elle vient fort groſſe, & on en fait de bon potage, comme fait auſſi la paſſepierre.

Pour les legumes, ie n'ay veu que de deux ſortes de féues, que nos Eſclaues appellent des pois ; la premiere ſorte eſt vne eſpece de petites féues de couleur rouge, qui eſtant ſemée vient en maturité en ſix ſemaines de temps: on en peut planter durant les ſix mois humides, pendant leſquels on en peut faire grande prouiſion. La tige s'étend fort loin ; c'eſt pourquoy quand on les plante, on met vn demy pied, ou meſme vn pied de diſtance entre deux. Mais ce qui eſt admirable en ces ſortes de féues, c'eſt que quand elles ont commencé à produire leur fruit, à meſure que l'on cueille ce qui eſt meur, le reſte qui ne l'eſt pas encore, pouſſe & meurit pendant que l'on mange celles que l'on a cueillies, & on ne manque iamais d'en trouuer de propres à manger, tellement que l'on en a, en quelque ſaiſon que ce ſoit, & il y a touſiours des fleurs. Les beſtes les mangent pendant les ſeichereſſes. Nous en auons planté d'vne autre ſorte, fort larges, qui ſont ſix mois à venir en maturité, mais quand elles ſont en eſtat, l'on en cueille ſept années conſecutiues. Il y en a bien d'autres dans les Iſles, d'où on en peut auoir pour les planter en ce païs.

L'Ananas eſt vn fruit cultiué dans les iardins, mais la tige qui le porte, n'eſt pas plus haute que celle d'vn artichaud; ſes feüilles ſont longues & fort épaiſſes, ayant de petites épines des deux coſtez, qui croiſſent en pointe. Au milieu de ſept ou huit de ces feüilles, il y a vne tige, qui porte le fruit de la figure d'vne pomme de pin, gros comme la teſte ; à la cime duquel il y a comme vn bouquet de feüille, qui eſtant coupée & replantée, produit le meſme fruit.

Le *Bananier* eſt vn arbriſſeau cultiué, il s'en void de gros comme la cuiſſe, quelquefois aſſez haut; ſa tige ſe coupe facilement, eſtant molle & remplie de moüelle; ſes feüilles ſont longues d'vne aulne & larges d'vn pied. Cet arbriſſeau produit au milieu de ſa tige & de ſes feüilles vn regime de Bananes, où il y en a quelquefois cinquante ou ſoixante & dauantage. Ce fruit eſt long d'vn demy pied, quelques-vns dauantage en figure, gros comme vn concombre; il y a auſſi des figues qui ſont quaſi de la meſme façon, il y a peu de difference au gouſt qui a vne douceur aſſez agreable; elles ſont plus delicieuſes, quand elles ſont cuittes ſous la cendre, la chair en eſt molle.

La canne de ſuccre y vient en perfection, en neuf ou dix mois; le tabac, comme celuy du Breſil.

Le *Magnoc* eſt vn arbriſſeau qui produit la racine, de laquelle on fait le pain ou la Caſſaue, qui eſt le ſolide du païs, de tres-bon gouſt & bien nourriſſant. On le trouue preſque auſſi ſauoureux que noſtre pain, & quand on y eſt accouſtumé, on ne ſe met pas en peine de celuy de l'Europe. Il ne faut point d'autre ſemence pour le planter, que de prendre du bois qu'il pouſſe dehors. L'on fait quatre ou cinq morceaux d'vne branche de la grandeur d'vn demy pied, que l'on fiche dans la terre, & à chaque morceau de bois il croiſt cinq ou ſix racines, les vnes groſſes comme la iambe, d'autres plus groſſes, & d'autres moindres. Elles meuriſſent en neuf ou dix mois, & ſont dans leur parfaite bonté dans vn an; quand elles paſſent ce temps, elles diminuent de bonté, car elles ſe rempliſſent d'eau.

Le pain ſe fait en cette ſorte: l'on ratiſſe cette racine comme vn fait vn nauet, on la rape auec vne rapoire de fer ou de cuiure, que l'on appelle vne *greige* dans le païs, aprés eſtre rappée on la met dans des ſacs, que l'on met dans vne preſſe pour en tirer le ſuc qui eſt fort dangereux; quand on a bien fait ſortir ce ſuc, on paſſe cette farine, l'on en prend dans vn plat que l'on étend ſur vne platine de fer épaiſſe d'vn doigt, que l'on met ſur vn petit feu, laquelle eſtant cuite d'vn coſté, on la tourne de l'autre, cela eſt incontinent cuit, vne perſonne en peut faire cuire pour le moins ſoixante en vn iour.

Il

Il y a quantité d'arbres fruictiers dans les bois, dont nous n'auons pas encore la connoissance, c'est pourquoy on n'en ose pas manger de crainte d'estre pris. Ceux qui nous sont connus, sont la pomme *d'Acajou*. Ce fruit commence à meurir au mois d'Aoust, on en mange quatre mois de suitte, iusqu'en Nouembre, que les pommes de *Mamin* sont meures, elles sont grosses comme la teste, & viennent aussi bien au tronc de l'arbre, comme aux branches; elles ne sont point bonnes à manger qu'elles ne soient molles, elles ont l'écorce & la peau épaisse d'vn teston. Ce fruit est plus remply de pepins que de poulpe ou de chair; il a vne eau fort douce & fort agreable au goust. Les feüilles de cet arbre sont épaisses, licées comme des feüilles de laurier-rose, vn peu plus larges, elles ont la proprieté d'attirer les eaux des iambes enflées en les y appliquant. Ce fruit se mange durant trois mois.

Les prunes de *Monbin* meurissent en Fevrier; elles sont de couleur iaune, grosses comme les prunes Imperiales, les vnes moindres, les autres plus grosses; elles ont le noyau fort gros & peu de poulpe ou de chair, leur goust est aigre & doux, fort agreable, on peut en manger quantité, sans en ressentir aucune incommodité, l'on en mange autant que de cerises & sans pain. Les arbres qui portent ce fruit sont fort hauts, on ne les peut cueillir, il faut attendre qu'elles tombent d'elles mesmes. Ce fruit dure trois ou quatre mois.

Il y a aussi des prunes de la grosseur, & de mesme couleur que l'Imperiale qui croissent en fort grande quantité dans l'Ance de Romata; elles ont vn noyau gros, la chair blanche comme de la neige; on en mange pour arrester le flux de ventre.

Les prunes de iaunes-d'œuf sont meures au mesme temps; elles sont comme le iaune d'vn œuf de poule cuit, & ont le mesme goust. On en peut délayer dans le potage pour le iaunir. Il y a des especes de nesfles vn peu aigrettes, des cornoüilles, plusieurs sortes de noix, de noisettes, & de marons, mais on n'ose pas en manger, à cause qu'on ne les connoist pas. L'on trouue vne sorte de fruit qui est fait

comme vn gros roignon de porc, l'escorce en est dure, & renferme vne espece de farine qui a le goust comme du pain d'épice. Nos Esclaues en faisoient grand chere, il s'en trouue beaucoup proche la montagne de Ceperou.

L'on y a trouué vne espece de Casse, qui n'est pas plus longue que le doigt, tres-douce, tres-agreable & purgatiue. Le *Papaye* est vn fruit gros comme la pomme de rambour, qui estant meur est iaune, remply de pepins faits comme du poiure; sa chair ressemble aux melons, & quand il est encore vert, on le mange comme de la citroüille.

Il s'y trouue quantité d'arbres infructueux, d'où distile en certains temps diuerses gommes de bonne odeur, mais nous n'en connoissions pas les proprietez, car nous n'auons pas eu la liberté d'en faire l'experience. Il y vn certain arbre, auquel quand on donne vn coup de serpe, il en sort vne liqueur blanche comme du lait, qui deuient noire & s'épaissit comme du bitume.

Il y a de tres bon Sandal rouge & blanc, qui nous embaûmoit en le brûlant; comme aussi de la Zarpareille qui entortille les arbres. On trouue encore vne sorte de bois, que l'on nomme du Bresillet, qui est de la couleur d'vn beau rouge, dont nos François faisoient monter leurs fusils; il n'est pas si dur que le vray Bresil.

Il y a beaucoup de bois de diuerses couleurs, de rouge, de iaune, & vne espece d'ébeine verte. Il y a vne sorte de bois rouge, qui est si dur, que la coignée se rompt plutost que de le couper. La mal heureuse guerre que nous auons euë contre les Sauuages, est cause que l'on n'a fait aucune experience.

Ie ne dis rien des simples, c'est vne chose asseurée qu'il y en a d'admirables, veu que les Sauuages s'en seruent fort bien dans toutes leurs blessures. Enfin, tout ce que les Autheurs disent du Bresil, il en est de mesme en cette partie de l'Amerique.

CHAPITRE III.

De la Chasse.

LEs Sauuages de ces Contrées n'éleuent & ne nourrissent aucun animal domestique, soit des animaux à quatre pieds ou des oyseaux, si ce n'est quelques poules & encore fort peu. Elles semblent estre de la race de celles de l'Europe, pour n'y auoir rien de dissemblable de celles-là d'auec les nostres. Ils ne prennent point la peine de les faire couuer, mais elles vont pondre en quelque trou dans les bois, elles y couuent & ramenent leurs petits à la Case. Ils n'appriuoisent aucune sorte d'animaux, pour n'en vouloir pas prendre la peine, estant fort paresseux de leur naturel. La principale raison de cela est, que la chasse leur fournit en abondance ce qui leur est necessaire pour la vie, n'estant pas d'ailleurs trop carnassiers, se contentant de quelques crabes & de quelque poisson boucané.

La chasse est tres bonne en ce païs, plus abondante en vn lieu qu'en vn autre. De toutes les bestes fauues qui s'y rencontrent, il n'y en a pas vne qui n'ait quelque difference de celles que nous auons dans l'Europe. Il y a beaucoup de cerfs, ils sont fort petits, car ils ne sont pas plus gros que des daims, leur bois est fort petit, & n'est pas plus haut qu'vn demy pied, fait en pointe & raboteux comme ceux de l'Europe; pour le reste il est de mesme, leur poil est aussi semblable à celuy des nostres. Ils vont & viennent de la terre ferme dans nostre Isle, comme l'experience nous l'a fait connoistre. Il y en eut vn qui vint de la terre ferme à nage auprés de nostre Fort, où parce que la mer estoit basse il demeura embourbé dans la vaze; vn de nos Negres l'alla prendre & l'amena en vie. Au commencement de nostre arriuée nos Habitans de Mahury en tuoient tousiours quelques-vns; ils sont de tres bon goust, les Sauuages en apportoient souuent de boucanez.

Les cochons y ſont de differentes eſpeces, & en quantité de chaque eſpece. Les vns ſont ſemblables à nos pourceaux ſangliers, de meſme grandeur & groſſeur, & de meſme poil, d'autres comme les cochons de noſtre Europe. Ils vont par troupe; c'eſtoit de ceux-là qui nous firent faire bonne chere le iour de S. Martin. Les Sauuages les appellent des *Poinga*. Il y en a d'autres plus petits, qui ne ſont pas ſi gras, mais de tres bon gouſt, on les appelle des *Paquira*. Ils ont vn éuent ſur le dos, par où il ſemble qu'il y a quelque reſpiration. Nos Habitans de Mahury en prenoient quelquefois trois ou quatre la ſemaine.

L'Agouty eſt vn petit animal comme le liévre, excepté qu'il a les iambes plus droites, & les pieds fourchus comme vn pourceau. Il mange aſſis comme vn ſinge, ſe ſeruant des pattes de deuant pour tenir ce qu'il mange. Il a la chair tres bonne & tres-ſauoureuſe, & ſe tarit comme vn renard.

Le *Pac* fait tout de meſme, il eſt grand comme vn Renard, c'eſt le plus gras de tous les animaux du païs; ſa chair eſt extrémement bonne & de bon gouſt.

On y trouue pluſieurs eſpeces de Renards, de gris comme les noſtres & de noirs, de la fourure deſquels on feroit des manchons tres beaux. Il y a cette difference des noſtres, qu'ils n'ont pas la queuë ſi groſſe & ſi touffuë. Ils ont les pattes de deuant comme celles des ſinges & des guenons. La chair de ces Renards eſt tres bonne, ils ſe tariſſent d'ordinaire vers les crabrieres, parce qu'ils aiment fort cette viande.

Le *Tatou* eſt vn animal vn peu plus petit qu'vn Renard, qui eſt tres bon & beau tout enſemble; ſa beauté conſiſte en ce que l'Autheur de la nature luy a donné vne armure tres forte, & qui eſt à l'épreuue des fléches des Sauuages; ſon corps en eſt tout enuironné, elle eſt comme vne forte écaille; ſa chair eſt tres-blanche & de bon gouſt.

Il y a vne ſorte d'animal qui a vne induſtrie admirable pour ſe nourrir. Il eſt de meſme groſſeur que le Renard, il a le muſeau fort long, la gueule large, la langue longue de plus d'vn pied, fort étroite & fort mince. Il va aux fourmillieres qui ſont fort frequentes dans ces païs; il ne vit

que de ces fourmis. Cét animal met ſa langue dans les fourmillieres, les fourmis ſe mettent autour, & quand il la ſent bien chargée, il la retire & en fait ſa curée; on ne luy donne point d'autre nom que *Mange-fourmis*.

Le Pareſſeux eſt vn animal tres-bien nommé de ce nom, car c'eſt la vraye image de la pareſſe, il eſt gros cõme les autres; il ne fait pas cinquante pas en vn iour. Le chaſſeur qui le veut prendre, peut bien aller faire vne autre chaſſe, il le trouuera encore à ſa place, ou il n'en ſera pas bien éloigné. Il a la teſte fort petite, les yeux de meſme, & comme tout endormis, ne regardant que de coſté, en remuant ſa teſte ſi doucement, qu'à cauſe de cela, on l'appelle pareſſeux. Il monte ſur les arbres, mais il eſt ſi long-temps à y monter, qu'on a tout le loiſir de l'y prendre; quand on l'a pris, il ne ſe deffend point, & ne ſonge point à prendre la fuitte. Si on luy preſente vne longue perche, il ſe met auſſi-toſt en poſture d'y monter; ce qu'il fait ſi lentement, que cela eſt ennuyeux. Quand il eſt au haut, il s'y tient, ſans ſe mettre en peine d'en deſcendre. Il tient ſi ſerré auec deux ongles qui ſont ſi forts, qu'il ne quitte pas volontiers ce qu'il tient.

I'ay veu vne autre ſorte d'animal, de la groſſeur d'vn moyen chien, duquel le poil eſtoit aſſez long, noir & luyſant comme le iayet, ſa peau parfumée d'vn parfum ſi doux & ſi agreable, que tous nos parfums ne ſont rien au prix de celuy-là. Ie mis la queuë dans le coffre de mes ornemens, ils en eſtoient tout parfumez; ſa chair eſtoit bonne & ſentoit la meſme odeur. Cét animal vit de chaſſe. Ie trouuay ſon eſtomac plein de chair & d'os de petits animaux & d'oyſeaux; les pattes de deuant eſtoient comme celle des Singes.

Les Singes & les Guenons y ſont de differentes eſpeces. Il y en a de fort petits, que l'on appelle des *Tamarins*, beaux à merueilles. Ils ne ſont pas plus gros que des Ecureaux, & ont la teſte & la face comme vn *lyon*, de petites dents blanches comme l'yuoire, qui ſont de la groſſeur & auſſi bien arrangez, que les dents d'vne moyenne monſtre d'orloge. Ils ſont noirs auec de petites taches ſur le train

de deuant, de couleur iſabelle ; les pattes comme les Singes, de couleur de Franchipanne. Ils ſont fort familiers & font mille ſingeries. *Les Sapajous* ſont vn peu plus gros, & ſont malicieux ; l'on en void en France, mais on a de la peine à les y conſeruer ; ils craignent fort le froid. Les Guenons ſont plus groſſes, elles ils portent leur petits ſur le dos, qui les tiennent ſi fort ſerrées qu'elles ont de la peine à s'en dépeſtrer. Quand on tuë la mere, le petit tombe en meſme temps, qui ne quitte pas ce qu'il embraſſe ; c'eſt ainſi qu'on les prend pour les nourrir dans la maiſon. Il y en a d'auſſi gros que de grands chiens, de couleur de rouge de Vache. On les appelle des *Heurleurs*, parce qu'eſtant en troupe, ils heurlent d'vne telle façon, que d'abord l'on croit que c'eſt vne troupe de pourceaux qui ſe bat. Ils ſont affreux & ont vne gueule fort large. Ie croy qu'ils ſont furieux. Si les Sauuages les fléchent, ils retirent la fléche de leur corps auec leur main, comme vne perſonne. La chair de toutes ces ſortes de Singes eſt fort bonne à manger, principalement celle des Heurleurs, qui ſemble de la chair de Mouton, il y a à manger pour dix perſonnes. Ils ont vn cornet interieur en la gorge qui leur rend le cry effroyable.

Il s'y trouue quantité d'autres ſortes d'animaux, deſquels pour ne nous eſtre pas aſſez connus, ie ne diray rien. Ie ne parle point des reptiles, comme Serpens fort longs, de gros Crocodiles, qu'ils appellent *Caimens*, tres-bons à manger, les rognons deſquels ſont comme de muſc ; les *Lezards*, ſont gros comme la iambe, qui ſont tres-bons, on les fricaſſe comme des poulets. Il y a tant de rats & de ſouris de diuerſes eſpeces, que cela gaſte tout dans les champs pendant les ſeichereſſes, & dans les Caſes ou maiſons en tout temps. Il n'y a point de chats, mais la prouidence a fait naiſtre dans ce païs vne eſpece de ſerpent ou couleuvre qui leur font vne rude guerre, & en conſomment autant que les chats. Ces Serpens n'ont point de venin, & ne font point de mal aux hommes ; il ne faut pas s'épouuanter quand on les void, & quand on les entend ſe gliſſer ſur le toit de la maiſon, au trauers des Palmiſtes, qui ſeruent de couuerture, où ces rats & ces ſouris ſe retirent.

Il s'y rencontre des Tygres, les plus gros sont les vrays Tygres, ils y sont rares, mais il est dangereux de les rencontrer. Vn Sauuage nous apporta la peau d'vn qu'il auoit tué. Cet animal l'ayant rencontré, il se dressa contre luy pour le deuorer en l'embrassant, il le serroit si fort, que ses griffes entroient bien auant dans sa chair. Le Sauuage sans se troubler prit son cousteau, qu'il portoit sur ses reins, attaché à vne corde, & en le perçant par le dos, il le fit mourir sur l'heure. Il s'y trouue aussi des chats Tygres qui sont plus petits, mais furieux, leurs yeux semblent vn charbon de feu.

Pour les Oyseaux il y en a en abondance, & de quantité d'especes dans toutes ces contrées. Ils ont le temps de s'y multiplier, y ayant peu de monde pour leur donner la chasse. Les Perdrix sont grises, grosses comme vn bon chapon & bien charnuës & de bon goust. Les Faisans sont plus petits que les nostres, ils se font entendre soir & matin par leur ramage.

Loco est vne espece de Poule d'Inde qui seroit fort facile de rendre domestique; elles sont aussi grosses que les nostres, qu'on appelle *Poules d'Inde*; elles ont le mesme plumage, il n'y a que cette difference, que le bec est plus gros & de couleur iaune.

L'Agamy est vn fort bel oyseau, il a le col assez long, les iambes de mesme, il n'a point de queuë, il s'appriuoise & se rend domestique.

Les Perroquets y sont de sept ou huit especes, on en void des volées comme de Pigeons en France. Les Periques sont la plus petite espece, & il y en a qui ne sont pas plus grosses que des Moyneaux; les plus gros sont appellez *Oüaras*, d'vn plumage parfaitement beau, les couleurs en estant fort viues, on les prendroit pour des Phenix, excepté le bec. Ie ne parle point de ceux qui sont de couleur toute verte, car ce sont les communs, il y en a de vert meslé de rouge, on en void assez. Les autres sont de rouge incarnadin, meslé de iaune doré, & d'vn bleu celeste, & autres couleurs admirablement meslangées, d'autres sont de bleu & de couleur isabelle. Ils apprennent tous à par-

ler & se rendent si priuez, qu'ils vont dans la court comme des poules.

Les Ramiers, Tourterelles, Tourdres, Merles, Ortolans & grand nombre de petits oyseaux que l'on ne connoist pas, entre lesquels il y en a vn que l'on appelle *Toucan*, dont le plumage est iaune & noir; son bec est plus gros & plus pesant que son corps; il y en a de rouges & verts, d'autres sont verts & ysabelle; il n'y a vernix plus beau & plus licé que le bec de cét oyseau. Entre les petits oyseaux ceux qu'on appelle *Colibris* sont les plus considerables pour leur petitesse. Leur gorge ressemble à vne emeraude; on leur tire vn petit boyau & on les fait seicher, pour en faire des pendans d'oreilles aux Dames. Il y a tant d'autres especes d'oyseaux, que nous ne les connoissons pas.

Les oyseaux de proye y sont aussi de diuerses façons. Il y a des Corbeaux fort gros, dont le bec est crochu, ils sont fort noirs & ont la teste musquée, ie croy que c'est vne espece de Perroquet.

I'y ay veu des Pies, ausquelles ce qui est noir en Europe, est vert en ce païs. Tous ces oiseaux sont bons à manger.

Les oyseaux qui viuent le long de la mer sur la vase, y sont en grand nombre, & tres bons à manger. Les *Aigrettes* qui portent cette plume si rare sur leur teste, & qui sert d'ornement aux Roys, ont le col & les iambes longues, le bec long, pointu & aceré. Il y en a de blanches & de grises; cela semble vne espece de Heron, elles viuent de poisson le long des riuages de la mer; quoy que cét oyseau semble gros, il a peu de charnure, mais elle est de bon goust.

Le *Flaman* est vn gros oyseau de la grosseur d'vne Oye, son plumage est de couleur de feu tres vif; on ne void point en Europe d'oyseau semblable en beauté, la chair en est rouge & tres-sauoureuse; il a le col & les iambes longues, le bec vn peu gros; c'est des plumes de cét Oyseau que les Sauuages font leurs plus beaux ornemens.

Le grand Gosier est appellé tel, à cause que son iauot est

eſt fort gros, qui luy ſert de reſeruoir pour ſa mangeaille, il eſt gros comme vne poule, & fort haut monté. Comme auſſi la *Spatule* qui porte ce nom, d'autant que ſon bec eſt de la forme d vne Spatule,inſtrument d'Apothiquaire. Tous ces oyſeaux ſont bons, mais celuy qui les ſurpaſſe en bonté, eſt la Canne muſquée, qui ſe rencontre ſouuent dans les petits étangs de Romata. Outre ces oyſeaux, il y a vne grande quantité de groſſes Beccaſſes, petites Beccaſſines & Aloüettes de mer, que cela n'eſt pas croyable; quelques-vns en ont tué cinquante & dauantage d'vn coup de fuſil.

La *Fregatte* eſt vn fort grand oyſeau, noir de plumage, ſes aiſles étenduës ſont longues d'vne aulne & demie, bien que ſon corps ne ſoit pas gros; la viande en eſt dure mais l'appetit le faiſoit trouuer bon. Il vole comme le Milan en tournoyant toûjours pour ſe ietter ſur ſa proye,ce ſont des poiſſons qu'il découure ſur la ſurface de l'eau. Il ſe lance deſſus auec autant de violence que le Milan ſur le Poulet,& ie croy que c'eſt vne eſpece de Milan.

Ie diray ce qui ſemblera incroyable & qui eſt pourtant veritable, qu'il y a ſi grande abondance de toutes ces ſortes d'oyſeaux,qu'il y a des Iſlets qui en ſont tous remplis. Quelques-vns de ces Iſlets ſemblent tout en feu, quand ils ſont couuerts des oyſeaux qu'on appelle *Flamans*. Ils ſont éloignez de trois ou quatre lieuës de noſtre Iſle de Cayenne. Le ſieur le Vendangeur qui ſçauoit fort bien ces lieux, a eſté l'eſpace de ſix mois de ſuitte à vn certain endroit, qui n'eſt qu'à l'autre bord de la terre ferme,du coſté de Mahury, auquel lieu il a tué en deux heures de temps cent cinquante de ces oyſeaux. Il en auoit chargé ſon Canot & en auroit apporté cinq cent pites, s'il eut voulu. Ses gens appelloient ce lieu ſon colombier; mais pas vn des noſtres n'auoit la hardieſſe d'y aller,parce qu'ils eſtoient trop craintifs. Ce qui fait qu'il y a tant d'oyſeaux en ce lieu, c'eſt qu'il y en a de diuerſes eſpeces qui y vont faire leur nid conſecutiuement les vns apres les autres, comme les Flamans, Aigrettes, grands Goſiers, Spatules & ſemblables.

Pour les Cannes muſquées il y a des riuieres voiſines à

cinq ou six lieuës de nostre Isle, où il y en a tant, que les arbres & les riuages en sont tout noirs.

Nous auons eu ce malheur, que nos guerres & nos diuisions ont esté cause que nous auons esté priuez de tant de biens, n'ayant pas eu d'ailleurs des gens propres pour ces chasses, ou qui osassent le faire, soit par crainte, ou pour ne se pas vouloir mettre dans la vase. Pour moy, ie dis que Dieu n'a pas permis que nous ayons ioüy de tant de biens, parce que si nous eussions esté si à nostre aise en ce commencement, nous en aurions abusé en continuant nostre malheureuse vie.

CHAPITRE IV.

De la Pesche.

CEux qui reuoquent toutes choses en doute, auront peut-estre de la peine à croire ce que ie dois dire de la pesche, qui se fait dans ce païs, laquelle est si prodigieuse que cela n'est pas presque croyable; mais le poisson est si bon & si excellent que ie puis dire auec verité qu'il surpasse de beaucoup en bonté celuy de nos costes de France, outre qu'il y en a de prodigieusement gros.

Ie commenceray premierement à parler des poissons Insulaires qui sont dans la mer, & vont quelquefois sur la terre pour y brouster l'herbe : ces sortes de poissons sont fort gros, on les prend auec le harpon.

Le Lamantin en est vn des principaux; ce poisson est gros comme vn bœuf, il a vne petite teste & peu de queuë; il est tout rond comme vn tonneau, sa peau est rude & épaisse comme celle d'vn Elephant. Il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents liures de viande. Ce poisson se plaist le long des riuieres proche la mer, pour y brouster l'herbe qui croist le long de ces riuages. Il est tres-excellent, & quiconque en aura prouision, le preferera au bœuf, sa graisse est aussi douce que le beurre, & est bonne

pour faire toutes sortes de patisseries, de fricassées & de potage. Il y a dans de certains lieux de ces poissons en si grande quantité à dix ou douze lieuës de nostre Isle, qu'on en peut remplir vne grande Barque en vn iour, pourueu qu'on ait des personnes qui se seruent bien du harpon.

Il y a vne autre espece de poisson fort gros, qui est la Loutre de ce païs. Ils pesent quatre ou cinq cens liures, & sont beaucoup plus délicats que le Lamantin. Ie n'en ay mangé qu'vne fois, que les Sauuages nous auoient traité, c'est vn manger de Roy. Ce poisson est proprement le veau de mer. Ils sortent en troupe de la mer pour aller sur la terre brouster l'herbe, & où ils trouuent des cannes de succre, ils s'en donnent comme il faut. On les prend dans des Riuieres voisines la nostre.

Le Cheual-Marin, que les Sauuages appellent *Maiapoli*, est tres-bon; il est gros comme vn moyen cheual, plus court & plus trapu, la teste tout de mesme, le crin sur le col, sa croupe est large & bien faite, sa queuë est fort courte. Il a cette difference des cheuaux, qu'il a le ventre fort gros, & le pied fourchu. I'auouë que ie n'en ay point veu, mais le sieur le Vendangeur en vn voyage qu'il a fait chez les *Toneyens* en a veu plusieurs, & en a mangé, qu'il dit estre tres-bon. Il vit sur la terre & dans la mer.

La Tortuë est vne manne admirable dans ce païs, l'espace de quatre ou cinq mois, depuis la my-Avril qu'elle commence à *terrir*, iusqu'à la my-Iuillet; on ne laisse pas d'en rencontrer quelques tardiues, iusqu'au mois de Septembre.

Ie dis que c'est vne manne, pour la quantité qu'il y en a, & si grande, qu'on en peut charger pendant ce temps plusieurs grands Nauires, sans s'écarter beaucoup de nos costes, & sans sortir de nos propres rades, on en peut saler pour plus de quatre mille hommes: on peut mesme faire des reseruoirs dans de certains recoins de la mer, afin d'en garder de fraisches pour toute l'année. Il y en a de trois sortes, les vnes plus grandes que les autres. La Tortuë franche a la chair blanche & sauoureuse. Il y a de certains endroits, comme le bout de l'espaule, qui estant rostis, il

n'y a veau qui les puiſſe égaler. Le ius qu'elle iette ſemble proprement du ius de veau. Elle a de la viande de trois ou quatre ſortes de gouſt, ſes os ſont comme des os de bœuf. Il n'y a rien d'excellent comme le plaſtron ; c'eſt l'écaille de deſſous la Tortuë, auquel on laiſſe quelque peu de viande, on le fait roſtir deuant le feu y faiſant vne ſaulſe qu'on iette deſſus. Ce plaſtron contient toute vne grande table, ſept ou huit perſonnes y trouueroient dequoy ſe raſſaſier. Tout le reſte de la viande eſt tres bon ; il y aura telle Tortuë qui fournira de la viande pour cent hommes. Tout y eſt excellent, iuſqu'aux tripailles, qui ſurpaſſent celles de nos bœufs, & de nos moutons. On trouuera quelquefois dans le ventre d'vne Tortuë plus de ſept ou huit cens iaunes d'œuf, tres-bons pour en accommoder de diuerſes façons ; ils ſont gros comme les iaunes d'œuf des Oyes. Quand les Tortuës ſont preſtes à pondre, elles vont ſur terre, & font vn trou dans le ſable où la mer ne va point, elles y en pondront iuſqu'au nombre de deux cens à la fois, puis elles rempliſſent le trou & s'en retournent à la mer, laiſſant faire le Soleil qui fait éclorre ces œufs, leſquels ſortans de ce ſable vont tout petits à la mer, n'eſtant pas plus gros que le poing. Les œufs qu'elles pondent ſont ronds comme vne boule, & n'ont point de coquille ; mais ſeulement vne pellicule, comme font les poules graſſes, quand elles font des œufs hardez : ces œufs ſont d'vn excellent gouſt, lors qu'ils ſont broüillez comme au verjus dans vne omelette. Ils ſont vn peu plus ſecs que ceux de poule, c'eſt pourquoy on y met vn peu d'eau.

La Tortuë qui s'appelle *Caoüanne*, eſt beaucoup plus groſſe que la franche, vn peu plus longue & plus maſſiue, il faut ſept ou huit hommes pour porter tout ce qu'on en tire.

La Tortuë qu'on appelle *Caret*, eſt cette ſorte de Tortuë qui nous donne ces belles écailles, dont on fait ces beaux ouurages. Il n'y en a point dans noſtre Iſle, mais il s'en trouue dans les trois Iſlets, qui ſont deuant la Riuiere de Corou.

Toutes ces ſortes de Tortuës ont vne graiſſe fort douce,

propre à faire des fricaſſées, de la patiſſerie & le reſte, comme celle du Lamantin. La graiſſe des Caoüannes n'eſt pas ſi delicate & ne ſe conſerue pas tant. On s'en ſert à brûler. Pour la conſeruer, il la faut faire boüillir, la ſaler, & y mettre du piment. Quand on commence à manger de ces Tortuës, elles cauſent vn petit déuoyement, mais qui ne ſert que pour purger, ſans qu'il en arriue aucun autre inconuenient. Elles ont vne admirable induſtrie pour pondre leurs œufs; elles ſortent de la mer pour ce ſujet, montant au pl s haut d'vne rade où la mer ne va point. Elles paroiſſent premierement deux ou trois iours deuant que de faire leur ponte ſur le bord de la mer, comme pour remarquer les lieux les plus propres. Au bout de ces deux ou trois iours, la Nature leur a donné cet inſtinct de ſortir de la mer, comme la marée commence à monter, & allant, comme l'on dit, à pas de tortuë, au lieu où elles veulent pondre, elles y font vn trou profond de deux pieds, auec leurs aiſlerons ou nageoires de deuant, qui leur ſeruent comme de pates; puis elles tournent le derriere, iettant en vn quart d'heure cent cinquante ou deux cens œufs, & quand elles ont pondu, elles rempliſſent le trou, & paſſent par deſſus pour l'applanir, comme ſi de rien n'eſtoit; cela eſtant fait elles s'en retournent à la mer, laiſſant vne grande trace, qui fait connoiſtre le lieu où elles ont pondu, dans lequel on va foüiller pour en prendre les œufs.

La façon de prendre les Tortuës eſt facile, car elles ſont bien vne heure & demie ou deux heures à faire tout leur myſtere, pendant lequel temps il y a deux ou trois hommes qui ſe promeinent ſur la rade, où voyant vne Tortuë, ils la tournent, ſans qu'elle ſe deffende que de ſes nageoires. Quand elle eſt tournée on la laiſſe iuſqu'au lendemain, ſans qu'elle ſe puiſſe remuër, qu'on la vient mettre en pieces, afin de la porter à la maiſon, ou la ſaler ſur le lieu pour la conſeruer pour l'année; huit hommes enſemble ſeroient bien empeſchez de la porter entiere.

Pour les poiſſons qui ne bougent de la mer, & que l'on prend au harpon, il y en a de beaucoup de ſortes. Voicy ceux que nous auons veus, & deſquels nous auons mangé.

Premierement le *Soufleur*, qui eſt vne eſpece de marſoüin, dont la viande ſemble de la chair de pourceau, la graiſſe en eſt bonne pour les enflures des iambes. Il y en a qui peſent deux ou trois cens liures; c'eſt vn aſſez bon manger. On les voit à centaines au deſſous de noſtre Fort de Ceperou, qui ſautent hors de l'eau comme font les Dauphins.

Le poiſſon à l'épée eſt fort grand & fort gros; ſon épée tient au bout de ſon mufle, longue quelquefois de trois ou quatre pieds, ayant des dents comme vne ſcie des deux coſtez; c'eſt dequoy ce poiſſon ſe deffend contre ſes ennemis; s'il rencontroit vn homme, il le couperoit en deux. Il y en a de ſi gros, qu'vn ſeul ſuffit pour le repas de cent hommes. Le coſté de Mahury en eſt fort peuplé; le ſieur le Vendangeur en a beaucoup pris, ſa chair eſt fort blanche, mais vn peu ſeiche, n'y ayant pas beaucoup de gouſt, ſon foye eſt ſi gros & ſi huileux, qu'on en peut faire quinze & vingt pintes d'huile, tres-bonne à bruſler, i'en ay fait l'experience.

Le *Pantouflier* eſt preſque de meſme groſſeur que le precedent, & quaſi d'vn meſme gouſt; il a le mufle fort large & fait comme vne pantoufle.

Le *Requien* eſt auſſi de ſemblable groſſeur; c'eſt vn poiſſon fort gourmand, car s'il rencontre quelqu'vn qui nage, il l'emportera fort bien. I'ay veu vn de nos matelots qui auoit vn pied dans la barque & l'autre dans la mer, qu'vn Requien mordit. Il a trois rangs de dents bien aiguës & fort dangereuſes. Il eſt bon à manger en ce païs, quoy qu'il ne le ſoit pas en d'autres. Toutes ces eſpeces de poiſſons y ſont en tres grande abondance.

La *Raye* eſt admirable; il y en a de ſi groſſes, que le ſieur le Vendangeur en a harponé, qui ont eſté ſuffiſantes pour nourrir ſix vingt perſonnes, comme il fit le 16. Aouſt.

Il y a vne autre ſorte de gros poiſſon aſſez long, qui a l'écaille fort large, comme celle des carpes, quelques vns peſent trois cent liures; ce poiſſon eſt d'vn gouſt fort ſauoureux.

Le *Machoran* eſt vn tres bon poiſſon, il y en a de fort gros & tels qu'on les prend au harpon, d'autres à la ligne

& auec la ſceine. Ce poiſſon eſt tres bon pour faire du potage. Il y a autant de viande à la teſte d'vn Machoran comme à vne teſte de veau, & auſſi delicate. Quand on le met dans vne marmite pour en faire du potage, il y a autant de graiſſe ſur le pot, que s'il y auoit des pieces de bœuf tremblantes.

Pour les poiſſons qui ſe peſchent à la ſceine, il y en a de tant de façons que nous ne les connoiſſons point, & en ſi grande quantité que cela eſt incroyable. Ceux qui ſont de noſtre connoiſſance, ſont les Rayes de diuerſes grandeurs, qui ſont graſſes & bonnes, des Mulets, des Cumoles, des Barbuës & petits Turbos, ie ne doute pas qu'il n'y en ait auſſi de gros, des poiſſons qui ſont comme des Aloſes. Il y a auſſi des vieilles pareilles à des poiſſons, qu'on nomme *des gros yeux*, qui viennent en prodigieuſe quantité ſur les riues de noſtre Iſle. Ils ſont au bord des fleuues, & pour les auoir on ſe met en droite ligne du bord, & l'on tire vn coup de fuſil chargé de poudre de plomb, & l'on court promptement auec le chapeau pour les ietter à terre. Il y en a encore tant d'autres que cela ne ſe peut imaginer. Ce qui eſt admirable, c'eſt qu'il y a des endroits qui en ſont ſi abondans à quatre ou cinq lieuës de noſtre Iſle, que cela n'eſt pas conceuable.

Iugez donc par ce que ie viens de dire, ſi ce païs eſt mauuais, & s'il n'y a pas moyen d'y bien viure & d'y ſubſiſter. Ce n'eſt donc pas le païs qui eſt cauſe que nous auons tant ſouffert, mais la mauuaiſe preuoyance de ceux qui ont fait noſtre embarquement, qui n'ont pas fait prouiſion des choſes neceſſaires, n'ayant pas emporté pour trois mois de pain, point d'hommes qui entendiſſent la peſche, ny d'inſtrumens pour peſcher; & ſur tout à cauſe de nos diuiſions & de nos guerres Ciuiles, car quand nous aurions eu des hommes & des inſtrumens pour aller à la chaſſe & à la peſche, nous ne les y aurions pû employer, puiſque nous auions aſſez affaire à conſeruer nos vies: & ainſi nous ſommes peris de faim auec tant de gibier & de poiſſon.

CHAPITRE V.

De la façon de viure des Sauuages de ces contrées, & de leur naturel.

AVant que de parler de la façon de viure des Sauuages, il me ſemble qu'il eſt à propos de dire premierement quelque choſe de leurs dons naturels, tant de la diſpoſition du corps que de la bonté de leur eſprit.

Ils ont tous vne tres-belle diſpoſition du corps, qui eſt tres-bien proportioné, toutes les parties en eſtant parfaictement bien remplies. Ie croy que cela procede de ce qu'ils vont tout nuds, & que n'ayant point eſté ſerrez par les habits, le corps ſe remplit comme il faut en toutes ſes parties. Ils ſont preſque tous de belle taille, ny trop grands, ny trop petits. Il s'en void peu de boiteux, boſſus & contrefaits. Ie n'en ay veu qu'vn ſeul parmy la Nation que nous habitons, qui fuſt borgne d'vn œil par accident, qui eſt le Capitaine Trompette, duquel i'ay déja parlé. Ils ſont preſque tous beaux de viſage, les hommes ne portent point de barbe. Il n'y a que les plus vieux qui la laiſſent croiſtre fort claire. Ils portent les cheueux longs, fort bien coupez à la Françoiſe, ayant vn grand ſoin de les bien peigner. Ils ſont tous noiraux, ſoit que cela leur ſoit naturel, ſoit qu'ils faſſent leurs cheueux de cette couleur auec quelque drogue ou peinture. Leur chair eſt baſanée & fort douce, il ſemble que ce ſoit du ſatin quand on touche leur peau. Les femmes de meſme ſont tres-bien faites, car il y en a d'auſſi belles qu'on en puiſſe voir dans l'Europe.

Ils ne manquent pas d'eſprit, le ſeul défaut eſt qu'il n'eſt point cultiué. Ils raiſonnent fort bien, & ne font rien qu'ils n'y ayent meurement penſé, ne faiſant aucune affaire d'importance qu'ils ne l'ayent bien conſultée entr'eux, & qu'ils n'en ayent pris auis des anciens, auſquels ils déferent

rent

rent beaucoup à cauſe de leur experience. Ils n'ont plus cette ſimplicité, dans laquelle ils viuoient, quand on e na fait la découuerte. Ils ſe ſont extrémement raffinez depuis que les Europeans les ont frequentez. Nous reconnoiſſons la bonté de leur eſprit, dans leur façon de traiter auec nous, & ſur tout dans leurs ruſes de guerre. Ils ſont extrémement diſſimulez, & lors qu'il ſemble qu'ils careſſent le plus, c'eſt alors qu'il s'en faut plus défier, comme nous ne l'auons que trop experimenté. Pluſieurs des noſtres auoient fait choix de quelques-vns de ces Sauuages, pour leur témoigner plus d'amitié particuliere. On appelle ces ſortes d'amis en leur langue *Banaré*, qui veut dire *Compere*. Lors qu'ils nous té-moignoient plus d'affection, ç'a eſté pour lors qu'ils ſon-geoient à nous maſſacrer & à nous faire mourir.

Ils vont tout nuds, ſans porter rien ſur eux, qu'vn mor-ceau de linge deuant leur partie, qu'ils appellent vn *Ca-miſa*. Il n'y a que les vieillards qui n'en portent point, mais ils la font rentrer comme les cheuaux. Les femmes vont nuës comme les hommes, portant deuant leur nature vn Camiſa large de deux mains, tiſſu de grains de verre ou raſſade. Les vieilles ny les petites filles ne s'en ſeruent point, mais quand elles paroiſſent deuant les hommes, el-les ſe croiſent fort dextrement les iambes.

Pour ſe rendre plus ajuſtez & plus beaux, ils peignent leur corps de noir, & du ius d'vne pomme de Genipa qui eſt bleu Turquin qui diſparoiſt au neufviéme iour, y for-mant diuerſes figures, Ils ſe rougiſſent en certains endroits auec le rocou, c'eſt vne ſorte de peinture qui croiſt dans le païs. Ils huilent leurs cheueux auec de certaines huiles, pour les rendre plus luiſans. Ils ont la plus part les oreil-les percées & les levres, dans leſquelles ils paſſent quelques pierreries & autres choſes pointuës. Ils portent des chaiſnes de raſſade de dix-huit ou vingt rangs enſemble, qu'ils ap-pellent Caracolis ; ils en mettent en diuers endroits des bras & des iambes. Ils ont d'autres chaiſnes de petits an-neaux d'os bien petits, qu'ils appellent des *Oüarabis*. Ceux qui les font, y employent beaucoup de temps ; cela eſt fait de la coquille de certains petits limaçons de mer, qu'on ap-

pelle *des Vignots*. Ils en font grand eſtat & n'épargnent rien pour en auoir, ce ſont leurs plus grands threſors. Ils ont encore vne certaine pierre verte qu'ils eſtiment fort, qui vient des Amaſones & ſe peſche dans vn certain lac auec de grandes ceremonies. Ces pierres ont quelques vertus, on dit qu'elles gueriſſent l'epilepſie & le flux de ſang. Les femmes outre ces choſes, font grand eſtat des grains de chryſtaux, ce ſont leurs plus beaux ornemens, elles eſtiment auſſi beaucoup les dez à coudre, qu'elles percent pour les faire pendre à leurs cheueux.

C'eſt particulierement dans leurs aſſemblées qu'elles mettent tous ces affiquets, qu'elles appellent Caracolis. Les hommes outre ces ioyaux, ſe font des chapeaux de plumes de diuerſes couleurs, belles à merueilles; ils en font auſſi des ceintures, portans auec cela les armes deſquelles ils ſe ſeruent. Les Capitaines, pour marque de leur preéminence, portent leur boutou ou maſſuë, les autres leurs arcs & leurs fléches. Ceux qui ont des épées & des fuſils ne les oublient pas.

Pour ce qui eſt de leur façon de viure & d'agir ordinaire quand ils ſont dans leurs habitations, pour en parler auec ordre ie diray tout ce qu'ils font, & à quoy ils s'employent depuis le matin iuſques au ſoir, tant les hommes que les femmes.

Pour bien conceuoir ce que i'en diray, il eſt à propos de faire vne deſcription de leurs habitations & Caſes. Ils demeurent la pluſpart ſur de petites colines, découurans de loin tout autour de leurs Caſes, ou bien dans vn païs plat, touſiours proche de quelque Crique ou petite riuiere, ou de quelque fontaine pour leur neceſſité. Ils ont vne grande place bien défrichée, pour y auoir aſſez d'eſpace afin d'y danſer & faire d'autres exercices corporels. Au milieu de cette place ils y ont vn grand Carbet, long quelquefois de plus de cent cinquante pas, c'eſt comme vne forme de halles qui ſont dãs les places publiques des Villes. Ils ſont à iour de tous coſtez, n'y ayant que la couuerture de Palmiſte ſouſtenuë de fourches & de pieux. C'eſt où ils paſſent la iournée tous enſemble pour y carbeter; c'eſt à dire s'y entretenir

de leurs affaires, eftant affis fur leurs licts qu'ils appellent *Accadots* ou *Amacs*, & pour y faire leurs petits ouurages, comme les arcs, fléches, boutous & chofes femblables, quand ils ne font point occupez à la chaffe ou à la pefche. Enuiron à vingt pas de ce Carbet font les Cafes, où ils fe vont coucher pendant la nuict. Il y en a quelques-vnes qui font fortifiées d'vn double rang de pieux bien liez & attachez enfemble, au trauers defquels les fléches ne peuuent penetrer, c'eft pour y tenir fort, lors qu'ils font furpris de leurs ennemis. Il y a autant de Cafes que la famille eft grande, car il fe trouue des habitations, où il y a trente ou quarante hommes auec leurs femmes & enfans, elles font comme des villages.

Vne heure auant le iour, auffi toft qu'ils font éueillez, les femmes portent à boire à leurs maris dans le lict. Ils fe leuent & font du feu, fe chauffant quelque temps, à caufe de la fraifcheur de la rofée du matin. Auffi toft que la pointe du iour paroift, les femmes portent les licts de leurs maris & de leurs enfans fous le grand Carbet, où s'eftant encore couchez, ils fe brandillent comme les enfans, puis les femmes leur apportent à déjeuner d'vn quartier de Caffaue, vne Crabe, ou autre chofe. Les femmes ont vn grand foin de feruir leurs maris, qui ne leueroient pas vne écuelle de terre. Ils mettent leur caffaue fur vn éuentail à feu qui leur fert d'affiette, & leur crabe dans vne écuelle de terre, mangeant fort proprement. Les femmes ne mangent point auec leurs marys, mais en particulier. Quand la pluye empefche les hommes de fortir, ils s'occupent, les vns à faire des fléches pour la chaffe & pour la guerre; d'autres tiffent des licts de coton à la façon que l'on fait des tapifferies de haute-liffe; les autres font des paniers de diuerfes façons pour leur vfage, des banarez qui font vne efpece de tamis de Palmifte ou de jonc, pour paffer la farine du Magnoc, & des couloirs qui font comme des chauffes à hypocras, pour faire égouter le ius qui fort du magnoc, & plufieurs autres vftenfiles de ménage; fur tout de la poterie de terre, à laquelle ils font fort adroits, quoy qu'ils n'ayent point de roües comme nos Potiers, faifant le tout par addition

de parties les vnes ſur les autres.

Quand il fait beau temps, ils vont abatre du bois en de certains lieux, pour y faire des iardins; c'eſt tout ce qu'ils font, auec la chaſſe & la peſche. Tout le reſte c'eſt ouurage de femmes, qui portent le fardeau du iour & de la nuict, car elles trauaillent ſans ceſſe; les hommes ſe contentent de couper le bois, & il faut qu'elles le portent dans leurs Caſes pour s'en ſeruir.

Ce ſont les femmes qui plantent les iardins, qui en cueillent le magnoc, qu'elles portent dans leurs Caſes pour en faire du pain; elles portent du bois pour faire le feu, elles font la cuiſine; elles compoſent leur boiſſon, qu'elles font de cinq ou ſix façons qui ſont toutes tres bonnes à boire, & qui enyurent comme la bierre & le vin. La plus commune eſt celle qu'ils appellent du *Oüacou*; c'eſt celle qu'ils traittent auec les François. Pour la faire, les femmes maſchent bien la Caſſaue auec les dents, ce qui n'eſt pas trop agreable; elles maſchent auſſi des patates qu'elles peſtriſſent tout enſemble, enueloppant tout cela dans des feüilles de Baliſier qui ſont grandes comme des ſeruiettes, puis elles mettent cette paſte dans vn panier, pour la reſeruer. Quand on en veut boire, elles en prennét vne poignée qu'elles demeſlent dans de l'eau; cette boiſſon ſemble à ſon gouſt du laict clair frais ſorty du laict caillé auec la preſure. Les Sauuages le boiuent fort épais eſtant nourriſſant & rafraichiſſant.

Le *Maby* eſt vne autre ſorte de boiſſon fort aiſée à faire, ce n'eſt que de la patate toute pure, que l'on fait cuire dans vne chaudiere; on l'écache, & on y met beaucoup d'eau deſſus que l'on demeſle enſemble, cela bout comme du vin nouueau. Il a vn gouſt vn peu aigret aſſez agreable. Il faut le boire promptement, parce qu'il s'aigrit. Si on y meſle du gros ſirop de ſuccre quand on le fait, c'eſt vne boiſſon fort delicieuſe, les Anglois en vſent fort dans la Barboude.

Le *Palinot* eſt vne autre ſorte de boiſſon, compoſée de patate & de caſſaue bruſlée; elles la mettent dans vn Canary qui eſt vn Vaiſſeau de terre, elles la rompent par morceaux quand elle eſt chaude, puis elles rempliſſent ce

Vaiſſeau plein d'eau, y adjouſtant de la patate cruë qu'elles coupent par morceaux ; elles couurent ce Vaiſſeau, cela bout comme le maby. Il le faut boire vingt-quatre heures aprés qu'il eſt fait ; cette boiſſon a le gouſt & la couleur de bierre, & enyure.

Elles font d'autres boiſſons comme le Paya & autres ſemblables, mais parce que ie ne ſçay pas comme elles les font, ie n'en diray rien. Les boiſſons les plus délicieuſes ſont le vin d'Ananas & de cannes de ſuccre, cela vaut l'ambroiſie.

Les femmes employent beaucoup de temps à tout cela, en vn mot ce ſont des beſtes de ſomme. Les hommes ne font point de trauaux laborieux, car ils ne demeurent iamais plus de deux heures au trauail. Auſſi-toſt qu'ils ſont retournez, ſi par hazard ils ont tué quelques animaux, ou s'ils ont peſché quelques Crabes ou autres poiſſons, ils l'apportent & le iettent au milieu du Carbet ſans dire mot. Les femmes y prennent garde & l'emportent pour l'accommoder & faire cuire, ſoit en le faiſant boüillir dans vn pot, qu'ils appellent *Canary*, ou le faiſant boucaner. Aprés auoir mis là leur chaſſe ou leur peſche, ils ſe couchent ſur leur lit, & en meſme temps les femmes leur portent à boire. Ils font d'ordinaire trois repas. Le ſoir ils ſe retirent dans leurs Caſes, où les femmes reportent leur lit. Là de temps en temps ils font de petits vins, c'eſt à dire qu'ils ſe mettẽt à boire iuſques ſur les deux heures aprés minuit, s'enyurant & ſaoulant comme des pourceaux, mais ils n'oublient iamais la dance au ſon de leurs Inſtruments qui ſont tres-lugubres.

C'eſt ainſi qu'ils paſſent la iournée. Les hommes n'ont que l'exercice de la chaſſe & de la peſche, ainſi que i'ay dit, & comme ils n'y apportent pas beaucoup d'induſtrie, cela ne merite pas d'en faire vn Chapitre.

Ils ne ſe ſeruent que de l'arc & de la fléche pour la chaſſe, ſoit pour les beſtes à quatre pieds, ou pour les oyſeaux. Ils ſont fort adroits à tirer de l'arc, car iamais ils ne manquent aucun animal, ſur lequel ils tirent, pour petit qu'il ſoit. I'ay veu vn enfant de dix ans, tirer vn oyſeau

mouche de trente pas, ſans le manquer. Ils ont auſſi des chiens qu'ils inſtruiſent fort bien pour acculer les cochons. Ils ne ſe ſeruent point de pieges, mais ils ſçauent fort bien ſe mettre à l'affuſt pour attendre le gibier.

Ils ſe ſeruent auſſi de la fléche pour la peſche, ils voyent fort clair dans l'eau, ils découurent vn poiſſon de loin dans la mer, & ſi-toſt qu'ils l'ont veu, ils ſont aſſeurez de l'auoir.

Ils vont quelquefois bien loin pour peſcher, mais c'eſt quand ils veulent enyurer vne Riuiere, ou quelque étang d'eau de mer. Pour faire cette peſche ils ſont touſiours deux ou trois Canots de compagnie. Ils vont tout au plus haut de la Riuiere, iuſqu'à ſa ſource s'ils peuuent. Ils ont vne eſpece de racine, qu'ils ne nous ont iamais voulu découurir, de laquelle ils ſe ſeruent pour enyurer. Ils écraſent cette racine qui rend vn certain ius, duquel ils battent la Riuiere; le poiſſon vient ſur l'eau enyuré, comme quand on ſe ſert de la coque de Leuant. Ils le prennent à la main, & en empliſſent leurs Canots; comme on les a veu faire dans vn étang de Romata, dans lequel on a pris beaucoup de poiſſon aprés qu'ils en furent ſortis.

Ils boucanent ſur le lieu le poiſſon qu'ils ont peſché. Le boucan ſe fait auec quatre fourches hautes de deux pieds, qu'ils fichent en terre, ſur leſquelles ils poſent des baſtons en forme de gril, ſur leſquels ils mettent le poiſſon, faiſant du feu deſſous, le tournant de temps en temps, iuſqu'à ce qu'il ſoit cuit: & afin qu'ils le puiſſent garder, ils luy font ſentir le feu tous les iours. Ils en font ainſi de la viande, comme des Cerfs, Cochons, Tatou, Agouti, &c. ils la font boucaner auec la peau.

CHAPITRE VI.

De leur Police pour le gouuernement general.

IL n'y a point eu de Nations si barbares, qui n'ayent esté retenuës par des loix politiques & diuines. Ces loix les ont peu à peu adoucies, & les ont si bien cultiuez, qu'ils se sont rendus polis, puissans & redoutables. Ces grands personnages de l'antiquité ayant reconnu combien les loix estoient propres pour tenir les peuples dans leur deuoir, en ont fait des liures, chacun selon qu'ils croyoient estre plus conuenable pour gouuerner vn peuple, comme Platon & Aristote. Nous voyons que le grand Legislateur Lycurgue a fait florir les Lacedemoniens par ses belles loix & ordonnances. Numa Pompilius a si bien arresté les Romains par ses loix, qu'il les a rendus le peuple le plus redouté du monde, iusques-là qu'ils en ont esté les plus grands Conquerans.

Ce dernier sur tous, sçachant qu'il n'y auoit point de moyen plus efficace pour mettre vn peuple à la raison, que de luy donner l'apprehension de quelque diuinité qui recompense ou qui chastie, ne connoissant pas le vray Dieu, ou s'il l'a connu, il ne l'a pas glorifié comme Dieu, ainsi que dit saint Paul, a tant inuenté de diuinitez, que c'est vne chose ridicule, ausquelles il a institué des Prestres pour leur presenter des vœux & des sacrifices auec de grandes ceremonies, afin de tenir ces peuples dans le respect.

C'est vne chose tout à fait étonnante, que ces peuples, parmy lesquels nous habitons, n'ont esté retenus iusqu'à present par aucunes loix diuines ny humaines, viuans dans vne ignorance parfaite d'aucune diuinité, soit fausse ou vraye. Ils se sont maintenus dans vne vie tout à fait brutale, dans vne tres-grande liberté, sans autre pensée que de satisfaire à leurs passions dereglées, & de contenter la

chair & ses appetits, sans redouter aucune diuinité, ny de loix politiques qui les fassent apprehender ses chastimens pour leurs crimes, ou qui leur donne des recompenses pour leurs belles actions.

Ils n'ont donc aucune Religion, & ne rendent aucun culte ny adoration à aucune diuinité, viuans en cela comme des bestes, puis qu'il n'y a presque aucune Nation pour Barbare qu'elle ait esté, qui n'ait eu la moindre teinture, c'est à dire quelque peu de connoissance de quelque diuinité, à qui elle rendoit quelque veneration. De sorte que ne reconnoissans point de diuinité, ils n'ont point de mots pour la nommer; ce qui est vne difficulté quand on leur en parle. On ne leur peut parler de Dieu, qu'en leur representant vn vieillard qui est au Ciel, lequel gouuerne tout, qui sçait tout, qui connoist tout, & qui est infiniment bon. D'où ils concluent que s'il est bon, il ne le faut point prier; d'où vient qu'ils disent en leur langage, *Tamoussi Cab u irou-pa man, iroupa Iroucan eüa*, pour le diable, car se fait assez connoistre parmy eux. Ils l'euoquent souuent & le consultent, pour sçauoir l'éuenement des choses qu'ils veulent entreprendre. C'est l'office du Piaye de le consulter, comme ie feray voir en son lieu, en parlant de la dignité des Piayes. Il les traite souuent auec rigueur; car il les bat outrageusement, les rendant tout liuides, ce qui a esté connu par experience de nos François qui ont vécu parmy eux. Le Reuerend Pere Bernardin Capucin, qui a esté plusieurs fois dans ce païs, & le sieur le Vendangeur, nous ont asseuré qu'estant à Surinasme parmy vne petite Nation, amie des François, & estant dans vne de leurs Cases, le diable en leur presence en prit vn & l'emporta hors la Case, ayant fait vne grande ouuerture au haut du toict. Il fut trouué à vne lieuë de-là demy mort, & tout liuide & noir, des coups qu'il auoit receus. Ces pauures gens nous disent souuent qu'ils ont esté battus de l'*Iroucan* (c'est ainsi qu'ils appellent le diable) & pour s'en deffendre, quand ils ont quelque épée, ils escriment en l'air, tirent vn fusil ou vn pistolet, disant que c'est pour le tuër. Ils font cette ceremonie, quand ils ont basty quelque Case neufue; c'est, disent-ils,

ils, pour le chaſtier;& ils conuient nos François d'en faire autant. Ils mettent en diuers endroits de cette Caſe boucaner du cerf ou autre choſe, diſant que c'eſt pour faire manger *l'Iroucan*, de peur qu'il ne faſſe du mal à cette Caſe. Le ſieur le Vendangeur m'a aſſeuré qu'ayant reconnu cela, il ſe leuoit la nuit pour le manger, & les Sauuages ne le trouuant plus le lendemain, en eſtoient bien aiſes, en diſant que l'Iroucan ne leur feroit point de mal, puis qu'il auoit mangé ce qu'ils luy auoient donné.

Tel eſt l'aueuglement de ces pauures gens. Pluſieurs de nos François ont entendu vne voix, laquelle répondoit aux interrogations du Piaye qui l'auoit euoqué pendant la nuit. Quelques-vnes de leurs femmes ayant eſté battuës, nos François leur ont donné quelques chappelets, qu'ils ont mis à leur col, & le diable ne leur touchoit plus. Ils confeſſent que la Croix a le pouuoir de le chaſſer, ce qu'ils m'ont dit à moy meſme.

Ces peuples croyent l'immortalité des ames par la ſeule lumiere naturelle, diſant qu'aprés leur mort ils vont là haut. Ils croyent auſſi la tranſmigration, ne voulant pas manger de certains gros poiſſons, comme du Lamantin, croyans que l'ame de quelques-vns de leurs parens y eſt entrée & qu'ils la mangeroient.

Comme ils n'ont aucune Religion, ils n'ont auſſi aucune loy politique, gardant neanmoins quelques façons de viure qu'ils ont receuës de pere en fils, & les gardent inuiolablement; c'eſt d'où vient qu'ils viuent dans vne grande liberté, & craignent fort que les Chreſtiens ne les vueillent ſoumettre à leurs loix; c'eſt pour cela qu'ils ne nous peuuent ſupporter, nous ſouhaitans auſſi loin d'eux que nous en ſommes prés.

Ils ſont tous égaux entr'eux, quoy qu'ils ayent des Capitaines qui ſoient comme chefs d'habitations, aux ordres deſquels ils obeïſſent dans les occaſions: neanmoins ils ne ſont pas plus que le reſte, & ne portent aucune marque de leur préeminence que le boutou ou maſſuë, qu'ils mettent ſur leur lit, c'eſt par là qu'on les reconnoiſt, quand on les voit dans leur Caſe. Ils n'ont point de Rois, ainſi qu'a dit

le ſieur Moquet, qui a eſté en ce païs, il y a bien ſoixante ans, ſinon qu'il qualifie du nom de Roy, celuy qui eſt leur Chef principal, quand ils vont en guerre, qui eſt d'ordinaire le plus experimenté, qui a fait parmy eux de plus belles actions, & qui eſt le plus ancien, comme eſt maintenant parmy nos Sauuages le vieil Biraumon. C'eſt luy qu'ils conſultent d'ordinaire dans leurs plus importantes affaires & déferent beaucoup à ſon conſeil.

Ils ne connoiſſent les choſes que par la ſeule lumiere naturelle. Ils n'ont auſſi aucuns caracteres, auec leſquels ils puiſſent exprimer leurs pensées les vns aux autres, les noſtres leur eſtant des monſtres. Quand ils eſtoient dans leur premiere ſimplicité, & que les Europeans ne les auoient pas encore beaucoup frequenté, ils ne pouuoient conceuoir, comme nous pouuions ſçauoir des nouuelles les vns des autres; s'imaginans que ce papier, dont ils ont eſté ſouuent les porteurs, parloit & diſoit des choſes qui les concernoient. Ils ne ſont plus maintenant dans cette ſimplicité, ils voyent bien que nous exprimons nos pensées par le moyen de ces lettres & de ces caracteres, & qu'on les peut porter fort loin : ſi eſt-ce pourtant qu'il ne leur prend point enuie de s'en faire inſtruire, & d'apprendre ces choſes ſi vtiles pour entretenir le commerce parmy les hommes. Ils aiment mieux viure dans leur ancienne ignorance, afin de ne point perdre leur liberté, qu'ils preferent à toutes les ſciences & connoiſſances du monde.

Comme ils ne peuuent pas exprimer leurs pensées comme nous, par vn moyen ſi facile, cela les oblige de ſe voir plus ſouuent les vns les autres pour conſulter enſemble. Ils ne ſont point pareſſeux pour ce ſujet. Ils ne feignent point de faire beaucoup de chemin pour cela, meſme ils croyent que ce n'eſt rien que de faire cent lieuës pour s'aſſembler. Quand il arriue quelque occaſion qui les oblige de s'aſſembler, pour le bien commun de leur Nation, le plus ancien les conuoque & leur donne vn certain iour & rendez-vous, où ils ſe doiuent trouuer; & pour cet effet ils ſe ſeruent d'vne inuention aſſez gentille, que la Nature leur a enſeignée. C'eſt que comme ils ne peuuent compter, & qu'ils n'ont

point de mot en leur Langue pour exprimer les nombres, ne pouuant nombrer que iuſqu'à trois ; quand ils veulent paſſer outre & exprimer vn plus grand nombre, ils le font en montrant autant de doigts ; comme ſi ils veulent exprimer le nombre de dix, ils montrent les deux mains, s'ils veulent aller iuſqu'à vingt, ils montrent les mains & les pieds, ne pouuant paſſer outre, ils ne recommencent pas. Or pour faire ſçauoir le iour de leur aſſemblée, ils ont vne corde, à laquelle ils font autant de nœuds que de jours d'interualle ; ſi c'eſt dans vingt iours, ils font vingt nœuds. Celuy qui conuoque, retient vne de ces cordes, & on enuoye autant dans chaque habitation, le chef de laquelle à grand ſoin de défaire chaque iour vn de ces nœuds, comme auſſi celuy qui a conuoqué, & ainſi ils ne manquent iamais de ſe trouuer à iour nommé. Et s'il faut vn long-temps, comme quand ils ont enuie de conuoquer leurs alliez pour les aider en quelque guerre, n'ayant point de diſtinction d'années, de mois, ny de ſemaines, ils comptent par les Lunes, & enuoyent des nœuds pour autant de Lunes qu'ils ſeront de temps à commencer cette guerre ; par exemple : ſi c'eſt dans ſix mois ou ſix Lunes, ils enuoyent ſix nœuds, au bout deſquels leurs alliez, ou autres, ne manquent point de ſe trouuer au rendez-vous, & ils ne s'y trompent pas d'vn iour, C'eſt vne choſe admirable de voir comme ils ſont ponctuels à bien executer ces ordres.

CHAPITRE VII.

De l'ordre qu'ils obſeruent dans leurs aſſemblées ordinaires, qu'ils appellent faire vn vin.

IL faut remarquer qu'ils ne font iamais d'aſſemblée generale, que pour les affaires publiques de la Nation, comme pour entreprendre vne guerre, ou pour aller tous enſemble en quelque long voyage viſiter leurs amis & Alliez, ou pour aller traitter auec d'autres Nations eſloignées

dans la terre ferme, ou bien pour quelque mariage considerable entr'eux, ou pour des obseques & funerailles, ou enfin, quand apres auoir esté en guerre, ils ont pris quelques-vns de leurs ennemis, & qu'ils ont pris iour pour le faire brusler & le manger selon leur coustume. Cette Nation entre toutes celles de l'Amerique, sont les plus grands Antropophages ou mangeurs d'hommes. Il se fait bien d'autres assemblées particulieres ou d'autres vins, comme entre les voisins ensemble, qui s'assemblent à la priere de quelqu'vn d'eux, quand il a du bois à abatre pour planter vn iardin, ou quand il a quelque Case à bastir. Ils feront deux ou trois iours à boire & à danser auparauant que de se mettre au trauail.

Celuy d'entr'eux qui veut inuiter les autres, apres auoir consulté le plus ancien, fait les nœuds qui marquent le nombre des iours, au bout desquels ils se doiuent assembler. Ils les enuoyent par toutes les habitations de la Nation. Pendant ce temps toutes les femmes & les filles de l'habitation de celuy qui a inuité, ne trauaillent à autre chose qu'à faire de la Cassaue ou du pain & diuerses sortes de boissons, en si grande quantité, qu'il y en a quelquefois iusqu'à la quantité de dix muids, qu'elles mettent dans de grands vaisseaux de terre, qu'ils appellent des Canaris, quelques-vns desquels tiennent plus d'vn demy muid. Iamais l'assemblée ne se separe que tout ne soit beu, & que tout ce qu'ils ont preparé pour manger ne soit consommé. Pendant que les femmes preparent le pain & la boisson, les hommes vont à la chasse & à la pesche, faisant boucaner quantité de viande & de poisson, dont ils font bonne prouision, sans ce que les conuiez apportent auec eux, dequoy ils font present à celuy qui les a inuitez, qui n'a pas manqué de dresser des carbets entre les Cases de son habitation, pour mettre les licts de la ieunesse; les Chefs se retirent d'ordinaire dans les Cases pour dormir.

Le temps prefix estant venu, ils ne manquent iamais de se trouuer au lieu assigné. Tous ceux d'vne Contrée viennent ensemble dans leurs Canots, comme ceux qui habitent la riuiere de Corou, de mesme ceux de l'Isle; si l'as-

semblée se fait chez Biraumon, & ainsi ailleurs, ils y vont plus ajustez à leur mode, plus peinturez & rocoüez, plus peignez & ornez de leurs plus beaux Caracolis, plus couuerts de plumes de diuerses couleurs, que cela est merueilleux à voir. Ils mettent pied à terre vis à vis de la Case de celuy qui fait le festin. Ils y vont auec ordre en sautant & dansant au son de leurs instruments. Ils font retentir l'air du son de leurs petits tambours, de leurs fluttes & de leurs cors. Celuy qui les a conuiez les reçoit auec ioye, il vient au deuant d'eux & les conduit sous le carbet, où il pend leur lict, sur lequel ils se reposent, & en mesme temps les femmes de l'habitation, le mieux ajustées qu'elles peuuent & ornées de caracolis, leur portent à boire dans de grand *Coüis*, qui sont comme des demy-callebasses assez grandes, qu'ils vuident quelquefois, mais s'ils ne peuuent tout boire, ils le presentent à ceux qui sont le plus proche d'eux; cette boisson continuë le iour & la nuict. Apres auoir beu, les ieunes gens se mettent à danser au son de leur instrumens, iusqu'à ce que tous les conuiez soient venus. La façon de leur dance est en rond, sans se tenir les mains, mais en faisant des postures admirables, tous d'vne mesme façon & à la cadance de leurs instruments. Pendant qu'ils dansent, les canaris pleins de boisson sont au milieu de la danse, ne perdans point de temps pour boire; c'est tout leur delice en ce païs, car ils ne font pas tant d'estat du manger que du boire.

Quand ils sont tous arriuez, & que le Chef du festin a donné à chacun son quartier, ayant pendu leurs licts sous les carbets; c'est alors que le vin commence, & que les femmes presentent à boire à tous en si grande abondance, que deslors ils commencent à s'enyvrer. L'heure du souper estant venuë, ils s'assemblent tous sous le grand carbet, ils s'assisent sur leurs licts, ou sur vn petit siege qui n'a pas plus d'vn demy-pied de haut, tous en rond, ils y sont quelquefois plus de cent cinquante. Quand ils sont assis, les femmes leur apportent du pain sur vn petit éuentail, qui leur sert d'assiette, en suitte des crabes ou du poisson, ou bien de la viande boucanée dans vn petit plat, chacun en par-

ticulier comme les Religieux, car ils ne mangent iamais ensemble. Ils ne boiuent point pendant le repas, mais si-tost qu'il est finy, les femmes leur presentent la boisson, & s'en donnent à cœur ioye. Si c'est le soir, ils continuent presque toute la nuict, puis ils se couchent pour dormir. Les femmes font du feu entre leurs licts pour chasser les maringoüins, elles ont grand soin de l'entretenir pendant toute la nuict. S'ils se réueillent, ils recommencent à boire, & ainsi ils continuent iour & nuict, ne desaoulant point du tout.

Les femmes ne mangent iamais auec les hommes, mais quand elles leur ont donné ce qu'il leur faut, elles mangent & boiuent à leur tour dans les Cases. Si les hommes se sont bien acquitez de leur deuoir, les femmes n'en font pas moins. Aussi-tost que la pointe du iour paroist, ils se leuent pour boire & manger, iusqu'à ce qu'ils ayent vuidé tous les canaris, & mangé tout ce qui auoit esté preparé ; cela dure quelquefois dix ou douze iours, sans qu'ils se donnent tant soit peu de relasche, si ce n'est aux ieunes gens pour danser, & aux chefs de famille, qui sont les Capitaines, pour carbeter ensemble, c'est à dire, pour parler de leurs affaires & prendre leurs resolutions. Ils s'enyurent quelquefois de telle sorte, qu'ils entrent dans des furies si étranges qu'ils heurlent & crient comme des chiens, brisans & rompans tout ce qu'ils rencontrent, comme pots, canaris, & autres vstensiles de ménage, iusqu'à se battre ensemble de telle sorte, qu'il en couste la vie à quelques-vns, bien qu'ils ne soient poussez à cela par aucune animosité qu'ils ayent les vns contre les autres, estant tres bien vnis & s'aimant fort les vns les autres ; mais c'est par vne fureur Bachique, de laquelle ils sont surpris. Ils ne se souuiennent plus de tout cela le lendemain ; celuy qui a esté tué, ou qui a quelque blessure, c'est pour luy, car il n'y en a point de iustice parmy eux. C'est aussi en cette rencontre, que s'il y a quelqu'vn parmy eux de quelqu'autre Nation, comme leurs Esclaues qu'ils ont pris en guerre, ausquels ils auoient pardonné pour leur tendre ieunesse, & s'ils se souuiennent qu'ils sont de la Nation de ceux qui ont

pris quelques-vns de leurs parens en guerre, estant ainsi surpris de cette fureur Bachique, ils les fléchent au milieu de leurs festins & de leur danse : comme ils ont fait à vn ieune François qui estoit auec eux, depuis sept ans, qui estoit déja dans leurs mesmes habitudes, allant tout nud ; il estoit fort adroit à tirer de l'arc, dequoy il se seruoit fort bien pour la chasse & pour la pesche, c'estoit le camarade du sieur le Vendangeur qui auoit resté auec luy du massacre du sieur de la Forest. Il ne fut fléché qu'aprés que le Vaisseau Flaman conduit par vn Capitaine François, eut enleué des Sauuages parens d'Apoto Cela n'est arriué à ce ieune homme, que six mois auant nostre arriuée dans le païs. Si Dieu eut permis qu'il eut vescu iusqu'alors, il auroit rendu de grands seruices à la Compagnie.

Quand ils ont passé leur plus grand feu à boire & à manger, c'est alors qu'ils commencent à carbeter & à traiter de leurs affaires. Ce sont les Chefs ou Capitaines, qui estant assis sur leurs lits, le plus ancien d'entr'eux propose le sujet, duquel il faut deliberer. Il fait tout son discours sans estre interrompu des autres, & ainsi chacun dit son auis, sans crier ny s'interrompre, en s'écoutant les vns les autres fort paisiblement ; tout cela auec des raisonnemens admirables, sans iamais parler tous ensemble ny deux à la fois. S'ils sont de diuerses opinions, ils ne contestent pas pour cela, ils cedent volontiers aux sentimens des plus anciens & des plus experimentez, sans faire de bruit. S'il arriue quelque debat, & que quelqu'vn soustienne son opinion auec quelque chaleur, ce qui arriue rarement, iamais ils ne s'emportent à des iuremens & à des blasphemes, cela leur est tout à fait inconnu. Ils se scandalisent, quand ils voyent les Europeans ne pouuoir traiter d'aucune affaire, sans contester les vns auec les autres, & sans qu'ils crient & s'emportent à des blasphemes horribles, qui les estonnent & leur donnent de la crainte, ce qui est de tres mauuaise edification deuant eux Ils nous accuseront vn iour deuant Dieu, de ce qu'ils sont plus sinceres en tout ce qu'ils font que nous.

Pendant que les Chefs & les Capitaines traitent de leurs

affaires, les ieunes danſent à leur aiſe, & ne s'épargnent pas. Tout l'appareil eſtant beu & mangé, chacun ſe ſepare & s'en retourne à ſon habitation. Mais on ne ſe quitte point que l'affaire, pour laquelle on eſtoit aſſemblé, n'ait eſté concluë. Si c'eſt pour faire la guerre, on donne les nœuds pour le temps, auquel on ſe doit aſſembler, & ainſi pour d'autres choſes.

CHAPITRE VIII.

De l'ordre qu'ils gardent quand ils font voyage, allant en guerre, ou bien viſiter leurs alliez.

QVand ils ont reſolu d'aller à la guerre, ou bien de faire vn voyage pour aller viſiter leurs amis & alliez, dans leur aſſemblée generale, le temps prefix eſtãt arriué ſelon le nombre des iours, qui ont eſté arreſtez entr'eux, & qui leur ont eſté marquez par les nœuds qui leur ont eſté enuoyez, ſelon leur couſtume, comme i'ay remarqué dans le chapitre precedent ; ils ſe diſpoſent pendant ce temps, à preparer les choſes qui leur ſont neceſſaires pour cette expedition, les hommes faiſant grand nombre de fléches, tant pour la chaſſe que pour la guerre, ayant grand ſoin d'empoiſonner celles qui ſont pour la guerre, qu'ils font d'vn fer aigu par le bout, ou bien d'vn os de raye, qui ſemble vne ſcie des deux coſtez. Ils font ces fléches auec beaucoup de dexterité, & fort propres pour leur deſſein. Ils les font de deux pieces fort bien ajuſtées. Celles où eſt attaché le fer ou l'os de raye, ſont les plus courtes, qui eſtant d'ailleurs empoiſonnées de mancenille, lors qu'elles ſont décochées auec force, & entrées dans le corps d'vn homme, quand on penſe les retirer, vn des bouts demeure dans le corps. Quand cela eſt ainſi, il n'y a plus de remede, encore que l'on n'en meure pas ſi-toſt, on n'en peut pas neanmoins échaper, parce que la gangrene ſe met auſſi-toſt à la partie

partie bleſſée. Les fléches pour la chaſſe n'ont la pointe que d'vn bois tres dur, qui perce comme le fer ; excepté que celles qui ſont pour le cochon, ont au bout comme vn fer de pique vn peu plus foible ; ils s'en ſeruent auſſi pour la guerre. Quand ils vont à la guerre, ils n'oublient pas des fléches à feu de diuerſes façons, comme ie les ay remarquées ailleurs.

Pendant que les hommes font leurs fléches, & radoubent leurs Canots, les femmes trauaillent iour & nuict pour leur preparer des viures; chaque femme ayant ſoin de preparer pour ſon mary & ceux de ſon équipage les choſes neceſſaires pour la vie, car quand ils ne feroient qu'vn voyage d'vn iour, elles mettent pour chaque homme vn panier de oüacou & vn Catoly de caſſaue. Ce Catoly eſt vne ſorte de panier ou hotte, qu'ils portent ſur leurs épaules & qu'ils rempliſſent de quinze ou vingt caſſaues, elles en font ſelon le temps qu'ils doiuent eſtre. Ces voyages en ſont longs qu'à proportion qu'ils ont des viures, qui ne peuuent pas durer long-temps, parce que ces viures ſont incontinent conſommez. Ils ne portent que de la caſſaue, de la boiſſon & quelques fruits, dautant qu'auſſi-toſt qu'ils ſont arriuez au lieu deſtiné pour la couchée, ils vont incontinent à la chaſſe & à la peſche. Ils n'oublient pas de porter des pots ou canaris pour faire boüillir leur viande.

Le iour aſſigné eſtant venu, chacun s'embarque dans ſes Pirogues, qui ſont des Vaiſſeaux de guerre ou pour de grãds voyages. Il y a certains Pirogues qui ont douze bancs pour les Rameurs, leſquels ſont deux à deux à chaque banc : outre cela ils ſont chargez de viures & de quelques enfans. Ils vont de leurs habitations au lieu deſtiné pour l'aſſemblée generale, afin de partir de là tous enſemble. Il faut remarquer qu'auant de partir, le principal des Piayes conſulte le diable, pour ſçauoir de luy quel ſera le ſuccez de leur voyage. Il leur dit quelquefois beaucoup de choſes qui leur doiuent arriuer, & les rencontres qu'ils feront, qui ſont de peu de conſequence, ne leur diſant pas tout ce qui leur doit arriuer à leur deſauantage, leur parlant alors auec tant d'ambiguité, qu'ils n'y peuuent rien comprendre. Il eſt

conſtant que ſi le diable leur diſoit qu'il en periroit, ou qu'il en ſeroit pris quelqu'vn par leurs ennemis, ils n'iroient pas; c'eſt pourquoy il leur cache cela, pour ne pas perdre ſa proye.

Tous eſtant arriuez au lieu de l'aſſemblée generale, il boiuent ſelon leur couſtume. Ils en choiſiſſent vn d'entr'eux pour eſtre comme leur Chef & General, qui les exhorte d'eſtre courageux, de ne rien craindre, imitant leurs anciens & leurs parens, qui ont eſté de grands Capitaines, leur repreſentant auec ſon éloquence naturelle les belles actions qu'ils ont faites contre leurs ennemis qui les ont mis en grande reputation parmy leur Nation, & les ont fait craindre de leurs ennemis. Apres les auoir encouragé, il donne les ordres qu'il faut garder chaque iour, puis il fait donner le ſigne du départ, qui eſt le ſon d'vn cor fait de coquille de gros limaçon, qu'on appelle *vn Vignot*, qui a vn ſon auſſi fort que celuy des cors des Chaſſeurs de noſtre France. Le ſignal eſtant donné, chacun s'embarque promptement & fait voile. Il ſemble que ce ſoit vne petite armée nauale; car il n'y a aucun Pirogue qui n'ait pour le moins deux voiles, quelques-vns en ont trois. Ils vont quelquefois trente Pirogues enſemble & dauantage, le Chef ou Capitaine general allant toûjours le premier.

Tout ce que deſſus eſt vne choſe veritable, par le recit que nous ont fait cinq de nos François de la Compagnie de Roüen, qui eſtoient à Cayenne ſix mois deuant nous, leſquels accompagnerent nos Sauuages Galibis dans vn long voyage qu'ils firent, pour aller viſiter la Nation des *Racalets* leurs alliez, qui habitent la Riuiere de Maricary, afin de les inciter à venir demeurer parmy eux, pour ſe rendre plus forts eſtant vnis enſemble. Nos Sauuages de l'Iſle & ceux d'entre la Riuiere de Cayenne & de Macouriague les prirent en leur protection, les auertiſſant de ſe donner de garde de ceux de la riuiere de Corou, entre leſquels eſt cét Apoto, duquel i'ay parlé dans les motifs de la guerre des Sauuages. Ils les menoient auec eux, leur ſemblant qu'ils ſont trop forts, tant pour ſçauoir tres bien tirer des armes à feu, que pour donner de la terreur à leurs ennemis.

CHAPITRE IX.

Voyage de nos Sauuages Galibis pour aller visiter les Racalets leurs alliez, menant auec eux cinq de nos François.

CE fut au mois de Iuin vers la saint Iean de l'an 1652. qu'ils entreprirent ce voyage, dont le motif estoit d'attirer la nation des Racalets, qui est fort petite & qui habite vn païs fort inondé, leurs terres estant presque toutes noyées, pour venir demeurer & habiter parmy eux, dans ces grandes & belles terres qui ne sont point habitées, & pour se rendre plus forts & plus redoutables contre les Palicours leurs principaux ennemis, que le sieur Moquet dans la Relation de son Voyage appelle *Caribous*. Ce voyage auoit esté premedité il y auoit long-temps. Ils en auoient donné auis ausdits Racalets qui les attendoient auec affection.

Pour prendre vn temps prefix pour leur départ, il se fit vn vin ou assemblée generale chez le vieil Sauuage Biraumon, qui est d'ordinaire leur Capitaine general dans toutes leurs belles entreprises à cause de son merite. C'est vn vieillard qu'on nous veut faire accroire estre aagé de six-vingts ans, il a pourtant la vigueur d'vn homme de cinquante-ans; il est d'vne tres bonne physionomie, ny trop grand, ny trop petit de corps, mais de la riche taille, le visage bien proportionné & presque sans aucune ride, ayant seulement quelque poil blanc à la barbe qu'il laisse croistre, ce que ne font pas les ieunes. Il est tres-benin, ennemy en quelque façon de leur cruauté, quand ils mangent leurs ennemis. Il est fort iudicieux, parlant auec vn tres bon sens, fort experimenté au fait de leur guerre, y ayant fait toute sa vie des exploits au delà du commun des autres Sauuages; c'est pourquoy ils luy déferent beaucoup & luy por-

tent vn grand honneur, l'appellans en leur langage *Tamoussy*, qui veut dire *vieillard* par excellence. Il a esté toûjours fort amy des François, les ayant auertis quand les siens auoient quelque mauuais dessein contr'eux. L'on dit pourtant qu'à cette fois il s'est laissé aller au dessein qu'ils auoient de nous exterminer. Pour moy, ie croy qu'il ne l'a pû empescher, voyant tous les Chefs animez contre nous, ou qu'il a craint, nous voyant vn nombre plus grand que de coustume, que nous ne les eussions mis sous le ioug.

Dans cette assemblée ils prirent le iour de leur départ, ayant enuoyé auparauant vn équipage pour en auertir les Racalets, leur ayant enuoyé le nombre des Lunes, à la fin desquelles ils deuoient arriuer chez eux. Le rendez-vous general fut à la pointe de Mahury, où tous les équipages s'assemblerent vers le iour de la saint Iean. Ceux de l'Isle, sçauoir Cabassou, Bimon & le Piaye de Macouriague passerent à Ceperou pour prendre nos François, protestans au sieur le Vendangeur qu'il ne leur seroit point fait de mal, & qu'ils les prenoient en leur protection & sauue-garde. Ils se munirent de bonnes armes & le reste qui leur estoit necessaire, sans oublier leur lict. On les diuisa en plusieurs Pirogues, car ils les auroient apprehendez, s'ils auoient esté tous ensemble. Ils arriuerent au lieu de l'assemblée generale, où ils se trouuerent au nombre de 17. Pirogues bien équipez. Le General Biraumon les alla tous visiter dans chaque Carbet, à chacun desquels il fut inuité de boire, ce qu'il ne refusa pas. Il leur demanda s'ils auoient tout ce qui leur estoit necessaire pour vn si long voyage. Il les anima & exhorta tous, puis il donna le signe du départ, apres auoir donné l'ordre qu'il falloit garder chaque iour.

Ils partirent le lendemain vne heure deuant le iour, comme ils ont fait tous les iours. Ils n'auancerent pas ce iour-là plus de dix lieuës à voguer à grand' force, parce qu'il faut voguer contre vent & marée; les marées, comme i'ay dit ailleurs, portant tousiours du Leuant ou Couchant, le vent y souffle aussi pendant le iour. L'on feroit beaucoup plus de chemin la nuit, mais les Sauuages ne

vont iamais de nuit : Ioint auſſi qu'ils ne marchent que le matin, s'arreſtant ſouuent dés midy, quelquefois vn peu plus tard, & ne mettent iamais pied à terre que le Capitaine general ne l'ait mis. Eſtans arriuez au lieu deſtiné pour repoſer & y paſſer la nuit, ils le choiſiſſent touſiours auprés de quelque Riuiere abondante en poiſſon, & pour auoir de l'eau commodement. La premiere choſe qu'ils font à leur arriuée, c'eſt qu'ils tirent leur Pirogue à terre à force de bras ; ils ne les laiſſent iamais en mer, ny ſur la vaſe, ne ſe ſeruant pas d'anchre pour les arreſter. Ils les tirent bien auant ſur la terre, où la mer ne les peut enleuer. Chacun ſe met enſuitte à dreſſer des Carbets pour y pendre leurs licts, & ſe mettre à couuert ; ce qu'ils font en peu de temps, les vns allant couper le bois pendant que les autres le dreſſent, les liant auec des liannes fort aisées, qui ſe trouuent par tout dans le païs. Ils portent auec eux de certaines feüilles bien attachées les vnes auec les autres, qu'ils appellent des *tourlouris*, tres-propres à couurir, car elles garantiſſent entierement de la pluye.

Les Carbets eſtans dreſſez, les femmes ou les ieunes gens font du feu, preparant ce qui eſt neceſſaire pour faire boüillir le pot. Ils vont querir du bois, tant pour ce ſujet, que pour faire du feu pendant la nuit autour de leurs licts, comme ils ont accouſtumé dans leurs habitations. Quelques-vns des hommes vont à la peſche, enyurant quelque Riuiere, où ils ſçauent qu'il y a du poiſſon, les autres vont aux Crabes, car ils les aiment plus que toute autre choſe, & les autres vont à la chaſſe. En moins de deux heures ils ont fait tout ce que ie viens de dire. Aprés cela ils ne penſent plus qu'à boire, à manger, & à ſe brandiller dans leurs licts le reſte de la iournée.

Quand ils ſont tous en repos, le Capitaine general les va tous viſiter, les vns aprés les autres dans leurs Carbets. Ils le reçoiuent auec honneur, luy preſentant vn lit pour ſe repoſer, & vn coüi plein de boiſſon. Ils en preſentent auſſi à ceux de ſa ſuitte ; puis luy ayant demandé comment ils ſe portent, il prend congé, allant dans vn autre carbet. Pendant la nuit ils dorment ſans aucune crainte, quand

mesme ils seroient au milieu du païs de leurs ennemis. Ce n'est pas leur coustume de faire garde, ny de poser des sentinelles, d'où vient qu'ils en payent souuent la folle enchere, estant surpris par leurs ennemis, qui les saccagent tous les trouuans endormis. C'est ainsi qu'ils se comportent tous les iours sans changer leur ordre.

Ils demeurerent dix-sept iours pour aller iusques chez les Racalets, & comme il faut passer le long des terres des Palicours leurs ennemis, y estans entrez enuiron vne iournée, ils firent vn vin qui dura deux iours, pendant lequel ils ne firent que boire, manger & danser, comme dans leurs habitations. Le Capitaine general fit faire ce vin, pour prendre l'occasion de leur representer, que passant par les terres de leurs ennemis, il falloit estre courageux, sans rien craindre; que si par hazard ils en faisoient rencontre, il les falloit combatre genereusement; qu'ils deuoient estre portez à cela en se ressouuenant du massacre qu'ils auoient fait le temps passé de leurs amis, en ayant tué dix-sept dans vne habitation qui estoit sur la cime d'vne montagne, proche de nostre Camp de Remire. Ils les y surprirent, en tuërent dix-sept, y firent des prisonniers & bruslerent toute l'habitation. C'estoit assez pour les animer, ils ne sont que trop portez à la vengeance, & estant échauffez de la boisson, ils faisoient des postures, comme s'ils tenoient chacun vn Palicour, desquels ils faisoient bonne chere.

Ce vin estant acheué, ils passerent tout le païs de leurs ennemis sans faire aucun rencontre, & arriuerent heureusement sur les terres de leurs alliez. Ils trouuerent-là vn Canot des Racalets qui les attendoit, tant ils sont exacts à se trouuer au iour assigné. Il les receut auec des témoignages de grande affection, & seruit de guide, faisant aller les plus petits Canots par la Riuiere, & mirent les autres plus grands en lieu d'asseurance, dautant que les habitations de cette Nation sont bien à trois lieuës de la mer; parce que toutes ces terres sont presque inondées. Ils ont leurs habitations sur de petites colines, & ne peuuent presque aller les vns chez les autres, principalement pendant les pluyes, qu'auec des Canots. Ils ont peu de terre pour planter leurs iardins.

Auſſi-toſt qu'ils eurent nouuelle de l'arriuée de nos Galibis, ils vinrent au deuant d'eux, les mieux aiuſtez qu'ils purent, n'oublians pas d'apporter leurs cymeterres ou ſabres, qu'ils traitent auec les Flamans, qui les leur donnent pour la peine qu'ils ont de leur peſcher du Lamantin, dont ils chargent des Nauires en cette Riuiere. Ils leur donnent auſſi des fuſils, deſquels ils tirerent en ſigne de réjoüiſſance.

Le Capitaine general des Racalets, ſa femme & ſes enfans, allerent au bord du Capitaine general des Galibis, qui entra auec ceremonie dans le Canot des Racalets. Ils luy preſenterẽt à boire & prirent leur chemin vers les habitations, les Racalets ſe chargeans des équipages des Galibis pour les honorer en tout. Ils les menerent dans leurs départemens, où on commença à boire & manger comme il faut. Les Racalets ne mangeoient pas auec les Galibis, mais ſe tenoient debout en leur preſence & les ſeruoient. Aprés s'eſtre reposé, chacun alla viſiter ſes amis particuliers, ſe faiſant des preſens les vns aux autres. Si vn Galiby a vn beau lict, il en fait preſent à ſon Compere, & ſi le Compere a quelque choſe de rare, il le preſente au Galiby, comme des *pierres vertes*, deſquelles ils font grand eſtat. Ils paſſerent ſept iours en feſtins & en danſes, pendant lequel temps les Capitaines traitoient enſemble de leurs affaires. Les Galibis leur repreſentoient qu'eſtant dans vn mauuais païs & tout inondé, ils ſeroient bien mieux auec eux dans des terres fertiles & abondantes. Ils prirent reſolution d'aller habiter parmy eux ; mais comme ils ne ſont pas niais ny dépourueus de iugement, ils témoignerent que cela ne ſe pouuoit pas faire ſi promptement ; qu'auparauant que d'y aller tout à fait, il falloit eſtre aſſeuré de viures ; c'eſt pourquoy ils enuoyeroient vne de leur famille, compoſée de trente ou quarante hommes auec eux, pour planter des iardins, & leur preparer des viures.

Aprés auoir fait enſemble leurs affaires, ils prirent congé de leurs hoſtes, qui les vinrent accompagner bien-loin. Nos Galibis auoient deſſein d'entrer dans les terres des Palicours en paſſant, pour y faire quelque rauage. Mais

les Racalets les prierent de n'en rien faire, parce que les Palicours sçachans qu'ils les estoient venus visiter, ils se ietteroient sur eux, n'ayant pas la force pour leur resister. Et comme ils sont neutres & amis des vns & des autres, ils sont bien aises de se maintenir en paix, & de garder la neutralité. Les Galibis se desisterent de leur dessein : neantmoins passans par les Palicours, ils firent rencontre d'vn Canot, auquel ils donnerent la chasse, ils le prirent aprés en auoir tué plusieurs, & fait quelques vns prisonniers, qu'ils garderent pour exercer sur eux leur cruauté.

Ils ne furent que cinq iours à retourner chez eux, parce qu'en retournant ils ne se seruent point de rames, mais de voiles, ayant tousiours le vent en poupe. Estans arriuez & passans à Ceperou, ils ramenerent nos François bien gras & en bonne santé.

CHAPITRE X.

Des ceremonies qu'ils obseruent pour faire vn Capitaine.

Les Chrestiens viuoient dans vne bien plus grande innocence, dans les premiers siecles du Christianisme, qu'ils ne font maintenant. Car lors qu'vn ieune homme sentoit des mouuemens en soy mesme, de prendre l'exercice des armes & de suiure l'art militaire ; soit qu'il ne fust pas de cette qualité par sa naissance, ou qu'il y fust obligé par cette mesme naissance ; celuy donc qui sentoit des mouuemens dans son ame pour embrasser ce tres-noble exercice, ne le faisoit qu'aprés y auoir meurement pensé, & aprés auoir demandé la grace de Dieu par des ieusnes, veilles & prieres continuelles, l'espace de quelque temps, Ensuitte il se presentoit à l'Euesque, qui deuoit benir les armes desquelles il se deuoit seruir ; ce qu'il faisoit auec de grandes ceremonies, pour attirer sur ce nouueau Soldat les

les benedictions du Ciel. L'on peut voir ces ceremonies dans le Pontifical Romain.

Mais le diable qui eſt le ſinge de Dieu, fait pratiquer de bien plus rigoureuſes ceremonies, à ces miſerables Infideles qui aſpirent à eſtre Capitaines parmy ceux de leur Nation. Ce qu'ils ſouffrent pour ce ſujet, n'eſt pas preſque croyable, & on auroit de la peine à croire les rigoureuſes veilles & les rudes penitences qu'ils font, afin de paruenir à cette dignité.

Ceux qui veulent auoir la qualité de Capitaines parmy eux, doiuent s'eſtre comportez genereuſement en guerre contre leurs ennemis, faut qu'ils en ayent tué quelques-vns, ou qu'ils en ayent pris priſonniers. Eſtant de retour à leurs habitations, ils ſe mettent en diſpoſition d'eſtre mis dans les épreuues pour eſtre fait Capitaine.

Premierement celuy qui veut eſtre fait Capitaine, vient d'abord dans ſa Caſe auec vne rondache ſur la teſte, baiſſant les yeux ſans regarder & parler à perſonne, & ſans en rien témoigner meſme à ſa femme ny à ſes enfans. Il ſe va mettre dans vn coin de la Caſe, iuſqu'à ce qu'on luy ait fait vn petit retranchement comme vne priſon, où à peine ſe peut-il remuër. On luy pend ſon lict au haut de la Caſe, afin qu'il ne parle à perſonne. Il ne ſort de ce lieu que pour aller à ſes neceſſitez, & pour ſubir les rudes épreuues que luy font reſſentir les autres Capitaines ſes voiſins.

Secondement, on luy fait garder vn ieuſne tres-rigoureux, pendant ſix ſemaines, que les Chreſtiens auroient bien de la peine à faire pour l'amour de Dieu. On ne luy donne qu'vn peu de millet boüilly, & bien peu de caſſaue, de laquelle il ne mange que le milieu. Pendant ce temps-là les Capitaines voiſins le viennent viſiter ſoir & matin. Ils le font venir deuant eux, luy repreſentant auec leur éloquence naturelle, que s'il veut paruenir à la dignité de Capitaine, où il aſpire, qu'il doit eſtre courageux, & qu'il doit ſe comporter genereuſement dans toutes les rencontres, où ils ſe trouuera parmy ſes ennemis; qu'il ne doit craindre aucun danger pour ſouſtenir l'honneur de ſa Nation, & pour prendre vangeance de ceux qui ne manquent

pas de les mal traiter quand ils les ont pris en guerre ; & lors qu'ils sont à leur discretion, & qui ont fait mourir leurs parens & leurs amis ; qu'vn Capitaine doit s'exposer dans toutes sortes de dangers, souffrir toutes sortes de trauaux & de fatigues ; que cela luy acquerra de la reputation, & le mettra en estime parmy ceux de sa Nation.

Cette harangue, qu'il a écoutée attentiuement, estant faite, on luy fait ressentir combien il souffriroit, s'il estoit pris par leurs ennemis, par le moyen des coups qu'ils luy donnent à l'heure mesme. Il se tient debout au milieu du Carbet, les mains sur sa teste. Chaque Capitaine luy décharge sur le corps trois grands coups d'vn foüet, qui n'est pas moindre que le foüet d'vn Cocher. Il est fait de racines de palmiste ; les ieunes gens sont employez durant ce temps-là à les faire. Il ne reçoit que trois coups d'vn mesme foüet, de sorte qu'il en faut vn pour chaque Capitaine, & ainsi il en faut beaucoup. L'on fait cela deux fois le iour pendant six semaines. Il est frapé en trois endroits de son corps : le premier coup autour des mammelles, le second au milieu du ventre, & le troisiéme enuironne les cuisses. Et comme ces coups sont donnez auec grande roideur & de toute la force, chaque coup enuironne le corps, & en fait ruisseler le sang à grosses gouttes, pendant lequel temps, il ne faut pas que le Capitaine pretendant se remuë tant soit peu, & donne aucun signe de la douleur qu'il souffre. Aprés auoir esté bien foüetté, si le nombre des Capitaines est grand, sont autant de bras tout frais, qui ont de la force pour luy faire ressentir de furieuses atteintes. Ayant esté ainsi traité, il se retire dans sa casematte, se couche dans son lict, au haut duquel l'on met tous les foüets, desquels il a esté foüetté, comme pour marque de son trophée.

Les six semaines de cette premiere & tres-rude épreuue, dans laquelle il a fait paroistre vne constance admirable, estant passées, on luy en prepare vne autre, capable de faire mourir les plus forts & les plus robustes. Pour le mettre dans cette épreuue, on fait vn grand vin, auquel, au iour prefix, tous les Chefs de la contrée viennent auec leur équipage, tous en bonne conche & bien parez. Ils met-

tent pied à terre deuant l'habitation. Eſtant tous arriuez en veuë de la Caſe, ils ſe mettent dans des buiſſons ou haliers, où tous enſemble ils font des cris & heurlemens horribles, puis ils entrent dans la Caſe, ayant tous la fléche ſur l'arc. Ils vont prendre le Capitaine pretendant, déja tout extenué à cauſe du ieuſne exact qu'on luy a fait faire, & des coups de foüets qu'on luy a fait reſſentir. Ils l'apportent dans ſon lit, qu'ils attachent à deux arbres, & d'où ils le font leuer. On l'encourage comme au commencement, & pour éprouuer s'il ſera courageux, chacun des Chefs luy donne vn coup de foüet de toute ſa force. Il ſe remet dans ſon lict, & on amaſſe quantité d'herbes tres-fortes & tres-puantes, qu'ils mettent autour de ſon lict. On y met le feu en ſorte qu'il ne le touche pas, mais qu'il en ſente ſeulement la chaleur. La fumée de ces herbes puantes, auec la chaleur du feu, luy fait ſouffrir d'étranges maux, il eſt à demy fol dans ſon lict, où il demeure conſtamment, il y tombe dans des pamoiſons ſi grandes, que l'on diroit qu'il eſt mort. Quand on le voit en cet eſtat, on luy donne à boire pour le faire reuenir à ſoy; eſtant reuenu on l'exhorte derechef à eſtre courageux, on redouble ſon feu qui dure beaucoup de temps. Pendant que ce pauure miſerable eſt dans ces ſouffrances, les autres boiuent & mangent comme des pourceaux, qui le voyans enfin preſque mort, luy donnent vn étrange remede pour le faire reuenir à luy. Ils luy font vn coller & vne ceinture de Palmiſte, qu'ils rempliſſent de gros fourmis noirs, dont la piqueure d'vn ſeul ſe fait reſſentir trois ou quatre heures. On luy met ce collier & cette ceinture qui le fait bien toſt reuenir, à cauſe des cuiſantes douleurs que cela luy fait ſouffrir. Il ſe leue, & quand il eſt debout, on luy verſe vn canary plein de palinot, qui eſt vne de leurs boiſſons, ſur la teſte, au trauers d'vn manaré ou crible du païs. Il ſe va auſſi-toſt lauer dans la plus prochaine Fontaine ou Riuiere, & eſtant rentré dans ſa Caſe, il ſe remet derechef dans ſa retraite, & afin que tous les enfans de la Caſe & tous ceux qui en ſont, ſe ſouuiennent de cette ceremonie, on les foüette tous, ſans eſpargner meſme les femmes, ſi elles ne s'enfuyent bien promptement.

On fait recommencer au Capitaine pretendant vn nouueau ieuſne, non pas ſi rigoureux que le premier, car quelqu'vn des Capitaines de ſes voiſins a ſoin de luy aller tuer quelques petits oyſeaux. Le temps de ce ieuſne eſtant expiré, il eſt proclamé Capitaine, on luy baille vn arc tout neuf & des fléches, auec tout ce qui luy eſt neceſſaire. Toutes ces épreuues ne ſont que pour le faire vn petit Capitaine; car quand il eſt grand Capitaine il doit auoir alors vn Canot en ſa poſſeſſion auec vn équipage, mais il eſt obligé de le faire luy-meſme: ce qui eſt vn trauail de longue haleine. Il eſt quelquefois aidé de quelqu'autre Sauuage vne heure ou deux le iour; mais il eſt obligé de le faire boire pour ſa peine.

CHAPITRE XI.

Comment ils ſe comportent en guerre contre leurs ennemis, & de la mort cruelle qu'ils font ſouffrir à ceux qu'ils ont faits priſonniers.

APres qu'ils ont pris tous enſemble reſolution d'aller faire la guerre contre leurs ennemis, & donné tous les ordres, deſquels i'ay parlé cy-deuant; le iour prefix eſtant venu, ils s'aſſemblent tous en vn lieu, & partent tous enſemble, en gardant chaque iour les ordres que i'ay remarquez. Eſtans arriuez à la plus prochaine terre de leurs ennemis, ils s'y arreſtent pour carbeter enſemble & prendre reſolution de ce qu'ils ont à faire. Les grands Piayes qui ont accouſtumé de parler au diable s'aſſemblent, & font vn Carbet où ils ſe renferment, faiſant comme vn certain pauillon, ſous lequel le diable leur parle, apres l'auoir éuoqué auec bien des ceremonies. Ils l'interrogent du ſuccez de leur guerre, ſi elle leur ſera fauorable, s'ils en réchaperont, & quelles rencontres ils pourront faire. A

quoy il leur répond, disant quelquefois la verité, mais il ment aussi le plus souuent. Cela estant fait, ils mettent leurs rondaches en rang les vnes proche des autres toutes droites. Ils les soufflent, s'il en tombe beaucoup, ils croyent qu'ils tuëront beaucoup de leurs ennemis, & s'il en tombe peu, ils disent qu'ils n'en feront pas beaucoup mourir. Pour derniere ceremonie, le Capitaine general les exhorte tous à se bien comporter, leur remontrant la gloire qu'ils en receuront, s'ils se portent genereusement, au contraire l'infamie qu'ils encourront s'ils sont poltrons. Cette marque de lascheté leur demeure eternellement, & ne sont plus considerez parmy la Nation, & pour les exciter il prend vn grand foüet, comme aussi tous les anciens Capitaines, pour en foüetter les nouueaux Capitaines & aussi quelques-vns des ieunes gens, sur lesquels il y a quelque esperance; cela se fait en beuuant tout le saoul.

Le lendemain ils partent au temps qu'ils iugent à propos, pour pouuoir arriuer à la Case qu'ils veulent attaquer, & pour surprendre à la pointe du iour, s'ils ne sont point découuerts; car s'ils le sont, ils s'en retournent sans rien faire, sçachans fort bien que leurs ennemis sont aussi courageux qu'eux, & qu'ainsi ils en pourroient tuer beaucoup. S'ils sçauoient, quand ils vont en guerre, qu'il en deust estre tué ou pris vn seul, ils n'iroient point. Ils n'attaqueront iamais leurs ennemis en bataille, s'ils ne sont trois fois plus forts.

Ils vont donc entourer & enuironner toute la Case, à laquelle d'abord ils mettent le feu, & lors qu'il est bien allumé, ils font vn grand cry, qui réueille leurs ennemis en sursaut, lesquels ne pensant à rien moins que d'estre attaquez, & se voyant enuironnez & que le feu les gagne, sont contraints de sortir tous à la mercy de leurs ennemis, n'ayant le moyen que de tirer vn coup. Ils en font vne étrange boucherie, pas vn n'échape qui ne soit pris ou tué. Il vaudroit bien mieux qu'ils fussent tuez sur le champ, que d'estre reseruez vifs, car ils leur font souffrir mille maux auant que de mourir. Ils lient les hommes qu'ils prennent vifs, & les gardent soigneusement pour les mener dans le

Bbb iij

païs. Ils ne lient point les femmes ny les petits enfans, qu'ils esleuent pour leur seruir d'Esclaues, aussi bien que les femmes. S'il y a quelque homme blessé de leurs ennemis qu'ils ayent pris, il luy font mille maux auant qu'il meure. S'ils voyent que la mort les preuiendra, auant que d'arriuer chez eux, au premier lieu qu'ils mettent pied à terre, ils les attachent à vn arbre, & les tirent au blanc, apres leur auoir appliqué des torches de feu. Pour les femmes qui ne veulent pas consentir à leurs infames desirs, ils les fléchent de mesme, mettant auparauant des torches de feu dans leur nature, en leur faisant souffrir ce cruel tourment. Quelques-vns sont si dénaturez, qu'ils coupent les principales parties du corps de ceux qu'ils ont tuez, & les attachent à leurs Canots; les autres les font boucaner & les mangent comme tout enragez. Il faut remarquer que celuy qui met le premier la main sur vn prisonnier, de quelque sexe ou âge qu'il soit, quand il ne l'auroit touché qu'à vn cheueu, il luy appartient. Il le mene dans sa Case en grand triomphe, le nourrissant tres-bien iusqu'à ce qu'il le faille faire mourir.

Estant de retour chez eux, ceux qui ont des prisonniers, si ce sont des femmes ou des enfans, ils les laissent aller & les traitent comme s'ils estoient leurs propres enfans. Pour les hommes, ils les lient & attachent bien soigneusement, les nourrissent tres bien, leur faisant experimenter tous les plaisirs possibles iusqu'au iour de leur mort, qui estant arriué selon le nombre des nœuds, qu'ils ont enuoyez par les habitations, tous se trouuent à cette cruelle ceremonie bien ajustez de tous leurs plus beaux ornemens. Quand ils arriuent à la Case, ils font de grands cris & heurlemens allant comme en cadance au son de leurs instrumens. Il faut sçauoir que pour faire ce massacre le Chef de l'habitation, où demeure celuy qui a pris le prisonnier, a preparé vn grand vin, car pour exercer cette cruauté il faut boire iusqu'à l'excez & s'enyurer.

Estans tous assemblez, on fait venir le pauure miserable que l'on doit faire mourir, apres l'auoir orné de tout ce qu'ils ont de plus beau, comme de rassade, de grains de

criſtaux, & d'vn chapeau de belles plumes. Ils le tiennent droict au milieu d'eux, lié d'vne corde aux deux poings, luy faiſant étendre les bras en croix; puis celuy qui l'a fait priſonnier ſort du Carbet, & le voyant il prend ſa courſe, pendant que ceux qui le tiennent le font baiſſer, afin que celuy qui a pris ſa courſe ſaute ſur ſon dos, comme les enfans qui ioüent au cheual fondu. Apres quoy, on preſente au patient vn petit ſiege neuf, & on le fait aſſeoir deſſus bien lié & garoté. Les femmes commencent autour de luy vne eſtrange danſe, elles ſortent toutes du Carbet comme des Furies, tenant chacune vn baſton à la main, elles danſent autour de luy auec vn chant lugubre, elles pleurent, elles heurlent & font des cris épouuentables, en ſautant & faiſant trois tours à l'entour de luy, en luy baillant l'vne du baſton, l'autre des ſoufflets, vne autre des nazardes, & luy diſant: *Tien, voila pourquoy tu as tué mon frere*, l'autre dit, *mon compere, mon amy*, & choſes ſemblables. Il ne leur dit rien autre choſe, ſinon qu'elles font bien de luy faire ſouffrir ce mal, que s'il eſtoit en liberté, & qu'il tint vn des leurs, ſa femme luy en feroit tout autant, & encore pis.

Cette danſe eſtant acheuée & ce premier Acte de la Tragedie eſtant finy, on remeine le patient dans le Carbet, où chacun luy fait careſſe, le mettant ſur ſon lict, l'appellant ſon frere, ſon compere, l'autre ſon amy. On le fait boire & manger tant qu'il veut & tant qu'il peut, en quoy il ne s'épargne pas, pour faire voir qu'il les mépriſe tous; ils n'oublient pas auſſi tous de bien boire. Enuiron ſur les trois heures apres midy, on commence vne grande danſe qui enuironne le grand Carbet, où ils font des poſtures eſtranges; l'on fait danſer ce pauure miſerable, & pendant qu'il danſe, les ieunes Sauuages preparent des flambeaux d'vn certain bois gommeux qui bruſle comme vn flambeau de cire; & quand il paſſe par vn certain endroit, ils luy appliquent ce flambleau ardent ſur diuerſes parties de ſon corps, par tout où ils peuuent, ce qui deuient tout en groſſes ampoules. Ie laiſſe à penſer quelle douleur ſouffre ce pauure mal-heureux, ſans ſe plaindre aucunement, taſchant ſeulement de ſe conſeruer le viſage On ne laiſſe pas

de le faire danſer en cet équipage, ce qu'il fait auec vn grand courage ou plutoſt de rage. Les Sauuages font bruſler de la caſſaue & l'appliquent toute bruſlante contre ces ampoules, qui ſe creuent & humectent cette caſſaue, qu'ils mangent auec grand appetit, & boiuent en la mangeant, recommençans la danſe, pendant laquelle l'vn luy coupe l'oreille droite, l'autre la gauche, vn autre luy coupe le nez, vn autre le membre viril, & font griller ces choſes qu'ils mangent en ſa preſence. Ce miſerable au lieu de ſe plaindre les anime encore dauantage, leur diſant : *Tu ne me fais rien, que ie n'en aye fait autant à vn tel ou tel de tes amis, ou à ton pere ; ſi i'eſtois en liberté, & que tu fuſſes entre mes mains, ie t'en ferois bien d'autres.*

La danſe ceſſe pour vn peu de temps, afin de ſe donner le loiſir de boire & de manger, pendant lequel temps on iette de l'eau fraiſche ſur ſes playes, pour en appaiſer vn peu la douleur, afin de le faire viure dauantage, & luy faire ſouffrir de plus grands maux. On luy en fait endurer d'étranges toute la nuict. Comme il eſt à demy mort, & preſque deuenu inſenſible, celuy qui l'a pris priſonnier de guerre, vient par derriere en luy donnant vn coup de boutou ſur la teſte, duquel il tombe mort ſur la place.

Quand il eſt mort, les Sauuages preparent des feüilles, ſur leſquelles ils portent le corps, l'euentrent, & en tirent les entrailles qu'ils iettent au nez de leurs femmes. Chacun prend vn morceau de la freſſure, l'vn du cœur, l'autre du foye, &c. Ils l'embrochent dans des brochettes de bois, & le font roſtir, c'eſt le commencement de leur feſtin. Ils le coupent en pieces, en oſtant les iambes, les cuiſſes, les bras, & le reſte ils le boucannent, & le mangent ; cela dure deux iours, s'enyurant & ſaoulant comme des pourceaux. Celuy qui l'a tué, en boucanne vne partie, de ſorte qu'il le conſerue pour le moins ſix mois, afin de le faire voir à ſes amis.

CHAP.

CHAPITRE XII.

De la façon de faire vn Piaye, qui est leur Medecin, & de son Office.

I'Ay fait voir ce que ces pauures Infideles souffrent pour acquerir parmy eux la qualité de Capitaine, mais celuy qui aspire à la qualité de Piaye en souffre encore bien dauantage, faisant honte aux Chrestiens qui ne veulent rien souffrir pour la gloire eternelle, ny pour satisfaire à la peine deuë à leurs pechez, le moindre desquels a merité l'Enfer. Ces miserables sans doute s'éleueront contre les Chrestiens au iour du Iugement, & leur reprocheront leur vie libertine, & que s'ils eussent eu la connoissance qu'ils auoient, ils s'en seroient mieux seruy; que si pour vn petit vent de vanité pour porter le titre de Capitaine ou de Piaye, ils ont tant souffert, combien ils auroient enduré pour les biens eternels, s'ils les auoient connus.

Celuy qui aspire donc à estre Piaye, est premierement mis chez vn ancien; il y demeure fort long-temps pour estre instruit de luy, & pour faire comme son Nouitiat, quelquefois l'espace de dix ans, pendant lesquels il le sert fort exactement. Le Piaye ancien l'obserue, pour remarquer s'il a en luy les qualitez necessaires à celuy qui veut estre Piaye. Ils ne l'éleuent point à cette dignité, qu'il ne soit âgé de vingt-cinq ou trente ans.

Quand le temps est venu qu'on le doit mettre dans les preuues, on le fait premierement ieusner auec autant de rigueur que le Capitaine, & bien plus, car il ne mange que du millet boüilly vn an durant, & bien peu de cassaue. Ce qui les extenuë de telle sorte, qu'ils semblent des squelettes qui n'ont que la peau étenduë sur les os, & deuiennent presque sans force. Les anciens Piayes s'assemblent aprés ce long ieusne, se renferment dans vne Case, & apprennẽt au pretendant la façon d'appeller le demon & de le

consulter. Au lieu qu'on foüette le Capitaine pretendant, on fait tant danser celuy-cy, qu'il en est si las, à cause de la foiblesse que luy a causé le ieusne, qu'il tombe tout pasmé & éuanoüy sur la terre. Pour le faire reuenir, on luy met des ceintures & des coliers de ces grosses fourmis noires, qui font tant de douleur. On luy ouure la bouche par force, dans laquelle on met vn espece d'antonnoir, dans lequel on iette plein vn grand vaisseau de ius tiré du tabac. Cette étrange medecine le fait aller haut & bas, & luy fait vuider le sang, cela dure plusieurs iours.

Aprés des remedes si violents, des ieusnes si rigoureux, il est fait Piaye, & a la puissance de guerir les maladies & d'éuoquer le diable. Mais afin qu'il le fasse comme il faut, on luy ordonne vn ieusne de trois ans. La premiere année, il mange du millet & du pain ; La seconde année, il mange quelques crabes auec son pain ; Et la troisiéme, il mange quelques petits oyseaux. Ils sont si exacts à garder ces ieusnes, qu'encore que les autres boiuẽt dans leurs vins & assemblées, & fassent bonne chere, ceux-cy n'en boiuent pas vn coup dauantage, ayans l'opinion que s'ils rompoient leur ieusne, ils n'auroient aucun pouuoir sur les maladies, ny sur les diables pour les faire venir.

Dans quel aueuglement sont ces pauures Infideles ! Voyez ce qu'ils souffrẽt en cette vie pour vn honneur vain ; ce sont les vrais Penitens du demon, qui commence dés cette vie à leur faire sentir les tourmens des Enfers. Ces miserables Medecins sont obligez de s'abstenir de temps en temps de certaines choses, & de boire souuent cette rude potion de tabac. Ils en boiuent quelquefois autant qu'vn grand yurogne peut boire de vin. Leur estomac sans doute s'accoustume à cette sorte de boisson, puis qu'il le peut supporter.

Quand ils ont fait ces épreuues & ces rudes penitences, ils sont appellez auec les autres Piayes à la visite des malades. Estant arriuez à la Case du malade, ils éuoquent premierement le diable, pour le consulter sur le sujet de la maladie de celuy pour qui ils sont appellez. Ils font cette ceremonie dans vn lieu où on ne voit goutte ; s'il y a du feu

ils l'éteignent, puis ils font comme vne petite tente, sous laquelle ils disent que le diable vient. Ils font plusieurs tours autour de cette tente faisant du bruit auec des calebasses, dans lesquelles il y a des pierrettes, & portent des grelots ou des sonnettes à leur poignet, dont ils font grand bruit. Ils disent certains mots, comme d'vne chanson, à la cadance du son des calebasses & des sonnettes. Ils frapent du pied contre terre pour le faire viure. Ils reconnoissent sa presence, en estant quasi obsedez. Il les bat quelquefois en ces occasions. Quand il est present, ils luy demandent pourquoy il a enuoyé cette maladie à celuy qui est malade, veu, disent-ils, qu'il estoit bon? Pourquoy il ne l'a pas plutost enuoyé à quelqu'vn de leurs ennemis, & ce qu'il faut qu'ils fassent pour le guerir. Il leur répond d'vne voix claire, comme celle que les Basteleurs font faire aux marionettes. Quelquefois il paroist sous la forme d'vn chien ou autre animal. Aprés luy auoir ainsi parlé, ils vont voir le malade, auquel ils donnent d'étranges remedes. Ils se mettent autour du malade, faisant vn tel tintamarre auec leurs calebasses & autres instrumens, que cela est capable d'étourdir & de faire mourir les plus sains. Si le malade a quelque grosse fiévre, ils le soufflent de tous costez, le pressent auec les mains, & le manient de telle sorte, qu'il est impossible qu'il ne ressente de la douleur. L'ayant ainsi pressé & manié, ils esleuent leurs mains, qu'ils tiennent d'vne certaine façon, qu'il semble qu'il y ait quelque chose dedans, & les souflent en l'air, disant que c'est la maladie qu'ils chassent ainsi. S'il a seulement mal à quelque partie du corps, ils pressent cette partie auec grande violence, & soufflent en l'air. Si le malade a quelque abcés en ce lieu, ils luy font souffrir de grandes douleurs. Quand l'abcés est percé, & qu'il suppure, ils ont assez de cœur pour succer le pus qui sort de la playe, & le iettent en terre; ce qu'ils font tous les iours, iusqu'à ce que le malade soit guery. Pour les playes qu'ils reçoiuent à la guerre ou par quelque accident, ce ne sont pas les Piayes qui les pensent, mais les femmes, qui ont la connoissance de beaucoup de simples; car elles font des cures admirables. Les Sauuages sont si malicieux,

qu'ils n'en veulent point donner la connoiſſance. Ils ont vne certaine racine qui guerit les playes les plus empoiſonnées, & qui a la force de tirer les fléches rompuës. I'en ay eu en ma poſſeſſion, & en ay planté dans l'Iſle de la Barboude. Quand ils ont quelque bras ou iambe rompuë, ils n'ont pas l'induſtrie de les remettre, & en demeurent eſtropiez toute leur vie, comme eſt le plus méchant de nos Sauuages, qui a le bras rompu. Il ne laiſſe pas de faire rage, quoy qu'il ait receu quatre ou cinq coups de couſteau d'vn des noſtres, il en a eſté parfaitement guery, encore qu'il y en euſt de tres-dangereux.

CHAPITRE XIII.

De leurs Mariages.

IL n'y a rien où les Sauuages faſſent moins de ceremonies que dans leurs mariages. Celuy qui a quelque inclination pour vne fille, la demande à ſon pere, qui ne la refuſe pas, car ils ne ſe refuſent rien les vns aux autres. Vn pere ne contredit iamais à ſon fils, eſtant maiſtre de ſes volontez. Ils n'épouſent pourtant iamais leurs proches parentes, gardant en cela l'honneſteté. Lors que le pere de la fille la promet à celuy qui luy en a fait la demande, il les fait mettre dos à dos, & ſe baillent à boire & à manger reciproquement. On les met tous deux dans vn lit neuf, pendant que la Ieuneſſe danſe & boit à la ſanté du nouueau marié, qui leur a preparé dequoy boire. S'il ſe trouue bien de cette femme, il la garde, c'eſt à dire ſi elle luy rend bon ſeruice, ſi elle luy prepare bien à manger, & luy donne bien à boire, & ſur tout ſi elle luy garde fidelité; car s'il a le moindre ſoupçon, il la repudie & la chaſſe d'auprés de luy, ſans aucune forme de procez, & ſans en eſtre recherché par les parens de la fille, eſtant tous libres de faire ce qu'ils veulent, ſans craindre d'eſtre repris de Iuſtice, n'y ayant aucun crime puny parmy eux. Si on luy de-

mande la raison, pourquoy il a chassé sa femme, il ne dit rien autre chose sans s'émouuoir, sinon qu'elle ne luy rendoit pas bon seruice, & qu'elle ne luy donnoit pas bien à boire.

La licence effrenée de la concupiscence est tres-grande parmy ce peuple, les ieunes garçons se meslant auec les filles, auec vne grande liberté, mesme qui que ce soit qui y ait de l'inclination, ayant pourtant tousiours honte, & ne faisant rien qu'en cachette. Si quelque fille deuient enceinte de ses mauuaises pratiques, elle fait en sorte qu'on ne s'en apperçoit point, y ayant parmy eux des remedes pour se faire auorter, le diable les ayant renduës sçauantes pour ce sujet; elles ne font paroistre leur grossesse, que quand elles sont mariées.

La poligamie est ordinaire entr'eux, non pas à tous en general, car il n'y a que quelques-vns des plus grands Capitaines; cela arriue fort peu. Quand ils ont deux femmes, elles ne sont pas toutes deux dans vne mesme habitation. Ils en tiennent vne dans vne autre contrée, où ils vont passer quelque temps de l'année auec elle pour maintenir la paix.

Quand la femme mariée reconnoist qu'elle est enceinte, elle se declare à son mary, qui fait alors beaucoup de choses superstitieuses, craignant que l'enfant qu'elle porte ne perisse. Il s'abstient de manger de plusieurs choses; il fait vne penitence étroite; il craint de toucher les gros poissons, comme le Lamantin, la Tortuë & semblables. Ils ne veulent point s'approcher de ceux qui les peschent, de peur, disent-ils, que leurs enfans ne meurent, & que leurs âmes n'entrent dans ces poissons.

Aussi-tost que la femme est accouchée, ce qu'elle fait auec grãde facilité, à cause du grand exercice qu'elles font, & qu'elles ne sont pressées d'aucun vestement; elles se font & à leurs enfans, ce que les Sages-femmes ont accoustumé de faire, n'y en ayant point dans ces païs. Elles se leuent sur l'heure, prenant l'enfant entre leurs bras, & se vont lauer & luy aussi, dans la Riuiere prochaine. Le mary pend son lit au plus haut de la Case, s'y va coucher; &

fait l'accouchée six semaines, & au lieu de faire seruir sa femme qui ne garde point le lict, elle le sert luy-mesme durant tout ce temps-là, pendant lequel il ne se leue que pour aller à ses necessitez. Quand il passe au milieu de tous ses cohabitans, il ne les regarde pas, ne leuant pas les yeux. Il ieusne étroitement pendant ces six semaines, ne mangeant que fort peu, d'où vient que quand sa couche est faite, il se leue maigre comme vne squelette: alors il sort, & est obligé d'aller tuër vne sorte d'oyseau pour sa releuée.

La mere a grand soin de nourrir son enfant. Ils ne sçauent ce que c'est parmy eux, que de donner leurs enfans à nourrir à vne autre. Elles sont folles de leurs enfans, tant elles les ayment. Elles les lauent tous les iours dans vne fontaine ou riuiere. Elles ne les emmaillottent point, mais elles les couchent dans vn petit lict de coton, qu'elles font exprés pour eux; elles les laissent toûjours nuds. C'est vne merueille de voir comme ils profitent, quelques-vns à neuf ou dix mois marchent tout seuls. Quand ils croissent, s'ils ne peuuent marcher, ils se traisnent sur leurs pieds & sur leurs mains.

Ces gens ayment extrémement leurs enfans; ils ne les frappent iamais & ne les corrigent point, les laissant viure dans vne grande liberté, sans qu'ils fassent rien qui fasche leurs parens. Ils s'estonnent quand ils voyent que quelqu'vn des nostres chastie ses enfans. Ils ne les quittent iamais de veuë, les menant par tout en leurs voyages, & quand ils vont mesme en guerre.

CHAPITRE XIV.

De leurs morts & de leurs funerailles.

LEs ceremonies qu'ils gardent aux obseques & aux funerailles sont differentes en plusieurs endroits, & parmy les diuerses Nations, quoy qu'elles ne soient pas esloignées les vnes des autres.

Quand quelqu'vn eſt mort, ſoit de maladie, ou qu'il ait eſté tué en guerre, nos Galibis le laiſſent le plus long-temps qu'ils peuuent dans ſon lict, apres l'auoir orné de toutes ſes mirlifiques & inſtrumens de chaſſe ou de guerre. Tout le monde le pleure d'vne eſtrange façon, faiſant grand bruit autour de ſon corps. Les femmes à demy enragées comme des Furies, les cheueux épars, ſe frapent, crient & heurlent comme vne armée de chiens. Ils racontent les belles actions du deffunct. *Il eſtoit ſi bon*, diſent-elles, *c'eſtoit vn ſi bon chaſſeur, il nous apportoit ſi ſouuent dequoy manger. Il eſtoit ſi courageux en guerre. Il ne craignoit point les ennemis, il en a tant fait mourir.* Si c'eſt vne femme, elles racontent tout ce qu'elle ſçauoit faire: *Elle trauailloit beaucoup, elle contentoit ſi bien ſon mary qui l'aymoit beaucoup.* En diſant ces choſes elles font des poſtures & des contorſions horribles. Si apres vn long-temps, quelqu'vn de leur mort leur vient à la penſée, elles recommencent leur ſabath, elles font ces tintamarres preſque toutes les nuicts, elles ſortent pluſieurs enſemble, vont courir dans les bois & dans les prairies, où elles paſſent deux ou trois heures, à faire des heurlemens qui ſeroient capables de ietter de la terreur, puis elles retournent à la Caſe où elles boiuent iuſqu'à s'enyurer. Quand quelqu'vn de leurs amis des Sauuages voiſins les vient viſiter pendant leur affliction, la femme ou proche parente du deffunct, ſe vient mettre deuant luy, ou s'eſtant aſſiſe ſur vn lict de cotton ſelon leur couſtume, elle commence ſes lamentations en frapant ſur ſon genoüil, comme ſi elle battoit la meſure de la Muſique, criant & heurlant comme vne enragée; ce qui excite l'autre à pleurer auſſi. Il s'éclate en des cris eſtranges, & ameine tous ceux de la Caſe, & quand leur douleur eſt vn peu appaiſée, ils boiuent comme ſi de rien n'eſtoit.

Pour reuenir au deffunct, quand ils ont tous bien pleuré, en danſant & en chantant quelque choſe de lugubre autour du mort, on luy prepare vn bucher, ſur lequel on le met auec tous les vſtenſiles & armes dont il s'eſt ſeruy. Ils y mettent le feu, le faiſant bruſler entierement, pendant lequel temps ils font toûjours leurs poſtures, ſans oublier vn moment à boire.

Il y en a qui font d'autres ceremonies. Ils font vne fosse en terre, où ils mettent le mort assis sur vn siege, orné de tous ses Caracolis & de ses armes. Ils luy apportent à boire & à manger auec grande ceremonie, disant qu'il luy faut donner à manger, iusqu'à ce qu'il n'ait plus de chair sur les os, parce, disent ils, qu'il ne s'en va point là haut qu'il ne soit sans chair. Par où vous voyez qu'ils croyent l'immortalité des ames, sans sçauoir pourtant ce que c'est que l'ame, n'ayant aucun mot pour la nommer. Quand il n'y a plus de chair sur les os, ils font vne assemblée ou vn vin, pour les brusler; ce qu'ils font en cette sorte. Ils les mettent dans vn lict de cotton bien blanc, quatre ieunes filles tiennent chacun vn coin de ce lict, elles font danser ces os au son de quelque instrument, & toute l'assemblée danse aussi, beuuant d'autant Quand elles les ont bien fait danser, ils font vn bucher, où ils les font brusler auec tout ce qui leur a seruy pendant leur vie. Estant reduits en cendre, s'il y en a quelques-vns qui n'ayent pas esté consommez, ils les battent & puluerisent, les passent par vne sorte de ramis, & mettent ces cendres dans de l'eau & s'en frottent les iambes, & l'on boit, puis chacun se retire.

CHAPITRE XV.

De leur façon de traitter auec les Estrangers.

QVand vn Vaisseau est arriué à leur rade, ou à quelque embouchure de riuiere, il arbore l'étendard du païs d'où il est, portant son pauillon au grand mats, qui fait connoistre à ces peuples de quelle Nation il est; si ce pauillon les trompe quelquefois, ils ne se trompent point à la physionomie. Ils discernent fort bien vn François d'auec vn Espagnol, Anglois, Flaman, ou autre. Le Vaisseau estant à l'ancre, il tire trois coups de canon, qui est vn signal que tous les Indiens connoissent tres-bien, & pour n'estre pas surpris ils considerent le Vaisseau de loin, ils en connoissent

connoiſſent fort bien la fabrique, & voyent bien s'il eſt François, Anglois, ou autre. Quand ils ont reconnu que ce Nauire eſt de leurs amis, ils viennent dans leurs Canots d'vn coſté & d'autre aborder ce Vaiſſeau. Le Capitaine les prie de monter, ils le font, ſans ſe faire beaucoup importuner. On les fait entrer dans la chambre de poupe, où eſtant aſſis le Capitaine leur preſente à boire de l'eau de vie, de laquelle ils ſont fort amateurs. Ils ne quittent point la partie qu'ils ne ſoient ſaouls. Pendant cela le Capitaine leur parle en leur langue, s'il la ſçait, ou par vn Truchement.

Les Indiens demandent *Etébogué erebo noboüi?* cela veut dire, *Qu'es-tu venu faire icy?*

L'Eſtranger répond, *aou amoré cené noboüi*, cela veut dire, *ie te ſuis venu voir.*

L'Indien, *Otonomé*, pourquoy?

L'Eſtranger, *Galibi banaré Francici*, les Galibis ſont amis des François, *Galibi iroupa*, les Galibis ſont bons.

Le Capitaine du Nauire luy dit: Veux-tu boire de l'eau de vie? *amoré brandevin ſineri icé?*

L'Indien répond, *terré aou icé*, oüy ie veux boire.

Le Capitaine dit: Ie veux achepter des licts de cotton, *aou cibegati acado amoré.*

L'Indien, Ie viendray demain auec mon pere, ie t'en apporteray beaucoup, *aou coropo noboüi aconomé baba, aou meneboüi amoré tapoüimé.*

Apporte-moy des poules, du cerf, des Ananas, *aou ménéboüi, corotogo, couchari, ananaï.*

Celuy-là t'en apportera, *mocé ménéboüi amoré*, ou bien *mocé cayé.*

Comment s'appelle cela? *etété mocé*, ou *ini.*

Cela s'appelle du cerf, vne poule, *etété couchari, corotogo.*

Combien veux-tu vendre cela? *Etébétéme moncé*, vn couteau, *maria*, vne ſerpe, *maceta.*

Tu es chiche & vilain, *amombé amoré.*

Ie ne ſuis point vilain, *oüacé aou amombé oüa.*

Les Indiens m'ont dit que tu eſtois malade.

Indian aou ſegaliti amoré yetombé.

Ie me porte bien, *aou yetombé oüa.*

Voila diuerſes façons de parler & de traitter auec eux. Pour ceux qui ne ſçauent pas la Langue, ie mets icy vn petit Dictionnaire des mots principaux de la Langue des Galibis, auec leſquels on peut l'apprendre facilement & former vn diſcours, apres que i'auray fait quelques Remarques ſur cette Langue dans le chapitre ſuiuant.

Il faut remarquer qu'il n'y a rien à traitter parmy nos Galibis, que des licts de coton & des viures, car ils ſont extrémement pareſſeux, ils ne ſe veulent pas donner la peine de recueillir & amaſſer les choſes curieuſes qui ſe trouuent dans leur païs. Tous les Sauuages depuis les Amaſones iuſqu'à nos Galibis en font de meſme. Quelques-vns s'adonnent à la peſche du Lamantin, comme les Racalets; mais plus haut chez les Maronis vers Suriname, il y a force bois de lettre. Quoy qu'ils ayent tous du tabac, & des cannes de ſuccre, ils ne les façonnent point par vne pure pareſſe, dautant qu'ils ne veulent point trauailler.

CHAPITRE XVI.

Remarques generales ſur la Langue des Galibis, & preſque de toute la Coſte, depuis les Amaſones iuſqu'au dixiéme ou douziéme degré, auec vn Dictionnaire des mots principaux.

LA Langue des Galibis & preſque de tout ce grand païs de l'Amerique eſt fort ſterile; car comme ces pauures Indiens n'ont aucune Religion, ils n'ont par conſequent connoiſſance d'aucune diuinité, ny du culte & du reſpect qui luy eſt deu. Ils ne connoiſſent aucunement Dieu; ils n'ont point de termes pour parler de cette diuine ſcience, que l'on appelle la Theologie, qui apprend à parler de Dieu; ils n'ont aucun autre art ny ſcience; ce qui fait qu'ils

n'ont que les mots, qui leur ſeruent pour communiquer entr'eux, traiter auec les Etrangers & nommer ſimplement ce qu'ils comprennent par les ſens; d'où vient que cette Langue eſt extrémement facile, car ayant retenu quelque nombre de mots, les plus vſitez parmy eux, tels que ceux que i'ay mis dans le petit Dictionnaire, faiſant auſſi quelque peu de reflection ſur les Remarques ou regles ſuiuantes, il n'y a perſonne, pourueu qu'on vueille prendre quelque peu de peine, qui ne s'en ſerue tres-bien & en peu de temps.

La premiere Remarque eſt, que de toutes les huit parties d'Oraiſon, auec leſquelles nous compoſons vn diſcours, il n'y en a que deux en cette Langue, à ſçauoir le nom, qui ſert à nommer les choſes, & le verbe, pour repreſenter les actions & les paſſions; ils ne ſe ſeruent point de toutes les autres.

Il y a de deux ſortes de noms, le ſubſtantif & l'adjectif. Le ſubſtantif qui ſert à nommer les choſes, comme ce mot *meïou*, qui ſignifie du pain; l'adjectif qui montre de quelle qualité eſt la choſe, comme ſi le pain eſt bon ou mauuais, blanc ou noir, grand ou petit: Exemple, *meïou iroupa*, qui veut dire du bon pain; *meïou* eſt le ſubſtantif, & *iroupa* eſt l'adjectif qui ſignifie *bon*.

Les noms n'ont que le ſingulier, ſoit ſubſtantif, quoy qu'il ſoit propre ou appellatif, non plus que l'adjectif. Ils n'ont aucuns cas auec leſquels ils ſe declinent, ny aucun article pour diſtinguer vn nominatif, par lequel la choſe eſt nommée d'auec vn genitif, qui ſignifie la poſſeſſion de la choſe; Exemple ſi ie leur demande comment s'appelle du pain en Galiby, ils me diront *meïou*, ſi ie leur demande, à qui eſt ce pain, ils me diront *meïou Biraumon*, c'eſt le pain de Biraumon. Vous voyez par là qu'ils n'ont aucun article ny aucun cas.

Neanmoins nous pouuons dire qu'ils ont vn vocatif, duquel ils ſe ſeruent pour appeller quelqu'vn: ce qu'ils font en deux façons. Quand ils ſont proche les vns des autres, comme quand ils veulent appeller quelqu'vn de leurs enfans, ils diront, *acné tigami*, qui veut dire, *vien ô mon fils*,

mais quand ils ſont éloignez les vns des autres, comme quand ils ſe rencontrent deux Canots ſur la mer, & qu'ils craignent que ce ſoit quelque ennemy, ils demandent en s'écriant, *nec moré sé nec moredo*, qui veut dire *qui es tu?* Ils reſpondent *biromon ſe biromondo.* C'eſt Biraumon, ce ſont de leurs façons de parler. Ils n'ont point de pluriel & au lieu d'iceluy, il ſe ſeruent de ce mot *papo*, qui ſignifie *tous*, comme qui diroit, ils boiuent tous du oüacou, *papo oüacou ſineri*, & quand ils veulent dire beaucoup de choſes, & ſignifier vne grande multitude, ils ſe ſeruent du mot *tapouïmé* qui veut dire *beaucoup*: Exemple, il y a beaucoup de pain, *tapouimé meïou*, il y a beaucoup de François, *tapoüimé francici.* Quand ils veulent repreſenter vn nombre fort grand, & qu'ils ne peuuent compter, en diſant ce mot *tapoüimé*, ils monſtrent les cheueux de la teſte.

Les noms adjectifs non plus que les ſubſtantifs, n'ont point de cas ny de pluriel, & n'ont qu'vne terminaiſon ſeule pour tous le genres: Exemple, *baba iroupa*, qui veut dire, bon pere, *b.bi iroupa*, bonne mere, *meïou iroupa*, bon pain.

Il faut remarquer que pour ſignifier les qualitez contraires exprimées par les adjectifs, ils ajouſtent au meſme mot, la negation *oüa*, qui ſignifie en ſa propre ſignification *non*: Exemple: Les François ſont bons, ſont gens de bien, *francici iroupa*, les François ſont meſchans, ne ſont pas gens de bien, *francici iroupa oüa*, les Galibis ſont pareſſeux, *Galibi anquinopé*, les Galibis ne ſont pas pareſſeux, ou bien, ſont diligens, *Galibi anquinopé oüa.*

I'ay dit qu'ils n'auoient de toutes les parties d'Oraiſon que le nom & le verbe, mais i'ay remarqué qu'ils ont les pronoms demonſtratifs, *moy*, *toy*, *luy*, qui ſeruent pour tous les poſſeſſifs, & pour exprimer les perſonnes des verbes: Exemple, *aou* eſt la premiere perſonne, qui ſignifie *moy*, *nous*, *ie*, *mien*, *noſtre*; La ſeconde perſonne eſt *amoré*, qui ſignifie, *toy*, *tu*, *vous*, *voſtre*, La troiſiéme perſonne eſt *mocé*, qui ſignifie, *il*, *ils*, *luy*. Exemples de toutes ces choſes.

Ie boy de l'eau, *aou ſineri touna*, tu bois de l'eau, *amoré*

sineri touna, il boit de l'eau, *mocé sineri touna*, mon pain, *aou meyou*, ton pain, *amoré meyou*, son pain, *mocé meyou*.

Ils n'ont point de pronom relatif, de sorte qu'il ne se faut point tourmenter pour exprimer *qui* ou *que*: Exemple, i'ay veu les François qui sont bons, *aou sené francici irou-pa*, où vous voyez que le *qui* n'est point exprimé, non plus que le mot *sont*, dautant qu'ils n'ont point le verbe substan-tif, *ie suis*, *tu es*, *il est*: neanmoins pour dire *ie suis*, ils se seruent de la diction, *sé*, comme on void par l'exemple que i'ay rapporté cy-dessus, *nec moré sé nec moredo*, qui és tu? où la particule *sé*, est prise pour *és* en la seconde person-ne, *Biromon sé Biromordo*, ie suis Biraumon, où la parti-cule *sé*, est prise pour *ie suis* en la premiere personne.

Pour les noms de nombre, ils ne comptent que iusqu'à quatre: Exemple, vn, *aüniq*, deux, *oquo*, trois *oroüa*, quatre, *acourabamé*. Ils ne comptent point plus auant, car s'ils veu-lent exprimer vn plus grand nombre, ils montrent autant de doigts, comme *cinq*, ils montrent la main, *dix* les deux mains, *vingt* les mains & les pieds. Pour dire vingt, ils di-sent pourtant *opoumé*, & voulant exprimer *quarante*, ils di-sent *opou poumé*, comme qui diroit deux fois les mains & les pieds; s'ils veulent exprimer vn plus grand nombre, ils se seruent de leurs nœuds.

Du Verbe.

ILs n'ont en tout que le verbe actif, qui ne se coniugue point ny par temps ny par modes; ils n'ont que le present sans pluriel; le present n'a qu'vne seule terminaison, & on reconnoist l'action des trois personnes par les pronoms de-monstratifs, *aou*, *amoré*, *mocé*,

Exemple, l'aime, *aou ciponimé*

Tu aimes, *amoré ciponimé*,

Il aime, *mocé ciponimé*,

Pour exprimer vn passé, i'ay aimé, *aou ciponimé penaré*.

Pour exprimer vn futur, i'aimeray, *aou ciponimé aboro-né*, comme qui diroit, *i'aime tantost*.

Autre exemple, ie viens, *aou noboüi*.

Tu viens, *amoré noboüi*.

Il vient, *mocé noboüi*.

Ie viendray, *aou noboüi alié*, & ainſi du reſte.

Il n'y a point de paſſif, faut exprimer la paſſion par la troiſiéme perſonne de l'actif : Exemple, *ie ſuis aimé*, il faut tourner par celuy-là m'aime, *mocé ciponimé aou*.

Il faut enfin remarquer qu'vn meſme mot ſignifie pluſieurs choſes : Exemple *amoré*, ſignifie *c'eſt toy*, *bon iour*, comme *amoré baba*, bon iour pere, il veut dire auſſi, *c'eſt toy pere*, ils répondent *terré*, qui veut dire *ouy*. Ils ont auſſi pluſieurs mots pour ſignifier vne meſme choſe, que l'on n'apprend que par l'vſage.

Il n'y a point de mot qui ſignifie *pour*, ny *afin*, *& car*; ce qui donne beaucoup de peine.

Pour ce qui eſt des degrez de comparaiſon il n'y en a point, mais on ſe ſert de la particule *man*, pour ſignifier le ſuperlatif *tres*: Exemple, cét Indien eſt tres-bon, *mocé calina iroupa man*, il n'y a point de comparatif, au moins en ce que i'ay remarqué, peut-eſtre qu'vn plus long vſage en fera connoiſtre.

Enfin, il faut obſeruer pour la prononciation, qu'ils prononcent la derniere ſyllabe fort long. Il y a auſſi quelque difference entre le langage des hommes & celuy des femmes. Les hommes adjouſtent quelquefois à la fin du mot, *bo*, ou *bonne*; les femmes au contraire ajouſtent la particule *ri*; exemple, les hommes diſent, ie vay à Ceperou, *aou Ceperoubo*, ou *Ceperoubon niſan*, & les femmes diſent, *aou Ceperiri niſan*.

Voila les Remarques que i'ay pû faire ſur la Langue des Galibis pour le peu de temps que i'ay eſté dans le païs, & que i'ay communiqué auec ceux qui y ſont experts; auec ce peu i'eſpere, moyennant la grace de Dieu, que l'on pourra ſe rendre aſſez intelligent parmy eux en ſe ſeruant de ce peu de mots, qui ſuiuent par ordre Alphabetique, & que i'ay reduicts en pratique, ayant mis pluſieurs façons de parler.

PETIT DICTIONNAIRE de la Langue des Sauuages Galibis, en la partie de l'Amerique Meridionale, appellée Cap de Nord, reduit en pratique.

Abſent, *oüanan.*

IL faut remarquer que les Indiens ſous-entendent ſouuent la premiere perſonne dans leurs diſcours, comme en cette rencontre, quand ie veux dire : *mon pere n'y eſt pas, il eſt abſent,* l'on deuroit dire en Galiby, *aou baba oüanan,* ils ſe contentent de dire, *baba oüanan,* & ſous-entendent la premiere perſonne, qui n'eſt point exprimée.

Acajou, fruit du païs. *moüé.*

Ie veux manger vn Acajou, *aou moüé aminé icé,* la premiere perſonne eſt exprimée en ce lieu.

Agouti, eſpece de liéure, *acouri.*

I'ay tué, fléché, aſſommé vn Agouti, *acouri ſibogaie,* ou bien *chioüé,* où vous voyez que la premiere perſonne n'eſt point exprimée.

Aimer, *ciponimé.*

Ie t'aime, *aou amoré ciponimé.* Il eſt à propos de bien remarquer leur façon de parler & de s'énoncer ; ce qui ſe peut faire en la conſtruction de cette phraſe, car à la prendre ſelon l'ordre des mots, *aou* veut dire, moy, *amoré,* veut dire *toy,* & *ciponimé* veut dire *aime,* de ſorte que c'eſt comme qui diroit, *moy toy aime,* pour dire *ie t'aime.*

Il eſt bon d'obſerner encore ce que i'ay mis dans les Remarques generales, que les verbes en cette Langue des Galibis, ne ſe coniuguent point par mœufs ou modes, ny par temps, & qu'ils n'ont que les trois perſonnes du ſingulier du preſent, ſans pluriel : de ſorte, que quand l'on veut exprimer vn temps paſſé, ou vn futur, il y faut adjouſter quelque mot qui le faſſe connoiſtre. Ces trois pronoms demonſtratifs ſeruent pour exprimer les perſonnes, *aou* par exemple, qui ſignifie *moy*, pour la premiere perſonne, *amoré*, toy, pour la ſeconde perſonne, *mocé*, luy, pour la troiſiéme; Exemples,

I'aime, *aou ciponimé.*
Tu aimes, *amoré ciponimé.*
Il aime, *mocé ciponimé.*

Et comme ils n'ont point de pluriel, pour dire, *nous aimons*, on peut adjouter ce mot, *papo*, qui ſignifie *tous*; comme qui diroit, nous aimons tous, *papo ciponimé.* Pour exprimer le preterit parfait, *i'ay aimé*, ils diſent *aou caporoné ciponimé*, ce mot *caporoné* ſignifie *autrefois*, comme qui diroit, *i'ay aimé autrefois*, & pour exprimer vn futur, ils adjouſtent le mot, *alié*, qui ſignifie *tantoſt*, comme qui diroit i'aimeray tantoſt, *aou alié ciponimé.*

Acheter ou traiter, *ſebegati.*
Adieu, *ſarabado.*
Adieu compere, *ſarabado banaré.*
Aiſſelle, *éiatari.*

L'aiſſelle me fait mal, douleur, ou, i'ay mal à l'aiſſelle, *eïatari etombé*, ce mot *etombé*, ſignifie tous les mots qui ſuiuent, douleur, i'ay mal, ou, ie ſuis malade.

Aller, *niſan.*

La plus part des verbes chez les Galibis dans leur ſterilité ſont grandement irreguliers, n'y ayant

ayant aucun rapport entre les temps qui ne deriuent point les vns des autres, comme l'vſage le fera connoiſtre, & comme ie feray voir en la ſuite. Aller par Canot *canoüa niſan*. Il faut icy remarquer que les Galibis ajouſtent ſouuent vne particule à la fin d'vn mot, pour vne plus grande emphaſe: Exemple, pour dire, *ie vay à Ceperou par mer*; il faudroit dire ſimplement, *aou Ceperou parana niſan*, mais ils diſent, *aou ceperoubo*, ou *ceperoubonne paranabo niſan*, ie vay par Canot, *canoüa niſan*, ou *canoabo niſan*.

Ils ont encore d'autres particules qu'ils ioignent à la fin des mots, qui ne ſeruent de rien au diſcours, mais ſeulement pour emphaſe, comme ces particules, *ſé*, *do*, *ta*, *to*, *nan*, *mo*: Exemple de toutes ces particules à la fin des mots. Quand ils appellent quelqu'vn pour le faire venir; ils diſent, *acnédo*, *acné ſé*, qui veut dire *vien ça*, pour parler ſimplement, il ne faut dire que ce mot, *acné*, qui eſt tout de meſme. Pour la particule, *ta*, il faudroit dire ſimplement, ie m'en vais au iardin, *aou moigna niſan*, ils diſent, *aou moignata niſan*. Pour la particule, *nan*, quand ils diſent, il n'y a point d'eau, ils diſent ſimplement, *touna nimadi*, ou bien, *touna oüa*, mais par emphaſe ils ajouſtent la particule, *nan*, *touna oüanan*; de meſme la particule *mo*, *touna oüamo*, il n'y a point d'eau. Il y en a pluſieurs autres que l'vſage fera remarquer.

I'ay dit que les verbes ſont grandement irreguliers, & que les temps ne deriuent preſque point les vns des autres; ce que l'on peut reconnoiſtre en ce verbe, *niſan*, qui ſignifie *aller*.

Au preſent, *aou niſan*, ie vay.

Au preterit parfait, *aou penaré ceperoubo*

nitan, comme qui diroit, *ie vay autrefois à Ceperou*, au lieu de se seruir de *nisan*, ils disent *nitan*. Au futur, i'iray à Ceperou, ils adjoustent ce mot *alié*, qui veut dire *tantost*, ou, *coropo*, qui veut dire *demain*, comme *alié ceperoubo nisan*, ou, *coropo ceperoubo nisan*, i'iray demain à Ceperou.

Si i'interroge quelqu'vn, & que ie luy demande, où vas tu Compere? *oïa mißan amoré?*

Si ie dis à quelqu'vn va t-en, *itingue amoré*.

Si ie dis à quelqu'vn, *va par là*, ie diray, *onebo mossa*.

Si ie dis *allons*, il se faut seruir du mot, *cama*, comme qui diroit, *allons à Remire*, il faut dire, *Remir. bo cama*, vous voyez par toutes ces façons de parler, comme les verbes sont fort irreguliers.

Alteré, auoir soif, ie suis alteré, *nicoumeli*.

I'ay soif, donnez moy à boire, *aou nicoumeli, sineri iaré mé*, la particule *mé*, est vne adionction, il suffit de dire, *sineri iaré*.

l'Amary ou matrice, *moüet*.

Amitié, *apocubé*.

Ie veux auoir ton amitié, *aou icé amoré apocubé*, le mot, *amoré*, en cet endroit signifie, *ton*, comme qui diroit, *ie veux ton amitié*; le mot *auoir*, n'estant point exprimé, car il n'est point en vsage parmy eux, ils se contentent de dire, *aou icé*, ie veux, & pour dire, *i'ay du pain*, à la premiere personne, ils ne disent que *aou meïou*, comme qui diroit, *mon pain*.

Amis, confederez, *ïamori*.

Les François sont amis & confederez des Galibis, *Francici ïamori Galibi*.

Vous remarquerez en cette phrase qu'ils ne se seruent point du verbe substantif, *ie suis*, *tu es*, *il est*, non plus que d'aucun article dans les noms, comme, *les*, *des*, qui n'y sont point

exprimez, c'est comme qui diroit, *François amis Galibis.*

Ananas, fruit du païs, *nana.*

Compere apporte moy des ananas en quantité, ou beaucoup, ou en abondance, *banaré nana tapoüimé ameneque*, la particule *des* n'est point exprimée.

Amy, ou Compere, *banaré.*

Bon iour amy, ou Compere, *amoré banaré*, comme qui leur diroit, *c'est toy Compere*, à quoy ils ne répondent que ce mot, *terré*, qui veut dire *ouy*: ce qui nous montre que c'est plutost à dire, *c'est toy Compere*, que non pas *bon iour.*

Ancien, vieillard, *tamoussi.*

Mon grand pere est homme de bien, *aou tamoussi baba iroupa*, où le mot *iroupa*, signifie est homme de bien, & est bon, n'ayant point de mot pour exprimer le verbe substantif, comme i'ay déja dit.

Appartient, *abolemon.*

Ce pain est, ou appartient à mon pere, *meïou baba abolemon*, où la particule, *ce*, n'est point exprimée, & si ie veux dire, *ce pain est à moy*, ou, *m'appartient*, ils ne disent que, *aou meïou*, qui veut dire proprement *mon pain*, n'exprimant point le verbe, *est*, ou *appartient.* Quand vous leur prenez quelque chose, & qu'ils la redemandent, ils disent, *aou érépali* qui veut dire, *c'est à moy*, ou *cela m'appartient.*

Appeller quelqu'vn, *icoumague.*

Appelle mon fils, *amoré tigami icoumague*, comme qui diroit, *toy*, en la seconde personne, *appelle mon fils.*

Apporter, *ameneque.*

Compere apporte moy du pain, *banaré meïou ameneque.* Pour dire i'apporte du pain, *meïou sé vissan*, as tu apporté du pain? *meïou mene-*

boüi amoré, i'apporteray du pain, *meïou fenetagué*, porte ce pain à la maison, *meïou fourata alitangue*, vous pouuez remarquer l'irregularité de ce verbe.

Aprés demain, *manicoropo.*
Ie viendray aprés demain icy, *manicoropo noboüi erebo.*

Arc, *ourapax.*
Mon fils donne moy mon arc, *tigami ourapax iaré mé*, où vous voyez que ce pronom, *mon*, n'eſt point exprimé, l'on pouuoit dire *aou ourapax.*

Arquebuſe, fuſil, tout arme à feu, ils n'ont que le mot Eſpagnol, *arquabouſa.*
Tirer vne arquebuſe ou fuſil, *arquabouſa chimorigay.*

Arreſté, *boucané.*
Arreſtez vous là, ou demeurez là, *boucané erebo.*

Aſſis, *nopo.*
Compere aſſis toy là, *banaré nopo ique erebo.*

Aſſommer, *chioüé.*
I'ay aujourd'huy aſſommé vn cerf auec la maſſuë, *couchari aou chioüé erague aconomé boutou.*

Attacher, *chimugay.*
Cette femme a tout preſentement attaché vne eſpingle, *oüali erimé cacouſſa chimugay*, ces particules, *cette*, *a*, *vne*, ne ſont point exprimées, c'eſt comme qui diroit *femme attaché preſentement eſpingle.*

Auancer, ou aller viſte, *ticané.*
Cet homme va bien fort, ou, va bien viſte, *oquili ticané man*, la particule *man*, ſignifie *fort*, ou bien *tres.*

Auant-hier, *manicoïaré.*
Ie ſuis venu auant-hier à Ceperou, *aou manicoïaré Ceperoubo noboüi.*

Aube du iour, point du iour, l'aurore, *emamori.*

Leuez vous, il eſt iour, l'aube du iour. Les Galibis n'ont point de mot pour ſignifier, *leuez*; mais quand il eſt iour, ils ſe leuent en diſant, il eſt iour, ie vais ſous le Carbet, *emamori tapoita niſan*, où la particule *ta* eſt ajouſtée ſans neceſſité.

Autrefois, *caporoné.*

I'ay veu autrefois vn Indien auec les François, qui eſtoit grand & gros, *aou caporoné ſené calina aconomé Francici apo omé, apoto.* Vous voyez dans cette phraſe qu'ils n'ont point de pronom relatif *qui, que*, non plus que de conjonction *&*, car le *qui* n'eſt point exprimé, non plus que le verbe *eſtoit*, ny auſſi la conjonction *&*.

Auec, *aconomé.*

Ie ſuis venu tout maintenant à Remire auec mon pere, *aou Remirobo eremé noboüi aconomé baba*, ce mot, *eremé*, ſignifie *tout maintenant, à cette heure.*

Acheter, *ſibégati.*

Ie veux acheter vn lict de cotton, *aou icé ſibégati acado.*

Arriué, *natapoüi.*

Il eſt arriué vn Canot, vn Nauire à Ceperou, *Ceperoubo canoa, nawiota natapoüi.*

Aujourd'huy, *erague.*

Ie mangeray aujourd'huy du poiſſon & des oiſeaux, *aou erague oto tonoro aminé.*

Autrefois, il y a long-temps, *penaré.*

Apoſtume, *ticonomé.*

Auſſi, *raba.*

B

BAigner, se lauer, *opi.*

Allons nous baigner dans la mer, pour parler simplement, il faut dire, *opi parana nisan*, mais pour parler auec emphase, il faut dire, *opito paranato cama*, où vous voyez que les particules, *to* & *bo*, sont aioustées.

Banc, ou siege, *monté.*

Mon fils va querir vn siege & t'assis-là, *tigami, montéamitan nopo ique*, où *vn* n'est point exprimé, ny la conionction, *&*, non plus que le pronom *mon*.

Barbe, *tacibo.*

Ce bon vieillard a vne grande barbe blanche, *tamoussi tacibo tamoüé apotomé.*

Boire, *sineri.*

Compere i'ay soif, donne moy à boire du oüacou, *banaré aou nicoumeli oüacou sineri iaré mé*, il est bon de remarquer quelquefois la construction des phrases: Remarquez donc celle-cy, *aou*, moy, *nicoumeli*, soif, *oüacou*, du oüacou, *sineri*, boire, *iaré* donne, pour dire *donne moy à boire du oüacou.*

Bois, *vüé, vüé.*

Va couper du bois, *vüé vüé chicatay amoré*, comme qui diroit, *toy coupe bois.*

Bon, *iroupa.*

Tu es bon, *amoré iroupa*, les François sont bons, *Francici iroupa*, où vous voyez que le pronom, *tu*, ny la particule, *les*, & le verbe *sont*, ne sont point exprimez. Si vous voulez dire le contraire, comme *les François sont méchans*, il ne faut qu'adiouster la negation *oüa*, comme *Francici iroupa oüa.*

Bois de lettre, *paira.*

Ie veux traiter, ou acheter du bois de let-

tre, *aou icé païra sebegati*; le mot *sebeg ti*, signifie *traiter* ou *acheter*.

Bouche, *embatari*.

Cet enfant a la bouche grande, *moc tigami embatari apotomé*, la particule, *moc*, est prise en cet endroit, pour *mocé*.

Boüillir, *timoca*.

Femme, va faire boüillir le pot, *tourona timota itangue*.

Bon-iour, *amoré*.

Bon iour Compere, *amoré banaré*, comme qui diroit, *c'est toy Compere*.

Bouteille ou calebasse, *maïata* ou *mouroutoüaiou*.

Ie veux boire à la bouteille, *aou sineri icé mouroutoüaiou*, les particules *à*, *la* ne sont point exprimées.

Bras, *apori*.

Cet Indien a de gros bras, *moc Indian*, ou *mocé calina apori apoto*.

Bourbe, vaze, ou fange, *acourou*.

Ce petit François va fort bien, ou marche fort bien dans la vaze, *tigami Francici accurouta man nisan*.

Bois à enyurer, *inecou*.

Mon fils porte ce bois à enyurer, *tigami inecou alitangue*.

Brun ou noir, *tibourou*.

Ce papier est brun ou noir, *calita tibourou*.

Beau, *couramé*.

Voila vn beau ieune homme, *poito couramé*.

Blanc, *tamoüé*.

Ce linge est bien blanc, *mocé camisa tamoüé man*.

Bananes, fruit du païs, *platana*.

Brusler, *chiqueriqué*.

Le cochon brusle sur le boucan, *poinga toupo cambo chiqueriqué*.

Boucan, *cambo*.

C

CHercher, *ſoupi.*
Cherche moy vn couteau, *maria ſoupi amoré.*
Que cherchez vous *etebogue amoré.*
Chatoüiller, *titaguериné.*
Tu me chatoüille, *amoré titaguerine.*
Cheueux, *ioncé* ou *ionçay.*
I'ay les cheueux bien noirs, *aou ioncé tibourou man.*
Comment t'appelles-tu? *etetéamoré.*
Chez moy, *aou ecoſſa.*
Ie veux que tu demeure chez moy, *aou amoré ao ecoſſa.*
Ciche, vilain, *amombé.*
Les Indiens diſent que les François ſont chiches, vilains, *calina ſigaliti Francici amombé.*
Chien, *caïcouci.*
Ce grand chien m'a mordu, *moc caïcouci mancipé necabouti.*
Chier, *veïabourou.*
Ie vay faire mes affaires, chier; à mes neceſſitez, *aou veïabourou niſan.*
Chirurgien, Medecin, *piaye.*
Va querir le Medecin, *piaye amitanque.*
Colere, faſché, *teriqué.*
Cet Indien eſt en colere, faſché, *moc calina teriqué*, les Indiens ne ſont plus faſchez, *calina teriqué oüa*, la mer eſt encolere, *parana teriqué*, ou *paranabo polipé.*
Choux, *taïa.*
Les choux ſont bons, *taïa iroupa.*
ſe Choyer, prendre garde à ſoy, *m.r'.*
Choye toy, prend garde à toy, *amoré maré.*
Chaudiere, canari, pot, marmite, *toroüa.*
Mets le pot au feu, *toroüa oüato ique.*

le Ciel, *capou.*

Le Ciel eſt clair & ſerain, *capou taßieri.*

Cuir, ou peau, *épopo.*

Ce cerf a la peau dure, *moc couchari épopo toppé.*

Cerf, *couchari.*

Ciſeaux, *guereci.*

Donne moy des ciſeaux, ie veux couper de la toille, *guereci ïaré mé, aou icé camiſa chiqueté.*

le Cœur, *itopoupo.*

I'ay mal au cœur, *aou itopoupo etombé.*

Citron, *ïapoulé.*

Les citrons ſont gros & iaunes, *ïapoulé apoto tigueré.*

Chef de porte, *boutou, boutourolipena.*

Donne moy la clef du coffre, *boutou boutourolipena ïaré mé.*

Coffre, mot Eſpagnol, *caſſa.*

Mets les bagatelles dans le coffre, *caracouli caſſata.*

Clair, *taßieri.*

Le Soleil, le Ciel, la Lune, le cryſtal ſont clairs, *veïou, capou, nouna, touna, piritou, taßieri.*

Cloud, *boutou boutouli.*

Attacher vne planche auec vn cloud, ou attacher vn ais, *vüé vüé chimugué aconomé boutou boutouli.*

Cochon, pourceau, *poinga.*

Ce cochon eſt gras, *moc poinga ticagué*, maigre, *ipuma.*

Cognée, ou hache, *oüi oüi.*

Cette cognée de fer eſt forte, *moc oüi oüi ſibarali polipé.*

Col, *reïmi.*

Cette Indienne a le col court, *moc calina reïmi ſeminé.*

Collier, *coroüabet.*

Tien, ma fille, vn collier de cryſtal, *nido oüali coroüabet piritou.*

Comme, à la reſſemblance, *neoüara.*

Cet Indien eſt comme, ou reſſemble à vn François, *moc calina Francici neoüara.*

Combien eſtes vous ? *enoüara.*

Combien eſtes vous d'Indiens ? *Indiana enoüara ?*

Compere, *banaré.*

Tu es mon Compere, mon amy, tu es bon, homme de bien, *amoré banaré iroupa.*

Contre, contraire, *reïbegua.*

Les François ſont contraires aux Galibis, *Francici reïbegua Galibi.*

Coſte du corps, *ſoropo.*

I'ay la coſte rompuë, *aou ſoropo natanbouti.*

Cotton, *maourou.*

Ie fais vn lict de coton, *aou acado bogue maourou aconomé.*

Coude du bras, *apoïrena.*

Couleuvre, *occoiou.*

Les couleuvres mangent icy les rats, *occoiou amine mombo erebo.*

Couper, *chiqueté.*

Couper du pain, *meïou chiqueté.*

Courir, *tegané.*

Mon fils, court viſte, *tigami, tegané coci.*

Courroucé, faſché, *teriqué.*

Couſteau, *maria.*

I'ay perdu mon couſteau, *maria outali*, i'ay oublié mon couſteau, *maria oucıné.*

Craindre, auoir peur, *tenariqué.*

Crapaut, *paraıou.*

Les crapauts ne valent rien, *paralou iroupa oüa.*

Crier, *nicoté.*

Cet enfant eſt vn criard, crie, *moc tigami nicoté.*

Crochu, *tigoconé.*

Cet homme a les pieds crochus, *mec oquili ipoupo tigoconé.*

Cryſtal, *piritou.*

Les filles & les femmes aiment le cryſtal bien clair & dur, *cüali piritou taſſiéri popé ciponimé.*

Crabrier, oiſeau, *ſaouar.u.*

L'oiſeau Crabrier mange ſur la vaze, *tonoro ſaouarou acorou aminé.*

Cueillir, *cipoti.*

Va cueillir des Acajous aux arbres, *moüet cipoti vüé vüé.*

Cueillere, *itoupot.*

Donne moy vne cueillere pour manger du potage, *itoupot ïaré mé aminé icé touma.*

Cuire ou faire cuire, *ſibouli.*

Cuire du poiſſon, *oto ſibouli.*

la Cuiſſe, *ipiti.*

I'ay douleur à la cuiſſe, *ipiti ètombé.*

le Cul, *ineſſin.*

Ie te foüetteray le cul, tu és méchant, *aou ineſſin alié macoüali, amoré ir upa cüa.*

Couſin, *bamon.*

Mon couſin, vien à Ceperou, voir le Capitaine de Bragelonne, *bamon acné Ceperoubo ſené ïapotoli de Bragelonne.*

Capitaine general, *ïapotoli*, ou bien *apoto Capitan.*

Se ſeruant du mot Eſpagnol *Capitan*, comme s'ils vouloient dire gros Capitaine.

Cela, *ïeri*, c'eſt tout de meſme que *moc* ou *mocé.*

Couurir, *ſamoüi.*

Couurir vne maiſon, *moignata ſamoüi.*

Cela eſt-il bon pour ce mal? *orab gue étombé.*

D

DEbout, *poré.*
Demeurer là debout, *poré bonicanè enébo.*
Deceder, mourir, *niramboüi.*
Les François sont morts, *Franciei niramboüi.*
Demain, *coropo.*
Ie viendray demain, *aou coropo noboüi.*
Demander, *ébicagué.*
Ie te demande du pain, *aou amoré meïou ébicagué.*
Ie te demanderay du pain, *alié meïou sebeguetagué.*
Il m'a donné du pain, *meïou némègadi.*
les Dents, *ïeri.*
Tu as les dents bien blanches, *amoré ïeri tamoüé.*
Demeurer en quelque lieu, *nopo boucané ique.*
Mon fils demeure là, en ce lieu là, *tigamè nopo boucané ique.*
Dequoy, *etemegamé.*
Dequoy parlent les Indiens, *etemegamé calina.*
Descente, *peabo.*
Cette descente est fort rude, *peabo polipé.*
Dieu, *tamoussi cabou.*
Comme s'ils disoient, *le veillard du Ciel.*
Dieu a fait le Ciel, la Terre, la Mer, les Poissons, le Soleil, la Lune, les Estoilles.
Tamoussi cabou, cicapoüi capou, nono, parana, oto, veïou, nouna, serica.
Deuiser, caqueter, parler beaucoup, *orana.*
Les femmes parlent beaucoup, *oüali orana tapoüimé.*
Diable, *ïroucan.*
Le diable est méchant, il bat les Indiens,

& il ne bat pas les François, *icouran iroupa oüa, calina macoüali, Francici macoüali oüa.*

Deux, *ocquo.*

Donnez moy deux ananas, *ocquo nana ïaré mé.*

Diligenter, aller viſte, *coci.*

Va viſte querir du feu, *oüato coci amitangue.*

Dire, parler, *ſegaliti.*

Ie dis que les François ſont bons, *aou ſegaliti Francici iroupa.*

Dites luy, *igalique.*

Ie diray que les François ſont bons, *Francici iroupa ſeg litagué.*

Doigt de la main, *ïamori.*

Cette fille a les doigts longs, *oüali ïamori mancipé.*

Donner, *ïaré.*

Donne moy du pain, *meïou ïaré.*

Ie t'ay donné du pain, *meïou ſebegadi.*

Ie te donneray du pain, *alié meïou ſebegatagué.*

Donne luy du pain, *meïou ebegagué moc coüat*, ce mot *coüat* eſt vne adjonction.

Douleur, *etombé.*

I'ay douleur, ie ſuis malade, *aou étombé*, ie ne ſuis plus malade, *aou étombé oüa.*

Dormir, *nanegué* ou *temené.*

Ie dors, *aou nanegué*, ou, *aou temené.*

I'ay dormy, *aou anoimbo nanegué*, comme qui diroit, ie ſuis ſaoul de dormir.

Ie dormiray tantoſt, *alié nanegué.*

Ie veux dormir, ou i'ay enuie de dormir, ie ſommeille, *aou icé vetooübé.*

le Dos, *caſtubo.*

Les femmes portent du bois ſur le dos, *oüali ſarai vüé vüé caſtubo.*

Dur, *toppé.*

Du pain dur, *meyou toppé*, tu as la teſte du-

re, *opoupo toppé amoré*, vne pierre dure, *taupou toppé*.

Doux, *tepochiné*.

Dans, ou dedans, *ida*.

E

EAu, *touna*.

Il y a beaucoup d'eau claire en ce lieu cy, *touna taſsteri tapoüimé erebo*.

Eau de vie, ils ſe ſeruent du mot Flaman, *brandeuin*.

Ie veux boire de l'eau de vie, *brandeuin aou ſineri icé*.

Enfant, petit garçon, *tigami*.

Petit garçon, ſi tu pleure, ie te donneray le foüet, *tigami amoré natamoüé touralé alié macoüali ſebegatagné*.

Ennemy, *itoto*.

Les Palicours ſont ennemis des Galibis, *Palicoura itoto Galibi*,

Enſeigner, dire, monſtrer, *ſeg liti*.

Entendre, oüir, *ſecouti*,

Entens-tu cela, *amoré ſecouti*.

Ie n'entends pas cela, *aou ſecouti oüa*.

I'ay entendu, ou i'ay écouté, i'ay oüi, *aou ſetay*.

Entend, écoute, *ſtei amoré*.

Enyurer, *enerbé*.

Tu as beu beaucoup d'eau de vie, tu és yure, *amoré ſin.ri brandeuin tapoüimé, enerbé amoré*.

Eſclaue, *amoti*.

Talis eſtoit eſclaue du vieil Sauuage Bimon, ennemy des François, *Talis penaré amoti tamouſsi calina Bimon, itoto Francici*.

Eſpaule, *imotali*.

Cet homme a les eſpaules larges, *moc oquili imotali tapopiré*.

Eſpée, *cachipara*.

I'ay tué vn Palicour auec mon eſpée, *aou Palicoura chioüé cachiparagué*. Il faut remar-

quer que la particule, *gué*, qui est à la fin de *cachipara*, emporte la signification, *auec*.

Esguille, *cacoffa.*

Espingle, *acouffa.*

I'ay attaché vne espingle à mon camisa, *acu acouffa chimigué camisa.*

Estoille, *serica.*

Les estoilles du Ciel sont claires, *serica capou tassieri.*

Estomac, *ipobou.*

I'ay l'estomac gros, malade, *acu ipobou apoto etombé.*

Estron, *hueto.*

Cet estron put, sent mauuais, *moc hueto tigueré.*

Enflé, gros, *poto.*

I'ay la gorge enflée, grosse, *aou enaffari poto.*

Encore, *amorouba.*

Donne moy encore du pain, *meyou amorouba iaré mé.*

F

FAce, visage, *embatali.*

Cette fille a vn beau visage, *moc oüali embatali couranamé.*

Faire, *chicaffan*, ou *chicapoüi.*

Ie fais vn lict, *aou acado chicaffan.*
Tu fais vn lict, *amoré acado micaffan.*
I'ay fait vn lict, *aou acado chicapoüi.*
Ie feray vn lict, *aou acado chicataguè.*
Fay moy vn lict, *acado amicapoüigué.*
I'ay fait, ou acheué vn lit, *anoimbo miri acado.*
Que fais tu là, *etebogue amoré.*
Va-t-en faire du feu, *oüato ipinpagué.*
Va faire boüillir le pot, *touroüa emoquatangué.*
Ne fais pas cela, *oüadei*, voila bien des façons de parler sur vn mesme mot.

Fille, *moï moï*, ou bien *oüali.*

Cette fille eſt belle, elle a les cheueux noirs, le viſage plein, vn peu long, *moc oüali*, ou, *moï moï couramené, mocé ïoncé tibourou, embatali apoto enchiqué mancipé.*

Fer, *ſibarali.*

Le fer eſt dur, *ſibarali toppé.*

Feu, *oüato.*

Va querir du feu, *oüato amitangue.*

du Fil, *inémo.*

Fleſche, *plia.*

I'ay fait vne fleſche de roſeau, *plia chicapcüi coumaraoüa.*

Foſſe du col, *iſſabenourou.*

Foüetter, *macoüali.*

Le diable foüette, tourmente, bat les Indiens, *iroucan macoüali calina.*

Fol, *toüalé.*

Cet Indien eſt fol, *moc calina toüalé.*

Frere aiſné, *enſin.*

petit Frere, *tigami.*

beau Frere, *bamen.*

le Front, *ibari.*

Cet enfant a le front large, *moc tigami ibari tapopiré.*

Fruit, *eſperibo.*

I'ay aujourd'huy mangé beaucoup de fruit, *aou aminé cragué eſperibo tapoüimé.*

Fueille des arbres, *chalombo.*

Fumée, *oüatoquiné.*

Il y a de la fumée, dés qu'il y a du feu en ce lieu là, *enebo oüatoquiné inalique oüato erebo.*

Futaille, mot Eſpagnol, *pipa.*

Cette futaille eſt pleine d'eau, *moc pipa touna tetaligué.*

Faim, auoir faim, *tetarounaia.*

I'ay faim, donne moy à manger, *aou tetarouné aminé ïaré mé.*

Ie

Ie veux du pain, *aou icé meïou.*

En voila, *nedo*, donne m'en encore, *amorouba.*

Ie n'en ay point, *nimadi*, ou bien, *meïou oüanan.*

Rompez le, *chiqueté meïou.*

Ie le veux bien, *icé man.*

Fusil à battre le feu, *coureneïou.*

Fregate, oiseau, *toucousiou.*

G

GEnoüil, *ïeconari.*

Mettez vous-là à genoux, *ïeconari bicq erebo.*

Gorge, *enassari.*

Il a la gorge enflée, *moc enassari apoto.*

Grand, *apotomé.*

Gras, *ticagué.*

Ce cochon est grand, gros & gras, *moc poinga apotomé ticagué, apoto.*

Gros, *apoto.*

Guenon, *mecou.*

Grand pere, *baba tamoussi.*

Grande mere, *aï.*

H

HAbitans, *outonomé.*

Il y a icy beaucoup d'habitans, *outonomé tapoüimé éréb:.*

Hasler, ou tirer contre-mont, *apoï queré.*

Hameçon, *onque.*

Pescher à la ligne, à l'hameçon, *onque soubai.*

Hanap à boire, *coüi.*

Donne moy cette tasse, ie veux boire, *coüi aré mé aou sineri icé.*

Hanche, *ïetali.*

Haut, *nucé.*

Cette maison est haute, éleuée, *moc soura nucé*, cet oiseau vol haut, *moc tonoro telené nucé.*

Herbes, *itoupou.*

Cette sauane ou prairie est pleine d'herbes, *moc oüaipo itoupou tetaligué.*

à cette Heure, tout maintenant, *érémé.*

Ie viendray tout à cette heure, tout maintenant, *aou noboüi érémé.*

Hier, *coïaré.*

Ie t'ay veu hier, *aou amoré sené coïaré.*

Homme, *oquili.*

Huile de quelque chose que ce soit, *calaba.*

Huistre, *amaïpa.*

Les huistres sont grandes en ce païs, *amaïpa apotomé érébo.*

I

IAmbe, *issairi.*

Cet Indien a les iambes longues, *moc calina issairi mancipé.*

Iardin, *moigna.*

Cette Indienne a trouué vn iardin, *moc oüali calina moignata seboli.*

Iaune, *tequeré.*

Iour, *courita.*

Le iour est beau, *courita couramené.*

Isle, *oupaou.*

Nous auons abordé vne Isle, *ana natapoüi oupaou.*

Ie veux, *aou icé.*

Ie le veux bien, *icé man.*

Ie ne veux pas, *icépa.*

L

LEzard, *aïamara.*

On mange les Lezards en ce païs, *calina aminé aïamara erebo.*

Lamantin, *caïoumorou.*

Ce poisson est fort gros, sa chair est tres-bonne, comme le bœuf, *moc oto apoto moré iponombo iroupa enoüara paca.*

Langue, *nourou.*

La langue parle dans la bouche, *nourou sigaliti ida embatari.*

Large, *tapopiré.*

Long, *mancipé.*

Ce Iardin est long & large, il y a beaucoup de magnoc, *moigna mancipé, papopiré quené tapoüimé.*

Larron, dérober, *monamé.*

Ce François a dérobé du pain chez les Sauuages, *mocé Francici meïou monamé indian écossa.*

Lauer, baigner, *opitó.*

Lettre ou écriture, *calita.*

Lit de cotton, *acado.*

Linge, *camisa.*

Ie t'ay donné vn camisa, ie veux que tu le mette, *aou camisa sebegadi iqué mé amoré camisa.*

Loin, *tissé.*

Ce iardin est loin d'icy, *moc moigna tissé.*

Lune, *nouna.*

La Lune est pleine, il fait bon pescher des Crabes, *nouna apoto coussa sapoüi iroupa.*

Luy, *moc*, ou *mocé.*

Lier, attacher, *chimugai.*

Lier auec vne corde, *couroüagué chimugai.*

Laict, *cicourou.*

Las, lasser, *acolopé.*

I'ay esté loin, ie suis las, fatigué, *aou nisan tissé acolopé.*

Là, icy, en ce lieu, *erbo.*

C'est-là, *érébo.*

M

MAison, *amoigna*, ou *soura.*

Les Indiens font les maisons de bois & les couurent, *calina amoigna chicapoüi hué hué maripa samoüi.*

Maigre, *ipuma.*

Cet enfant est maigre, on luy void les os, *moc tigami ipuma, amoré sené ïeppo.*

Main, *apori.*

Les Portugais ont les mains crochuës, c'est à dire, sont larrons, *Tonnainne apori ticoconai, eni sigaliti moüamé.*

Malade, *étomb.*

Mammelle, *manati.*

Cette Indienne a les mammelles grosses, pleines de laict, *moc calina manati apoto tetaligué eïcourou.*

Manger, *aminé.*

Ie veux manger du pain blanc des François, *aou icé poloto tamoüé aminé Francici.*

Ie mange, *aou amina.*

I'ay mangé, *aou aminé.*

Ie mangeray, *aou aminatagué.*

Mange cela, *amoré amina ini.*

Ie ne veux plus manger, ie suis saoul, *aou aminé icépa anoimbo.*

Donne moy à manger, *aminé mé ïaré.*

Apporte moy à manger, *aminé ameneque.*

Vien manger, *acné amoré amina.*

Marcher, cheminer, *Voyez* aller.

Maringoüin, *maque.*

Il y a icy beaucoup de Maringoüins, ils piquent fort, *tapoüimé maque erebo necabouti.*

Mouſtiche, *mapiri.*

Les Mouſtiches ſont tres-petites & faſcheuſes, *mapiri enchinoc teriqué.*

Mareſt, ou eſtang, *piripiri.*

Les marets ſont pleins de tortuës, *mec piripiri aracaca tetaligué.*

Marmite, pot, *toroüa.*

Mets la chair dans le pot, ou marmite, *iponombo ique toroüa ida.*

Maſle, *oquili.*

Maſſuë, *boutou.*

Ce François a eſté aſſommé auec vne maſſuë, *moc Francici chioüé aconomé boutou.*

Mauuais, méchant, *iroupa oüa.*

Mentir, *iquali.*

Pourquoy, eſt-ce, que les Indiens mentent? *otonomé Indian iquali?* tu mens, *tarſinga.*

Mere, *bibi.*

Ma mere donne-moy la tette, *bibi manati mé iaré.*

la Mer, *parana.*

La mer eſt agitée, en furie, *parana polipé.*

La mer eſt calme, douce, *parana iroupa.*

Midy, *icourita.*

Millet, *aoüaſſi.*

Le mil ou millet eſt grand en ce païs, *aoüaſſi apotomé erebo.*

Miroir, *ſibigri.*

Combien veux-tu de ces bananes, donne m'en vn miroir, *étebetemé platana? ſibigri mé iaré*

Mode, ou couſtume, *emiolé.*

Les François ont couſtume de foüetter les meſchans enfans, *Francici emiolé iroupa oüa tigami macoüali.*

Mordre, *necabouti.*

Il m'a mordu, *necabouti aou.*

Ie te mordray, *aou ſacaboutigué.*

Mordez-le, *nec aboé.*

Ie mords, *aou necabosan.*

Les enfans mordent, *tigami necabouti.*

Mort, mourir, *niramboüi.*

Mon frere aisné est mort aujourd'huy, *ensin erague niramboüi.*

Miel, *oüan.*

Le miel est doux & clair en ce païs, *oüan tipochiné, taßieri erebo.*

Mulet, poisson, *coüéreman.*

Le poisson qui s'appelle Mulet est tres-bon, *coüëreman iroupa man.*

Mettre, *ique.*

Mets là ce pain, *ique erebo meïou.*

I'ay mis là du pain, *aou meïou siri erebo.*

Ie mettray là du pain, *aou meïou siri enebo.*

Meilleur, *tipochiné.*

Le pain des François est meilleur que la cassaue, *poloto tipochiné meïou.*

Meur, *tabiré.*

Ce fruit est meur, bon à manger, *moc esperibo tabiré sinapi.*

N

NAger dans vn canot, *ataiman.*

Les Indiens nagent bien dans vn canot, *calina ataiman ida canoa.*

Nauire, *nauiota.*

Negre, ou noir, *tibourou.*

le Nez, *natali.*

Non, *oüa.*

Nuage, *capou.*

Nuict, *cooquo.*

La nuict est bien noire, obscure, *cooquo tibourou man.*

Nous, *ana.*

O

OMbre, *timoüeré.*
Oeil, *énourou.*
Le Soleil eſt l'œil de la terre, *veïou énourou nono.*
Oeufs, *imombo.*
La poule a pondu, *corotopo imombo.*
Oiſeau, *tonoro.*
Oreille, *pana.*
Tu entends auec les oreilles, *aconomé pana amoré ſecouti.*
Os, *iépo.*
Où, *oïa.*
Où vas-tu? *oïa miſan.*
Par où? *oïa.*
Oüy, *terré.*

P

PAin de caſſaue, *meïou.*
Pain de froment, *poloto.*
I'aime autant le pain de caſſaue que de froment, *aou ciponimé meïou enoüara poloto.*
Palmiſte franc, *maripa.*
Le Palmiſte franc eſt bon pour couurir les maiſons, *maripa iroupa moignata ſamoüi.*
Palmiſte épineux, *oüara.*
Panier petit, *pagara.*
Panier à mettre des fleſches, *amati.*
Panier grand, *grougrou.*
Les Indiens ont apporté vn grand panier plein d'huiſtres, *calina grougrou tetaligué amapa ſenebüi erbo.*
Papier, *calata.*
Par où, *necbado.*
Par où vas-tu, *necbado niſan.*

Par là, *morabado.*

Ie vais par là, *morabado ſan.*

Pareſſeux, *anquinopé.*

Les Indiens ſont fort pareſſeux, *calina anquinopéman.*

Partons, ou allons, *cama.*

Partons pour Remire, *Remirobo cama.*

Paſte à faire du oüacou, *tapanon.*

Les Indiens ont apporté beaucoup de paſte de oüacou, *calina tapanon tapoüimé ſenebui.*

Patate, *napi.*

Les racines des patates ſont bonnes à manger, *napi iroupa aminé.*

Peinture, ou peindre, *timeré.*

Pere, *baba.*

Perroquet, *couriagué.*

franc Perroquet, *courau.*

Ie veux traiter vn franc Perroquet, *aou icé courau ſebagati.*

Peſcher du poiſſon, *oto ſepiné.*

Pet, *piqua.*

Tu es vilain, tu pette, cela put beaucoup, *amoré iroupa oüa, amoré piqua, moc tegueré tapoüimé.*

Petit, *enchinoc.*

vn Peu, *enchiqué.*

Donne moy vn peu de pain, *meïou enchiqué me ïaré.*

Peur, auoir peur, *tenariqué.*

Le tonnerre me fait peur, *concmerou tenariqué.*

Plein, *tetaligué.*

Cet Indien a le ventre plein de pain & de poiſſon, *moc calina, oimbo tetaligué oto meïou.*

Pied, *ipoupou.*

Pierre, caillou, *taupou.*

Piman, poiure de Breſil, *pomi.*

Le Piman eſt bon à faire de la ſauſſe à la viande

viande & au poiſſon, *pomi iroupa touma , iponombo oto.*

Piſſer, *chicou.*

Ie veux piſſer, *aou icé chicou.*

Plat, aſſiette, *palapi.*

Donne-moy de la viande dans mon plat, *iponombo mé ïaré palapi ida.*

Pleurer, *natamoüé.*

Voyez comme cet enfant pleure, *amoré ſené amoré tigami natamoüé.*

Plomb, *piroté.*

Le Plomb eſt lourd, peſant, *piroté moſimbé.*

Pleuuoir, *conopo.*

Il pleut beaucoup, *conopo tapoüimé.*

Point du iour, *emamori.*

Poiſſon, *oto.*

vn Pou, *omoüi.*

Les Indiens mangent les poux en ce païs, *indiana omoüi aminé erbo.*

le Pouls des veines, *emiti.*

Pois à manger, *coumata.*

Les Pois ſont de bon potage, *coümata iroupa touma chiapoüi.*

Poudre à canon, *couroubara.*

Les François qui traittent de la poudre à canon aux Indiens ſont fols, *Francici ſebegati couroubara calina toüali.*

de la Poix, *magni.*

Peſant, *moſimbé.*

Potage, ſauſſe, *touma.*

Poule, *corotogo.*

Poule-d'Inde, *oco.*

Perdrix, *inamon.*

l'eſtoile Pouſſiniere, *ſerica.*

Pourpier, *ſacou.*

Le Pourpier eſt bon auec de l'huile, *ſacou iroupa aconomé calaba.*

Pourquoy, *otonomé.*

Pourquoy les Indiens font ils méchans? *otonomé calina iroupa oüa?*

Prendre, *sapoüy.*

Prend ce pain, *amoré meyou sapoüy.*

Petite tortuë, *iracaïa.*

Petun, *tamoüi.*

Ie veux prendre du petun, *aou icé sapoüy tamoüi.*

Pourquoy toy? *otonomé amoré.*

non Pas, *oüacé.*

Non ie ne suis pas paresseux, *oüacé anquinopé oüa.*

Porter, *saré.*

Ie porte du bois, *aou vüé vüé saré.*

Ie porteray du bois, *vüé vüé saretan.*

Porte ce bois, *vüé vüé aletangue.*

I'iray demain à Ceperou, ie porteray du pain, *coropo Ceperoubo nisan vüé vüé saretum.*

Q

QVand sera-ce? *etagué*

Quand sera-ce que tu viendras icy? *étagué amoré neboüi erbo.*

Quatre, *ouirabama.*

Que fais tu là, *etébogue amoré erebo.*

Que fais-tu? *etebogue amoré.*

Qu'est-ce là? *eté moré.*

Que veux-tu? *oté icé.*

Qui, ou que, *nec.*

Qui es-tu, *nec moré sé, nec moredo.*

Qu'es-tu venu faire icy? *etebogué erebo neboüi?*

R

RAmer, *ataiman.*

Ie Rame, *aou ataiman.*

Ie Rameray, *sataimatagué.*

Rame donc, *ataimacq.*

Rasoir, *quereci.*

Raye, poisson, *chibali.*

Les Rayes sont tres-grandes en ce païs, *chibali apotomé man erbo.*

Rassade, *cassouré.*

Les Indiennes aiment grandement la Rassade, *cüali Indiana ciponimé aourleman cassouré.*

Regarder, voir, *sené.*

Ie voy, *aou sené.*

I'ay veu, *aou penaré sené.*

Ie viuray, *aou senétagué.*

Voy, *amoré sené.*

Viens voir, *acné amoré sené.*

Refuser ou ne vouloir pas, *icépa.*

Ie ne veux pas de pain, *aou meyou icépa.*

Retourner, reuenir, *neramai.*

Ie retourne à la maison, *aou neramai moignata.*

I'ay retourné de Ceperou, *aou neramai penaré Ceperoubo.*

Ie retourneray tantost, *aou neramatagué alié.*

Retourne-t-en, *itangue.*

Retourner, ou reuirer, *soulingué.*

Retourner vne tortuë, *aïamori soulingué.*

Ie retourneray cette nuit vne tortuë, *aou cédco souligatagué aïamori.*

Retourne vne tortuë, *olincaïcaie aïamori.*

Rien, ie n'en ay point, *nimadi.*

Ie n'ay point d'argent, *caracoli nimadi.*

Riuiere, *ipoliri.*

Il y a beaucoup de Riuieres en ce païs, *ipoliri tapoüimé erbo.*

Roches, caillou, pierres, *taupou.*

Rompre, casser, *natanbouti.*

Rompre vne corde, *corona natanbouti.*

Casser vn pot, ou canari, *touroüa natanbouti.*

I'ay caſſé vn canari, *touroüa ſambouti.*
Ie caſſeray vn canari, *touroüa ſamboutagué.*
Caſſe ce canari, *empoque touroüa.*

Rond, *nemecouté.*
Cette maiſon eſt ronde, *moignata nemecouté.*

Roſtir la viande, la boucaner, *camboné.*
Ie fais roſtir, boucaner de la viande, *aou camboné iponombo.*
I'ay fait boucaner de la viande, *aou camboné penaré iponombo.*
Ie feray boucaner de la viande, *aou camboné ſeritan.*
Boucane cette viande, *camboné iponombo.*

Rouge-brun, *tigaré.*

Rouge, *tapiré.*
Ce drap eſt Rouge, *moc camiſa tapiré.*

Rire, *tounané.*

S

Sable, *vnichin.*

Sur, ou deſſus, *toupo.*
Ie vais deſſus la terre, *aou niſan nono toupo.*

Sage, ſçauant, *toüaré.*
Les François ſont ſages, *Francici toüaré.*

Sang, *timonouré.*
Va querir le Piaye qu'il me ſaigne, *Piaye itangue timonouré itagué.*

Sain de corps, qui n'eſt pas malade, qui ſe porte bien, *etembe oüa.*

Sel, *ſauti.*
Les Indiens ne mangent point de ſel, *calina ſauti aminé oüa.*

Saliue, crachat, *eſtago.*
Ta ſaliue, ton crachat eſt puant, *amoré eſtago tigueré.*

Sanglier, *paquira.*
Les Sangliers ſont maigres en ce païs, *paquira ipuma erbo.*

Saouler, *tuimbagué.*

Ie veux ſaouler ce Sauuage, *moc calina aou icé tuimbagué.*

Ie ſuis ſaoul, *aoïmbo.*

Ie te ſaouleray tantoſt, *alié tuimbagué atagué.*

Sauſſe, potage, *touma.*

Les Sauuages n'ont point d'autres ſauſſes que la pimentade, *calina nimadi touma pomi.*

Sauuage, *calina* ou *indian.*

Selle, ou ſiege, *moule.*

Semblable, *enoüara.*

Tu es ſemblable, ou tu reſſemble à mon fils, *amoré enoüara tigami,*

le Soir, la nuit, *coïé.*

Ie te donneray du pain ce ſoir, *alié coïé meyou ſebegatan.*

Serpe, *mateca.*

Que veux-tu de cette poule? i'en veux vne ſerpe, *etebetemé corotogo? aou icé maceta.*

Serpent, *acoiou.*

I'ay veu vn Serpent long de ſept pieds, *aou acoïou ſené mancipé 7. toupourou.*

Serrer, preſſer, *apoïca.*

Seul, vn, *aüniq.*

Scie, *grégré.*

Soif, *nicoumeli.*

I'ay ſoif, donne-moy à boire, *aou nicoumeli ſineri mé iaré.*

Soleil, *veïou.*

Le Soleil eſt chaud & clair, *veïou aſſimbéi taſſieri.*

Sommeiller, *vetoubé.*

Ie m'endors, i'ay ſommeil, *aou vetoubé.*

Sortir, *moſſa.*

Il eſt ſorty, *moc moſſa.*

Soulier, Ils ſe ſeruent du mot Eſpagnol, *ſapata.*

Sapajou, eſpece de Singe, *acaliman.*

On ne void point de Sapajou en France, *aca-liman ſené oüa francipalibo.*

Succre, *ſicarou.*
Saoul, ie ſuis Saoul, i'en ay aſſez, c'eſt aſſez, *anoimbo.*
Sçauoir, *orou.*
Sentir mauuais, *tégueré.*
Sentir bon, *tegueré oüa.*

T

TAmbour, *chamboura.*
Taſſite, ou marqueté, *timenolé.*

Les Tigres ſont marquetez, *caiconchi temenolé.*

Tamarin, eſpece de petit ſinge, *couciri.*
Tantoſt, *alié, aliée.*
Tien, *eudo.*

Tien ce pain, *moc meïou eudo.*

Tempeſte ſur la mer, *parana tariqué.*
Tiens, prend, *apoüa.*
ſe Tenir debout, droit, *poré* ou *tabater.*
la Teſte, *opoupo.*
Tortuë de mer, *agapolé.*
Tortuë de terre, *aïamon.*
petite Tortuë, *arairaca.*
Tu es bon, *amoré iroupa.*
Tu n'eſt point vilain, *amonbit oüa amoré.*
Tout, *papo.*

Donne-moy toutes les bananes, *papo platanamé iaré.*

Tout par tout, *moutou papo.*
Toy, *amoré.*
Trembler de peur, *tenarigué.*

Les Indiens tremblent quand on tire le canon, *cal na tenariqué etagne tirou chimarigué.*

Trembler de froid, *tigominé.*

Les Indiens tremblent de froid, quand il pleut, *calina tigominé courpo etagué.*

Tres-bien, *aourlenam.*

Tres-bon, *iroupa man.*
Tres-fort, *toppé man.*

Vous voyez que la particule *man*, eſt miſe pour le ſuperlatif.

Tres-petit, *anchiqué sé*, ou *man.*
Trois, *oroüa.*
Trouuer, *méboti.*

I'ay trouué le chemin, *oma m.boti.*

Tuër, *chioé.*
Vn Tygre, *caicouci.*
Tomber, *nomé.*
Tonnerre, *conomerou.*

Il tonne par icy, *conomerou enchique erbo.*

Tirer, *chiqué.*

Tirer vne eſpine du pied, *aoura queli chequé pouparo.*

Tirer vn fuſil, *arcabouſa chimorigné.*

V

VA par là, *oüa moila.*
Va t-en, *itangue.*
Va t-en de là, *enombo itangue.*
Vague en la mer, *polipé.*
Vendre, *ſebegacé.*

Veux tu vendre vn lict, *amoré lié ſibegacé acado.*

Venir, *ſeneboüi.*

Ie ſuis venu à Ceperou, *aou ſeneboüi Ceperoubo.*

Venu, *noboüi.*
Veut, *peperito.*

Il fait grand vent, *peperito apotomé.*

Ventre, entrailles, boyaux, *oüimbo.*
Voir, *ſené.*

Ie voy vn Indien, *aou ſené calina.*
I'ay veu vn Indien, *oou ſenem calina.*
Ie croiray vn Indien, *aou calina ſenetagué.*

Verge, foüet, *macoüali.*
Viande, *iponombo, otoli.*
Vilain, chiche, *amembé.*
Viste, vistement, promptement, *coci.*
Allez viste, *coci nisan.*
Vn, *aüniq.*
Voile à Nauire, à Canot, *pira.*
Voleur, larron, *manamé.*
Vous, toy, *amoré.*
Vray, *tourené.*
Cela est vray, *ini* ou *moc tourené.*
Veux-tu cela, *amoré icé ini* ou *moré.*
Veux tu boire, *amoré icé sineri.*
ie le Veux bien, *aou icé man.*
ie ne Veux pas, *aou icépa.*
Vouloir, *icé.*
Viens tout à l'heure, *acné eremé.*
Viens-ça, *acné sè acnédo.*
Vache mot Espagnol, *paca.*
Il n'y a point de Vache en ce païs, *paca nimadi erbo.*

Y

Yvre, *enerbé.*
Les Indiens s'enyurent comme des cochons, *calina enoüara poinga enerbé.*

FIN.